

Sommaire

RESUME	5
ABSTRACT	5
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION GENERALE.....	9
CHAPITRE I. MEDITERRANEE ET PEUPLEMENT : DES SUJETS A PRECISER	15
PARTIE I. Les fondements d'un questionnement	16
PARTIE II. La Méditerranée et ses multiples définitions.....	18
PARTIE III. Quelles bornes pour la Méditerranée ?	21
PARTIE IV. Des identités, des frontières ?	23
PARTIE V. Un espace fragmenté ?	25
PARTIE VI. La succession de cas ne permet pas la généralisation.....	28
PARTIE VII. Le peuplement : une information complexe	30
PARTIE VIII. Quels outils pour étudier le peuplement/la population ?	39
Conclusion : de la population au peuplement	53
CHAPITRE II. LES DONNEES SUR LE PEUPLEMENT	58
PARTIE I. Les bases de données existantes	59
PARTIE II. Les données pour travailler sur le peuplement	64
PARTIE III. Découpages et qualité des données.....	79
PARTIE IV. Les conséquences de l'hétérogénéité du découpage.....	88
Conclusion : étudier l'ensemble du peuplement.....	98
CHAPITRE III. DES CHOIX METHODOLOGIQUES	100
PARTIE I. Le Positionnement scientifique	100
PARTIE II. Eclairer le chemin	109
Conclusion : apports et limites des données	128
CHAPITRE IV. LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES POUR ETUDIER LE PEUPLEMENT MEDITERRANEEN.....	130
PARTIE I. Travailler sur les données et les rendre exploitables	130
PARTIE II. De <i>Geokhoris</i> à la base de données méditerranéenne des LAUs	136
PARTIE III. Présentation des données finales	157
Conclusion : une avancée inédite dans la documentation géographique	163

CHAPITRE V. LA PREPARATION DES ANALYSES : L'INDICE MEDITERRANEEN	164
PARTIE I. Les premières étapes du travail d'analyse cartographique	164
PARTIE II. L'indice « méditerranéen »	167
PARTIE III. De l'indice brut à l'indice méditerranéen	177
Conclusion : cinq variables pour un indice de « méditerranéité »	193
CHAPITRE VI. LE PEUPLEMENT MEDITERRANEEN	194
PARTIE I. Extraction des localités méditerranéennes	194
PARTIE II. Evolution du peuplement méditerranéen et dépendance aux données	199
PARTIE III. Le nombre d'habitants des localités entre 1800 et 2010	213
PARTIE IV. Visualisation de phénomènes géographiques	223
PARTIE V. Quand les données racontent l'Histoire	226
PARTIE VI. Synthèse du peuplement méditerranéen de 1800 à 2010	232
Conclusion : formes et temporalités dans le peuplement	237
CONCLUSION GENERALE	239
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	245
ANNEXES	259
TABLES	323

INTRODUCTION GENERALE

L'ampleur du sujet

Il est difficile d'aborder la Méditerranée sans évoquer Fernand BRAUDEL, ce géographe devenu historien, dont la thèse soutenue en 1947 fait référence, non seulement sur le sujet, mais marque également un tournant épistémologique de la pensée en sciences humaines et sociales, celui de l'Ecole des Annales. Les mots-clés « vide créateur » nous rappellent que ce monde ne se définit pas comme un « centre » actif, mais au contraire comme un creux : une étendue d'eau parsemée de quelques îles. Ce sont les bords de cet espace vide et le contrôle de « ses routes d'eau » mouvantes qui seront l'enjeu d'appropriation politique de différents peuples qui se sont « battus sans fin » entre eux et contre « les masses énormes des continents qui [l']enserrent » (BRAUDEL, 2017, pp. 305-310). Les « terres diverses et semblables » qui bordent cet espace sont dominées par une « nature peu généreuse ». Elles ne nourrissent leurs populations qu'au prix d'un énorme effort d'aménagement, car la caractéristique fondamentale du climat réside partout dans le fait que la saison sèche coïncide avec le début du cycle de la végétation, les pluies d'automne et d'hiver arrivant au moment le moins utile pour les plantes. Ni aride ni humide, ni tropical ni tempéré, ni chaud ni froid, ce climat confère au milieu une extrême originalité, son caractère exceptionnel étant objectivement renforcé par le fait qu'il est très peu répandu à la surface la Terre, puisqu'on connaît des situations semblables seulement sur une petite portion du littoral de la Californie, du centre du Chili et du sud-est de l'Afrique du Sud.

Peu de temps avant les écrits de F.BRAUDEL, André SIEGFRIED (1943) propose un ouvrage intitulé « *Vue générale de la Méditerranée* », qui met en avant la complexité de cet espace. Face à celle-ci, autrement dit face à différentes cultures, religions et sociétés, la standardisation des études est difficile. Selon lui, et déjà dans les années 1940, la complexité de la situation n'allait qu'augmenter à travers le temps. Constatant différentes « phases historiques » au sein du bassin méditerranéen, et dans un contexte où tout s'accélère et tout se déplace, il propose alors de se questionner sur l'avenir des oppositions entre orient et occident, puis sur l'évolution des ruptures entre les différentes Méditerranées. Enfin, l'auteur tente aussi de placer la Méditerranée au sein du monde. Car si elle en a été le centre, berceau des grandes civilisations, ce n'est déjà plus forcément le cas en 1943.

Toujours en 1943, Raymond WARNIER (1943) dira de la mer Méditerranée et des terres qui l'entourent, que c'est un espace qui a toujours questionné. La création d'un Centre Universitaire Méditerranéen (CUM) n'est pas anodine et P.VALERY dira d'ailleurs qu'il est « le lieu d'élaboration d'une connaissance méditerranéenne [...] et le point où se forme une conscience de plus en plus nette et complète de la fonction de cette mer privilégiée dans le développement des idées et des ressources de l'Homme. » (VALERY, 2018). Et dès la cinquième année de son existence, un axe de recherche intitulé « la vie urbaine autour de la Méditerranée » y est créé.

La question du peuplement autour de la mer Méditerranée est donc ancienne. Mais, comme beaucoup d'autres, elle s'est souvent heurtée à un problème : la « beauté » de cet espace. En effet, ce territoire et les écrits relatent son histoire, son évolution et ses dynamiques, sont emplis d'idées inhérentes à l'esthétisme, à l'enchantement. La Méditerranée s'accompagne souvent de l'image du Jardin d'Eden, dans lequel les cultures sont partagées, les trois religions pratiquées, et baignant dans une lumière d'été presque divine. En d'autres termes, c'est un lieu cérébral qui échappe parfois à la rationalité, et naturellement cela amène à une multitude d'études qualitatives et ne laisse que peu de place aux études empiriques.

Pourtant, P.VALERY dans ses « inspirations méditerranéennes » (VALERY, 1957, pp.1084-1098) relie subtilement esthétisme et mécanisme, puis beauté et science :

« Vous voyez comme la pureté du ciel, l'horizon clair et net, une noble disposition des côtes peuvent non seulement être des conditions générales d'attraction pour la vie et de développement pour la civilisation, mais encore des éléments excitateurs de cette sensibilité intellectuelle particulière qui se distingue à peine de la pensée. [...] Sur ses bords, quantité de populations extrêmement différentes, quantité de tempéraments, de sensibilités et de capacités intellectuelles très diverses se sont trouvés en contact. Grâce aux facilités de mouvement que l'on a dites, ces peuples entretinrent des rapports de toute nature : guerre, commerce, échanges, volontaires ou non, de choses, de connaissances, de méthodes ; mélanges de sang, de vocables, de légendes ou de traditions. Le nombre des éléments ethniques en présence ou en contraste, au cours des âges, celui des mœurs, des langages, des croyances, des législations, des constitutions politiques ont, de tout temps, engendré une vitalité incomparable dans le monde méditerranéen. [...] Jamais, et nulle part, dans une aire aussi restreinte et dans un intervalle de temps si bref, une telle fermentation des esprits, une telle production de richesses, n'ont pu être observées. »

Dans ses écrits, P.VALERY, qui selon Montserrat SERRANO MAÑES (1987, pp. 133-146), a construit son esprit par l'observation de la nature, notamment méditerranéenne, identifie les piliers fondamentaux de toutes recherches sur l'espace entourant la mer Méditerranée. Dès lors, il définit déjà l'ampleur d'un tel sujet, en mesurant l'importance des dimensions spatiale et historique, donc disciplinaires à travers la géographie et l'histoire.

La nécessité de réaliser un état du peuplement autour de la Méditerranée

Le peuplement est probablement l'un des objets géographiques le plus imprégné d'histoire. Comme la Méditerranée, il possède une dimension abstraite, contrairement à la notion de population. Le peuplement serait surtout l'inscription spatiale de cette dernière. Quand la population sera renseignée par des chiffres et des mesures, les descriptions du peuplement, elles, sont généralement moins précises et relèvent de l'estimation. Par exemple, les Ottomans ont presque un jour peuplé l'entièreté du bassin oriental méditerranéen, et les populations des villes d'Istanbul (Constantinople) puis d'Izmir étaient de respectivement de 570 000 habitants et 125 000 habitants en 1800. Ainsi est la démarcation entre le peuplement et la population.

Mais en réalité, étudier les dynamiques géographiques à travers la population, notamment autour de la mer Méditerranée, implique de discuter des phénomènes anthropiques, sociaux, économiques... et donc de travailler sur le peuplement. Un pont théorique existe entre les deux notions, car la population recouvre l'idée d'*épistémê*. Elle est une représentation concrète et vivante de l'espace où habiter est plus que simplement résider. En outre, étudiée sur le long terme, elle se charge de l'histoire des lieux et permet d'en rendre compte.

Pourtant, il n'y a que très peu de recherches quantitatives sur le peuplement méditerranéen, même à travers l'utilisation de la population. Claude CHALINE (2001) stipule d'ailleurs qu'il existe qu'un petit nombre d'études sur les petites et moyennes villes méditerranéennes. Et, il n'en existe aucune qui soit à la fois globale et établie sur plusieurs siècles.

Aujourd'hui, la nécessité de réaliser un état du peuplement méditerranéen est plus importante que jamais. En effet, cette espace recoupe un grand nombre de problématiques, qu'elles soient politiques, économiques, sociales ou culturelles. A titre d'exemple, le « Plan Bleu pour la Méditerranée »¹, a pour fer de lance des questions de la gouvernance, des coopérations méditerranéennes, du développement des territoires et des dynamiques à venir. Celles-ci sont présentes dans nombreux de leurs rapports (2008, 2013, 2014). Enfin, selon Silvia LARIA et Henri-Luc THIBAUT (2008, pp.56-62), toutes ces interrogations doivent être traitées à plusieurs échelles. Ici intervient la géographie.

Mais jusqu'à présent, un verrou technique majeur empêchait la réalisation de ces études : le manque de données.

¹ <https://planbleu.org>

Les grands axes de la thèse

La délimitation de la zone méditerranéenne

Les « civilisations » méditerranéennes sont définies à partir d'un *écoumène non borné* (HUBERT, 1993, p.123). L'espace ouvert *O* est délimité *a priori* à partir d'une discontinuité située à l'intérieur. Elle correspond à une étendue d'eau, que Platon compare à un lac peuplé de poissons. La démarche qui s'impose pour caractériser cet espace ne consiste donc pas à chercher classiquement ses *limites extérieures*, mais au contraire, partant des limites intérieures, à chercher à caractériser des gradients que l'on s'efforce de définir comme « méditerranéens ».

Cette démarche conduit à concevoir un continuum entre la Méditerranée et le reste du monde. D'après Jean-Baptiste ARRAULT (2006), à travers la mondialisation, la Méditerranée se retrouve ainsi en d'autres endroits du monde aujourd'hui.

La question des « limites » de la Méditerranée n'est pas moins toujours importante aujourd'hui. D'abord idéologique, c'est une vieille interrogation comme en témoigne l'abondance des écrits et leur ancienneté. Ensuite, le monde méditerranéen n'est pas figé et change au cours de l'histoire. De même, les données évoluent aussi et de nouvelles idées fleurissent. Les situations changent, la population augmente ou baisse, de nouveaux établissements humains sont créés, des cycles économiques passent, et les positions spatiales avantageuses d'hier ne le sont plus forcément de nos jours. De plus, les outils changent eux aussi, et l'on dispose de nouveaux moyens techniques qui n'existaient pas encore hier - système d'information géographique, images satellites... - pour étudier les phénomènes.

Cette interrogation porte aussi en elle une importance identitaire. Qui est méditerranéen, ou en d'autres mots, à qui appartient la Méditerranée ? Perses, Kurdes, Russes, Britanniques : outre les peuples riverains, des peuples dont le foyer politique était *a priori* fort éloigné de la Méditerranée ont fait de cette dernière un objet d'appropriation et de contrôle. L'Allemagne par exemple, *a priori* non méditerranéenne en a ainsi longtemps fait une de ses priorités géopolitiques. L'empereur s'appelait « Kaiser », ce qui signifie Caesar, et Otton III de Bavière était exomonarque de la Grèce en 1834.

Réussir à prendre en mains la complexité de cette question, sous tous ces aspects, est ici une des grandes difficultés d'un tel projet.

Cela représente un problème typiquement géographique. Comment peut-on travailler sur cet espace sans définir, au préalable, ce qui est méditerranéen ? François MORICONI-EBRARD et Frédéric DINARD (2000) rappellent qu'il est inconcevable de prendre des Etats entiers pour étudier des phénomènes sur les littoraux. On peut par exemple désigner une ligne de démarcation entre les différents espaces, mais comment la calibrer sur l'ensemble des pays qui bordent la Méditerranée ? Cet espace est complexe, et il existe de nombreuses différences nationales, régionales et locales. De plus, Olivier GODARD (1975) rappelle qu'il est normal qu'il y ait de nombreuses définitions de cet espace, car il y

en a autant que de points de vue différents. Mais qu'il faut pourtant se poser la question, car il déterminera la nature et la portée des études et des actions sur cet espace. Les limites doivent prendre en compte les problèmes que l'on pose.

Les données et l'étude du peuplement méditerranéen

Lorsque l'on souhaite travailler sur un espace aussi vaste que le bassin méditerranéen et sur une période allant jusqu'à plus de deux siècles pour les territoires les mieux renseignés, une première problématique émerge : comment structurer des données aussi hétérogènes ? En effet, constitué de nombreux Etats aux histoires et traditions juridiques différentes, le pourtour méditerranéen constitue un espace pour lequel l'information disponible est particulièrement variable.

Aujourd'hui, une avancée considérable a été réalisée avec la réalisation d'une base de données à l'échelle des localités, et ce sur tout l'espace d'étude. Il est nécessaire de tirer parti de cette base de données exhaustive et cohérente. En ce sens, François MORICONI-EBRARD et Frédéric DINARD (2000) présentent l'espace méditerranéen comme rempli de représentations tant mythiques que subjectives. Il faut donc travailler sur ce sujet plus objectivement, afin de contribuer au développement d'une science géographique à la recherche de fondements théoriques et quantitatifs solides.

L'exhaustivité de cette base de données permettra de produire une étude globale sur le peuplement méditerranéen et son évolution. En somme, pour la première fois cette question sera abordée à travers d'une approche orientée des données (*data driven*). Contrairement aux modèles qui servent normalement à prédire, et par extension, à combler un déficit d'informations empiriques, cette étude quantitative ne sera pas utilisée pour « valider » ces modèles, mais tentera de partir des faits pour expliquer les phénomènes inhérents au peuplement.

Le plan de la thèse

Au commencement de cette étude, seront présentées les bases théoriques desquelles émergent les questions que l'on se pose. Celles-ci permettront de comprendre les verrous qu'imposent les différentes définitions de la Méditerranée à toutes recherches scientifiques. Uni ou fragmenté, borné ou sans limite, l'espace méditerranéen prend différentes formes qui seront à leur tour critiquées.

Suite à cela, dans une partie plus méthodologique, on montrera qu'une étude globale, à l'échelle de tout le bassin, est nécessaire. En effet, la succession d'études locales ne permet pas de généraliser des conclusions à plus petite échelle. Cette problématique est grandement liée à l'objet étudié lui-même : le peuplement. Ce dernier, information complexe, sera présenté, et l'on se questionnera sur les outils adéquats pour l'étudier.

Après cette étape, un état des données disponibles sera réalisé. Les bases de données existantes seront critiquées et l'attention sera portée sur celles pouvant alimenter un travail sur l'ensemble du peuplement méditerranéen. Une fois ces données décortiquées, les choix méthodologiques forts, établis en amont du travail d'analyse final, seront discutés.

A ce stade de l'étude, le travail technique prend le pas sur les écrits plus théoriques. En effet, afin d'étudier le peuplement méditerranéen, les données doivent être retravaillées, calibrées, et pour certaines, corrigées. Une fois ces trois opérations effectuées, les données méditerranéennes finales seront présentées.

Après cette étape, on passera à la préparation du travail d'analyse cartographique. Et pour cela, un indice méditerranéen sera créé. Construit en plusieurs étapes, qui seront expliquées, il tentera de délimiter l'espace du peuplement méditerranéen étudié.

Enfin, dans un dernier chapitre, l'évolution du peuplement sera abordée. A travers la population et la dépendance aux données, les variations du nombre d'habitants dans les localités seront mises au service de la visualisation de phénomènes géographiques et de l'explication de faits historiques.

CHAPITRE I. MEDITERRANEE ET PEUPLEMENT : DES SUJETS A PRECISER

La mer Méditerranée, ici présentée comme une discontinuité entre l'eau et les terres qui l'entourent, est un vaste espace non borné. Lorsqu'on souhaite aborder l'abondante littérature touchant au peuplement méditerranéen, il est cependant nécessaire de définir cette Méditerranée, physiquement et théoriquement, afin de pouvoir réunir un corpus bibliographique suffisant pour structurer cette recherche. Or, la définition de la Méditerranée a considérablement évolué en fonction des lieux et des époques. La question des limites de cet espace est ancienne et toujours d'actualité. Dans une récente thèse en géographie, présentée par Yoann DOIGNON (2016) cette question est posée, et les limites conventionnelles « du climat et de l'olivier » semblent insuffisantes. Certains auteurs, comme Gérard CHASTAGNARET et Robert ILBERT (1991), diront qu'il n'existe pas de limite à la Méditerranée. Faut-il donc essayer de borner cet espace pour l'étudier ? D'autant que si on l'observe sur une longue période, il a parfois été fractionné et parfois unifié. Sa structure interne a donc elle-même changé au cours du temps. Une idée semble néanmoins aujourd'hui faire consensus : pour étudier le bassin méditerranéen, l'échelle adoptée doit être globale, mais aussi variable, car cet espace doit être pensé dans son ensemble. C'est à cette condition qu'une étude sur le peuplement méditerranéen pourra être pertinente. Il sera alors possible de questionner différents objets géographiques, comme les villes, les découpages territoriaux, les métropoles..., afin de traiter des caractéristiques de l'établissement humain.

Le problème de la délimitation du terrain d'étude pose à son tour d'autres problèmes théoriques. C'est le cas, en particulier, de l'étude des systèmes de villes, celles-ci étant unanimement considérées comme fondatrice du concept de civilisation méditerranéenne. France GUERIN-PACE (1993) rappelle qu'il n'existe que peu de travaux empiriques sur la croissance d'un grand nombre de villes d'un système urbain prises individuellement sur une longue période. Les limites d'un « système urbain » sont assez efficacement définies par l'ensemble des interactions à l'intérieur des frontières nationales d'un pays, mais comment procéder lorsque les limites du système sont incertaines ? Pour cela, un regard sera posé sur les différents outils dont dispose le géographe, pour étudier ces phénomènes. Si ces outils semblent, au moins en partie, adaptés pour travailler sur des espaces urbains et souvent « locaux », le sont-ils pour le peuplement, à la fois dans son ensemble, sur une longue étendue temporelle et sur l'ensemble du bassin méditerranéen ?

PARTIE I. Les fondements d'un questionnement

Quand l'on souhaite travailler sur un espace tel que la Mer Méditerranée et les terres qui l'entourent, un problème émerge rapidement. Quelle que soit la problématique abordée, elle se heurte à un corpus bibliographique non seulement immense, mais construit sur une période de plus de deux mille ans. Ainsi, nombre de chercheurs, romanciers, poètes..., ont su synthétiser, au moins en grande partie, l'ensemble des informations concernant cet espace.

I.1. Un champ bibliographique vaste et ancien

Aborder l'ensemble de la Méditerranée sur plus de deux cents ans d'histoire nécessite une grande quantité d'information. Quand bien même la recherche est orientée autour d'une thématique ciblée sur le peuplement, le socle de connaissances nécessaire reste gigantesque. Sur cet espace, reflet de la complexité du monde, cultures, sociétés et religions se mélangent, se confondent dans le temps. Ainsi, des écrits de Platon aux plus récentes études, les recherches semblent ne pouvoir suivre un cheminement linéaire. Rapidement un questionnement émerge alors, se révélant plus large et central par la suite, à savoir : comment borner la recherche d'informations ?

Il semble difficile de définir des bornes fixes. Chaque idée renvoie à un temps et un espace fluctuants. Les limites doivent donc être mobiles et s'entrecroiser au fil de la réflexion. Le chercheur doit adopter une démarche personnelle. Il doit naviguer au grès des flots d'informations, randonner le long des sentiers manuscrits et lire le paysage comme le plus instinctif des poèmes. Ainsi, c'est en croisant ces approches, qu'il sera possible de rassembler suffisamment de connaissances pour développer toutes recherches sur la Méditerranée. La bibliographie et l'état de l'art de cette étude, auront donc été constitués afin de répondre « au moins » aux problématiques avancées, tout en apportant un cadre théorique solide et représentatif de l'ensemble des thématiques sous-jacentes.

I.2. L'art de la synthèse des grands auteurs

Si de nombreuses idées paraissent tout autant intemporelles qu'insaisissables, au fil du temps, il a émergé quelques grands noms qui ont su, et non sans talent, s'en emparer. Ainsi, on peut citer entre autres érudits, Paul VIDAL DE LA BLACHE, Maximilien SORRE, Paul VALERY, Jules SION, Fernand BRAUDEL... Leurs écrits, véritables mines de connaissances, forment un corpus d'enseignements primordial pour quiconque souhaite travailler sur cet espace. Plus que d'apporter « de simples pierres à l'édifice », ils ont contribué à définir l'objet Méditerranée.

C'est en s'appuyant sur leurs bases, définissant cet espace, que se dégagent les premiers chemins de réflexion amenant à construire les fondations de cet écrit. L'information, majoritairement spatiale, puis historique, tirée des conclusions de cette étude, prendra donc place au sein d'un cadre théorique solide, fruit d'une littérature consensuelle et fournie sur un temps long.

I.3. Une représentation poétique

La Méditerranée a aussi inspiré de nombreux artistes. Ainsi par exemple, dans la seconde moitié du XIXe siècle, Paul Cézanne peindra mer et montagne, notamment dans deux de ses toiles intitulées « La Montagne Sainte-Victoire »² et « Le Golfe de Marseille vu de L'Estaque »³. Marcel Pagnol réussit le tour de force de faire monter la mer Méditerranée jusqu'à Paris. En effet, entre 1929 et 1936, trois de ses plus grandes œuvres - *Marius* (1929), *Fanny* (1931) et *César* (1936) – seront jouées dans un théâtre avant d'être adaptées plus tard au cinéma. De même, à travers ses voyages, Henri Beyle dit « Stendhal », parcourra l'Italie de Milan à Naples. Dans deux ouvrages⁴, il mettra en avant les auteurs, la musique, les peintures, et gravira le Vésuve d'où il pourra admirer la mer.

C'est ainsi que Pagnol, Cézanne et Stendhal, entre autres, ont participé à façonner l'esthétique de ce lieu, allant jusqu'à en créer un idéal. Or, ces représentations ont par la suite servi de modèles à la fabrication de l'espace et de la société méditerranéenne. Ainsi, que ce soit un peintre ou un poète, à travers leurs toiles et écrits, ils ont exporté l'image de la Méditerranée à travers le monde.

Conclusion

La bibliographie sera donc constituée afin de regrouper suffisamment d'informations pour pouvoir couvrir l'ensemble des thématiques abordées. Pour cela, de grands auteurs qui ont déjà apporté le cadre théorique nécessaire à toute étude sur la Méditerranée aideront à cadrer cette recherche. Ils seront suppléés par d'autres, artistes, qui à leur façon, sont tous explorateurs du monde méditerranéen. Mais, cette multitude de visions engendre aussi parfois un « flou » autour de la définition de cet espace.

² [Www.barnesfoundation.org](http://www.barnesfoundation.org)

³ [Www.metmuseum.org](http://www.metmuseum.org)

⁴ STENDHAL, Henri BEYLE - *Voyages en Italie* - 1973.

PARTIE II. La Méditerranée et ses multiples définitions

Si Roger BRUNET (1995, p200) définit la Méditerranée comme « un ensemble quasi fermé, formé par un rivage relativement continu, entourant une masse d'eau de dimension suffisante pour que le rivage soit lui-même différencié des terres d'arrière-pays, et que les liaisons ne soient pas immédiates, mais assez limitées pour que la navigation soit aisée et les trajets d'assez courte durée », la question de sa définition et de ces limites, a toujours, et fait toujours débat aujourd'hui. En effet, il en existe plusieurs. Que ce soit une mer au milieu des terres, un vide ou un plein, il s'agit ici de présenter ces principales définitions.

II.1. Mer et père Méditerranée

En 1995, R.BRUNET pense aussi la Méditerranée comme un ensemble d'objets géographiques différents. Du lac attractif, au chott qui voit l'arrêt des relations en son sein, cet espace hétérogène adopte de multiples visages, tant en fonction des dynamiques qu'il renferme que des qualités qu'il expose. Parfois, la mer Méditerranée est vue comme unificatrice, tout comme le stipule A.SIEGFRIED (1943), la définissant comme le foyer, similaire en tout point de l'espace et générant un lien fort entre les continents. Cette idée est renforcée par d'autres auteurs, puisque par exemple, Paul MORAND (1996) viendra la qualifier « d'anti-désert ». C'est en citant Elisée RECLUS que Florence DEPREST (2002) parle de la mer Méditerranée comme un plein, qui porte les gens et favorise les échanges. Néanmoins, cette idée d'ensemble est questionnée dans d'autres écrits. Ainsi, Gabriel WACKERMANN (2001) par les dires de Gérard-François DUMONT rappelle que la « Mare Nostrum », éclate politiquement avec la chute de l'Empire romain. Si l'éclatement d'une telle entité peut être présenté comme événement majeur et particulièrement représentatif des nuances à établir lorsque l'on disserte sur l'unité méditerranéenne, d'autres événements plus locaux, plus éphémères, sont constamment venus remettre en cause cette dernière.

La mer Méditerranée a donc alterné des états, à différentes époques, en différents lieux. Elle pouvait être fermée comme ouverte. Elle est à la fois mère qui couve ces terres et civilisations, tout comme père qui vient féconder les terres qui l'entourent. Cette distinction se retrouve notamment dans les différents langages bordant la Méditerranée. En effet, Méditerranée est une entité féminine en français, désignée par son article défini « la », tout comme en grec, alors qu'elle sera masculine en arabe, en italien et en espagnol par exemple. Plus qu'une simple différence linguistique, il est possible qu'elle reflète les rapports de chaque peuple à cet espace. Ainsi, certains en eurent tiré ressources, à travers le commerce et divers échanges, tandis que d'autres la prirent d'abord comme un obstacle, à la fois protecteur et geôlier.

II.2. Terre Méditerranée

F.BRAUDEL (2002) rappelle que le mot « Méditerranée » désigne la mer, tout comme une partie des terres qui l'entourent. Il désigne aussi un grand nombre de qualités propres à cet espace et indissociables de celui-ci. Il introduit donc l'idée que toutes les études sur la Méditerranée seront complexes, emplies de sens et de représentations. On retrouve cette idée dans les écrits de l'ouvrage dirigé par Xavier GIZARD (1993), qui exposent celle-ci comme étant la combinaison d'un espace et d'un lieu. Ainsi, elle serait donc une réalité concrète, matérielle, sur laquelle planerait un voile abstrait, celui des représentations.

Lorsque l'on s'intéresse à l'analyse de la toponymie, Anne RUEL (1991) rappelle que le mot « Méditerranée » n'a pas toujours été un nom propre. En effet, ce dernier provient de l'adjectif méditerrané, qui désigne la mer au milieu des terres. Dans un premier temps donc, le mot était qualificatif d'un couple « mer-terre ». C'est ensuite que le terme « méditerranéen » émerge, afin d'englober tout ce qui est « Méditerranée ».

Certaines thèses viennent aussi souligner une construction de l'objet Méditerranée. C'est le cas de celle avancée par Thierry FABRE (2000), qui tente d'apporter une forme de subjectivité à cet espace. En effet, la Méditerranée serait une « invention » très tardive, apparue dans le courant du XVIIIe siècle. Cet ensemble construit n'aurait donc pas toujours existé. Il est cependant nécessaire de rappeler que les géographes ont depuis longtemps contribué à faire de cette mer un espace complexe, dépassant le cadre de la simple étendue d'eau, en y intégrant les caractéristiques climatiques par exemple, ou l'économie à l'image d'E.RECLUS (1975). Ainsi, ils ont peu à peu globalisé l'objet.

Néanmoins, il semble important de relativiser cette idée de construction récente. Ainsi, il est possible de penser que cet espace « neutre » puis « méditerranéen » existait et fonctionnait, sans même avoir ce qualificatif. Cet espace est en lui-même la propre justification à son nom. En effet, c'est parce qu'il avait un « fonctionnement », une identité physique et intemporelle, qu'il a généré dans les pensées cette idée d'unité. La thèse d'un espace inventé ne sera donc pas soutenue dans cet écrit. Il y sera préféré une vision plus nuancée, celle de la définition d'une Méditerranée, mouvante au fil du temps, parfois effacée, parfois au premier plan, mais toujours présente. Elle aura été incubatrice de fond, tout comme des mécaniques invisibles en surface sont pourtant responsables de l'explosion du plus magnifique des geysers.

Conclusion

A la fois mer et parents des terres qui l'entourent, la Méditerranée a bien des visages. F.BRAUDEL (1979, p155) dira d'elle qu'elle « ne peut être qu'une zone épaisse, prolongée régulièrement au-delà de ses rivages et dans toutes les directions à la fois. Au gré de nos images, elle évoquera un champ de forces, ou magnétique ou électrique, ou plus

simplement un foyer lumineux dont l'éclairage ne cesserait de se dégrader, sans que l'on puisse marquer sur une ligne dessinée une fois pour toutes le partage entre l'ombre et la lumière ». A travers sa notion d'ombre et de lumière, il introduit une idée capitale lorsque l'on souhaite travailler sur la Méditerranée. En effet, il fait ici référence à un « gradient », une « aura » méditerranéenne, qui viendrait se dégrader au fur et à mesure que l'on s'enfoncerait dans les terres, mais sans jamais peut-être, s'arrêter réellement. Il introduit ici la notion d'esthétisme, et pose les prémices d'une réflexion autour de la qualité méditerranéenne. La question des limites méditerranéennes est ancienne, centrale. A.SIEGFRIED (1943) par exemple, se demandera jusqu'où remonte cette mer ? Plus récemment, François MORICONI-EBRARD et Frédéric DINARD (2000), rappellent qu'il est bon de définir ce qui est méditerranéen. Dans leurs travaux, ils utilisent un cadre rectangulaire, centré sur la Méditerranée, qui répond aux définitions officielles⁵. Mais bien loin d'être suffisant, ce cadre « au moins » méditerranéen, est bien souvent accompagné de nombreuses autres définitions. Doit-on prendre en compte les limites climatiques ? La culture de l'olivier ? Les bassins versants ? Les villes littorales uniquement ? Cette question des limites méditerranéennes est encore aujourd'hui quasi insoluble en l'état.

⁵ ONU - Convention de Barcelone - 1975.

PARTIE III. Quelles bornes pour la Méditerranée ?

F.BRAUDEL (1979, p10) dans la préface de son ouvrage dit de cet espace : « *La Méditerranée n'est même pas une mer, c'est un « complexe de mers », et de mers encombrées d'îles, coupées de péninsules, entourées de côtes ramifiées. Sa vie est mêlée à la terre, sa poésie plus qu'à moitié rustique, ses marins sont à leurs heures paysans ; elle est la mer des oliviers et des vignes autant que celle des étroits bateaux à rames ou des navires ronds des marchands, et son histoire n'est pas plus à séparer du monde terrestre qui l'enveloppe que l'argile n'est à retirer des mains de l'artisan qui la modèle.* ». Outre la référence au Divin et à la création de l'Homme⁶ à travers l'argile, il se demande aussi quelles frontières choisir ? Il y en a autant que de points de vue ou de phénomènes étudiés. Néanmoins, à l'image du Limes romain, il semble que cette volonté, plus ou moins soutenue, d'opposer cet espace à ceux qui l'entourent a toujours existé. Plus récemment, David ABULAFIA (2004) dira d'elle qu'elle est « *un monde au sein du monde* ». Il sera donc question d'essayer d'identifier les limites les plus pertinentes à y attribuer.

III.1. Un espace cloisonné par le relief

Nombreux sont les auteurs qui se retrouvent lorsqu'il s'agit d'évoquer le relief méditerranéen. A. SIEGFRIED (1943), page vingt-quatre de son ouvrage, parle de délimitations physiques marquées, « *Un des traits les plus significatifs de la région, c'est que, de la mer, on voit partout, ou presque partout la montagne, soit surplombante, soit se dessinant à l'horizon.* ». De la même façon, Jules SION (1947) présente la Méditerranée comme une mer au milieu des montagnes. Cette idée semble donc faire consensus chez les différents auteurs ayant traité de cet espace. Ainsi, Dominique BORNE et Jacques SCHEIBLING (2002) parlent encore d'un cadre de montagnes qui délimite les hinterlands à l'intérieur des terres.

Plus qu'une simple caractéristique physique, la présence de reliefs bordant cette étendue d'eau, contribue à créer une véritable qualité paysagère. C'est pourquoi, Maximilien SORRE (1934), parle d'un « paysage » toujours limité. De plus, Paul VIDAL DE LA BLACHE et Lucien GALLOIS (1934) attribuent à cette particularité de réelles propriétés qui ont conditionné le développement des sociétés au sein de cet espace. En effet selon lui, la construction de la civilisation méditerranéenne, avec ses forces et ses faiblesses, ses rapprochements et ses oppositions, s'est effectuée sur un espace caractérisé par l'omniprésence de la montagne et de la plaine à chacune de ses extrémités. C'est cette particularité géographique qui, au moins en partie, a façonné la Méditerranée au cours du temps.

Ainsi, ces auteurs s'accordent pour désigner les montagnes comme cadre structural. Le littoral s'étendrait donc en largeur, du trait de côte à environ cent cinquante mètres d'altitude. Il semble donc difficile de ne pas prendre en compte le relief pour définir un

⁶ Dans La Genèse, Chapitre II.

espace méditerranéen. Ces entités, largement pérennes à l'échelle de temps d'une vie comme d'une civilisation, seraient donc à intégrer dans la définition de la Méditerranée.

III.2. Un espace défini par son climat et sa végétation ?

D'autres critères physiques sont souvent utilisés lorsqu'il s'agit de chercher à délimiter l'espace méditerranéen. Parmi les auteurs cités jusqu'à présent, beaucoup y intégreront des caractéristiques climatiques ou bien encore la nature de la végétation. A.SIEGFRIED (1943) dira que les pluies délimitent cet espace. J.SION (1947), bien que voyant une végétation qui se ressemble, exposera plusieurs limites. En effet, si l'on considère le climat et la sécheresse estivale, cela engloberait les Alpes méridionales, la vallée du Rhône, les Pyrénées jusqu'à l'Andorre. Mais à travers les plantes et les formations végétales - la garrigue par exemple - le botaniste y fixera une nouvelle limite. L'olivier quant à lui doit être nuancé, car il a été délocalisé. Néanmoins au naturel, la disparition de l'olivier accompagnée de celle d'autres plantes typiquement méditerranéennes, comme le cyprès ou le laurier, permet d'en établir une autre. Cette idée est soulignée par F.MORICONI-EBRARD (2003), qui rappelle que la présence de l'olivier relève d'abord de l'agriculture, tout en nuancant, car l'arbre s'adapte mal à d'autres climats. Enfin, D.BORNE et J.SCHEIBLING (2002), parlent d'un climat relativement homogène, et rappellent que le symbole de l'olivier, couplé aux différents paysages végétaux, peut aider à délimiter une zone méditerranéenne.

Conclusion

Si la limite par le relief fait consensus, la végétation et le climat, plus mouvants semblent être moins pertinents. Olivier GODARD (1975) propose d'intégrer une partie des bassins-versants qui bornent la Méditerranée, en particulier les grands fleuves. Ils sont selon l'auteur, directement reliés aux dynamiques littorales, mais il faudrait alors remonter jusqu'au Congo (RDC), au Rwanda, à l'Ouganda, en Ethiopie, et presque jusqu'à Moscou... Si cette idée est applicable, elle soulève cependant un questionnement plus profond. Les exemples comme celui-ci ne manquent pas, et les divers choix quant à la méthode de délimitation d'un espace méditerranéen non plus. La somme de l'ensemble des critères physiques comme le relief, le climat, la végétation, aiderait-elle à rendre ce découpage plus fin ou bien moins critiquable ? Rien n'en est moins sûr. D'autant plus que même le relief n'a pas partout même fonction. Ainsi, Sébastien OLIVEAU et Yoann DOIGNON (2014) rappellent que si c'est une véritable barrière au nord, qui limite le peuplement, les reliefs sont beaucoup plus vivants et perméables au sud. Il faut donc chercher d'autres critères qui, combinés, viendraient solidifier les bornes de la Méditerranée et des terres qui l'entourent.

PARTIE IV. Des identités, des frontières ?

Pour E.RECLUS (1975), il est sûr que la naissance de la civilisation occidentale est à relier à la diversité et l'importance des sociétés qui entourent la Méditerranée, comme l'Egypte, la Phénicie, etc... Même s'il existe des ressemblances entre les peuples qui bordent la Méditerranée, ces derniers ne sont pourtant pas exempts de leur lot d'antagonismes. Peut-on donc identifier une même culture, des rapports à la mer similaires, pouvant aider à circonscrire cette aire géographique ?

IV.1. Un même peuple ?

Afin de circonscrire cet espace méditerranéen, il est possible de chercher des caractéristiques communes aux sociétés le composant. S'il n'est pas question ici de faire une étude socio-culturelle de la population présente au sein des pays jouxtant la Méditerranée, il est cependant possible de mettre en lumière quelques idées unificatrices. A.SIEGFRIED (1943) parle, lui, d'unité, car les ressemblances sont plus flagrantes que les nuances, et c'est bien ces rivages qui, comme le stipule Paul VALERY (1957), ont vu naître le même Homme cultivé, pensant, artiste et scientifique. Les peuples méditerranéens sont très proches jusqu'au XIXe siècle. On observe des similitudes dans les genres de vie, les progrès matériels, les innovations... Fernand BRAUDEL (1979) rappelle que les sociétés modernes ont grandement été influencées par les anciennes dynamiques

méditerranéennes, qu'elles aient été culturelles, sociales ou économiques. Selon lui, le peuple méditerranéen a unifié la Méditerranée comme le serait une seule et même société. Puis, celui-ci s'est positionné comme un des moteurs principaux de l'évolution du monde.

IV.2. L'unité par la fonction, un lac de transit ?

A.SIEGFRIED (1943) affirme que la Méditerranée n'est pas un lac, mais une route. Comme en attestent les flux qui passent par celle-ci pour rejoindre les grands ports nordiques, elle est un espace de transit. Il justifie l'argument de l'unité par la fonction, à travers les cultures et les productions qui se ressemblent sur le pourtour méditerranéen. F.BRAUDEL (1979) a montré qu'au XVI^e siècle, la mer est en majeure partie vide, et l'occupation humaine est concentrée en quelques points et liserés. On a un vrai brassage de la population à l'intérieur des bassins occidental et oriental, mais bien moins entre eux. Cependant, observant les naufrages de bateaux se rendant à Venise à la fin du XVI^e et au début du XVII^e⁷, il montre qu'il existait bel et bien des routes côtières, donc des échanges sur le pourtour méditerranéen dans son ensemble.

La Méditerranée pourrait donc trouver comme vertu unificatrice, celle de sa fonction d'espace portant les échanges, que ce soit au grès de ses flots ou sur les bandes de terres qui l'entourent. Appuyant cette idée, Régine VANDUICK et Roger BRUNET (1995) proposent au moins quatre types d'échanges, les rivages, les hinterlands, la mer et les océans.

Conclusion

Il y a donc bien des similitudes entre les sociétés méditerranéennes, et cet espace a été un véritable foyer de diffusion d'idées, de codes sociaux et culturels et de biens, d'abord en son sein, puis vers le reste du Monde. Cependant, A.SIEGFRIED (1943) met en avant un paradoxe. S'il parle d'unité à travers le climat et les paysages, il met aussi en avant la pauvreté et la précarité de cet espace. Le terrain semble donc comme favorable à la division. Dans ce cadre de pensée, Pierre VERGES (2000) rappelle à l'aide d'une métaphore touchant à la cuisine méditerranéenne, qu'une vision unitaire fondée autour du thym et de l'olivier, est tout aussi bien remise en question par la division qu'engendrent le porc et le vin. Ainsi, à travers l'unité relative de cet ensemble méditerranéen, il est possible de déceler les gènes d'une certaine fragmentation. Edgar MORIN en 1999, dira que depuis l'Empire romain et ses terres qui entouraient la mer, il est question aujourd'hui d'une mer au milieu des terres, devenant vide et frontière. Ainsi, il est nécessaire de préciser que cette origine gréco-romaine commune est aussi devenue source de division, car cette origine culturelle a été réappropriée par l'occident au détriment de l'orient.

⁷ D'après A. TENENTI, Naufrages, Corsaires et Assurances maritimes à Venise, 1959.

PARTIE V. Un espace fragmenté ?

Selon F.MORICONI-EBRARD et F.DINARD (2000), peu de liens unissent aujourd'hui les espaces de la Méditerranée, que cela soit sur le plan religieux, linguistique, culturel et même économique. Les tensions sont souvent bien plus fortes que les échanges. Ils rappellent aussi qu'il existe des processus communs sur les rives méditerranéennes, comme l'attraction qu'elles génèrent par exemple. Mais celle-ci est hétérogène, et si l'on s'attarde sur un phénomène comme peut l'être la littoralisation par exemple, alors on découvrira en fonction des espaces, ses prémices ou une forme de saturation. En 1875, E.RECLUS (p9) disait : « *Dès leurs premières expéditions de guerre ou de commerce, les habitants des rivages orientaux de la Méditerranée devaient apprendre à distinguer les trois continents qui viennent s'y rencontrer.* ». Ainsi, l'idée de fracture au sein de cet espace est déjà introduite.

V.1. Une division terrestre majeure

Il est intéressant de se pencher sur une division que l'on pourrait qualifier « de fond » ou bien « primaire ». Jean-Pierre LOZATO GIOTART (2001) parle de la Méditerranée comme une mer d'affrontements. En ce lieu, s'entrechoquent trois plaques tectoniques majeures, les plaques africaine, arabe et eurasiatique. « Concours écologique » plutôt que « déterminisme naturel » cette configuration particulière, semble donc pouvoir se positionner comme une trame de fond, reflet des conflits et divisions à sa surface. De son côté, F.BRAUDEL (2002) expose l'idée que le 15^e méridien et le 38^e parallèle nord se croisent en Méditerranée. Cela divise la mer en quatre, et tout comme la division générée par les plaques tectoniques, celle-ci n'est pas sans effets sur l'évolution de cet espace.

V.2. Les différentes mers

Si l'on utilise communément le terme « Méditerranée » pour désigner l'étendue d'eau dans sa globalité, elle n'en est pourtant pas moins subdivisée. En premier lieu, comme le rappelle Jacques BETHMONT (2008), deux mers se font face, l'occidentale et l'orientale. De plus, chacune de ces deux entités est fragmentée en de nombreuses autres. Ainsi, on retrouve les mers d'Alboran, des Baléares et Tyrrhénienne au sein du bassin occidental, et les mers Ionienne, Adriatique et Egée dans le bassin oriental.

La mer Méditerranée se retrouve donc scalairement composée de plusieurs petites mers. Ces différences, bien que toponymiques, peuvent pourtant être rapprochées de fortes positions identitaires. Ainsi, comme le souligne Pierre VERGES (2000) page trois de son article, « *La liste des noms que prend la Méditerranée dans ces différents pays vaudrait à elle seule un volume. Le langage exprime ici un véritable éclatement où « la Mare Nostrum » n'est qu'une référence ayant perdu pratiquement toute prétention hégémonique. On peut*

alors comprendre que les habitants des différents pays qui l'entourent, refusent de gommer leurs différences et affirment leur propre identité. ». Cette idée forte se retrouve dans les propos de F.MORICONI-EBRARD (2003), où les mers parfois appropriées par les pays, séparent les peuples et leurs cultures, les catholiques, orthodoxes et musulmans par exemple.

V.3. Les fragmentations sociales, culturelles et religieuses

La mer Méditerranée est le lieu de nombreuses oppositions. Pour J.BETHEMONT (2008), elle présente, entre autres, des déséquilibres religieux, démographiques et économiques. En effet, elle oppose Nord et Sud comme richesse s'oppose à pauvreté. Le modèle familial n'y est pas similaire partout, les cultures endogames au sud et exogames au nord se confrontent. Tout comme politiquement, car l'idée occidentale de la nation reste limitée à la vieille Europe. Les langues et alphabets différents sont à l'image de la fracture qu'oppose fondamentalisme et religion vis-à-vis de laïcité et modernisme. Pour X.GIZARD (1993), la langue est le reflet des diversités et des fragmentations culturelles. On compte douze langues, sans compter les langues régionales et l'anglais. Il parle aussi d'opposition entre occidentalisme et traditionalisme, et de l'identité forte de certains espaces. Ces mouvements, parfois de rejets, mobilisent des forces qui renforcent à leur tour le mouvement d'opposition vis-à-vis de l'homogénéisation culturelle. De plus, il existe une rupture entre deux aires culturelles historiquement distinctes. Ainsi, le littoral nord chrétien s'oppose au sud islamique. Cependant, à l'est le bloc nord-est morcelé, avec l'influence de Byzance en Grèce par exemple. On y trouve aussi la Turquie où l'islam prédomine et Israël visage de la puissance de Jérusalem. Enfin, on observe au sein de ces blocs culturels de nombreuses enclaves de minorités ethniques et religieuses. Dans ce cadre de pensée, F.MORICONI-EBRARD (2003) indique qu'il existe bien une cohabitation, mais aussi une concurrence pour l'accès à la terre et à l'eau entre trois cultures, juive, chrétienne, musulmane.

Conclusion

E.MORIN (1999) dresse un constat global des antagonismes présents sur le pourtour méditerranéen. En effet, on y trouve des oppositions religieuses et nationales. L'idée occidentale de la nation va à l'encontre des idées religieuses de l'Est et du Sud. La Méditerranée est, rappelle-t-il un grand résumé de l'ensemble des oppositions à l'échelle de la planète. Gérard CHASTAGNARET et Robert ILBERT (1991, p3) diront d'ailleurs : « *Le lac intérieur est redevenu une mer, presque un cordon sanitaire* ». Comment donc délimiter cet espace ? F.BRAUDEL (2002), soumet un bilan qui viendra renforcer l'intérêt du questionnement. En effet, l'ensemble des limites, climatique, biologique, culturelle, peuvent faire débat. Et, poussé jusqu'au bout du raisonnement, ce problème viendrait à étendre les limites, de sorte que l'on pourrait alors se perdre jusqu'à des espaces qu'il serait

impertinent de qualifier de méditerranéens. Il serait alors possible d'adopter alors une démarche médiane, mais l'auteur rappelle que cela semble insuffisant pour toute étude scientifique. Mais il⁸ dira : « *Il est décisif qu'au cœur de cette unité humaine, sur un espace plus étroit qu'elle-même, joue une puissante unité physique, un climat unificateur des paysages et des genres de vie. [...] La Méditerranée de l'olivier se réduit, sans doute, à d'étroites bandes continentales, à des terres exiguës collées à la mer. Si cet espace n'est pas toute la Méditerranée de l'Histoire, il reste décisif que l'organisme méditerranéen reste rythmé en son centre, par une nappe uniforme de vie et de climat, si particulière que c'est elle seule qui désigne couramment le qualificatif de « méditerranéen ».* ». Il semble donc bien nécessaire de délimiter *a priori* cet espace, afin d'y appliquer une étude pertinente. Sans en parler directement, mais sous-entendant l'idée de « système de vie méditerranéen », F.BRAUDEL (1979) appuie déjà l'idée que des dynamiques particulières, reposant sur de multiples interactions sur cet espace sont à l'œuvre et génératrices d'une identité méditerranéenne. Dans ce cadre de pensée, il devient plus que nécessaire de venir borner cette zone d'étude. Jean-Claude HEUDIN (1996) expose l'idée que plus un espace est complexe, plus il sera empli d'informations. Cela rejoint des dires de Fernand Braudel, qui met en garde le chercheur quant aux possibilités de s'égarer bien loin de la Méditerranée. Il semblerait donc plus que nécessaire de délimiter cet espace, afin d'en rendre compte de manière efficace et d'en contrôler, au moins en partie, l'information qu'il contient.

⁸ BRAUDEL Fernand - La Méditerranée et le monde méditerranéen 1&2 - 1979.

PARTIE VI. La succession de cas ne permet pas la généralisation

Afin d'étudier un phénomène sur un espace tel que le bassin méditerranéen, il convient de se poser la question de l'échelle à choisir, tout autant que la façon de penser ce territoire. Si le bassin méditerranéen a de multiples définitions, peu d'études globales existent. En effet, on trouve de nombreux travaux locaux, sur un pays, une région, ou au mieux certains ensembles dits plus homogènes que d'autres (Arc méditerranéen – Espagne, France, Italie –, Maghreb et Machrek...). Cependant, peu de conclusions tirées de ces études sont généralisables à l'ensemble des terres entourant la Méditerranée.

VI.1. L'échelle spatiale

Dans la continuité du questionnement autour des limites de l'espace méditerranéen, il semble nécessaire de préciser le positionnement à adopter quant à la pertinence d'une échelle d'étude vis-à-vis d'une autre. En effet, E.MORIN (1999) précise qu'il est impossible de concevoir la Méditerranée sans prendre en compte les terres qui l'entourent. Elle est à la fois européenne, asiatique et africaine. Toute étude doit tenir compte de cela. A.SIEGFRIED (1943) rappelle aussi que toute recherche sur cet espace doit être intercontinentale.

Néanmoins, il semble important de rappeler que toute situation globale résulte bien souvent de la combinaison d'une somme de phénomènes locaux. En ce sens, G.WACKERMANN (2001) évoque la prise en compte des échelles intermédiaires au sein des recherches de plus larges échelles, spatiales mais aussi temporelles. H.LE BRAS (1996) formalise cette idée en rappelant que les traces anciennes du peuplement conditionnent celles d'aujourd'hui, car on observe une forte inertie des structures héritées. De plus, la population d'un espace est interdépendante avec celle d'un autre. L'étudier sans prendre en compte son contexte spatial à plus ou moins large échelle, perdrait alors de son sens.

VI.2. Une connaissance plurielle

Un pont d'or s'étend entre le questionnement sur l'échelle pertinente et celui touchant à l'information que l'on peut y recueillir. En effet, P.VERGES (2000) précise qu'il est nécessaire de rechercher une connaissance qu'il qualifie de plurielle, car elle est selon lui l'avenir de la Méditerranée. Christian TOPALOV (1999) se montre plus critique sur le sujet, et cite page trente-trois les travaux de Maurice Halbwachs⁹, « [...] *il serait peu scientifique de les désigner (les variations) sous le nom commode d'influences locales, d'en prendre prétexte pour se refuser à une étude qui porte sur le phénomène envisagé*

⁹ D'après M. Halbwachs, Les expropriations et le prix des terrains à Paris, 1909 & La classe ouvrière et les niveaux de vie, 1912.

dans tout un pays, même très complexe, et de se borner à une série de monographies, en s'enfermant dans des cadres géographiques limités. On se retirerait tout moyen d'analyser ces influences locales elles-mêmes, de les décomposer en un certain nombre de facteurs et de conditions qui, loin d'être uniques, se peuvent combiner de beaucoup de façons et se retrouver sous des formes concrètes très diverses en beaucoup d'endroits ». En ce sens, il propose d'adopter une vision multiscalaire des phénomènes étudiés, car des mécanismes locaux sont bien influencés par des dynamiques plus générales, tout autant que celles-ci résultent bien souvent des premiers.

VI.3. Atteindre l'exhaustivité en une étude et non en une somme d'études

On ne trouve que trop souvent une somme d'études sur la Méditerranée. Cependant, l'étude des sciences de la complexité nous apprend qu'il est impossible de concevoir un ensemble à partir d'une addition de cas particuliers. Ceci est souvent annoncé à l'aide de la maxime d'Aristote, aujourd'hui holistique et parfois remise en question, « le tout est plus que la somme des parties ». Ainsi, E.MORIN (1999) propose de méditerranéiser la pensée, d'adopter une pensée globale mettant en avant une identité propre à cet espace. Afin d'appuyer son raisonnement, il reprend ensuite, page quarante-cinq de son écrit, le philosophe Leibnitz, « *l'un sauve et conserve le multiple* ». En effet, alors que la Méditerranée et les terres qui l'entourent forment un système au fonctionnement complexe, l'hyperspécialisation des études nuit à la complexité de cet espace. C'est pour cela que F.MORICONI-EBRARD et Hervé GAZEL (2001) rappellent qu'il est souvent difficile d'enfermer un phénomène dans une unique échelle, et que l'ensemble des juxtapositions de remarques ne permettent pas de généraliser l'information. On peut donc penser, si l'on poursuit cette idée, que seule une étude générale peut amener à comprendre le fonctionnement de l'espace méditerranéen.

Conclusion

Pour une étude portant sur l'évolution du peuplement autour de la Méditerranée, l'échelle choisie doit donc être variable, mais aussi globalisante, tout comme la pensée adoptée. Les limites conventionnelles, étatiques, semblent trop réductrices. En effet, Hervé LE BRAS (1996) rappelle que la forme du peuplement a elle-même influencé le découpage des Etats. Il faudrait donc se dédouaner des limites « classiques ». Dans ce cadre de pensée, R.ILBERT (1991) propose de revenir à une approche méditerranéenne globale, afin de pouvoir saisir les dynamiques et phénomènes présents dans cet espace.

PARTIE VII. Le peuplement : une information complexe

Lorsque l'on travaille sur le peuplement, aucun espace ne doit être négligé, qu'il soit rural et presque dépourvu d'habitants, ou bien urbain et extrêmement dense. Cependant, de nombreux travaux ne concernent que l'urbain, bien souvent par cause de manque de données. Or, les espaces ruraux sont bien souvent, au moins en partie, à travers le phénomène d'exode rural notamment, explicatifs des formes urbaines qui émergent à travers l'Histoire. Paradoxalement, s'attarder sur la multitude de spécificités locales lorsque l'on étudie la Méditerranée à son échelle la plus large présente peu d'intérêt. On pourrait facilement s'y perdre. Cette difficulté est notamment mise en avant par Claude CHALINE (2001), qui rappelle que pour comprendre les contrastes urbains en Méditerranée, il faut tout autant prendre en compte des différences politiques, économiques, sociales, nationales, etc., que les contraintes apportées par le milieu « naturel », qui peuvent être propices au développement des sociétés ou tout le contraire. Il faut donc prendre en compte les établissements ruraux, pour lesquels l'information est bien plus difficile à obtenir. Ceci est particulièrement vrai pour une étude figée dans le temps. Mais la problématique est renforcée lorsque l'on souhaite visualiser des dynamiques sur de longues périodes. En effet, Pierre SIGNOLES (1985) dans ses écrits sur la Tunisie, souligne l'instabilité des découpages, ce qui rend impossible l'analyse des trajectoires d'évolution. Par la suite, Marc CÔTE (1988) montrera, à propos de l'Algérie, que toute évolution est difficile à prévoir, et ce même lorsque que l'on possède une grande connaissance du terrain et des dynamiques planificatrices prévues. Enfin, il faut rajouter à cela l'altération des concepts selon les pays et les auteurs, qui rend impossible la production de conclusions générales.

Sur cet espace se trouve tout cela. Il est possible d'identifier des dynamiques littorales changeantes, ainsi qu'un attrait à la mer différent à travers le temps. Les conditions de l'établissement humain sont hétérogènes en fonction des époques et définir l'objet urbain méditerranéen n'est pas aisé. Cependant, il est possible d'identifier des

points communs et des trajectoires d'évolution similaires, tendant notamment vers un concept présent presque partout autour du bassin méditerranéen aujourd'hui : la métropole.

VII.1. Les bases d'un espace particulier

Soumis à une forte pression anthropique, l'écosystème des régions littorales méditerranéennes figure aujourd'hui parmi les plus menacés de la Planète. Lorsqu'on évoque cette question, on la résume souvent à une urbanisation excessive comme en discute Jean-Pierre PAULET (2007), laquelle engendre une grande vulnérabilité des milieux littoraux, ou à une forte pression démographique dans les pays du Sud. Cependant, l'attrait qu'exercent les littoraux méditerranéens sur les sociétés est un phénomène très récent à l'aune de l'Histoire de leur peuplement. Ainsi, selon Olivier DOLLFUS (1995), il y a seulement quelques décennies, hormis quelques fonds de baies précis où prospèrent des villes multimillénaires et des points de passage vers les hinterlands contrôlés, les littoraux étaient des milieux répulsifs, délaissés, dévalorisés. Escarpés et secs, ils étaient peu propices à l'agriculture. Lorsqu'ils étaient au contraire plats et marécageux, ils étaient infestés par le paludisme. A l'aube du XIXe siècle, comme le précise Joseph COMBY (1996), les grèves étaient encore le domaine des naufragés, des moines fuyant l'agitation, des bagnes et des forçats, des exilés, voire encore des pirates et autres brigands. Ainsi, la mer a longtemps fait peur, et dans un deuxième ouvrage, J.P. PAULET (2010) observe qu'en dehors des lieux de pêche et des ports de guerre, il n'y avait que très peu de peuplement sur les littoraux. En réalité, leur attrait est relativement récent (fin XIXe siècle).

A. SIEGFRIED (1943) dresse un bilan similaire. En effet selon lui, le peuplement méditerranéen est grandement influencé par l'état des plaines bordant cet espace. Il les qualifie de dangereuses et bien souvent l'humain s'y établit sous la forme de petits bourgs fortifiés à bonne distance de la mer. Néanmoins, la vie en montagne étant difficile, il observe l'attrait des régions planes et des littoraux. Il parle notamment d'une forme de gravitation poussant les populations à descendre les pentes et s'agglutiner localement. Cependant, toujours selon A. SIEGFRIED (1943), la rareté, voire l'absence de grandes plaines dans cet espace vient différencier le développement des sociétés méditerranéennes. Ainsi, si l'on cumule le manque d'espace disponible et l'absence d'un sol riche en métaux, la Méditerranée ne pourra que suivre partiellement les grands développements économiques modernes. Les sites de production sont installés loin des ports et ils ne peuvent avoir des rendements massifs. Cela pousse donc le développement vers une économie ultra spécialisée ou vers le tourisme. De plus, l'activité agricole est aussi contrainte à une forte adaptation. L'Homme a donc dû redoubler d'efforts pour tirer profit de ce milieu et faire des choix importants quant à la localisation des lieux cultivés. Il a été bien souvent nécessaire d'entreprendre de grands travaux pour assainir les marais, développer des techniques d'irrigation particulières et créer nombre d'infrastructures comme des barrages ou des canaux. Tout cela va donc préfigurer, au moins en partie, la configuration spatiale du peuplement méditerranéen.

VII.2. Quelle(s) ville(s) méditerranéenne(s) ?

La ville méditerranéenne semble caractérisée par une proximité relative au littoral. Elle est partagée entre la nécessité de tirer profit des diverses ressources halieutiques, d'exploiter un hinterland parfois rude et de développer une structure interne amenant au moins, à défaut de prospérité, à l'équilibre. C'est sans doute en partie pour cela que l'une des caractéristiques souvent observées sur cet espace est le divorce de la ville et du port, comme l'exposent D.BORNE et J.SCHEIBLING (2002). Cette particularité est génératrice de formes urbaines littorales. De plus, si l'on considère ce que rappelle A.SIEGFRIED (1943) en soulignant l'aspect limité de l'hinterland méditerranéen, ceci amène bien souvent à un développement linéaire des villes bordant le littoral. En effet, l'espace en arrière-pays est souvent insuffisant pour voir une ville se développer derrière une façade portuaire imposante, comme on le voit à Gênes, Beyrouth ou Alger. Si l'on retrouve encore, au sein des villes, des ports de plaisances ou de petits ports commerciaux, les moyens et grands complexes industrialo-portuaires se situent en périphérie littorale des centres habités.

Si cette idée est surtout valable pour la période la plus contemporaine de la présente étude, il est nécessaire de rappeler que l'emplacement de la ville méditerranéenne a très largement été influencé par le souci d'occuper une position offrant des atouts défensifs. Ainsi, une fois ces place-fortes pérennes ancrées sur le territoire, elles ont pu commencer à échanger. Lorsque l'hinterland le permettait, ces échanges étaient aussi portés vers l'intérieur à travers des relais, en direction des montagnes. Cette armature, comme le soulignent Camille et Yves LACOSTE (2004), a par la suite été confortée ou modifiée en fonction des politiques mises en place. Soulignant toujours la qualité défensive des villes méditerranéennes, Cyril ISNART¹⁰ relate de la présence de murs d'enceinte comme d'une caractéristique commune. En effet, ces murs viennent entourer un centre ancien, lui-même souvent structuré autour d'une église ou d'une mosquée.

Il est difficile de ne point parler de l'influence de la colonisation dans l'évolution de la ville méditerranéenne. En effet, elle semble responsable, au moins en partie, de l'exportation d'un modèle urbain européen, de part et d'autre des rives de la Méditerranée. Ainsi, si les sociétés d'aujourd'hui peuvent encore être sensibles aux derniers mouvements de colonisation, il est nécessaire de rappeler que tout espace sur le pourtour méditerranéen a connu une ou plusieurs invasions au cours de son histoire, et ce depuis plus de quatre mille ans. Si l'idée ici n'est pas de dissenter sur la colonisation, quelle que soit son époque, il faut néanmoins souligner qu'elle a été un très fort vecteur de transport d'influences, de cultures et de modèles.

¹⁰ ALBERA Dionigi, CRIVELLO Maryline, TOZY Mohamed (dir.) - Dictionnaire de la Méditerranée - 2016.

VII.3. La ville méditerranéenne définie par ses trajectoires ?

L'idée d'une forme d'évolution de la ville méditerranéenne à travers le temps semble faire consensus autour de certaines dynamiques. En effet, dans sa définition du patrimoine en Méditerranée, C.ISNART¹¹ parle d'une forme d'évolution récurrente des centres historiques. En périphérie de ceux-ci, plusieurs auteurs remarquent une forme tout aussi répétée, émergeant de diverses évolutions, il s'agit de l'habitat spontané. Ainsi, selon C&Y.LACOSTE (2004), se concentrant sur les rives maghrébines, désignent la colonisation et les divers changements politiques, appuyés par une croissance parfois conséquente, comme des facteurs importants favorisant l'apparition de cette dynamique. Celle-ci est aussi observée, plus précisément sur le littoral marocain, par Mohamed BERRIANE (1995) qui la relie à une urbanisation excessive, rapide et non planifiée, notamment provoquée par la littoralisation dans un contexte de très fort accroissement démographique naturel se conjuguant à l'exode rural.

De ce phénomène urbain, émerge une autre dynamique présente sur de nombreux espaces proches de la mer, celle que l'on nomme la bétonisation des littoraux. En effet, si l'on déplore l'artificialisation des côtes françaises ou espagnoles par exemple, il faut rappeler que ce phénomène est aussi présent sur les côtes libanaises ou tunisiennes. Ainsi, les rapports MENAPOLIS¹² qui présentent l'évolution de ces territoires à partir des années 1950, rappellent qu'au Liban en 2010, 60% de la population vit sur le littoral. La trame historique du peuplement des montagnes s'est estompée progressivement, pour venir s'étaler et saturer les rives méditerranéennes. En Tunisie, on y observe plutôt des points de concentration de la population. En effet, on y trouve huit grandes agglomérations, ce qui en 2010 représente 57% de la population urbaine du pays et un tiers de sa population totale.

¹¹ *Ibidem*

¹² GAZEL Hervé, HARRE Dominique, MORICONI-EBRARD François - L'urbanisation des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), 1950-2030, Tableau de bord Liban & Tableau de bord Tunisie - 2011.

Au sein de sa définition du littoral, Coline PERRIN¹³ expose le même schéma de trajectoire de la population autour de la Méditerranée et propose une typologie des côtes Méditerranéennes. Ainsi, elle identifie cinq espaces différents :

- L'Arc méditerranéen occidental (Espagne, France, Italie), où les côtes sont saturées et riches ;
- Le Maroc, la Turquie et la Croatie, lesquels sont définis par un bétonnage rapide, planifié ou spontané ;
- L'Egypte et l'Albanie et leurs littoraux semi-désertiques ou montagneux, donc soumis à une urbanisation ponctuelle
- L'Algérie, Israël et la Palestine, qu'elle appelle littoraux « fermés » qui s'urbanisent à partir de leur propre croissance démographique
- La Grèce et la Libye, des Etats en crise, laquelle impose un frein au développement de leurs littoraux

Cette typologie, très généraliste est à nuancer. Par exemple, il est indéniable qu'on se heurte au désert en Libye ainsi qu'aux montagnes presque partout autour de la Méditerranée, donc à des hinterlands limités. Par ailleurs, les côtes turques ne sont parfois que très peu urbanisées et caractérisées par une occupation ponctuelle sur des centaines de kilomètres (Photo 1 & Photo 2). Enfin, où classe-t-on la Tunisie ? En effet, celle-ci semble difficilement classifiable. On y trouve des littoraux montagneux au nord et désertiques au sud, de longues bandes littorales urbanisées comme des portions sur lesquelles l'établissement humain y est plus ponctuel, tout comme une richesse touristique contrebalancée par de l'habitat spontané et pauvre en périphérie de nombreuses médinas.

Si une classification générale semble alors difficile, des points communs dans l'évolution des espaces urbains méditerranéens existent cependant.

¹³ ALBERA Dionigi, CRIVELLO Maryline, TOZY Mohamed (dir.) - Dictionnaire de la Méditerranée - 2016.



Photo 1 : Les côtes turques au nord de l'île de Rhodes (Rémi PASCAL, 2017)



Photo 2 : Un village turc dans les montagnes (Rémi PASCAL, 2017)

VII.4. De la Cité-Etat aux Etats des cités

Longtemps, l'occupation des terres qui entourent la mer Méditerranée a été caractérisée par la présence de grandes cités, influentes par leur taille et/ou leur rayonnement. C'est le cas avant notre ère des Cités grecques (Phocée, Sparte, Ephèse...), des comptoirs phéniciens (Tyr, Byblos, Sidon...). Puis, ce fut pendant plus de 1500 ans, la période des grandes villes rayonnantes, capitales d'Empire ou métropoles commerciales (Rome, Constantinople, Venise...). L'ensemble du bassin méditerranéen, terres comme eaux, a été structuré par ces grandes villes.

Selon Robert ILBERT (1991), on trouvait aussi des grandes villes aux carrefours de l'intérieur des terres fermes, comme Le Caire, Damas ou Alep... Mais aujourd'hui, d'autres villes sont en concurrence avec elles et, souvent issues d'une planification des Etats-nations. Ces villes nouvelles ont provoqué la disparition de la cité méditerranéenne. De plus, dans de nombreux pays bordant la Méditerranée, l'héritage des périodes coloniales bouleverse les hiérarchies urbaines. Ainsi, dans une thèse récente sur les petites et moyennes villes de Tunisie, Najet KASDALLAH (2003) montre que les Etats ont, de par leurs choix, modifié les dynamiques urbaines existant sur leur territoire. Certaines localités, au poids démographique insuffisant, se sont pourtant vues attribuer des fonctions importantes. Cette démarche interventionniste a alors eu pour conséquence de faire croître majoritairement ces villes aux dépens des autres. C'est aussi le cas en Algérie, où l'armature urbaine, comme l'expose Jean-François TROIN (2006), découle en grande partie des interventions étatiques. Globalement ce phénomène, fort entre les années 1960 et 1980, ralentit par la suite, à l'image des villes-nouvelles et stations balnéaires en France, pour faire place à la dynamique métropolitaine.

VII.5. Les métropoles en Méditerranée, « matriochkas » du peuplement ?

Cette dynamique, comme le rappelle J-F TROIN (2006), est présente partout aujourd'hui. En effet, avancée dans les pays occidentaux, en France, Espagne et Italie, elle touche aussi les pays au sud du bassin. En Tunisie par exemple, Sid-Ahmed SOUIAH (2005) souligne qu'autour de Tunis, les petites et moyennes localités rentrent progressivement en réseaux. Mais le phénomène est aussi présent dans le désert libyen, et Pierre PINTA (2006) qualifiera la ville de Sebha comme métropole du désert. La métropole semble donc aujourd'hui être l'échelon supérieur, comprenant en son sein et à travers ses réseaux, l'ensemble des objets caractérisant l'établissement humain (villages, bourgs, hameaux, villes...).

Pour étudier la localisation des populations et les différentes dynamiques liées à celle-ci, il faut être capable de comprendre la construction de l'objet métropolitain. Il sera donc choisi de décomposer le plus grand échelon de l'urbanisation qu'est la métropole pour décrire ces lieux de l'établissement humain. Car qu'est-ce qu'une grande ville si ce n'est une petite qui a grandi à travers le temps.

Pour commencer, il est donc important de préciser que la métropole est un objet scalairement composé avec trois échelons d'urbanisation distincts. Le premier se réfère à la ville politique. Celle-ci correspond à une population réunie dans une unité administrative légale. Elle constitue la brique élémentaire de la constitution du second échelon, l'agglomération. Ainsi, comme le dit F.MORICONI-EBRARD (2000), elle est le substrat, via notamment son découpage administratif, qui représente le « grain » d'inégale rugosité qui vient modifier les formes à travers le redéversement des populations urbaines sur les espaces périphériques anciennement ruraux. Mais bien plus encore que cela, la ville politique est encore aujourd'hui majoritairement le niveau d'intervention privilégié par tous les organismes politiques, d'aménagement. Autrement dit via sa gouvernance, elle se place comme interlocutrice des décideurs.

Le second échelon est l'agglomération. Celle-ci est un milieu géographique très souvent dissocié des limites administratives et sa frontière est majoritairement marquée par l'arrêt des surfaces bâties. Autrement dit, c'est la continuité du bâti qui vient définir l'agglomération morphologique. Le passage de la ville politique à l'agglomération constitue un changement d'échelle. On parle donc d'agglomération morphologique, qui s'étend sur une ou plusieurs localités. Ainsi, ce changement est accompagné par un changement de problèmes et d'enjeux. Cependant, l'agglomération vient conserver les enjeux des objets géographiques qui la constituent. Autrement dit, chaque maille aura donc ses enjeux et ses problèmes. Le développement de l'agglomération vient souvent après une saturation des densités de population au centre. On observe donc un reversement de la population vers les banlieues qui grandissent rapidement. Elle est donc absolument nécessaire pour comprendre la métropolisation. Elle représente le noyau de population qui correspond au redéploiement local de la population et des activités. Elle est donc aussi le premier échelon qui transcende les limites administratives, tout comme la métropole à une échelle supérieure. Il est important de rappeler que sa forme est différente de celle de la ville politique. L'agglomération traverse les frontières, elle s'inscrit sur le territoire et fait abstraction des limites, qu'elles soient communales, régionales, nationales ou internationales. Cependant, certaines ne viennent au contraire n'occuper qu'une petite partie de leur territoire communal, et d'autres débordent sur des territoires voisins, sans pour autant emplir totalement le leur. Une agglomération est stable, bâtie en dur et desservie par des voies de communication importantes. Elle attire et polarise des flux, et de là émerge un renforcement des centralités. Elle est aujourd'hui moins agricole, et capitalise un grand nombre de services. On la distingue par sa forme et souvent par la hauteur des bâtiments et ces hauts prix du foncier. On constate que plus une agglomération est grande, plus la compétition en son centre y est élevée.

Quand l'agglomération morphologique devient métropole, il existe un seuil où l'objet change de nature. Autrement dit, les ruptures souvent quantitatives, en nombre d'habitants par exemple, provoquent des ruptures qualitatives majeures comme l'augmentation du pouvoir politique, l'influence culturelle ou la concentration économique. Néanmoins, le passage vers la métropole se traduit aussi par un rôle prépondérant des réseaux. Ces derniers sont nécessaires pour la croissance des villes, et vont permettre aux hinterlands productifs,

deuxième condition au développement de la ville, de venir approvisionner le nouvel objet géographique. De plus, la grande agglomération pose des problèmes inhérents à son échelle spatiale. Ainsi, elle est composée d'un groupe d'unités locales denses qui n'a pas forcément d'unité politique. Les problèmes et enjeux sont donc multipliés avec ce changement d'échelle. Définir une métropole ne pourra donc pas se faire sans prendre en compte la question de changement, qui se présente comme un saut scalaire.

Même si aujourd'hui, la tendance est à la stagnation ou au mieux à une légère reprise de la croissance des villes-centres, l'agglomération étale son influence au-delà du bâti continu. Selon Edward SOJA (1996), on a donc un « tiers-espace ». La ville centre, unité administrative locale qui est caractérisée par son poids démographique élevé, son économie développée... Elle est le point originel des processus de concentration et de redesserrment. Le deuxième échelon est l'agglomération, soit un tissu urbain contigu avec différentes centralités. Enfin, on trouve une zone périurbaine, constituée d'unités locales non agglomérées. La métropole vient lier cet ensemble et met en avant une ambition de conquête, de contrôle. Elle est dynamisée par des réseaux de différentes échelles sur lesquels elle s'appuie. Ainsi définit-on la métropole et, à l'image des « matriochkas », poupées russes emboîtées les unes dans les autres, la métropole est un objet composé d'une multitude d'autres.

L'aire métropolisée est majoritairement identifiable par les réseaux et les flux, et se développe notamment grâce au phénomène de desserrement urbain. Elle est polycentrique, composée de différents noyaux plus ou moins spécialisés. L'aire métropolisée est un objet socio-économique. Elle est définissable via les données de mobilité, les flux. Il peut s'agir des mouvements de populations, souvent pendulaires, mais aussi du transit des biens, des capitaux et de l'information. En termes de polarisation, ceux-ci se verront attirés par un ou plusieurs centres. On peut donc dire que la notion d'étendue cède place à la connectivité des réseaux. De plus, l'aire métropolisée prend forme à partir des entités d'échelles inférieures qu'elle comprend. En effet, suite à un mouvement de déconcentration de la ville politique, et de la répartition de la population dans les banlieues, émerge une certaine pluricentralité. Et c'est la déconcentration de ces agglomérations qui explique la croissance de localités périurbaines et une certaine forme de concentration étendue qui donne naissance à l'aire métropolitaine. On a dès lors des territoires attractifs et d'autres qui se vident. Ces emboîtements d'échelles, rendent compte des difficultés de prendre en compte l'échelle de l'aire métropolisée. Mais on ne peut concevoir une métropole sans prendre en compte son aire d'influence, qui elle-même est partie intégrante de la définition de l'objet géographique.

Conclusion

Le pourtour méditerranéen a donc parfois été un milieu hostile. Son attrait est relativement récent et les nouveaux occupants ont dû faire preuve d'une forte capacité d'adaptation. Mais une fois que l'occupation s'est pérennisée, alors cet espace a bien été souvent surexploité. Ainsi, l'hyperplanification a rompu – au moins conceptuellement – la

domination de la « Cité méditerranéenne ». Cela a favorisé l'apparition d'une dynamique métropolitaine, qui peu à peu, a tissé sa toile en réseaux partout autour du bassin. Elle comprend aujourd'hui la quasi-totalité de l'établissement humain. D'ailleurs, si l'on observe la forme du peuplement, selon F.MORICONI-EBRARD et F.DINARD (2000) on n'observe aucune réelle rupture dans le continuum du système de peuplement. C.CHALINE (2001) souligne aussi cette idée en parlant d'une auréole de concentrations urbaines. Finalement, la tendance ira vers une multitude de villes moyennes tournées les unes vers les autres ainsi que vers leur hinterland limité respectif. Cependant, cette idée de métropolisation généralisée pose problème. Dans un travail d'enquête sur des articles et des ouvrages réalisé en 2005, F.MORICONI-EBRARD (2005) tente de les mettre en lumière. Le résultat de cette démarche tend à dresser un constat plutôt négatif. Les résultats manquent de pertinence et la définition même de la métropole, à travers son impact sur le territoire et la notion de mise en réseaux notamment, est encore très abstraite. Toute ville est dite métropole, et l'espace urbain est souvent indifférencié, donc que peut-on tirer comme informations de ces conclusions ?

Dans une étude globale sur le peuplement, il faut prendre en compte l'ensemble de l'information disponible, et venir combler au mieux le manque sur les espaces ruraux. Mais cela reste difficile, notamment sur une longue période et sur une aire géographique aussi vaste que le bassin méditerranéen. Ainsi, ce sont ces difficultés qui ont grandement conditionné la nature des outils utilisés à travers le temps pour étudier les dynamiques de la population au sein de cet espace.

PARTIE VIII. Quels outils pour étudier le peuplement/la population ?

Lena SANDERS (2001) rappelle que dans l'étude des villes, et plus généralement des lieux habités, chaque lieu possède ses caractéristiques, ses capacités d'action. Ils peuvent être émetteurs ou récepteurs et cela va surtout dépendre de leur taille, mais aussi de l'échelle considérée. Ainsi, pour être pertinente, l'analyse doit se faire dans les échelles autour de questionnements s'articulant eux-mêmes dans ces échelles. Cette idée vient donc en partie conditionner le choix des outils existants pour étudier le peuplement. De plus, c'est bien souvent la population qui est étudiée, et très souvent urbaine. Il semble cependant difficile de citer l'utilisation de tous ces outils dans toutes les études existantes. Il en existe des centaines, et il est impossible de toutes les énumérer. Certaines seront donc brièvement présentées à titre d'exemple, afin d'illustrer les idées présentées. Leur hétérogénéité et leurs conclusions diverses iront cependant renforcer les perspectives d'études dans la thèse. En effet, les différents résultats obtenus par la communauté scientifique à travers un grand nombre de travaux, parfois complémentaires ou bien antagonistes, et trop souvent valables uniquement pour des situations locales, conforteront les choix méthodologiques futurs. Ainsi, il sera question dans cette partie de dissenter sur les principaux modèles, lois et mesures couramment utilisés.

VIII.1. Critique des modèles existants

Le modèle gravitaire

Le modèle gravitaire, dans sa forme commune et présenté par Denise PUMAIN et Thérèse SAINT-JULIEN (2010), se résume en cette formule :

$$F_{ij} = k \cdot M_i \cdot M_j \cdot d_{ij}^{-a}$$

Il est très utile pour calculer des interactions théoriques entre deux points ou zones géographiques. Ici, le nombre d'interactions est proportionnel au produit des masses, et inversement proportionnel à la distance qui sépare les deux objets géographiques. Il est composé de deux paramètres constants, « k » et « a ».

Le « k » vient qualifier la relation entre flux et masses et le « a » représente la rugosité de l'espace qui sépare les deux objets. Il est primordial d'étalonner ces deux paramètres en prenant en compte la réalité et le problème que l'on souhaite traiter. Michel POULAIN (1981) rappelle une limite fondamentale à ces paramètres. En effet, ils dépendent fortement des découpages et de la taille de l'espace sur lesquels on les applique. Sur l'espace méditerranéen, justement caractérisé par une forte hétérogénéité des découpages, appliqué aux lieux de peuplement, il faudrait donc s'abstenir de prendre en compte les ruptures administratives, néanmoins on omettrait de prendre en compte par la même occasion, toutes les différences qu'elles engendrent et qui modifient plus ou moins fortement les interactions entre les objets. J-F.TROIN (1985), montre par exemple dans une étude sur l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, que malgré leur proximité, ces pays sont considérablement différents. Outre leur opposition quant à leur superficie et leurs ressources naturelles, il relève une grande hétérogénéité dans de nombreux phénomènes. Cette hétérogénéité est observable tant sur les flux économiques et humains que sur les découpages administratifs, ou bien encore sur les données démographiques dont on dispose. De plus, il est nécessaire de rappeler qu'il est difficile de faire varier « k » dans le temps lorsque l'on manque de données, comme il est le cas sur l'ensemble du bassin méditerranéen et deux cents ans d'Histoire.

Le paramètre « a » pose aussi un problème de cet ordre. En effet, s'il mesure la difficulté à franchir la distance qui sépare les deux objets, il semble difficilement généralisable à l'ensemble de l'espace méditerranéen. Est-il plus difficile aujourd'hui de traverser les Alpes ou bien la Méditerranée de Marseille à Alger ? Quand bien même la réponse à cette question serait disponible, qu'en était-il cent ans en arrière ?

La théorie des lieux centraux

C'est en 1933 que Walter CHRISTALLER (1933) propose sa théorie comme modèle afin d'expliquer la localisation des villes, à partir de leur nombre, de leur taille et de leur espacement. Celui-ci permet de mettre en lumière l'importance de la hiérarchie et son

impact sur la structuration des territoires. Ainsi, une ville sera plus ou moins importante en fonction des autres localités qui l'entourent. Plus spécifiquement, c'est à travers le potentiel apport économique (biens, services, clients...) de la ville principale vers ces dernières, qu'elle peut être qualifiée de plus ou moins importante. A cela se rajoute la prise en compte de la distance entre ces entités, car les coûts sont variables en fonction de l'éloignement au centre principal. En émettant quelques hypothèses en amont de la construction du modèle (espace isotrope, liberté des échanges, richesse homogène sur le territoire...), alors W.CRISTALLER (1933) propose différents modèles, représentant la structuration du territoire et la localisation des différentes villes. Plus généralement, selon D.PUMAIN¹⁴ en 2004, les « lieux centraux » et leurs localisations varient selon trois principes, de marché, de transport et administratif.

Mais aujourd'hui cette théorie semble moins pertinente. Le statut particulier des métropoles, l'augmentation des vitesses de déplacement et l'hyperspécialisation de certains centres, sont autant de facteurs qui viennent perturber son fonctionnement. Comme le stipulent D.PUMAIN et T.SAINT JULIEN (2010), elle reste cependant une bonne base, à intégrer dans une théorie des systèmes de villes plus générale. Enfin, la théorie des lieux centraux ne paraît que peu applicable sur le pourtour méditerranéen. En effet, cet espace est rarement isotrope et les reliefs, entre autres, en font un territoire très compartimenté.

¹⁴ [Www.hypergeo.eu/spip.php?article47](http://www.hypergeo.eu/spip.php?article47)

VIII.2. Critique des lois existantes

La loi Rang-Taille : une mesure partielle

La loi rang-taille ou dite de Zipf (1949) est un outil rendant compte d'une certaine forme de distribution de la taille des villes d'un système. D'un point de vue théorique, elle s'écrit :

$$\text{Log (population)} = a . \text{Log (rang)} + b$$

De cette équation ressort une droite où le rang correspond au classement des villes du système par rapport à leur nombre d'habitants. Le « a » représente la pente de la distribution et sa valeur est souvent proche de -1 et « b » la population de la plus grande ville du système étudié. Si la loi de Zipf est un outil assez efficace pour montrer l'état d'un système urbain à un instant « t », elle présente néanmoins des lacunes rédhibitoires à toutes études sur l'évolution du peuplement.

Une limite a été énoncée par F.MORICONI-EBRARD (1994) lors d'une étude à l'échelle planétaire et à partir d'un corpus de données exhaustif. En effet, il identifie quatre ensembles bien distincts et non pas deux comme le présente la rang-taille. Ces quatre strates, marquées par trois ruptures correspondent aux métropoles, villes, villages et établissements marginaux que très peu peuplés. On se sépare alors du modèle binaire marqué par une seule rupture entre l'urbain et le rural. Lorsqu'il se penche sur ces discontinuités, le haut de la hiérarchie se détache partout du reste de la distribution. Ainsi, l'indice de primatie est le rapport entre la population de la première ville et la seconde et est en moyenne de 5,3 au niveau mondial entre 1950 et 1990 contre une prédiction de seulement 2 pour la loi rang-taille.

La loi rang-taille ne rend donc pas compte de la plus nette des ruptures et rend donc que très partiellement compte de l'état du système haut de la hiérarchie. De manière générale, cette loi ne rend compte que partiellement de la réalité. Elle ne résiste pas aux changements d'échelles, alors que ce qu'il ressort de la distribution du peuplement humain c'est le fort impact des contextes territoriaux sur la forme de la distribution. Cela est encore plus marqué pour les métropoles, qui sont construites et définies par l'ensemble des strates territoriales, du local au global. Ainsi, on observe une perte d'information, car la métropole est dans la loi rang-taille confondue au sein des « banales » villes, alors que ce serait un objet d'une nature différente. Selon F.MORICONI-EBRARD (1993), on se retrouverait donc avec des objets hétérogènes dans une même représentation. C'est dans ce cadre de pensée qu'Amor BELHEDI (2001), à partir de ces travaux sur la loi de Zipf montre la tendance à ériger le cas particulier en norme, à prendre la première ville pour déterminer la taille des autres, alors qu'elle ne peut pas être explicative de la pente de la distribution. Mais c'est pourtant cette situation qui est caractérisée comme normale.

Une seconde limite est aussi proposée dans la préface de l'ouvrage de F.GUERIN-PACE (1993), écrite par D.PUMAIN, qui souligne une forte corrélation entre la

dynamique du système de villes et celles de leurs territoires. C'est donc pour cela qu'A.BELHEDI (1992), dans une étude sur l'urbanisation tunisienne, rappelle que l'on cherche une régularité qui ne peut être que globale. Car le système lui, est constitué de sauts par palier, et que l'illusion de régularité est introduite par la multitude de qualités propres à chaque élément du système. Déjà en 1982, D.PUMAIN (1982) en étudiant la distribution de la taille des villes à travers la loi rang-taille, rappelle que l'évolution d'un système de villes est liée à ce système lui-même. Il faudrait donc rentrer « à l'intérieur du système » pour comprendre les subtilités de sa construction. Suivant cette idée, Elfie SWERTS et D.PUMAIN (2013) souhaitent étudier la pente à partir de la loi rang-taille sur des sous-systèmes régionaux. Elles proposent de coupler l'utilisation de plusieurs outils (indice de primatie, loi de Zipf, classification ascendante hiérarchique...) pour comparer les territoires, permettant d'isoler de ce fait les dynamiques inhérentes au système global, de celles des sous-systèmes locaux.

Mais surtout, lorsque l'on cherche à étudier le bas d'une hiérarchie urbaine, il existe une troisième limite à la loi de Zipf. En effet, F.MORICONI-EBRARD (2012) rappelle que la loi rang-taille ne fonctionne que si l'on sort de la distribution tout ce qui n'est pas urbain. Elle ne renseigne aucunement sur le seuil qui viendrait catégoriser la « ville ». L'échantillon est donc tronqué par un troisième paramètre caché : le seuil, qualitatif, entre l'urbain et le rural, révélateur de nombreux phénomènes. La discontinuité est effacée au préalable au profit de la recherche d'une certaine régularité quantitative. Ainsi, la question du seuil minimum de l'urbain se pose, et dès lors, toute représentation rang-taille en devient variable, subjective et peu transposable. Ce problème est soulevé dès 1955, Carl H.MADDEN (1956) en proposant une étude sur les distributions des taux de variation de la population des villes aux Etats-Unis, eut choisi un seuil de dix mille habitants. Celui-ci à l'époque était probablement lié au manque de données sur les plus petites entités, mais existait bel et bien.

Aujourd'hui, de nombreuses études utilisant cette loi existent sur des portions du bassin méditerranéen. Mais, F.MORICONI-EBRARD (2000) rappelle que « toutes choses étant égales par ailleurs », elle ne s'ajuste très bien qu'aux espaces sous régime libéral. La loi de Zipf serait bien moins vérifiée sur des espaces très contrôlés. Donc que dire de celle-ci sur un espace autant hétérogène que la Méditerranée, avec l'ensemble de ses régimes politiques, différents aux quatre coins de la mer, et variables dans le temps ? Par exemple, Mounir REDJIMI (2000), dans sa thèse portant en partie sur l'évolution des villes algériennes, identifie quatre phases expliquant la forte densité de la trame urbaine. Une première concernant le peuplement précolonial, la deuxième correspondant à l'établissement des nouveaux centres coloniaux, une troisième avec la sédentarisation des nomades et enfin les villages socialistes, reflets d'une forte intervention étatique. Celle-ci est aussi visible sur d'autres espaces, car François BURGAT et André LARONDE (2003) soulignent le contrôle de la population libyenne par Tripoli grâce à la manne pétrolière. L'Etat libyen a une assise économique énorme et la densité de population n'y est pas assez élevée pour venir contrebalancer cette domination. De même, JF.TROIN (2006) parle du Maroc comme d'un Etat doté d'un système polycentrique avec des échelons inférieurs

fournis, mais aussi de grandes inégalités régionales. Cette structure est expliquée selon lui par la présence d'un système politique, administratif et militaire puissant « le Maghzen » et contrôlant l'ensemble du territoire. Cependant, bien que contrôlant leurs territoires, les systèmes politiques du Maroc, de la Libye et de l'Algérie sont différents, et les formes des hiérarchies au sein de ces pays le sont toutes autant.

Plus généralement et rédhibitoire pour une étude de l'évolution du peuplement méditerranéen sur le temps long, F.GUERIN-PACE (1993) rappelle qu'il faut faire attention à comment l'objet ville est défini, tout comme il faut avoir un ensemble de données homogènes. Cette critique est aussi soulevée par D.PUMAIN (2012), qui en plus d'exposer la tautologie que contient la loi rang-taille, celle qui consiste à se servir de deux variables corrélées en amont, population et rang de la ville, alors que c'est la population qui détermine le rang, met en garde l'utilisateur de la loi de Zipf.

Les lois de Gibrat et Davis

La loi parétienne, utile pour une comparaison significative des distributions dissymétriques selon D.PUMAIN et T.SAINT-JULIEN (2010), est considérée comme de résultat particulier de la loi de Gibrat¹⁵. La « loi d'effet proportionnel » de Robert GIBRAT¹⁶, proposée en 1931, sous-entend que la croissance des villes est indépendante de leurs tailles. Cependant, il a été montré que ce n'était pas forcément le cas, et que les plus grandes villes, selon D.PUMAIN et F.MORICONI-EBRARD (1997), ainsi que Fabien PAULUS (2004), faisaient de leur poids démographique un véritable moteur pour booster leur propre croissance. Bien que les hypothèses soumises par cette loi ont été identifiées comme celles se rapprochant le plus de la croissance du système de ville français, elles sont insuffisantes et présentent une limite majeure et significative. En effet, aucun élément ne peut rentrer au sein du système de villes pendant la période étudiée. Autrement dit, si le nombre de villes est similaire au début et à la fin de la période étudiée, les villes au sein de l'échantillon ne sont pas forcément les mêmes. Sur une période de plus d'un siècle, cela reviendrait donc à tirer des conclusions sur un échantillon de villes uniquement représentatif pendant au mieux quelques décennies.

De plus, dans la loi de Gibrat, le hasard est l'explication finale. Mais, on peut alors se demander si le hasard est une explication ou une non-explication ? De cette question émerge un lourd paradoxe. Ainsi, si tel est le cas, si le hasard est explicatif des phénomènes observés, alors il n'y a plus besoin de politique ni de gestion. Si le hasard est non explicatif, alors les observations à travers l'utilisation de cette loi et n'ont pas de fondements. L'argument du hasard est largement, et depuis longtemps, remis en question. Par exemple, Françoise CARRIERE et Philippe PINCHEMEL (1963), outre la question du seuil, car ils comparent l'évolution des villes de plus de vingt mille habitants sur un siècle environ (1851-1954), remarquent une relation entre la dimension d'une agglomération

¹⁵ D'après GUERIN-PACE France, *Ibidem*

¹⁶ GIBRAT Robert - Les inégalités économiques - 1931.

urbaine et sa croissance. Même constat pour John U.MARSHALL et William R.SMITH (1978), qui en 1978 observent sur les villes canadiennes une relation positive entre la taille d'une ville et sa croissance, et démentent donc certaines hypothèses du modèle de Gibrat.

Autre loi fonctionnant à travers la proportionnalité entre les villes, celle de Davis (1941). Ici, la population de la première ville est égale à la somme des deux suivantes, puis des quatre, etc... D'un point de vue théorique donc, si la première ville a un million d'habitants, alors les deuxième et troisième en ont cinq cent mille, puis les quatre suivantes respectivement deux cent cinquante mille. Mais cette loi aussi décrit très mal le haut des hiérarchies.

La loi de la métropolisation

Afin de pallier aux problèmes des lois précédentes, notamment concernant le haut des hiérarchies urbaines, F.MORICONI-EBRARD (1993) propose une loi qu'il nommera « loi de la métropolisation ». Elle montre que la taille des plus grandes villes d'un système urbain n'est pas aléatoire. En intégrant, comme dans la loi de Davis, une sensibilité aux conditions initiales, elle autorise l'idée que l'inégalité de la taille des agglomérations, sur lesquelles elle est testée, résulte d'une dynamique particulière, le principe d'allométrie¹⁷. Contrairement à la loi de Zipf, celle-ci présente une approche génétique, qui part de l'origine. Elle s'écrit sous la forme suivante :

$$P_m = 6,55 \cdot P_u^{0,815}$$

Dans cette équation, « P_m » représente la population métropolitaine, « P_u » la population urbaine et les valeurs « 6,55 » et « 0,815 » sont des constantes dont la signification pose encore question aujourd'hui. Contrairement aux modèles et lois vus précédemment, elle apporte deux solutions. En effet, c'est un modèle dynamique et pas seulement statique et elle amène une explication de la forme des hiérarchies urbaines à travers son principe d'allométrie. Cette allométrie est minorante à l'image de la valeur de l'exposant (0,815) qui est inférieur à un. La croissance de la strate métropolitaine en haut de la hiérarchie est donc reliée avec celle de la population urbaine. Cependant, cela ne veut pas dire que les métropoles ont une croissance plus lente que les autres villes, mais seulement que leur gain de population en valeur absolue est inférieur à celui de l'ensemble du reste de la hiérarchie urbaine. Ce phénomène est notamment dû, comme le rappelle F.MORICONI-EBRARD (1998), à l'apparition de nombreuses nouvelles agglomérations de plus de dix mille habitants au sein de l'échantillon utilisé.

Cette loi semble être un premier moyen de relater de la morphogénèse des métropoles à partir des dynamiques de peuplement. De plus, elle suggère une théorie : celle de l'ascendance hiérarchique.

¹⁷ REBOUR Thierry - La théorie du rachat - 2000.

Outre le pas en avant dans l'étude des hiérarchies urbaines, à travers la relation remarquable qu'il existe entre la population de la strate métropolitaine et la population totale du système urbain, cette loi amène aussi à des questionnements sur les répercussions spatiales de la croissance des systèmes urbains. En effet, il est nécessaire d'aller vers une double étude de la métropole, celle à l'échelle de sa structure interne (les échelons de la ville), mais aussi celle de l'échelle de l'ensemble du système métropolitain, car il existe une rupture de densité entre cette l'agglomération « physique » et l'aire métropolitaine. Comme le stipule la loi de métropolisation et son exposant inférieur à un, l'intérieur, soit la nappe urbaine agglomérée, croît plus lentement que l'aire métropolisée. Autrement dit, la ville est aujourd'hui présente dans un système urbain bien plus important qu'elle. Son analyse renvoie à l'analyse d'autres espaces, d'autres échelles.

Cependant cette loi présente aussi ses limites. Ainsi, la valeur de son exposant est peut-être variable en fonction du seuil de l'urbain considéré. Il est possible qu'il change selon les époques pour nombre de pays autour de la Méditerranée, surtout pour les périodes avant 1900 quand parfois les données manquent ou sont de mauvaise qualité.

VIII.3. Critique des outils existants

Les mesures de position, de ressemblances et dissemblances

Lorsque l'on étudie un ensemble de villes au sein d'un espace, il est possible de se tourner vers les outils d'analyse des localisations. Cependant, eux aussi comptent leur lot de limites rendant leur utilisation discutable.

Ainsi les mesures de dispersion, absolue comme relative, peuvent être utilisées pour travailler sur les positions des lieux vis-à-vis d'un seul et dans des semis appartenant à des zones différentes. En effet, la dispersion d'un semis de point dépend de l'étendue de la zone considérée. Il faut donc, en fonction et comme le soulignent D.PUMAIN et T.SAINT-JULIEN (2010), adapter empiriquement le type de mesure, absolue ou relative. Ces mesures semblent perdre de leur caractère sur un espace dans lequel le semis est en évolution permanente. Autrement dit, les changements, parfois brutaux, de l'état du peuplement méditerranéen, en rendent l'utilisation peu pertinente. De plus, nombre de ces mesures s'effectuent en « plaçant une grille » aux mailles homogènes sur l'espace étudié. C'est notamment le cas des mesures comme la loi de Poisson, la loi binomiale négative ou l'indice de Theil par exemple. Ces mesures ne seront pas utilisées dans notre étude, car l'information change de nature lorsque l'on change la taille des mailles ce qui contredit le but de cette étude.

Dans le corpus d'outils à disposition du géographe pour étudier l'espace, on trouve aussi tous ceux en lien avec les mesures de l'homogénéité du territoire. Ainsi, il est possible de se questionner sur le rôle des différentes discontinuités spatiales sur la structuration d'une zone étudiée. Il existe, selon D.PUMAIN et T.SAINT-JULIEN (2010), deux types principaux de mesures de l'homogénéité. Le premier traite les éléments indépendamment les uns des autres, sans prendre en compte l'influence de leur localisation, sans réel rapport à l'espace donc, et le second au contraire, s'articule autour du rapport entre les positions de ces objets. C'est aussi au sein de ce cadre pratique là, que l'on trouve les travaux se référant aux mesures de l'autocorrélation spatiale. Ainsi, on peut à travers l'étude de la proximité entre les objets géographiques, et de leurs interactions, analyser les degrés de ressemblance entre ces objets.

Si ces outils sont efficaces pour rendre compte de certains phénomènes géographiques, ils semblent cependant moins performants pour traiter du peuplement à l'échelle d'un semis de lieux habités. En effet, les unités spatiales qui constituent l'objet de recherche dans cette thèse ne sont de même nature qu'en apparence, puisqu'elles correspondent au plus petit échelon référencé par pays, mais ils appartiennent tous à des cadres nationaux différents. Or, ces cadres influencent considérablement l'organisation de ces unités spatiales à plusieurs niveaux : gabarit des unités en termes de superficie et de population, degré d'autonomie politique dans la décentralisation, système hiérarchique de l'encadrement territorial. Enfin, il semble que ces outils soient plus efficaces lorsque l'on cherche à rassembler ou séparer des objets géographiques aux profils renseignés. Ainsi, elles seraient plus pertinentes pour analyser des éléments qualifiés par plusieurs attributs (analyse

multivariée), que sur l'unique étude de leur poids démographique. C'est pourquoi des outils comme les coefficients de Moran ou Geary par exemple, ne seront pas utilisés dans cette étude.

Systèmes de villes et fonctions

La théorie des lieux centraux proposée par W.CRISTALLER (1933), reliée à une théorie économique par August LÖSCH (1940), pose les prémices d'une étude hiérarchique des lieux habités en les différenciant par leurs activités et leurs rayonnements. Arthur KOESTLER (1972) propose deux notions que sont la profondeur et l'envergure. En effet, il étudie les relations qu'il peut y avoir dans un système hiérarchique ouvert, qu'elles soient horizontales ou verticales. Autrement dit, entre des éléments d'un même niveau hiérarchique ou d'un élément supérieur à un autre et inversement. Selon F.GUERIN-PACE (1993), cette vision permet d'étoffer l'étude des hiérarchies urbaines. En effet, elle suppose un rapport entre niveaux de fonctions dans la hiérarchie et nombre de villes par niveaux. Celui-ci viendrait donc en partie, expliquer la stabilité des formes de distribution au cours du temps.

Lorsqu'il s'agit d'études dynamiques, il faut remonter au début du XXe siècle pour en trouver les premières traces. Ainsi, des villes sont étudiées, à travers la théorie économique de la ville, successivement par Werner SOMBART (1902), Arthur M.WIEMER et Homer HOYT (1939), François PERROUX (1964), et Jacques R.BOUDEVILLE (1972), qui s'attachent à étudier la croissance d'une ville et l'évolution de l'ensemble de ses activités. En 1939, Mark JEFFERSON (1939) distingue dans la croissance des villes d'une part leur solde naturel respectif et d'autre part, les flux humains induits par l'économie locale. Il met aussi en relation l'essor potentiel d'une ville avec son accessibilité, et plus généralement l'aménagement du territoire, tout autant qu'avec les évolutions sociales dont elle fait preuve au cours du temps. De surcroît, il met en avant l'évolution des rapports hiérarchiques, avec des sauts comme des chutes. Cette approche est ensuite actualisée par Pierre-Henri DERYCKE (1970), lequel relie la croissance d'une ville au processus global d'urbanisation. Dans le même temps où sa population augmente, spatialement la ville s'étend, englobant des espaces ruraux pour nourrir son économie.

De son côté, Jack P.GIBBS (1963) couple dans son étude les contextes spatial et historique en réunissant les changements territoriaux en fonction de l'évolution de la production économique. Ainsi, il relie les dynamiques d'urbanisation avec les mouvements des populations, souvent rurales, dues aux changements comme le développement des transports, et donc la hausse de l'accessibilité de la ville, mais aussi aux rendements croissants de la production. Il dresse donc à travers cela une explication quant à la concentration urbaine et l'exode rural.

Dès 1973, Brian T.ROBSON¹⁸ relie la croissance des villes anglaises aux différents cycles d'innovations successifs. Cette idée est aussi confirmée par F.GUERIN-PACE (1993) dans son étude sur près de deux siècles. Gisela CORTESI et Enrica LEMMI (1995) travaillant sur les villes moyennes italiennes, avancent que la seule étude démographique n'est pas suffisante et qu'il faut y coupler une étude fonctionnelle. Ce que Céline ROZENBLAT et Patricia CICILLE (2003) proposent dans une analyse des villes européennes. Hormis encore ici le choix d'un seuil d'habitants (vingt mille), elles utilisent les outils des statistiques multivariées pour intégrer les fonctions des villes à leur étude. Plus récemment encore, Clémentine COTTINEAU (2014) replace les spécialisations fonctionnelles au sein de l'étude des hiérarchies urbaines dans l'espace postsoviétique.

Bien que des essais locaux existent, comme celui d'A.BELHEDI (2004) sur la Tunisie, pour utiliser une telle méthode sur l'espace méditerranéen, il faudrait donc pouvoir répertorier les différentes spécialisations de tous les lieux habités à travers le temps et pouvoir suivre leurs évolutions, ce qui paraît impossible. Les études utilisant cet outil choisissent un seuil d'habitant pour caractériser leur échantillon d'étude bien, ce qui ne correspond donc plus à l'ensemble du peuplement. De plus, les espaces choisis semblent aussi, au moins, politiquement homogènes, ou l'ont été suffisamment longtemps pour être profondément marqués, ce qui ne peut être réalisé autour de la Méditerranée.

En 1992, Lena SANDERS¹⁹ introduit la synergétique. Elle propose une vision inscrite dans le temps de l'évolution des systèmes urbains. Avec cet outil, il est possible de différencier à la fois le temps long, marqué par des ruptures souvent liées au contexte historique, mais aussi les phases plus stables, expliquées par l'autoreproduction du système et la diffusion des innovations, synonymes d'une régularité sur les courts et moyens termes. Cet outil, permettant d'étoffer l'étude en prenant en compte les échelles locales et globales, reste cependant limité à l'intérieur d'un système. Or, dans un contexte spatial hétérogène, composé de systèmes nationaux ouverts sur le monde, ou bien complètement fermés, comme c'est le cas à travers le temps autour de la Méditerranée, l'outil semble perdre en pertinence. C'est par exemple le cas d'une étude sur l'espace des Balkans, dans laquelle Michel DIMOU et Alexandra SCHAFFAR (2007) montrent que la structuration urbaine peut rester relativement stable dans un contexte aux nombreux changements. Si certains auteurs comme B.T.ROBSON (1973), Allan R.PRED (1973), D.PUMAIN (1982), et F.GUERIN-PACE (1993), remarquent la formidable stabilité des systèmes et hiérarchies urbaines à travers l'Histoire dans les pays industrialisés, cela ne semble que peu représentatif des pays riverains de la Méditerranée. En effet, les Etats du pourtour méditerranéen n'ont pas seulement des profils politique, économique, religieux différents : leur existence est récente à l'échelle de l'histoire urbaine. Ainsi, la Yougoslavie, formée de parties de l'Empire ottoman et autrichien, n'est créée qu'en 1919 mais éclate en 1991. L'Italie n'est unifiée qu'en 1861, mais ses frontières n'intégreront, la Vénétie et les Etats Pontificaux que quelques années plus tard, et le Trentin qu'en 1920. La Grèce est créée en 1822, mais son territoire ne sera stabilisé qu'en 1945. La Turquie est fondée en 1923, mais

¹⁸ ROBSON Brian.T - Urban growth, an approach - 1973.

¹⁹ SANDERS Lena - Système de ville et Synergétique - 1992.

n'intègre le Sandjak d'Alexandrette (aujourd'hui : le *il* de Hatay) qu'en 1945. Or, on y trouve deux villes dont l'Histoire plurimillénaire est bien antérieure à celle des Etats auxquels elles ont appartenu : Iskenderum (Alexandrette) et Antakya (Antioche). Enfin, de nombreux Etats n'accèdent à l'indépendance ou ne sont créés qu'au milieu du XXe siècle : Israël, Liban, Syrie, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, Chypre, Malte. De ce fait, la forme des hiérarchies y est beaucoup plus fluctuante, et change en fonction des contextes, des situations politiques et autres événements historiques.

La mesure métropolitaine

Les aires démographiquement métropolisées (ADM) sont un essai pour aller plus loin à travers la connaissance du phénomène métropolitain. Il faut dissocier les faits du processus, donc révéler la dynamique majeure de la métropolisation, celle qui relève de valeurs anthropologiques profondes et pour laquelle, la dynamique des territoires est en réalité sa manifestation de surface. Il est possible pour cela d'utiliser les indicateurs démographiques, car s'ils n'en sont pas la cause ils en sont néanmoins des révélateurs.

Il n'existe aucune définition spatiale des territoires métropolisés, hormis des définitions nationales propres à chaque Etat qui ne sont donc ne sont pas utilisables pour des comparaisons internationales. C'est là un véritable paradoxe, car le phénomène est globalisant par nature. Les indicateurs homogènes sont rares à l'échelle internationale, mais la variable de population, comme le rappelle F.MORICONI-EBRARD (2001) est qualitativement riche. En effet, elle sous-tend la mobilité (mouvements pendulaires, exode rural, rurbanisation...), les activités (travail, loisirs...) et l'habitat (urbanisation, territorialisation...). Bien que différents flux servent à définir une aire métropolisée, les flux de population, soit l'attraction démographique, en est une condition nécessaire. Une aire démographiquement métropolisée est donc définie comme un groupement d'unités territoriales qui ont connu un accroissement démographique important et supérieur à la moyenne de leur pays dans une période donnée.

Elles sont calculées en six étapes clés. Dans un premier temps on doit calculer le taux de variation démographique de chaque localité au cours du temps, à plusieurs dates données. Il faut ensuite centrer ce taux par rapport à celui de l'Etat dans lequel elle est située. Par la suite, toutes les localités dont la valeur de croissance est supérieure à la moyenne nationale sont fusionnées. La méthode de regroupement se fait à partir des polygones de Voronoï, qui sont définis par un algorithme mathématique à partir des centres de peuplement. Il faut ensuite éliminer les aires de croissance ne présentant pas de continuité spatiale avec une agglomération morphologique de plus de dix mille habitants. Enfin, après la détermination des localités appartenant à une agglomération, les aires de croissance sont fusionnées avec les agglomérations morphologiques en un seul polygone.

Les aires démographiquement métropolisées représentent donc un moyen de rendre compte quantitativement de la métropolisation. Selon Hervé GAZEL et F.MORICONI-EBRARD (2001), elles représentent les objets géographiques urbains qui ont une croissance supérieure à celle du pays dans lequel elles se situent. Elles permettent de

réduire l'aspect qualitatif de l'objet géographique qu'est la métropole. Ainsi, il est possible de les traiter statistiquement, et d'observer leur taille, leur structure, leur peuplement et même leur fonctionnement interne. Aujourd'hui, on remarque que le nombre d'ADM diminue depuis trente ans. Cela est la conséquence de l'étalement. Certaines sont englobées, donc leur nombre diminue mais leur surface d'emprise augmente.

Cependant, elles présentent une limite intrinsèque à leur méthode de construction. En effet, on ne s'attarde que sur les régions qui « gagnent » des habitants et celles qui en « perdent ». Et cela peut poser des problèmes d'interprétation. Ainsi par exemple, si un centre se vide et d'autres proches gagnent des habitants, un raccourci peut être potentiellement fait : celui de penser que ce gain vient principalement de la perte de population survenue à proximité. Or, il est impossible d'en avoir la certitude. De plus, cette problématique amène à se questionner de l'utilisation de cette méthode dans le temps. S'il est possible de corréliser la visualisation des mouvements de population à celle de divers flux, aujourd'hui disponibles pour certains pays riverains de la mer Méditerranée, il est impossible de mettre en place la même méthode sur d'autres et encore moins en remontant dans le temps, car les données ne sont, ou bien très localement, pas disponibles.

Conclusion

Il existe de nombreux outils pour étudier la population et ses variations. Cependant, chaque outil semble avoir, au moins, une limite qui rend son utilisation beaucoup moins pertinente lorsque l'on cherche à travailler sur le peuplement, sur un vaste espace, et dans un temps long. En effet, l'hétérogénéité des découpages que l'on y trouve et leurs changements dans le temps viennent déjà réduire le nombre d'outils à disposition. De plus, bien que la place d'une ville au sein de la hiérarchie urbaine d'un système, influence son développement comme le rappelle D.PUMAIN et T.SAINT-JULIEN (2010), les modèles d'études des hiérarchies, à l'image de la loi rang-taille, semblent contenir trop d'exceptions et nécessite un tel paramétrage empirique que l'on ne peut que douter de leur réelle efficacité à rendre compte des phénomènes étudiés. Ainsi, F.GUERIN-PACE (1993) montre par exemple que la « loi d'effet proportionnel » de Gibrat ne rend que très partiellement compte de l'évolution du système urbain français, et que les résultats des simulations sont très discutables.

Si les outils vus précédemment ne semblent pas adaptés pour étudier l'évolution du peuplement sur le bassin méditerranéen pour une période de plus de cent ans, leur analyse permet au moins de révéler des problèmes récurrents dans les travaux sur ces questions. Zipf par exemple introduit les problèmes liés à l'échantillonnage et des différentes strates de la distribution. Mais plus globalement, la méthode utilisée changera généralement les résultats. Ainsi, selon A.SCHAFFAR (2008), le modèle est forcément contestable en fonction de la méthode et de l'échantillon considéré, dont la construction introduit trop d'arbitrages empiriques en amont de l'approche théorique. De même, Claude GRASLAND (1990) dira au sujet du modèle de potentiel proposé par John Q.STEWART et William

WARNTZ (1959), qu'il existe autant de façon de le paramétrer que de problème à analyser. Il sera bien plus, comme la majorité d'entre eux, un outil de synthèse pour faciliter la compréhension de certains phénomènes qu'un modèle à proprement parler.

Pour travailler sur le peuplement, aucune strate de la population ne peut être exclue *a priori*. Cela pose un grand nombre de problèmes, car en plus de la nécessité de l'exhaustivité de la donnée, il faut intégrer à une même étude plusieurs objets géographiques présumés de nature différente (hameaux, villages, villes, métropoles...) mais dont la définition varie en fonction des Etats. Il est cependant possible d'expérimenter un nouveau chemin. Ainsi, tout comme la « loi de la métropolisation », il est possible d'adopter une démarche « bottom-up » et non « top-down ». Il est nécessaire de partir des données (*data driven*), et non de les déduire d'une démarche partant d'un modèle préétabli (*theoretically driven*).

Il convient donc de réviser les bases de l'observation du phénomène géographique qu'est l'évolution du peuplement. Outils, théories et modèles classiques apporteront des réponses, mais qui restent incomplètes. Au contraire, en partant de l'unité géo-statistique la plus petite sans préjuger *a priori* de son caractère « rural », « urbain » ou métropolitain » il convient de reconstruire un niveau d'analyse empirique, afin de proposer de nouvelles bases plus solides à la connaissance du peuplement.

Conclusion : de la population au peuplement

Rassembler une bibliographie pertinente afin de traiter du peuplement, et pas seulement de l'urbanisation ou de la métropolisation, autour de la Méditerranée est une lourde opération. Cependant, avec l'aide de certains auteurs et de choix méthodologiques forts, il est possible de constituer un corpus d'informations, qui permet de cerner – au moins – les contours de la problématique abordée. Il est convenu aussi de rappeler que cette bibliographie ne tient pas compte des bouleversements les plus récents (Printemps Arabe, guerres au Proche-Orient...). Le recul nécessaire est parfois insuffisant pour toutes démarches prospectives. Par exemple, la guerre du Liban prouve que ce n'est que récemment que l'on mesure les lacunes que l'on possède dans l'étude des mouvements de la population. Ainsi, c'est « *l'un des pays du Monde où le système statistique de comptage de la population est le plus lacunaire* »²⁰. La situation s'est améliorée après de gros efforts du CAS (Central Administration of Statistics), mais le principal problème reste d'évaluer l'évolution de la population au XXe siècle. Le peuplement a été bouleversé par quinze ans de guerre entre 1975 et 1990, il y a donc un grand nombre de réfugiés et la population de nationaux à l'étranger est énorme. Ce constat est aussi souligné par Robert KASPARIAN, André BEAUDOIN et Sélim ABOU (1995), qui rappellent que cette guerre a provoqué des mouvements de population qui doivent être pris en compte, mais que cette masse de migrations est difficile à mesurer.

Le débat scientifique sur les limites de la Méditerranée est encore aujourd'hui très concret. Il n'y a pas de consensus, sur les limites et il en existe presque autant que d'études sur cet espace. Paul CLAVAL²¹ en 1988, tout en citant les propos de nombreux auteurs (F.BRAUDEL, J.SION, M.SORRE...), parle de la ceinture montagneuse et d'une certaine forme d'unité globale, mais de disparités locales. Quant à l'établissement humain, F.MORICONI-EBRARD (2000) vient rappeler l'opposition entre les civilisations urbaines, ici littorales, et le monde des barbares, l'arrière-pays du monde antique. Le contexte, notamment spatial, comme le rappelle A.BELHEDI (1992), a considérablement influencé la configuration spatiale du peuplement méditerranéen. Florence DEPREST (2002) appuie sur le caractère central de la Méditerranée.

Globalement, cette question des bornes de la Méditerranée n'est-elle pas « L'olivier cachant la montagne » ? En effet, il est possible de penser que les incendies par exemple délimitent, eux aussi, un espace méditerranéen. En réalité, le simple fait d'aborder cette question à titre d'exemple, va éclairer des problèmes profonds communs à toutes études sur la Méditerranée. Car si selon Régis DARQUES (2013), il existe bien des traits communs des feux méditerranéens, comme le fait qu'ils soient difficiles à maîtriser et ravageurs tant en milieu urbain que rural, l'auteur met aussi l'accent sur des problématiques bien plus globales. En effet, il met en lumière des différences notables Nord/Sud, tout comme le manque d'étude globale à l'échelle du bassin. Bassin qu'il faut là

²⁰ GAZEL Hervé, HARRE Dominique, MORICONI-EBRARD François - L'urbanisation des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), 1950-2030, Tableau de bord Liban - 2011.

²¹ CLAVAL Paul - Les géographes français et le monde méditerranéen - 1988.

aussi définir, et dont il propose sa méthode de délimitation, classique et politique, avec les Etats qui ont une façade maritime plus quelques autres, Portugal, micro-Etats où les incendies touchent aussi une même formation végétale « méditerranéenne ». Ainsi, Pauline VILAIN-CARLOTTI et Antoine DA LAGE (2013), rappellent que cette forêt est une construction sociale bien plus qu'écosystème, mise en place à travers le temps par des pratiques communes comme les feux par exemple. Mais il existe là aussi des problèmes récurrents, à savoir l'hétérogénéité des données : à l'image de la définition de la « ville », celle de « l'incendie » est aussi différente en fonction des pays.

Malgré cela, il existe des similitudes autour de la Méditerranée. Ressemblances qui peuvent aider à regrouper des objets et phénomènes sous l'identité « méditerranéenne ». Cependant, de nombreuses fractures existent aussi, et sont de natures très différentes, naturelles, culturelles, religieuses... Celles-ci se retrouvent dans les définitions, les structures et morphologies mêmes des objets habituellement utilisés pour travailler sur le peuplement. En ce sens par exemple, F.BRAUDEL (2002) stipule que l'on trouve des villages compacts plus ou moins denses et de différentes formes, et des villages diffus, de quelques habitations éparses. On a donc le premier qui représente le modèle d'organisation spatiale citadine et complexe, et le second, reflet des sociétés tribales. Mais l'opposition Nord/Sud est bien trop souvent avancée comme premier argument explicatif de nombreux phénomènes et reste à relativiser. En effet, si Françoise DUREAU (2000) parle de différents rythmes de croissance entre les deux rives, et C.CHALINE (2001) d'un potentiel de croissance différent entre celles-ci, F.MORICONI-EBRARD et F.DINARD (2000) rappellent que l'idée de menace démographique au sud ne peut être généralisée, car elle est grandement influencée par le phénomène de métropolisation. De même que le déclin des grandes villes doit être nuancé, car on y observe aussi un desserrement urbain, signe aussi du processus de métropolisation. Les villes méditerranéennes sont néanmoins, dans leur forme, différentes du Nord au Sud. L'opposition de la ville planifiée occidentale à une ville au fonctionnement plus instinctif, selon Colette VALLAT (2008), semble pertinente. Enfin, F.BRAUDEL (2002) dira, et cela fera office de conclusion, que les civilisations qui naquirent et moururent autour de la Méditerranée n'y ont pas toutes laissées la même empreinte. Il y a eu des résistances et des durées différentes par exemple, ce qui laisse trace dans cet espace, une mosaïque aux différentes couleurs, plus ou moins marquées et réparties.

A partir de cette conclusion, il convient de dire que pour comprendre la Méditerranée et les dynamiques qui la composent, il faut adopter une pensée globale et multiscalaire. Sans cette démarche, nombre de phénomènes pourraient être incompris. En effet par exemple, même pour un Etat qui a une tradition des recensements comme l'Egypte, Eric DENIS et F.MORICONI-EBRARD (1998) soulignent la difficulté d'élargir le cadre temporel pour y étudier les dynamiques de population, mais son absolue nécessité afin de révéler des phénomènes particuliers. En ce sens, lorsque Yeseren ELICIN-ARIKAN (1997) présente l'explosion démographique des villes turques et les nouvelles problématiques émergentes, il est possible de penser que seule une vision complexe permettra de comprendre ce phénomène. Ainsi, il faut voir la Méditerranée comme un

puzzle, une représentation globale, mais dans laquelle les ruptures dues à la juxtaposition des pièces sont toujours visibles, même une fois celui-ci terminé. Et bien que liées, garantissant la cohérence de l'ensemble, elles n'en restent pas moins différentes. De plus, si la proximité des pièces favorise leur ressemblance dans un puzzle, il n'en est pas de même autour de la Méditerranée bien au contraire. Pourtant, l'ensemble de ces spécificités baignent toutes sous le même ciel, d'un magnifique bleu qui lui est si caractéristique. C'est ici que l'on observe toute la complexité de cet espace. Il ne semble pas seulement s'articuler sur un plan vertical, rencontre du local et du global, mais aussi par une multitude d'interactions locales, entremêlées, complémentaires ou antagonistes, et chacune d'entre-elles s'élevant de nouveau pour alimenter un système plus important qu'elle.

Néanmoins, les outils à disposition du géographe et émanant d'une pensée globale, multiscalaire et diachronique sont rares. On a sans doute trop cherché à aller dans le sens du gigantisme, la mesure de la grande ville, mais pas assez dans l'autre direction. Comment peut-on négliger la strate rurale dans la croissance des villes, grandes et moyennes ? D'autant que l'on sait aujourd'hui, que les grands phénomènes que sont la métropolisation, la littoralisation, et de manière générale l'explosion de l'urbanisation, sont souvent rigoureusement influencés par un exode rural massif. En omettant cette strate du peuplement, on ne peut rendre compte de l'ensemble de ces phénomènes que partiellement. Ainsi, C.CHALINE (2001) rappelle que les villes méditerranéennes sont lieux de concentration des problèmes méditerranéens et le reflet des maux de plus large échelle. Connaître la ville ou la grande ville, ce n'est que connaître en partie le système auquel elle appartient. La ville méditerranéenne évolue grâce à des forces endogènes et exogènes et multiscalaires. Cependant, comprendre l'échelon urbain ne semble suffisant aujourd'hui, tant il est façonné par les dynamiques de l'ensemble des échelons inférieurs. Il faut étudier l'ensemble du peuplement, constituant dès lors, un objet homogène sans ruptures hiérarchiques et qualitatives.

A ce stade de la conclusion de cet état de l'art, il est nécessaire de mettre en lumière la différence, trop souvent mise de côté, qui existe entre le Peuplement et la Population. En effet, le peuplement est un objet en réalité peu étudié en comparaison des travaux sur la population, et sa définition ne se limite pas aux concepts (villes, métropoles, urbanisation, ruralité...) les plus souvent abordés. Dans « Les mots de la géographie »²², « *la population est l'ensemble des personnes humaines d'un lieu, d'un espace définis.* ». Il est possible de compléter cette définition. Ainsi, dans le « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés »²³ sont proposés deux aspects, la répartition de la population et la géographie de la population. La première rejoint celle du premier, car elle serait « *le caractère de la distribution de la population sur un espace* ». Cependant, elle stipule que la population est un concept récent, apparu en France après 1750 durant le siècle des Lumières. Puis, au début du XVIIIe siècle commence le règne de Napoléon Ier. Si le lien entre ces deux informations peut paraître incongru, il ne l'est, en réalité, certainement pas. En effet, avec Napoléon Ier

²² BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé - Les mots de la géographie, dictionnaire critique - 1997 - pp. 395-396.

²³ LEVY Jacques, LUSSAULT Michel - Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés - 2013 - pp. 798-800.

naît la généralisation du cadastre. Le peuple, l'ensemble d'habitants vivant sur un espace, habite des territoires désormais. Se cache derrière cela l'idée que le peuplement pourrait être la population dénuée de toutes contraintes réglementaires. La deuxième définition dit en ce sens, « *Quand elle explique, la géographie de la population est une pratique délicate, voire dangereuse.* »²⁴. La population serait donc, au contraire du peuplement, très sensible aux changements de découpages, à la variabilité des données et des définitions des objets qui la contient en général.

Le peuplement ne se rapprocherait-il pas alors de l'œkoumène ? Pas totalement non plus. Dans l'ouvrage de R.BRUNET, Robert FERRAS et Hervé THERY²⁵, il est présenté comme étant « *la partie de la Terre occupée par l'humanité [...] ayant perdu sa capacité de différenciation* ». Or, le peuplement est différenciable. Dans le second dictionnaire dirigé par Jacques LEVY et Michel LUSSAULT²⁶, la définition est quasi similaire, mais rajoute aussi la notion d'espace anthropisé. Contrairement au peuplement, l'œkoumène englobe les espaces et paysages inhabités mais modifiés par l'Homme.

Définir le peuplement, comme notion fondamentale, n'est pas aisé. Mais en faire un objet scientifique afin d'en extirper des connaissances l'est encore moins. Ceci se comprend lorsque l'on s'intéresse à ses définitions communes. En effet, il est souvent « *un simple synonyme de population* »²⁷, et peupler serait similaire à habiter. Sa définition est trop souvent utilisée pour faire un état de l'évolution de l'établissement humain sur la planète. Il aurait une valeur informative associée à l'« ancienneté » et non dépourvue d'une certaine légèreté conceptuelle. En ce sens, il serait bien plus l'outil des archéologues et des anthropologues, qui manquent parfois de sources lorsqu'ils remontent dans le temps d'un lointain passé. La définition du peuplement, présentée par exemple dans le très récent « *Dictionnaire de la Méditerranée* »²⁸, est écrite par Anna DEGIOANNI et Gwenaëlle GOUDE, qui sont des anthropologues. On pourrait donc presque observer un glissement de paradigme, le peuplement vieux, non administré et parfois peu renseigné, aurait laissé place à la population, récente, contrôlée, quantifiée... Mais le peuplement, ce n'est ni la population, ni l'urbanisation, ni une métropole ou un bourg, c'est l'ensemble de cela. En ce sens, afin de l'étudier, il est nécessaire de transcender la connaissance des objets qui le composent, souvent hiérarchisés dans les échelles, et d'aller vers une restructuration « *plane* » de la pensée, une vision sans discontinuité, une somme d'objets multiscalaires mais dont les échelles se confondent. Pour cela, et ceci est un des enjeux majeurs de cette thèse, il est primordial d'acquérir des données qui soient le plus exhaustives possible. Et ainsi pourra-t-on commencer à comprendre le peuplement autour de la Méditerranée.

²⁴ *Ibidem* - pp. 797-798.

²⁵ *Ibidem* - p179.

²⁶ *Ibidem* - pp. 323-325.

²⁷ *Ibidem* - p301.

²⁸ ALBERA Dionigi, CRIVELLO Maryline, TOZY Mohamed (dir.) - *Dictionnaire de la Méditerranée* - 2016.

CHAPITRE II. LES DONNEES SUR LE PEUPLEMENT

Lorsque l'on s'attelle à collecter des données ou travailler sur celles-ci afin d'étudier différents phénomènes inhérents à l'établissement humain, on doit au préalable connaître et donc prendre en compte, l'ensemble des problèmes présents en amont et intrinsèques à leur nature. Olivier GODARD²⁹ en 1975 rappelle que la diversité des découpages sur un même espace d'étude peut poser des problèmes de cohérence des informations, donc des données, rassemblées. François MORICONI-EBRARD³⁰ en 1994, expose aussi cette limite et la couple à la définition de l'urbain en fonction des pays, qui combinées peuvent cacher nombre de phénomènes géographiques et structuraux. Claude CHALINE³¹ quant à lui, observe en 2001 les problèmes liés à la diversité des sources et leurs définitions. « L'idée » de l'urbain, en fonction des Etats est source d'hétérogénéité dans les bases de données. F.MORICINI-EBRARD et Frédéric DINARD (2000), mettent en avant la nécessité de lisser les données avant leur utilisation et surtout leur comparaison.

Même s'il sera choisi de travailler uniquement sur les semis de points des localités, qui sont appelées « Local Administrative Unit » (LAU) ou unité locale d'ajustement en français, on ne peut ignorer l'influence de toutes les spécificités citées ci-dessus. Les cadres nationaux, seront donc conservés, afin de rappeler leur effet structurant sur le peuplement. F.MORICONI-EBRARD (1994), rappelle d'ailleurs qu'il faut avoir conscience du rôle de l'Etat qui peut contrôler statistiquement la définition de la ville, et donc par extension bien souvent l'opposition entre l'urbain et le rural. En brisant ce clivage trop souvent utilisé sans précaution comme référence à toutes les études sur les villes, en systèmes ou non, et en s'intéressant au peuplement dans son ensemble, on ramène l'ensemble des données sur un socle plus comparable, minimisant l'impact étatique.

Cette partie sera construite autour de quatre axes principaux. Dans un premier temps, il sera question de lister les bases de données existantes, leurs spécificités, mais aussi leurs limites. Par la suite, les données « e-Geopolis », produites dans le cadre de l'ANR CORPUS en 2008 et choisies pour travailler sur le peuplement seront présentées. Cette base de données permet de mettre en lumière les problèmes que l'on rencontre pour étudier l'évolution de la population dans différents Etats, notamment l'impact des découpages sur la qualité de l'information disponible. Enfin, les choix méthodologiques inhérents à la construction d'une base de données d'une large échelle géographique et permettant d'effectuer des études diachroniques seront exposés.

²⁹ GODARD Olivier - L'occupation des espaces littoraux méditerranéens - 1975.

³⁰ MORICONI-EBRARD François - Geopolis, Pour comparer les villes du monde - 1994.

³¹ CHALINE Claude - L'urbanisation et la gestion des villes dans les pays méditerranéens, Evaluation et perspectives d'un développement urbain durable - 2001.

PARTIE I. Les bases de données existantes

C'est par un « état des sources existantes » que commence habituellement une contribution scientifique. Toutefois, dans le cas présent, la bibliographie est un ensemble quasi vide : il n'existe aucune base de données méditerranéenne globale sur les LAUs. C'est pourquoi cet état de l'art, néanmoins indispensable, est abordé à ce point de l'exposé, en deuxième partie. A défaut de dresser un catalogue critique des sources existantes, il s'agit plutôt de tenter d'expliquer l'absence de sources.

La constitution d'une base de données réellement internationale et multitemporelle, sur l'ensemble du bassin méditerranéen, nécessite des arbitrages et des prises de position. Aucun chercheur ni aucune institution internationale n'y échappent. En effet, une LAU est d'abord un objet juridique, et non géographique. Ses limites, sa taille, sa forme, leur nombre et leur disposition dans la hiérarchie de l'administration territoriale sont premiers, et leurs caractéristiques géographiques secondes. Celles-ci découlent des précédents, et non l'inverse.

Pour étudier le peuplement, plusieurs types de bases de données existent donc. Qu'elles soient multilatérales ou nationales, issues d'internet ou des laboratoires scientifiques, chacune d'entre elles présente des caractéristiques particulières et répond à une problématique de recherche précise. Elles seront donc présentées et leurs limites seront exposées.

I.1. Les bases de données multilatérales institutionnelles

S'il n'existe pas de base de données méditerranéenne ou mondiale institutionnelle consacrée aux LAUs, deux alternatives doivent néanmoins être signalées.

Bien qu'ils ne cherchent pas à renseigner la population de LAUs mais de « villes », les tableaux les plus complets sont ceux des Annuaires Démographiques des Nations-Unies. En effet, dans la colonne « ville proprement dite », on trouve bien, de facto, une liste de LAUs exhaustive au-dessus de 100 000 habitants. Les tableaux présentés par Etat se contentent de publier une seule série temporelle, qui est la dernière année connue et mise à jour. La base n'est pas reliée à un Système d'Information Géographique (SIG), mais les dernières éditions, à partir de 2013 donnent aussi la superficie.

A un niveau international, mais concernant les 26 Etats d'Europe, donc seulement la rive nord, EUROSTAT propose de son côté la liste complète des LAUs, dites « LAU2 ». La cartographie est également disponible. Cependant, ici encore, la perspective multitemporelle est absente. Par ailleurs, les niveaux de découpages choisis sont très discutables et le résultat s'avère finalement hétérogène entre les pays, si bien qu'il est peu recommandable pour une étude du peuplement. EUROSTAT n'est pas responsable de cette hétérogénéité : pour d'évidentes raisons politiques, le choix du niveau appartient à chaque

Etat. Comme le rappelle F.MORICONI-EBRARD³², EUROSTAT, de même que les services statistiques de l'ONU/ESA, étant des organismes multilatéraux, aucun d'eux n'est en mesure d'imposer un arbitrage, même lorsque les données produites par les pays sont manifestement inadaptées, aberrantes, incomplètes, voire à la limite erronées. Le mieux que puissent faire les organismes multilatéraux face à ce genre de problème, c'est de signaler aux utilisateurs l'existence de problèmes visibles. Ni l'une ni l'autre de ces bases de données institutionnelles ne peuvent donc être réellement qualifiées de « bases de données internationales ». Ce sont en réalité des « bases multilatérales de données nationales ».

I.2. Les bases de données sur internet

Sur internet, la base de données mondiale la plus complète est publiée par Thomas BRINKHOFF³³. Un grand nombre de pays est renseigné de manière exhaustive, et on trouve parfois jusqu'à trois ou quatre séries temporelles. Les coordonnées géographiques ne sont pas fournies mais les LAUs sont localisables sur une carte. La base de données est complétée, enrichie et mise à jour en continu, au fur et à mesure que paraissent de nouvelles données. Les métadonnées sont toutefois absentes, posant une nouvelle fois la question des arbitrages.

L'encyclopédie collaborative Wikipedia pose de son côté des problèmes d'un autre ordre. Tout d'abord, la qualité des données est extrêmement inégale, malgré l'effort demandé aux auteurs pour citer leurs sources. Concernant les LAUs, les informations peuvent tout aussi bien être parfaitement renseignées que plus fantaisistes, selon les pays, les lieux, les dates... et les langues de référence. Ainsi, la population de très nombreuses villes peut varier du simple au triple selon que l'utilisateur consulte la page en espagnol, en français ou en anglais : le problème est ici directement celui du choix du niveau de référence de la LAU (Tableau 1).

Langue du site Wikipédia	français	italien	espagnol	allemand
Population de Barcelone (en millions)				
Ville centre	1,62 (2018)	1,62 (2018)	1,62 (2018)	1,62 (2017)
Agglomération	4,84 (2018)			3,16 (nd)
Aire métropolisée		3,24 (nd)	5,03 (2011)	4,86 (nd)

Tableau 1 : Différence de population à Barcelone en fonction des sources

³² MORICONI-EBRARD François - MENAPOLIS - 2001.

³³ www.citypopulation.de

Ensuite, si certains cercles intellectuels ont tendance à affirmer que l'esprit collaboratif représenterait une voie du salut vers la liberté de la connaissance, il faut rappeler que le système d'organisation de Wikipedia ne met nullement l'information à l'abri de l'influence de groupe de pression. Ainsi, le Census of India³⁴, qui emploie des milliers de fonctionnaires, a dédié un service entier à la mise à jour... des rubriques de Wikipedia. Les mécanismes d'organisation de l'encyclopédie font ainsi de l'Etat indien le plus gros contributeur concernant les LAUs indiennes, ce qui lui confère automatiquement la haute main sur le contrôle de l'édition. Le fait que l'Etat indien soit une véritable démocratie ne change rien au problème. En effet, de manière générale, le système démocratique ne garantit fondamentalement pas la justesse des informations. De même, dans le domaine de la recherche, le fait que la majorité des chercheurs s'accordent sur une théorie ne prouve pas scientifiquement qu'elle soit juste. L'exemple du Census of India permet de mettre en avant la limite de fiabilité de ces données. Ainsi, il peut en être de même pour de nombreux pays du monde, y compris autour de la Méditerranée, surtout qu'à cela s'ajoute les modifications « locales », de tout un chacun certes, mais multipliées par des millions de collaborateurs.

I.3. Les bases de données de chercheurs ou de laboratoires

Tout comme les bases de données internationales, géographes, historiens et économistes cherchent davantage à s'intéresser aux « villes », et non aux LAUs dans leur ensemble et donc aucunement au peuplement. C'est le cas de Paul BAIROCH, Jean BATOU et Pierre CHEVRE³⁵ en 1988, de Kingsley DAVIS³⁶ en 1969, ainsi que Ivan TUROK et Vlad MYKHENKO³⁷ en 2007.

Le premier chercheur à avoir cartographié l'ensemble du peuplement à niveau transnational est un démographe est Hervé LE BRAS³⁸, qui s'intéresse dès 1996 au peuplement de l'ensemble de l'Ouest. Son ouvrage pionnier, offrant de magnifiques cartes et analyses inédites, n'offre cependant pas de perspective historique longue. Il peut toutefois être considéré comme l'initiateur de l'idée du programme Geokhoris, dont Jean-Paul HUBERT³⁹ et F.MORICONI-EBRARD⁴⁰ ont développé dans la foulée la dimension

³⁴ www.censusindia.gov.in

³⁵ BAIROCH Paul, BATOU Jean, CHEVRE Pierre - La population des villes européennes : 800-1850 : banque de données et analyse sommaire des résultats - 1988.

³⁶ DAVIS Kingsley - World Urbanization 1950-1970 - 1969.

³⁷ TUROK Ivan, MYKHENKO Vlad - The trajectories of European cities 1960-2005 - 2007.

³⁸ LE BRAS Hervé - Le Peuplement De L'Europe - 1996.

³⁹ Directeur de recherche à l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR), membre de l'équipe de recherche e-Geopolis.

⁴⁰ Directeur de recherche au Centre National des Recherches Scientifiques (CNRS), membre du Laboratoire Interdisciplinaire des Energies de Demain, Paris 7 Diderot, membre et président de l'équipe de recherche e-Geopolis.

multitemporelle, tout en l'élargissant à l'Europe centrale. L'un des résultats, parmi d'autres, est la publication d'une étude sur la métropolisation en Méditerranée⁴¹.

La première base de données internationale de LAUs, exhaustive et multitemporelle sur la longue durée est créée et utilisée dans une thèse de doctorat, celle de Cathy CHATEL (2012). Il s'agit ici d'une Europe élargie à cinquante-deux pays, et non pas du territoire renseigné par EUROSTAT, qui ne compte que vingt-six Etats, et est parsemé d'enclaves comme la Suisse par exemple. Si la thèse traite en fait plutôt de l'urbanisation, elle n'en soulève pas moins la plupart des problèmes méthodologiques et théoriques inhérents à l'utilisation de telles bases de données pour étudier le peuplement. Pour la première fois, l'auteure aborde la question de la maille de manière systématique et exhaustive dans sa relation à la fois à l'espace et aux institutions.

I.4. Les bases de données nationales

A l'exception des recherches sur les « villes », la plupart des chercheurs se contentent d'utiliser les bases de données nationales. Parmi les bases de données institutionnelles, seules quelques-unes sont multitemporelles. Les offices statistiques d'un petit nombre de pays ont en effet publié des tableaux rétrospectifs retraçant des séries longues d'évolution de la population des LAUs de leur pays. C'est le cas autour de la Méditerranée, de l'Italie et de l'Espagne par exemple. Ainsi, si les séries sont appariées, le lien avec la cartographie est en revanche très rarement opéré. Or, l'intégration des données dans un Système d'Information Géographique (SIG) représente un travail considérable. Aujourd'hui, cette lacune tend toutefois à être comblée par la plupart des offices nationaux, qui ouvrent des portails internet dédiés à la cartographie. D'autres bases de données sont l'œuvre de chercheurs ou de groupes de chercheurs, liant des relations plus ou moins étroites avec l'office statistique du pays. C'est le cas par exemple en Egypte avec le Centre d'Etudes et de Documentation Economique, Juridiques et sociales (CEDEJ) et en France avec le programme CASSINI sur les communes de France.

Paradoxalement, le fait qu'une base de données soit produite par l'office statistique national ne garantit pas l'exhaustivité spatiale et historique. En effet, les territoires nationaux étant eux-mêmes à géométrie variable, les tableaux rétrospectifs ne concernent généralement que les LAUs couvertes par un recensement « national ». Par exemple, le premier recensement « italien », en référence à l'unité politique du pays, a été tenu le 1^{er} janvier 1862⁴². Or, à cette époque, les Etats de l'Eglise, les deux Vénéties, le Trentin et la région de Trieste-Gorizia n'en faisaient pas partie, si bien que les répertoires publiés par l'ISTAT, portant sur le territoire actuel de l'Italie, comportent des lacunes jusqu'au recensement de 1920. Par ailleurs, les premiers dénombrements sont bien antérieurs à l'unification du pays. Ils correspondent aux sources des anciens Etats italiens, comme

⁴¹ MORICONI-EBRARD François, GIRAUD Jean-Pierre (dir.) - L'urbanisation en Méditerranée de 1950 à 1995 - 2001.

⁴² Ministero d'Agricoltura, Industria e Commercio, Statistica d'Italia, Popolazione. Parte I, Censimento generale (31 dicembre 1861), 1864-1866, Torino, 497p.

celles du royaume des Deux-Siciles et de l'Empire des Habsbourg (royaume lombardo-venitien, et du Sud-Tyrol), des duchés (Toscane, Parme, Modène), du Royaume de Sardaigne et des Etats Pontificaux. Celles-ci permettent de remonter jusqu'au début du XIXe siècle avec des données exhaustives et fiables. Cependant, d'un point de vue nationaliste, l'Histoire de l'Italie commence qu'en 1861. Cet exemple permet de différencier une fois de plus la position du chercheur de celle de l'institution. Le chercheur qui fait le choix de s'en tenir aux documents officiels publiés par l'ISTAT ne peut étudier le territoire complet de l'Italie qu'à partir de 1920 et, ne peut en aucune façon remonter avant 1862.

Encore plus caractéristique des bases de données institutionnelles, est le fait que les statistiques nationales accordent peu d'importance au passé, surtout à l'échelle des LAUs. Pour l'administration, chaque recensement est une opération qui annule et remplace le précédent. Ceci s'explique par le fait que leurs résultats sont l'otage d'un concept juridique : celui de « population légale ». En France par exemple, ce concept est défini de manière suivante : *« les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal Officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par un décret chaque année. Environ trois cent cinquante textes législatifs ou réglementaires font référence à ces populations. »*⁴³. En somme, du point de vue de la Loi, peu importe les résultats chiffrés, pourvu qu'ils soient légaux. Etayant ce propos, la définition de l'INSEE ajoute d'ailleurs : *« A partir de 2008, la nouvelle méthode de recensement basée sur des enquêtes de recensement annuelles permet de calculer chaque année des populations légales actualisées. »*⁴⁴. Ainsi par exemple, fin 2009 ont été publiées les populations légales⁴⁵ qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2010. Ces populations légales sont millésimées 2007, car elles étaient calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2005 et 2009 et ramenées à une même date : celle du milieu de la période. L'égalité de traitement entre les communes est ainsi assurée. Autrement dit la « population légale » d'une commune française à un temps *t* est en réalité sa population... trois ans plus tôt. Ce type de « décalages » temporels peut entraîner des annonces déjà obsolètes dès leur publication.

La conséquence de la posture de l'administration est que les chiffres antérieurs n'ont plus de valeur légale. Devenus caducs, inutiles, ils sont abandonnés aux oubliettes de l'Histoire. De même, parce que nationales, les bases de données des instituts statistiques ne prévoient pas la comparaison internationale. Les définitions de la population urbaine, les nomenclatures et catégories nationales sont conçues pour un pays et pour un seul. On a vu que, même pour la rive nord, EUROSTAT n'est pas parvenu à harmoniser les découpages « NUTS » puis « LAU » entre les pays membres. Et quand bien même ce serait le cas, EUROSTAT n'a aucune autorité sur les pays de la rive sud.

Le projet *Geokhoris*, dans lequel s'inscrit et auquel participe notre effort de documentation a au contraire permis de redécouvrir l'existence de sources oubliées, offrant

⁴³ INSEE, « population légale », métadonnées. [Www.insee.fr/fr/metadonnees/definitions](http://www.insee.fr/fr/metadonnees/definitions)

⁴⁴ *Ibidem*

⁴⁵ [Www.insee.fr/fr/statistiques/2119892?sommaire=2119897](http://www.insee.fr/fr/statistiques/2119892?sommaire=2119897)

ainsi de manière inédite la possibilité d'ouvrir l'étude de certains pays à des dimensions historiques auparavant impensables. C'est notamment le cas de plusieurs pays d'Afrique, mais aussi d'anciens pays communistes où les sources antérieures au régime, considérées comme politiquement incorrectes, avaient été sciemment mises à l'écart, puis purement et simplement oubliées. On ne reste pas très éloignés de l'exemple italien précédent, dont les services statistiques n'ont pas pris la peine de compléter les données manquantes qui n'appartiennent pas à l'Histoire de l'Etat en tant qu'institution.

Ces remarques mettent une fois de plus l'accent sur une différence entre les bases de données conçues pour la recherche et celles d'origines institutionnelles.

Conclusion

On a donc vu que de nombreuses sources d'information existent. Cependant, on observe souvent un problème d'échelle, spatiale ou temporelle, lorsque l'on souhaite utiliser ses données pour des études diachroniques ou des comparaisons internationales. De plus, on est très souvent confronté à des problèmes de sources changeantes et d'instabilité de l'information disponible. Pour toutes ces raisons, il n'existe aujourd'hui pas de base de données à l'échelle globale du bassin méditerranéen.

Si l'on met de côté les bases de données issues d'internet, souvent peu fiables, les bases de données produites par les chercheurs et les laboratoires scientifiques sont la seule avancée possible pour travailler sur la problématique du peuplement à une échelle à la fois internationale et multitemporelle.

PARTIE II. Les données pour travailler sur le peuplement

Les bases de données des chercheurs ont l'avantage d'être issues de méthodes rigoureuses et elles sont formatées pour répondre à une ou plusieurs problématiques. C'est le cas de la base de données *Geopolis* dont cette partie sera consacrée à la présentation, soutenue par une analyse comparative des seuils statistiques urbains dans différents pays, justifiant, au moins en partie, sa conception. En effet, l'échelle de l'information sur les localités est changeante en fonction des Etats, et la base de données *Geopolis* a été conçue pour prendre en compte ces changements. Il faudra donc rentrer dans sa conception, et étudier les étapes méthodologiques de sa construction.

II.1. L'aide des corpus de données *Geopolis* et *Geokhoris*

Lorsque l'on traite des problématiques touchant au peuplement, mondiales ou bien méditerranéennes, la base de données référence, reconnue par la communauté scientifique, est « *Geopolis* ». Les données « *e-Geopolis* » ont été produites en 2008 dans le cadre du programme CORPUS de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR, 2007). C'est aujourd'hui une source d'informations de premier ordre. La base de données *Geopolis* a nécessité un grand nombre d'années pour sa conception et comprend aujourd'hui des centaines de références académiques dans le monde. De plus, différents programmes régionaux de recherche ont été développés tels que *Europolis*, *Indiapolis*, *MENapolis* et *Africapolis*. *Africapolis*⁴⁶ en particulier recouvre désormais la rive sud de la Méditerranée, et a permis de réunir des données sur l'espace concerné dans cette thèse. Le travail est réalisé en collaboration avec des partenaires universitaires ou institutionnels de divers pays. Cette base de données est donc également un outil d'aide au développement reconnu par plusieurs organismes et agences internationaux (la Banque Mondiale, les Nations Unies, l'Agence Française de Développement, l'OCDE, l'United State Agency for International Development). Elle a aussi été utilisée dans une dizaine de thèses. Dans cette partie, il sera donc question de présenter cette base de données et d'étudier sa composition.

Qu'est-ce que *Geopolis* ?

La base de données *Geopolis* correspond au croisement de deux types de sources, morphologiques et statistiques des recensements. Elle expose donc, selon Cathy CHATEL⁴⁷, des objets morpho-politiques. L'agglomération morphologique représente la définition « géographique » du fait urbain. Travailler sur cet objet permet de s'affranchir des frontières internationales, et ceci est primordial lorsque l'on a une grande diversité de découpages.

La population est un indicateur synthétique de l'évolution d'un territoire, et l'agglomération morphologique permet, à travers sa définition, de rendre compte de cette évolution avec une pertinence rarement égalée. Cet objet morpho-politique est construit par une succession d'étapes, autour d'une idée principale : l'interruption du bâti vient conditionner ses limites. L'espace bâti sera considéré comme contigu et aggloméré tant qu'il ne présente pas de « vides » de plus de 200m. Il faut rappeler que cette définition correspond à celle utilisée par l'INSEE en 1962 (unités urbaines), elle-même recommandée par l'ONU en 1978.

L'espace bâti est délimité par des images satellites, des photos aériennes, des documents cartographiques, des études par les experts locaux, des déplacements sur le terrain. *Geopolis* propose une méthode pour uniformiser la définition de l'espace urbain.

⁴⁶ CHATEL Cathy (2012), PEREZ Joan (2015), BORDAGI Julien (2015), BAWA Anissou (2017)...

⁴⁷ CHATEL Catherine - Dynamiques de peuplement et transformations institutionnelles, Une mesure de l'urbanisation en Europe de 1800 à 2010 - Mai 2013 - Présentation PowerPoint.

C'est la seule base de données qui permet de comparer l'urbanisation dans différents pays avec une information globale sur les agglomérations de plus de 10 000 habitants. Sept étapes interviennent dans la construction de la base de données. Il faudra donc, à partir des limites des unités locales et d'image satellites, identifier les espaces bâtis urbains. Ensuite, un buffer d'une zone tampon de 100m sera appliqué aux objets identifiés. Chaque buffer « en collision » avec un autre sera donc le marqueur d'une contiguïté et d'un vide inférieur à 200m entre deux espaces bâtis. Ceux-ci seront par la suite assemblés en blocs. Enfin, l'ajustement statistique sera réalisé grâce aux données des populations par unités locales.

On considère donc toutes les agglomérations qui ont plus de dix mille habitants. Cependant, les sources démographiques de chaque pays changent. Outre les dates de référencements qui ne sont pas identiques, les seuils de population minimum de l'urbain changent. En France, on considère une unité comme urbaine lorsqu'elle dépasse deux mille⁴⁸ habitants agglomérés, alors qu'en Grèce par exemple c'est dix mille⁴⁹ et cinq mille⁵⁰ en Algérie. En Espagne et Italie, le seuil de l'urbain est fonctionnel⁵¹ et dépend des emplois. Ceci peut grandement influencer la compréhension et la représentation des phénomènes touchant un territoire (Figure 1, Carte 1 & Carte 2).

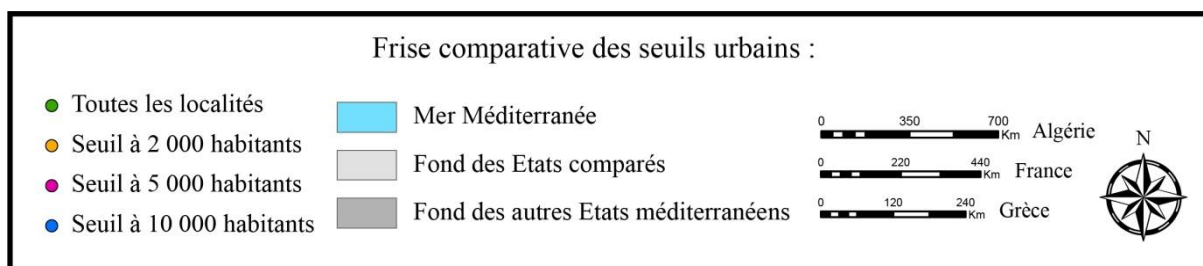


Figure 1 : Frise comparative des seuils urbains (Cartes 2 & 3)

Lorsque l'on regarde les cartes de l'évolution des semis urbains en fonction des seuils officiels, on remarque que la qualité urbaine des Etats change et, avec elle, l'information à lire et interpréter. En Algérie par exemple, quand la définition française est adoptée (2 000 habitants pour une localité urbaine), la trame urbaine ne change, à cette échelle d'observation, que très peu. Cependant, avec les deux autres seuils de l'urbain (l'officiel algérien, 5 000 habitants, et le grec, 10 000 habitants), seul un cordon situé entre le littoral méditerranéen et les reliefs d'arrière-pays (L'Atlas Saharien et la région de l'Aurès), reste urbain. Ainsi, on observe une disparition progressive des localités dans le plateau montagneux de l'Atlas, ce qui masque l'existence des dynamiques agropastorales dans ces régions, et celle des oasis au sein du désert, qui laisse penser à des zones vides, alors qu'on y trouve un véritable réseau de petites villes et de gros villages, routes à travers le Sahara. En France, le territoire est complètement recouvert de localités, même les grands reliefs (Alpes,

⁴⁸ INSEE, 1962

⁴⁹ MORICONI-EBRARD François - Geopolis, Pour comparer les villes du monde - 1994.

⁵⁰ BENDJELID Abed - Armature urbaine et population en Algérie - 2001.

⁵¹ HOUILLON Vincent, THOMSIN Laurence - Définitions du rural et de l'urbain dans quelques pays européens - 2001.

Pyrénées) et le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. Seuls les marais camarguais paraissent, à cette échelle, dépourvus de localités. Lorsque l'on adopte le seuil de l'urbain officiel (2 000 habitants), on observe l'apparition de la « diagonale du vide⁵² ». Le choc visuel se situe lors de la transition entre le seuil algérien et grec. En effet, si le premier laisse place à une baisse de la densité des localités dans les territoires normalement très urbains avec définition officielle française, le second est beaucoup plus radical. Seules, les grandes agglomérations et leurs périphéries apparaissent encore. De plus, les espaces frontaliers et les littoraux, hormis près de la mer Méditerranée, ne présentent que peu de localités urbaines. Enfin, en Grèce où le seuil de l'urbain est le plus élevé, l'observation des différents changements révèle plusieurs phénomènes. Ainsi, quand le seuil français est appliqué au territoire grec, la trame des localités couvre une grande partie du territoire à l'exception des reliefs et des zones très sèches. Les littoraux sont globalement urbains et deux pôles se dégagent, Athènes et Salonique. Lors du passage au seuil algérien, la densité de la précédente trame des localités urbaines baisse, les deux villes les plus peuplées subsistent. Néanmoins dans les îles, seuls les chefs-lieux des nômes sont encore visibles (Rhodes, Chios, Crète...). Le passage au seuil officiel laisse présumer d'un choix politique, car, avec cette définition les localités urbaines sont principalement les capitales politiques des différentes grandes régions géographiques (Egée, Dodécannèse, Péloponnèse...). Choix qui s'est d'ailleurs traduit récemment, car l'Etat grec a mis en place des réformes⁵³ visant à diminuer le nombre de mailles administratives composant leur territoire, et ainsi regrouper la gestion des localités autour de grands pôles urbains dominants.

Si visuellement le choix du seuil de l'urbain peut modifier la perception que l'on a des territoires, il est aussi possible d'observer statistiquement ces changements (Tableau 2 & Tableau 3).

Etats	Localités en 2010	Nombre de localités avec un seuil à 2000 habitants (2010)	Nombre de localités avec un seuil à 5000 habitants (2010)	Nombre de localités avec un seuil à 10000 habitants (2010)
Algérie	5191	2027	1001	531
France	36571	5012	1960	896
Grèce	6119	570	261	151

Tableau 2 : Seuils et nombre de localités en France, Algérie et Grèce en 2010

L'Algérie possède selon sa définition 1001 localités urbaines. Fait intéressant, si l'on double la population nécessaire pour rentrer dans la catégorie urbaine, donc que l'on applique le seuil grec, le nombre de localités chute quasi de moitié. Au contraire, si l'on applique le seuil français, qui est approximativement moitié moindre du seuil algérien, alors le nombre de localités est multiplié par deux. La France et la Grèce ont des

⁵² Longue diagonale orientée sud/ouest – nord/est. Aujourd'hui, parfois remise en question, son utilisation dans les textes permet majoritairement de parler des espaces très ruraux et souvent enclavés des régions concernées.

⁵³ Les réformes « Capodistrias » en 1997 et « Kallikratis » en 2010.

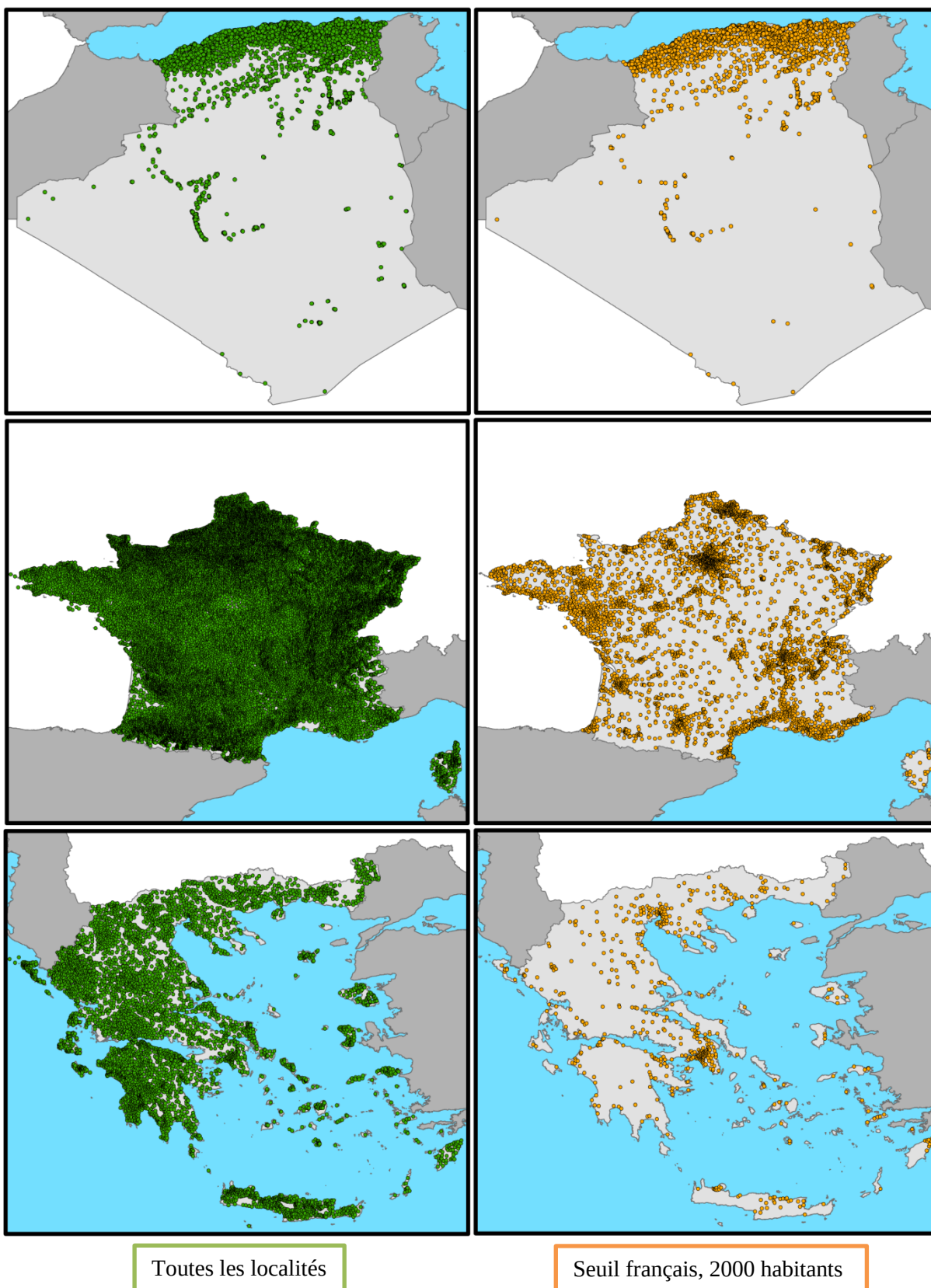
dynamiques quasi similaires, puisque même ayant un nombre total de localités très éloigné en 2010 (36 571 en France, 6 119 en Grèce), on peut observer à travers le choix du seuil français dans ces deux pays, une baisse significative du nombre de localités urbaines, et par la suite des baisses progressives lors du passage aux seuils grec et algérien.

Etats	Seuils	Pourcentages (%)	Différences en valeurs absolues	Ecart entre les seuils nationaux et ceux des autres Etats
Algérie	2000	39,0	3164	(+ 1026)
	5000	19,3	4190	
	10000	10,2	4660	(- 470)
France	2000	13,7	31559	
	5000	5,4	34611	(- 3052)
	10000	2,5	35675	(- 4116)
Grèce	2000	9,3	5549	(+ 419)
	5000	4,3	5858	(+ 110)
	10000	2,5	5968	

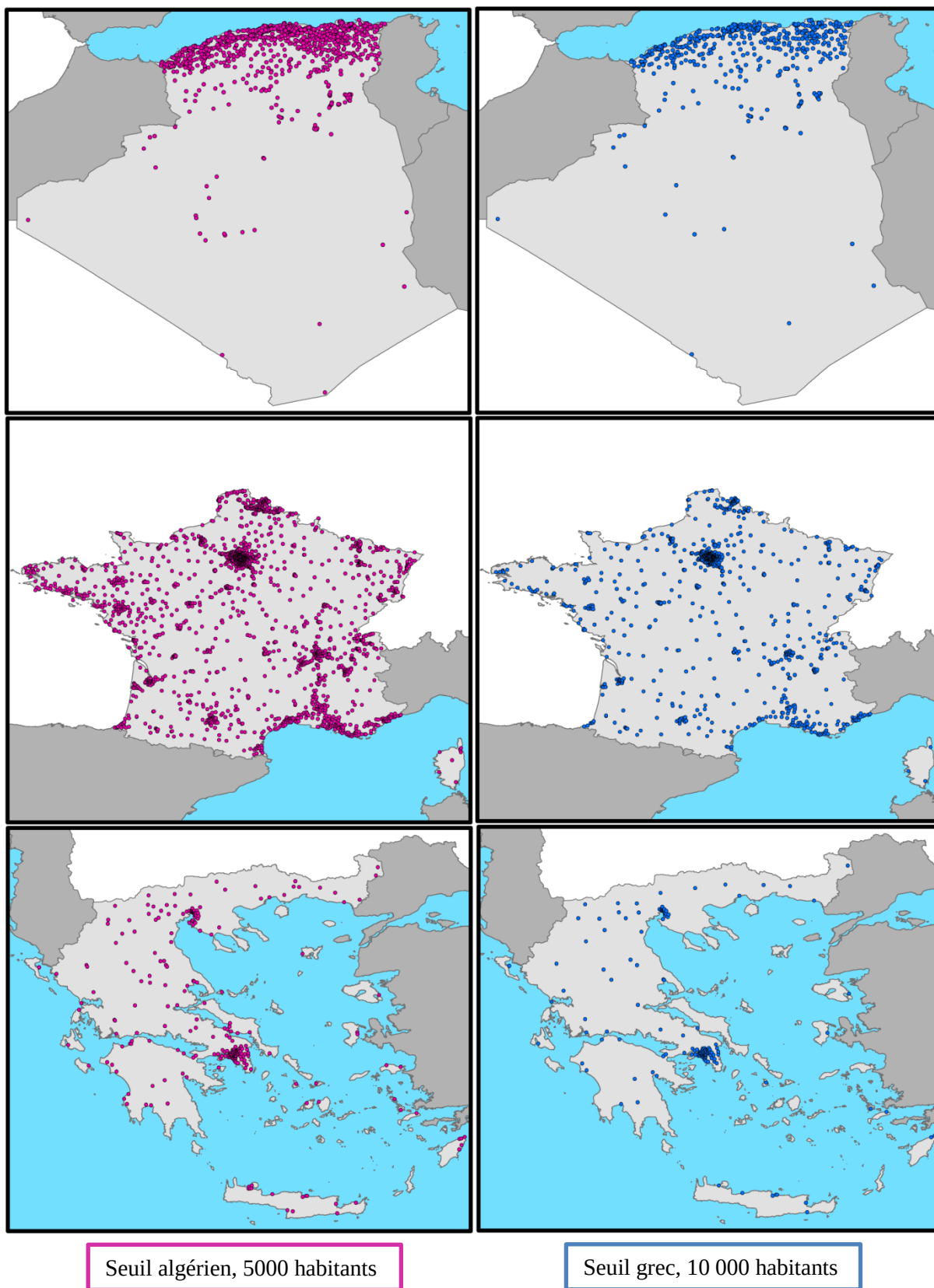
Tableau 3 : Détails au sein des Etats et comparaisons

Le rapport de proportionnalité en Algérie s’observe à travers les pourcentages lors des transitions de seuils. Ainsi, de près de 40% pour le seuil de 2 000 habitants, on passe à près de 20% pour 5 000 habitants et à peine plus de 10% pour 10 000 habitants. Les profils grec et français se ressemblent, comprenant même un pourcentage égal avec le plus haut seuil, 2,5%. C’est en valeur absolue que les écarts ont un impact significatif sur la perception que l’on peut avoir de ces territoires. En effet, en Algérie si l’on adopte le seuil français, plus de 1 000 localités viennent renforcer la trame urbaine du pays. A contrario, avec la définition grecque, seulement 470 objets passent sous le seuil de l’urbain. Cette différence provient des nombreux efforts étatiques mis en place, post période coloniale, pour construire un territoire structuré, autour de pôles principaux et villes relais. La France avec ses nombreuses communes peu peuplées, est fortement marquée lors des changements de seuils. Ainsi, en adoptant celui de 10 000 habitants, elle perd 4 116 communes considérées comme urbaines avec sa définition nationale (2 000 habitants). Avec un tel seuil, uniquement moins de 2,5% de ses localités sont considérées comme telles. Enfin en Grèce, le changement le plus significatif s’opère en choisissant la définition française, puisque le nombre de communes urbaines est presque multiplié par quatre. La trame urbaine du pays se retrouve donc renforcée, et l’impression de « vide » est grandement atténuée.

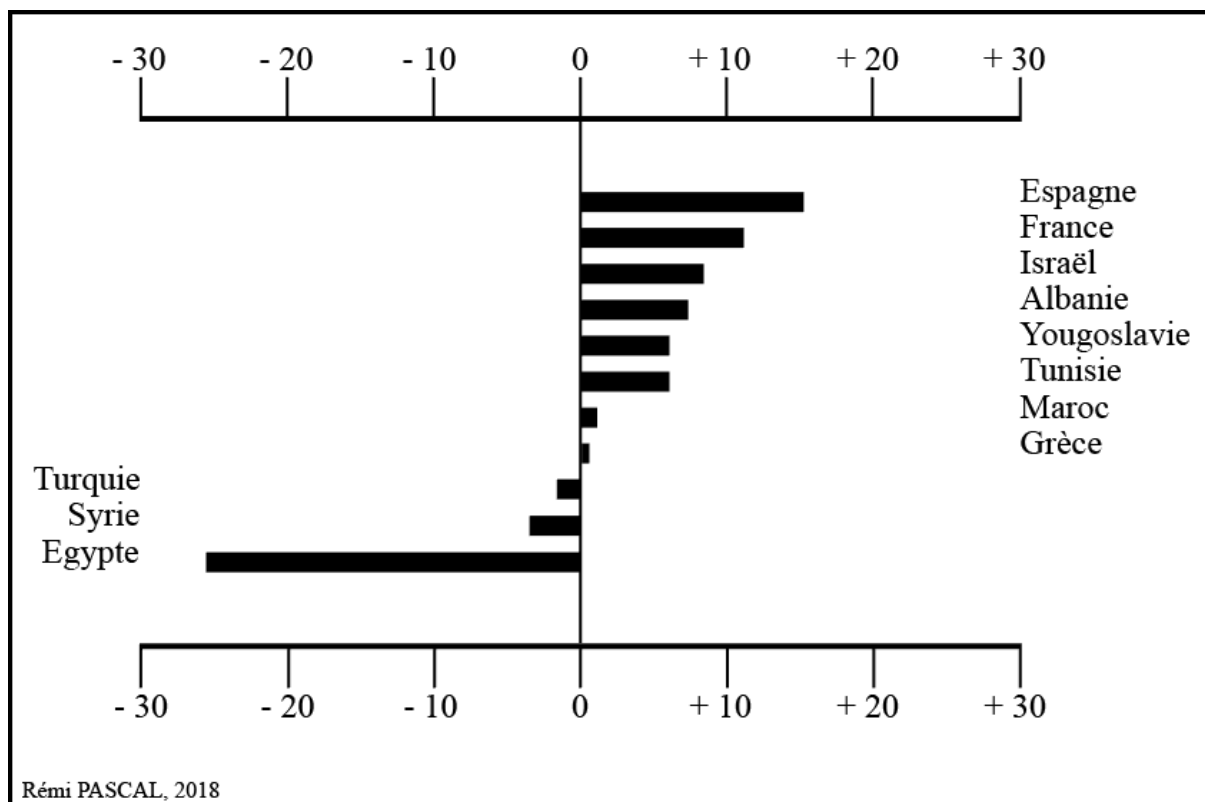
Cet exemple montre donc l’intérêt de ramener toutes les unités urbaines à une seule définition, car sans cela, les phénomènes évolutifs en fonction des seuils choisis, sont difficilement comparables. Mais malgré cela, il est toujours nécessaire de confronter celle-ci aux données propres à chaque pays. Pour le calcul du taux d’urbanisation par exemple, il existe un réel écart de résultat en fonction des définitions (voir figure 4).



Carte 1 : Localités et seuil français (données Geokhoris, 2010)



Carte 2 : Seuils algérien et grec (données Geokhoris 2010)



Graphique 1 : Ecarts de valeur des taux d'urbanisation entre la définition Geopolis et les définitions nationales

Ce graphique (Graphique 1) présente la différence des taux d'urbanisation entre la définition *Geopolis*⁵⁴ et la définition officielle de certains Etats du pourtour méditerranéen. En cas de valeur négative (à gauche) cela signifie que les taux sont, avec la définition *Geopolis*, supérieurs à ceux obtenus avec la définition officielle. Pour les valeurs positives (à droite), les taux sont inférieurs. Par exemple, pour la France et son seuil de 2 000 habitants, l'écart est de 11%, contrairement à la Grèce, au seuil de 10 000 habitants, identique à celui défini dans *Geopolis*. En Egypte, le seuil de l'urbain n'est pas statistique. L'Etat égyptien alloue le statut de « ville » à certaines localités sur des bases politiques, sans prendre en compte leur nombre d'habitants, ce qui justifie l'écart considérable, près de 26%, entre les deux définitions.

II.2. La structure de Geopolis

La base de données *Geopolis* est composée de plusieurs corpus, qui, réunis, forment aujourd'hui un outil quasi exhaustif pour étudier le peuplement. Il s'agira donc ici de présenter ceux-ci, ainsi que d'expliquer l'ensemble des opérations qui en font une base de données exhaustive.

⁵⁴ MORICONI-EBRARD François - *Geopolis, Pour comparer les villes du monde* - 1994.

Le corpus statistique *Geokhoris*

Ce premier corpus comprend des « objets légaux de l'administration territoriale » : il s'agit de la partie qui sera utilisée dans cette thèse : *Geokhoris*. Il relate d'objets ayant une réalité politique, comme la commune, la province ou encore la région... Parmi eux, il est opéré une sélection des découpages les plus fins, celui des LAUs. Chaque LAU est enregistrée et représentée par son nom, des coordonnées géographiques, son statut, sa fonction dans le système territorial (chef-lieu, etc...), sa population, sa superficie, etc... Un maximum d'informations pertinentes sera mis à disposition afin de pouvoir différencier, caractériser et travailler sur l'objet, indépendamment du reste ou à travers une mise en réseau. Les informations disponibles renvoient à des fonds documentaires publics, dont l'accessibilité est différente en fonction des pays et des époques. Globalement, cette difficulté est plus régulièrement rencontrée lorsqu'il s'agit de données démographiques antérieures au milieu du XIXe siècle. Certaines sources sont publiées dans différents formats, d'autres ne sont consultables que dans les organismes qui les produisent et certaines sont difficilement accessibles en fonction de leur importance stratégique et/ou des politiques de chaque Etat. Néanmoins, il faut noter que ces sources primaires sont vérifiables et constituent une base de connaissance fiable, pouvant garantir et accompagner la démarche scientifique.

Le corpus *Geokhoris* est un ensemble de fichiers nationaux nommés « *****_base ». Les deux premiers caractères correspondent à la région du globe et les trois suivants au code du pays. Ainsi, une base de données exhaustive pour traiter de l'ensemble du bassin méditerranéen sera constituée de fichiers ayant comme premières lettres « AR » pour pays arabes, « EU » pour l'Europe et « AS » pour l'Asie. Le code pays correspond quant à lui à la norme internationale « 3166-1 Alpha3 » dite ISO3. Elle sert de référence pour différents organismes, depuis les institutions internationales jusqu'au Comité International Olympique et la liste est disponible sur divers sites internet. Ainsi, le code *Geokhoris* de la France sera EUFRA, celui de la Tunisie ARTUN et celui de la Turquie ASTUR.

Afin de créer ces fichiers « *****_base », toute une chaîne de traitement est mise en place. En effet, ils sont le résultat de différents croisements et traitements. La première étape est la vérification et l'étude des fichiers sources. Ceux-ci sont stockés sous des formats divers, comme des documents originaux papier, photos, scans, ou photographies (GIF, JPG). Il y a aussi des fichiers PDF, doc, tableurs (XLS), ainsi que des documents issus de traitements SIG... Ces fichiers sources sont nécessaires à la fabrication du second type de fichier, les « _infra ». En effet, ils ont pour fonction de gérer les premiers problèmes liés aux découpages hétérogènes en fonction des sources. Autrement dit, ils gèrent les problèmes primaires dus aux différentes configurations et méthodes de découpage des territoires de la zone d'étude. Ces problèmes sont récurrents quand il s'agit d'agrèger des entités, ou de créer de nouveaux découpages, d'étudier des objets qui ont changé de nom à travers l'histoire ou encore tout problème de codage engendré par le rassemblement de données sur un même objet renseigné par des sources différentes. Sont homogénéisés en particulier des problèmes issus de la diversité des découpages et des sources, des changements historiques, d'encodage de la langue, etc.

Le fichier « _base » dérive du précédent. Celui-ci est constitué de cent trente-trois champs, eux-mêmes regroupés en onze rubriques. En premier lieu, on y trouve les « codes des entités administratives de rattachement ». Bien que la base *Geokhoris* n'ait pas pour vocation d'être un répertoire administratif, ils restituent un inventaire précis et rigoureux des différents découpages administratifs du territoire en vigueur. Cela est nécessaire pour éclairer le réajustement des agglomérations sur des unités locales considérées alors comme la maille élémentaire pré-regroupement. Il est alors nécessaire de préciser que l'unité locale de référence n'est pas forcément la plus petite maille de découpage du territoire considéré. En effet, dû aux multiples définitions de « l'urbain » dans chaque Etat, la maille sera choisie en fonction de sa propension à être homogénéisée avec le reste de la base. De plus, le codage de l'unité locale sera actualisé à l'état le plus avancé dans le temps. Si celle-ci est issue d'un regroupement, alors elle sera étudiée comme regroupée, et considérée comme telle. Il sera néanmoins possible de consulter sa population lorsqu'elle ne l'était pas, soit en remontant la chaîne de traitement, soit comme dans la majorité des cas, en remontant à des dates antérieures, où les différentes unités locales originelles ayant fusionné étaient encore indépendantes.

Une partie de ce corpus est par la suite réservée aux caractères toponymiques et administratifs des objets géographiques. Il sera donc présenté dans ses champs, les noms actuels les noms originaux et les variantes dans une autre langue par exemple. Cette partie est importante, car afin de garantir un traitement optimal, il est nécessaire d'effectuer un travail sur les toponymes, notamment autour des caractères spéciaux inhérents à chaque langage. Ainsi encore ici, un travail d'homogénéisation des orthographes est réalisé. Ces champs seront complétés par une rubrique relatant des changements de nature des entités administratives. Ainsi, si une quelconque entité est née d'une fusion, d'une division ou même a été créée de toute pièce, cette information sera renseignée. Les unités locales seront également, dans une autre rubrique, rattachées à leurs entités administratives de rattachement. Autrement dit, la gamme scalaire des mailles territoriales auxquelles l'UL appartient y sera décrite à travers différents champs. Pour exemple, en France une commune sera resituée dans son département, sa région, etc.

Par la suite, une grande partie du fichier « _base » est consacrée à la description approfondie des LAUs. En effet, vingt-quatre champs sont attribués au type de l'unité locale de 1800 à 2010 (avec prévision pour 2020). Ils ont pour objectifs de croiser des informations issues de polygones relatant l'expansion physique des agglomérations *Geopolis*, avec les données propres aux LAUs. Celles-ci vont donc être décrites avec une période d'intervalle de dix ans. Il pourra y être discerné si l'agglomération dont elle fait partie, est composée de plusieurs LAUs, et à quel moment elles sont entrées dans agglomération par exemple. Cette rubrique permet donc de retracer l'évolution des LAUs dans l'histoire vis-à-vis du phénomène d'agglomération. Autrement dit, le mouvement de chaque LAU observée pourra être étudié dans le temps comme dans l'espace. Le fichier « _base » est complété par vingt-quatre autres champs. Ceux-ci, appelés « agglomération de rattachement » servent à retracer l'attachement d'une unité locale d'ajustement à une agglomération au fil du temps. Autrement dit, à intervalle de dix ans, il est possible de

suivre les mouvements d'une LAU vis-à-vis de sa présence ou non dans une agglomération.

Par la suite, trente-deux champs sont consacrés aux données de population. D'abord disponible par des estimations entre l'an 800 et la fin du XVIIIe siècle, puis par des recensements modernes du XIXe siècle à aujourd'hui. C'est le véritable cœur de la base de données, celui qui permet de travailler sur les dynamiques démographiques différenciées par LAU et à travers le temps. Enfin, les derniers champs du fichier sont consacrés à la qualification des unités locales d'ajustement. En effet, elles seront brièvement décrites de manière géographique et économique. On trouvera donc ses coordonnées géographiques, sa superficie, son altitude...

Il est important de spécifier que la base de données *Geokhoris* a déjà été utilisée pour étudier certains espaces méditerranéens. En effet, en 2017 dans un article proposé par C.CHATEL, Mateu MORILLAS-TORNE, Albert ESTEVE et Jordi MARTI-HENNEBERG⁵⁵, l'évolution de la population des localités des pays au sud-ouest de l'Europe est analysée.

Ce premier corpus est donc consacré à la description des LAUs et des agglomérations auxquelles elles sont rattachées. Les données démographiques sont le cœur de ce fichier « _base », puisque se sont celles qui permettront de produire de la connaissance sur l'évolution des populations, sur les dynamiques de peuplements. Enfin, les derniers champs de ce corpus viendront transiter vers le deuxième corpus, représentant la couche (layer) du bâti en 2010.

Le deuxième corpus, les morphologies Geopolis

Même si cette masse d'information ne sera que très peu utilisée dans cette thèse, elle sera brièvement présentée, notamment pour pouvoir en exposer ses limites quant à l'étude du peuplement. Ce deuxième corpus est consacré à la description des polygones (masks) représentant l'extension physique des agglomérations. Il enregistre l'extension au sol des surfaces bâties et fournit des informations sur la forme de ces nappes. De plus, il permet de connaître le périmètre, la surface, etc... C'est donc lors de cette partie que la définition morphologique de l'agglomération *Geopolis* est intégrée.

Le nom du fichier respecte la même architecture de construction que le précédent « *****_base ». Celui-ci sera nommé « *****_poly ». La projection de référence est WGS1984 et les formats privilégiés pour lire le fichier sont le KML (projection possible sous GoogleEarth), le SHAPE (ArcGis, QGis) et le format MapInfo. Cette diversité de format garantit une interopérabilité de la base de données.

⁵⁵ CHATEL Cathy, MORILLAS-TORNE Mateu, ESTEVE Albert, MARTI-HENNEBERG Jordi - Patterns of Population and Urban Growth in Southwest Europe : 1920-2010 - 2017.

Les polygones représentent donc l'espace bâti. Celui-ci est constitué de tous les types de bâtiments, à la fois résidentiels, commerciaux, industriels, etc... De plus, sont considérés comme bâtis tous les espaces artificialisés, comme les parkings, les aires de stockages industrielles ou encore les serres agricoles bâties en dur. Il est important de noter que la largeur des cours d'eau franchis par un pont et un axe de communication est déduite de la zone tampon. Autrement dit, la largeur du cours d'eau séparant deux zones bâties est considérée comme nulle s'il est possible de lier ces deux espaces par un quelconque « axe physique » de communication. Les polygones de bâti ainsi constitués sont par la suite renseignés par un nom, la date de l'image source ayant servi à les délimiter et la résolution de cette image source. Enfin, à la saisie de deux types de polygones seront différenciés et archivés. Ainsi, il y aura les polygones appelés « _polyP » représentant les espaces pleins, et ceux appelés « _polyT » représentant les espaces vides qui trouent les agglomérations. Enfin, ces derniers fichiers seront nécessaires pour créer le fichier « _polyD », qui lui sera renseigné par les coordonnées géographiques, ce qui permettra d'effectuer tous les travaux cartographiques notamment. Pour cette dernière étape, il faut noter qu'un travail important a dû être réalisé, par Jean-Paul HUBERT⁵⁶ notamment, afin de redresser et retravailler les projections nationales, à l'aide d'algorithmes de conversion.

Il est donc important de comprendre que la base de données *Geopolis* n'est pas seulement une base de données des populations. Elle est aussi un outil précis pour étudier l'emprise spatiale des unités urbaines que sont les agglomérations. Pour se faire, elle résulte donc du croisement des deux corpus, lequel a ouvert de nouveaux horizons de recherches. Autrement dit, elle est bien plus qu'une simple base de données des populations, et ne se limite pas non plus à une simple couverture du sol. C'est un pont permettant le passage d'une morphologie d'occupation à une morphologie administrative, ce qui permet de récupérer des données statistiques.

Le croisement des deux corpus

Une agglomération au sens *Geopolis* est donc une agglomération morphologique ajustée sur des contours d'unités locales d'ajustement entières. Pour être représentée, le total de population de celles-ci doit être égal ou supérieur à 10 000 habitants. De plus, une LAU est considérée agglomérée quand au moins 50% de sa surface bâtie est rattachée à l'agglomération primaire. Autrement dit, lorsque la méthode des 200m d'espace entre deux espaces bâtis est respectée pour plus de 50% du bâti de la LAU, alors celle-ci sera considérée comme agglomérée. Il est donc nécessaire de montrer que c'est par le croisement de la population et de l'espace bâti que résulte cette base de données sur les agglomérations. En d'autres termes, les corpus 1 et 2 sont superposés cartographiquement. Les polygones contigus via la zone tampon de 100m sont par la suite assemblés. Ce dernier fichier est ensuite intégré au fichier « _base » décrit précédemment, et une extraction y est ensuite opérée. Celle-ci permet d'isoler pour finir dans un fichier nommé « _UL », toutes

⁵⁶ Directeur de recherche à l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR), membre de l'équipe de recherche e-Geopolis.

les LAUs dites opérationnelles pour le calcul des populations des agglomérations. La base de données Geopolis est donc bien le résultat d'un croisement de deux approches. Une agglomération dans ce cadre de pensée n'est donc pas un simple objet légal démographique, ni une unique morphologie physique.

Les unités locales d'ajustements sont aussi décomposées en plusieurs types. En effet, présent dans le fichier « _base », il est possible de classer les unités locales en fonction d'itérations partant du présent. Dans un premier temps, les LAUs de type « v et v* » sont identifiées. Elles représentent des unités locales d'ajustement jamais agglomérées. Ici, « v » sera rurale, et « v* » rurale sans agglomération, comme de nombreuses existent en Espagne ou en Italie. Cette dernière représente donc une LAU de plus de 10 000 habitants mais qui ne possède aucune agglomération. Ensuite vient l'identification du type « i ». Celui-ci caractérise une agglomération isolée. Enfin, les types « z1 et z » représentent respectivement les LAUs centres, dites éponymes et celles de banlieue. Cette étape est donc importante, car elle vient renforcer l'information présente dans le corpus « Geokhoris ».

Du croisement présenté précédemment en découlent trois fichiers. En effet, trois tables nommées « _Ag... » peuvent une à une exposer les populations du centre des agglomérations, mais aussi leur nombre total de LAUs qui les composent, ainsi que la population totale de chacune des agglomérations. Dans ce fichier sont aussi exposées les agglomérations qui ont disparu, soit par déclin démographique, donc déclassement, ou par fusion. Plus particulièrement, la table « _AgCentre » renseigne sur la population du centre des agglomérations. Pour les agglomérations isolées, la population du centre est égale à celle de l'agglomération. Il est nécessaire de noter que toutes les populations sont renseignées, même celles en dessous de 10 000 habitants. Ainsi, cela permet de suivre les dynamiques d'évolution de toutes les agglomérations. Enfin, dans la table « _AgPopTot », une agglomération absorbée voit sa population ramenée à zéro. Il en est de même pour la table « _AgNb » en ce qui concerne donc son nombre d'unités locales d'ajustement qui la compose.

Enfin, il reste à mentionner la table « _Indic », qui permet de calculer différents indicateurs de manière automatique concernant les LAUs et/ou les agglomérations. Grâce à cette base de données et du croisement opéré en son sein, il est possible d'étudier à la fois des phénomènes démographiques, mais aussi de procéder à une étude morphologique.

Conclusion

Le premier corpus, Geokhoris, émerge donc après une longue chaîne de traitements (Figure 2). Elle est nécessaire pour s'affranchir du problème des découpages administratifs hétérogènes. Suite à cela, on retrouve donc des données démographiques, qui permettent de réaliser des études à différentes échelles, celle de l'unité locale d'ajustement, ou bien celle de l'agglomération morphologique par exemple. Le deuxième corpus quant à lui permet d'observer la méthode pour la conception des polygones de la couche de bâti en

2010. C'est par la suite, grâce au croisement de ces deux corpus que l'on obtient une couche de bâti renseignée démographiquement, transfrontalière et permettant les analyses diachroniques, dont l'échelle la plus fine est celle de l'agglomération.

Le second corpus, *Geopolis*, a plutôt la vocation à étudier les agglomérations les plus importantes (seuil de 10000 habitants), et est aussi adapté à son temps, au contexte scientifique et son évolution, en pleine explosion de la mondialisation, Mais l'agglomération morphologique est déjà hors du cadre de cette thèse, d'une échelle bien plus fine.

Contrairement aux agglomérations de la base de données *Geopolis*, les LAUs de *Geokhoris* ne sont donc pas des objets homogènes. La multiplicité même des mots qui désignent les LAUs révèle celle des approches nationales du territoire, elles-mêmes soutenues par des traditions juridiques irréductibles les unes aux autres. C'est pourquoi, par exemple, s'il existe une multitude d'agglomérations transnationales de toute taille, aucune LAU ne peut s'étendre de part et d'autre d'une frontière nationale, qui pour rappel, restera un cadre structurant à l'étude du peuplement.

Cependant, les Etats sont de différente taille, de même que leur densité de population est très inégale, et l'on peut accepter le fait que tous les Etats ne procèdent pas de la même façon pour découper leur territoire. En premier lieu, on pense à l'extension territoriale et à la densité démographique des Etats. Le nombre de LAUs répertoriées autour de la Méditerranée dans la base *Geokhoris* va ainsi logiquement, d'une seule pour les petits territoires (Monaco, Gibraltar, Vatican) à plus de trente-cinq mille pour la Turquie et la France. Cependant, les dimensions démographiques de l'Etat n'expliquent pas tout.

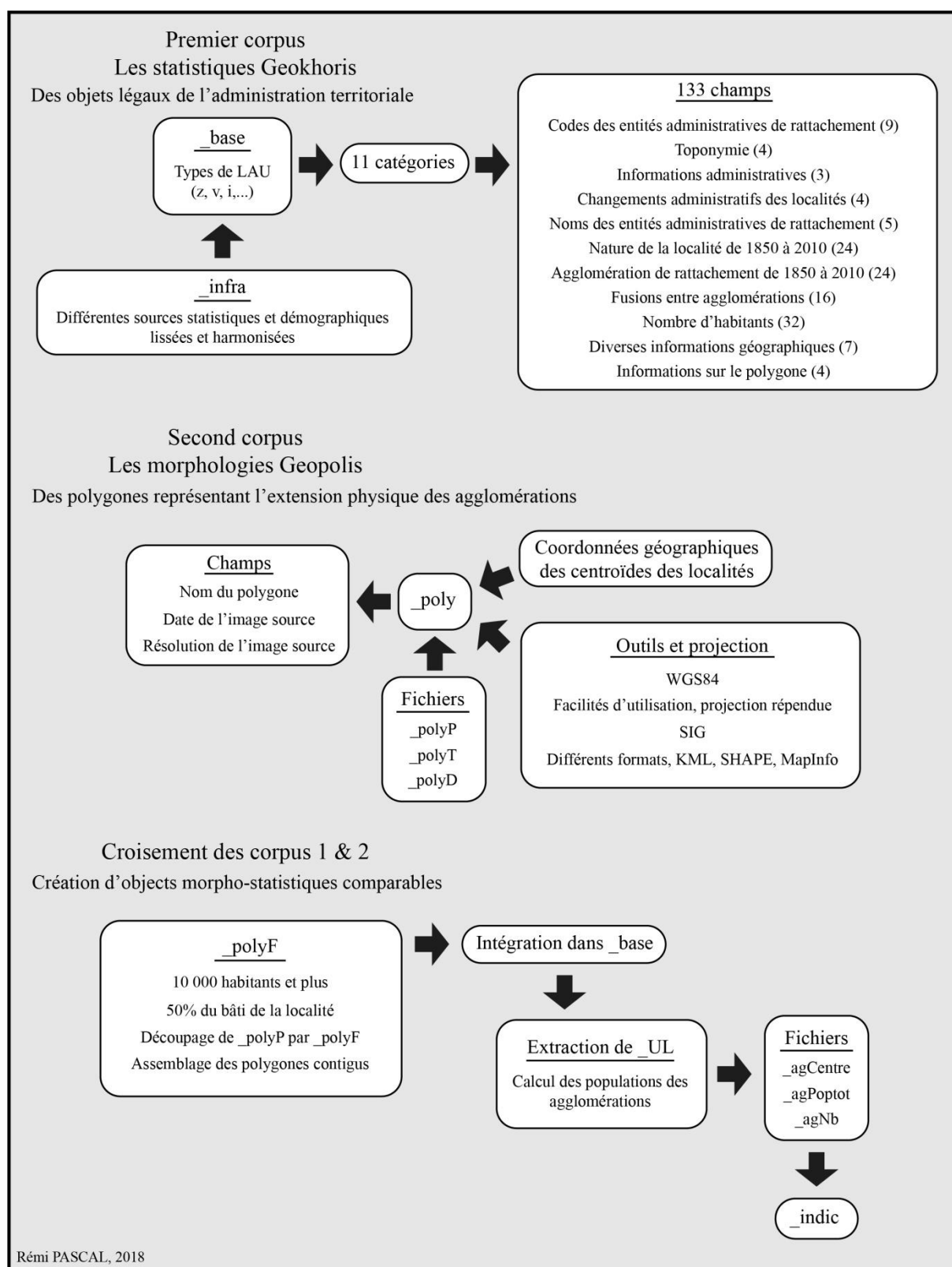


Figure 2 : Construction de la base de données Geopolis

PARTIE III. Découpages et qualité des données

La maille des Etats sur laquelle sont présentés des résultats statistiques par les institutions est hétérogène, tant en termes de superficie que de population. Cette hétérogénéité est aussi interne, car la population n'y est pas répartie de manière uniforme sur le territoire. Ainsi, il existe des ruptures et des continuités plus ou moins importantes. De plus, ce problème se décline dans l'échelle des mailles. A ce sujet, il existe un travail de synthèse exhaustif à l'échelle de l'Europe dans la thèse de doctorat de C.CHATEL (2012).

Tous les Etats n'ont donc pas les mêmes niveaux hiérarchiques. Par exemple autour de la Méditerranée, le canton français n'existe pas en Espagne mais ressemble aux communes marocaines. Si les « communes » correspondent le plus souvent à des échelons fins, la Muhafaza urbaine égyptienne, elle, est d'échelon intermédiaire. Ces écarts découlent des différentes volontés étatiques.

Il sera donc ici question d'opposer deux démarches mises en place par les Etats : le découpage « top-down » et le regroupement « bottom-up ». Les niveaux de découpages utilisés dans la base de données *Geokhoris* seront présentés, tout autant que les limites des méthodes de groupement de la population.

III.1. Découpage et regroupement, deux opérations différentes

Lorsque l'on récolte de l'information territoriale, il est nécessaire au préalable de connaître les conditions ou modalités de la formation de ces entités spatiales. Ainsi, l'encadrement territorial en théorie est effectué selon deux démarches qui s'opposent : le découpage et le regroupement. La première consiste à découper le territoire par le haut, aussi appelé démarche « top-down ». Le haut appelé ainsi peut être l'Etat central, mais également les régions et départements (ou équivalents), cela dépendant des pouvoirs et différentes compétences politico-juridiques conférés aux différentes entités de niveaux d'encadrement intermédiaire des pays. La seconde consiste, et au contraire de la première, à regrouper les individus par le bas, et dite démarche « bottom-up ». Dans ce cas, il est nécessaire de préciser qu'il existe de faux regroupements, qui sont en réalité des regroupements de « petits » découpages, donc des découpages. Enfin, ces deux approches peuvent ou pas, coexister dans un même pays.

Pour illustrer ces idées, il sera nécessaire de présenter la méthode de subdivisions adoptée et présente dans la base de données *Geokhoris*. Chaque échelon sera introduit et décrit, et un tableau récapitulatif de l'ensemble des subdivisions dans les Etats du pourtour méditerranéen sera proposé. Enfin, des cas particuliers de découpages et de groupements seront exposés.

Les subdivisions dans *Geokhoris*

On entend par « découpages » des unités territoriales ayant des limites administratives cartographiables. Ainsi, l'échelon « département » est particulièrement représentatif et emblématique de cette idée, puisqu'il consiste finalement à découper le « gâteau territorial » en part. Chaque subdivision peut être de nature administrative, électorale, économique, militaire... En 2010, Gwillim R.LAW⁵⁷ publie un ouvrage dans lequel il effectue un catalogage de tous les découpages administratifs et leurs évolutions entre 1900 et 1998, pour l'ensemble des Etats de la planète. Nombre de ses résultats sont aujourd'hui accessibles sur internet⁵⁸.

Cet ouvrage est à l'origine des normes internationales de subdivisions hiérarchiques des pays (HASC), non officielles mais largement populaires, toutefois leur application conduit parfois à des absurdités pour le géographe. En effet, elles conduisent par exemple à considérer, autour de la Méditerranée, au même niveau les vingt régions italiennes et les dix-sept quartiers de Monaco, puisque dans les deux cas, il s'agit du premier niveau de subdivision de l'Etat. Afin de résoudre ce problème, le système de découpage adopté dans *Geokhoris* est fondamentalement basé sur la notion géographique de gabarit. Celui-ci est déterminé par un compromis entre la superficie et le nombre d'habitants suivant une hiérarchie de huit niveaux, auxquels sont attribuées des clés d'identification allant de « c2 » à « c9 ».

Tous les Etats ne possèdent pas nécessairement l'ensemble de la gamme de ces niveaux hiérarchiques de découpages possibles. L'absence de certains niveaux s'explique principalement de deux manières. Premièrement, l'extrême hétérogénéité des dimensions spatiales et démographiques des pays fait que les plus petits et les moins peuplés d'entre eux ne peuvent pas posséder de niveaux intermédiaires. C'est le cas par exemple de Monaco, qui est à la fois un Etat, donc clé c2, et une LAU à lui tout seul, clé c8. Secondement, l'empilement hiérarchique est extrêmement variable entre des pays de dimensions comparables. Ainsi, les *provincias* espagnoles sont directement divisées en *municipios* alors qu'en France s'intercalent l'arrondissement de département et le canton. Ainsi, dans la base *Geokhoris* tous les niveaux ont été prévus, mais certains sont vides.

Il est important aussi de préciser que les découpages varient au cours du temps. Ainsi, certains peuvent devenir obsolètes, car ils ont été abolis, remaniés ou bien encore subdivisés ou rassemblés. Pour chaque pays, certains niveaux se révèlent stables, tandis que d'autres ne le sont pas. En Libye par exemple, les découpages régionaux ont changé pas moins de plus de onze fois entre 1934 et 2006 (PASCAL & MORICONI, 2020). La base de données *Geokhoris* conserve tous les niveaux ayant existé, même lorsqu'ils sont devenus obsolètes. La clé d'identification est alors notée avec un astérisque (c5*).

Du fait de l'insuffisance de détail des sources les plus anciennes, les niveaux hiérarchiques supérieurs des découpages des pays, par exemple le niveau « c5 » correspondant aux Gouvernorats tunisiens ou aux Préfectures marocaines, sont souvent

⁵⁷ LAW Gwillim.R - Administrative Subdivisions of Countries : A Comprehensive Word Reference, 1900 through 1998 - 2010.

⁵⁸ [Www.statoids.com](http://www.statoids.com)

renseignés sur de plus longues périodes que les niveaux inférieurs, comme les *da'ra al-baladiyya* qui correspondent au « c8 » tunisien. De plus, lorsque les niveaux inférieurs sont renseignés, on peut recalculer par agrégation les effectifs de population des niveaux supérieurs, même lorsque ceux-ci n'existaient pas encore. Il est également possible de calculer la population actuelle de découpages obsolètes.

Enfin, par définition tous les niveaux hiérarchiques de découpages territoriaux sont emboîtés. Les exceptions confirment la règle : lorsqu'un découpage présumé inférieur de n'emboîte pas dans un découpage territorial présumé de niveau hiérarchique supérieur, c'est qu'il appartient à la catégorie « groupement » comme nous le verrons plus loin.

Méthode de détermination du niveau

Le gabarit géographique est calculé en utilisant un compromis « platonicien », autrement dit de la raison, d'équilibre, entre superficie et population, une variable compensant l'autre. Chaque gabarit vise un échelon connu et largement accepté parmi le florilège des découpages territoriaux des pays méditerranéens. De plus, le vocabulaire de la nomenclature nationale n'est en aucun cas un critère d'assignation de niveau, car il peut au contraire être un élément de confusion. Les mêmes noms de découpages dans chacun des pays peuvent être en réalité de niveaux différents. En effet, en Turquie la *belediye* est située au niveau « c8 », alors que la *baladiya* tunisienne est classée « c7 ». La *province* marocaine correspond à un niveau « c5 », alors que l'italienne est considérée « c4 », niveau hiérarchique équivalent aux régions françaises. Ainsi, la nomenclature n'est d'aucune aide, d'autant que sa traduction peut prêter à erreur. De même qu'il ne suffit pas de déclarer une République « démocratique » pour qu'elle le devienne d'elle-même, il ne suffit pas de qualifier une division administrative de « région autonome » par exemple, pour qu'elle devienne dès lors réellement une entité décentralisée.

La superficie moyenne et le nombre moyen d'habitants ne sont jamais utilisés séparément, mais toujours en interaction. Ainsi, du point de vue de la seule superficie, la *muhafadha* égyptienne par exemple pourrait être potentiellement assimilée au département français. Cependant, du point de vue du nombre d'habitants, elle correspond davantage à la région française. Ce compromis est, pour les raisons inverses, indispensable dans les régions sud méditerranéennes, car la présence de milieux arides et désertiques y est importante. Dans ce cas-ci, les superficies peuvent y être très vastes, à l'image du Sud algérien, libyen et marocain, comme pour l'Egypte hors de sa vallée fluviale, mais la faiblesse du nombre d'habitants y rééquilibre justement la notion de gabarit utilisée dans le système de classification. Il faut noter cependant que dans certains cas, le choix opéré pour l'assignation à un niveau est discutable, ne serait-ce que parce que la notion de « moyenne » (de superficie ou de population) peut être localement peu significative.

Les gabarits indicatifs des niveaux hiérarchiques présents autour de la Méditerranée

Le niveau c2 : niveau « national »

Ce niveau n'est en théorie pas un découpage, mais, en vertu du principe sacré d'indépendance de l'Etat-nation qui prévaut dans les instances internationales, un groupement, puisqu'il émane de la volonté propre de ses habitants de s'unir. On sait cependant que la réalité n'est pas si claire, notamment lorsque l'on considère par exemple les frontières de certains pays d'Afrique, tracées par des puissances coloniales. Il s'agit donc bien dans ce cas de découpages. La documentation de *Geokhoris* à ce niveau inclut un mémorandum sur l'évolution des frontières nationale depuis 1800. Celui-ci s'avère indispensable concernant le dénombrement de la population dans la mesure où les déplacements de frontières peuvent affecter l'origine des sources démographiques. Par exemple dans la Grèce actuelle, les sources pour la population des Îles Egée de l'est sont présentes dans des recensements italiens de 1921 et 1935 puisque ce territoire était sous la domination coloniale de ce pays.

Le niveau c3 : niveau « sub-national »

Ce niveau est équivalent à l'échelle mondiale aux Etats des grandes fédérations, comme les Etats des Etats-Unis, du Brésil, de l'Union Indienne ou encore les provinces chinoises. Il correspond aussi à des échelles de regroupement de provinces comme le peuvent être les régions d'Indonésie. Certaines de ces entités ont des effectifs de plusieurs dizaines de millions d'habitants, ou des superficies équivalentes à celles de grands pays de la planète. Enfin, ce niveau est caractéristique d'une forte décentralisation de l'Etat. Il n'est que peu présent autour de la Méditerranée. Cependant, il correspond aux trois subdivisions de Bosnie-Herzégovine (Federacija BiH, Republika Srpska, Distrikt Brčko), aux deux régions chypriotes (North et South), aux zones italiennes, ainsi qu'aux grandes régions grecques (Grèce du Nord, centrale...).

Le niveau c4 : niveau des « grandes régions »

Ce niveau correspond à la région européenne. C'est généralement un niveau de déconcentration de l'administration centrale dont le gabarit moyen est de l'ordre de 25000km² et de 2,5 millions d'habitants. Au sein du bassin méditerranéen, il correspond à la bölgesi turque, la muhafaza égyptienne, et aux régions marocaines, espagnoles, françaises, italiennes.

Le niveau c5 : niveau « moyen »

Autour de la Méditerranée, ce niveau correspond au département français, à la province italienne ou espagnole. C'est aussi l'échelle de la wilaya algérienne, du district israélien, du nome grec, de la muhafadha libanaise ou encore de la province marocaine. Comme le niveau c4, il est généralement le représentant de la déconcentration de l'administration centrale.

Le niveau c6 : niveau « moyen bis »

Il correspond à l'*Eparchia* ou à l'*Ilçe* chypriote, au *qism* égyptien et à la *muhafaza* palestinienne. A l'instar de l'*arrondissement de département* français, c'est un niveau bien souvent dépendant du niveau précédent. La plupart des pays possédant un niveau c5 ne possèdent pas de niveau c6. Il existe cependant des exceptions, puisqu'il est le niveau des *sub-districts* israéliens et de la *qadha* libanaise. Sa population moyenne est de l'ordre de 20 000 à 50 000 habitants et sa superficie d'un millier de km². Selon les pays, il peut être un niveau de déconcentration de l'administration nationale, de l'administration régionale ou au contraire déjà un niveau municipal.

Le niveau c7 : niveau des « grandes municipalités »

Ce niveau est représentatif des municipalités étendues, soit résultant de fusions d'anciennes communes, soit caractéristiques des régions de faible densité. Cette classification intervient souvent après une réforme territoriale, ou bien pour des pays qui possèdent une maille communale très lâche comme la *commune* algérienne, la *mahalla* libyenne ou la *qarya* égyptienne. Il est très présent au sein du bassin méditerranéen puisqu'il correspond aussi à la *nahya* syrienne, à la *région* maltaise, à la *Komuna* albanaise et autres... L'une des caractéristiques majeures de ce niveau tient à l'organisation spatiale de son finage, sur le territoire duquel on distingue généralement plusieurs noyaux villageois. Sa superficie est de l'ordre de 100km² et sa population minimum est rarement inférieure à 2000 habitants.

Le niveau c8 : niveau de « base »

Il est le plus répandu, il correspond à la commune traditionnelle, à la paroisse ou son équivalent local. L'idéal-type présente un centre aggloméré ou bourg, des hameaux et écarts habités éparpillés sur le territoire. Il sera le niveau privilégié pour étudier le peuplement et son évolution autour de la Méditerranée.

Le niveau c9 : niveau « ultra-local »

C'est un niveau correspondant à des petits villages, des hameaux, des quartiers ou lieux-dits. Sauf exception, la superficie n'est généralement pas cadastrée. Il correspond par exemple aux *grad* et la *naselja* au Monténégro. Il renvoie directement au niveau dit de groupement.

III.2. Les groupements de population

Partant du bas, le groupement est en quelque sorte l'inverse du découpage. La notion de base correspond au vocable, de « *settlement* », que l'on peut traduire en français par établissement humain. En principe, le *settlement* n'a pas de superficie ou plus exactement : la superficie qu'occupe la communauté varie dans le temps, en fonction de l'étalement spatial de l'occupation. Le groupement n'est donc qu'éventuellement associé à un périmètre administratif, et c'est davantage une superficie fonctionnelle que politique. Dans l'unité de découpage, le nombre d'habitants dépend des limites du territoire. Dans le groupement, c'est l'inverse et l'étendue du territoire contrôlé dépend de quels habitants sont groupés dans la communauté. Le territoire ne vient qu'en second, après avoir identifié la communauté.

Le caractère commun et indéniable du groupement est que la carte ne maille pas le territoire de manière exhaustive, laissant des « trous » qui seront définis plus loin comme la « balance territoriale ». Ainsi, les Anglo-saxons les définissent comme « self-governed » : c'est le cas des *incorporated places* américaines, catégorisées en *cities*, *towns*, *villages*, etc., et qui ne regroupent que 60% environ de la population des Etats-Unis. Le reste du territoire est non subdivisé, géré directement par le *county* dans la plupart des Etats.

Ce principe est cher aux régimes ultralibéraux, qui détestent toute forme d'administration publique centralisée. Les nomenclatures internationales prévoient et appuient vigoureusement ce principe de groupement, même en Europe. Ainsi la Commission Européenne par exemple, supprime en 2007 les niveaux NUTS4 et NUTS5⁵⁹ et les remplace niveaux dits « locaux » : LAU1 et LAU2. Toutefois, ces niveaux ne sont pas définis de façon rigoureuse et restent, tout comme les NUTS, davantage guidés par des visées stratégiques politiciennes nationales que par un souci de réalisme et de cohérence géographique. La différence entre LAU et NUTS n'implique pas un changement d'approche radical, mais seulement l'adoption d'un discours libéral « politiquement correct » qui satisfait les institutions internationales. Ainsi, la plupart des pays de l'Union se sont contentés de substituer les NUTS 4 et 5 par les LAU 1 et 2 sans changer ni leurs limites ni leurs statuts.

Toutefois, loin de la Méditerranée, dans quelques pays du Monde il n'existe pas de découpage hiérarchique de base du territoire, les groupements sont donc le seul moyen de saisir la répartition du peuplement au niveau local : c'est par exemple le cas de l'Argentine, de l'Uruguay dont le découpage le plus petit est le département, ou encore de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, du Groenland, etc.

⁵⁹ NUTS : Nomenclature of Territorial Units for Statistics

La détermination du « niveau » de groupement

La notion de « niveau » hiérarchique n'a pas de sens concernant les groupements de population. Si l'Union Européenne distingue deux niveaux, le « supérieur » n'est en fait qu'un niveau de *groupement de découpages*, et non pas véritablement un niveau de groupement de la population. C'est dans cet esprit que sont conçues les collectivités territoriales, conformément aux injonctions des politiques globales de décentralisation, et censées être des processus partant du bas, à l'opposé des découpages partant de l'Etat ou de la région, donc du haut. En réalité, la distinction entre les deux processus n'est ici pas claire, surtout lorsque l'on voit l'Etat central, comme en France, imposer des gabarits. Le résultat de cette normalisation nationale « top-down » est qu'une collectivité ne peut pas dépasser ou compter en dessous d'un certain nombre d'habitants, ce qui est contraire à l'esprit même du processus de groupement, qui est *a priori* libre et spontané.

Pour cette raison, *Geokhoris* ne distingue qu'un niveau de groupement, les assemblages de territoires prédécoupés par l'administration, telle qu'une communauté de communes en France par exemple, de découpages étant considérés comme ce qu'ils sont, c'est-à-dire : des formes particulières de découpages. Mais les groupements et les découpages ne sont pas emboîtables. Un groupement peut s'étendre de part et d'autre des limites administratives de découpages de tous niveaux, de même qu'une entité territoriale peut comporter un, plusieurs groupements ou aucun. On dira que découpages et groupements ne sont pas solubles l'un dans l'autre.

Les limites de l'utilisation du groupement

Dans *Geokhoris*, l'utilisation du groupement est évitée dans la mesure du possible. C'est un substitut qui est utilisé lorsqu'il n'existe aucune autre solution. En théorie, ce niveau devrait pourtant être celui privilégié pour saisir les formes du peuplement dans leurs dimensions socio-spatiales les plus détaillées. Mais les véritables problèmes sont cependant d'ordre pratique.

La première limite tient de l'instabilité spatiale du groupement. En effet, rarement dotés d'un statut administratif, les groupements sont plus instables dans le temps que les découpages. Les toponymes sont incertains et plusieurs groupements, qui apparaissent à un recensement, sont inclus dans explication dans un village voisin au recensement suivant, puis réapparaissent éventuellement à nouveau. Dans ce cas, ceci affecte également l'effectif de la population du village « absorbant » qui présente une évolution erratique à cause des artifices d'inclusion ou d'exclusion des hameaux voisins. En pratique, il est quasi impossible de construire des séries multi-dates à partir des groupements de population. De plus, la définition des groupements de population est sociale avant d'être morphologique et cela en rend donc incertaines ses limites spatiales. Un groupement peut aussi bien être un village correctement identifié qu'un quartier d'une agglomération ou encore un ensemble de hameaux. Une fois de plus, ceci ne pose pas de problème théorique, mais comme une cartographie n'est que très rarement associée aux données, les chiffres en

pratiques sont inutilisables. Enfin, la carte politique du monde ne présente aucune homogénéité du point de vue des groupements. Ainsi, ces trois limites réunies font que les groupements ne peuvent *a priori* être utilisés que dans une perspective locale et à une date bien précise, et non pas massivement pour l'étude exhaustive et multitemporelle d'un système de peuplement.

Malgré tout, les groupements sont le seul moyen d'appréhender la répartition fine du peuplement dans un certain nombre de pays. En Egypte par exemple, seule la partie du territoire considérée comme l'œkoumène est découpée. Le désert est parcouru par les nomades et les militaires et les localités sont identifiées par groupement. Néanmoins, on ne peut généraliser ce système de découpage à tous les pays couvrant de larges parties désertiques. Ainsi, le Maroc, l'Algérie, la Libye et la Syrie sont entièrement communalisés.

Niveaux composites et groupements de découpages

Dans certains pays, les villes sont distribuées dans divers niveaux de la hiérarchie du découpage territorial en fonction de leur importance. La capitale est si fréquemment dans ce cas qu'on pourrait presque le considérer comme une règle. Ainsi, Paris est en même temps ville (c8) et département (c5). De nombreuses villes sont remontées d'un voire deux ou trois niveaux dans la hiérarchie des découpages nationaux. Ainsi, en Egypte, les villes deviennent du Caire, d'Alexandrie, de Suez et de Port-Saïd sont de niveau c4 (*muhafadha*)

Enfin, on observe parfois un recyclage des découpages dans des processus de groupement. Cette stratégie politique consiste à créer des groupements qui ne sont en réalité que des agrégats de découpages. C'est le cas par exemple, en France, des Parcs Naturels, des Agglomérations, des Pays et des régions. A la base, il s'agit éventuellement bien de groupements suivant un processus bottom-up. Cependant, les objets regroupés sont eux-mêmes des découpages. Ainsi, une région n'est qu'un agrégat de départements et un Parc Naturel est fait de communes entières.

Le concept de « balance » territoriale

Le problème soulevé au terme de cet essai de classification est illustré par la notion anglo-saxonne de « *balance of...* ». En français, on pourrait traduire cela par « *reste de...* ». Cependant, cette formulation serait à juste titre potentiellement perçue comme péjorative pour beaucoup d'administrés vivant dans les territoires concernés. Le mot « *reste* » implique en effet l'existence d'une partie principale (le groupement) donnant aux territoires situés en dehors l'image d'une sorte de rebut, de résidu dont l'administration n'a su que faire, ou ne saurait pas dans quelle catégorie ranger la population. Rien de tel dans le concept de « *balance of...* », qui évoque au contraire l'équilibre, l'équité, la justice. La balance d'un territoire peut donc se concevoir comme le complément territorial du groupement dans un découpage donné. Ceci implique éventuellement plusieurs niveaux de « *balance* ».

Il est possible de formuler ce dispositif dans la théorie mathématique des ensembles⁶⁰, comme étant le complémentaire (C) de la partie (P) d'un ensemble (E). Ainsi, le complémentaire de P dans E est noté : C_{EP} . Il est constitué de tous les éléments de E n'appartenant pas à P. Cette formulation mathématique montre deux choses (Figure 3).

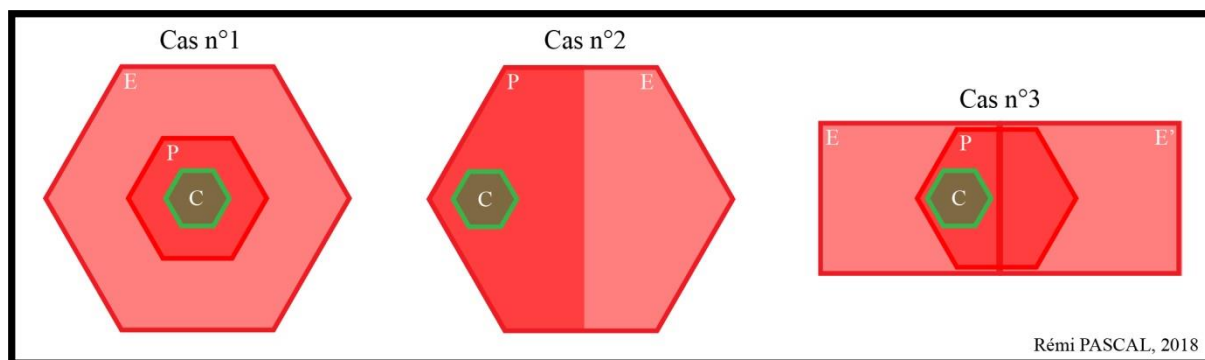


Figure 3 : Schéma de la théorie mathématique des ensembles

Premièrement, si P n'est pas vide (Cas n°1), alors P et C_{EP} forment une partition de E. Cette partition n'a rien à voir avec le sens de « découpage » précédemment défini. Elle doit être différenciée des territoires inorganisés qui, sont des non-découpages. Bien que bornés, leurs territoires disposent en effet de limites, mais qui sont juridiquement parlant celles des territoires voisins. La balance territoriale n'est pas davantage un groupement mais pour ainsi dire, un non-groupement. Elle ne suppose pas de supériorité hiérarchique du centre P sur l'ensemble E, mais un équilibre complémentaire entre ces parties, ce que restitue bien l'intuition d'équilibre véhiculée par le vocable « balance ». Enfin, si P est égal à E (Cas n°2), la balance est nulle et l'on peut dire que le découpage se confond avec le groupement.

Si l'on ajoute la question de la non-solubilité des groupements dans les découpages territoriaux, on aboutit à des configurations complexes. Ainsi, si P est soluble dans deux territoires E et E' appartenant au même niveau hiérarchique de découpage (Cas n°3), on peut formuler que : $P = C_{EP'} + C_{E'P''}$, où P' et P'' sont des sous-parties de P situées respectivement dans les découpages E et E'.

Conclusion

C'est de l'opération de découpage que sont donc tirés les niveaux hiérarchiques présents dans la base de données Geokhoris. Cette dernière permet d'exposer les différences entre les Etats, notamment quand un objet spatial n'a pas la même place dans la classification administrative entre deux pays.

⁶⁰ D'après Georg CANTOR, 1894

L'ensemble des découpages présents dans les Etats du pourtour méditerranéen sont exposés dans le tableau synthétique des découpages présent en annexes (). Celui-ci vient résumer tous les échelons administratifs présents, leur nombre et leur échelle. Il permet de comparer pays par pays et de visualiser la complexité de l'espace méditerranéen.

Si dans la majorité des cas l'ensemble des territoires est exhaustivement découpé, il existe cependant des cas particuliers. En Algérie la structuration du territoire a beaucoup varié ce dernier siècle et de nombreuses agglomérations secondaires (A.S.), ont vu leur statut évoluer entre 1966 et 2008. Tantôt indépendantes puis absorbées par de plus grandes entités urbaines, c'est près de 550 localités qui ont vu leur découpage administratif évoluer.

PARTIE IV. Les conséquences de l'hétérogénéité du découpage

Lorsque l'on souhaite construire une base de données de la population d'envergure internationale, il est nécessaire de prendre en compte l'hétérogénéité des territoires qui la compose. En effet, la population est bien souvent répartie sur des mailles de tailles bien différentes, découlant de choix politiques propres à chaque Etats. Puis, si des disparités existent entre les pays, elles existent aussi au sein de ceux-ci.

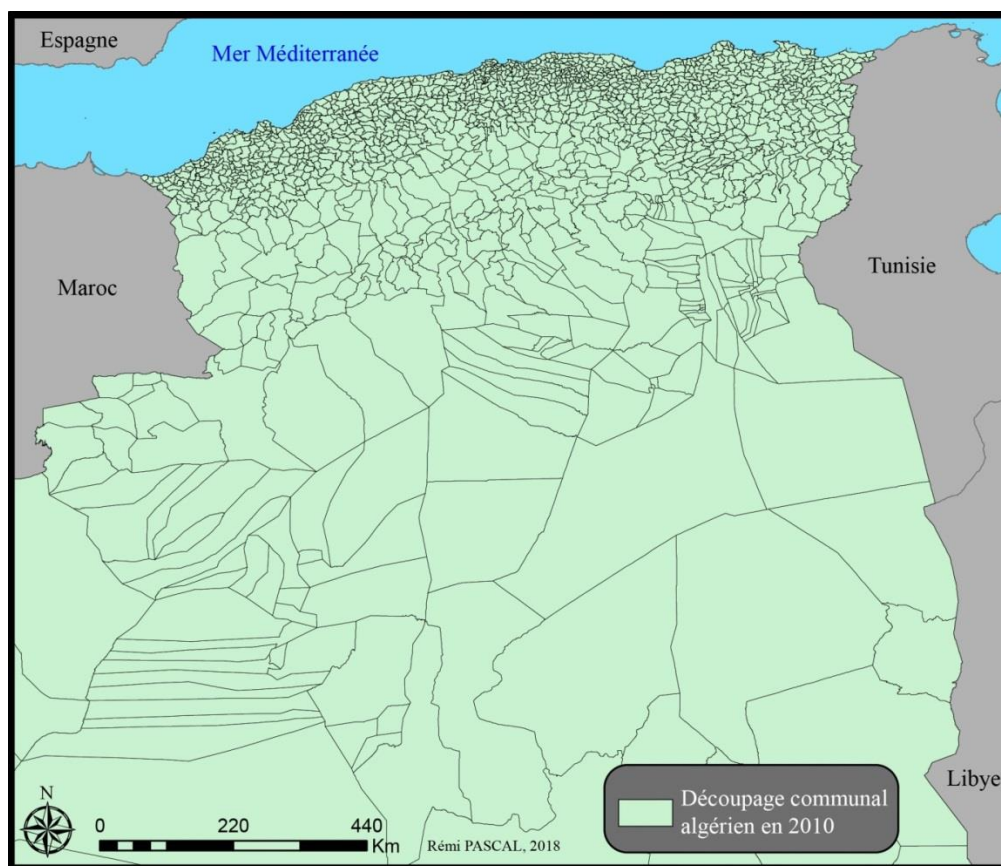
Il sera donc question ici de présenter les types d'hétérogénéités que l'on peut observer quant à la superficie des mailles administratives de chaque pays et à leur population. Ces observations seront complétées par des analyses d'écart-type, afin de comparer la situation des différents Etats méditerranéens.

Cette démonstration permettra par la suite de mettre en lumière des choix inhérents à toute construction d'une base de données d'une vaste échelle géographique et comparative.

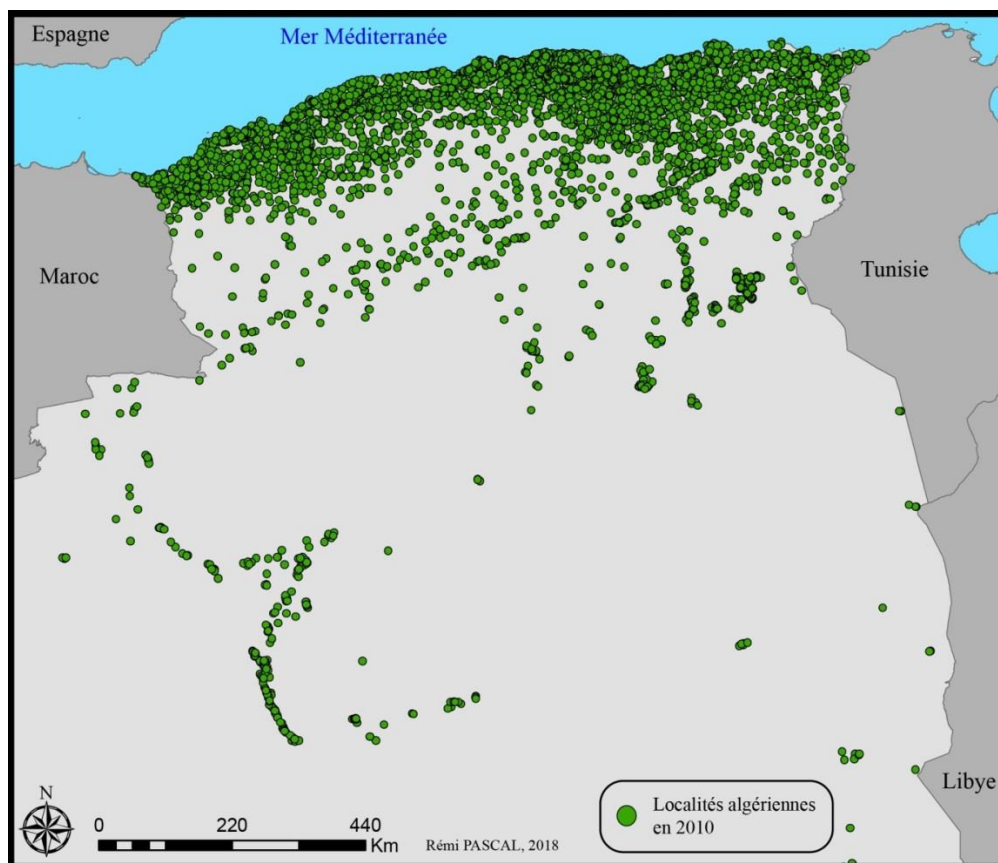
IV.1. La superficie

L'extension territoriale tout d'abord, mérite d'être relativisée à celle de l'écumène qui ne couvre parfois qu'une petite partie du territoire national, comme dans certains pays méditerranéens riverains du Sahara. Ainsi, en Egypte et selon Eric DENIS et F.MORICONI-EBRARD (1998), le delta et la vallée du Nil couvrent 5% du territoire du pays : la notion de « moyenne nationale » n'a pas de sens. De plus, dans de nombreux pays, le désert n'est pas cadastré. Il est commun de voir dans des pays qui ne possèdent pas réellement de zones inhabitables, être structurés par de puissants gradients. Ainsi, que ce soit via des facteurs climatiques, ou lié à l'histoire du peuplement, certains pays possèdent des mailles de plus en plus lâches, comprenant un établissement humain de plus en plus éparés. C'est le cas par exemple de l'Algérie (Carte 3 : Découpage communal algérien en 2010 & Carte 4), dont la trame des localités très dense proche du littoral méditerranéen au nord, suit la même dynamique

que le tissu du découpage communal des wilayas, en étant de moins en moins dense en descendant vers le Sud et le désert.



Carte 3 : Découpage communal algérien en 2010



Carte 4 : Trame des localités algériennes en 2010

Du fait de cette hétérogénéité extrême, et qui fait partie de l'identité même des pays, on ne peut donc pas arbitrer le choix d'un découpage seulement en fonction de la superficie. De forts particularismes régionaux apparaissent dans la quasi-totalité des Etats.

Analyses statistiques de la taille et de la forme des mailles

A l'appui de cette remarque, l'étude de l'écart-type mesuré pour chaque Etat permet d'observer les écarts à la moyenne, et d'en conclure à une ressemblance ou une différence entre les mailles d'un même pays. Afin de comparer les Etats entre eux, le coefficient de variation a aussi été calculé.

Cette analyse et toutes les suivantes, ont été effectuées sur un total de 60 848 mailles. Chypre, Malte, Monaco, le Vatican, Saint-Marin, Israël et la Palestine ne sont pas pris en compte dans l'étude. De plus, les calculs d'aires et de périmètres ont été effectués avec la projection *Europe Equidistant Conic*, qui permet de conserver les formes. Enfin, les fonds cartographiques utilisés sont issus de la base de données de fonds administratifs nationaux

« Global Administrative Areas »⁶¹ (GADM), qui proposent les plus fines mailles disponibles pour chaque Etat en 2010.

Pays	Ecart-type	Moyenne	Coefficient de variation
Albanie	55,3	76,5	72,3
Algérie	9389,7	1627,8	576,8
Bosnie-Herzégovine	272,2	360,7	75,5
Croatie	112,5	101,4	110,9
Egypte	17786,9	3071,7	579,1
Espagne	92,8	61,5	150,9
France	15,2	14,9	102,0
Grèce	363,9	412,3	88,3
Italie	49,8	37,2	133,9
Liban	13,9	6,7	207,5
Libye	100466	53732,2	187,0
Maroc	606,6	284,6	213,1
Monténégro	463,3	634,3	73,0
Slovénie	93,7	103,3	90,7
Syrie	5761,7	3197,7	180,2
Tunisie	2023,2	596,1	339,4
Turquie	706,5	851,1	83,0
Total	3313,7	139,1	2382,2

Tableau 4 : Superficie des mailles

Les écarts-types et coefficients de variation concernant la superficie des mailles des pays méditerranéens, présents dans le Tableau 4, permettent de discerner quatre profils différents :

- Les Etats avec une forte hétérogénéité de la superficie de leurs mailles : Algérie, Egypte et Tunisie
- Les Etats avec une hétérogénéité moyenne de la superficie de leurs mailles : Liban, Libye, Syrie, Maroc, Espagne

Globalement, ces deux premières catégories contiennent l'ensemble des pays du sud de la Méditerranée. Ils ont pour point commun d'avoir une grande partie de leur territoire désertique ou semi-aride. La superficie des mailles dans ces espaces y est adaptée en conséquence. Quant à l'Espagne, l'hétérogénéité de la taille de ses mailles administratives provient d'un espace : l'Andalousie. Outre le fait que celui-ci soit le plus au sud du pays, et qu'il contienne le désert de Tabernas, son histoire est très marquée par l'occupation des musulmans. En effet, ce territoire a connu la présence du peuple Maure pendant plus de

⁶¹ www.gadm.org

sept siècles, et il est le lieu d'une des villes les plus emblématiques du califat omeyyade : Cordoue. La présence de zones arides et le fort héritage musulman expliquent – au moins en partie – la présence de l'Espagne dans la catégorie des pays avec une hétérogénéité moyenne de la taille de leurs mailles administratives.

- Les Etats avec une taille assez homogène de leurs mailles : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Italie, Turquie
- Les Etats avec une forte homogénéité de la taille de leurs mailles : Croatie, France, Grèce, Slovénie

Ces deux catégories présentent aussi des spécificités. Elles contiennent l'ensemble des pays faisant partie de l'ancienne Yougoslavie. L'hypothèse peut donc être faite que l'homogénéité relative de la taille de leurs mailles administratives provient de la planification territoriale. De plus, ces catégories sont aussi celles dans lesquelles on retrouve les Etats avec une forte « tradition » cadastrale, comme la France par exemple.

Les différences entre la superficie des mailles administratives des pays méditerranéens possèdent donc une logique dans leur répartition spatiale. Ainsi, on n'observe pas de réelles ruptures entre deux Etats frontaliers, puisqu'ils sont regroupés, et la transition entre hétérogénéité et homogénéité est relativement progressive.

L'analyse de la superficie des mailles peut être complétée par celle de leur forme. Ainsi, le Tableau 5 propose une étude des différences d'écart-types concernant le coefficient de compacité de Gravelius⁶². Celui-ci est souvent utilisé en hydrographie afin de renseigner sur la forme des bassins versants. Il consiste à faire le rapport entre le périmètre de ces derniers avec un cercle de la même surface. Le résultat est toujours supérieur à 1, et plus il en est éloigné, plus la forme de l'objet mesuré est allongée.

La mesure de l'écart-type de ce coefficient permet donc de comparer la régularité de la forme des mailles dans les Etats méditerranéens. Elle permet d'identifier deux catégories de pays :

- Les Etats avec une forte régularité dans la forme de leurs mailles : Croatie, Egypte, Espagne, Grèce, Liban, Libye, Maroc, Tunisie, Turquie
- Les Etats avec une forme de maille irrégulière : Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, France, Italie, Monténégro, Slovénie, Syrie

Pour ces deux catégories, il semble plus difficile de trouver des explications. Cependant, cette absence de « logique » historique, ou de large échelle, peut justement s'expliquer par l'importance des contextes (spatiaux, culturels, économiques...) ultra-locaux, ceux-ci explicatifs en majeure partie de la forme des mailles administratives de fine échelle.

⁶² Proposé par H. GRAVELIUS, professeur à l'Université de Dresde, en 1914

Pays	Ecart-type	Moyenne	Coefficient de variation
Albanie	0,22	0,44	50,0
Algérie	0,17	0,3	56,7
Bosnie-Herzégovine	0,12	0,2	60,0
Croatie	0,4	0,46	87,0
Egypte	0,7	0,5	140,0
Espagne	0,78	0,62	125,8
France	0,38	0,84	45,2
Grèce	0,47	0,46	102,2
Italie	0,4	0,68	58,8
Liban	1,8	2,2	81,8
Libye	0,03	0,03	100,0
Maroc	0,3	0,3	100,0
Monténégro	0,1	0,2	50,0
Slovénie	0,17	0,39	43,6
Syrie	0,05	0,09	55,6
Tunisie	0,43	0,36	119,4
Turquie	0,1	0,1	100,0
Total	0,6	0,77	77,9

Tableau 5 : Coefficient de compacité de Gravélius

L'analyse de la taille et de la forme des mailles administratives des pays méditerranéens est donc révélatrice, dans le premier cas, d'une forme d'organisation spatiale, et manque de pertinence dans le second. Néanmoins, elle peut être complétée par celle de la population.

IV.2. La taille démographique

On ne peut pas davantage arbitrer le choix d'un niveau de découpage territorial en fonction du seul nombre d'habitants moyen ou médian. La population des LAUs de Geokhoris varie ainsi de zéro à plusieurs millions d'habitants.

Ce thème des subdivisions pourrait faire en soi l'objet d'une recherche à part entière. Concernant les grandes villes, il a déjà donné lieu à une abondante littérature sur la gouvernance. Il n'entre ici dans le propos que lorsque ces subdivisions sont situées au même niveau hiérarchique que les LAUs extérieures à la ville. Dans ce cas, le nom même des villes principales n'apparaît pas au niveau des subdivisions, ce qui pose un problème pratique majeur. C'est le cas par exemple d'Alger, d'Istanbul, d'Izmir, de Casablanca...

Il est aussi nécessaire de différencier une subdivision d'une division. La première est un niveau de découpage systématique qui est postérieur à l'existence de la ville. Par exemple, les nouveaux arrondissements de Paris, redécoupant une cité multiséculaire,

n'apparaissent qu'en 1860. Ce sont des subdivisions, alors que la commune de Montreuil est une LAU. La notion de LAU ne renvoie donc pas nécessairement à un niveau de découpage administratif unique sur le plan de la hiérarchie d'encadrement territoriale. Dans ces cas, l'immense majorité des LAUs – villages et petites villes – correspondent bien au niveau de découpage générique de base, mais pour identifier les « villes », il faut remonter d'un niveau dans la hiérarchie des institutions territoriales et parfois deux comme en Egypte par exemple.

Ce choix de l'hétérogénéité administrative est une prise de position qui n'est pas compatible avec toute problématique en sciences sociales. Mais d'un point de vue opérationnel, pour l'analyse des dynamiques de peuplement dans une perspective comparable et compréhensible au niveau international, autour du bassin méditerranéen, le choix de l'hétérogénéité administrative a été opéré pour la construction de la base *Geokhoris*. Ainsi, avantage d'un travail universitaire, cette liberté du choix appuyée par un argumentaire rationnel, distingue ici encore *Geokhoris* d'une base de données institutionnelle, nationale ou multilatérale.

Analyse de la population et de la densité des mailles administratives des pays méditerranéens

Lorsque l'on observe le Tableau 6, qui présente les différences d'écarts-types concernant la population en 2010 des mailles administratives, on distingue quatre catégories majeures, mais toutes quatre emplies de particularités :

- Les Etats de grande superficie à la population inégalement répartie : France, Espagne, Italie, Maroc, Turquie

Ce sont des pays ayant une grande hétérogénéité spatiale, tant dans les phénomènes géographiques humains que l'on peut y observer, que dans leurs milieux « naturels » présents sur leur territoire. Ces différences spatiales entraînent une forte variabilité de la population de leurs mailles administratives. Ainsi, la France ou l'Espagne par exemple, sont des pays dans lesquels il est tout autant possible d'observer des espaces saturés comme les littoraux méditerranéens, des espaces de hauts reliefs relativement vides, mais aussi l'absence de population dans des territoires dénués d'intérêts économiques ou au contraire très agricoles.

- Les Etats ayant de grandes superficies désertiques : Algérie, Egypte, Libye

Malgré leur taille importante, ces états, comparés aux précédents, ont un écart-type qui s'éloigne moins de la moyenne. Il est possible de poser deux hypothèses sur cette particularité. En effet, ces trois pays ont pour point commun de posséder une grande partie désertique sur leur territoire national. Dans celle-ci, les mailles administratives sont de plus grande taille et beaucoup moins nombreuses comme on peut l'observer sur la carte des découpages algériens (Carte 3 : Découpage communal algérien en 2010. Mais la variation moindre de la population dans leurs mailles peut aussi s'expliquer par la répartition de la

population à l'échelle du pays. En Egypte, elle est concentrée le long de la vallée du Nil, en Libye le long du littoral méditerranéen, tout autant qu'en Algérie où la taille des mailles augmente plus on descend vers le désert, quand leur population, elle, diminue progressivement.

- Les Etats de petite et moyenne superficie issus de la Yougoslavie et l'Albanie communiste : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Slovénie

Ces pays possèdent un écart-type s'éloignant peu de la moyenne. Cela peut s'expliquer par leur relative petite superficie, mais aussi par leur contexte historique commun, le régime communiste, qui prônait via une hyperplanification, l'égale répartition des populations sur leurs territoires.

- Les Etats de petite et moyenne superficie très littoralisés ou/et désertiques : Croatie, Grèce, Liban, Syrie, Tunisie

Dans cette dernière catégorie, les Etats possèdent plusieurs caractéristiques qui expliquent pourquoi, malgré leur taille, leurs écarts-types s'écartent plus de la moyenne que ceux de la catégorie précédente. En effet, la Croatie et la Grèce sont des pays de taille moyenne, et la répartition de leur population est grandement conditionnée par le caractère très insulaire du territoire. La répartition de la population libanaise est, quant à elle, conditionnée par la présence de reliefs. Enfin, la Syrie et la Tunisie sont deux pays dans lesquels le désert occupe une grande partie de l'espace national.

Pays	Ecart-type	Moyenne	Coefficient de variation
Albanie	23514,1	7549,7	311,5
Algérie	57206,2	20201,3	283,2
Bosnie-Herzégovine	44689,6	27515,1	162,4
Croatie	36746,3	7883	466,1
Egypte	462821,4	222638,3	207,9
Espagne	46980,4	5671,4	828,4
France	14724,9	1718,5	856,8
Grèce	51188,9	33094,6	154,7
Italie	39687	7297,2	543,9
Liban	14286,6	2805,5	509,2
Libye	200253,3	170293,4	117,6
Maroc	97225,4	20730,8	469,0
Monténégro	39171	29372,4	133,4
Slovénie	22856,9	10581,6	216,0
Syrie	516541,9	344124,3	150,1
Tunisie	56312,1	25895,8	217,5
Turquie	465530,1	76389,7	609,4
Total	79375,4	7229,8	1097,9

Tableau 6 : Population dans les mailles administratives des pays méditerranéens en 2010

Les mailles administratives des Etats méditerranéens sont donc bien différentes. S'il est possible de trouver des spécificités régionales, il paraît difficile de pouvoir généraliser des mesures à l'ensemble du bassin. Ces antagonismes et points communs doivent donc être pris en compte lors de la création d'une base de données.

IV.3. Des arbitrages inévitables

Si certains choix opérés pour la construction de la base de données *Geokhoris* sont discutables, les bases de données multilatérales ne sont pas davantage exemptes d'arbitrage. La différence est que leurs auteurs se dispensent souvent de les signaler, allant au plus vite à l'essentiel de l'objectif des statistiques : les chiffres. Il est vrai que plus on discute les catégories qui les ont établies, moins les chiffres sont en mesure de faire autorité. Mis en position d'arbre totémique des discours, leur valeur ne se discute pas. Ainsi, des conséquences de ces arbitrages sont souvent visibles dans les Annuaire Démographiques de l'ONU, qui laissent souvent apparaître une ville plus (ou moins) peuplée qu'elle ne devrait l'être, et dont la place dans la hiérarchie urbaine du pays concernée est discutable. Mais ces affirmations ne sont ni vraies, ni fausses, elles sont juste les résultats d'arbitrages des institutions qui, pour le coup, ont choisi dans ce cas l'hétérogénéité du niveau de découpage au détriment de la cohérence géographique. En effet par exemple, la population de certaines villes peut, avec cette méthode, être tirée vers le haut (ou le bas), en fonction d'intérêts stratégiques plus ou moins obscurs. La position de ces villes peut ensuite encore évoluer lors des éditions suivantes, toujours en fonction des choix dans les niveaux hiérarchiques du découpage.

Les bases de données nationales et multilatérales opèrent donc bien des choix, mais à la différence d'un travail académique, se dispensent de les déclarer en les donnant comme des évidences. Selon les lieux, le ciment identitaire qui lie ses habitants sera davantage civique, religieux, politique, ethnique, économique ou simplement lié à un élément naturel structurant et contraignant le peuplement. Autour de la Méditerranée, certaines populations ont une plus ou moins grande propension à se rassembler, soit dans de gros bourgs éloignés les uns des autres, soit au contraire dans des communautés plus petites mais peu distantes avec leurs voisins. D'autres ont tendance à s'éparpiller dans l'espace, d'autres encore à privilégier un habitat linéaire le long d'une voie de communication, d'un cours d'eau, de la côte ou d'un piémont. Enfin, de multiples combinaisons entre ces formes sont possibles.

L'un des intérêts de la base de données *Geokhoris* est justement de permettre de restituer la diversité qualitative des découpages, qui est au cœur même des questionnements en sciences humaines et sociales. Ainsi autrement dit, l'analyse du peuplement à travers les données *Geokhoris*, intègre les qualités inhérentes à la vie de l'ensemble des territoires étudiés et, de la même façon que la population est un épistème, sera porteuse d'une couche politique d'informations relatant la nature même, hétérogène, de ces espaces.

IV.4. Rendre les données comparables

Afin de pouvoir comparer des données, il est nécessaire au préalable d'effectuer un travail d'harmonisation. En effet, comme le stipulent E.SWERTS et D.PUMAIN (2013), l'information rassemblée doit être la plus fiable possible, les sources doivent être vérifiables, et ce pour l'analyse de l'évolution des structures urbaines dans le temps soit la plus pertinente. Déjà, F.GUERIN-PACE (1993) rappelle que toutes études à partir de données doivent passer par des étapes de préparation en amont de l'analyse.

Dans ce cadre de pensée, Christian TOPALOV (1999) rappelle que pour toute étude dans le temps, il faut des rapports constants dans les grandeurs mesurées. Chaque date peut être analysée indépendamment, mais l'ordre des mesures doit rester semblable.

Dans *Geokhoris*, c'est un pas de dix ans qui a été choisi pour comparer les unités locales. Il faut noter que cela est un choix technique, il n'est pas représentatif de quelconques changements dans l'urbanisation ou pour l'évolution du peuplement en général. Ainsi, le choix d'aligner les dates en « 0 » (1900, 1910, 1920...) peut lisser certains bouleversements.

Lorsque l'on cherchera à aligner la population sur une date passée (recensement de 1992 aligné sur 1990), comme le propose F.MORICONI-EBRARD (1994), une rétopolation sera effectuée, et une interpolation pour le cas contraire.

Conclusion

Arbitrer le choix d'un découpage à partir de la seule superficie manque de pertinence. En effet, lors d'une comparaison internationale, on observe de fortes disparités entre les caractéristiques des Etats méditerranéens. Autrement dit, certains se ressemblent en quelques points, quand d'autres sont totalement antagonistes, tant dans leurs formes que pour leurs superficies. Ces conclusions s'appliquent aussi à la répartition de la population au sein de ces mêmes mailles administratives.

Cependant, lorsqu'on passe à l'échelle supranationale, un choix de découpage doit être effectué, et celui-ci doit être fait en garantissant la meilleure cohérence géographique possible. Dans la base de données *Geokhoris*, le choix a donc été fait de ne pas sélectionner un unique découpage, mais de tous les prendre en compte, comme valeur intrinsèque à l'information disponible. L'ensemble des choix politiques, des contextes spatiaux et historiques, sont donc pris en compte. De plus, afin de pouvoir réaliser des études diachroniques, les données ont été harmonisées sur une échelle temporelle d'un pas de dix ans.

Conclusion : étudier l'ensemble du peuplement

La production de données statistiques au niveau des LAUs fait partie des prérogatives régaliennes de chaque Etat outillé par son office national de statistiques. De ce fait, même les bases de données dites « internationales » ne sont littéralement pas internationales mais en réalité « multilatérales ». Au niveau des LAUs, l'immense majorité des données disponibles pour la recherche est issue de bases de données réalisées au mieux dans le cadre d'un Etat et d'un seul. De plus, si parmi les bases de données multilatérales, certaines cherchent à désagréger les données au niveau local, ce n'est pas la LAU qui est visée, mais la « ville ». Contrairement à *Geokhoris*, *Geopolis* n'a pas échappé à cette « pratique », tout en étant la première base de données mondiale à descendre pour la première fois aussi bas dans le niveau de désagrégation par unités géographiques, avec un seuil de population minimum de 10 000 habitants. Mais elle a été construite pour étudier l'urbain, non le peuplement, et dans ce domaine précis de la bibliographie – les bases de données urbaines – on se reportera donc à la première partie de l'ouvrage de référence, écrit par F.MORICONI-EBRARD en 1994 : *Geopolis, pour comparer les villes du Monde*.

Dans celui-ci, l'auteur rappelle qu'il existe toujours une part d'incertitude dans les recensements, qu'il estime être entre 1% et 5% en fonction de l'échelle spatiale considérée. De plus, la fiabilité des données recueillies peut dépendre de l'état politico-économique du pays. Ainsi, il existe une relation positive entre la qualité de l'information et la richesse. Les guerres, les mouvements de population, les chocs divers, sont tout autant de phénomènes qui viendront impacter les recensements. Enfin, dans un espace où s'entremêlent nombre de langues différentes, quelles que soient les échelles, du patois local aux langues nationales, ceux-ci peuvent introduire des biais dans les bases de données. La toponymie des lieux, parfois changeante à travers le temps en a le même effet. Alain DESROSIERES et Laurent THEVENOT⁶³ en 1989, prennent d'ailleurs l'exemple de l'INSEE en France, qui par souci de laïcité s'interdit à toutes questions religieuses, politiques, origines ethniques. Mais on imagine bien que cela, pour une étude sur un espace aussi hétérogène tel que l'est le bassin méditerranéen, peut introduire des biais dans l'analyse. Enfin, H.LE BRAS⁶⁴ en 2010 met en évidence le fait que l'évolution du peuplement, surtout sur un tel espace, est à corréler avec l'évolution de l'espérance de vie. En effet, selon lui si l'évolution de celle-ci est restée stable de 1806 à 1946, elle a ensuite augmenté de plusieurs années en seulement trente ans. Cet écart est relativement semblable à celui entre deux recensements, on a donc depuis lors, les mêmes personnes présentent sur deux recensements successifs, alors qu'avant non. Inévitablement, cela se ressent comme une nette augmentation de la population, encore accrue par des sociétés occidentales vieillissantes.

⁶³ DESROSIERES Alain, THEVENOT Laurent - Les catégories socio-professionnelles - 1989.

⁶⁴ LE BRAS Hervé - L'inversion démographique - 2010.

Afin d'étudier le peuplement méditerranéen, les bases de données existantes présentent un nombre conséquent de limites, qui a mené à faire des choix, tant au niveau des découpages utilisés ou encore de l'échelle de temps. Si ceux-ci sont arbitraires, ils découlent cependant d'un véritable positionnement scientifique.

CHAPITRE III. DES CHOIX METHODOLOGIQUES

Lorsque l'on souhaite étudier le peuplement sur un vaste espace comme le bassin méditerranéen, une question doit être posée : comment aborder les données ? En effet, toutes les démarches contiennent des limites, et celles-ci doivent être prises en compte avant de rendre compte de résultats finaux. En outre, se pose aussi la question de l'objet géographique et l'échelle d'observation les plus pertinents afin de rendre compte de l'évolution du peuplement.

L'information disponible est variable dans le temps, car les dates des recensements sont différentes et leur disponibilité aussi. Au sein de ceux-ci, les données peuvent aussi être produites à des échelles différentes (villes, villages...). Il est donc nécessaire de connaître, en profondeur, le corpus de données dont on dispose avant de s'engager dans une telle étude.

Traiter de l'évolution de l'information nécessite de faire la différence entre la connaissance globale que l'on a du territoire étudié, et les spécificités locales. Il faut donc rentrer à l'intérieur du bassin méditerranéen et observer les ressemblances, mais aussi les antagonismes qu'il existe entre tous les Etats.

Enfin, toute étude à partir de données ne peut se faire sans prendre en compte la qualité de celles-ci. Ce phénomène s'appelle la dépendance aux données, ou « path dependence », et il peut grandement influencer la pertinence des études diachroniques.

PARTIE I. Le Positionnement scientifique

C.TOPALOV⁶⁵ en 2000, discute de la difficulté qu'est de lier l'ensemble des discours et méthodes, aux demandes sociétales. Autrement dit, comment peut-on effectuer la transition du théorique au pratique ? La démarche du géographe, usant de statistiques, rentrera souvent en conflit avec des attentes plus qualitatives. De plus, Michel HUSSON (2001) rappelle pour sa part que la mesure, ou la recherche d'une quantification empirique des analyses, a souvent fait débat. Il est donc nécessaire d'exposer la méthode choisie et d'en justifier ses fondements.

⁶⁵ TOPALOV Christian - Savants et capitalistes : le cas des sciences sociales au XXe siècle - 2000.

I.1. Comment aborder les données ?

Lorsque l'on souhaite expliquer un phénomène géographique, plusieurs méthodes existent et bien souvent se confrontent. Quand l'une comporte de nombreux biais, l'autre semble être plus pertinente et permet d'éviter des erreurs.

L'argument de l'ordinaire

La démarche « top down », amène à se confronter à un problème majeur pour toute recherche scientifique. En effet, les conceptions mentales qui vont permettre au chercheur de théoriser avant de vérifier dans les faits, ne peuvent se construire sans omettre ce qu'il connaît déjà. Autrement dit, selon C.TOPALOV (1994), les questions qui sont posées contribuent à construire les phénomènes observés. C'est d'abord ce que l'on peut appeler « l'argument de l'ordinaire ». Anthony PECQUEUX⁶⁶ en 2013, expose le problème à travers une idée simple : nos habitudes de vie, de pensée, viennent influencer la conception des questions que l'on se pose, pour déjà au préalable, les orienter vers des réponses que l'on maîtrise, à notre portée.

La démarche « Bottom Up » et le « data driven »

La démarche « bottom up », ascendante, se veut partir des données pour ensuite visualiser et discuter des phénomènes observés. Elle s'oppose à la démarche dite « top down », qui partira de conceptions théoriques fondées en amont, pour ensuite rechercher les réponses dans les faits. C'est celle-ci qui amènera le géographe à concevoir des modèles et les confronter à la réalité par la suite. Autre spécificité de la démarche « top down », c'est qu'elle vient souvent pallier le manque de données. Or, dans le cadre de cette recherche, un corpus conséquent de données est disponible. La première démarche sera donc privilégiée. C.TOPALOV (2000) précise que l'explication doit se dégager des faits et non introduite au préalable par la pensée. C'est ainsi que se définit la démarche « bottom up » et cette dernière permet d'éviter de tomber dans l'argument de l'ordinaire, tout autant que dans les prophéties autoréalisatrices.

Les Prophéties autoréalisatrices

Plus que la familiarité des choses, John L.AUSTIN⁶⁷ en 1970 montre que ce problème vient de la totalité du milieu dans lequel vit le chercheur. Car selon lui, la perception, les conceptions mentales, qui influencent les questions posées et les phénomènes observés, ne découlent pas uniquement de processus cognitifs, mais aussi de

⁶⁶ PECQUEUX Anthony - John Langshaw Austin, la perception et son ethnographie - 2013.

⁶⁷ AUSTIN.L John - Quand dire, c'est faire - 1970.

l'appartenance sociale, culturelle, religieuse, etc., du sujet. C'est ce qu'il appelle : les prophéties autoréalisatrices.

En reprenant les idées d'Austin, Jean-François STASZAK (2000), propose de revenir sur la définition des prophéties autoréalisatrices, comme de les replacer dans le contexte de la recherche en géographie. Pour mettre en lumière ce qu'est ce phénomène, il prend l'exemple simple mais non moins parlant des pénuries d'essence. En effet, que ce soit aux Etats-Unis en 1979 ou en France en 2016, le fait d'annoncer le potentiel manque de carburant, va peut-être créer ou au moins va accentuer la pénurie. Cette annonce modifie les comportements, la population va se ruer vers les pompes et stocker plus que de raison, et donc épuiser les réserves, qui, auraient potentiellement résisté à la crise dans l'effet de masse suscité par cette annonce. Il vient ensuite appuyer cette définition en citant les travaux de deux chercheurs. Pour le premier, le sociologue Robert K. MERTON (1948), une prophétie autoréalisatrice résulte d'une situation d'abord fausse, en oubliant le côté prédictif de celle-ci, mais qui suscite des nouveaux comportements qui la rende vraie. Deuxièmement, il cite Robert ROSENTHAL et Lenore JACOBSON (1971) et leur « effet Pygmalion » exposé en 1968, où le simple fait de dire à un corps enseignant que leurs élèves sont très bons, va influencer le comportement de celui-ci et pousser les professeurs à accentuer leur focalisation sur leurs élèves, ce qui va, de ce fait, augmenter la qualité des résultats des élèves, qui ont donc été mieux encadrés.

Ce phénomène se retrouve aussi en géographie. Ainsi, J-F. STASZAK (2000) termine en présentant les travaux de Larry S. BOURNE⁶⁸ en 1992, qui montre que l'Etat fait des centres urbains des villes américaines, à savoir, peu attractifs, va pousser les politiques, acteurs locaux et investisseurs à développer ces espaces, qui deviendront donc bien plus dynamiques. Enfin, cela rappelle, à plus large échelle, Doreen MASSEY⁶⁹, qui dit en 1999 sur la mondialisation, que l'ensemble des politiques et actions mises en place pour y répondre, l'ont en réalité provoquée ou au moins accentuée.

Partir des données en adoptant une démarche « bottom up » semble donc être la méthode la plus pertinente afin d'étudier le peuplement. Mais pour l'analyse de celui-ci, d'autres choix doivent être fait, notamment concernant l'échelle de l'information privilégiée.

⁶⁸ BOURNE.S Larry - Population turnaround in the Canadian inner city : contextual factors and social consequences - 1992.

⁶⁹ MASSEY Doreen - Humeur, lieux, culture et mondialisation - 1999.

I.2. Quel objet géographique ?

Dans la préface de l'ouvrage de F.GUERIN-PACE (1993), D.PUMAIN dit du géographe qu'il a comme objectif de prendre la mesure dans le temps de l'établissement humain, et ce, à travers l'étude de l'emplacement des villes qui ont chacune un poids différent en fonction de leur nombre d'habitants. A.SCHAFFAR (2009) dira que la taille de la population est un critère de mesure universel, et C.COTTINEAU (2014) la décrira comme une variable synthétique de la description des villes.

Cependant, la population n'est pas le peuplement, et elle a *a priori* besoin d'un contenant afin d'être mesurée.

Le nombre d'habitants, un incontournable ?

Le poids de la « ville », ici au sens de lieu habité, est un bon indicateur synthétique de nombreux phénomènes. E.SWERTS et D.PUMAIN (2013) soulignent l'importance de localiser les villes en croissance, car un grand nombre de dynamiques s'y créent ou y transitent. Selon F.GUERIN-PACE (1993), que l'on parle de masse urbaine ou de taille et de poids, la population est toujours la première variable prise en compte pour venir qualifier une localité. En plus de permettre les comparaisons, elle différencie les villes et porte nombre d'informations sur l'organisation urbaine d'un espace. De plus, elle est corrélée avec de nombreuses variables, comme la fonction des villes, ou la quantité d'interactions par exemple. Observée dans le temps, elle permet de rendre compte du développement d'un lieu habité et vient rendre compte de son histoire. Ainsi, F.MORICONI-EBRARD et H.GAZEL (2001) diront d'elle qu'elle est une *épistémè*. Enfin, comme le précise F.MORICONI-EBRARD (1993), c'est une mesure stable dans le temps, et elle est un véritable indicateur synthétique de l'évolution des territoires.

Comme exposé précédemment, les outils dont dispose le géographe sont, pour le plus grand nombre, calibrés à l'échelle de la ville. Or, pour étudier le peuplement, ils sont peu adaptés. Une étude complète se doit de prendre en compte autant les caractères urbains que ruraux des espaces, dont les dynamiques complémentaires, constituent un substrat en constant mouvement sous-jacent aux territoires. Ainsi, selon F.GIRAUT et F.MORICONI-EBRARD (1991), les petites villes sont de véritables centres dans les espaces ruraux. Cela est extensible à tous lieux peuplés, dont la qualité de « centre » sera toujours reliée à une échelle particulière. Autrement dit, si une ville d'un million d'habitants occupe une position centrale à une échelle au moins régionale en France par exemple, il en sera aussi le cas pour un hameau de cinquante habitants dans un territoire très rural. Dans ce cadre de pensée, les trois parties constitutives des plus grandes villes, que sont selon F.MORICONI-EBRARD et C.CHATEL (2013), le centre, l'aire urbanisée et l'aire métropolisée, se déclinent aussi dans les échelles.

L'étude sur l'ensemble du peuplement

En anthropologie urbaine, Anne RAULIN (2007), rappelle que toute ville appartenant à un système, notamment culturel, plus important qu'elle, viendra renforcer la cohérence – culturelle – de cet ensemble. Mais cela n'exclut pas les éventuels conflits et tensions au sein de l'ensemble en question. Ainsi, si l'on postule qu'il y a plusieurs systèmes culturels autour de la mer Méditerranée, dès lors on introduit des nuances en amont des analyses. Ces différences sont renforcées si l'on considère que chaque lieu porte les marques des structures sociales, politiques, économiques, auxquelles il a appartenu tout au long de son développement. Si ce postulat est choisi, alors des portes se ferment indubitablement. Effectivement, cela résulte d'une certaine forme de réductionnisme, où chaque aire est bien définie, et dans lesquelles chaque ville ou lieu peuplé s'est développé indépendamment des systèmes voisins. Or, si postuler qu'il existe un système méditerranéen global peut paraître prématuré, postuler que les sous-systèmes présents au sein du bassin n'entretiennent pas de relation entre eux ne semble que très peu pertinent. Une démarche neutre est donc nécessaire pour aborder la question du peuplement méditerranéen. Chaque lieu peuplé, est ramené à une LAU, dont la seule différence vis-à-vis de l'ensemble des autres LAU est sa population.

Ainsi, cela permettra de bâtir une information globale, avec prise en compte des vides et des pleins, qui sont comme le précise J.LEVY et M.LUSSAULT (2013), complémentaire l'un à l'autre. Cependant, D.PUMAIN (2015), souligne les difficultés rencontrées pour construire une connaissance scientifique solide, notamment dues à l'hétérogénéité de l'échantillon de villes, donc de localités, disponibles, et des différentes définitions et délimitations pour en mesurer la taille.

Les découpages sont un obstacle à l'étude du peuplement. Lorsqu'on les prend en compte, on ouvre les résultats, même involontairement, aux partis-pris et aux influences qui conditionnent les caractéristiques de la population, mais est-ce le cas pour le peuplement ? Ainsi, s'astreindre de ceux-ci permettrait de réduire considérablement « le bruit » au sein de l'analyse des données et des conclusions futures. L.SANDERS (2001) précise que les découpages et les procédures d'agrégation comportent de nombreux problèmes, notamment le MAUP qui peut, lors des changements d'échelle, transformer la nature et le comportement du phénomène étudié.

Néanmoins il semble difficile de supprimer les cadres nationaux, car ils représentent la base de la production de données démographiques, à travers les recensements généraux de la population et organismes statistiques étatiques notamment. Ils seront donc utilisés comme structurants mais en « toile de fond », apportant par la même des facilités cartographiques. En outre la LAU, meilleur objet pour l'étude du peuplement, sera choisie comme base de travail. Ses limites administratives seront gommées, et seuls seront conservés sa localisation et son nombre d'habitants. F.MORICONI-EBRARD (2000) rappelle à ce titre que la taille démographique est un facteur de différenciation des villes, et ici, celle-ci sera utilisée pour l'ensemble des lieux habités, afin de rendre compte de

l'ensemble du peuplement. Elle préfigurera la recherche quantitative qui amènera à distinguer certaines qualités de l'établissement humain.

I.3. La question métropolitaine

Aujourd'hui, la métropole est un objet au premier plan de la recherche en géographie. Peu de territoires ne sont pas soumis à une grande ville plus ou moins proche. Mais pour l'étude du peuplement, la métropole semble ne pas être l'entité la plus pertinente.

Seuil et échelle

Il y a un point important à soulever, et là se trouve une idée vraiment centrale. En effet, il se pose la question du seuil de population minimum. Ce seuil qui en termes démographiques permet de discerner la métropole de la simple grande ville. Certains diront qu'il est d'un million d'habitants pour une métropole internationale, dix pour une métropole mondiale et bien moins pour d'autres métropoles plus régionales. Il y a donc bien, si l'on suit ces hypothèses, une idée d'échelle dans la définition de l'objet. Il y a un rapport poids démographique et rayonnement de la métropole. Ainsi, si l'on considère que la métropole voit décliner son importance territoriale en fonction de son nombre d'habitants, alors comment évolue ce seuil ? Quelle différence y a-t-il entre une grande ville qui deviendrait métropole mondiale, et une ville moindre que l'on qualifierait de métropole régionale ? Un ou deux millions d'habitants supplémentaires ne viendraient que relativement peu modifier la perception que l'on a d'une ville comme New York, pourtant ces mêmes millions feraient de Barcelone une métropole au même poids démographique, voire légèrement supérieur, que Madrid et lisseraient la hiérarchie urbaine du pays, avec toutes les conséquences que cela peut avoir. Il y a donc là une vraie question théorique, qui remet en doute les perceptions « classiques » de l'objet métropolitain. Autrement dit, cet objet est relatif aux temps historiques, aux contextes politiques et autres et à l'espace auxquels il appartient.

Enfin, comme le rappelle F.MORICONI-EBRARD (2000), un seuil peut-être franchi plusieurs fois par une ville, et ce dans les deux sens, tant la population est toujours en mouvement et soumise aux bouleversements comme une guerre ou une catastrophe naturelle par exemple.

Un objet difficilement mesurable dans le temps

La métropole est un objet physique, quand la métropolisation relate de la dynamique, du processus qui transforme une ville en métropole. Elle tend vers une globalisation économique, et remet en cause la cohérence dans les domaines politique et institutionnel,

avec un maximum d'intégration sociale et une grande diversité culturelle. On remarque donc l'importance de nombreux critères qualitatifs dans sa définition. Cela fait de la métropole un objet scientifique complexe à manœuvrer, notamment dans le temps.

De plus, la métropole cultive l'importance de l'esthétique. Elle est un pôle de concentration et des hommes, et entretient un sentiment cognitif de ville technologique, en avance sur son temps, ou tout du moins un modèle de réussite à suivre. Si l'importance de l'agriculture est négligeable au niveau de l'agglomération, elle fait partie intégrante de l'aire métropolisée. Les activités agricoles, maraîchères et horticoles sont conservées, comme symbole de la modernité et du développement durable. C'est donc encore ici bien plus que du quantitatif, et à ce titre, bien plus difficile à mesurer. Si l'on considère la vision de J-P.LOZATO GIOTART (2001), dans laquelle la métropole et le phénomène qui lui est associé, polarisent un grand nombre de flux qu'ils réorganisent ensuite à travers l'espace, comment mesurer des flux sur deux cents ans d'histoire ? Si cette question mérite d'être posée, il est d'ores et déjà possible de dire qu'il n'existe pas données fiables, du moins sur l'ensemble de la zone.

Enfin, Claude LACOUR et Sylvette PUISSANT (1999) précisent que pour qualifier une ville de métropole, la taille démographique n'est pas suffisante. Or, sur l'ensemble du bassin méditerranéen, c'est la seule donnée exhaustive que l'on possède.

Le desserrement urbain, un phénomène aux mesures très récentes

La métropolisation selon F.MORICONI-EBRARD (2001) se caractérise par une perte de population de la ville centre au profit de la périphérie, de l'agglomération et d'autres centres. La ville mère n'est alors plus qu'un élément d'un système complexe, identifiable par des critères historiques, sociaux, morphologiques, économiques, etc... Il est donc très difficile de mesurer l'ensemble de ces phénomènes interreliés. Spatialement, elle correspond à un accroissement de la concentration des Hommes et des richesses autour de certains points de l'espace. Mais elle est le résultat de processus et de dynamiques dont la spatialité n'est que peu mesurable, en tout cas pas partout et sur l'ensemble de la période abordée. La connectivité y est plus importante que la proximité, où ce sont des processus d'agglomération renforcés, et de multiples interactions entre des agents qui l'emportent sur les constructions spatiales traditionnelles. Selon C.LACOUR et S.PUISSANT (1999), elle est le miroir de nos sociétés, et justement ce sont tous ces caractères qualitatifs que l'on ne peut mesurer. De plus aujourd'hui, comme le précise Gabriel WACKERMANN (2000), les métropoles sont les régulateurs de la mondialisation. Mais comment étudier cela aux époques pour lesquelles les données sont presque inexistantes ? D'autant que Robert ESCALLIER (2003) souligne que cette globalisation entraîne de nouvelles logiques spatiales, avec différents ensembles d'objets spatiaux interreliés entre eux et s'articulant dans les échelles.

Lien entre empire et métropole

F.MORICONI-EBRARD et H.GAZEL (2001) rappellent qu'il n'y a pas de métropole sans empire. Mais la formule est réversible, il n'y a pas d'empire sans métropole. Le bassin méditerranéen est un territoire touché par une succession d'empires, et les métropoles ont toujours été présentes dans son Histoire. Cet espace, avec sa forme, ses richesses, ainsi que ses tensions et conflits, a été le support favorisant la mise en place de ce type d'entité politique. F.MORICONI-EBRARD (2000) souligne d'ailleurs l'importance de plusieurs caractéristiques présentes en Méditerranée, et nécessaires au développement des systèmes politiques impériaux. Ainsi, ce que cet auteur nomme « l'alliance des trois A » semble être une dynamique particulièrement bien visible sur cet espace. En effet, l'agriculture premier point, aura pour caractéristique d'être limitée sur cet espace, car les hinterlands sont limités et donc pas assez productifs pour suivre l'essor de la population impériale. Cela aura donc pour conséquence de provoquer le besoin d'importer et donc le début des échanges à large échelle. La nécessité de sécuriser ces échanges, poussera au développement de l'armée, déjà indispensable pour le contrôle du territoire impérial. Enfin, troisième pilier de l'alliance, l'argent à la fois obligatoire pour le développement des « deux premiers A », sera aussi un moteur de l'agrandissement de l'espace contrôlé. Ainsi, un fort lien existe entre la taille du territoire et l'enrichissement de l'empire. C'est de cette boucle aux trois grands piliers interreliés que le projet impérialiste s'affirmera et les puissantes métropoles impériales tentent d'étendre leur influence jusqu'aux frontières de leur territoire. C.CHATEL (2013) lors d'un travail sur l'urbanisation en Europe, identifiera cette forme d'emprise sur le territoire, à travers son modèle « FMT », comme le treillage. Cette forme de contrôle, à l'échelle du territoire, transcrit une volonté de capturer des points clés, les routes, les villes et donc les richesses, tout en cherchant à s'étendre. Ainsi, la métropole, centre politique de l'empire, a la main mise sur l'espace qui l'entoure, qui une fois structuré par la ville mère deviendra son territoire. Ces bouleversements sont complexes et pas uniquement spatiaux. Gilles ANTIER (2005) précisera que le pouvoir politique qui recouvre cet espace change aussi de nature lorsque l'on s'éloigne du centre.

Les métropoles méditerranéennes, filles d'une mer

A ce stade de la réflexion autour des métropoles méditerranéennes, il convient d'exposer une dernière idée et notamment, comme le précisent F.MORICONI-EBRARD et H.GAZEL (2001), que la métropolisation est trop souvent réduite à un phénomène contemporain. Le mot métropole provient d'un mot issu du grec ancien, « metro-polis », qui signifie « ville-mère ». Or, changer, ou en agrémenter la définition ne rend pas la chose plus nouvelle pour autant. Il en est de même pour les phénomènes géographiques, qui se déroulent sur des espaces non vierges, où les formes spatiales héritées du passé sont parfois encore très marquées.

Directement dans la lignée de cette pensée, il est possible de poser l'hypothèse que c'est au sein de l'espace méditerranéen que sont en grande partie nées les premières métropoles au monde.

Ainsi, si le caractère nouveau émane de l'objet métropolitain, il est en réalité intrinsèque à cet espace. Finalement, tous les lieux habités sont mères à leur échelle et dans leur temps, cela étant clairement favorisé par un environnement méditerranéen riche de tous les ingrédients nécessaires au développement, un véritable terreau fertile. Cependant, Martin VANIER⁷⁰ dira de la métropolisation en 2013, qu'elle est actuellement définie comme un profond bouleversement, caractérisé par une montée en puissance des réseaux, en lien avec la densification du peuplement. S'il fait référence aux NTIC en majeure partie, il est important de replacer ce phénomène dans chacune des époques qui l'a vu naître. En effet, n'en était-il pas de même au temps de l'Empire romain et de la construction des grandes routes pavées à travers l'ensemble de son territoire ? Ou encore avec le fabuleux réseau de tours, véritables « antennes relais », bâties dans la Chine antique, afin de se protéger des invasions Xiongnu ? Ainsi, « du jour au lendemain » des légions entières pouvaient se déplacer rapidement et sur de grandes distances, tout autant que des signaux codifiés pouvaient parcourir plus de 400km en quelques minutes seulement, et cela afin de protéger les frontières de l'Empire. Autrement dit, chaque époque aura ses profonds bouleversements.

Conclusion

Afin d'étudier le peuplement et son évolution sur l'ensemble du bassin méditerranéen, des choix conceptuels et techniques doivent être effectués. La démarche « bottom up », ou appelée aussi « data driven », qui consiste à partir des données afin de comprendre les phénomènes étudiés, sera adoptée. Marion SEGAUD (2010) rappelle qu'il est difficile de rendre des résultats universels à partir de choix effectués en amont de toute recherche. Afin de se rapprocher au mieux de cela, il semble nécessaire de ramener le phénomène du peuplement à un couple d'objets unique et transposable dans le temps : le lieu et la population.

A travers ce choix, la métropole sera elle aussi ramenée à un seul lieu peuplé, en considérant que l'entité unique et supérieure est la mer Méditerranée elle-même. Cet objet, avec toute la complexité qu'il contient, contient trop de limites pour être choisi comme échelon de base d'une étude sur le peuplement. François ASCHER (1995) identifie la difficulté à mesurer ce qu'il appelle « la métapole », soit le couple centre-périphérie, dans le temps. De plus, spatialement, l'objet métropole ne peut réellement être borné, et lorsqu'un espace d'étude contient des villes comme Barcelone, Le Caire, Istanbul... dès lors, il devient mondial. Pierre GENTELLE (1995) rappelle que, même historiquement, il n'est pas possible de résumer le bassin méditerranéen à des métropoles de contrôle au nord et des comptoirs au sud, car les positions ont été variables au cours du temps.

⁷⁰ VANIER Martin - La métropolisation ou la fin annoncée des territoires? - 2013.

Enfin, F.MORICONI-EBRARD et H.GAZEL (2001) proposent de stopper de s'appuyer exclusivement sur la recherche de la rapidité, du mouvement et du changement, car il est aussi nécessaire et peut être encore plus aujourd'hui, de se poser des questions de fond, sur les structures fondatrices de tous les changements observés. Ainsi, la démarche « bottom up », n'en est ici que davantage justifiée. Cependant, elle aussi contient une limite majeure, la « path dependence », ou « dépendance au chemin »

PARTIE II. Eclairer le chemin

Pour une thèse en géographie, le contrôle de la construction des données spatiales est essentiel. Cela permet de s'approprier l'espace étudié, et en d'autres termes, c'est aussi une façon de faire du terrain.

Lorsque l'on souhaite traiter du peuplement dans les pays autour de la mer Méditerranée, il est nécessaire de prendre en compte l'écart de disponibilité de l'information entre les différents Etats. Ainsi, si pour certains l'information disponible à une date est exhaustive, pour d'autres elle est manquante. Avant toute recherche, il convient donc d'établir un état des données disponibles pour l'ensemble de la zone d'étude.

Cette analyse, globale, doit être par la suite renforcée par une comparaison entre les pays afin d'identifier et de qualifier les variations de la disponibilité de la donnée. Celle-ci permettra d'introduire l'explication d'un phénomène majeur lorsque l'on adopte une démarche « bottom up » : la path dependence.

II.1. Evolution de l'information disponible

Pour les pays autour de la Méditerranée, la donnée disponible est hétérogène et cette problématique est renforcée lorsque l'on cherche à avoir de l'information à l'échelle du lieu habité. Cette hétérogénéité entraîne la nécessité de fragmenter l'information, notamment à travers les différents recensements que l'on possède. Pour cela, on peut observer l'évolution de la donnée disponible en Méditerranée sur une période de plus de cent ans, de 1900 à 2010. Ainsi, il sera possible de remarquer quels pays sont les mieux « renseignés » ainsi que les périodes d'apparition de l'information.

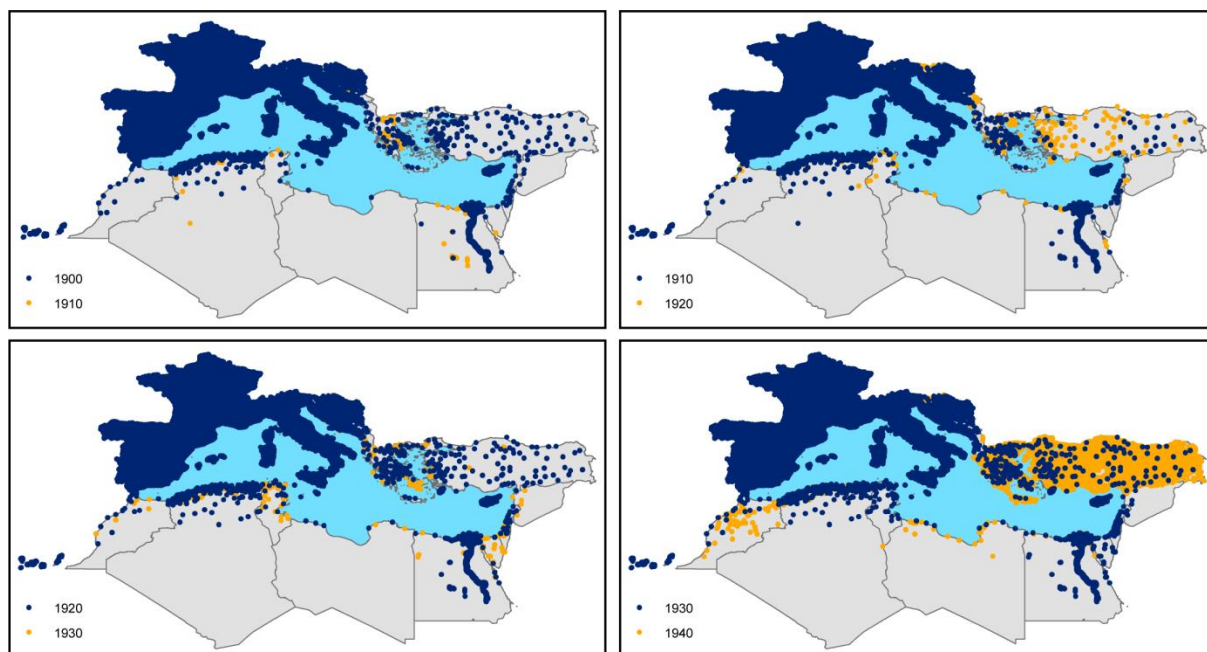
Sur un espace aussi vaste qu'est le pourtour méditerranéen, l'échelle d'observation est importante. En effet, représenter des milliers de lieux habités sur une carte donne une idée globale des phénomènes, mais masque des changements locaux. En plus d'une cartographie de l'ensemble de l'espace d'étude, il sera nécessaire de faire des zooms afin d'illustrer les dynamiques présentes à des échelles plus fines.

L'information en cartes

L'information présentée sur la frise de cartes ci-dessous, correspond à l'évolution de la disponibilité des données du peuplement autour de la Méditerranée entre 1900 et 2010 (Carte 5, Carte 6 & Carte 7). Les points bleus correspondent à chaque lieu dont la population est supérieure à zéro. Les points orange sont les nouvelles LAUs qui apparaissent au cours d'une période de dix ans. Par exemple, sur la première carte, les points bleus représentent les localités présentes et peuplées en 1900, et les points orange celles présentes en 1910. L'ensemble de la frise permet donc de dater et localiser l'apparition de la donnée.

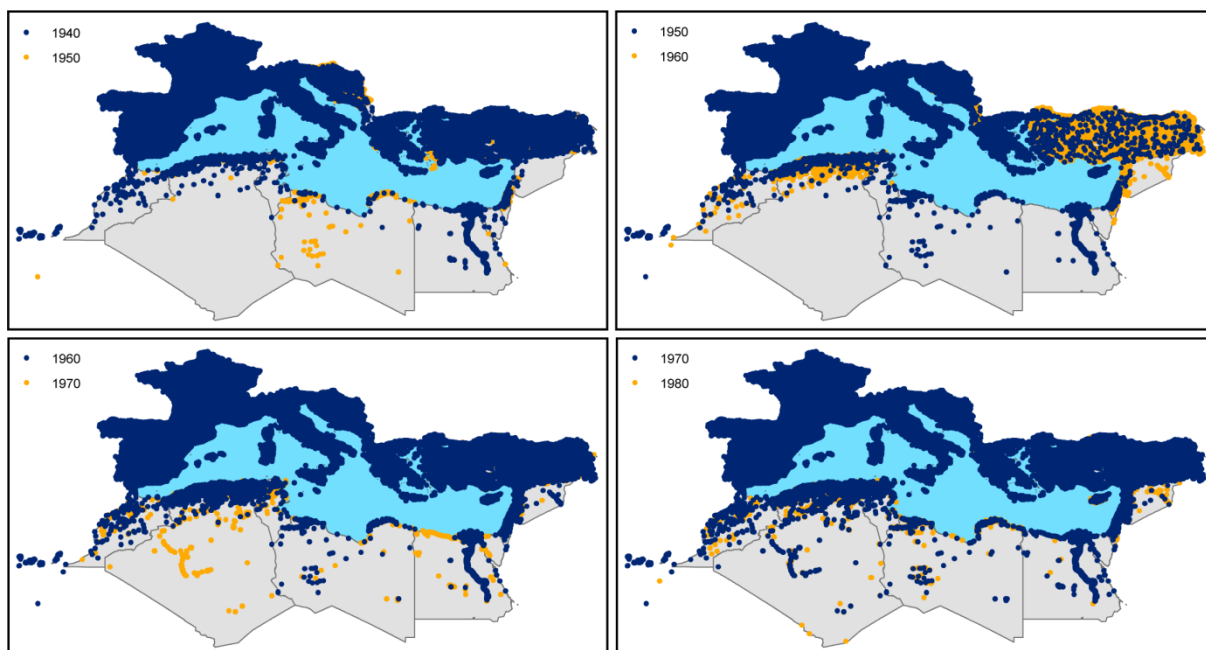
Dès 1900, on peut observer que plusieurs Etats sont mieux renseignés que d'autres. Ainsi, la France, l'Espagne, l'Italie, la Slovénie, la Croatie, Israël, Chypre, le nord de l'Algérie et le delta du Nil, apparaissent totalement « bleus » et presque dépourvus d'espaces vides. Au contraire, pour les Etats de l'est et du sud l'information est plus éparse et moins conséquente. Globalement, les pays dans lesquels la donnée est importante dès 1900, sont ceux qui ont une tradition du recensement, ou ceux administrés par une puissance coloniale.

En observant les dates d'apparition de l'information disponible. Sur la première carte, on peut voir que la Grèce gagne de l'information entre 1900 et 1910. Les chiffres de la population de 1900 disponibles sont issus d'un recensement effectué les 5 et 6 octobre 1896, dont la publication officielle fait l'objet d'un ouvrage de 174p. La population et le nombre de localités de 1910 quant à eux, sont issus d'un recensement général de la population effectué le 27 octobre 1907. Paru en deux ouvrages en 1908 et 1909, dont le second compte deux tomes, il totalise 1520 pages d'informations. Ici, l'écart entre la quantité de localités connues et peuplées entre les deux dates provient en fait de l'agrandissement du territoire national au détriment de l'Empire ottoman.



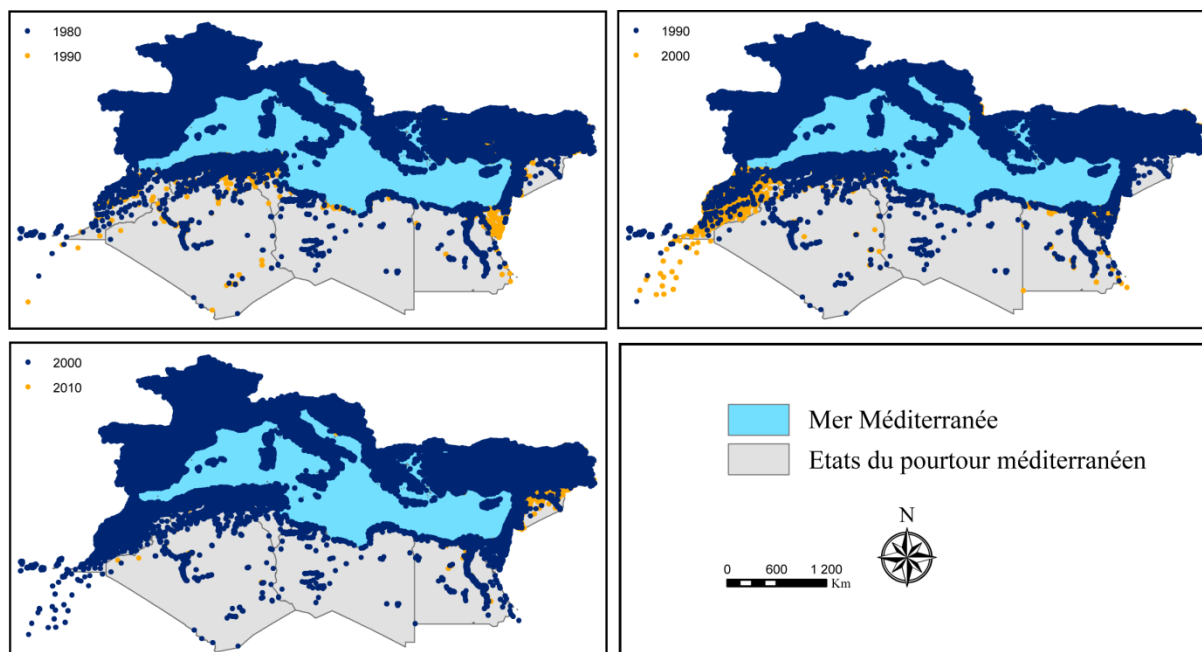
Carte 5 : Evolution de la disponibilité des données autour de la Méditerranée entre 1900 et 1940

A travers l'étude de ces cartes, il est aussi possible de repérer des pays dans lesquels l'information arrive par « vagues ». C'est le cas de la Turquie, et dont les trois dates principales sont 1920, 1940 et 1960. Le premier gain d'information, en 1920, correspond à la publication des données sur les principales localités de l'Empire ottoman. Par la suite, les deux premiers recensements modernes de la population disponibles pour l'ensemble des localités datent des 20 octobre 1935 et 1940. Cela explique le gain d'information disponible, et observable sur la carte entre 1930 et 1940. De même, pour le Maroc, les deux vagues d'apparition de la donnée sont 1940 et 2000. Pour la première date, cela correspond aux premiers recensements sur le territoire du Maroc. Effectués les 8 mars 1931 et 1936 par le « Service du Travail et des Questions Sociales » à Rabat, ils ne concernent que la zone française du pays. Le deuxième gain d'information à partir des années 2000, correspond, comme pour la Turquie, à un changement d'organisme statistique. En effet, la « Direction de la Statistique » a été remplacée par le « Haut-Commissariat du Plan » et une réforme de l'administration change la maille des communes. Enfin, l'Algérie présente aussi ce phénomène. Cependant, ses « vagues » sont plus rapprochées, puisque datées entre 1950 et 1960, puis entre 1960 et 1970. La première période voit l'apparition des premiers recensements de la population, et non plus des dénombrements. Quant à la seconde, elle correspond après l'indépendance, au premier recensement général de la population algérienne de 1966. Celui de 1977, sera intitulé « Deuxième recensement général de la population et de l'habitat du 12 février 1977 ».



Carte 6 : Evolution de la disponibilité des données autour de la Méditerranée entre 1940 et 1980

Entre 1930 et 1950, un changement majeur s'opère en Libye. En effet, cette période est marquée par le départ de l'Italie du pays, qui proposait des recensements, mais réalisés dans les normes italiennes. Le dernier recensement de cette période a été effectué en le 21 avril 1936, et permet d'observer sur la carte le peuplement du bandeau littoral de la frontière tunisienne à la frontière égyptienne. C'est en 1954 que le gouvernement libyen met en place le premier recensement général de la population. Ce dernier permet alors, en plus de la frange littorale, de connaître l'établissement du peuplement sur le reste du territoire.



Carte 7 : Evolution de la disponibilité des données autour de la Méditerranée entre 1980 et 2010

Au sein de la zone d'étude, la donnée disponible est donc très hétérogène en fonction des périodes historiques. Certains Etats ont d'anciennes traditions des recensements et sont donc correctement renseignés, quand pour d'autres, la donnée fluctue en fonction des contextes politiques et sociaux.

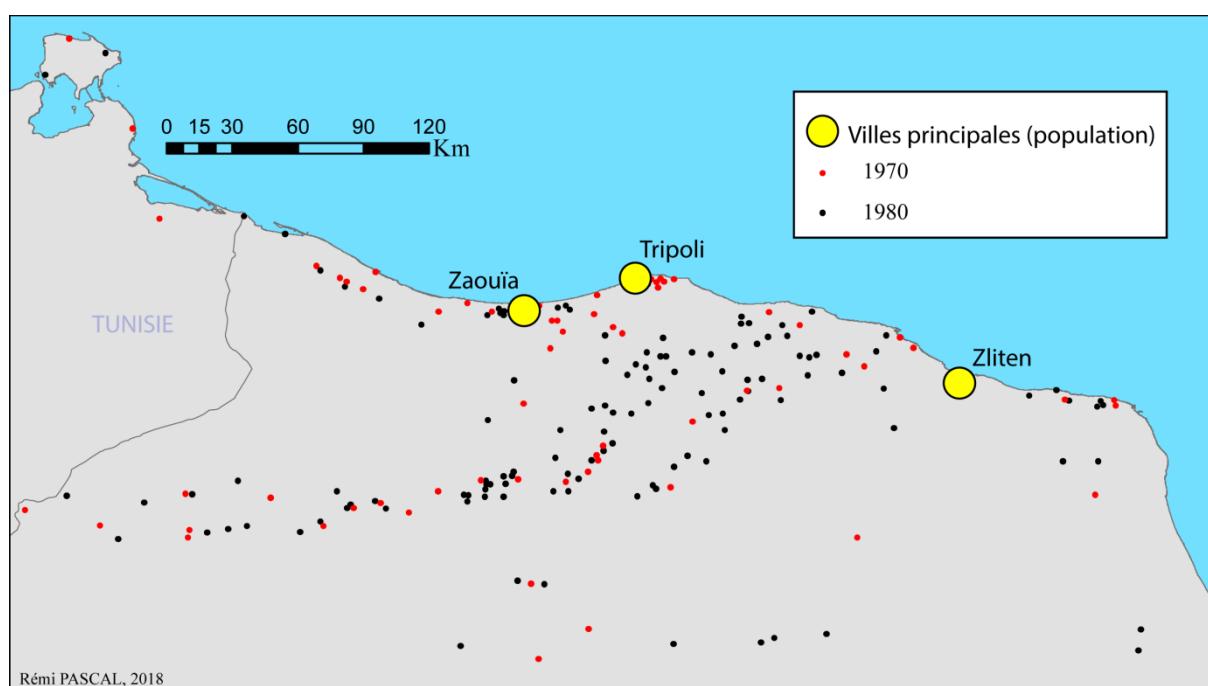
Cet ensemble de cartes permet d'illustrer un autre phénomène : la perte d'information. En effet, si l'on observe la Turquie entre 1900 et 1910 par exemple, on peut voir que bien plus de localités étaient renseignées en 1900. Il y a donc perte d'information entre ces deux dates, car les sources disponibles pour la fin du XIXe et le début du XXe siècle proviennent de comptages de la population de l'Empire ottoman et sont moins exhaustives que les recensements turcs. Cela est à corréliser avec un changement de contexte politique, puisque c'est durant cette période que le pays devient la République turque.

Les guerres peuvent aussi expliquer, au moins en partie, la perte d'information. C'est le cas du Sinaï, dont la donnée manque en 1950. Ceci provient de la guerre qui oppose Égyptiens et Israéliens dès 1948. Il faudra par la suite attendre 1979 et le traité de paix signé entre les deux Etats, pour voir, dès le recensement général de la population égyptienne de 1986, la population de cette région de nouveau comptabilisée. Néanmoins, il est possible de poser l'hypothèse qu'en trente ans de guerre, cette région s'était vidée de sa population sédentaire, et a été réinvestie par la suite.

Les contextes et le changement d'organismes statistiques sont des raisons qui peuvent expliquer la fluctuation de la disponibilité des données, et donc la qualité de l'information disponible, en fonction des périodes, sur le pourtour méditerranéen. Cependant, afin d'observer ce phénomène, une étude cartographique à l'échelle du bassin entier ne suffit pas.

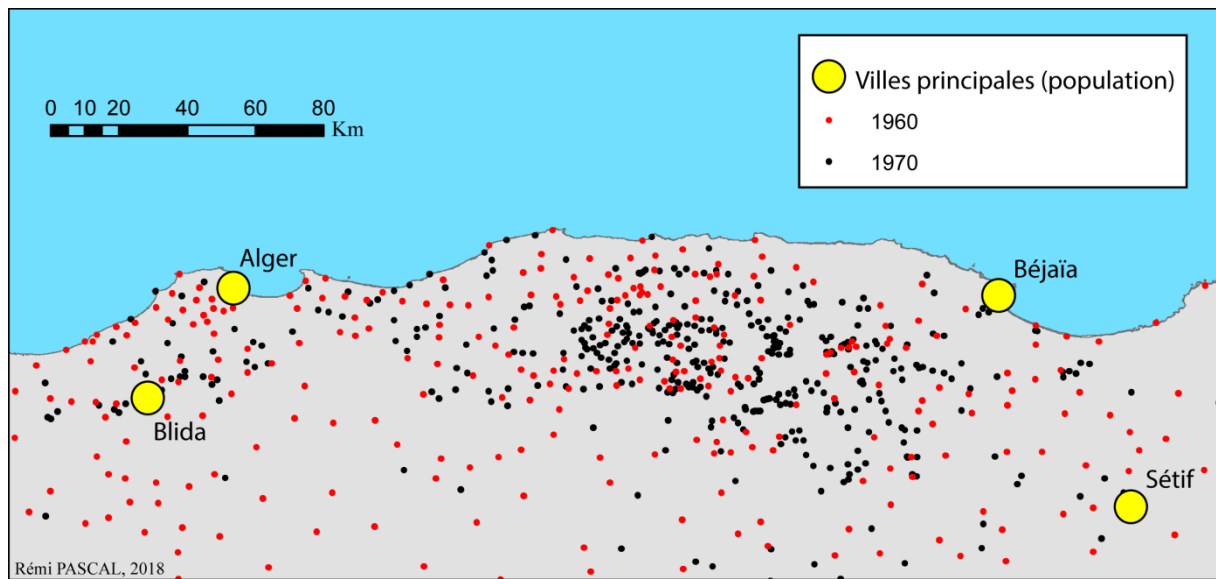
L'importance de l'échelle d'observation

Si l'étude de l'hétérogénéité des données sur le pourtour méditerranéen révèle des phénomènes à petite échelle, elle masque cependant des spécificités locales. En effet sur la carte suivante, qui propose un zoom sur la région libyenne de Tripoli entre 1970 et 1980, on peut observer un phénomène bien connu des géographes : la périurbanisation. Autour de la capitale, un épais bandeau de localités « en arc de cercle » apparaît. Cette dynamique, pourtant très marquée à cette échelle, est invisible sur la frise des cartes précédentes, qui représentent l'ensemble du bassin méditerranéen.



Carte 8 : Peuplement du nord-ouest de la Libye en 1970 et 1980

La reprise en main du territoire algérien par son gouvernement après le départ des Français s'est, comme précédemment, accompagnée du premier recensement général de la population en 1966. Ce changement politique est aussi démarqué par une volonté étatique forte quant à la restructuration du territoire. Une politique de grande envergure a été mise en place afin de renforcer le maillage territorial algérien. Sur la carte suivante, qui présente la Kabylie, située entre Alger et Béjaïa, on peut observer une conséquente densification du semis de localités entre 1960 et 1970. Le contrôle de ce territoire, déjà central à l'époque coloniale a été renforcé par le nouveau gouvernement algérien mis en place.



Carte 9 : Peuplement du nord de l'Algérie

A travers ces deux exemples, il a été possible d'illustrer le problème de l'échelle d'observation lorsque l'on traite des données sur l'ensemble du bassin méditerranéen. L'hétérogénéité de l'information disponible varie donc aussi en fonction des contextes sociaux-politiques, ainsi que de l'échelle choisie pour représenter les phénomènes souhaités.

Etudier l'ensemble du peuplement méditerranéen sur une période de plus d'un siècle présente de nombreux obstacles. D'abord, l'hétérogénéité de la donnée amène à prendre en compte certains manques lors de l'émission d'hypothèses ou dans les questions posées. L'analyse cartographique de l'information disponible à plusieurs échelles, est un premier pas quant à la compréhension du phénomène du peuplement. Cependant, elle doit être corrélée à une analyse statistique qui, elle, précisera l'évolution des données.

II.2. Une comparaison des chiffres pays par pays

Si à l'échelle de l'ensemble du bassin méditerranéen on peut observer l'hétérogénéité de l'apparition de l'information dans le temps et dans l'espace, il est nécessaire d'établir une comparaison plus précise entre les Etats.

Une comparaison entre les Etats en chiffres

Lorsque l'on observe l'évolution du nombre de lieux habités entre 1900 et 2010 à l'aide des Tableau 7 & Tableau 8, on observe trois cas particuliers. Le premier (en rouge) correspond à un fort gain d'information entre deux dates. Ce phénomène est présent dans quinze pays et son importance est variable d'un Etat à un autre. En Albanie par exemple, alors qu'en 1990 seules 61 localités sont renseignées, on en observe 374 dix ans plus tard. Cela représente une évolution de l'information disponible de plus de 513%. Cette forte évolution correspond à un changement politique majeur. En effet, les données de 1990 proviennent du dernier recensement sous format papier effectué en 1989, lorsque le pays était encore sous régime communiste, ne publiant que certaines informations. Le recensement suivant, publié en ligne en 2001, est le premier effectué par l'Instat⁷¹, nouvellement créé, après la chute du Rideau de Fer. De fortes évolutions positives peuvent aussi être dues à un changement de méthode de recensement. En Grèce par exemple, on observe qu'en 1930 les localités peuplées sont au nombre de 436, alors qu'elles sont 5457 en 1940. Si en dix ans, il est difficile de croire que plus de 5000 localités se sont créées, c'est en réalité le « Genike Statistike Yperesia » qui a, d'un recensement à l'autre, changé l'échelle de son comptage. Ainsi, le recensement de 1930 ne concerne que les « communes et localités », alors que celui de 1940 prend en compte la « population de fait par départements, provinces, municipalités, communes, villes et villages ». Dès lors, l'hypothèse peut être faite que le gain d'information provient, au moins en grande partie, de ce changement.

⁷¹ [Wwww.instat.gov.al](http://www.instat.gov.al)

Années	.1900	.1910	.1920	.1930	.1940
Population	112904262	119598326	123491274	134459058	158916167
Nombre de lieux habités	63613	63678	63496	63817	83532
Albanie	91600	91700	101993	138951	189342
	8	8	9	20	23
Algérie	716231	940775	1073439	1328615	2006674
	275	303	303	327	345
Bosnie Herzégovine	286192	441858	434581	449312	422708
	71	171	125	62	62
Chypre	212482	248121	264489	314265	369295
	524	530	532	535	535
Croatie	3136065	3433124	3425837	3751332	3648982
	6318	6317	5655	5804	5797
Egypte	9844776	11294311	12922381	14338970	16536359
	3407	3448	3483	3551	3782
Espagne	18573037	19921740	21313932	23547936	25884263
	8108	8108	8110	8110	8110
France	40589352	41311528	38948222	41353330	40990046
	36560	36562	36558	36565	36565
Grèce	879725	1101166	1488362	2361601	7266655
	196	277	383	436	5457
Israël	142400	192500	181117	317971	425896
	8	7	9	27	27
Italie	33316720	36071749	39285523	40858156	43773451
	7833	7831	8092	8092	8092
Liban	168390	187220	190478	238975	293597
	4	4	6	6	6
Libye	66000	79000	121095	147607	508850
	2	2	5	7	28
Malte	177271	202155	196780	239247	266321
	43	44	44	55	55
Maroc	344000	402900	609200	1015373	1508704
	17	14	16	22	77
Monténégro	14359	20400	61418	73683	65915
	3	3	16	16	16
Palestine	78800	88000	59618	79408	100308
	3	4	4	9	9
Saint-Marin	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
Slovénie	148262	117980	159299	181491	292875
	120	6	25	11	139
Syrie	373700	0	0	503497	814697
	5	0	0	5	5
Tunisie	231000	259599	391291	581219	743945
	5	8	21	54	54
Turquie	3513900	3192500	2262219	2638119	12807283
	103	31	100	103	14348

Tableau 7 : Evolution du nombre de lieux habités par pays entre 1900 et 1940

.1950	.1960	.1970	.1980	.1990	.2000	.2010
169619751	212752222	249442149	289775684	342364433	403193416	453601648
84251	111130	115518	117172	122372	128679	134925
285590	501800	649056	864463	1159600	3114060	2853675
23	40	43	48	61	374	374
2109648	4989475	7328265	10901790	17900217	24903760	30386021
354	985	1720	2198	3516	4529	4550
2673249	3217335	3683736	4081352	4352155	4058169	3910982
5733	5741	5736	5717	5792	5734	5832
441974	528592	425791	616495	721558	885604	1094972
559	562	142	467	466	538	545
3842505	4128311	4389156	4572798	4758423	4445246	4431047
6637	6628	6632	6518	6502	6611	6612
19822341	25412178	31872428	40134551	51617564	63091587	76145628
3820	4158	4289	4357	4527	4656	4718
28007190	30434433	33705640	37363059	39251866	40598574	47104117
8110	8111	8112	8112	8112	8112	8114
41606177	45445374	50440682	53780675	56661067	59035895	62920166
36565	36565	36566	36566	36566	36565	36565
7573538	8307130	8711928	9651004	10204236	10898568	10807699
6006	6023	6019	6031	6113	6115	6112
1113548	2010421	2871170	3663589	5053462	6404302	7570646
317	787	789	834	908	1149	1181
47225172	50145044	53581559	56207929	56717080	56944740	59099817
8092	8092	8092	8092	8092	8092	8092
413000	1089520	2537270	2828578	3390615	4010390	4395830
11	112	1101	1101	1101	1345	1345
999683	1215954	1509042	2723947	4244196	5323199	5449389
121	121	163	376	410	411	411
308822	317409	315865	330419	354165	381361	415071
58	60	62	63	63	68	68
2451202	3602613	5331628	8114198	11537630	28082234	31910634
87	127	161	201	259	1647	1647
392481	465092	523321	577923	611070	614729	622934
1237	1236	1236	1232	1223	1219	1144
486018	710482	951312	1219917	1633132	2751050	3832626
261	292	328	328	346	517	513
12665	14951	17990	21537	23942	26757	31767
9	9	9	9	9	9	9
1457363	1573376	1706837	1872813	1958096	1962994	2048405
5840	5839	5825	5810	5842	5847	5970
970178	1886848	3317436	5571699	8133821	11192381	20736476
5	102	256	444	692	693	5243
1038131	1351295	2058269	3136129	4432044	5881284	6979056
60	72	125	159	194	260	260
6389277	25404591	33513769	41540820	57648496	68586530	70854690
346	25468	28112	28509	31578	34188	35620

Tableau 8 : Evolution du nombre de lieux habités par pays entre 1950 et 2010

Le deuxième cas particulier (en vert) correspond à des Etats pour lesquels le nombre de localités croît lentement au cours du temps. La principale explication à cette observation est la qualité de l'information disponible. En effet, cette catégorie comprend les trois pays de l'arc méditerranéen, la France, l'Espagne et l'Italie, qui ont tous trois un territoire entièrement administré en 1900, sur lesquels des recensements exhaustifs sont régulièrement effectués. La Tunisie est aussi présente dans ce groupe, puisqu'elle possède de nombreux recensements, d'abord mis en place dès 1906 par la France, mais ensuite effectués tout aussi régulièrement par l'Etat tunisien. Dans la même idée, l'Egypte et Malte ont aussi conservé cette tradition des recensements, introduite par les Britanniques.

Enfin, le dernier cas correspond à la perte d'information (en bleu). Elle émane bien souvent de situations locales particulières comme des guerres par exemple. Ainsi, pour Chypre, on observe une perte de nombre de lieux habités référencés dans les années 1970, qui correspond à la production d'un micro-recensement produit en 1973 et perturbé par le conflit entre le pays et la Turquie. Cette dernière connaît d'ailleurs une chute brutale de son nombre de lieux peuplés renseignés entre 1940 et 1950. Celle-ci s'explique par une modification de la qualité des recensements. En effet, la population et le nombre de localités habitées de 1940 sont issus d'un grand recensement détaillé en 60 volumes effectué en 1935. Suite à celui-ci, les collectes d'information établies en 1940 et 1945 ont été moins exhaustives.

Une comparaison graphique du nombre de lieux habités et de la population par pays

Les Graphique 2 & Graphique 3 permettent d'observer plusieurs types d'évolution de l'information. En effet, sur l'ensemble de la période, le nombre de localités disponible est soit stable, soit en hausse malgré quelques pertes localisées dans le temps. La population, quant à elle, est croissante et régulière quand le nombre de localités est stable, et subit de grandes hausses quand celui-ci en fait de même. Il est possible de distinguer deux groupes d'Etats :

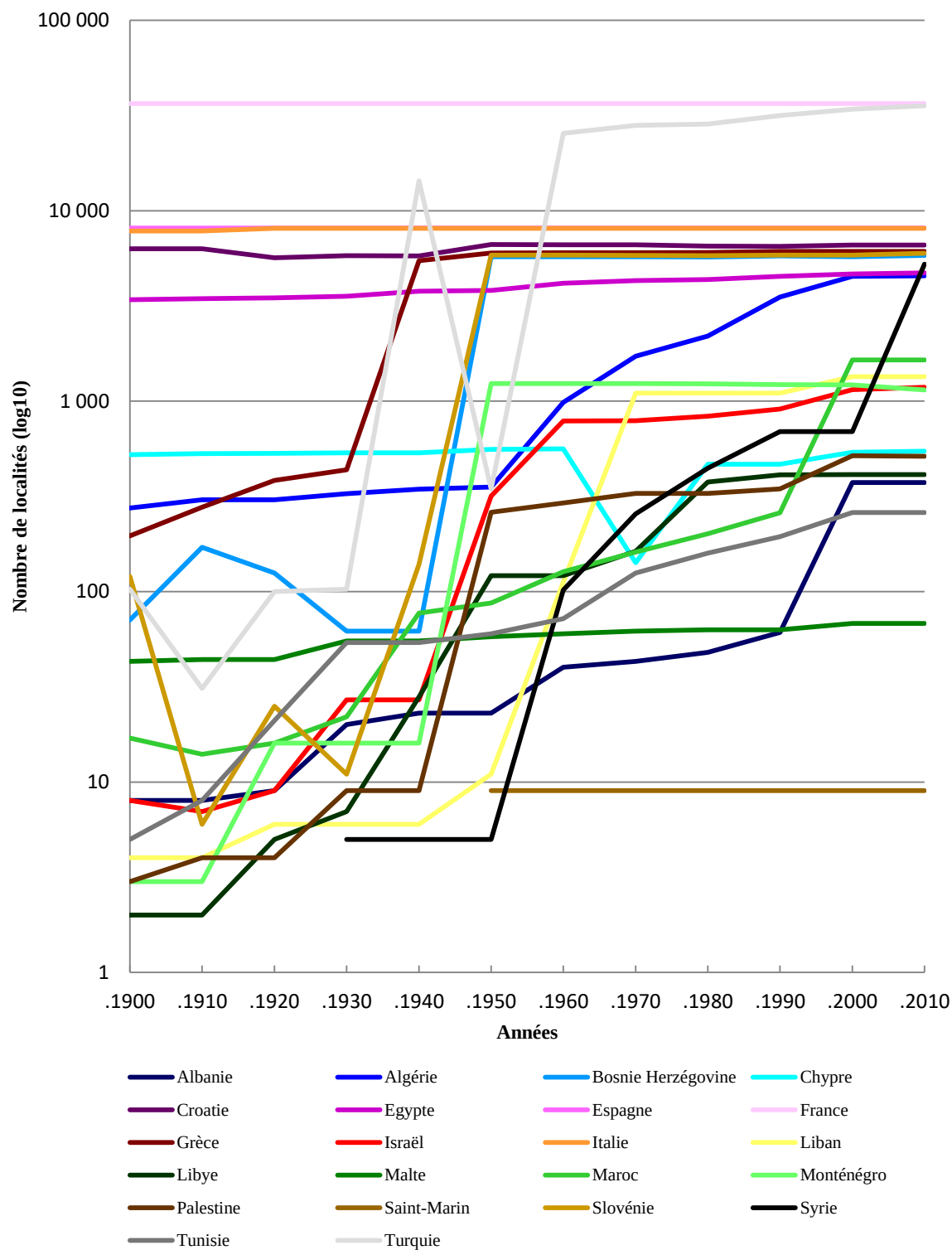
- Les Etats à information disponible stable et à la population croissante et régulière : France, Espagne, Egypte, Croatie, Malte, Saint-Marin, Italie, Tunisie, Chypre
- Les Etats où l'information disponible (population et nombre de localités) croît brutalement : Grèce, Bosnie-Herzégovine, Algérie, Albanie, Israël, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Palestine, Slovénie, Syrie, Turquie

Globalement, concernant le deuxième groupe, plusieurs périodes de forte augmentation sont observables. Un premier pic se constate entre les années 1930 et 1940, un deuxième entre les années 1950 et 1960, puis un dernier à partir des années 1990.

L'inertie de la variable « population »

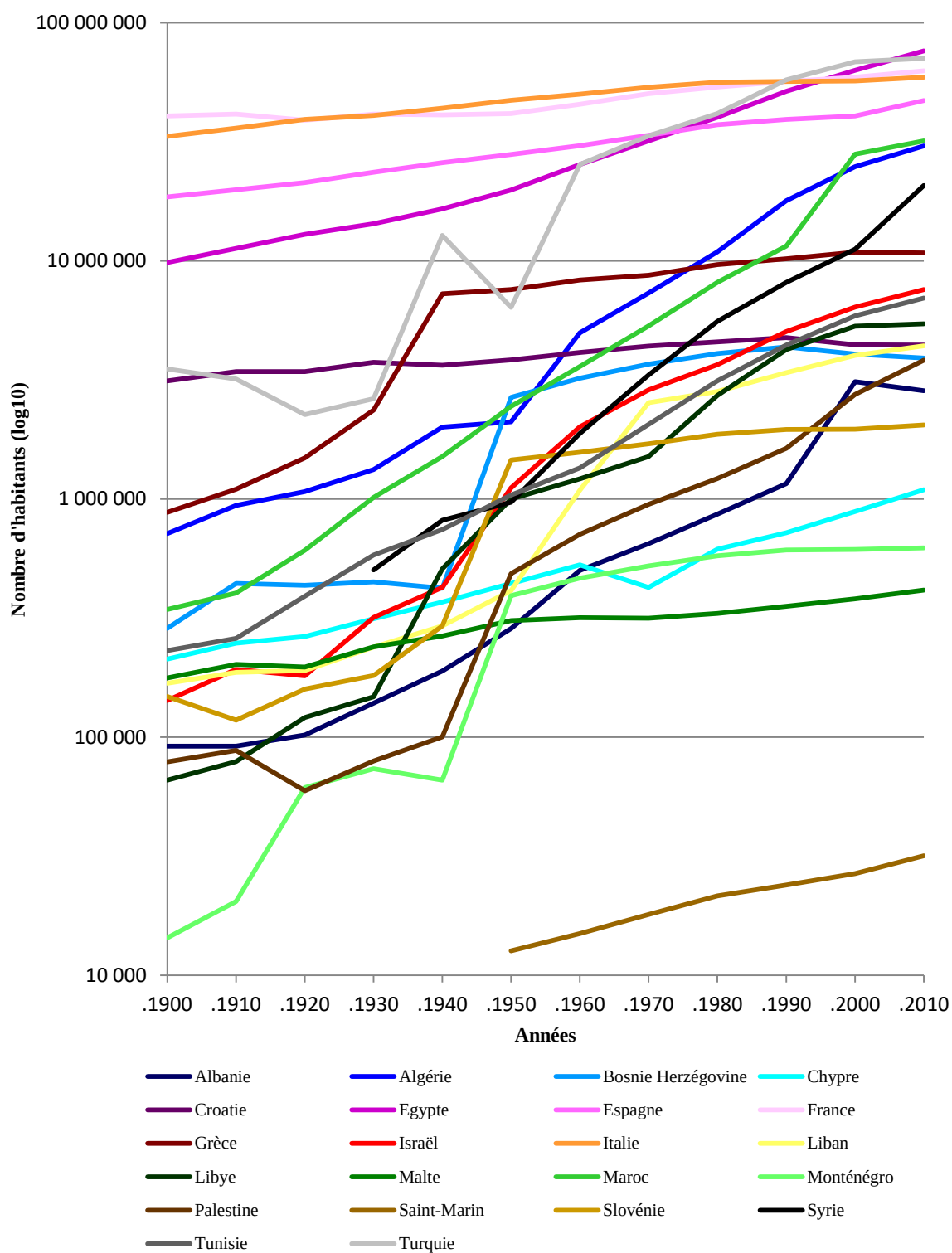
Une différence notable entre les Graphique 2 et Graphique 3 est l'intensité des pics d'information disponible visible sur les courbes. Ainsi, autrement dit, les courbes de l'évolution de la population dans les Etats du bassin méditerranéen entre 1900 et 2010 ont une croissance plus régulière et moins saccadée que celles portant sur l'évolution du nombre de localités. Il y a deux explications principales à cela. D'abord, les quantités d'individus sont différentes et les échelles numériques aussi, puisque l'on observe des changements sur des milliers voire des centaines d'individus statistiques pour le Graphique 2 contre des centaines de milliers voire des millions pour le Graphique 3. Cette différence a pour conséquence de renforcer (ou minorer dans le second cas) les variations, même brutales. Mais cette différence provient aussi en grande partie du type d'individus statistiques recensés. En effet, lorsque des recensements partiels, incomplets, effectués dans des périodes historiques sujettes à des bouleversements (guerres, crises...), très souvent uniquement les localités les plus peuplées sont recensées. Ainsi, lors du recensement suivant, même s'il est plus complet, l'ensemble de la population des localités ajoutées a un poids trop faible pour venir influencer significativement l'aspect des courbes d'évolution.

Evolution du nombre de localités dans les Etats du bassin méditerranéen entre 1900 et 2010



Graphique 2 : Evolution du nombre de localités entre 1900 et 2010

Evolution de la population dans les Etats du bassin méditerranéen entre 1900 et 2010



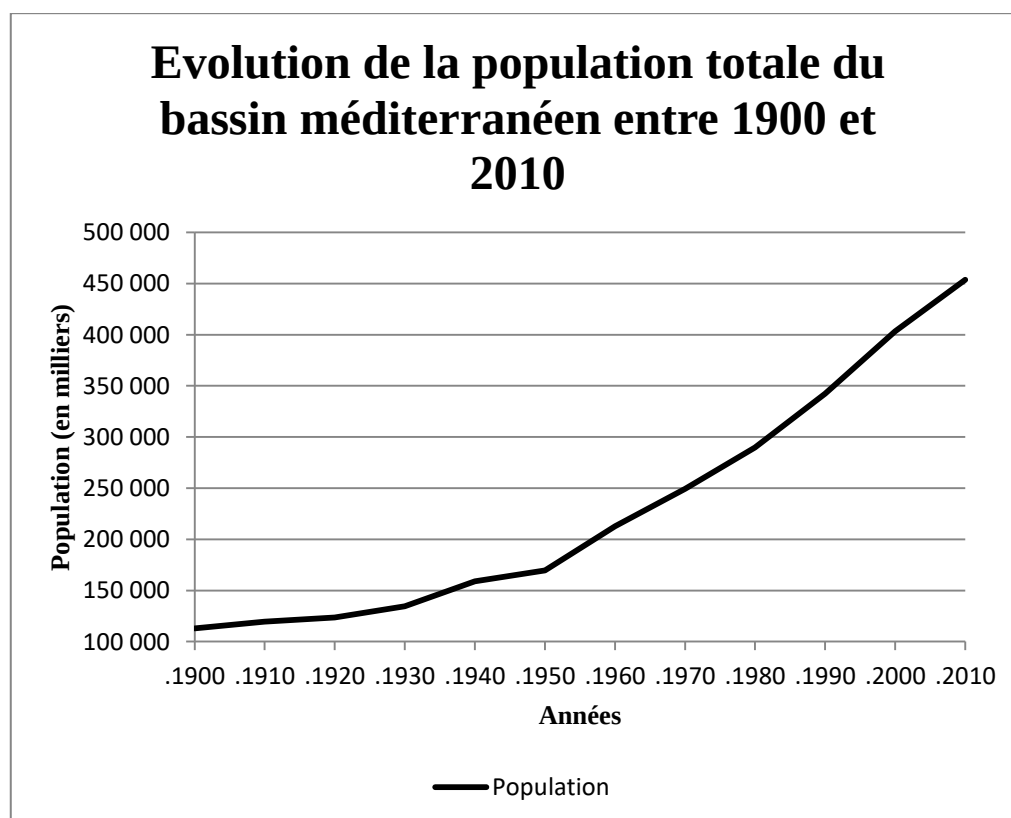
Graphique 3 : Evolution de la population entre 1900 et 2010

Un exemple théorique de l'inertie de la population

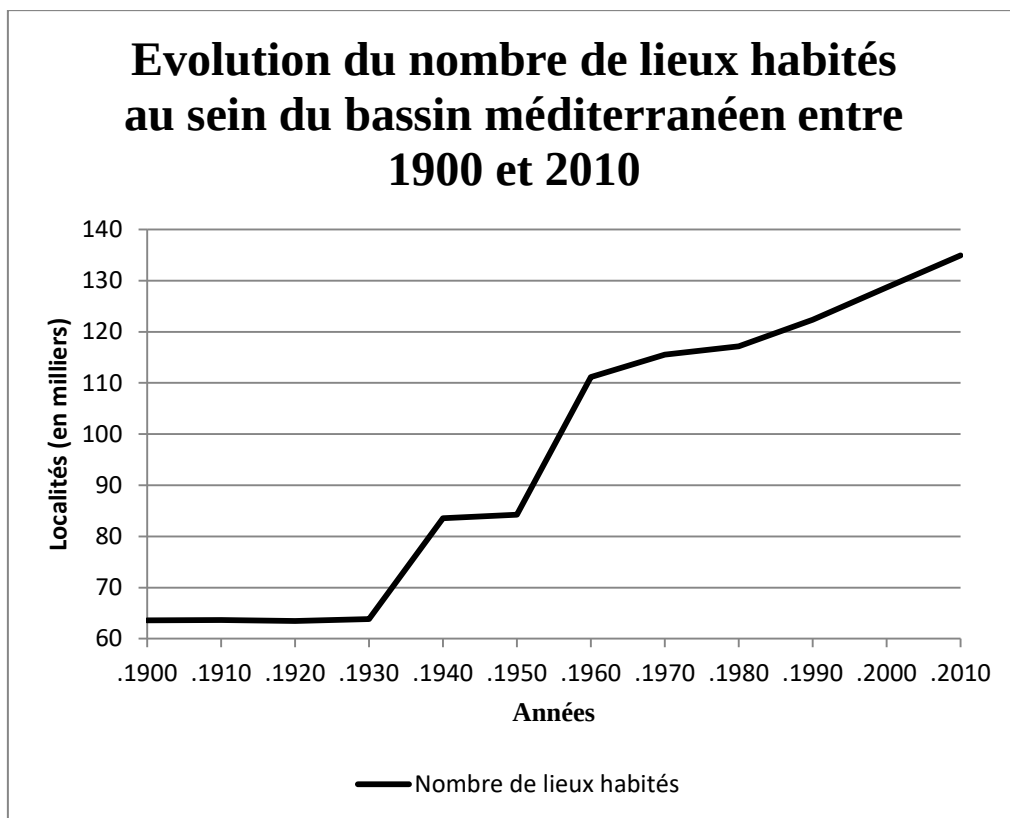
Un recensement dans un pays fictif effectué en 1980 compte dix localités de chacune 100 000 habitants et qui ont une croissance annuelle de 1%. Un deuxième recensement de ce même pays est effectué en 1990 et compte les dix localités précédentes et cent nouvelles localités de chacune 1 000 habitants. Durant la période entre les deux recensements, les dix premières localités vont gagner 10 462 habitants en 10 ans, soit au total 104 620 habitants. Les cent nouvelles localités recensées, elles, provoquent un gain de 100 000 habitants. Bien que les nouveaux objets géographiques comptabilisés soient dix fois plus nombreux, leurs poids ne dépassent même pas le gain de population issu de la seule évolution des dix premières présentes au recensement de 1980. A travers cet exemple, il est donc plus facile de comprendre pourquoi parfois la courbe de l'évolution du nombre de localités connaît une forte hausse, hausse qui n'est pas autant marquée lorsque l'on observe l'évolution de la seule population.

La situation méditerranéenne

Les Graphique 4 et Graphique 5 permettent de visualiser l'exemple précédent. En effet, lorsque l'on regroupe les données et que l'on observe l'évolution de la population et du nombre de localités référencées pour l'ensemble des pays du bassin méditerranéen, on note une différence flagrante dans la régularité des courbes.



Graphique 4 : Evolution de la population totale entre 1900 et 2010



Graphique 5 : Evolution du nombre total de lieux habités entre 1900 et 2010

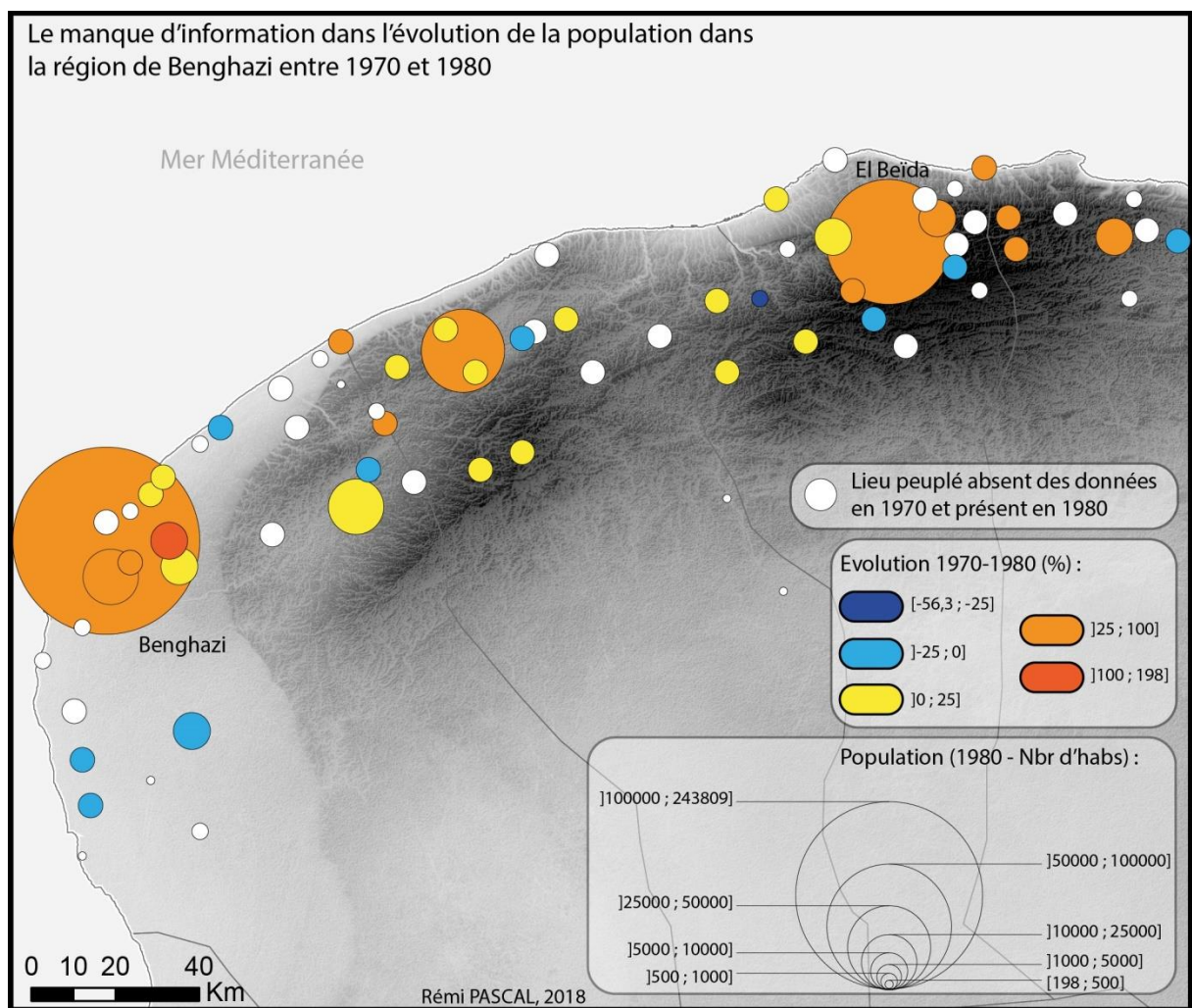
Ainsi, si la courbe de l'évolution de la population connaît une croissance régulière entre 1900 et 2010, celle de du nombre de localités est marquée par deux évolutions brutales, l'une entre 1930 et 1940 et la suivante entre 1950 et 1960. Bien que de nombreux pays aient un fort gain d'information disponible durant ces périodes, il faut cependant noter que la Turquie est fortement responsable de ces brusques changements. En effet, le grand nombre de localités présentes au sein de cet Etat favorise la démarcation statistique de ces deux périodes. Cela est notamment visible, car la troisième forte évolution, celle à partir des années 1990, et dépourvue de la Turquie, concernant principalement l'Albanie, le Maroc et la Syrie, est clairement moins marquée.

Ces écarts de données, entre plusieurs dates, ou bien entre deux variables relatant le peuplement amènent le chercheur à remettre en question la qualité de l'information qu'il détient. Si rien n'est rédhibitoire à une étude exhaustive du peuplement, il reste nécessaire de prendre en compte ce que l'on peut appeler « l'Histoire des données » dont il dispose.

II.3 La path dependence : L'exemple libyen

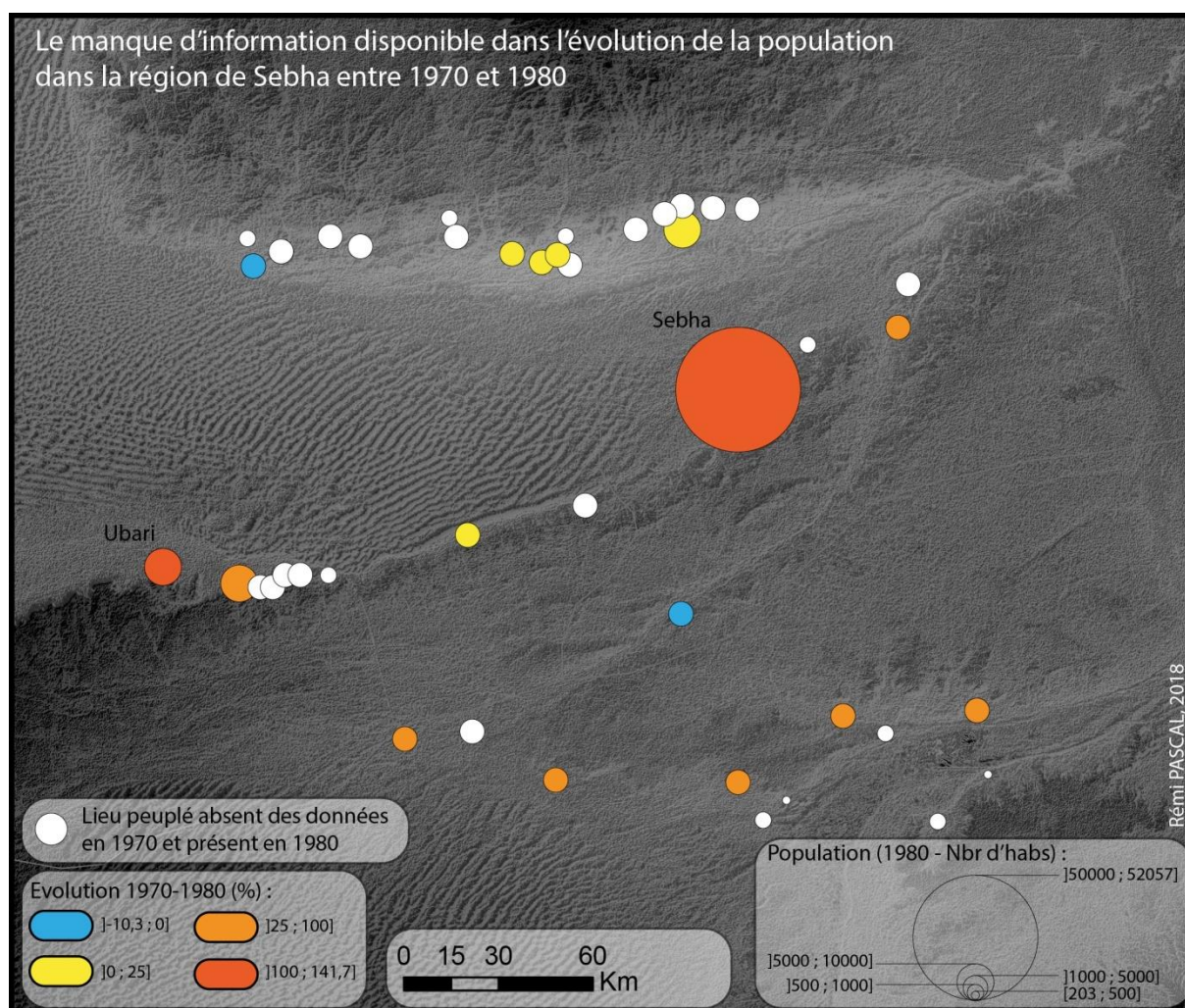
Le problème de la dépendance aux données est particulièrement important lorsque l'on souhaite observer l'évolution de la population des localités entre deux dates. Un traitement cartographique permet d'illustrer cette idée. Ainsi sur la Carte 10, il est possible

de visualiser les données « manquantes » d'une date à l'autre. Cette carte présente l'évolution de la population entre 1970 et 1980 des localités situées entre deux pôles : Benghazi et El Beïda. Les cercles colorés sont ceux pour lesquels il est possible de calculer un taux d'évolution, car étant présent aux deux dates. Cependant, de nombreux cercles sont de couleur blanche, car apparus au recensement post 1970. Il n'est donc pas possible d'obtenir une information spatialement complète, bien qu'elle le soit statistiquement, car résultante des données disponibles. Au total, c'est près de 45% de l'information qui est manquante.



Carte 10 : La dépendance aux données : la région de Benghazi en Libye

Sur la seconde carte (Carte 11), qui représente l'évolution de la population dans la région de Sebha, c'est plus de 60% de l'information qui est manquante.



Carte 11 : La dépendance aux données : la région de Sebha en Libye

L'analyse de ces deux cartes illustre la dépendance aux données en mettant en lumière l'impact qu'elle peut avoir quant à la connaissance de certains phénomènes géographiques. En effet, si dans le premier exemple 45% de l'information concernant l'évolution de la population entre 1970 et 1980 est indisponible, alors que dire du phénomène de littoralisation entre Benghazi et El Beïda ? L'évolution du nombre de localités le suppose... Mais sans l'évolution de leur population, il n'est pas possible de la quantifier. S'il n'est pas question de littoralisation autour de la localité de Sebha, mais de routes à travers le désert organisées d'oasis en oasis, que peut-on dire de l'intensité des flux entre celles-ci ? Ici le phénomène semble s'intensifier, car de nouvelles localités apparaissent, mais étaient-elles absentes du recensement précédent car inexistantes, ou juste non recensées ? Ce sont de telles questions que la prise en compte de la dépendance aux données amène à se poser.

Conclusion

On a donc pu voir que le gain d'information sur l'ensemble du bassin méditerranéen est hétérogène dans le temps. Il est fortement dépendant des contextes politiques, sociaux, économiques... De plus, l'observation de l'ensemble de ces données se doit d'être multiscalaire, au risque de masquer certains phénomènes locaux. Mais l'échelle doit être aussi adaptée à la problématique.

Lorsque l'on observe la population et le nombre de localités dans les pays autour de la Méditerranée, on peut différencier la croissance de ces deux variables. La population croît de manière régulière et est multipliée par quatre entre 1900 et 2010, passant de 112 millions à plus de 453 millions. La croissance du nombre de localités renseignées est plus saccadée et évolue en « paliers ». Ce nombre sur la même période, quant à lui, est multiplié par un peu plus de deux, passant de plus de 63 000 localités comptant au moins un habitant en 1900 à plus de 134 000 en 2010.

Enfin, pour étudier toutes ces évolutions dans l'espace et dans le temps, tout en choisissant de partir des données, il est nécessaire de prendre en compte le phénomène de dépendance aux données. Celui-ci permettra de renforcer la pertinence des études diachroniques.

Conclusion : apports et limites des données

Dans le domaine de la recherche, notamment dans l'étude de phénomènes relatifs à la population, la répétitivité des études peut amener à chercher et visualiser toujours les mêmes phénomènes. Il est donc utile d'aborder une recherche à travers la méthode « bottom up », et comme le précise C.TOPALOV (1999), partir de zéro, comme si l'on ne connaissait rien. De plus, J.AUSTIN (1970) démontre que pour la pertinence d'une étude, il faut savoir se séparer de toutes les influences culturelles, politiques, sociales, etc., inhérentes au milieu dans lequel nous nous sommes façonnés.

C'est en ce sens aussi, qu'il sera choisi de travailler uniquement sur l'ensemble des lieux habités, dénués de cadres administratifs porteurs de leur identité, considérés comme de simples points, et uniquement qualifiés par leur nombre d'habitants.

Mais il est nécessaire de prendre en compte le fait que l'évolution de l'information est dépendante de la disponibilité de celle-ci, et ce notamment quand la qualité des recensements change. A titre d'exemple, au Maroc, le principal gain d'information est fortement corrélé à la création du Haut-Commissariat du Plan, et en Libye à la fin des recensements italiens puis à l'apparition du premier recensement général de la population de 1954. Des pics d'information disponibles correspondent donc aux pics de croissance de l'information. Si cela peut paraître logique, il est nécessaire de prendre en compte cette information pour renforcer la pertinence d'une étude diachronique sur le peuplement. Autrement dit, il faut tenter de dissocier dans l'évolution de la population d'un Etat, la population déjà présente qui croît à partir d'elle-même, à la population qui « apparaît » d'un recensement à l'autre. En effet, il est souvent difficile de dire sans avoir une connaissance très locale des territoires étudiés, si celle-ci y est apparue à partir d'un quelconque phénomène durant la période entre deux recensements ou si elle était déjà présente mais non recensée.

A partir de ces observations, deux idées peuvent être exposées. Ainsi, quand la qualité de l'information disponible est homogène dans le temps, la fluctuation de la population est mieux renseignée. Et a contrario, il est absolument nécessaire de prendre en compte une incertitude liée à un potentiel manque d'information disponible dans les conclusions exposées. Ainsi, ces deux idées amènent à considérer un phénomène : la dépendance aux données.

CHAPITRE IV. La constitution de la base de données pour étudier le peuplement méditerranéen

Afin de traiter de la question de l'évolution du peuplement autour de la Méditerranée, une base de données conséquente doit être préparée. C'est un travail primordial à effectuer sur l'ensemble des Etats, et sur une période historique de plus de deux cents ans. Christine PLUMEJEAUD⁷² dans sa thèse publiée en 2011, rappelle d'ailleurs l'importance du calibrage des données et du choix des méthodes qui en découlent pour répondre à une problématique.

Au cours de ce chapitre, les principaux choix méthodologiques théoriques et techniques seront présentés, ainsi que la méthode de référencement des sources des données, qui sera disponible sous la forme d'un catalogue exhaustif, pays par pays, en annexes.

De plus, toute base de données est rarement dénuée, *a priori*, d'imperfections. Que ce soit sur la forme ou sur le fond, il sera nécessaire d'y observer les « manques » et de les corriger. Il faut souligner qu'il existe un grand nombre de procédures automatiques pour effectuer les manipulations, mais elles provoquent souvent une perte de contrôle sur les données. Or, garder ce contrôle, en leur préférant des méthodes semi-automatiques ou automatiques supervisées, permet de s'assurer de fiabilité des données tout au long des procédures. En d'autres mots, il ne faut tenir compte de l'expérience du chercheur, sa connaissance du terrain, dans la conception de la base de données.

Enfin, après l'application de l'ensemble des corrections, la base de données sur les localités des pays du pourtour méditerranéen pourra être présentée, et ce en chiffres et en cartes.

PARTIE I. Travailler sur les données et les rendre exploitables

Quels pays peuvent être considérés comme méditerranéens ? Cette question amène bien souvent à un nombre conséquent de réponses différentes. Par exemple, la question de la présence du Portugal, ou encore de la Macédoine, dans une aire qualifiée de méditerranéenne, ne fait aujourd'hui pas l'unanimité. Le choix du cadre spatial devra donc être spécifié et justifié.

Tout autant que l'espace choisi, les données qui vont le décrire doivent être présentées, ainsi que la méthode de leur construction. Ces données sont issues d'un

⁷² PLUMEJEAUD Christine - Modèles et méthodes pour l'information spatio-temporelle évolutive - 2011.

catalogage précis, source par source, qui constitue un socle solide, visant à optimiser leur fiabilité.

I.1. Quels choix méthodologiques ?

En préambule de cette étude sur le peuplement du bassin méditerranéen, il est nécessaire d'exposer les choix méthodologiques adoptés. Ainsi, il sera question de spécifier les cadres spatial, statistique et temporel qui seront adoptés. De même, les sources des données seront quantifiées, différenciées, et la méthode de référencement sera présentée.

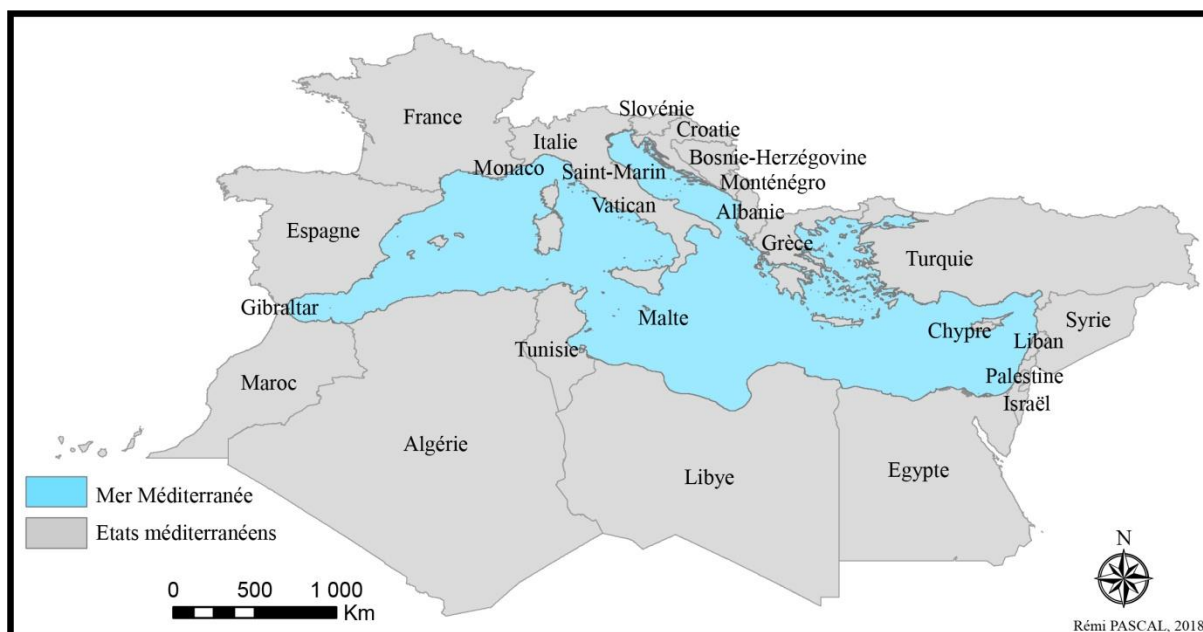
Le cadre spatial

Gérard-François DUMONT⁷³ souligne que dans de nombreux pays, comme en France, en Algérie, ou en Espagne par exemple, certains territoires pourtant éloignés de la mer Méditerranée, sont marqués par des influences méditerranéennes. Ainsi, comme vu précédemment, il est arbitraire de définir ce qui est méditerranéen ou ne l'est pas. Dans cette thèse, toute la population de chaque Etat est donc, *a priori*, concernée.

Il est cependant nécessaire de circonscrire l'espace étudié. En effet, si l'on pousse à l'extrême le raisonnement précédent, il n'est pas impossible de retrouver des influences méditerranéennes, à travers les migrations d'Hommes et de biens notamment, à l'autre bout de la planète.

Au total, le cadre structurant choisi sera composé de vingt-trois Etats (Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Egypte, Espagne, France, Gibraltar, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, Palestine, Slovénie, Syrie, Tunisie, Turquie), dont au moins une partie de leur territoire est constituée du littoral méditerranéen (Carte 12), plus deux micro-Etats (Saint-Marin, le Vatican) entièrement enclavés. Le Portugal, la Macédoine ou bien la Jordanie, ne possédant pas de côtes méditerranéennes, sont hors de la zone d'étude.

⁷³ WACKERMANN Gabriel - Un carrefour mondial, La Méditerranée - 2001.



Carte 12 : Les pays méditerranéens

Le cadre statistique et temporel : *Geokhoris*

Il s'agit ici de repérer l'existence de sources de recensements peu connues et peu accessibles. Le cas de l'Italie est particulièrement représentatif de l'enrichissement possible des bases de données sur la population des LAUs. En effet, si l'ISTAT propose les séries d'évolution de la population par commune, il n'en est pas de même pour les anciens Etats existant pré-unification, comme le Royaume de Sardaigne ou encore le Duché de Toscane par exemple. De plus, il est difficile de trouver de l'information lorsque l'appartenance des pays à une plus grande entité politique a changé avec le temps. C'est le cas par exemple de la Grèce, pour laquelle entre 1800 et 1920, il faudra chercher dans les recensements de l'Empire ottoman, ou bien encore la Slovincie, avec l'Empire Austro-Hongrois entre 1840 et 1910, puis la Yougoslavie jusqu'en 1990. Enfin, une fois que ces sources ont été identifiées, il faut les localiser et y accéder. Si la tâche est aisée dans nombre d'Etats, il n'en est nullement le cas pour d'autres. Pour la Libye par exemple, le Bureau of Statistics and Census Libya (BSC), a publié certains recensements en ligne, avant de les retirer par la suite.

Acquisition/archivage, traitement et tabulation

L'acquisition des documents peut se faire sous diverses formes, souvent papier pour les plus anciennes sources, et majoritairement numérique pour les plus récentes. Ces données, brutes, sont ensuite numérisées si besoin, et regroupées dans un tableur, sous forme de matrice rectangulaire.

Construire des trajectoires temporelles

A cette étape, il est nécessaire de travailler sur les séries statistiques, afin d'identifier les possibles évolutions entre deux recensements. Cette étape consiste donc à comparer les LAUs entre chaque série, afin de répertorier tous les changements apparents. Si plusieurs offices statistiques nationaux ont déjà effectué ce travail, notamment dans le cadre de la publication de séries rétrospectives, ce n'est pas le cas pour l'ensemble des pays, et pour toutes les époques. Dans la base de données *Geokhoris*, seuls les changements affectant une LAU entière sont pris en compte. Toutes les modifications partielles, souvent nombreuses, comme les déplacements de limites, les échanges de parcelles, sont laissées en « perte et profit », qu'elles comportent des habitants, ou pas.

Afin de faciliter le suivi de l'évolution du nombre d'habitants dans les LAUs et ainsi caractériser les trajectoires à partir d'objets géographiques stables, il faut apparier les séries démographiques, et cela donne lieu à quelques cas particuliers. En effet, en cas de fusion entre deux LAUs, les chiffres renvoient rétrospectivement à la somme des populations des nouvelles LAUs, comme si la fusion avait toujours existé. Les situations dites « de séparation » ou de « partition » sont plus complexes. Lorsqu'il est possible, la population rétrospective des LAUs peut être calculée à partir des subdivisions. Mais en l'absence d'indication, elle est calculée au prorata du poids démographique de chaque nouvelle LAU dans l'ancienne LAU-mère, à la suite de la division. Cependant, une LAU peut être créée de toute pièce sur des terres encore vierges d'habitations. C'est le cas en Egypte par exemple, dans le Sahara lorsque des terres agricoles sont nouvellement exploitées et irriguées, ou bien encore lorsque des villes nouvelles sont bâties. Dans ce cas, la population rétrospective est alors nulle. Un autre cas particulier concerne les villages déplacés. En effet, en Turquie et au Liban par exemple, des lieux habités ont été déplacés lors de conflits ou lors de la construction de grandes infrastructures comme les barrages. Les populations sont parfois forcées à bouger de plusieurs kilomètres, occasionnant la fondation de nouvelles LAUs qui... portent souvent le toponyme des anciennes. La spatialité prévalant dans *Geokhoris*, il est donc considéré ici qu'il y a disparitions des anciennes LAUs, et création de nouvelles. Enfin, on recense un dernier cas, commun sur les rives sud de la Méditerranée, mais bien plus difficile à détecter, qui est le déplacement erratique de villages. Ces migrations de communautés perpétuent une tradition, qui consiste à changer de région après quelques années d'exploitation agropastorale des terres. Ce phénomène, conduit à évoquer le cas du nomadisme. Ainsi, dans certains recensements, les nomades sont une catégorie comptée à part, hors toute LAU. Dans d'autres, ils sont toujours comptabilisés à part, mais affectés à la LAU dans laquelle ils se trouvaient lors du dénombrement. Il faut toutefois souligner qu'aujourd'hui ces traditions sont de plus en plus rares. Les campements autrefois très mouvants, dans les vallées du Sinaï, ou bien dans le désert saharien, se sont peu à peu regroupés en établissements sédentaires.

Harmoniser les dates pour effectuer des comparaisons

L'objectif de l'harmonisation des dates de références de chaque série est de permettre les analyses synchroniques aux échelles transnationales. En effet, la population d'une LAU ne cesse de changer au cours du temps, et ce parfois très rapidement. Une étude synchronique nécessite donc que les données renvoient aux mêmes dates. Les LAUs ayant été stabilisées lors de l'étape précédente, il est donc possible d'estimer la population de chacune d'entre elles en interpolant sa variation entre deux dénombrements connus. Par exemple, la population des LAUs françaises au 1er juillet 1980 est le résultat d'un calcul effectué à l'aide des recensements de 1975 et 1982. Autre exemple, la population des LAUs monténégrines en 1950 est calculée à partir de 1948 et 1953. Enfin, une rétopolation ou une projection peut être réalisée lorsqu'elle concerne de courtes périodes.

Harmoniser les tables nationales

Toujours afin de faciliter les comparaisons internationales, il est nécessaire de normaliser les tables nationales, les codages et les interpolations. Celle-ci est présentée dans la thèse de doctorat de C.CHATEL (2012). Le modèle, d'abord appliqué à l'Europe, l'a ensuite été au reste du monde. Les informations sont tabulées dans une structure standardisée, composée de 138 champs, incluant codes (10 champs), toponymes (4 champs, dont un dans l'alphabet original), clé de tri et statut (2 champs), fonction territoriale (1 champ), modifications historiques (4 champs), niveau rattachement hiérarchique (5 champs), inclusion dans une agglomération *Geopolis* (66 champs), estimation de la population au 1er juillet des années millésimées en zéro, de 1800 à 2010 (22 champs). Enfin, on trouve en fin de table, diverses informations (16 champs), dont deux champs sont réservés aux coordonnées géographiques centrales du lieu.

Localisation des LAUs pour le traitement cartographique

Cette dernière opération consiste à attribuer à chaque LAU une paire de coordonnées géographiques. Pour cela, il est possible d'utiliser les découpages administratifs lorsqu'ils existent, ou lorsque ce n'est pas le cas, de placer un point localisant le centre de la LAU (église, mairie...). Afin de permettre les traitements à petite échelle, les données sont le plus souvent projetées dans le système international le plus populaire, le « Latitude Longitude WGS 84 ».

I.2. Le catalogage des données

Les recensements constituent le gros du corpus statistique et sont exclusivement produits par les organismes statistiques nationaux. Pour l'ensemble des pays méditerranéens, cela constitue une base de données comptant 259 recensements, soit 72% du nombre de sources regroupées (Tableau 9).

Ce tableau a pu être constitué à partir de la réalisation d'un catalogage des données exhaustif, sur l'ensemble de la zone d'étude (Annexe I). Une nomenclature vient

différencier le type de source (par fréquence d'apparition : Recensement (R), Source Indirecte (SI), Recensement en ligne (Re), Annuaire Statistique (AS), Etat civil en ligne (Ece), Estimation (Es) et Estimation en ligne (Ese), Enquête (Eq), Dictionnaire de Lieux (DL), Enquête en ligne (Eqe), Registre municipal en ligne (Rme)).

Il s'agit d'une nomenclature personnelle. Ses bases s'appuient sur un premier travail de catalogage présent dans le volume 2 de la thèse de C.CHATEL (2012). Cette nomenclature est exhaustive aujourd'hui, mais il est nécessaire de spécifier que de nouvelles données, anciennes comme récentes, sont ajoutées sur les sites, ou découvertes en version « papier » chaque année.

L'ensemble des sources sera présenté sous la forme (par ordre chronologique). La période couverte par les données disponibles pour chacun des pays sera précisée. De plus, leur institut statistique actuel sera renseigné. Un résumé, sous la forme d'un tableau récapitulatif des types et nombre de sources disponibles, précédera une description exhaustive de toutes les sources.

Etats	SI	AS	R	Re	Es	Rme	Ece	DL	Ese	Eq	Eqe
Albanie	9	7	3	2							
Algérie	1		24	2							
Bosnie-Herzégovine	14	5	3	2							
Chypre		2	11	3	2						
Croatie	1			3							
Egypte	3		12	1							
Espagne			1	6		1					
France			39	1							
Gibraltar	1		3	3			1				
Grèce	5		18					1			
Israël	1		8	2					1		
Italie			14	2			1				
Liban	7									1	
Libye			8	1			1				1
Malte			14	1			1				
Maroc			10						1	1	
Monaco			1	1							
Monténégro	5		5	1							
Palestine	6		5	2				1			
Saint-Marin	1	5		1							
Slovénie			10	1			1				
Syrie	5		8	2	1					1	
Tunisie			10	1				1			
Turquie	5		13	1							
Vatican	1										
Total	65	19	220	39	3	1	5	2	3	3	1

Tableau 9 : Types de sources par pays

Conclusion

Le cadre spatial comprend donc vingt-cinq Etats, dont trois micro-Etats. Pour être qualifié de méditerranéen, un pays doit avoir une de ses frontières, même sur une courte distance à l'image de la Bosnie-Herzégovine, contiguë à la mer Méditerranée. L'objet géographique choisi afin d'étudier le peuplement est la LAU de la base de données *Geokhoris*. Afin de pouvoir l'utiliser, les tables qui les regroupent ont dû être harmonisées tant au niveau spatial que temporel. Les sources des données seront spécifiées dans un catalogue disponible en annexes. Celui-ci, outre le fait de renseigner chacun des chiffres présents dans la base, permet aussi d'identifier les manques, de compléter ou corriger le corpus d'information disponible avant de l'utiliser.

PARTIE II. De *Geokhoris* à la base de données méditerranéenne des LAUs

La base de données *Geokhoris* est en constante évolution. Les nouvelles données récentes y sont ajoutées au fil de leur production par les organismes statistiques étatiques, mais aussi des données anciennes lorsqu'elles sont retrouvées. De ce fait, en amont du travail sur le peuplement méditerranéen, une mise à jour des données a été nécessaire. Au cours de celle-ci, un problème majeur est apparu : les localités non géolocalisées.

Le Tableau 10 expose le nombre de LAUs qui étaient géolocalisées en 2010 et le pourcentage par rapport au nombre total de localités du pays.

Pays	Nbr_GéoL	%_GéoL
Albanie	374	100
Algérie	4549	100
Bosnie-H	5418	94,4
Chypre	542	99,4
Croatie	6409	96,9
Egypte	4718	100
Espagne	8114	100
France	36565	100
Gibraltar	1	100
Grèce	6112	100
Israël	1175	99,5
Italie	8092	100
Liban	1345	100
Libye	411	100
Malte	68	100
Maroc	1620	98,4
Monaco	1	100
Monténégro	1122	98,1
Palestine	495	96,5
San-Marin	9	100
Slovénie	5970	100
Syrie	5243	100
Tunisie	257	98,8
Turquie	721	2
Vatican	1	100

Tableau 10 : Nombre de LAUs géolocalisées

Si pour de nombreux Etats toutes les localités sont géolocalisées (un « %_GéoL » de 100%), d'autres n'atteignent pas ce taux. Ainsi, c'est le cas de la Bosnie-Herzégovine, de Chypre, de la Croatie, d'Israël, du Maroc, de la Palestine, de la Tunisie et de la Turquie. L'ensemble de ces pays ont néanmoins un taux de localités géolocalisées supérieur à 94%, à l'exception de la Turquie pour laquelle seulement 2% l'étaient.

Afin d'avoir une base de données exhaustive, il a donc fallu géoréférencer les LAUs manquantes. Lors de cette opération, l'expertise du chercheur est primordiale. En effet, elle permet de s'adapter au terrain et de faire face à la multitude de cas particuliers rencontrés. Ainsi, bien plus qu'une liste de ceux-ci, il est important de spécifier que le géoréférencement de ces localités a permis de rendre compte de nombreux phénomènes spatiaux, qui n'auraient pu être visualisés sans celui-ci.

II.1. La montagne turque

Pour préparer les bases de données, la Turquie a été, sans aucun doute, l'Etat pour lequel la quantité de travail nécessaire a été la plus lourde. En effet, à l'aube de cette thèse, seules 721 localités, les plus peuplées, étaient géolocalisées. En restaient donc 34 899 auxquelles il fallait attribuer une paire de coordonnées géographiques. Seulement, la totalité de l'opération a dû être effectuée à la main, sans manipulation automatique. Pourquoi ? En premier lieu, sur les 35 620 localités turques, uniquement 13 739, un gros tiers, ont un toponyme exclusif. Dans les 21 881 restantes, toutes les localités possèdent un homonyme au moins. Très souvent, la situation est encore plus compliquée. A titre d'exemple, 222 objets possèdent au moins 15 fois le même toponyme. Autrement dit, chacune de ces 222 localités, a au minimum, 14 autres localités qui ont le même toponyme qu'elle sur le territoire turc. Au sommet de ce classement, ce trouve le nom « Yeniköy », qui signifie en français « nouveau village », avec 175 occurrences (Tableau 11), soit en moyenne deux par il (département).

Toponymes	Nombre d'occurrences
Yeniköy	175
Dereköy	88
Yenice	84
Yeşilyurt	81
Ortaköy	80
Akpınar	70

Tableau 11 : Occurrences les plus nombreuses dans les toponymes turcs

Malgré des tentatives d'automatisation, au moyen de concaténations par exemple, ou bien de l'extraction automatique des coordonnées, les résultats, à cause du problème des toponymes, étaient non concluants. Les temps de vérification et de correction pour une localité étaient supérieurs à l'ensemble de l'opération manuelle pour géolocaliser cette même localité.

Cependant, le travail à la main, nécessaire pour cette opération, s'est révélé être d'un véritable intérêt heuristique pour la qualité de cette recherche. En effet, dans un premier temps elle permet de garantir l'expertise du chercheur sur l'ensemble des données. Dans un second, elle génère, à force de le parcourir, une augmentation de la connaissance du territoire étudié. En ce qui concerne la Turquie, elle a permis d'identifier une propriété spatiale généralisée à l'ensemble de l'Etat.

Très souvent, lors de la recherche des localités rurales sur *Google Earth*, afin de leur attribuer leurs coordonnées géographiques, celles-ci étaient difficiles à trouver. En cherchant dans le bon district, s'il était difficile de repérer la localité directement, il était plus aisé de remarquer une voie de communication portant le nom de la LAU recherchée.



Photo 3 : Intersection D360 et Samsat Yolu

Le couple de photos aériennes tirées de Google Earth, donne un premier exemple de ce phénomène. En effet, la route D360 est une quatre voies nationale parcourant plus de 400km entre les provinces de Diyarbakir et Gaziantep, et reliant les deux chefs-lieux du même nom. Sur la photo une, on remarque une bifurcation allant vers le Sud (Photo 3), en direction des berges de la retenue d'eau du barrage Atatürk. Cette voie porte le nom de « Samsat Yolu », dont la traduction adaptée à cette configuration spatiale, serait « route de Samsat ». La deuxième photo vient confirmer que la localité de Samsat se trouve à la fin de cette voie de communication (Photo 4). Cependant, il est intéressant de signaler qu'environ 23km sont à parcourir, et que de nombreuses autres localités sont sur le passage. Ainsi, pour se rendre à Akdamar ou à Uzuntepe, il faudra emprunter la route de Samsat.



Photo 4 : Distance entre la D360 et la localité de Samsat

C'est après une brève présentation de ce phénomène, qu'il est possible de déceler des informations à un niveau de résolution plus fin. Sur la Photo 5, on remarque qu'entre la localité de Hirdşih Köyü, soit en français « le village de Hirdşih » et la localité de Yenice à environ 1,5km à l'ouest, on trouve une voie de communication caractérisée par le même phénomène que présenté précédemment. En effet, elle porte le nom de « Yenice köyü yolu », dont la traduction est « route du village de Yenice ». Ici aussi, cette voie porte le nom de sa localité de destination.



Photo 5 : Route entre Hirdşih et Yenice

Enfin, c'est en adoptant une plus grande échelle que la qualité géographique de ce phénomène territorial sera valorisée. La Photo 6 présente la localité de Bozlar et a la particularité d'exposer la structure spatiale des « routes de » à plusieurs échelons. Le premier correspond à l'exemple des photos une et deux, car Bozlar se situe le long d'un axe intitulé « Uşak Eşme Yolu » traduisible ici par « route de Uşak à Eşme », qui sont deux localités de taille plus importante situées respectivement à 40km au nord-est et 25km au sud. Sur cette voie de communication, on observe une bifurcation, « Bozlar Köyü Yolu », donc la route du village de Bozlar. Mais, on remarque aussi au nord du centre du village, un axe secondaire non goudronné. Son nom est « Bozlar Köyü İç Yolu », et sa traduction la plus pertinente serait « chemin intérieur rural de Bozlar ». On a donc trois fois le même phénomène, concernant une seule localité.



Photo 6 : Le village de Bozlar

La Photo 7 vient conclure cette analyse. Elle montre que le phénomène est présent partout sur le territoire turc. D'est en ouest, représentés par les marqueurs bleus, on retrouve le premier exemple (Samsat), le second (Hirdşih) et enfin le dernier (Bozlar). Cependant, plus important encore pour un géographe notamment, en plus d'un phénomène global, le troisième exemple prouve que celui-ci est multiscalaire ! Ainsi, plus que de simples toponymes, c'est une véritable organisation spatiale.

En définitive, rappelons que c'est d'une opération⁷⁴ manuelle qu'une telle structure spatiale, identifiant un véritable fonctionnement territorial, a pu être mise en lumière.

⁷⁴ Le géoréférencement des localités



Photo 7 : Localisation des trois exemples précédents sur le territoire turc

II.2. Le chantier libyen

De nombreux obstacles ont été rencontrés également en Libye. Premièrement, l'instabilité des découpages administratifs au cours des cent dernières années a grandement compliqué la collecte d'information sur ce territoire (Tableau 12). Ainsi, la lecture des recensements de la population, notamment à cause de délais d'édition des ouvrages (parfois plusieurs années), était communément soumise à l'incertitude. Cet intervalle de temps a pour conséquence directe de produire des résultats qui ont été collectés sur des territoires déjà administrativement obsolètes. Impossible donc d'étudier l'évolution de la population sur le temps long, et ce, quelle que soit l'échelle choisie.

Années	Changeements
1934	Partage de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine en deux provinces (Benghazi + Darna et Tripoli + Misrata), Sud du pays sous contrôle militaire
1943 à 1954	Division en trois provinces (Cyrénaïque, Tripolitaine et Fezzan)
1963	Suppression des trois provinces, division du pays en dix muhafaza
1973	La province de Benghazi se limite à la ville du même nom, ajout d'une province appelée "le Golfe"
1983	Abandon de ce système et création de 46 baladiya
1987	Réduction du nombre de baladiya, de 46 à 25
1995	Réduction du nombre de baladiya, de 25 à 13
1998	Suppression des baladiya, remplacées par 26 sha`biya
2001	Réorganisation du territoire en 34 baladiya
2002	Abandon du découpage et création de 22 sha`biya
2006	Résultats du recensement distribués sur 24 unités administratives

Tableau 12 : Modifications des découpages administratifs en Libye entre 1934 et 2006

Deuxièmement, en Libye, la cartographie des localités relève historiquement de la défense nationale. Elle a donc été indisponible pendant de longues années, rendant cette source d'information inaccessible. Jusqu'à récemment donc, connaître précisément la répartition de la population était impossible. En 2015, l'acquisition d'une nouvelle source de données est venue inverser ces conclusions. Celle-ci, basée sur le fichier des élections de 2012, mis sur internet par Ahmed FITURI⁷⁵ en 2013, qui comportait les coordonnées géographiques des différents bureaux de vote et les toponymes de l'ensemble des localités auxquels ils sont attachés. Ainsi, après un travail de vérification, notamment à partir des images *Google Earth*, les mahallat libyennes ont pu être géolocalisées et si besoin de corrections, précisément géoréférencées.

Les données des différents recensements sont attribuées à chacun de ces objets géographiques. Un catalogage exhaustif des données existantes a alors été effectué. En résultent trois grandes périodes d'information sur le peuplement libyen. La première renvoie à des sources anciennes ottomanes⁷⁶ peu précises et produites avant 1850. Elles sont complétées par des sources allemandes⁷⁷. Quelques chiffres sont alors disponibles, portant la population de la Tripolitaine en 1870 à environ 231 000 habitants, de la Cyrénaïque et du Fezzan de respectivement 902 000 et 58 000 habitants à la même date. Dans le même temps, la population de quatre localités est estimée. On retrouve donc environ 29 750 habitants à Tripoli, 10 000 à Homs comme à Benghazi et 6 000 à Darna.

⁷⁵ Web developer pour la « High National Elections Commission » (HNEC), www.upwork.com/o/profiles/users/_~01b7458317e78f9868/ et <http://results.hnec.ly/>

⁷⁶ Carte de la Barbarie contenant l'Empire du Maroc et les Etats d'Alger, de Tunis et de Tripoli, Atlas de Vuillemin, 1845, np.

⁷⁷ Die Bevölkerung der Erde, 1872, n°1, p.46 / Rohlf, Von Tripoli zu Alexandrien, Bremen, 1871, Die Hochebene von Barka in ihrem heutigen Zustande mit dem ehemaligen verglichen.

Ensuite vient la période italienne, dont le premier recensement date de 1921. Néanmoins, il ne recense que les « étrangers » et non les indigènes. C'est à partir de celui de 1931 que la prise en compte des populations locales est effective. Plus tard, il est couplé avec le recensement de 1936, le plus détaillé de l'histoire de la Libye, car il donnait des informations jusqu'à des échelles intra-urbaines. Ces informations publiées dans la première moitié du XXe siècle constituent le socle de la création de la base de données du peuplement libyen présenté dans cette thèse (voir annexes).

Les deux premiers recensements nationaux libyens sont effectués en 1954 et 1964. Le découpage est constitué de respectivement 147 et 184 mudiriya. Par la suite, entre 1969 et 2011 durant « l'ère al-Qadāfy », les résultats des comptages de la population sont diffusés sur un nouveau découpage, la mahalla. Cette unité spatiale, stable dans le temps (Tableau 13), permet de cartographier pour la première fois l'évolution de la distribution du peuplement.

Années	Nombre de mahallat
1973	662
1984	664
1995	665
2006	668

Tableau 13 : La stabilité dans le temps de la mahalla

Les *mahallat* sont la maille locale sur laquelle on a pu affecter les chiffres des recensements nationaux de la population de 2006, 1995, 1984, 1973, 1964 et 1954, pour obtenir ainsi un état du peuplement exhaustif du peuplement à la veille de la guerre civile et du renversement du général al-Qadāfy.

II.3. Le Robinson chypriote

Depuis la partition de 1974, l'île de Chypre constitue un territoire divisé entre quatre acteurs différents. Au nord-est la République turque de Chypre du Nord (RTCN), au sud-ouest la République de Chypre, une ligne de démarcation au centre, zone tampon gérée par les Nations-Unies, puis deux enclaves britanniques, Akrotiri et Dhekelia. De 1881 à 1901 les sources sont produites par le « General Register Office » de Grande Bretagne. Par la suite, entre 1911 et 1946 c'est le « Superintendent of Census Office » dont les premiers résultats sont édités à Londres et ensuite Nicosie à partir de 1931. La République de Chypre met en place un « Department of Statistics and Research » (DSR), qui sera en charge des recensements effectués jusqu'en 1992, avant que l'organisme statistique national devienne et ce jusqu'à nos jours, le CYSTAT. Parallèlement à cette évolution, un

dénombrement de la population dans la zone nord-est de l'île est réalisé à partir de 1978 par le DSR, et publié en langue turque.

Lors du géoréférencement des LAUs manquantes, la localité « Άγιος Θεόδωρος Τηλυρίας », (Ágios Theódoros Tillyrías), en français « la localité de Saint Théodore de Tillyria », a été recensée en 1992, 2001 et 2011. Mais toujours avec zéro habitant. L'image aérienne (Photo 8) et la traduction, peuvent néanmoins amener à poser une hypothèse. Ainsi, il semblerait qu'il s'agisse d'un lieu religieux orthodoxe, non habité, mais probablement utilisé pour des célébrations. Si la localité ne contient aucun habitant permanent et recensé, elle fait néanmoins partie du peuplement chypriote.



Photo 8 : La seule habitation de la localité d'Ágios Theódoros Tillyrías

II.4. Le diamant vert croate

Dans la base de données croate de *Geokhoris* (2010) , 213 localités étaient dépourvues de coordonnées géographiques. Sur ce nombre, environ 90% étaient des LAUs rurales, 5% concernaient de nouvelles stations balnéaires et les derniers 5% des anciens villages isolés absorbés par les extensions spatiales des agglomérations.

Certaines localités étaient absentes des recensements avant 2011. Il a fallu les géoréférencer. Cependant, nombreuses d'entre elles sont rurales et parfois difficiles à localiser. Sur la Photo 9, Przinovac qui comptabilise 35 habitants, en fait partie. Il s'agit d'une petite localité aux habitations dispersées. Elle est située au sud de vastes terres agricoles, irriguées dans la vallée de la Neretva, par le « Mala Neretva » soit la « Petite Neretva ».



Photo 9 : La localité rurale de Przinovac

Cette configuration est complètement différente du deuxième exemple (Photo 10). La localité de Tripari est une extension d'une LAU nommée Tripari Sveti Ivan, Saint-Jean Tripari en français. Elle est apparue au dernier recensement et comptait 32 habitants.



Photo 10 : Les localités de Tripari & Sveti Ivan

Comme pour le travail sur les LAUs turques, la supervision manuelle a permis d'identifier des morphologies du peuplement très diverses. Ainsi, à l'extrême ouest de l'Etat, proche de la frontière serbe, on trouve la localité de Lipovac (Photo 11), véritable « village rue ».



Photo 11 : La localité "rue" de Lipovac

Une fois repérée par les coordonnées géographiques, on a pu remarquer que cette structure du peuplement s'étendait à toutes les LAUs voisines comme Podgrade, Nijemci et Donje Novo Selo, situées à environ 15km au nord (Photo 12).

Si Podgrade, signifiant « la ville en dessous », malgré sa taille inférieure, ressemble à Lipovac, le couple de localités Nijemci et Donje Novo Selo semble plus intéressant. En effet, la première est la plus peuplée et compte 1 680 habitants en 2010 (Photo 13). Elle est le chef-lieu de l'općina, municipalité en français, dans laquelle se situent les autres localités présentées. A environ 400m de sa dernière zone bâtie, on trouve la deuxième LAU, Donje Novo Selo (Photo 14), qui signifie en français « le nouveau village du bas » qui compte 518 habitants à la même date et qui est en fait un « nouveau village périphérique ».

Cette configuration du peuplement, dont l'établissement est organisé le long des routes et chemins, s'étend de la frontière serbe jusqu'à la frontière slovène en longeant celle de la Hongrie. Autrement dit, on retrouve une même forme du peuplement sur plus de 200km.



Photo 12 : La récurrence de la configuration spatiale de "localité rue"



Photo 13 : La localité de Nijemci

C'est en remontant vers le Nord que l'on trouve des cas encore plus exacerbés. Ainsi, la localité de Pitomača (Photo 15), peut être qualifiée comme véritable « araignée des champs ». Elle possède 5 736 habitants en 2011, et de son centre se déploient huit routes et chemins, bordés par une urbanisation rectiligne. Un rapide calcul, basé sur la surface urbanisée et non administrative, donne pour résultat une très forte densité. En effet le bâti, centre et bras confondus, s'étend sur environ 18km et sa surface est de près de 3,2km².

Ceci donne une densité de 1 792 habitants par km², ce qui équivaut à des valeurs moyennes de localités urbaines moyennement peuplées, comme par exemple l'agglomération de Timinoun en Algérie qui compte 24 018 habitants⁷⁸ en 2015 et une densité de 1 700 habs/km², ou celle d'Ischia en Italie avec ses 18 633 habitants⁷⁹ en 2010 et dont la densité est de 1 780 habs/km².



Photo 14 : La localité de Donje Novo Selo



Photo 15 : La localité de Pitomača, l'araignée des champs

⁷⁸ OCDE, e-Geopolis, www.africapolis.org

⁷⁹ Définition morphologique e-Geopolis

II.5. Les espaces ruraux monténégrins

Au Monténégro, la localisation des LAUs dépourvues de coordonnées géographiques s'est plus apparentée à une enquête de police qu'à une recherche conventionnelle. D'indice en indice, il est possible de trouver les objets afin de les renseigner. Les exemples suivants sont révélateurs d'une vraie problématique. En effet, on remarque que l'échelle locale, celle de l'espace vécu et celle donc importante pour les habitants locaux est déconnectée de l'échelle nationale, celle de la gestion étatique. Les exemples suivants montrent donc que la connaissance des LAUs au niveau local existe, mais pas au niveau national, et que l'on a ici une véritable discontinuité scalaire quant à la qualité des informations disponibles sur le territoire.

Le premier cas problématique a été la localité de Tara. Au sud de l'opština (municipalité) de Pljevlja se trouve une rivière qui porte le même nom que la localité recherchée et coulant au fond d'un profond canyon. On trouve aussi au sein du même territoire une LAU qui se nomme Lever Tara, déjà géoréférencée et comptant 57 habitants en 2010. La localité problématique possède 33 habitants à la même date. C'est en choisissant de suivre le cours de la rivière qu'elle a pu être repérée. En effet, le lieu est assez connu à cause de la profondeur du canyon ou coule le cours d'eau et du « Pont de Tara » qui offre un point de vue dont les touristes sont friands. En remontant vers le Nord, à environ 5km du pont en suivant le lit de la rivière que l'on trouve une aire de campement (Photo 16). A son niveau, un chemin méandreux escalade la montagne et débouche sur une localité de moins d'une dizaine d'habitations. Il s'agit de Tara.

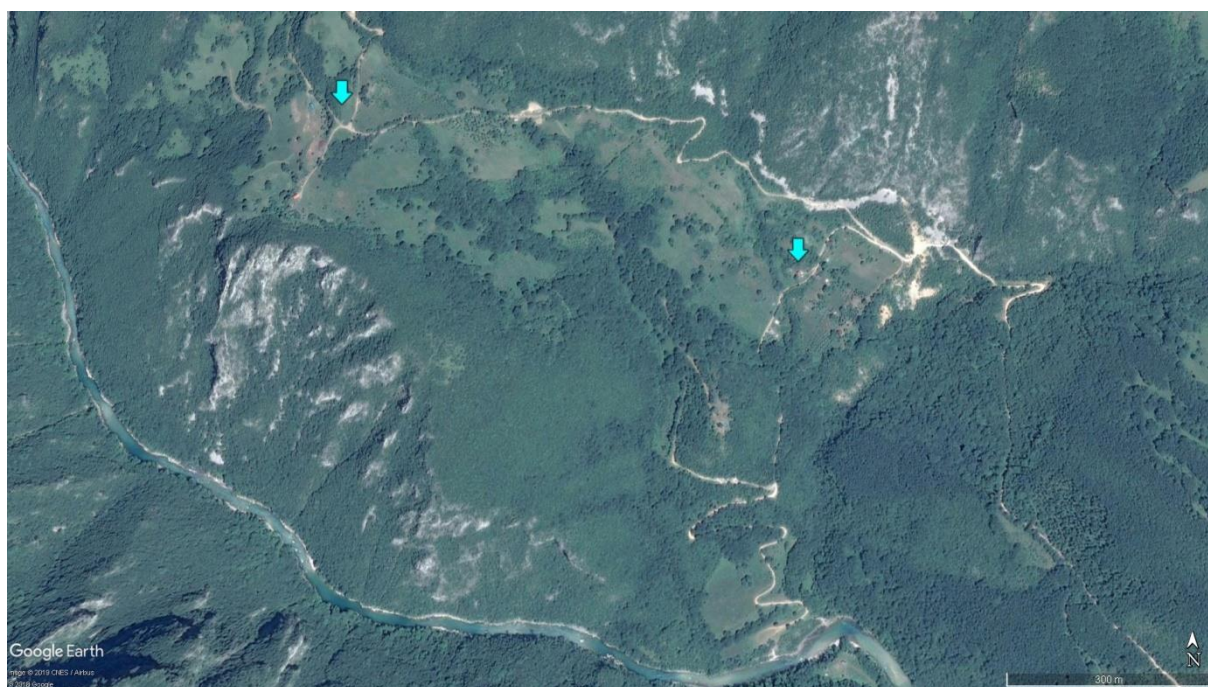


Photo 16 : La localité de Tara

Deuxième cas problématique, c'est à travers un autre type de sources que la dernière LAU, montrée ici en exemple, a pu être localisée (Photo 17). Il s'agit de Mekica Kula Polje (« le champ de la Tour de la Mecque ») qui est une petite localité de 275 habitants en 1990, présente dans les recensements jusqu'en 1991, mais disparue dans les suivants (2003 et 2011). Lors de la recherche, c'est un site internet⁸⁰ relayant les informations transmises par des stations météorologiques de particuliers, qui a permis sa découverte.



Photo 17 : La localité de Mekica Kula Polje

Ces deux exemples soulèvent un profond problème d'échelle. En effet, dans les sources officielles étatiques, ces localités n'existent pas ou ne sont pas renseignées. Pourtant, lorsque l'on observe l'image aérienne de Mekica Kula Polje, l'espace semble toujours habité et donc faisant, dans tous les cas, partie du peuplement.

II.6. Les camps dans le désert saharien

Vingt-sept LAUs situées dans le Sahara Occidental ont été géoréférencées. Dans le recensement de 2004 et l'estimation officielle de la population réalisée par le Haut-Commissariat du Plan en 2011, elles apparaissent comme peuplées, avec un nombre d'habitants non nul, alors que l'analyse d'images aériennes contredit les chiffres du recensement.

⁸⁰ www.weatheravenue.com/fr/europe/me/general/mekica-kula-photos.html

La localité d'Amgala (Photo 18) proche d'Es-Semara (ou Smara, 46 719 habitants en 2010), environ 30km vers l'est à vol d'oiseau, elle comptabilise 5 763 habitants en 2010. Cependant, l'image aérienne dévoile une zone dénuée de population, ou seuls des camps militaires sont présents. Ce sont en effet des camps d'arrière-garde visant à surveiller le « mur des Sables »⁸¹ que l'on peut observer en bas à droite sur la même photo.



Photo 18 : Camps militaires et Mur des Sables

Comme second exemple, Haouza (Photo 19), toujours proche d'Es-Semara (environ 80km à l'est), possède 12 044 habitants en 2010. Ce camp est situé à 12km au nord du mur des Sables. On peut y distinguer une enceinte fortifiée, une antenne de communication et des pistes d'atterrissage. La fonction de ce camp semblerait donc plus logistique (apports de troupes, de marchandises, relais de communication des ordres militaires, etc.) que le premier, dont le rôle serait plutôt défensif, en contact direct avec le mur.

⁸¹ Mur érigé dans les années 1980 par l'Etat marocain afin de protéger le territoire qu'il revendique aujourd'hui.



Photo 19 : Camp militaire d'Haouza

L'analyse des images aériennes montre que les infrastructures présentes ne correspondent pas aux populations recensées. Néanmoins, une hypothèse peut être émise. Dans une zone de conflit comme celle-ci, et dans une époque où les recensements sont disponibles facilement sur internet, il paraît peu probable que déclarer ces zones comme vides soit un avantage stratégique pour l'Etat marocain. Ainsi premièrement, les chiffres avancés pourraient correspondre au nombre de militaires mobilisés dans la zone. Deuxièmement, ces chiffres pourraient être un message envoyé à leur opposant, car déclarer qu'un territoire revendiqué est habité par la population peut amener à renforcer ces revendications.

Il reste à rappeler que ce ne sont que des hypothèses. Néanmoins, cela permet de mettre en avant les difficultés, très souvent rencontrées, lorsque l'on étudie des territoires soumis à des conflits, à des mouvements de frontières, où plus généralement règne l'instabilité.

II.7. L'instabilité territoriale en image : la frontière israélo-égyptienne

Lors du travail de géoréférencement des localités palestiniennes manquantes, s'est posé le cas des anciens camps de réfugiés ou militaires. Très souvent, ils sont mouvants et éphémères. Il est donc très difficile de les retracer et les données démographiques qui leur sont associées sont incertaines. A cela s'ajoutent des modifications de l'occupation du sol, parfois mises en place brutalement, qui viennent à leur tour renforcer l'instabilité des territoires étudiés.

L'exemple du couple de localités de Rafah en Egypte dans le Sinaï et Rafah dans la bande de Gaza de l'autre côté de la frontière, est particulièrement frappant. Sur la première photo aérienne (Photo 20), datant de 2013, on peut observer, à l'ouest de la frontière entre les deux Etats, une partie de la LAU de Rafah égyptienne et à l'est la partie de Rafah palestinienne. Dans la seconde, on peut noter la présence d'un grand camp de réfugiés. Ce sont les nombreuses infrastructures blanches le long de la frontière.

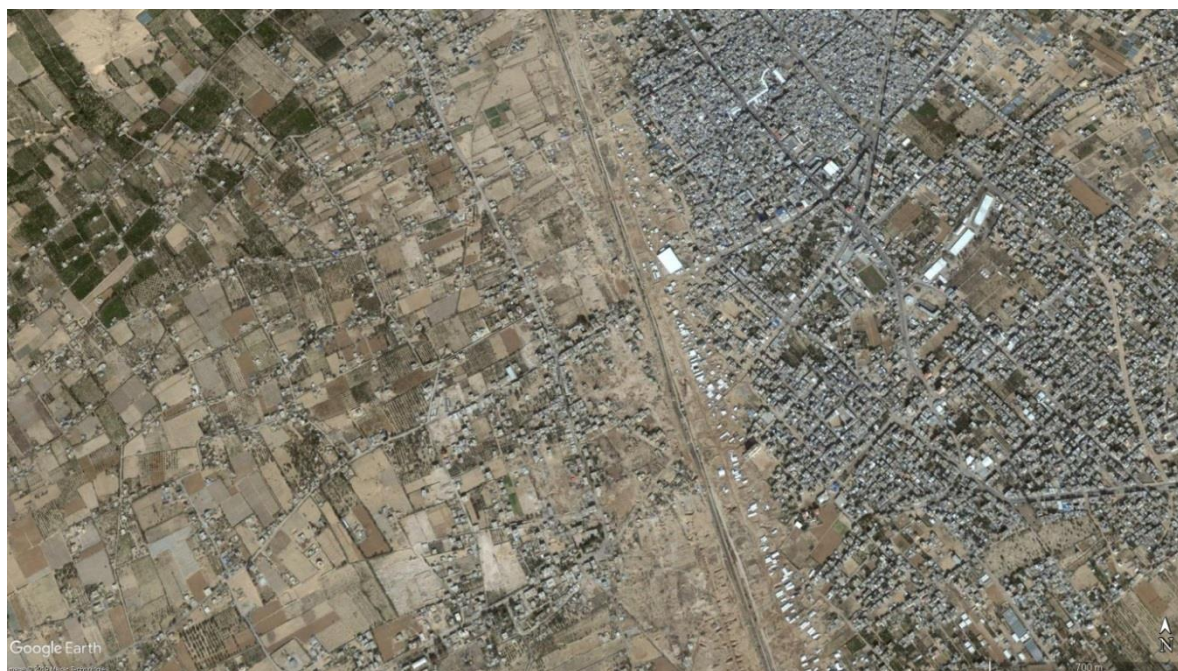


Photo 20 : La localité frontalière de Rafah en 2013

La population de la localité égyptienne est de 33 583 habitants en 2010 et 170 144 pour la partie palestinienne. Lorsque l'on observe l'établissement humain sur ce même espace aujourd'hui, on peut y constater un bouleversement majeur. En trois ans, plus de 3,5km² d'habitations ont été rasés du côté égyptien (Photo 21). Au nord, on peut voir la disparition quasi totale du camp de réfugiés. Au total, ce sont des centaines de tentes et logements qui ont disparu. Mais il est difficile de quantifier précisément cette perte sèche d'habitants. Les chiffres sont issus de recensements effectués en 2006 et 2007.



Photo 21 : La localité de Rafah rasée en 2016

Sur la capture d'écran ci-dessous (Photo 22), on peut voir la tache urbaine et en haut à droite l'espace qui a été rasé. Les anciennes rues y sont toujours dessinées, mais le bâti a disparu. Ici, il s'agit d'un cas de désagglomération.

Il est difficile de se prononcer sur les raisons de ces démolitions. Une source récente⁸² parle de démolition due à la présence de terroristes. En 2012, une lourde attaque contre des militaires égyptiens avait eu lieu dans cette zone. C'est pourquoi en 2015⁸³ l'Etat égyptien décide d'isoler Gaza suite aux différents attentats. La création d'une zone tampon de 500m est prévue. Aujourd'hui elle est visible et les distances sont celles annoncées. Une question émerge alors : que sont devenues les populations anciennement présentes dans ces zones ? Probablement, certains habitants ont été déplacés.

Spatialement et politiquement, cette destruction modifie la nature de ces objets géographiques. En effet, si l'on s'en réfère à la définition de l'agglomération de l'ONU énoncée en 1978 et appliquée dans la base de données *Geopolis*, les deux agglomérations n'en étaient en réalité qu'une puisqu'il y avait moins de 200m entre les différents bâtiments de part et d'autre de la frontière. Mais aujourd'hui, après ces démolitions, ce sont bien deux localités distinctes. Ceci illustre encore une fois, à l'image de l'exemple des camps marocains dans le Sahara Occidental, les difficultés que l'on peut rencontrer lorsque l'on travaille sur des zones de conflits.

⁸² www.francetvinfo.fr/monde/afrique/egypte/egypte-l-armee-intensifierait-les-destructions-de-maisons-dans-le-sinai_3055329.html

⁸³ www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/01/10/l-armee-egyptienne-va-raser-rafah-pour-isoler-gaza_4553364_3218.html

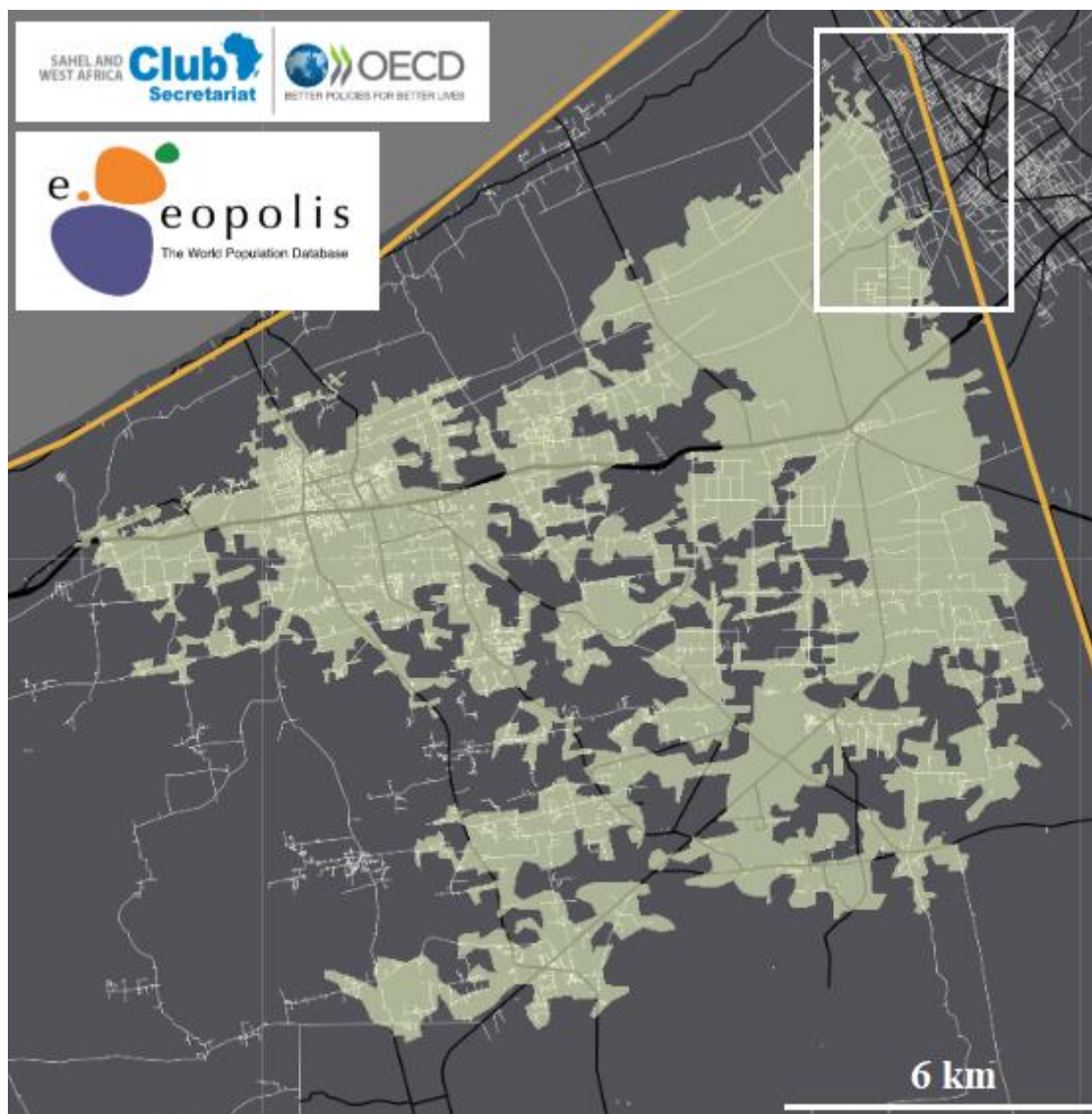


Photo 22 : Tache urbaine de Rafah issue du site Africapolis.org

Conclusion

L'opération de géoréférencement des LAUs manquantes a donc permis de mettre en lumière des cas particuliers bien différents. Outre le nombre conséquent (plus de 34 500) de localités turques dont les coordonnées géographiques n'étaient pas renseignées, ce travail a permis dans ce pays d'identifier une véritable forme d'organisation spatiale, relatant d'un réel fonctionnement territorial. Il en est de même pour les localités « rue » de Croatie. Pour la Libye, c'est l'instabilité des mailles territoriales à l'exception d'une seule, la *mahalla*, qui a permis de dégager une cohérence territoriale afin de renseigner les localités sur celui-ci. De plus, de nombreux cas de méconnaissance des LAUs par les Etats qui les abritent ont été mis en lumière. Ainsi, que ce soit pour Chypre ou au Monténégro par exemple, seuls des renseignements locaux ont permis de trouver des localités. Enfin, la mesure de l'impact des conflits sur la qualité des données a pu être visualisée.

C'est en prenant en compte l'ensemble de ces problèmes et cas particuliers, en les résolvant pas à pas, que la base de données exhaustive des localités dans les pays méditerranéens a pu être construite. Enfin, il faut rappeler que l'utilisation des images satellites gratuites proposées par Google Earth, afin de vérifier des résultats, n'est pas antagoniste à une démarche scientifique. En effet, en 2014 Johanna BARO, Catherine MERING et Corinne VACHIER⁸⁴, ont montré leur utilité dans les recherches sur l'établissement humain.

PARTIE III. Présentation des données finales

Les localités manquantes ayant désormais été géoréférencées, la base de données est prête à être exploitée. La dernière partie de ce chapitre sera donc consacrée à la présentation en chiffres et en cartes des données sur les LAUs. Elle sera constituée d'un tableau proposant l'ensemble des localités disponibles pour chaque pays entre 1800 et 2010, et de trois cartes, présentant le semis des localités en 2010, leur nombre par pays et leur densité, toutes deux en 2010.

III.1. Les tableaux des données des LAUs

En 2010, 134 833 localités sont comptabilisées comme ayant au moins un habitant. Au total, ce sont 137 742 LAUs qui sont disponibles, car toutes celles qui ont une population nulle en 2010, ont cependant été habitées depuis 1800. Les Tableau 14 & Tableau 15 présentent l'ensemble des localités disponibles.

⁸⁴ BARO Johanna, MERING Catherine, VACHIER Corinne - Peut-on cartographier des taches urbaines à partir d'images Google Earth ? - 2014.

Pays	1800	1810	1820	1830	1840	1850	1860	1870	1880	1890	1900
Albanie	11	3	3	3	3	11	7	7	8	8	8
Algérie	2	2	2	2	11	5	65	11	150	246	275
Bosnie-H	3	4	4	5	10	6	43	43	73	13	71
Chypre	0	0	0	0	0	0	0	0	45	47	524
Croatie	5	5	4	4	6	2	5356	5108	5883	6208	6318
Egypte	0	0	0	0	0	577	577	577	588	659	3407
Espagne	2267	2187	2187	2187	2191	8023	8102	8102	8106	8107	8108
France	36528	36467	36468	36474	36474	36518	36530	36540	36550	36551	36560
Gibraltar	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Grèce	19	9	9	31	9	24	33	29	186	192	196
Israël	3	3	2	4	3	6	4	8	7	7	8
Italie	292	86	20	2	201	787	7039	7830	7834	7832	7833
Liban	0	0	0	0	0	5	3	7	6	4	4
Libye	2	0	0	0	2	0	0	0	0	4	2
Malte	8	7	7	7	8	7	7	10	43	43	43
Maroc	8	6	6	6	6	8	6	6	12	11	17
Monaco	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Monténégro	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Palestine	2	2	2	2	3	3	3	3	3	4	3
San-Marin	9	9	9	9	9	9	9	1	1	0	0
Slovénie	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	120
Syrie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Tunisie	0	0	0	0	5	0	0	0	5	5	5
Turquie	4	22	3	6	3	3	4	10	14	29	103
Vatican	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 14 : L'ensemble des localités disponibles entre 1800 et 1900

Ces deux tableaux permettent de catégoriser les différents Etats méditerranéens en fonction de leur nombre de localités. En effet, si l'on observe les chiffres en date la plus récente, donc 2010, de gros écarts apparaissent, et il est possible de dégager cinq types de pays :

- Les Etats qui possèdent un très grand nombre de LAUs (> 35 000) : France, Turquie
- Les Etats au nombre moyen de LAUs (> 4 500 et < 8500) : Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Egypte, Espagne, Grèce, Italie, Slovénie, Syrie)
- Les Etats au faible nombre de LAUs (> 250 et < 1700) : Albanie, Chypre, Israël, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Palestine, Tunisie
- Les micro-Etats et pays au très faible nombre de LAUs (≥ 1 et < 70) : Gibraltar, Malte, Monaco, Saint-Marin, Vatican

Pays	1910	1920	1930	1940	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010
Albanie	8	9	20	23	23	40	43	48	61	374	374
Algérie	303	303	327	345	354	985	1720	2198	3516	4529	4549
Bosnie-H	171	125	62	62	5733	5741	5736	5717	5792	5734	5738
Chypre	530	532	535	535	559	562	142	467	466	538	545
Croatie	6317	5655	5804	5797	6637	6628	6632	6518	6502	6611	6612
Egypte	3448	3483	3551	3782	3820	4158	4289	4357	4527	4656	4718
Espagne	8108	8110	8110	8110	8110	8111	8112	8112	8112	8112	8114
France	36562	36558	36565	36565	36565	36565	36566	36566	36566	36565	36565
Gibraltar	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Grèce	277	383	436	5457	6006	6023	6019	6031	6113	6115	6112
Israël	7	9	27	27	317	787	789	834	908	1149	1181
Italie	7831	8092	8092	8092	8092	8092	8092	8092	8092	8092	8092
Liban	4	6	6	6	11	112	1101	1101	1101	1345	1345
Libye	2	5	7	28	121	121	163	376	410	411	411
Malte	44	44	55	55	58	60	62	63	63	68	68
Maroc	14	16	22	77	87	127	161	200	259	1647	1647
Monaco	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Monténégro	3	16	16	16	1237	1236	1236	1232	1223	1219	1144
Palestine	4	4	9	9	261	292	328	328	346	517	513
San-Marin	0	0	0	0	9	9	9	9	9	9	9
Slovénie	6	25	11	139	5840	5839	5825	5810	5842	5847	5970
Syrie	0	0	5	5	5	102	256	444	692	693	5243
Tunisie	8	21	54	54	60	72	125	159	194	260	260
Turquie	31	100	103	14348	346	25468	28112	28509	31578	34188	35620
Vatican	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Tableau 15 : L'ensemble des localités disponibles entre 1910 et 2010

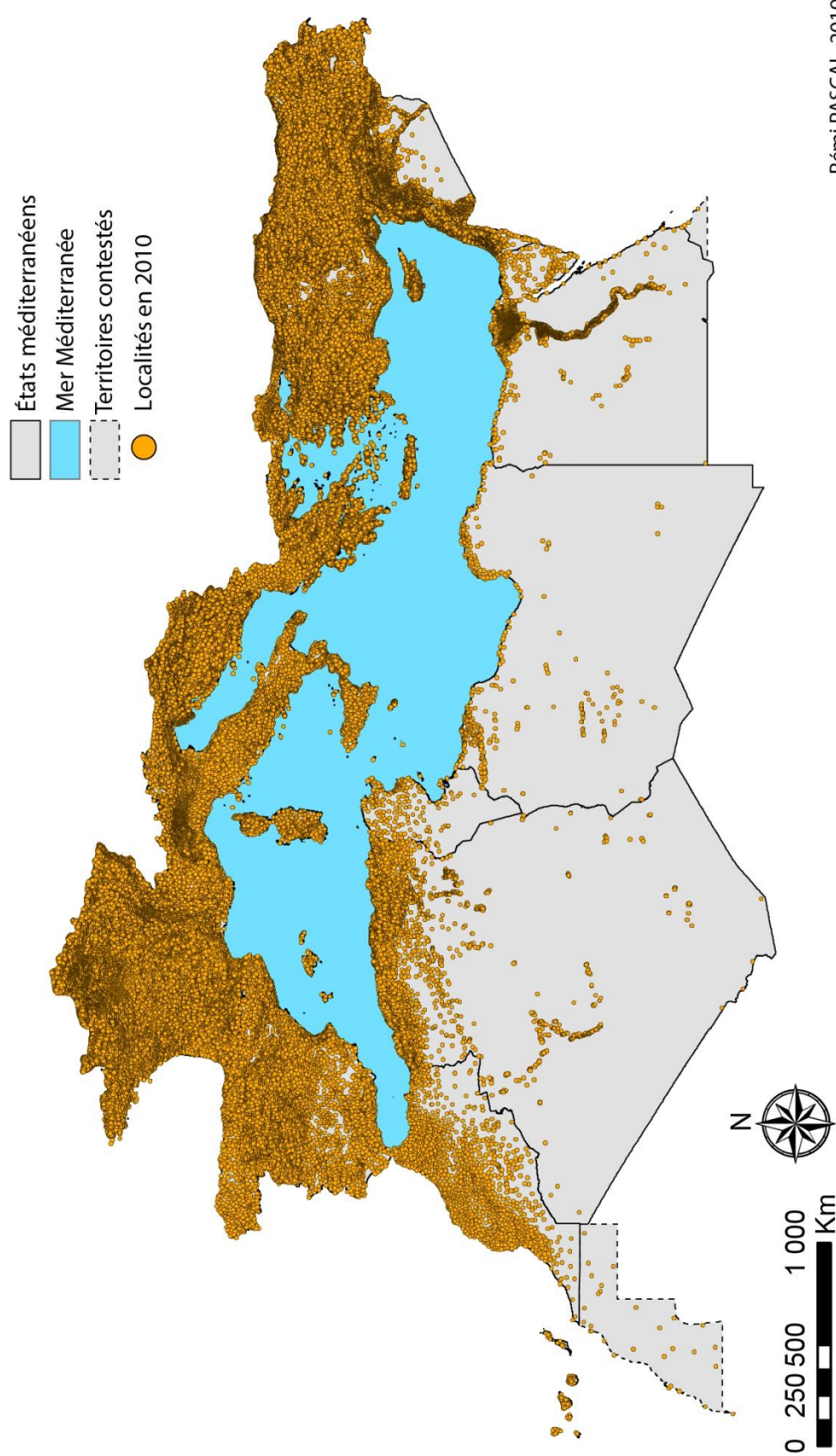
Ces quatre classes permettent de mettre en avant l'hétérogénéité qui existe entre l'ensemble des Etats méditerranéens. En effet, un écart majeur est observable entre les pays au plus grand nombre de LAUs et ceux au plus faible. La France et la Turquie, à elles seules, représentent plus de 50% du nombre total de localités.

Ces écarts ont une grande importance lorsque l'on souhaite tirer des conclusions sur des analyses portant sur l'ensemble du bassin méditerranéen. En effet, les Etats au plus grand nombre de localités peuvent influencer la qualité des résultats. Par exemple, il semblerait difficile d'exploiter une valeur centrale comme la moyenne, quand deux pays comptent plus de 35 000 localités et trois seulement une. Il est donc intéressant, de dresser un constat global de la zone d'étude à partir d'une étude cartographique.

III.2. Les localités du bassin méditerranéen en cartes

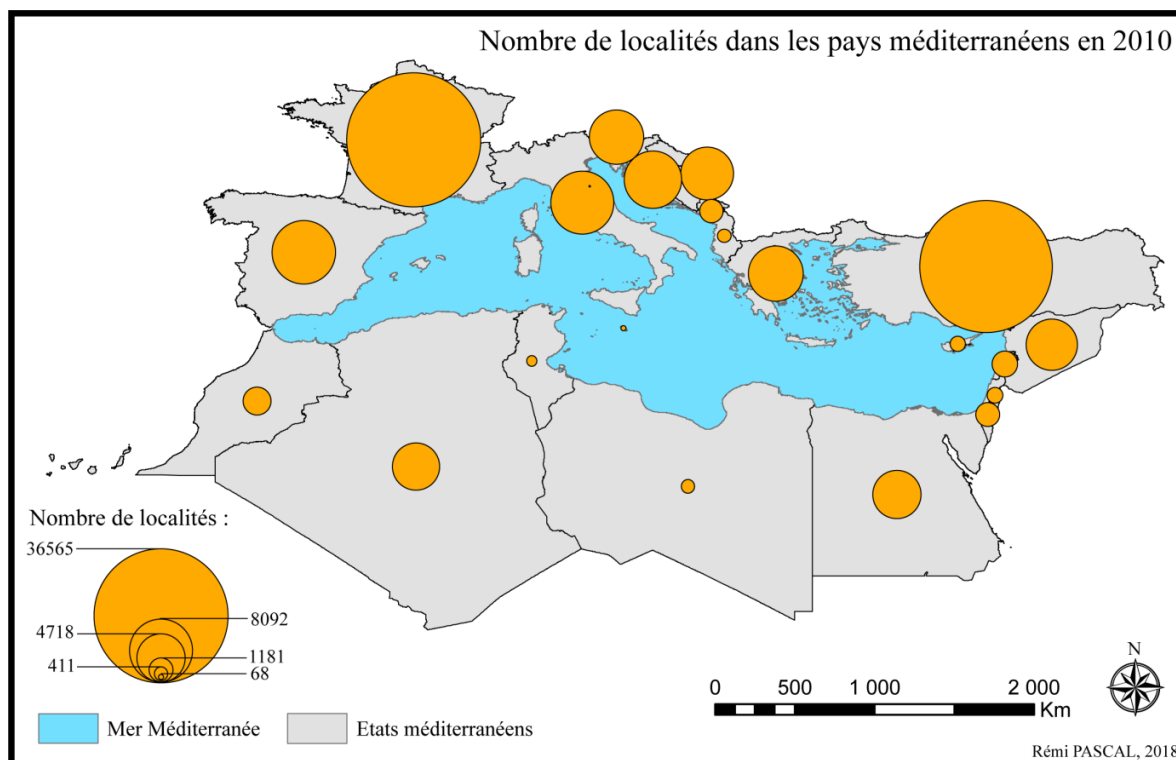
La Carte 14 qui présente le semis des localités dans les pays méditerranéens en 2010 et la Carte 14 qui en montre le nombre par Etat, permettent de rendre compte de l'ensemble des données dont on dispose afin de traiter du peuplement sur cet espace.

Semis des 137 742 localités des pays méditerranéens en 2010



Rémi PASCAL, 2019

Carte 13 : Les 137 742 localités des pays méditerranéens en 2010



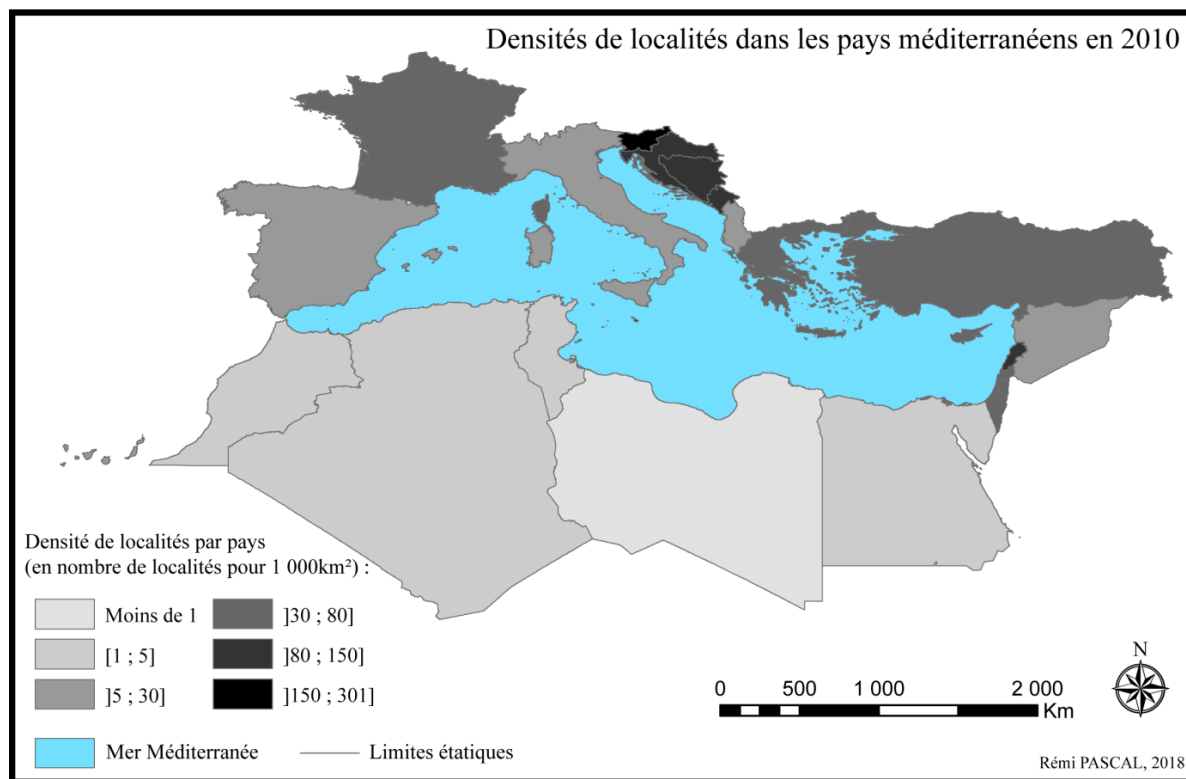
Carte 14 : Représentation cartographique du nombre de localités en 2010

Globalement, si l'on considère le nord de la méditerranée comme l'ensemble des pays au-dessus d'un trait reliant le détroit de Gibraltar à la frontière turco-syrienne, on peut voir que la majorité des localités se situe dans les pays nord méditerranéens. En effet, l'ensemble de leur territoire est couvert, même s'il est important de spécifier que l'échelle d'observation (globale) peut masquer certains vides locaux, à l'image des hauts reliefs, des régions arides, etc.

Au sud, la limite du désert apparaît clairement, et les quelques formes de peuplement qu'il contient prennent l'aspect de cordons, rappelant le fonctionnement des réseaux d'oasis et de nomades. Une exception concerne le delta du Nil, qui d'Assouan à son embouchure comporte une forte densité de localités.

Lorsque l'on observe les densités (Carte 15), les conclusions sont les mêmes : les plus hautes valeurs sont au nord. Cependant, si l'observation de la carte du semis (Carte 14) pouvait laisser penser à une homogénéité relative de la présence de localités partout sur les différents territoires, celle des densités laisse place à de l'hétérogénéité. Ainsi, les valeurs les plus faibles, entre 5 localités/1 000 km² et 30 localités/1 000 km², concernent trois Etats (Espagne, Italie, Albanie), dont aucun n'a la plus grande superficie. A contrario, les deux plus grands pays, la Turquie et la France, possèdent une densité des localités moyennement élevée, située entre 30 localités/1 000 km² et 80 localités/1 000 km². Les plus basses valeurs quant à elles, sont présentes dans les pays à dominance désertique. Enfin, les plus hautes valeurs, supérieures à 80 localités/1 000 km², sont présentes dans des pays de taille modeste (par rapport à l'échantillon de pays considéré). Celles-ci concernent

tout particulièrement les pays de l'ancienne Yougoslavie, qui, on l'a vu possède un maillage très serré. Le Liban doit sa forte densité de localités à la taille de son territoire, mais aussi à la forte urbanisation de ses montagnes intérieures et de son littoral.



Carte 15 : Les densités de localités en 2010

Conclusion

C'est fort d'une base de données comprenant plus de 137 000 localités que l'étude sur le peuplement autour de la Méditerranée pourra être effectuée. Cette mine d'information permettra de renforcer les comparaisons internationales, tout en permettant l'introspection de l'ensemble des Etats de l'échantillon.

Conclusion : une avancée inédite dans la documentation géographique

Le cadre spatial, bornant cette étude sur le peuplement du bassin méditerranéen, se limitera donc aux vingt-trois Etats possédant un morceau de frontière contigu à la mer Méditerranée, et deux micro-Etats enclavés à l'intérieur de certains d'entre eux. L'étude sera réalisée sur une période de plus de deux siècles, s'étalant de 1800 et 2010. Afin de répondre à de telles contraintes spatiales et temporelles, la LAU de Geokhoris sera choisie comme échelon de base pour rendre compte des différents résultats.

Cet objet géographique harmonisé et calibré, sera renseigné par un catalogue exhaustif des sources de données. Au total, l'ensemble des données sur la population des localités peuvent s'appuyer sur plus de 360 sources nationales différentes.

En dernier lieu, afin de pouvoir traiter de toutes ces données, il a, au préalable, été nécessaire d'y appliquer certaines corrections. De nombreuses localités ont dû être géoréférencées. Plus qu'un simple travail de correction, cet exercice a permis de mettre en lumière des formes singulières d'organisation spatiale, tout en identifiant de nombreux problèmes que peut rencontrer un chercheur lorsqu'il souhaite aborder la question du peuplement.

La base de données des localités étant, suite à cela, opérationnelle, le prochain chapitre posera les prémices de son exploitation, tout en tentant de répondre à une question fondamentale : jusqu'où à l'intérieur des terres, une localité peut-elle être considérée comme méditerranéenne ?

CHAPITRE V. La préparation des analyses : l'indice méditerranéen

Les données sur le peuplement méditerranéen sont donc maintenant exploitables. Pour rendre compte de ce phénomène, un travail cartographique sera réalisé. Pour ce faire, il est nécessaire en premier lieu de présenter la méthode qui sera utilisée. Ainsi, le choix des diverses projections et des fonds de carte sera expliqué et un modèle numérique de terrain (MNT) sera préparé.

Si l'on souhaite travailler sur les localités méditerranéennes, il faut définir ce qui est méditerranéen ou ne l'est pas. C'est à travers une méthode innovante et la construction d'un indice composé de plusieurs variables, que l'on tentera d'y répondre.

Dans un premier temps, cet indice sera composé de variables physiques. La distance des localités au littoral méditerranéen et leur altitude, seront calculées pour l'ensemble des lieux habités de la base *Geokhoris*. Une fois cette opération effectuée, les premiers résultats seront présentés. Dans un second temps, le caractère méditerranéen de l'indice sera complété par deux variables supplémentaires : l'ajout d'un poids historique aux espaces sur lesquels les localités sont nées ou ont grandi sera pris en compte.

Enfin, en dernier lieu, une dernière variable d'ajustement sera ajoutée. Celle-ci, composé de la distance des localités au centre géométrique de la mer Méditerranée, permettra d'affiner les résultats.

PARTIE I. Les premières étapes du travail d'analyse cartographique

La réalisation d'une étude sur le peuplement autour de la Méditerranée doit s'accompagner, surtout en géographie, d'une étude cartographique. Il convient donc de présenter l'ensemble des sources et données utilisées pour concevoir celle-ci. De plus, en vue d'un prochain travail d'analyse cartographique, le modèle numérique de terrain de l'ensemble des pays du bassin méditerranéen a été construit.

I.1. Les données et projections géographiques utilisées

La projection de référence, présente sur l'ensemble des cartes, est WGS 84. Lors du calcul des distances, la WGS 84 plate carrée lui est préférée, car elle contient moins de déformations. Lorsqu'une autre projection que WGS 84 est utilisée, cela sera toujours spécifié, à l'exemple de l'Equidistant Conic pour le calcul de la superficie des mailles des Etats méditerranéens en fin de Chapitre II.

Les fonds de pays sont tous issus du site internet Global Administrative Areas⁸⁵ (GADM), à l'exception du triangle de Hala'ib qui est un fond personnel. Le trait de côte de la mer Méditerranée a été extrait et composé à partir de la *Global Self-consistent, Hierarchical, High-resolution Geography Database* (GSHHG) mise à disposition par le *National Centers for Environmental Information* (ex-NOOA)⁸⁶.

Enfin, comme nous l'avons vu, les données du peuplement à l'échelle de la LAU, proviennent toutes de la base *Geokhoris* que nous avons contribué à améliorer, vérifier, corriger et compléter pour cette étude. Concernant les pays africains, les données ont notamment servi de référence au programme *Africapolis* de l'OCDE dont les cartes et statistiques sont accessibles en ligne⁸⁷. En ce qui concerne l'Europe, elles s'appuient sur la base de données *Europolis* réalisée par C.CHATEL (2012), et complétée par nos soins, notamment sur la Turquie, la Croatie et la Grèce. Enfin, pour les pays du Moyen-Orient, elle mobilise les données du programme MENApolis, financé par le *Center for Mediterranean Integration* (CMI) en 2011. Ces trois programmes recoupent ainsi la totalité de la zone d'étude.

I.2. Le Modèle Numérique de Terrain (MNT) des Etats méditerranéens

Dans la suite de cette recherche, l'altitude des localités aura son importance. Il a donc été nécessaire de la calculer. Pour ce faire, un modèle numérique de terrain (MNT) couvrant l'ensemble du bassin méditerranéen a été construit. Pour ce faire, toutes les tuiles de fonds du MNT « *ASTER Global Digital Elevation Map Announcement V2, NASA, 2016* » ont été téléchargées sur le site de la NASA, *Advanced Spaceborne Thermal Emission and Reflection Radiometer*⁸⁸ (ASTER), pour un total de plus de 73go de données. Afin d'assembler ensuite toutes ces tuiles, pays par pays, une commande sur Osgeo4w⁸⁹ a été utilisée.

L'exemple de la manipulation pour joindre toutes les tuiles de la France :

Dans cmd.exe, écrire la commande suivante :

```
C:\Users\RemiPASCAL\Desktop\Mnt30m\France>dir /b /s *dem.tif >  
tiff_list.txt
```

Celle-ci spécifie la localisation des fichiers sur l'ordinateur, et a pour vocation à créer une liste au format .txt qui répertorie l'ensemble des tuiles présentes dans le dossier ciblé et nécessaire pour la future jointure.

⁸⁵ [Www.gadm.org](http://www.gadm.org)

⁸⁶ [Www.ngdc.noaa.gov/mgg/shorelines/](http://www.ngdc.noaa.gov/mgg/shorelines/) (retrieved 2016_04)

⁸⁷ [Www.africapolis.org](http://www.africapolis.org)

⁸⁸ [Www.asterweb.jpl.nasa.gov/gdem.asp](http://www.asterweb.jpl.nasa.gov/gdem.asp)

⁸⁹ Plug-in du logiciel SIG libre Qgis

La *tiff_list* peut néanmoins contenir des erreurs. Il a donc fallu éditer la liste et corriger les lignes problématiques, qui se présentent finalement sous la forme :

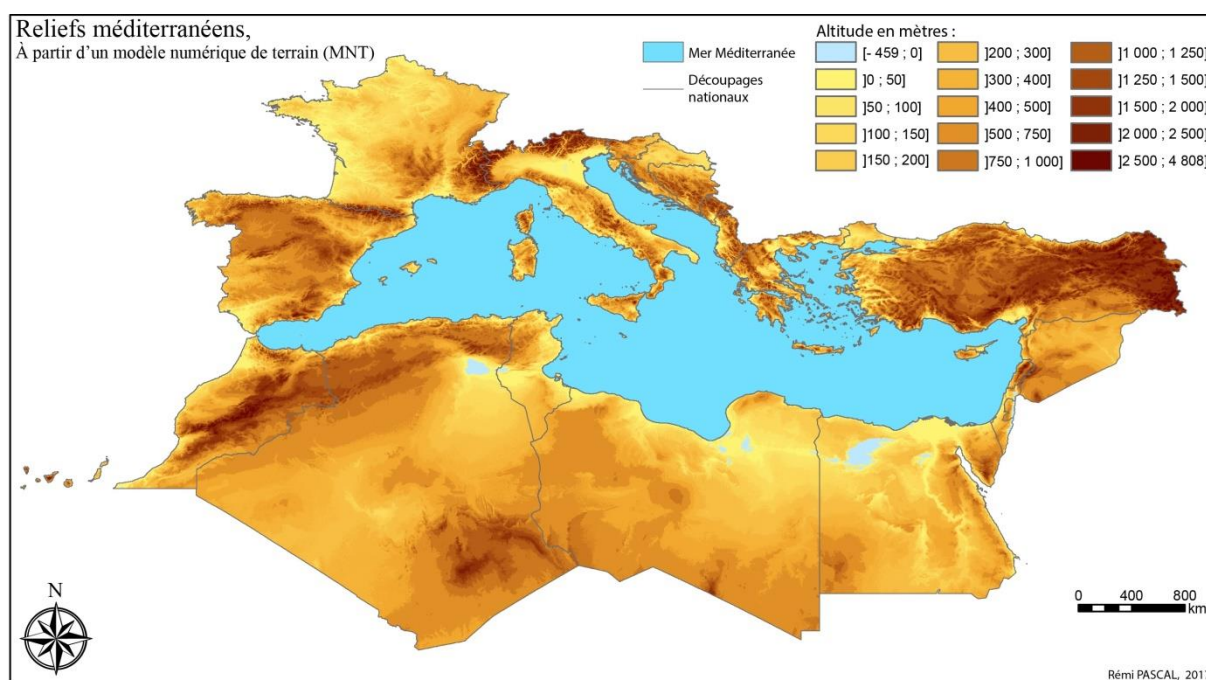
**C:\Users\RemiPASCAL\Desktop\Mnt30m\France\ASTGTM2_N41E008\ASTG
TM2_N41E008_dem.tif**

Enfin, une fois la liste prête, une commande est tapée dans *Osgeo4w* afin de lancer les regroupements des tuiles :

**C:\Users\RemiPASCAL\Desktop\Mnt30m\France>gdal_merge.py -o
Mnt30m_France.tif --optfile tiff_list.txt**

Cette dernière a permis d'alléger les traitements, afin de contourner le verrou technique du poids des images, souvent trop lourd pour les logiciels utilisés pour les regrouper.

Une fois les tuiles assemblées, il a été nécessaire de les découper à partir des fonds de pays. Cette manipulation effectuée, la Carte 16 a pu être réalisée. Cette dernière présente les différents reliefs dans les Etats méditerranéens.



Carte 16 : Modèle numérique de terrain des pays méditerranéens

Elle permet d'observer les variations d'altitude, et notamment la « bande de reliefs » évoquée dans le Chapitre I et bordant la Méditerranée. Ainsi, il est possible d'y localiser les ruptures existantes entre la vallée du Rhône en France par exemple, encaissée entre les Alpes et le Massif central, ou bien encore les côtes marocaines et algériennes situées entre

le littoral et le massif de l'Atlas. Cette hétérogénéité d'altitudes pourra par la suite expliquer, au moins en partie, certains phénomènes.

Conclusion

Ces manipulations, parfois lourdes à l'image de la création du modèle numérique de terrain, vont permettre de renforcer la profondeur et la pertinence des résultats concernant l'analyse du peuplement autour de la Méditerranée. Toutes les sources énumérées et l'ensemble des données rassemblées, il sera donc possible de commencer la construction de l'indice méditerranéen.

PARTIE II. L'indice « méditerranéen »

Jusqu'où, dans les terres, remonte le « bassin méditerranéen » ? Ou bien encore, quelles aires géographiques sont sous l'influence de la culture méditerranéenne ? Telles sont des questions communément posées. Définir ce qui est méditerranéen ou ne l'est pas, a été depuis des siècles au centre des problématiques de nombreuses recherches. Encore récemment (2011) par exemple, lors d'une étude sur la flore française, des chercheurs du CNRS ont essayé de définir, à partir de la présence de différentes espèces (chêne vert, olivier...), un indice de méditerranéité⁹⁰.

Afin d'étudier le peuplement méditerranéen, il serait pertinent, au préalable de définir quelles sont les localités méditerranéennes. Jusqu'ici, pour la représentation des différents phénomènes et la construction de la base de données des LAUs, les cadres nationaux ont été conservés. Cependant, s'ils garantissent la cohérence dans l'acquisition de l'information, leurs territoires présentent souvent une forte hétérogénéité, qui peut clairement remettre en question le caractère méditerranéen de certaines localités. A titre d'exemples, peut-on qualifier de méditerranéenne une LAU située sur le littoral de la mer Rouge, à l'extrême sud de l'Algérie à la frontière malienne, ou encore la ville de Calais en France, vingt fois plus proche des côtes anglaises que de Marseille ?

Il s'agira donc ici de construire un indice « méditerranéen » qui, superposé au territoire d'étude, permettra d'en extraire le peuplement. Pour cela, dans un premier temps, deux variables physiques seront utilisées : la distance des localités au littoral méditerranéen et leur altitude, celle-ci influent considérablement le climat. Par la suite, l'ajout d'une troisième variable sociale, la population en 2010, viendra nuancer les deux premières. Les résultats seront présentés sous la forme d'une cartographie.

⁹⁰ LEGUEDOIS Sophie, PARTY Jean-Paul, DUPOUEY Jean-Luc, GAUQUELIN Thierry, GEGOUT Jean-Claude, LECAREUX Caroline, BADEAU Vincent et PROBST Anne - La carte de végétation du CNRS à l'ère du numérique - 2011.

II.1 Pourquoi un indice ?

Lorsque l'on souhaite travailler sur des objets géographiques, comme les localités que l'on qualifie de méditerranéennes, le climat, la végétation et les découpages territoriaux, utilisés afin de déterminer un cadre « au moins méditerranéen » ne suffisent plus. Chaque méthode présente des limites, qui n'ont toujours pas été résolues après 2000 ans. Selon F.MORICONI-EBRARD (2003, p2) « *les limites climatiques, linguistiques, politiques, ethniques, religieuses ne coïncident pas : personne n'est en mesure de dire jusqu'où ce qui est « méditerranéen » s'étend* ». Néanmoins, il y a bien un endroit où tout ce qui fait le caractère méditerranéen d'un espace s'arrête. Il propose d'étudier les « *coutures qui lient le tissu méditerranéen au reste du Monde* »⁹¹. Cependant, il est nécessaire de repérer où se situent ces coutures. D'autant que si l'on cherche à étudier le peuplement méditerranéen, c'est qu'il s'oppose à celui qui ne l'est pas. Il faut rappeler que cette démarche et ce questionnement existent. Par exemple, dès 1968 Louis-Edmond HAMELIN⁹² a proposé un indice de « nordicité », et plus récemment la géographe Yvette VAGUET (2019) en s'appuyant sur les travaux de ce dernier, s'est questionnée sur « l'arcticité » des villes nord-sibériennes.

La création d'un « indice méditerranéen » a donc pour principale vocation de pouvoir extraire les localités méditerranéennes afin de pouvoir les étudier. Celui-ci sera construit en plusieurs étapes, chacune apportant une variable spécifique et la justification de son utilisation.

II.2 Du physique au social, altitude, distance, population : les variables prises en compte

En utilisant uniquement des variables « physiques », on s'assure de s'équiper de variables de fond très peu évolutives dans le temps. En effet, sauf cas particulier, les centres des villes n'ont guère bougé, tout comme leur altitude. Mais dans le cas d'une discussion sur le caractère méditerranéen ou non d'une localité, l'altitude et la distance peuvent clairement rentrer en jeu. En effet, de manière sous-jacente à ces deux variables, on retrouve l'idée de climat et de végétation par exemple, puisqu'e cette dernière change dès que l'on s'élève ou l'on s'éloigne de la mer Méditerranée. F.MORICONI-EBRARD⁹³ rappelle d'ailleurs que « *la géographie ne saurait donc tenter de réduire son champ d'investigation aux seules dimensions anthropologiques de l'espace : la connaissance des mécanismes naturels tels que le cadre physique (sols, climats, topographie) ou la dimension topologique du peuplement (distance, superficie, densité) reste indispensable* ».

⁹¹ *Ibidem* - p102.

⁹² Hamelin Louis-Edmond - Un indice circumpolaire - 1968.

⁹³ *Ibidem* - p38.

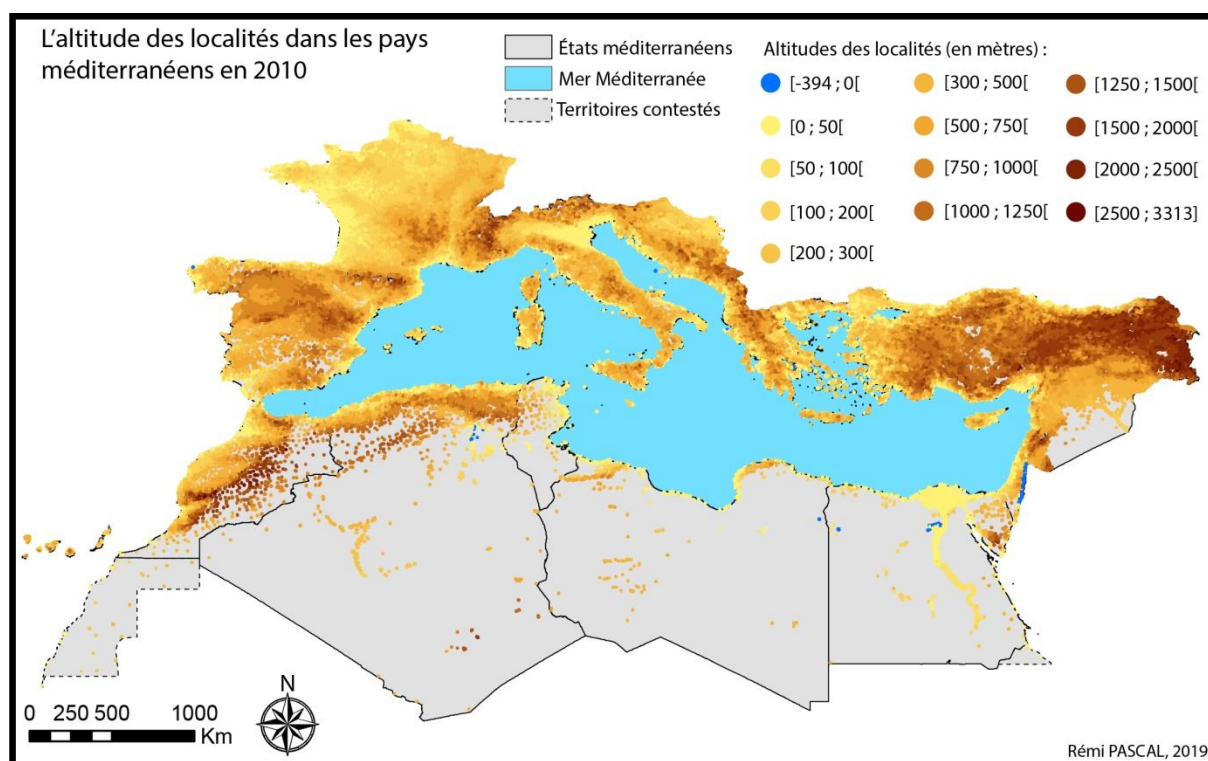
Cependant, en termes de variation, c'est en introduisant la variable « population » que l'on peut tenter d'observer des changements. En effet, il est possible de faire varier, en fonction des périodes, le poids d'une localité ou d'une autre au sein de cet espace. Autrement dit, la population peut permettre de poser des hypothèses sur les localités qui ont, à une période ou une autre, eu une forte influence ou non dans cet espace « méditerranéen ». A travers la population, on retrouve ici l'idée *d'epistémè*, couplée à l'idée de la hausse de l'influence en fonction du poids démographique. C.CHATEL (2012) rappelle à ce sujet, que derrière l'indice démographique, il y a un grand nombre de variables, qu'elles soient sociales ou économiques, et que la mesure de la population rend aussi compte de celles-ci.

Calcul de l'altitude de chaque localité

La première variable, l'altitude de chaque localité, a été créée à partir du modèle numérique de terrain précédemment présenté. En effet, à l'aide d'un logiciel de « Système d'Information Géographique » (SIG), l'information a pu être extraite de l'image raster MNT et jointe aux différentes LAUs.

Cependant, pour 624 LAUs, l'altitude a été identifiée à la main, car à cause des découpes des tuiles du MNT, notamment sur les bandes frontalières, surtout quand ces dernières ont beaucoup bougé : des localités en Slovénie, au Monténégro, en Croatie, en Syrie, en Israël et en Palestine, étaient dépourvues d'altitude. Notons aussi que quelques localités ont des altitudes négatives, notamment près de la mer Morte et en Egypte (Fayoum). Lors de la création de l'indice, celles-ci seront considérées comme positives (valeur absolue), car révélant une pente dans tous les cas.

Le résultat final est visualisable sur la Carte 17. Celle-ci présente l'altitude de toutes les localités des pays méditerranéens en 2010. Elles sont regroupées en treize classes distinctes, couvrant l'ensemble des valeurs de l'échantillon.



Carte 17 : L'altitude des localités des pays méditerranéens en 2010

Sans surprise, les localités autour de la mer Méditerranée aux altitudes les moins élevées, sont, pour la majeure partie, très proches du littoral. Sur l'échantillon des 137 742 LAUs en 2010, 14 233 ont une altitude comprise entre moins de 1m et 49m. De plus, 11 908 sont situées entre 50m et 99m. Près de 19% du total des localités disponibles ont donc une altitude inférieure à 100m. Mais ce chiffre prend en compte les LAUs situées sur le littoral atlantique et jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres à l'intérieur des terres en France, ainsi que le long des mers Noire, Rouge et de la Manche.

Il est possible de distinguer à de basses altitudes trois grands espaces contigus à la Méditerranée. En effet, la basse vallée du Rhône et les plaines marécageuses de Camargue, la plaine du Pô en Italie et la vallée du Nil sont emplies de localités qui ont une altitude inférieure à 100m sur de grandes distances vers leurs hinterlands respectifs.

La répartition des plus hautes altitudes est plus hétérogène. En effet, elles peuvent être localisées au centre des Etats et éloignées de la Méditerranée, ou au contraire très proches (moins de 50 kilomètres), à l'image de la Turquie ou de la Côte d'Azur en France. Surtout, avec les péninsules et les îles on en trouve en plein cœur du bassin (Sicile, Corse, Sardaigne, Crète ou à Chypre). A quelques exceptions, les localités situées à proximité des côtes méditerranéennes sont toutes entourées de reliefs dépassant les mille mètres. Si elles ne le sont pas, le désert du Sahara occupe la place de ces derniers.

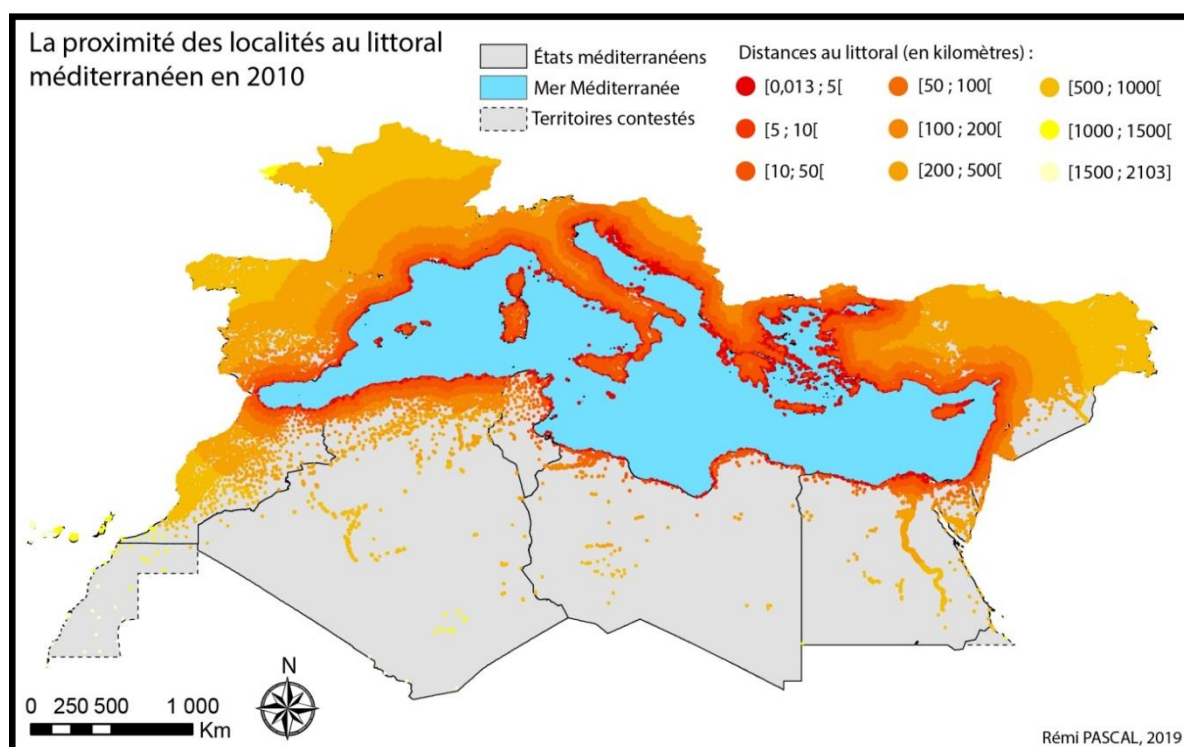
Afin d'éliminer le problème des localités situées à de basses altitudes mais très éloignées de la Méditerranée, cette variable peut être complétée par le calcul de la distance des localités au littoral méditerranéen.

Calcul des distances au littoral méditerranéen de chaque localité

Les distances des localités au littoral méditerranéen ont été calculées à partir d'un SIG. La projection WGS 84 plate carrée a été préférée à la WGS 84 standard, car elle conserve mieux les distances que cette dernière. Ainsi, la distance en kilomètres entre chaque localité et le trait de côte de la couche du fond de la mer Méditerranée a été mesurée.

La Carte 18 permet d'observer le résultat du calcul de ces distances. Les neuf classes créées sont arbitraires, mais la première par exemple contient une borne supérieure de 5 kilomètres. Celle-ci permet d'englober les grandes localités littorales, parfois étendues et dont les centres sont assez éloignés du trait de côte. Ainsi, les localités d'Alger (1,2km), de Barcelone (1,1km) ou encore d'Istanbul (3,4km), sont quand même, et logiquement, situées dans la classe regroupant les entités les plus proches du littoral. Mais cette borne permet d'exclure des LAUs qui peuvent être considérées dans l'esprit collectif comme bien souvent contiguës au trait de côte, mais qui en réalité ne le sont pas. Ainsi, Athènes, située à environ 6,7km du littoral est séparée de celui-ci par plusieurs autres localités : Kallithéa, Palaio Faliro ou encore Le Pirée. C'est aussi le cas par exemple de la LAU de Tétouan au Maroc, qui localisée à environ 7,3km du littoral, n'est pas directement accolée à celui-ci, puisque la localité de Martil fait tampon entre les deux.

Au total, 5 788 localités sont comprises dans une bande de moins de 5km de large. Dans la classe supérieure, de 5km à 10km, on trouve 3946 LAUs, soit près de 1800 de moins que dans la première. Cette tendance de résultat ressemble à celle de l'altitude. Cela peut notamment s'expliquer à travers le phénomène de littoralisation, qui s'accompagne d'une saturation des espaces directement à proximité du trait de côte, mais aussi de la disparition progressive des plaines littorales laissant place à des espaces plus vallonnés lorsque l'on s'enfonce vers l'hinterland.



Carte 18 : La distance au littoral méditerranéen des localités en 2010

La distance au littoral et l'altitude de chaque localité étant maintenant disponible, il est possible de les combiner pour créer les prémices de l'indice méditerranéen. Pour ce faire, chacune des deux valeurs a été ramenée à une base de 100, afin de pouvoir les ajouter et en faire la moyenne. Ainsi par exemple, si une localité est la plus proche du littoral, elle aura une valeur pour cette variable de 100. Si cette même localité est située à une altitude moyenne, elle aura une valeur de 50. On peut donc par la suite sommer celles-ci, puis diviser le total par le nombre de variables (ici deux), ce qui donnera un indice pour cette localité de 75. Cette manipulation a été effectuée pour l'ensemble des LAUs des Etats méditerranéens. La formule de ce premier indice est donc :

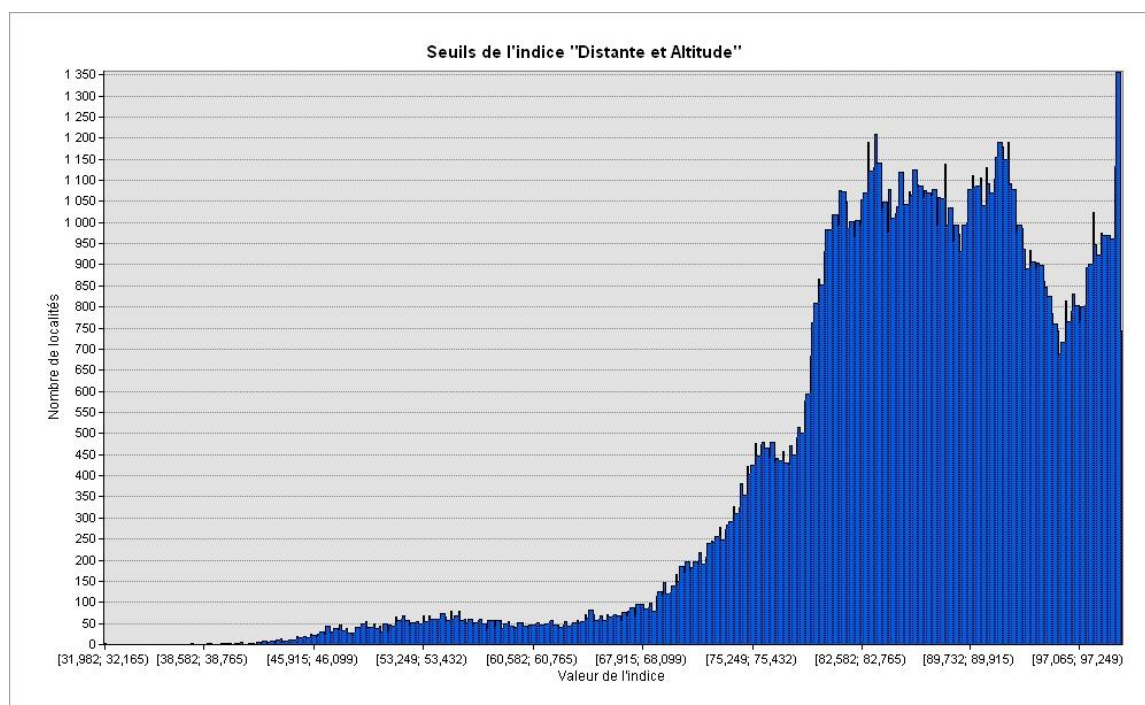
$$\text{Indice méditerranéen 1 (Im)} = \frac{\text{distance des localités au trait de côte} + \text{altitude des localités}}{2}$$

II.3 Les premiers résultats de l'indice « méditerranéen »

A la suite de la création du premier indice, comprenant l'altitude et la distance au littoral méditerranéen des localités, il est possible de produire un premier travail cartographique.

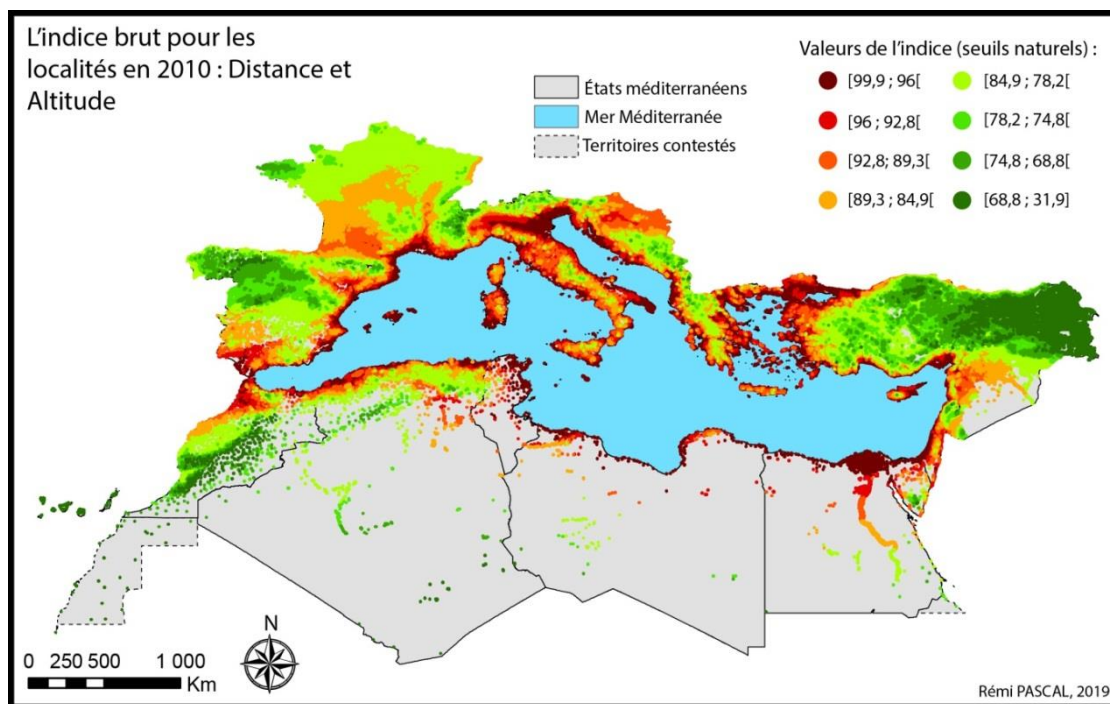
La Carte 19 présente les 137 742 localités de la base de données, auxquelles l'on a attribué leur valeur de l'indice. Les huit classes sont construites à partir des seuils naturels

observés. Elles correspondent aux ruptures majeures observées dans la distribution (Graphique 6).



Graphique 6 : Ruptures dans la distribution de l'indice "distance et altitude"

Sur la carte de l'indice « distance et altitude » appliqué aux localités en 2010, l'effet de la distance est visible sur plusieurs espaces. En effet, on peut nettement observer un gradient décroissant du delta du Nil au barrage d'Assouan. De plus, les localités situées au plus près du littoral ont une valeur supérieure à 96.



Carte 19 : Indice "méditerranéen" : Distance et altitude

C'est lorsque l'on observe l'impact de l'altitude que l'idée d'un littoral bordé par les reliefs et d'un bassin parsemé d'îles montagneuses prend tout son sens. Celui-ci est visible en de nombreuses zones autour de la Méditerranée. Au sud de la Turquie, la bande de localités à forte valeur est très mince, et l'on passe après de courtes distances à des valeurs en dessous de 56,6. L'impact des reliefs est aussi visible au centre des grandes îles, comme la Corse, la Sicile, la Sardaigne et Chypre, pour lesquelles les valeurs de l'indice sont beaucoup plus faibles à l'intérieur de l'île. Pourtant peu éloignée du littoral, elle se situe cependant à des altitudes moyennement élevées. Ce phénomène est aussi visible dans les Abruzzes en Italie, ou encore au Liban avec le mont du même nom.

Globalement, une frange littorale se dessine. L'intérieur des terres est bien plus qualifié par des valeurs faibles, quand les localités proches du trait de côte ont des valeurs plus fortes. Cependant, quatre territoires font exception. Il s'agit d'espaces pour lesquels la valeur de l'indice est élevée malgré une distance au littoral pouvant dépasser les 400km. Ces quatre zones sont situées dans l'ouest de la France, au sud-est de l'Espagne, au nord de la Croatie et de la Syrie. Si elles sont géographiquement très espacées, elles ont cependant toutes un point commun : ce sont les lieux de passage de cours d'eau majeurs. Ainsi, l'Euphrate parcourt le nord syrien, la Garonne et la Loire l'ouest français, le Guadalquivir le Sud-Ouest espagnol, et la Save ainsi que la Drave coulent dans le Nord croate. Ces quatre cours d'eau sont entourés de grandes plaines fertiles, agricoles et souvent irriguées à de basses altitudes.

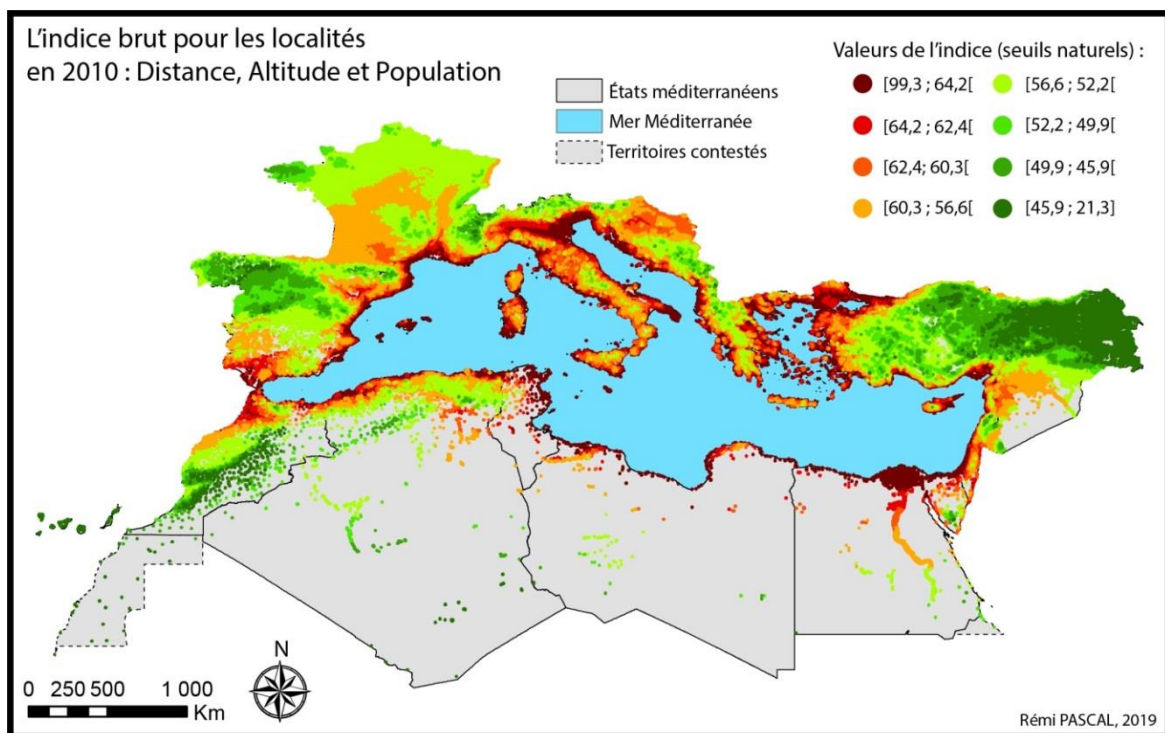
Afin d'ajouter une dimension « humaine » à l'indice, pour l'instant constitué uniquement de deux variables physiques et très peu évolutives, la population de chaque localité a été jointe aux deux premières. A travers ce choix, il est question d'observer l'impact du poids des localités, et de leur variation au cours du temps, sur les valeurs de

l'indice. Néanmoins, pour tirer une quelconque conclusion, il est, au préalable, préférable de poser l'hypothèse suivante : plus une localité est peuplée, plus elle peut avoir une influence sur le caractère méditerranéen de l'espace, plus ou moins proche, qui l'entoure. On retrouve dans cette idée celle d'épistémê, où le nombre d'habitants peut aussi représenter un grand nombre de phénomènes sociaux, dont la diffusion de la culture et de l'identité méditerranéennes par exemple. La formule de ce deuxième indice s'écrit :

$$\text{Im 2} = \text{distance des localités au trait de côte} + \text{altitude des localités} + \text{population des localités} / 3$$

La Carte 20 présente les résultats de l'indice aux trois valeurs combinées. La méthode de sa construction est similaire au premier, tout autant que la méthode de classification est semblable à la première carte (Carte 19).

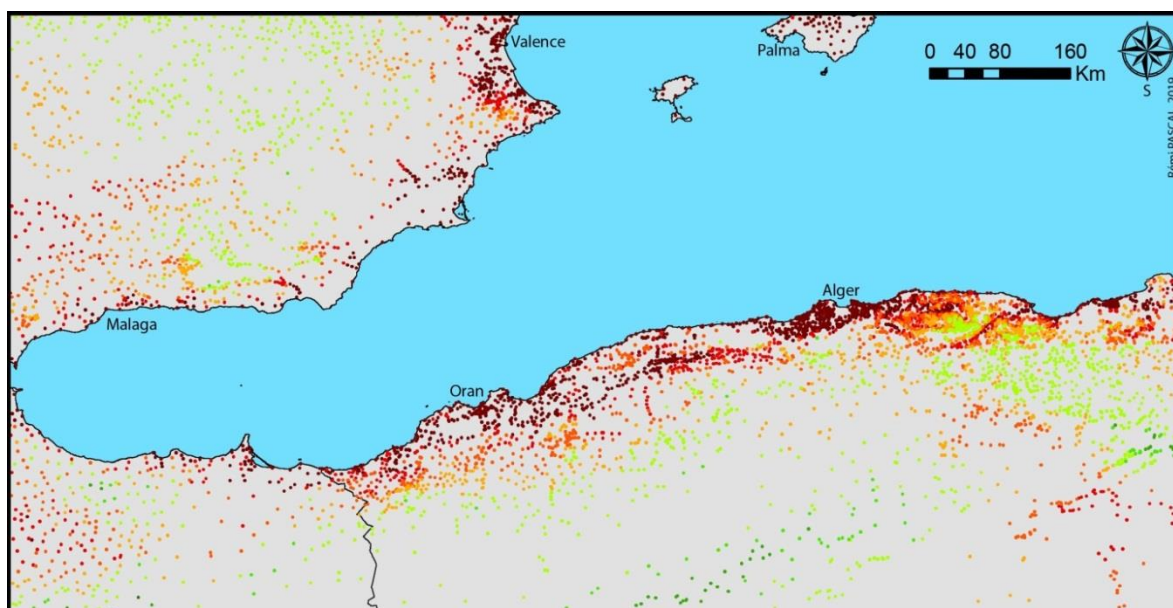
L'ajout de la population a d'abord des conséquences à l'échelle locale. En effet, lorsque l'on observe l'ensemble de la zone d'étude, on peut voir que cette modification vient légèrement influencer les localités ayant une valeur d'indice haute, entre 96 et 89,3, précédemment situées dans les deuxième et troisième classes.



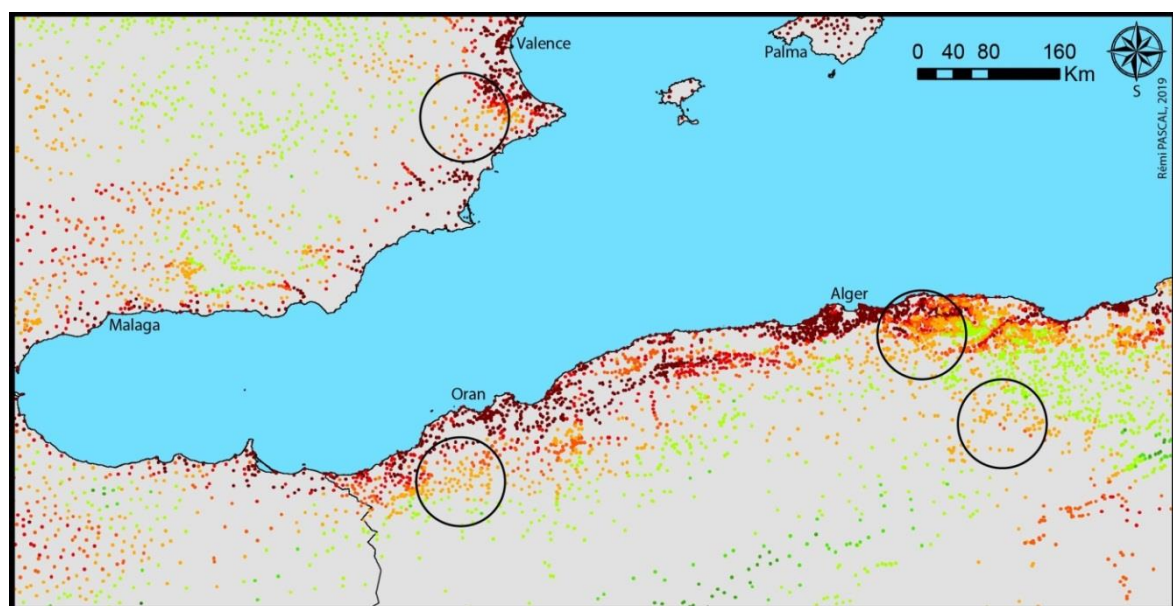
Carte 20 : Indice "méditerranéen" : Distance, altitude et population en 2010

Ainsi, l'impact de l'ajout de l'importance de la population a surtout des effets sur plusieurs territoires ruraux. Ces espaces peu peuplés correspondent notamment à ceux du passage des cours d'eau majeurs cités précédemment. La baisse de valeur de l'indice est donc visible dans l'ouest de la France, ou dans l'est syrien par exemple.

Localement, à travers l'ajout du poids de la population dans la construction de l'indice, on observe un changement dans les zones à forte densité de localités.



Carte 21 : Zoom sur les résultats de l'indice "Distance et Altitude"



Carte 22 : Zoom sur les résultats de l'indice "Distance, altitude et population"

Les Carte 21 & Carte 22 présentent les changements entre le premier indice et le second. Autrement dit, les modifications lorsque l'on ajoute le poids de la population. Les effets sont principalement visibles en périphérie des localités peuplées, ainsi que dans « seconde » bande littorale.

Au sud d'Oran en Algérie, la baisse de la valeur de l'indice s'observe pour les LAUs rurales et agricoles situées dans l'Atlas, tout comme au sud de Valence en Espagne. Ce

phénomène est aussi visible à l'est d'Alger en Kabylie. Là aussi, il concerne des régions rurales et montagneuses.

Globalement donc, l'ajout de la population des localités en 2010 dans l'indice, impacte à la baisse sa valeur lorsque les LAUs sont relativement proches du littoral mais rurales. De plus, le phénomène s'opère en majeure partie à proximité de localités très peuplées. Cette rupture, entre les LAUs dont l'indice reste fort même après l'ajout de la population, et celles dont l'indice chute, marque, au moins en partie, la transition entre urbain et rural.

Conclusion

Cette partie a donc posé les prémices de la construction de l'indice « méditerranéen ». Celui-ci permettra, une fois terminé, d'extraire le peuplement à travers les localités, et d'en observer l'évolution. Dans un premier temps, deux variables physiques ont été utilisées pour construire cet indice : la distance des localités au littoral méditerranéen et leur altitude. L'hypothèse de fond, qui justifie ces choix, est la suivante : plus on s'élève en altitude ou l'on s'éloigne du littoral, moins les localités sont méditerranéennes. Mais sur une échelle de temps de 200 ans environ, ces variables ne sont pas évolutives. Pour traduire d'un changement, une troisième a été ajoutée et testée : la population des LAUs en 2010. Les résultats obtenus sont variables en fonction de l'échelle d'observation, et globalement, ils ne « sautent pas aux yeux ».

Néanmoins, il semble que la démarche adoptée soit la bonne et combiner des variables renforce la pertinence de l'indice, puis permet d'abolir des problèmes et affiner les résultats.

Il est toutefois nécessaire de préciser que l'indice créé n'est que peu méditerranéen en réalité, d'où la présence des guillemets. Bien qu'il soit appliqué aux littoraux de la mer Méditerranée, il est reproductible partout. En ce sens, rien ne différencierait cet indice, comprenant altitude des localités, distance à un littoral quelconque et population, d'un autre, calculé lui autour de la mer Noire par exemple. Il ne reste donc plus qu'à « méditerranéiser » celui-ci.

PARTIE III. De l'indice brut à l'indice méditerranéen

L'indice brut précédemment présenté et composé de la distance des localités au littoral et de leur altitude doit être, en quelque sorte, « méditerranéisé ». Pour cela, l'idée est d'associer aux différentes LAUs de l'échantillon une identité méditerranéenne. Cette caractéristique sera définie à partir d'une méthode regroupant plusieurs facteurs qui ont marqué historiquement l'espace méditerranéen.

A.RAULIN (2007) expose l'idée de différenciations temporelles dans la genèse des villes et leur développement. En effet, en fonction de l'ère culturelle, religieuse (Antiquité, Moyen-âge...), elle n'aura pas subi les mêmes influences... Lorsqu'une ville se fonde sur et autour de certains sites religieux, qui ensuite changent, cela modifie clairement structurellement la ville, sa forme physique, mais aussi sa gestion, ses politiques, son regard sur le monde, et la perception d'autrui sur celle-ci. Cette idée est également celle de Meredith REBA, Femke REITSMA et SETO.C Karen (2016) qui parlent de l'influence des cités sur leur environnement, dans le passé, comme dans l'évolution des territoires. En ce sens, si la LAUs que l'on étudie aujourd'hui n'existait pas encore à une certaine époque, on peut faire l'hypothèse que naître, croître, à proximité d'une ville « millénaire », lui confère un caractère plus méditerranéen, car elle aura été sous l'influence de tous les courants culturels qui en émanent, parfois même sous son joug militaire ou encore économique. Elle aura grandi, été imprégnée de l'essence de la ville historiquement importante.

L'espace méditerranéen a été marqué par la présence de nombreux peuples différents au cours des cinq mille dernières années. Pour améliorer l'indice, il est pertinent de prendre en compte l'influence qu'ils ont pu y laisser. Selon Renée KOCH PIETTRE (2013), il y a un sens de l'Histoire et tout est lié. En ce sens, la notion d'héritage est importante, d'autant que les villes sont des diffuseurs des civilisations. Cela est aussi souligné par Jean-Paul FERRIER (2001), car pour lui, la cité porte la civilisation.

L'indice brut, composé de deux variables physiques, sera donc agrémenté du caractère identitaire et historique de l'espace sur lequel apparaissent les localités à travers le temps. Pour cela, il est nécessaire d'identifier trois objets : les villes historiquement importantes autour de la Méditerranée, les civilisations et empires méditerranéens.

Pour ce faire, il faudra dans un premier temps, à travers une recherche bibliographique, définir ce qu'est une ville historiquement importante. Le même travail sera réalisé pour les civilisations et les empires. Enfin, le nouvel indice créé, les résultats cartographiques seront présentés et critiqués.

III.1 Les villes influentes

Les villes importantes autour de la Méditerranée correspondent aux villes citées de nombreuses fois dans une large bibliographie. En d'autres mots, ce sont les localités dont l'importance historique fait consensus dans les textes et dires des chercheurs notamment. Leur mise en avant, dans des sources qui se recoupent, permettra de leur attribuer un « poids théorique » à travers l'Histoire. Elles sont des marqueurs spatiaux de l'étendue des civilisations et des points de contrôle des empires qu'elles ont souvent porté.

Dans l'indice méditerranéen, il sera donc pris en compte la distance de chaque localité à ces villes influentes. Cela permettra d'apporter une mesure théorique quant au

caractère méditerranéen des espaces sur lesquels les localités de la base de données *Geokhoris* sont nées et ont grandi.

La ville importante selon Paul BAIROCH⁹⁴

Selon cet auteur de référence sur l'Histoire mondiale de l'urbanisation, on observe une révolution urbaine entre -3500 et -3000 av. J.-C., entre le néolithique avec les villages, et les premières villes du Moyen-Orient. Il observe un lien entre naissance des villes, milieu fertile et naissance puis diffusion de l'agriculture. En ce qui concerne le Moyen-Orient et l'Europe, l'auteur cite les travaux d'Arnold TOYNBEE⁹⁵ datés de 1970, qui distingue quatre grands types de cités-Etats. D'abord les cités sumériennes et akkadiennes, lors d'une période qui se situe entre -3000 et -2000 av. J.-C. Ensuite, les cités phéniciennes et philistines, qui se développent vers -1000 av. J.-C. Puis les cités grecques, étrusques et italiennes, qui émergent à la même période. Enfin, les cités-Etats de l'Europe médiévale, dont l'essor débute en Italie vers le VIIe siècle, en Europe du Nord à partir du XIIIe siècle et qui s'organisent autour d'une thalassocratie favorisant les échanges. Il rappelle aussi le rôle important de la Méditerranée pour le développement des villes, et de la transition entre le Moyen-Orient et la Grèce. De plus, il met en lumière le rôle des colonies grecques, à l'origine de beaucoup de villes méditerranéennes et rappelle l'importance de la mer pour Rome.

La ville importante selon Lewis MUMFORD⁹⁶

Selon le grand historien de la ville, la structure embryonnaire des villes se situe déjà au niveau des villages, d'où l'importance capitale quand on étudie les dynamiques des populations de prendre en compte tous les lieux habités et pas seulement les villes. La ville importante sera donc celle qui a traversé un grand nombre de phases identitaires (hameau, village, bourg, ville, métropole...) lors de sa croissance.

La ville importante dans l'ouvrage « Mégapoles méditerranéennes »⁹⁷

Francesco PRONTERA⁹⁸ propose au sein de son ouvrage érudit une carte nommée « Ricostruzione moderna della carta di Eratostene », elle-même réalisée par Germaine AUJAC⁹⁹. Cette dernière, intéressée par le fonctionnement territorial des sociétés antiques, a donc listé, à travers la réalisation de cartes, les principales villes de cette époque.

⁹⁴ BAIROCH Paul - De Jéricho à Mexico, villes et économie dans l'histoire - 1985.

⁹⁵ TOYNBEE Arnold - Cities on the move - 1970.

⁹⁶ MUMFORD Lewis - The city in History - 1961.

⁹⁷ NICOLET Claude (dir.) - Mégapoles méditerranéennes - 2000.

⁹⁸ Université de Perugia, auteur de l'ouvrage « Geografia e storia nella Grecia antica » en 2011

⁹⁹ AUJAC Germaine - La géographie dans le monde antique - 1975.

La ville importante selon F.MORICONI-EBRARD¹⁰⁰

L'auteur de la base de données *Geopolis* s'appuie en partie sur les travaux de L.MUMFORD cité précédemment, ainsi que de Tertius CHANDLER et Gerald FOX (1974). Il observe un premier basculement du centre du monde depuis la Méditerranée, entre l'an 1000 et 1800 vers l'Asie, avec les villes de Hangzhou, Beijing en Chine et Vijayanagar en Inde. Il note ensuite un second basculement à partir de 1800 jusqu'à l'an 2000 vers les grandes villes des puissances industrielles occidentales, comme Londres, Tokyo et New York. Néanmoins, Constantinople et Le Caire restent toujours importantes au cours de l'Histoire. Il note aussi que l'impulsion culturelle qui est à l'origine de la civilisation méditerranéenne part de Babylone. Il observe également un déplacement du pouvoir en Méditerranée, pour les empires musulmans, tours à tour dominés par les Persans, les Arabes, les Kurdes, les Turcs mamelouks puis ottomans, qui se sera, au fil du temps, implanté successivement dans différentes villes, qui sont, d'est en ouest : Ecbatane, Baghdad, Damas, Mossoul, Le Caire, Constantinople, Kairouan et Cordoue.

¹⁰⁰ MORICONI-EBRARD François - De Babylone à Tokyo - 2000 & MORICONI-EBRARD François - Morphodynamique du peuplement, analyse spatiale et anthropologique du dogme. Influence du droit romano-canonique sur la géographie du peuplement - 2003.

Les villes importantes selon l'Atlas du Monde¹⁰¹

Villes les plus importantes	Nombre d'apparitions dans les sources
Istanbul (Byzance, Constantinople)	20
Damas	18
Rome	17
Jerusalem, Alexandrie	16
Le Caire (Fustat)	15
Alep	13
Antioche	12
Athènes, Naples, Cordoue, Fès	10
Memphis	9
Tyr, Seville	8
Thèbes, Carthage, Paris, Venise, Grenade	7
Thessalonique, Tolède, Kairouan, Palerme, Tunis	6
Akhetaton, Sidon, Milan, Cadix, Tripoli (Libye), Assouan, Konya, Ephèse, Marseille, Lyon, Mérida, Saragosse, Pavie, Gênes, Verone	4
Jericho, Byblos, Sparte, Milet, Pella, Cyrène, Barcelone, Barqah, Andrinople, Pi-Ramsès, Narbonne, Marrakesh, Alger, Palma, Syracuse, Mycènes	3
Beritos (Beyrouth), Arwad, Corinthe, Rhodes, Valence, Ghadamès, Brousse, Antalya, Mistra, Sardes, Ebla, Ougarit, Kar Kemish, Tanger, Annaba (Bône), Césarée (Judée), Palmyre, Trapezus, Tarragone, Carthagène, Damiette, Messine, Oran, Izmir, Tarente, Tours, Florence, Madrid, Mallia, Bologne, Barbastro	2
Hattousa, Hebron, Mégare, Chalcis, Enétrie, Théra, Phocée, Samos, Argos, Arles, Sinope, Gaza, Volubilis, Russadir, Césarée, Apamée, Pergame, Appolonia, Brindes, Bordeaux, Ceuta, Raqqa, Mahdia, Murcie, Meknès, Tripoli (Liban), Ankara, Nicée, Aix-la-Chapelle, Verdun, Strasbourg, Soissons, Trèves, Bénévent, Gerrone, Pampelune, Aquilée, Çatal Hüyük, Mari, Akko (Acre), Pétra, Troie, Catane, Locres, Metaponte, Caere, Volaterrae, Amalfi, Heliopolis, Olynthe, El Kab, Megiddo, Gurnia, Olympe, Delphe, Kos, Turin, Nîmes, Placentia (Plaisance), Crémone, Parme, Como, Gerasa, Orange, Carcassonne, Toulouse, Pise, Issos, Peluse, Héraklion, Salerne, Almeria, Léon, Angers, Constantine	1

Tableau 16 : Villes influentes au sein du bassin méditerranéen

Dans cet ouvrage, les villes historiques importantes sont celles qui ont fait partie des cinq plus grandes villes de leur époque, au cours de la période considérée.

Le Tableau 16 référence l'ensemble des villes identifiées dans les sources, et ce, toutes époques confondues. Le nombre d'occurrences correspond au nombre total de fois où ces localités apparaissent dans les tableaux et sur les cartes au sein des différents

¹⁰¹ LE MONDE, LA VIE - L'Atlas des villes - 2014.

ouvrages consultés. Cela permet d'attribuer une « valeur d'importance historique » à chacune d'entre elles.

Ce tableau inclut uniquement les villes importantes qui seraient théoriquement, au moins pour celles qui ont disparu, localisées dans les pays que l'on considère méditerranéens. Ainsi, de nombreuses autres villes à l'importance historique considérable sont présentes dans les sources. Mais elles ne sont pas prises en compte. Le Tableau 17 référence celles-ci.

Villes les plus importantes	Nombre d'apparitions dans les sources
Baghdad	12
Babylone	9
Mossoul	6
Our	4
Bassora	3
Kufa, Nin Eveh, Belgrade, Philippopolis	2
Seleuci du Tigre, Ecbatane, Esfahan, Nippur, Uruk, Assur, Eridu, Hachimiyya, Ctésiphon, Eshnunna, Khafaje (Tutub), Khor Sabad, Jarmo, Arbèle, Anbar	1

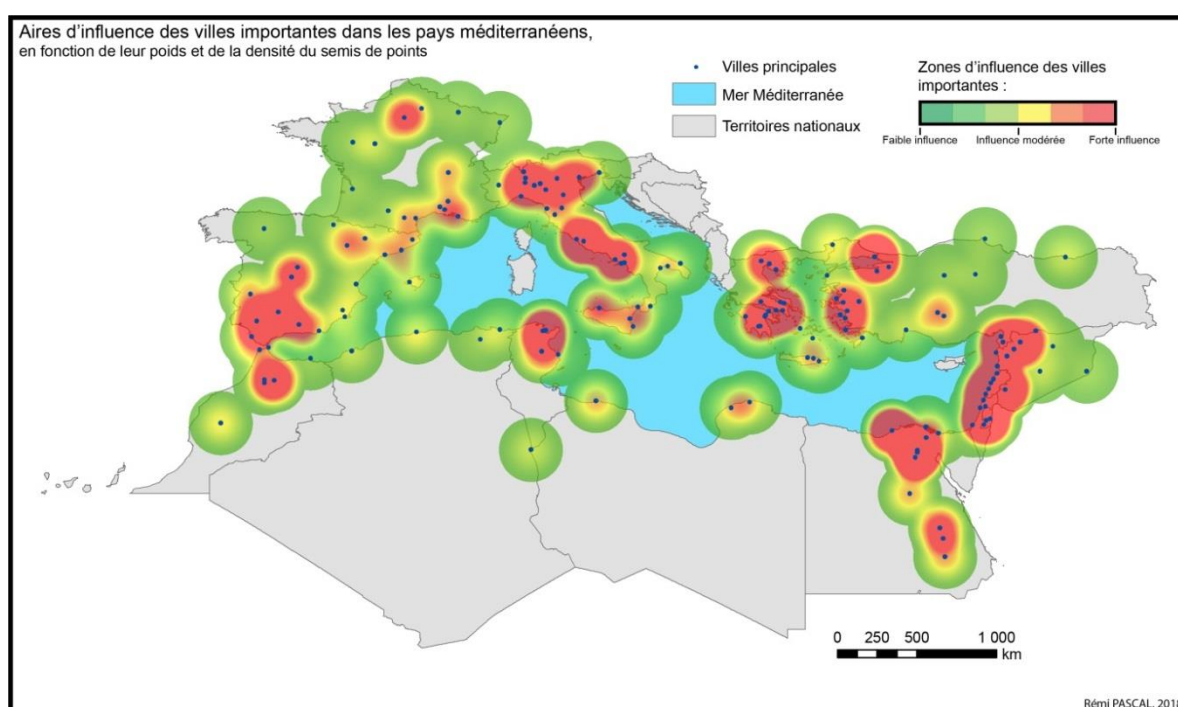
Tableau 17 : Les villes proches du bassin méditerranéen

Il est important de noter que même si ces villes ne sont pas considérées, *a priori*, comme étant méditerranéennes, elles peuvent avoir un poids historique tellement important, qu'elles ont pu, en fonction des périodes, influencer le caractère méditerranéen d'autres localités, qui elles, seront prises en compte pour la création de l'indice. Ainsi, des villes comme Baghdad et Babylone par exemple, à travers leur polarisation des flux, ont pu « déplacer la Méditerranée » jusqu'à elles.

Le calcul de l'aire d'influence des villes importantes

Pour prendre en considération l'importance des villes historiques, il a été choisi de travailler sur la densité spatiale, toutes époques confondues, de celles-ci. Il a donc fallu géoréférencer ces localités. Cela n'a posé aucun problème pour les villes existant toujours aujourd'hui. Cependant, certaines d'entre elles ont disparu. Leur localisation a été trouvée à partir de sources historiques et touristiques lorsque leurs ruines sont encore visibles. Il faut donc noter que certaines peuvent être « approximativement » situées, et il peut y avoir une erreur de l'ordre de quelques kilomètres par rapport à leur réel emplacement.

Une fois les villes historiquement importantes localisées et renseignées par leurs coordonnées géographiques, il est possible à travers un système d'information géographique, de définir des aires géographiques dans lesquelles la densité des localités est importante ou non. Pour ce faire, l'outil « distance Kernel » (densité de noyaux) est utilisé. Celui-ci permet, à partir d'une couche vectorisée (localisant les points des localités importantes), de produire une couche raster dans laquelle chaque pixel est qualifié par une valeur. Celle-ci correspond à la densité de points en ce lieu. Ce qui est intéressant, c'est que l'outil de distance Kernel est pondérable. Ainsi, il a été possible d'ajouter le poids des différentes villes historiques. Celui-ci correspond au nombre d'apparitions dans les sources. A partir de ces informations, la représentation des aires d'influences des villes historiques importantes a pu être effectuée (Carte 23).



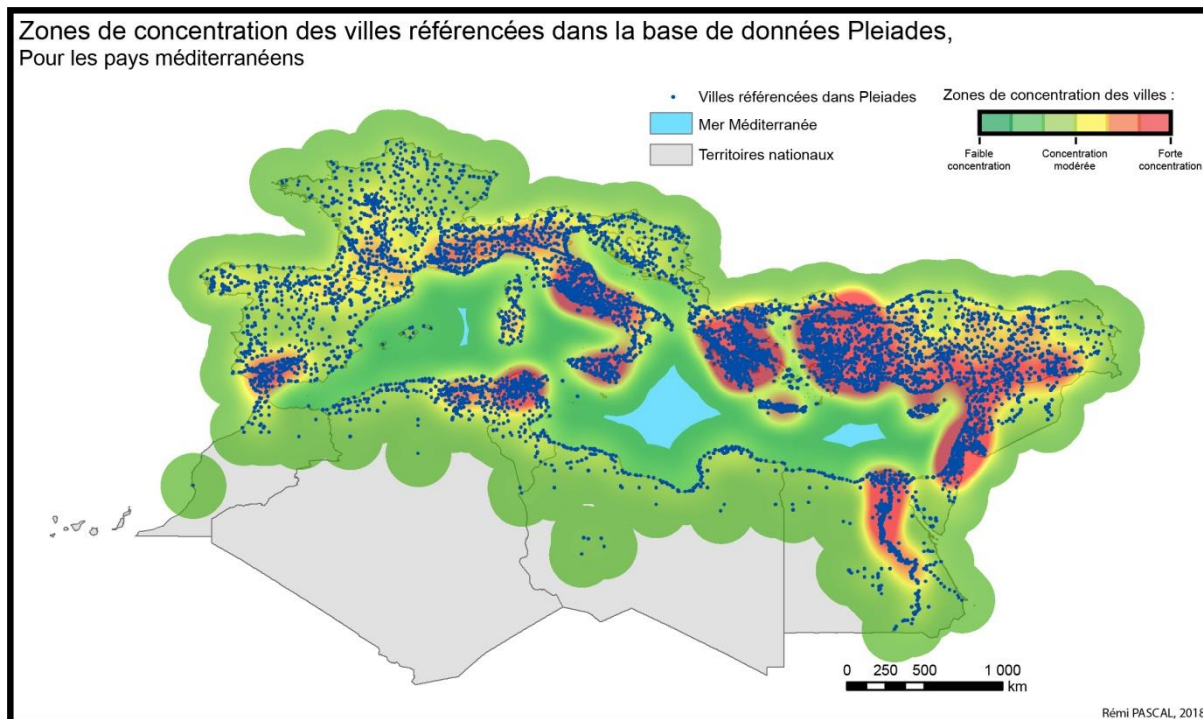
Carte 23 : L'aire d'influence des villes historiques importantes

En termes de résultats, on trouve des aires de forte influence sur tout le pourtour méditerranéen. Elles correspondent aux espaces ayant porté, au cours de l'histoire, des villes qui ont, en grande partie, dominé les terres autour de la mer Méditerranée. Ainsi, les plus hautes valeurs sont observables près des grandes cités grecques, des métropoles phéniciennes, des capitales de l'ancienne Egypte, de Cordoue, Carthage, Rome ou encore Venise et la plaine du Pô.

Afin de vérifier la pertinence de ces résultats, ils ont été comparés à ceux issus de la base de données PLEIADES¹⁰². Celle-ci est un corpus d'information communautaire qui

¹⁰² www.pleiades.stoa.org

référence un grand nombre d'anciennes villes et d'anciens toponymes. Elle présente la particularité de fournir les coordonnées géographiques des localités. Ainsi, à partir des données issues de la mise à jour du 26/11/2017, la Carte 24 a pu être produite.



Carte 24 : La concentration des villes issues de la base de données PLEIADES

Si l'on compare la carte construite avec les villes qui apparaissent plus ou moins souvent dans les sources et celle créée à partir de la base de données PLEIADES, on retrouve de grandes similitudes. Ainsi, on peut retrouver les aires où la concentration est la plus forte sur les mêmes espaces que pour la première carte.

Si PLEIADES ne prend pas en compte le poids des différentes villes, le nombre beaucoup plus élevé de références qu'elle contient en prend un peu le rôle. En ce sens, les zones de fortes densités de nombreuses localités peuvent être mises en relation avec les zones dans lesquelles le poids des villes est important sur la première carte.

L'extraction de la valeur pour la création de l'indice

Pour utiliser ces résultats dans la création de l'indice méditerranéen, il est nécessaire d'extraire les valeurs d'influence des villes importantes et de les joindre à chaque localité *Geokhoris*. Pour ce faire, un système d'information géographique sera de nouveau utilisé. Une fois la couche vecteur des localités *Geokhoris* mise en place sur la couche raster des aires d'influence des villes importantes dans les pays méditerranéens, alors une opération de jointure spatiale est effectuée. Ainsi, chaque LAU prendra la valeur du pixel qu'elle surplombe. Cette nouvelle information pourra ensuite être utilisée pour « méditerranéiser » l'indice.

Cette nouvelle donnée acquise, il reste cependant nécessaire de spécifier quelques idées seront développées et justifier ces choix. En premier lieu, il est difficile de prendre en compte la « durée » de la présence d'une ville influente. En effet, cela manque de fiabilité, car l'importance des villes peut être instable, à l'image de Rome dont la population a périclité après la chute de l'Empire romain et remonté aujourd'hui. La présence de monuments hérités aurait pu aussi venir renforcer le caractère méditerranéen des localités qui les abritent. Mais cela manque de pertinence, car il faudrait tenir compte de ceux qui ont été détruits (le Phare d'Alexandrie ou le Colosse de Rome), restaurés (sites archéologiques) ou déplacés par exemple. De plus, la taille des monuments peut aussi venir des ambitions ou de la culture de la civilisation qui les a produites, à l'image des statues de l'île de Pâques par exemple.

Plus une localité aura grandi dans une aire au fort héritage méditerranéen à travers la présence de villes importantes au cours de l'histoire, plus son caractère méditerranéen sera renforcé. Telle est l'hypothèse qui est ici proposée. De plus, le croisement des sources vient renforcer la pertinence des informations recueillies. L'indice pourra donc être agrémenté de celles-ci. Néanmoins, que seraient ces villes importantes sans les civilisations et empires qui les ont portés ?

III.2 Prise en compte des civilisations et des empires pour la construction de l'indice méditerranéen

Selon l'Atlas des civilisations¹⁰³, une civilisation est un territoire, un peuple, soudé par des structures de pensée identiques. Elle correspondrait à un espace de vie, fonctionnant autour de valeurs communes, des symboles forts unificateurs, ou bien des dieux et cultes partagés. On parlera donc de civilisation lorsqu'un territoire est porteur d'une certaine forme d'homogénéité des modes de vie. De plus, F.BRAUDEL (1993) parle quant à lui de civilisation de peuplement, et de ce fait expose un lien entre celui-ci et ladite civilisation. Plus localement, F.MORICONI-EBRARD (2003) dit qu'une civilisation est méditerranéenne lorsqu'elle a grandi et s'est développée sur les rives de cette mer. Il souligne aussi la notion importante qu'est l'héritage laissé par ces civilisations.

¹⁰³ LE MONDE, LA VIE - L'Atlas des civilisations - 2014.

Pour la construction de l'indice méditerranéen, la civilisation sera donc vue comme un état de développement économique, social, culturel et politique d'un territoire. Avec des temporalités différentes et donc une importance variable dans l'histoire de la Méditerranée, laissant un héritage plus ou moins marqué, une localité comme Marseille en France par exemple sera considérée comme ayant appartenu à la civilisation phénicienne, grecque...

Il semble nécessaire d'associer les empires aux civilisations. En effet, parfois les deux se confondent. Les empires, selon les historiens Jane BURBANK et Frederick COOPER¹⁰⁴, sont des entités politiques de grande superficie, ayant une volonté expansionniste afin d'étendre graduellement leur pouvoir sur l'espace nouvellement contrôlé. Au sein de ces territoires, la distinction entre les peuples et les cultures est conservée. Autrement dit, contrairement à la civilisation, on ne trouve pas une réelle homogénéité au sein d'un empire, mais plutôt une structure en poupées gigognes où les influences centrales s'amenuisent graduellement sur les marges des territoires contrôlés. Les populations des périphéries sont parfois placées le contrôle d'une entité politique distincte et semi-autonome, de manière à respecter différentes leurs origines, leur langue, leur organisation sociale.

Intégrer les empires au sein de l'indice méditerranéen permet aussi de solidifier les relations entre les différentes variables qui le composent. En effet, le problème des empires se trouve en la question : comment gérer des territoires aussi hétérogènes ? En grande partie, le contrôle de ces espaces était assuré par des villes, stratégiquement positionnées, véritables point relais du pouvoir central en place. Pour F.MORICONI-EBRARD (2003), lorsqu'un empire et son territoire sont stables alors l'espace commence à se structurer autour de centres, de lieux du pouvoir (politique et/ou économique) en place.

Quels sont les civilisations et empires méditerranéens ?

A l'image du choix des Etats méditerranéens, une civilisation méditerranéenne doit avoir eu, au moins une fois au cours de son histoire, un contact avec la mer Méditerranée. Pour les identifier, un travail bibliographique a été effectué. Les sources principales consultées proviennent des travaux de Jacques BERTIN (1997), de Jean SELLIER, André SELLIER et Anne LE FUR¹⁰⁵, et enfin d'un hors-série très synthétique du journal *Le Monde*¹⁰⁶, consacré aux civilisations.

Au total, dix-neuf civilisations et empires ont été identifiés : la Chrétienté d'occident, les Carolingiens, Carthage, les califats abbassides et omeyyades, Byzance, la civilisation crétoise, la civilisation égyptienne, les Fatimides, les Grecs, les Hittites, les Mamelouks, les Perses achéménides, la civilisation phénicienne, Rome, les royaumes hellénistiques, les Seldjoukides, l'Assyrie, la civilisation ottomane et les Almoravides. Les empires coloniaux européens ne sont pas pris en compte, car leur essor s'effectue après les années 1800.

¹⁰⁴ LE MONDE, LA VIE - L'Atlas des empires - 2016.

¹⁰⁵ Large collection d'ouvrages intitulés « L'Atlas des peuples ... »

¹⁰⁶ LE MONDE, LA VIE - L'Atlas des civilisations - 2014.

Si toutes ces civilisations et tous ces empires ont, dans un plus ou moins lointain passé, bordé les rives de la Méditerranée, peut-on dire qu'ils y ont tous eu la même importance ? Probablement non, mais comment peut-on mesurer ces différences ? Ainsi, afin de les « classer » plusieurs caractéristiques seront prises en compte. D'abord, la durée de leurs apogées sera estimée, tout autant que leurs superficies durant cette même période. Pour ce faire, toute la bibliographie citée jusqu'ici sera utilisée, tout autant que l'Histomap de John B.SPARKS¹⁰⁷. Ensuite, la distance de leur « capitale » au littoral méditerranéen sera calculée. Si l'on considère que l'identité de l'empire ou de la civilisation considérée n'est en aucun point plus forte que dans la métropole centrale, il semble intéressant d'observer à quel point elle est proche ou non de la mer Méditerranée. En ce sens, l'hypothèse est faite que Rome, à l'apogée de l'Empire romain, située à quelque kilomètres du littoral, y a eu plus d'influence qu'Ispahan, capitale des Seldjoukides, située à plus de 1400 km des rives du bassin. Lorsque les capitales d'empires et de civilisations sont multiples, alors une moyenne des distances est calculée.

L'indice brut, comprenant la distance au littoral des localités et leur altitude, va donc pouvoir être transformé en indice véritablement méditerranéen en y ajoutant des caractéristiques identitaires fortes de cet espace. A travers l'influence des villes parfois millénaires et l'héritage laissé par les civilisations et empires qui s'y sont succédé, chaque localité de la base de données *Geokhoris* pourra, en fonction de leur localisation, acquérir un poids identitaire, qui viendra les différencier.

III.3 La finalisation de l'indice méditerranéen

Afin d'intégrer ces nouvelles variables dans l'indice, la même méthode que pour l'altitude et la distance a été utilisée. Ainsi, l'indice méditerranéen est composé de :

- L'altitude des localités
 - La distance des localités au littoral méditerranéen
 - L'héritage laissé par des villes influentes à travers l'histoire
 - L'héritage laissé par les empires et civilisations méditerranéens
- Variables physiques

Variables identitaires

La formule de l'indice comprenant ces quatre variables s'écrit :

$$\text{Im 3} = \text{distance des localités au trait de côte} + \text{altitude des localités} \\ + \text{proximité des localités aux villes influentes} + \text{l'héritage des} \\ \text{empires et civilisations méditerranéennes} / 4$$

¹⁰⁷ Publiée en 1931 par Rand McNally

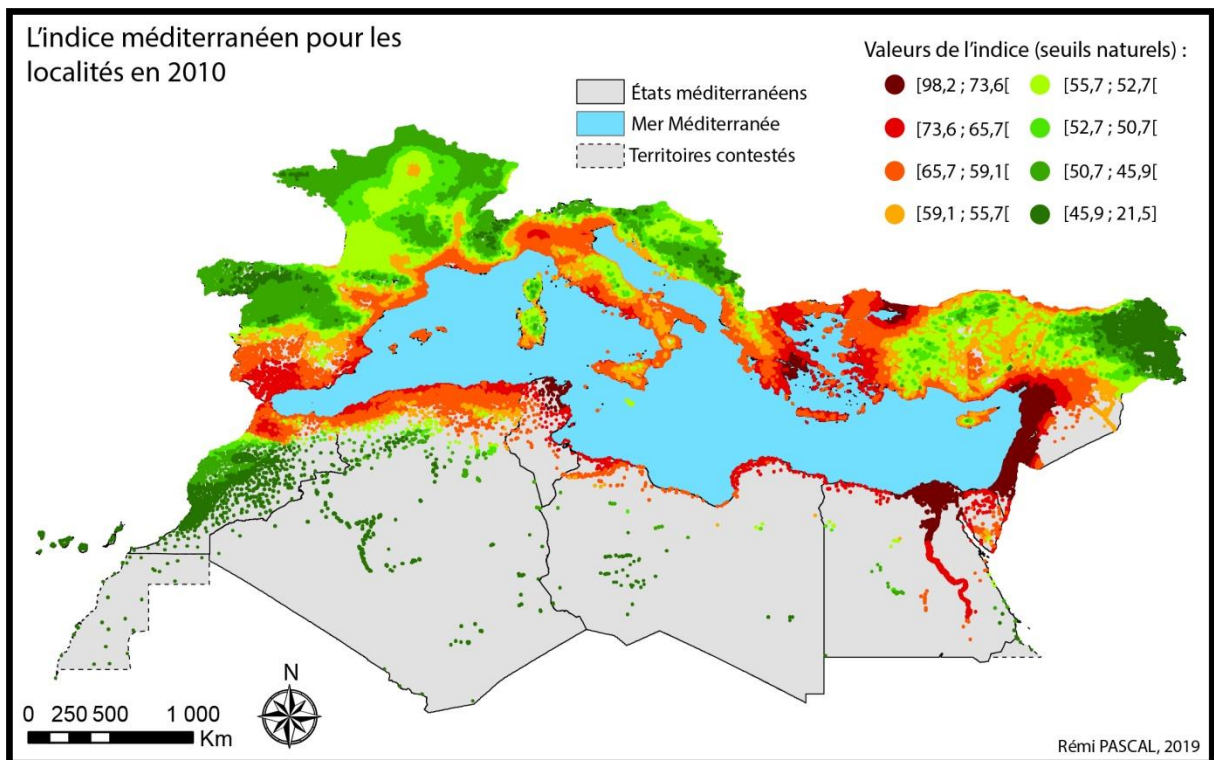
Construction de la carte de l'indice méditerranéen

La Carte 25, représentant l'indice aux quatre variables cumulées, affiche de nombreuses différences vis-à-vis de la carte « distance et altitude » (Carte 19). Globalement, les bandes littorales, où les valeurs de l'indice étaient les plus élevées, ont évolué. Au nord, l'épaisseur de celles-ci s'est réduite, quant au sud elle a augmenté. Cela provient de la multitude de civilisations et d'empires exclusifs qui s'y sont succédé, tout en ayant aussi fait partie des grands empires du Nord, comme l'Empire romain par exemple. A l'échelle du bassin méditerranéen, de façon presque systématique, les valeurs de l'indice sont en baisse à proximité des littoraux. Mais a contrario, la vallée du Nil et l'extrême est, comprenant le Liban, Israël, la Palestine et la Syrie, sont en forte hausse. Cela s'explique par le cumul de la présence d'une forte densité de villes historiquement importantes et de nombreux empires et civilisations.

Localement, l'impact des villes importantes est aussi visible en d'autres espaces du bassin. En effet, les plus fortes valeurs de l'indice ($> 73,6$) se retrouvent autour d'Athènes, d'Istanbul et de Carthage.

L'indice dans des espaces plus continentaux, identifiés sur la Carte 19, a aussi fortement évolué. Ainsi, les valeurs sont en hausse dans le sud de l'Espagne. Cette augmentation peut s'expliquer par la présence de la ville de Cordoue, et par l'importance de la présence des Omeyyades. En ce qui concerne l'est de la France et la plaine du Pô, les valeurs de l'indice sont en baisse. Celle-ci provient de la moindre présence de grandes métropoles et villes historiquement importantes. Cette caractéristique est aussi visible pour les localités situées au sein des anciens pays communistes, dans lesquels les seules hautes valeurs restantes s'étalent sur une fine bande littorale le long de la côte croate.

La modification de la composition de l'indice permet aussi de renforcer ou nuancer des ruptures précédemment présentes. En effet, en Turquie les fortes valeurs de l'indice ne sont plus observables uniquement sur les littoraux, mais aussi à l'intérieur des terres, ce qui laisse place à un territoire beaucoup plus hétérogène. Contrairement à cela, au sud, la limite entre les littoraux et le désert est plus fortement marquée.



Carte 25 : Prise en compte des quatre variables : l'indice méditerranéen

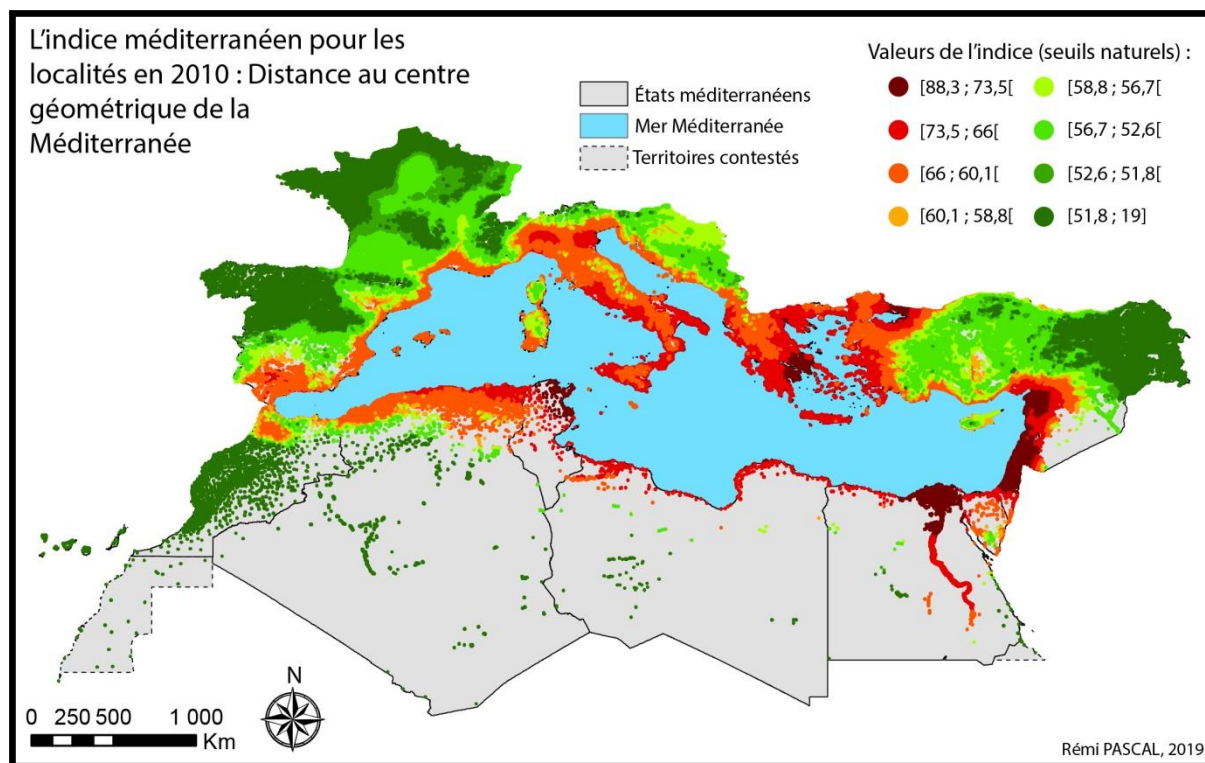
Mais la carte de l'indice méditerranéen pour les localités de 2010 (Carte 25) laisse aussi place à des résultats critiquables. En effet, l'impact des villes historiquement importantes paraît parfois « aberrant ». Par exemple, la région parisienne apparaît comme étant méditerranéenne, avec des valeurs de l'indice supérieures à 55,7. Et inversement, les localités de l'île de Malte possèdent uniquement des valeurs faibles, et donc ce territoire apparaît comme peu méditerranéen... En même temps, il n'est pas totalement absurde de considérer que Malte, certes située en plein cœur de la Méditerranée, mais loin des grandes métropoles, et relativement peu peuplée du fait de sa petite taille n'a eu qu'une influence politique et culturelle limitée sur les civilisations dites méditerranéennes qu'elle n'a jamais dominées, mais auxquelles elle a au contraire été soumise. Néanmoins pour pondérer ces relatives aberrations et affiner ces résultats, une nouvelle variable peut être prise en compte : la distance des localités au centre géométrique de la Méditerranée.

L'indice avec la prise en compte de la distance au barycentre de la Méditerranée

La distance au centre géométrique de la Méditerranée, situé à quelques kilomètres en mer à l'est de la Sicile, a été calculée pour chaque localité. Comme pour la distance au littoral, elle a été mesurée avec la projection WGS84 plate carrée.

L'ajout de cette variable au sein de l'indice méditerranéen répond à une hypothèse. En effet, il est possible de penser que plus une localité est située près du centre euclidien de la Méditerranée, plus elle est aussi, à l'exemple de Malte, au centre des flux, des

interactions, des échanges, dynamiques et phénomènes culturels, économiques et sociaux qui s’y produisent. En ce sens, elle sera « plus méditerranéenne » qu’une localité éloignée, exclue de tout cela.



Carte 26 : La cinquième variable, la distance au centre géométrique de la Méditerranée

La Carte 26 donne donc le résultat après l’ajout de la distance des localités au centre géométrique de la Méditerranée. Comparativement à la carte de l’indice méditerranéen pour les localités en 2010 (Carte 25), comprenant uniquement les quatre premières variables, celle-ci affiche un groupe de localités méditerranéennes mieux dessiné.

Dans un premier temps, par exemple, la région parisienne n’apparaît plus comme méditerranéenne, ce qui semble plus pertinent. De plus, en de nombreux autres espaces, la bande littorale est visuellement plus marquée, et une rupture plus nette apparaît entre les localités méditerranéennes et l’arrière-pays plus continental. C’est le cas au sud de l’Espagne autour de Cordoue ainsi qu’au sud des Pyrénées, puis de la vallée du Rhône et de la côte languedocienne en France. Au Maroc et en Algérie, l’Atlas se dessine plus aisément et la rupture due à l’altitude est plus marquée.

La forte proximité de l’Italie au centre géométrique de la Méditerranée a pour conséquence de renforcer fortement le caractère méditerranéen de ses localités. Plus localement, Venise et sa périphérie présentent un indice plus fort (> 66). L’ajout de cette variable a aussi un effet positif sur la côte croate et monténégrine qui s’est clairement épaissie en faveur des localités méditerranéennes.

A l'est, on observe peu de changements autour des localités les plus peuplées. En effet, les régions d'Athènes et Istanbul font toujours partie des valeurs les plus élevées (>73,5). Néanmoins, le centre de la Grèce et les LAUs qui y sont présentes sont nettement plus méditerranéennes. Enfin, les littoraux libanais, syriens, israéliens et palestiniens se sont structurés en deux pôles. On observe une concentration des plus hautes valeurs de l'indice autour du duo de villes historiques importantes d'Alep et Antioche (Antakya), ainsi qu'autour de Jérusalem et des anciennes métropoles phéniciennes.

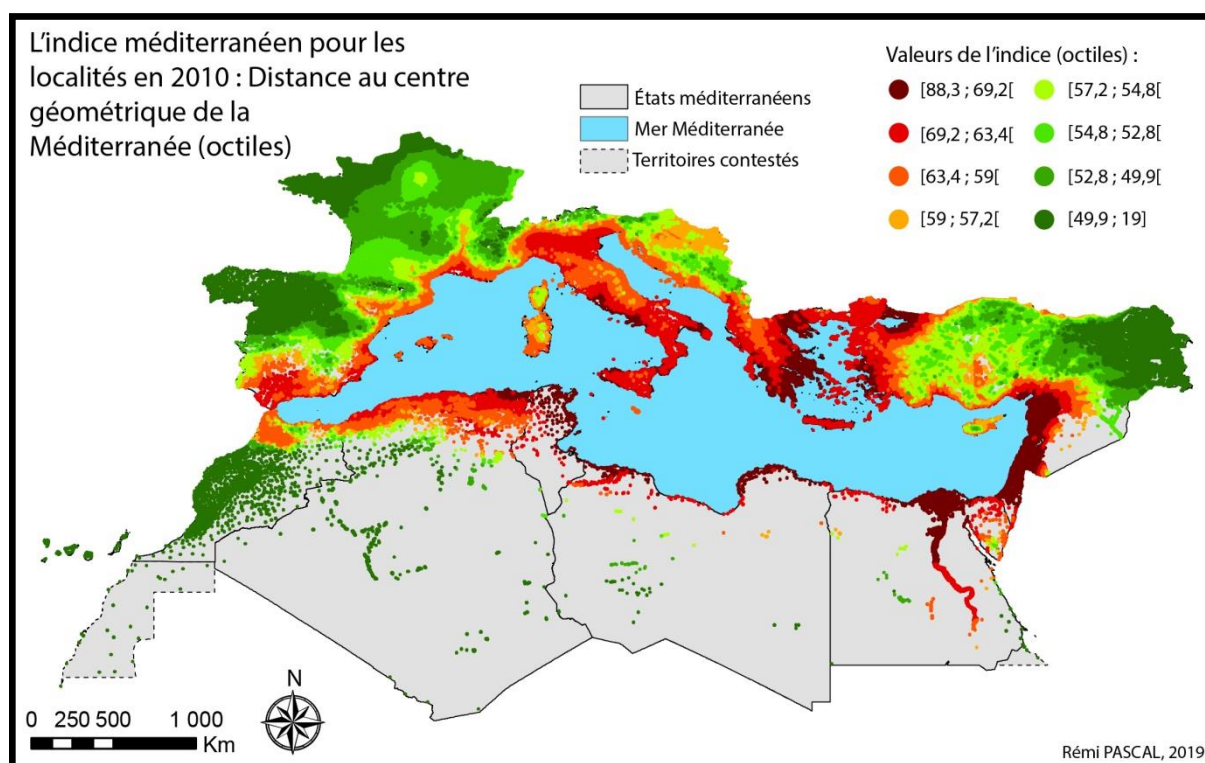
L'ajout de la distance des localités en 2010 au centre géométrique de la mer Méditerranée a permis de renforcer la pertinence des résultats. Ainsi, le groupement de localités qui ont le plus fort caractère méditerranéen semble mieux dessiné et le nombre de résultats critiquables a diminué. Cependant, il est possible que le choix de classification par les seuils naturels observés ait un impact plus ou moins fort sur le résultat cartographique. Il est donc nécessaire de tester une autre méthode afin d'observer les potentiels changements.

L'impact des choix de classification

La classification avec la méthode des octiles consiste à couper la distribution en huit classes au sein desquelles on trouve le même nombre de localités. La Carte 27 présente les résultats de cette classification. Elle a un but comparatif et va permettre d'identifier des exemples de changements vis-à-vis de la Carte 26.

Comparativement à la carte produite avec la méthode des seuils naturels observés, on peut voir un renfort de l'indice méditerranéen sur les espaces qui avaient baissé lors du passage de la carte des quatre variables (Carte 25) à celle rajoutant le centre géométrique de la Méditerranée (Carte 26). Ainsi par exemple, le sud de l'Espagne, la vallée du Rhône, la région parisienne, la plaine du Pô ou encore le littoral israélo-libanais, apparaissent tous comme ayant des localités avec un indice méditerranéen plus élevé. Une autre hausse est visible sur les côtes de l'extrême est algérien à la frontière égyptienne. Enfin, plus localement, on observe une croissance des valeurs de l'indice autour de quelques localités peuplées, à l'image de Rome, Naples et Thessalonique.

Le changement de classification a donc des effets antagonistes. Parfois, il a pour conséquence de renforcer l'identité méditerranéenne pour des localités proches du littoral, mais il peut aussi faire grandir la valeur de l'indice méditerranéen pour certaines qui pourtant sont très éloignées, et donc renforcer l'apparition de résultats critiquables.



Carte 27 : Test de l'indice méditerranéen avec une autre classification : les octiles

Conclusion

L'indice méditerranéen final sera donc composé de cinq mesures qui seront combinées : l'altitude et la distance au littoral des localités, la proximité des LAUs aux villes historiquement importantes, le nombre d'empires et de civilisations qui ont impacté l'espace sur lequel la localité s'est développée, et la distance des LAUs au centre géométrique de la Méditerranée.

L'indice est donc composé de trois variables physiques et trois variables culturelles. Pour ces dernières, on considère que la présence des civilisations et empires, puis la proximité aux villes historiquement importantes, ont joué le rôle de centres d'impulsion identitaires, car ils ont marqué l'espace, en les imprégnant de leurs cultures et de leurs systèmes politiques, laissant notamment des vestiges matériels, mais aussi favorisant l'apparition des innovations, l'essor de grands courants de pensée...

La formule de l'indice final est :

Im final = distance des localités au trait de côte + altitude des localités + proximité des localités aux villes influentes + l'héritage des empires et civilisations méditerranéennes + distance des localités au centre géométrique de la Méditerranée / 5

Conclusion : cinq variables pour un indice de « méditerranéité »

Pour effectuer ce travail d'analyse cartographique, il a été nécessaire, dans un premier temps, de rassembler des données et justifier leur utilisation. La projection de référence, WGS 84, a été préférée aux autres, car elle est aujourd'hui utilisée par de nombreux outils grand public, comme les GPS et *Google Earth* par exemple. Cependant, lorsque des calculs ont dû être effectués, les projections y ont été adaptées. De plus, un modèle numérique de terrain pour tous les Etats de l'échantillon a été préparé.

Ces choix et manipulations conditionnent la construction d'un indice méditerranéen. Par la suite, celui-ci a été développé en trois étapes. D'abord un indice « brut » composé de deux variables physiques : la distance des localités au trait de côte méditerranéen et l'altitude de ces mêmes localités. Si celui-ci permet d'entrevoir des résultats dessinant une première « bande méditerranéenne » de localités à l'indice fort le long du littoral, il n'en reste pas moins neutre et pas vraiment méditerranéen. Il a donc fallu introduire dans l'indice des variables identitaires, propres à cet espace. Celui-ci a donc été complété par l'influence qu'ont pu avoir des villes historiques du bassin sur le développement des localités, puis l'héritage que des civilisations et empires méditerranéens ont pu laisser sur cet espace. Après cette étape, les résultats étaient en majeure partie satisfaisants, mais certains étaient aussi critiquables. Afin de les ajuster et de les corriger, une dernière variable a été prise en compte : la distance des localités au centre géométrique de la mer Méditerranée. Celle-ci a permis de renforcer le caractère méditerranéen de nombreuses localités, mais aussi de le diminuer pour certaines, à l'image de la LAU de Paris qui est sortie du groupe de localités nouvellement considérées comme méditerranéennes.

Le peuplement méditerranéen maintenant défini, il sera possible d'en analyser l'évolution à travers les deux derniers siècles.

CHAPITRE VI. Le peuplement méditerranéen

Parfois, la discussion sur l'évolution du peuplement s'accompagne d'idées très générales. Ainsi, il est commun de lire par exemple, qu'à une certaine époque « les plaines faisaient peur », que « les littoraux sont attractifs », ou bien encore qu'il existe « des cycles dans le peuplement ». Mais le manque de données et la difficulté à borner la Méditerranée ont souvent été des verrous à la compréhension de ces phénomènes.

Maintenant que l'indice méditerranéen est créé, il va être possible d'extraire le peuplement. Cette opération donnera comme résultat, une bande de localités, plus ou moins nette et épaisse autour de la mer Méditerranée. Celle-ci sera donc présentée, et lorsqu'en certains espaces elle manquera de pertinence, des corrections seront tentées.

Cette étape sera succédée par une étude de l'évolution du peuplement méditerranéen, avec la prise en compte de la dépendance aux données. Cette étude sera structurée autour de trois grandes périodes historiques, et dix cartes, dont la méthodologie de construction sera expliquée, permettront de visualiser l'ensemble des changements ayant eu lieu entre 1800 et 2010.

Suite à cela, une autre analyse sera effectuée. En effet, l'attention sera portée sur la population même des localités méditerranéennes. Ainsi, on pourra observer les variations du poids des LAUs et déterminer des périodes historiques dans lesquelles certains espaces du bassin méditerranéen ont pesé plus que d'autres. Pour ce faire, dix nouvelles cartes ont été produites et permettront de localiser précisément les phénomènes.

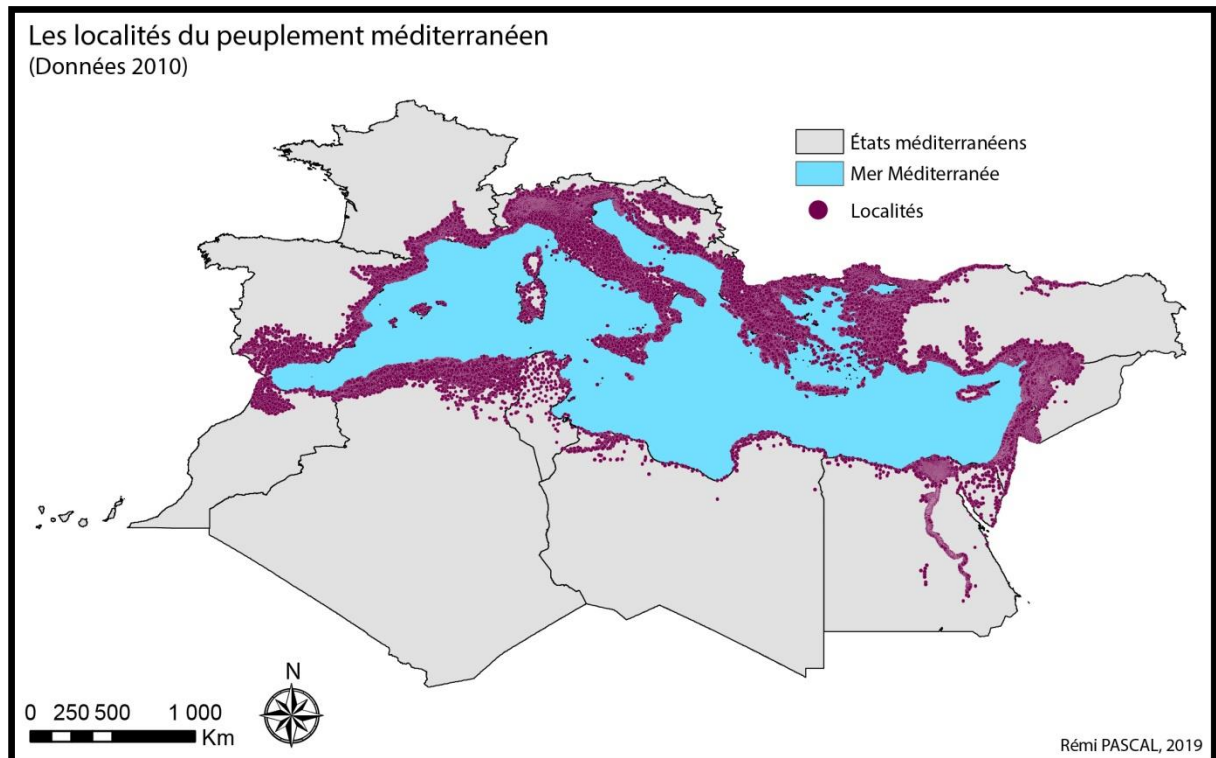
Enfin, les deux dernières parties de ce chapitre seront consacrées à l'analyse de différentes dynamiques géographiques, puis l'impact de certains faits historiques sur l'évolution de la population des localités, sera mesuré.

PARTIE I. Extraction des localités méditerranéennes

Afin de travailler sur le peuplement méditerranéen, il est au préalable nécessaire d'extraire les localités qui ont l'indice le plus élevé dans la base de données Geokhoris. Cette opération effectuée, il faudra ensuite réaliser une analyse cartographique des résultats obtenus. En effet, si en majorité ils peuvent être pertinents, certains sont encore critiquables. Ainsi, le semis des localités restantes sera observé dans sa globalité, mais aussi à des échelles plus locales. Enfin, les méthodes pour corriger les résultats seront présentées et critiquées.

I.1. Extraction du peuplement méditerranéen

Les localités méditerranéennes retenues correspondent à celles comprises dans les quatre premières classes de la carte représentant l'indice méditerranéen avec la prise en compte de la distance au centre géométrique de la mer Méditerranée (Carte 26). Au total, 52 375 localités ont été extraites sur les 137 742 que contient la base de données Geokhoris des pays méditerranéens.



Carte 28 : Les localités du peuplement méditerranéen en 2010

La Carte 28 présente les résultats après l'extraction des localités du peuplement méditerranéen. Pour ce faire, sur le total des 137 742 LAUs, celles ayant un indice supérieur à 58,8 ont été sélectionnées à l'aide d'un SIG, puis séparées afin de pouvoir les cartographier.

I.2. Analyse de la carte des localités du peuplement méditerranéen en 2010

Globalement, lorsque l'on analyse les résultats présents sur la carte des localités du peuplement méditerranéen en 2010 (Carte 28), on peut observer qu'une bande littorale se dessine. Cependant, son épaisseur est hétérogène et certains États possèdent une majeure partie de leurs localités qui sont caractérisées comme méditerranéennes et d'autres beaucoup moins.

Dix pays sont donc très méditerranéens :

- L'Algérie, 4369 LAUs sur 5191 (84,2%)
- L'Egypte, 4650 LAUs sur 4728 (98,4%)
- Le Liban, 1431 LAUs sur 1431 (100%)

Ces forts taux de localités méditerranéennes sont aussi présents en Tunisie, Libye, Israël, Palestine et Syrie.

Sur ces huit Etats, deux profils se dégagent. Ainsi, en ce qui concerne le Liban, Israël et la Palestine, le fort taux s'explique par leur configuration spatiale. Ce sont des espaces très exigus, de petite superficie et très proches de la Méditerranée. L'ensemble de leurs localités a donc, au sein de l'indice, une valeur due à la distance au trait de côte très élevée. Pour les cinq autres, l'Algérie, l'Egypte, la Tunisie, la Libye et la Syrie, c'est la présence du désert sur une majeure partie de leur territoire, qui peut être explicative des forts taux observés. En effet, les localités au sein de ces pays sont regroupées sur la frange littorale. Le plus grand nombre de leurs LAUs sont donc proches de la Méditerranée et, de ce fait, comprises dans les hautes valeurs de l'indice.

Les localités de deux autres Etats sont quasi, ou exclusivement, méditerranéennes. En Italie, 7066 LAUs sur 8092 (87,3%) font partie de l'échantillon retenu, tandis qu'en Grèce c'est 100% des LAUs (6119) qui sont prises en compte. Ces forts taux s'expliquent par la position très centrale de ces pays au sein de la Méditerranée, et donc de leur forte proximité au centre géométrique. De plus, ils sont tous deux presque entourés par la mer, donc aucune de leur localité n'est très éloignée du trait de côte. Enfin, ils ont eu un poids historique important et ont connu de nombreux empires et civilisations, tout autant qu'ils ont porté plusieurs villes historiquement importantes. Toutes ces caractéristiques cumulées expliquent les valeurs élevées de l'indice des localités de ces pays.

Lorsque le peuplement s'enfonce dans les terres, c'est très souvent le long de vallées fluviales. Ainsi, on peut observer ce phénomène dans la vallée du Rhône, celle du Nil, ou encore en Turquie où se concentrent l'Ermenek et le fleuve Göksu.

Pour certains Etats par contre, peu de leurs localités sont méditerranéennes :

- La Turquie, 11 824 LAUs sur 37 110 (31,9%)
- L'Espagne, 2066 LAUs sur 8114 (25,5%)
- Le Maroc, 316 LAUs sur 1647 (19,2%)
- La France, 1802 LAUs sur 36 571 (4,9%)

Ces faibles taux sont, au moins en partie, explicables à travers la superficie et la localisation des pays concernés. En effet, aucun de ces Etats n'est central, et ils ont la particularité de posséder des localités très éloignées du trait de côte méditerranéen. En

Turquie par exemple, plus de 8500 LAUs sont à plus de 500 kilomètres et en France plus de 16 000.

De fortes disparités existent donc entre les Etats méditerranéens. Néanmoins, même si le taux de localités méditerranéennes est faible, leur nombre absolu peut être important. Ainsi, si la France ne possède que 4,9% de LAUs méditerranéennes, elles sont tout de même au nombre de 1802, soit plus nombreuses que les 1431 localités libanaises dont l'Etat affiche un taux de 100%.

Enfin, si une bande littorale se dessine, certains espaces sur lesquels les localités sont considérées comme méditerranéennes, sont plus critiquables.

I.3. Les tentatives de corrections

Au centre-nord de la Turquie, bordant la mer Noire, un groupe de 428 localités, s'organisant autour d'Altınordu, concernant 138 583 habitants en 2010, apparaît comme méditerranéen. Pourtant, rien dans leur localisation ne permet d'imaginer ces LAUs comme étant méditerranéennes. Si leur distance au littoral méditerranéen est assez élevée, entre 450 et 500 kilomètres environ, toutes ces localités possèdent une altitude inférieure à 20 mètres. C'est donc cette dernière variable qui a influencé la valeur de l'indice de toutes ces localités.

Un groupe de LAUs, séparé de la bande littorale, se démarque aussi dans les hinterlands bosniaques, slovènes et croates. Ces 2297 localités présentent une proximité au littoral, car la plus éloignée est à environ 200 kilomètres, de faibles altitudes comprises entre 90m et 120m pour la plupart, et une position centrale dans le bassin méditerranéen, ce qui les rapproche du centre géométrique.

En Egypte, plus de 1650 localités, du barrage d'Assouan à l'entrée du delta du Nil ont une altitude inférieure à 100 mètres. Seulement dix-neuf ont une altitude comprise entre 100m et 200m, et sont toutes (à l'exception d'al-Minya), situées proche du barrage. Cette faible altitude et leur présence sur des territoires très marqués historiquement, expliquent pourquoi la méditerranéité remonte aussi loin le long du fleuve.

Afin de corriger ces résultats, plusieurs méthodes ont été tentées. Dans un premier temps, des variables « négatives » ont été ajoutées dans l'indice. Par exemple, on peut se demander si la proximité d'une localité à un autre littoral, comme celui de l'Atlantique, ou des mers Noire et Rouge, peut influencer le caractère méditerranéen de cette localité. Si l'ajout de cette variable a permis de faire baisser l'indice du groupe de localités au nord de la Turquie, et donc de les faire sortir de l'échantillon des LAUs du peuplement méditerranéen, elle a aussi eu des impacts plus critiquables sur certaines localités au Maroc, autour d'Istanbul et dans le sud du delta du Nil. Une autre tentative de correction a consisté à ajouter la proximité des localités à la frontière la plus proche d'un pays non méditerranéen. Ainsi, l'idée était de réduire la méditerranéité du groupe de localités isolé

dans les hinterlands bosniaque, slovène et croate, car les localités qui le composent sont proches de la Serbie, de la Hongrie et de l’Autriche, trois Etats dont les caractéristiques culturelles, climatiques et politiques, ne sont que très peu méditerranéennes. Mais l’ajout de cette variable a eu des impacts négatifs sur d’autres LAUs, comme celles proches d’Andorre, de la Jordanie et de la Suisse...

Finalement, l’ajout de nouvelles variables dans l’indice a des effets très hétérogènes. Parfois, elles renforcent la cohérence du groupe de localités considérées comme faisant partie du peuplement méditerranéen, en lissant et affinant la bande littorale contiguë à la mer Méditerranée, mais parfois elles accentuent des résultats apparemment aberrants.

Une dernière méthode a été tentée : celle de la pondération. En effet, en faisant varier le poids des différentes variables dans l’indice, il a été possible d’arriver à des résultats optimaux. Cependant, la pondération ajoute une grande valeur subjective à l’indice dont la neutralité était pourtant importante. Ces résultats ne seront donc pas ici pris en compte.

Conclusion

Au total, 53 375 localités en 2010, sur un échantillon initial de 137 742 ont été retenues. Ce sont elles qui constituent donc notre « peuplement méditerranéen ». Cependant, des disparités existent entre les Etats. Certains à l’image de la Grèce ou du Liban ont 100% de leurs LAUs qui sont méditerranéennes, alors que d’autres comme la France par exemple n’en ont que 4,9%. Ces différences peuvent provenir de la superficie des pays, de leur localisation plus ou moins centrale dans le bassin méditerranéen ou bien de l’emplacement des localités sur leur territoire.

Globalement, les résultats obtenus sont pertinents et une bande littorale se dessine clairement. Mais certains espaces portent des LAUs dont le caractère méditerranéen peut être remis en question. Celles-ci ont un indice élevé, car une ou plusieurs des variables utilisées ont des valeurs fortes, qui provoquent par la suite son augmentation. Ainsi, par exemple, une localité moyennement éloignée de la Méditerranée mais située à très faible altitude (moins de 20 mètres), pourra apparaître comme méditerranéenne. Ce phénomène se renforce quand les variables se cumulent.

Pour corriger ces résultats, plusieurs méthodes ont été testées, comme l’ajout d’une variable « négative » pour faire baisser l’indice de méditerranéité des localités, ou encore la pondération. Cependant, aucun des résultats n’était concluant.

Les localités du peuplement méditerranéen étant identifiées, il est maintenant possible d’analyser son évolution.

PARTIE II. Evolution du peuplement méditerranéen et dépendance aux données

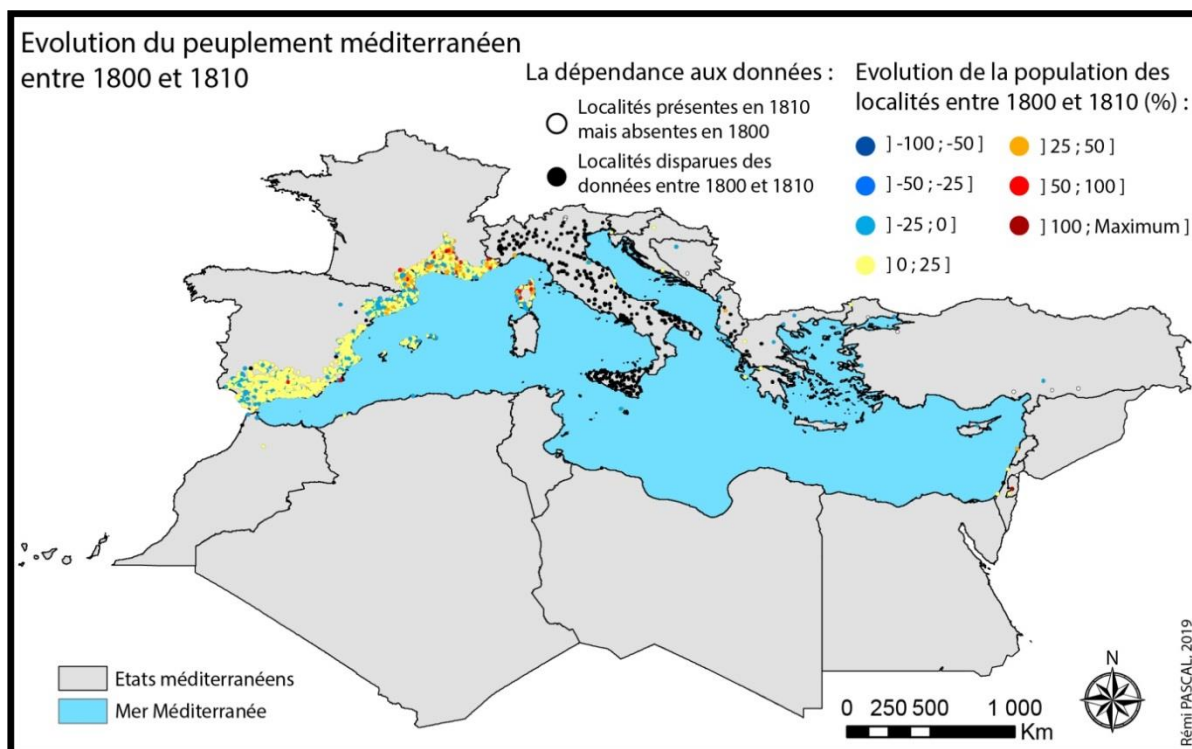
Il sera question dans cette partie de réaliser une analyse cartographique de l'évolution du peuplement autour de la méditerranée entre 1800 et 2010. Les cartes qui présenteront les résultats ont toutes été construites suivant la même méthodologie afin de rendre possibles les comparaisons. Il y a donc sept classes d'évolution (en %) communes à toutes les cartes. De plus, les localités représentées sont celles dont la population est connue. Pour cette raison, la borne de la première classe (] - 100 % ; - 50 %]) est ouverte, car une perte de 100% de la population dans une LAU signifierait sa non-représentation. Cette donnée est néanmoins prise en compte, et représentée par des points noirs sur les cartes.

Contrairement aux cas précédents, l'attention sera surtout portée sur les localités dont la population devient connue au cours de la période cartographiée. Ceci a pour vocation d'illustrer la dépendance aux données et sera caractérisé graphiquement par des points blancs. Pour aller plus loin, ce sont même ces nouvelles sources d'information qui vont structurer le choix des périodes qui ont été cartographiées. En effet, les dates choisies correspondent aux plus gros gains de données.

La partie sera donc divisée en trois grandes périodes : celle caractérisée par le manque d'information, celle soulignée par un essor progressif de la donnée et enfin l'approche de l'exhaustivité.

II.1. Le déficit statistique : de 1800 à 1890

A l'aube de la période historique étudiée dans cette thèse, entre les années 1800 et 1810, peu de pays sont renseignés. Le peuplement méditerranéen se limite donc aux bandes espagnole, française, et quelques localités importantes (Athènes, Zagreb, Tanger, Istanbul, Izmir...), disséminées dans le reste du bassin (Carte 29).



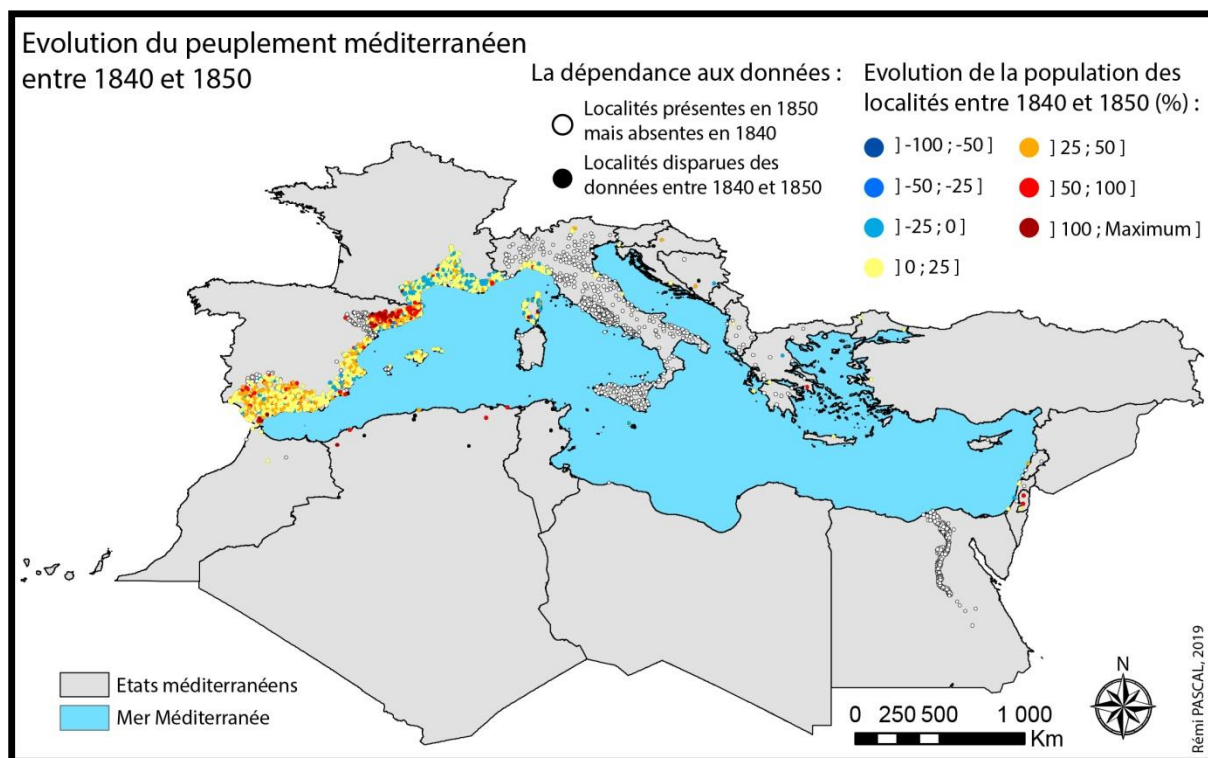
Carte 29 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1800 et 1810

Au total, on compte 3900 localités renseignées en 1800 et 3585 en 1810. Cette perte d'information en dix ans provient du manque de sources officielles sur l'Italie. Le peuplement italien en 1800 est principalement renseigné par des sources indirectes qui ne permettent pas d'assurer un suivi viable de la donnée. Ainsi, pour 284 LAUs italiennes la population n'est plus disponible dès 1810.

Si l'on observe les deux espaces où il est possible de calculer l'évolution de la population sur ces premiers dix ans (France et Espagne), on peut noter que la croissance ou la décroissance de celles-ci est modérée. Seulement 740 localités perdent de la population, et sur ce nombre, uniquement 24 ont une décroissance supérieure à 20% et n'excédant pas 50,7%. Cent quatre LAUs ont une décroissance comprise entre 10% et 20%. La majorité restante ne perd donc qu'une minorité de sa population. A contrario, 2830 LAUs gagnent des habitants et 439 d'entre elles ont une croissance supérieure à 20%. Elles sont en majeure partie localisées en France.

C'est à partir de 1850 que l'on observe un premier apport majeur d'information (Carte 30). En effet, bien que quelques données sur le peuplement de la Ligurie fussent disponibles dès 1840, c'est des sources indirectes datant de 1862 qui ont permis de renseigner de nouveau la population de 577 localités italiennes, en comprenant 275 qui étaient sorties des données entre 1800 et 1810. A la même période, le semis de localités espagnoles s'est densifié avec 283 LAUs supplémentaires, notamment situées dans l'actuel Aragon. Cette information est issue du recensement de 1842, effectué à l'échelle des municipalités. A l'est du bassin méditerranéen dans la basse vallée du Nil, 577 localités

apparaissent entre les deux dates, après l'apport d'information par des sources indirectes datant de 1848. Au total, la population est renseignée pour 3697 localités en 1840 et 5159 en 1950.



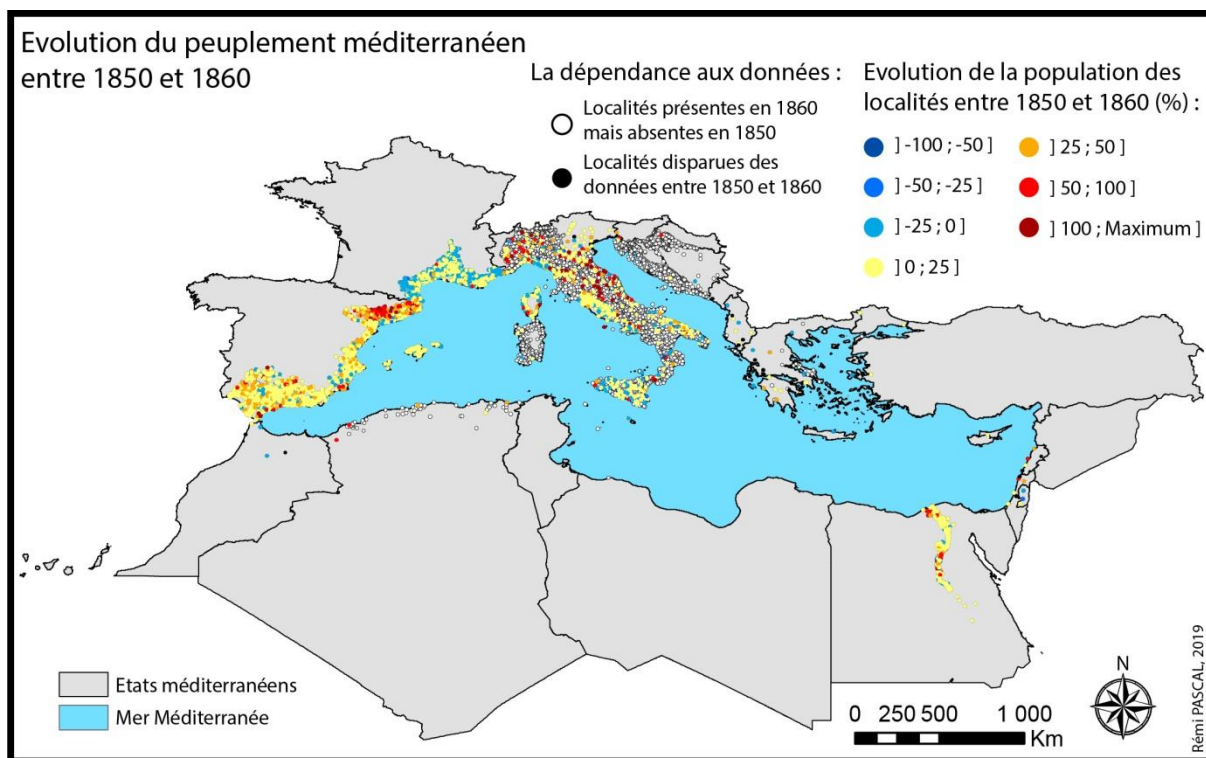
Carte 30 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1840 et 1850

Si l'on observe l'évolution de la population de 1840 à 1850, sur le total de 3697 localités pour lesquelles il est possible de la calculer, 683 d'entre elles perdent des habitants. Néanmoins, seulement 19 ont une décroissance supérieure à 20%, allant jusqu'à -52,9%. En outre, 546 LAUs perdent moins de 10% de leur population.

Inversement, le nombre d'habitants dans 3026 localités est en augmentation. Sur ce nombre, 73 ont vu leur population doubler ou plus en 10 ans. En Espagne, 665 localités ont une croissance comprise entre 25% et 99,9%. Elles sont en majorité situées au nord-est. En France, l'évolution est plus hétérogène. Peu de localités ont une très forte croissance, et seulement 61 LAUs connaissent la même augmentation que les 665 localités espagnoles.

Lors de la période suivante, de 1850 à 1860, on observe l'apparition de 60 localités dans le nord algérien (Carte 31). Depuis 1830, la colonisation française s'intensifie et le front pionnier avance. En 1850, la France contrôle une large bande territoriale du littoral à l'intérieur des terres. En termes de localités, Oran, Tlemcen, Tiaret, Alger, Sétif, Constantine, Bône et Biskra au sud, sont sous domination

française¹⁰⁸. En 1848, trois départements contigus au littoral sont créés, et des sources indirectes, avant le premier recensement français de 1876, renseignent la population de leurs principales localités.



Carte 31 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1850 et 1860

En 1861 a lieu le premier recensement italien. Entre 1850 et 1860, c'est donc la population de 5551 localités italiennes supplémentaires qui est disponible. Durant la même période, des sources indirectes datant de 1857 viennent renseigner le nombre d'habitants de 2320 LAUs croates. La quantité de localités françaises et espagnoles reste stable, avec des gains de cinq et trente-deux objets. Au total, par rapport à 1850, la population de 7989 localités complémentaires est connue en 1860, portant le nombre global à 13 138 LAUs.

En termes d'évolution, durant cet intervalle de temps de 10 ans, 1189 localités connaissent une décroissance de leur population. Si cette baisse concerne en majorité l'Egypte (55 LAUs), l'Italie (131 LAUs situées en Ligurie et au sud de Rome), l'Espagne (146 LAUs réparties de manière homogène), c'est la France qui connaît la perte de population la plus importante, car 841 de ses localités sont concernées. Ces dernières sont localisées en arrière du littoral et au nord de la vallée du Rhône. Sur la totalité des 1189 LAUs, 195 perdent entre 10% et 25% de leurs habitants, et 964 en perdent moins de 10%.

¹⁰⁸ LE MONDE, LA VIE - L'Histoire de la Méditerranée - 2019 - p115.

Lors de cette période, près des trois quarts des localités voient croître leur population. En effet, elle augmente dans 3943 LAUs, dont 521 en Egypte, 544 en Italie et 948 en France. En Espagne, 1882 localités sur toute la bande méditerranéenne gagnent des habitants. Sur la totalité des 3943 LAUs, et à l'échelle globale, pour 79 d'entre elles la population a plus que doublé, mais c'est surtout au centre de l'Italie et au nord de l'Espagne que les plus hautes valeurs sont observées. Cependant, à la grande majorité la croissance est modérée partout et 3136 localités connaissent une augmentation de leur population en 10 ans inférieure à 25%.

Si ces précédentes analyses concernent presque uniquement trois Etats (Espagne, France, Italie), c'est en majeure partie dû à la dépendance aux données, car peu d'autres espaces sont renseignés. Cependant, avec la fin du XIXe siècle vient une période où le gain d'information est plus important.

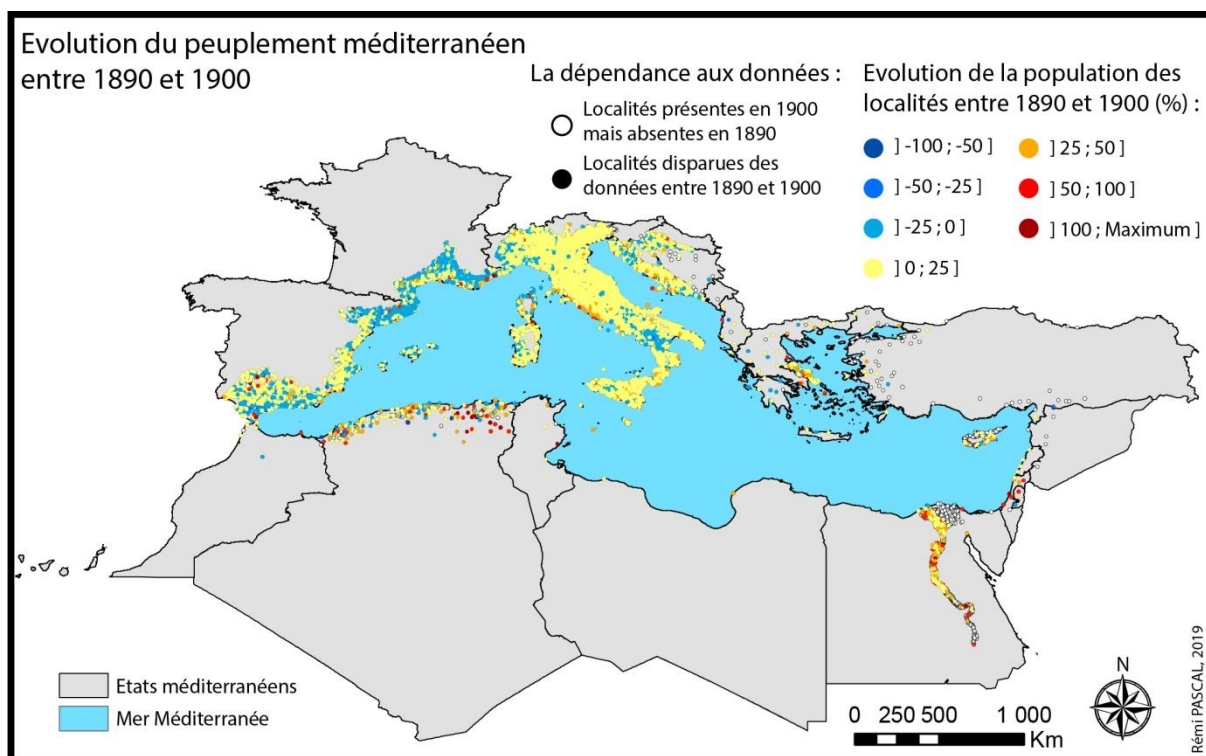
II.2. L'essor de l'information : de 1900 à 1970

A partir des années 1880, beaucoup d'information provient de l'administration des différentes colonies autour de la Méditerranée. Ainsi, l'Algérie connaît des recensements français quinquennaux entre 1876 et 1906, date à laquelle la population tunisienne est aussi comptabilisée. Dans le même temps, la Grande-Bretagne effectue trois recensements à Chypre (1881, 1891, 1901) et un à Malte en 1901. Enfin, la Bosnie-Herzégovine et la Slovénie, alors sous domination de l'Empire austro-hongrois, voient leur population comptabilisée à cinq reprises (1869, 1880, 1890, 1900, 1910). Cette augmentation du nombre de recensements provoque une hausse continue de l'information disponible à travers les différentes périodes. Ainsi, d'abord légère en 1900, c'est en se rapprochant de la moitié du XXe siècle que la quasi-totalité de l'espace méditerranéen est renseigné.

La Carte 32 présente l'évolution du peuplement méditerranéen et les nouvelles données apparues entre 1890 et 1900. Au début de cette période, 14 932 localités sont disponibles, quand 18 037 le sont à la fin. Grâce aux nouveaux recensements de la Grande-Bretagne, la population de 189 LAUs chypriotes est désormais connue. Mais les près de 4900 localités supplémentaires en 10 ans proviennent en majorité de l'Egypte, où les deux premiers recensements ont été réalisés en 1882 et 1897. Cela a permis d'introduire la population de 2752 localités, jusqu'ici non renseignées, dans la base de données.

Sur les 14932 LAUs dont l'évolution est calculable entre 1890 et 1900, 4141 connaissent une décroissance de leur population. Celle-ci est majoritairement située dans les quatre Etats au nord, la Croatie, l'Espagne, la France et l'Italie. En termes de nombre de localités dont la population décroît, celui-ci est relativement homogène puisque dans ces quatre pays 733, 957, 990 et 1341 LAUs sont respectivement concernées. Les plus grandes baisses, entre -25% et -87%, sont observables pour 150 localités réparties sur tout le pourtour méditerranéen. Près d'un quart des LAUs en décroissance, soit exactement 969 dont la perte de population oscille entre -24,9% et -10%, sont en majorité localisées en

France et dans le nord de l'Espagne. Enfin, la diminution du nombre d'habitants et modérée (moins de 10%), dans 3022 localités.



Carte 32 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1890 et 1900

Si de nombreuses localités voient leur population baisser entre 1890 et 1900, elles ne représentent que moins d'un tiers du total des LAUs. En effet, 10 775 connaissent une hausse durant la même période. En ce qui concerne les Etats, deux catégories se démarquent. Une première comprend les pays dans lesquels la majorité des localités connaissent une hausse de leur population, et une seconde comprenant les pays dans lesquels uniquement la moitié de leurs LAUs croissent.

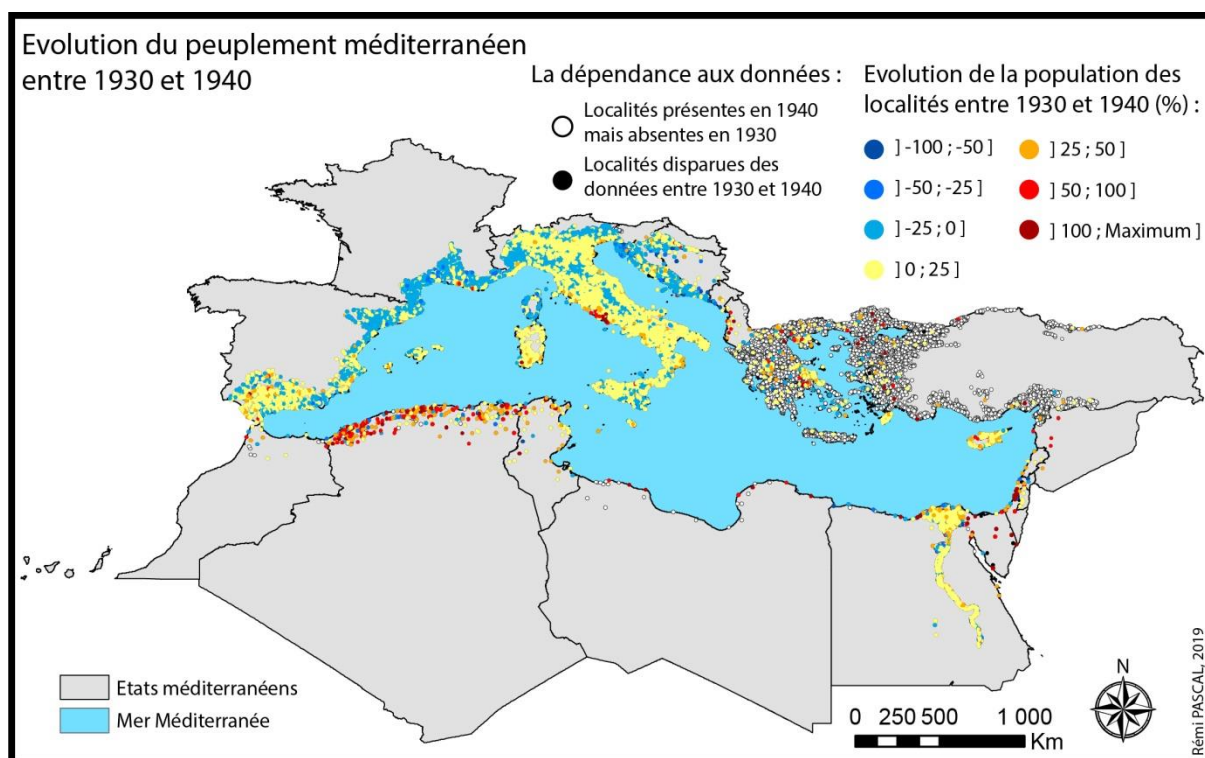
En Algérie et en Croatie, la population augmente dans 72% et 74,8% des localités. Ces valeurs sont encore supérieures en Italie (81%), et surtout en Egypte où 97,6% des LAUs voient leur nombre d'habitants s'élever. Contrairement à cela, en France, la population croît dans seulement 808 localités sur 1797, soit 45%. L'Espagne connaît une situation similaire puisque la hausse concerne à peine plus de 53% de ses LAUs.

Les plus fortes augmentations, supérieures à 50%, sont observables dans 263 localités, localisées en majorité en Croatie, Egypte et Algérie. Les LAUs qui connaissent une croissance entre 20% et 50% sont au nombre de 1362 et particulièrement situées en Egypte (336) et en Croatie (431). En France (117), Italie (214) et Espagne (110), elles sont presque toutes autour des localités les plus peuplées. Enfin, sur le total des 10 775 LAUs

dont la population augmente, 6191 ont une croissance inférieure à 10%, et 3978 d'entre elles sont en Italie.

Cette période, de 1890 à 1900, est aussi caractérisée par un « détachement » des localités les plus peuplées. En effet, sur les onze qui ont plus de 300 000 habitants en 1900 (Istanbul, Naples, Le Caire, Barcelone, Milan, Marseille, Rome, Gênes, Alexandrie, Turin, Palerme), sept ont une croissance supérieure à 20% et comprise entre 8,2% et 15,5% pour les quatre autres.

C'est entre 1930 et 1940 que l'on observe l'arrivée de nombreuses données. Suite à deux recensements effectués en cinq ans, en 1931 et 1936, alors que le précédent datait de 1906, l'évolution de la population est disponible pour 54 localités tunisiennes. Mais cette période est surtout marquée par l'apparition des localités grecques et turques. En effet, la fin de la guerre greco-turque et de l'Empire ottoman, caractérisé par un échange de population entre les deux pays, où 1,2 million de Grecs et 4 millions de Turcs¹⁰⁹ se déplacent, vient considérablement modifier la quantité d'information disponible sur ces territoires. A cette occasion, un premier recensement est réalisé en Turquie en 1927. Au total entre 1930 et 1940, 10 921 localités supplémentaires sont renseignées. Sur ce nombre, 5021 sont situées en Grèce et 5591 en Turquie.



Carte 33 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1930 et 1940

¹⁰⁹ LE MONDE, LA VIE - L'Histoire de la Méditerranée - 2019 - p123.

Sur les 18 106 LAUs dont l'évolution est calculable, 7255 perdent de la population. Certains territoires connaissent d'importantes baisses, comme en Croatie où 220 localités ont une décroissance supérieure à 25%. Sur l'ensemble du peuplement méditerranéen, 2003 LAUs voient leur nombre d'habitants chuter de 10% à 24,9%. Dans cet intervalle, on compte 588 localités françaises, 503 localités italiennes et 438 localités croates. Enfin, pour la grande majorité des LAUs de l'échantillon (4811), la baisse est modérée puisqu'inférieure à 10%.

Le gain de population concerne 10 838 LAUs et 10,7% d'entre elles sont caractérisées par une hausse de plus de 25%. Elles sont surtout localisées en Algérie, en Egypte, en Grèce et à Chypre, ou autour des localités les plus peuplées dans le reste du territoire méditerranéen. Sur les 3653 LAUs dont la population croît entre 10% et 25%, 1208 sont situées en Egypte et 1352 en Italie. Enfin, plus de la moitié des 10 838 localités (6027), réparties sur tout l'espace d'étude connaissent une hausse de moins de 10%.

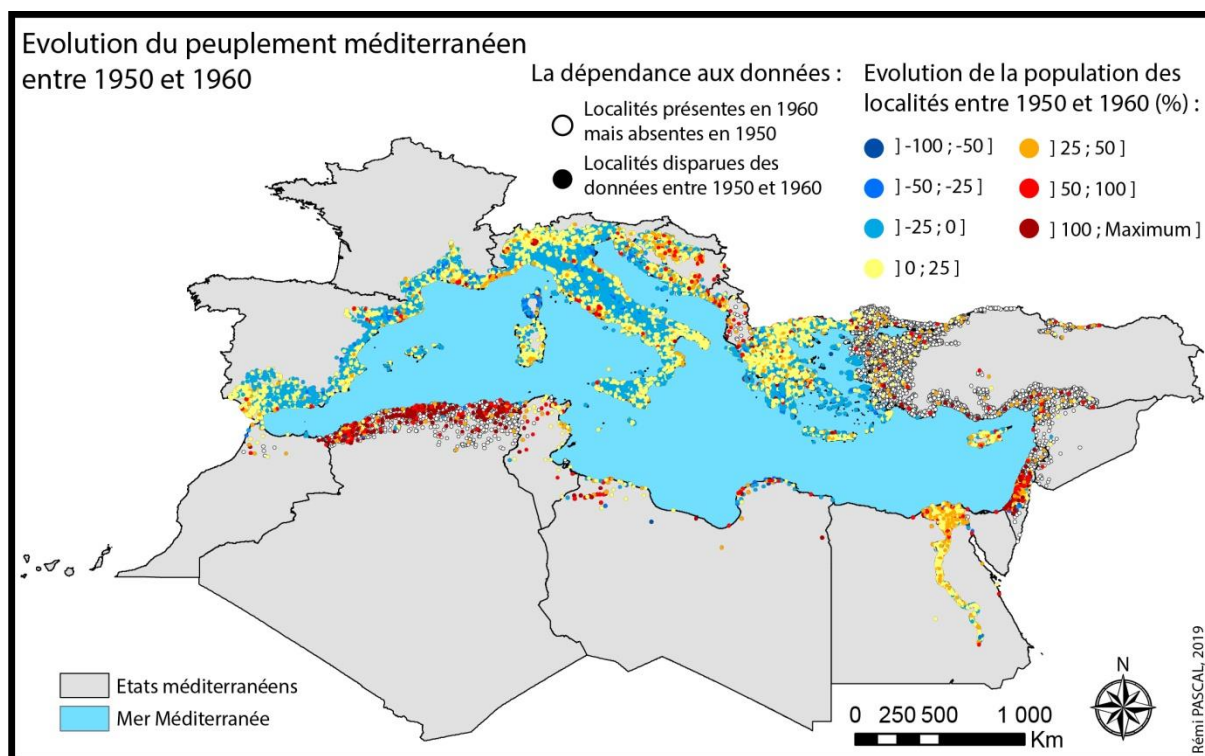
Entre 1950 et 1960 (Carte 34), l'information augmente dans des Etats jusqu'alors peu renseignés. Cette augmentation est notamment due à la réalisation de recensements ou à l'accès à des sources indirectes :

- L'Algérie produit deux recensements conséquents en sept volumes (1948, 1954).
- En 1948 et 1961, le *Central Bureau of Statistics* effectue deux recensements en Israël.
- La Turquie réalise trois recensements en dix ans (1950, 1955, 1960).
- Le premier recensement de l'Etat libyen a lieu en 1954.
- En Syrie, le premier recensement est réalisé en 1960.
- Quatre sources indirectes (1963, 1964, 1964, 1965) sont disponibles pour le Liban.
- En Albanie, trois sources indirectes et un annuaire statistique renseignent cette période (1955, 1955, 1958, 1960).

En dix ans, la population de 9570 localités supplémentaires est disponible, dont 561 en Algérie, 471 en Israël et 101 au Liban. Cependant, c'est la Turquie qui connaît une véritable explosion puisque le nombre d'habitants de 7912 nouvelles LAUs est ajouté à la base de données.

Cette période se caractérise par une forte baisse de la population dans une multitude de LAUs. En effet, 13 070 sur 27 625 localités perdent des habitants, soit 47,3%. La Grèce, la Croatie et l'Italie sont particulièrement touchées. Sur les 5582 LAUs dont la décroissance est comprise entre -10% et -25% de leur population, 796 sont en Croatie, 1328 en Grèce et 2258 en Italie. Ces proportions sont conservées dans la tranche des 5973 localités perdant moins de 10% de leurs habitants, puisque 871 sont en Croatie, 1363 en

Grèce et 1898 en Italie. Ces trois pays perdent donc de la population dans respectivement 44,9%, 54,5% et 58,9% du total leurs LAUs.

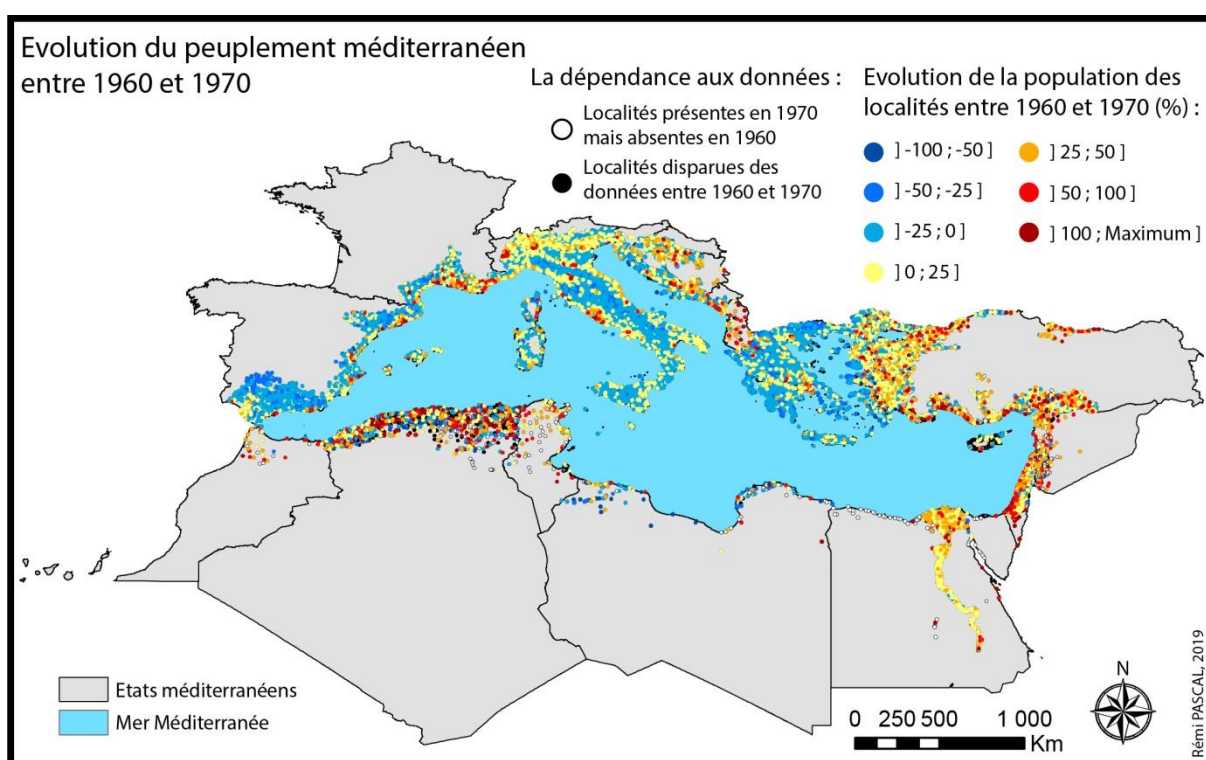


Carte 34 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1950 et 1960

Sur les 14 540 localités dont la population augmente, 554 la voient doubler ou plus. Les plus nombreuses sont en Algérie (189), en Grèce (119) et en Israël (80). Derrière celles-ci, 3038 LAUs ont une croissance comprise entre 25% et 99,9%. Elles sont principalement localisées sur les littoraux français et italiens et autour des localités les plus peuplées autour de la Méditerranée. Enfin, 10 949 LAUs gagnent entre 1% et 25% de population en 10 ans. Le fait remarquable de cette période concerne l'Algérie et plus encore Israël. En effet, 323 des 335 localités recensées en Algérie gagnent des habitants, soit 96,4%, et 100% des 271 LAUs israéliennes aussi.

Les années s'écoulant de 1960 à 1970 sont marquées par une multitude de changements (Carte 35). Au total, la population de 3030 localités s'ajoute à la base de données. En Algérie, indépendante depuis 1962, on observe un gain de 78,8% d'information, car 706 LAUs ont été rajoutées aux 896 dont la population était déjà disponible. Le nombre de localités augmente aussi pour d'autres Etats, comme pour la Libye (+40%), la Tunisie (+73%), la Syrie (+315%) et surtout pour le Liban ou 989 LAUs complètent les 112 précédemment recensées, soit une hausse de 883% de la quantité d'information.

Mais cette période est marquée par une baisse du nombre d'habitants dans de nombreuses localités, puisque la population de 19 131 sur les 37 124 LAUs méditerranéennes chute. C'est donc une baisse observée dans 51,5% de l'ensemble des localités. Les pertes les plus importantes (556 LAUs), supérieures à 50%, sont surtout localisées en Grèce, Croatie, Algérie et Turquie. En ce qui concerne les 3825 localités dont la population chute de 25 à 49,9%, le plus grand nombre est observable en Grèce avec 1696 LAUs, dans le centre de l'Italie avec 587 LAUs, en Turquie (439 LAUs) et en Croatie (422 LAUs). Ces quatre Etats aussi ceux dans lesquels les 8219 et 6531 localités connaissent des baisses comprises entre 10% et 24,9%, puis inférieures à 10%. Enfin, durant cette période, 226 localités israéliennes perdent des habitants, soit environ 28,8% de ses LAUs.



Carte 35 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1960 et 1970

Sur les 17 561 localités qui gagnent en population, nombreuses sont celles qui sont situées sur les littoraux espagnol, français et italien. Mais les plus fortes hausses, concernant les 589 LAUs dont le nombre d'habitants a doublé ou plus, sont observables en Algérie (130 LAUs) et en Turquie (147 LAUs). De plus, de fortes augmentations (entre 50% et 99,9%) sont visibles dans 1185 localités. Celles-ci sont principalement en Turquie et autour des LAUs les plus peuplées du bassin.

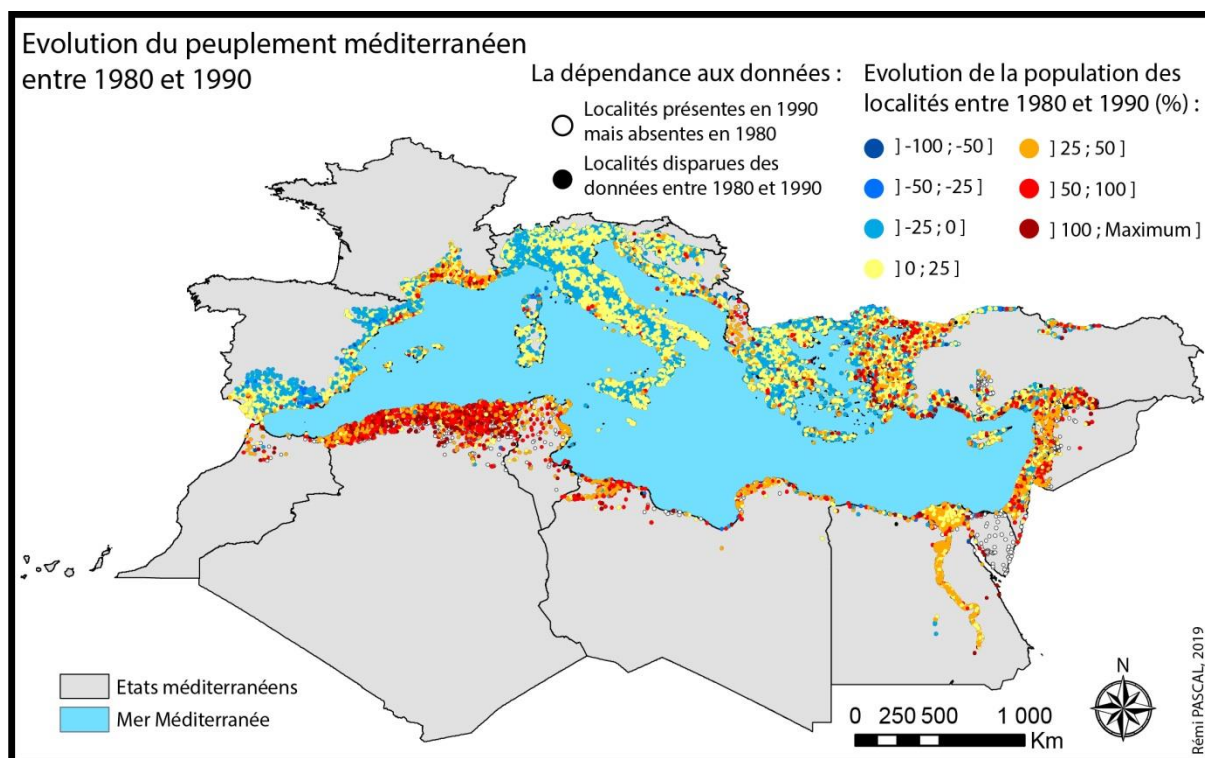
De 1900 à 1970, l'information disponible a progressivement augmenté. De nouveaux recensements ont permis d'observer de plus en plus exhaustivement l'évolution du

peuplement méditerranéen. Cependant, il faudra attendre les années 1980 se rapprocher d'un espace complètement renseigné.

II.3. La révolution du numérique : de 1980 à 2010

Ces trente dernières années, de 1980 à 2010, sont marquées par l'apparition des publications numériques. D'abord sous forme de disquettes et CD-ROM, à l'image du recensement syrien de 1994, ils ont ensuite été publiés sur les sites des instituts statistiques propres à chaque Etat. Ceci a eu pour conséquence de « faciliter » l'accès à l'information, même si certains sites internet et documents ne sont pas traduits en anglais ou en français.

Entre 1980 et 1990 (Carte 36), on commence à avoir une image globale du peuplement méditerranéen. En effet, la population de 43 409 localités est connue en 1990, soit 2936 de plus qu'en 1980. Durant cette période, trois pays ne connaissent aucun ajout, la France, l'Espagne et l'Italie, et sept autres une minorité (13 en Albanie, 10 en Croatie, 28 en Bosnie-Herzégovine et 85 en Grèce). Cependant, pendant ce même laps de temps, grâce au deuxième recensement général de la population en Algérie (1977, en 31 volumes), 1224 LAUs supplémentaires dans le pays sont renseignées. De plus, la Syrie connaît cinq recensements (1970 et 1981). Cela a pour conséquence d'y faire grimper la quantité d'information disponible de plus de 39%.



Carte 36 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1980 et 1990

En dix ans, la population baisse dans 16 307 localités autour de la Méditerranée. Cela représente 41,1% de la totalité des LAUs dont l'évolution est calculable (40 671). Les plus fortes pertes d'habitants, entre 50% et 99,9%, sont observables dans 488 localités. Cependant, on n'en observe aucune en France et en Libye, une en Italie et en Egypte, quatre en Espagne et cinq en Algérie. C'est la Turquie qui en possède le plus, avec 214 LAUs. Trois Etats sont très impactés par de fortes baisses : la Croatie, la Turquie et la Grèce. En effet, sur les 3381 lieux peuplés qui perdent entre 20% et 50% de leurs habitants, 565 sont en Croatie, 588 en Grèce et 1296 en Turquie. Dans un Liban en guerre, 14% de ses 1098 localités sont aussi concernées par cette baisse. Les mêmes Etats sont majoritairement touchés par une chute de 10% à 19,9%, auxquels s'ajoutent les intérieurs italien et espagnol. Enfin, les plus faibles baisses, en dessous des 10%, s'observent presque uniquement au nord de la mer Méditerranée, où 7990 localités sont touchées. Les pays du Maghreb, la Libye, l'Albanie et la Syrie en sont épargnés.

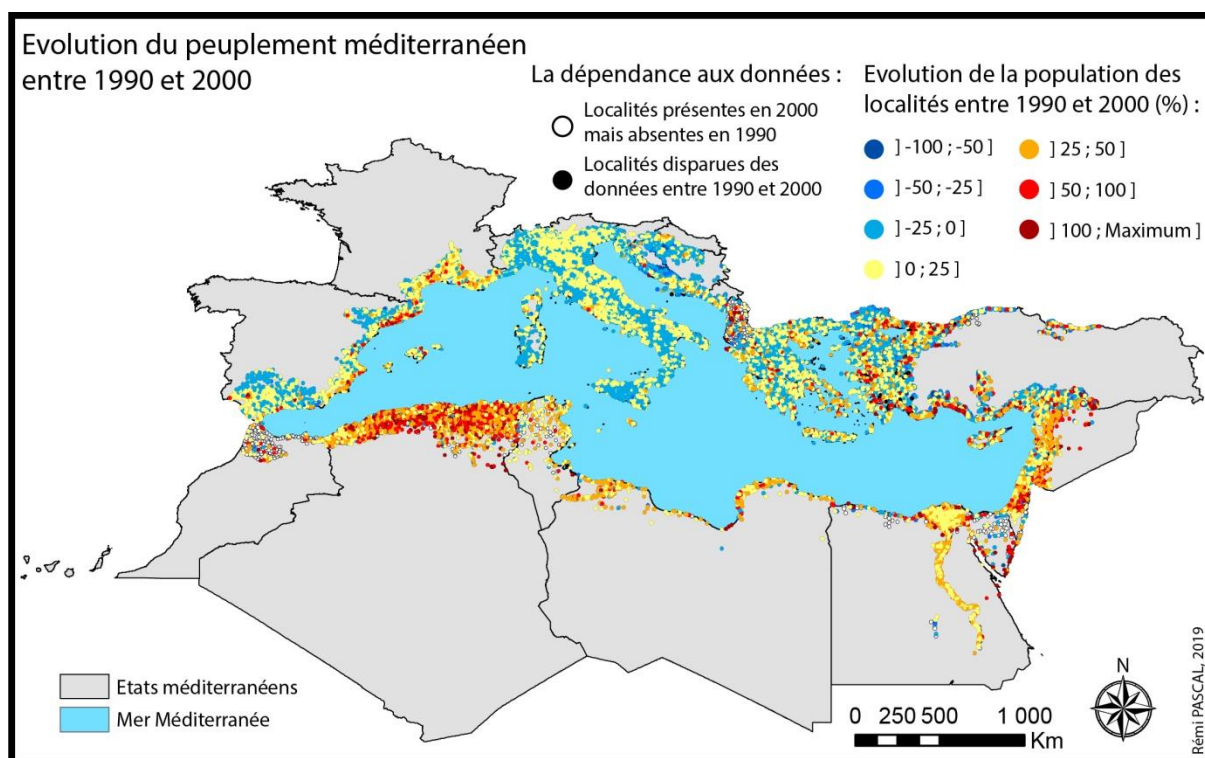
Les localités dans lesquelles la population a plus de doublé, au nombre de 1013, sont principalement situées en Turquie (293 LAUs) et en Algérie (313 LAUs). De fortes hausses sont aussi observables sur le littoral français. Sur les 2275 localités qui gagnent entre 50% et 99,9%, 221 sont en France, 460 en Turquie et 582 en Algérie. Enfin, pour 32,2% de l'ensemble de l'échantillon, soit 13 111 LAUs, et sur tout le territoire d'étude, le nombre d'habitants augmente entre 10% et 50%.

Pour les dix ans suivants (Carte 37), de 1990 à 2000, la population de 3897 localités supplémentaires est disponible. Mais ce gain d'information n'est réparti que dans un petit nombre d'Etats. Ainsi, il n'y a plus de changement en France, en Italie, en Espagne et en Grèce et peu dans la majorité des autres pays. Uniquement quatre Etats voient leur nombre de localités renseignées considérablement augmenter. La quantité de LAUs turques et algériennes augmentent de 1144 et 1169. Mais c'est en Albanie et au Maroc que le gain est le plus important. En effet, l'Albanie peu renseignée jusqu'alors, voit son nombre de localités dont la population est connue, passer de 61 à 349, soit une croissance de 472%. La situation est quasi similaire au Maroc, puisque cette croissance est de 513%, faisant passer le nombre de LAUs de 51 à 313.

Au cours de cette période, 42,6% du total des localités, soit 18 740, voient leur population baisser. Les 947 LAUs qui perdent le plus d'habitants, plus de 50%, sont principalement situées en Croatie, en Turquie, en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro. De plus, si l'on observe les localités dont entre 20% et 50% de la population chute, ces quatre mêmes Etats sont les plus touchés, avec 2407 LAUs en Turquie par exemple, auxquels s'ajoute la Grèce et 713 localités. Dans la tranche de décroissance comprise entre 10% et 19,9%, si l'on retrouve les pays précédemment cités, on observe aussi ces baisses dans l'intérieur italien et dans l'arrière littoral français. Enfin, en ce qui concerne les localités qui perdent moins de 10% de leurs habitants, globalement seul le nord de la Méditerranée est touché.

En dix ans, la population de 24 516 localités augmente. Sur ce nombre, 872 ont connu une évolution supérieure à 100%. Elles sont surtout localisées en Algérie (282), en

Turquie (221), autour des LAUs les plus peuplées en Espagne (Barcelone, Valence), et au sud d'Israël. Les littoraux français et espagnol connaissent aussi une forte croissance comprise, pour la majorité de leurs localités, entre 20% et 99,9%. C'est en Algérie que le plus grand nombre de LAUs gagnent des habitants, puisque cette hausse concerne 81,4% des localités du pays. La partie nord du bassin méditerranéen connaît un ralentissement de croissance, les LAUs gagnant moins de 5% d'habitants sont en plus grand nombre. Parmi ces 4454 localités, 1588 sont en Italie.

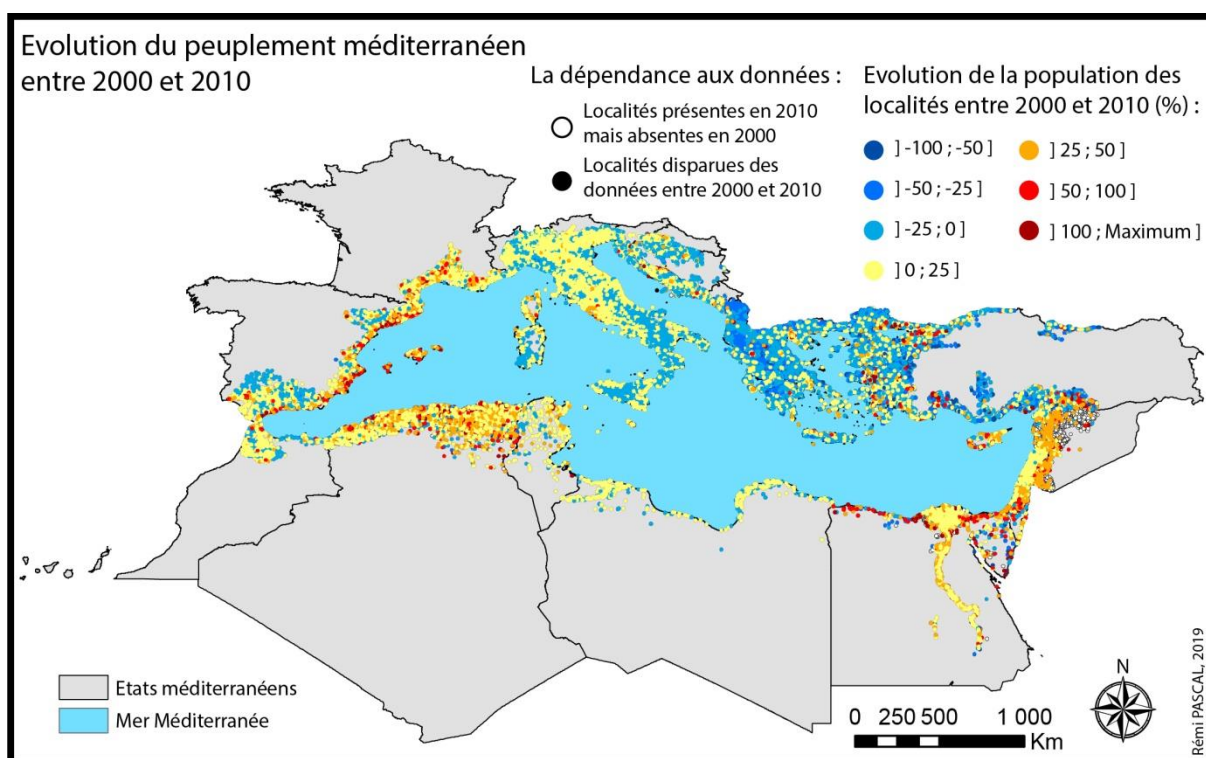


Carte 37 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1990 et 2000

La dernière période de cette étude, s'étendant de 2000 à 2010 voit le nombre de données se stabiliser (Carte 38). En effet, tous les pays sont presque totalement renseignés, et les seuls changements concernent la Turquie, avec plus 440 LAUs, l'Algérie avec plus 162 LAUs, mais surtout la Syrie. En effet, sur les 4358 nouvelles localités, 3564 sont en Syrie, ce qui représente plus de 81,8% de la nouvelle information disponible.

Sur la totalité des 46 896 LAUs pour lesquelles l'évolution a été calculée, 20 931 connaissent une perte de population. Les plus grosses baisses, entre 50% et 99,9% du nombre d'habitants s'opèrent surtout en Grèce intérieure et partout en Turquie, avec respectivement 566 LAUs et 513 LAUs. La situation est similaire concernant des baisses plus modérées (entre -25% et -49,9%), mais la Croatie et la Bosnie-Herzégovine sont aussi touchées. Enfin, le sud italien est caractérisé par la présence de localités dont la population chute de 10% à 24,9%.

Les plus grandes hausses, supérieures à 100%, sur les 25 727 localités dont la population croît, sont visibles en Algérie, en Turquie autour d'Istanbul et d'Izmir, ainsi que sur le littoral espagnol. De plus, 1616 LAUs ont une population qui augmente entre 50% et 100%. Elles sont situées majoritairement en Algérie, sur le littoral égyptien et tout autour de la mer Méditerranée proches des localités les plus peuplées. Les hausses comprises entre 20% et 49,9% sont observables dans tous les Etats, excepté en Libye et en Albanie. Enfin, sur les 4501 localités dont la croissance est inférieure à 5%, comme pour la période précédente, 1396 sont en Italie.



Carte 38 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 2000 et 2010

Conclusion

Afin de rendre compte des modifications du peuplement autour de la Méditerranée, il est bien difficile de décrire l'ensemble de l'évolution de toutes les localités dans toutes les périodes. Le choix a donc été fait de se focaliser sur les espaces où les LAUs ont connu les changements les plus importants.

La première période, de 1800 à 1890, est caractérisée par un manque notable d'information. En effet pendant 50 ans, seulement trois Etats sont majoritairement renseignés : L'Espagne, la France et l'Italie. Il faudra attendre 1850 pour voir apparaître des données sur les localités dans la vallée du Nil au nord de l'Egypte, et 1860 pour les localités croates. La seconde période, de 1900 à 1970 marque l'importance des faits

historiques quant à la qualité de l'information disponible. Dès le début, on peut observer l'évolution des localités algériennes et toute la vallée du Nil est fortement renseignée. Mais il faudra attendre les années 1950 et 1960 pour voir un tournant majeur, puisque sept pays produisent de nombreux recensements, ou sont dotés de multiples sources indirectes, qui viennent considérablement alimenter la base de données. Enfin, les trente dernières années, de 1980 à 201, ont vu l'arrivée de l'outil numérique, qui a favorisé l'accès et la diffusion de l'information. Grâce aux nombreuses sources en ligne, il a été possible de renseigner la population de toutes les localités du bassin et de se rapprocher au plus près de l'exhaustivité.

Si l'analyse de l'évolution du peuplement n'a pu être, au moins pendant 150 ans, que partielle à cause de la dépendance aux données, il est cependant possible d'analyser la variation de la population des localités connues à chaque période.

PARTIE III. Le nombre d'habitants des localités entre 1800 et 2010

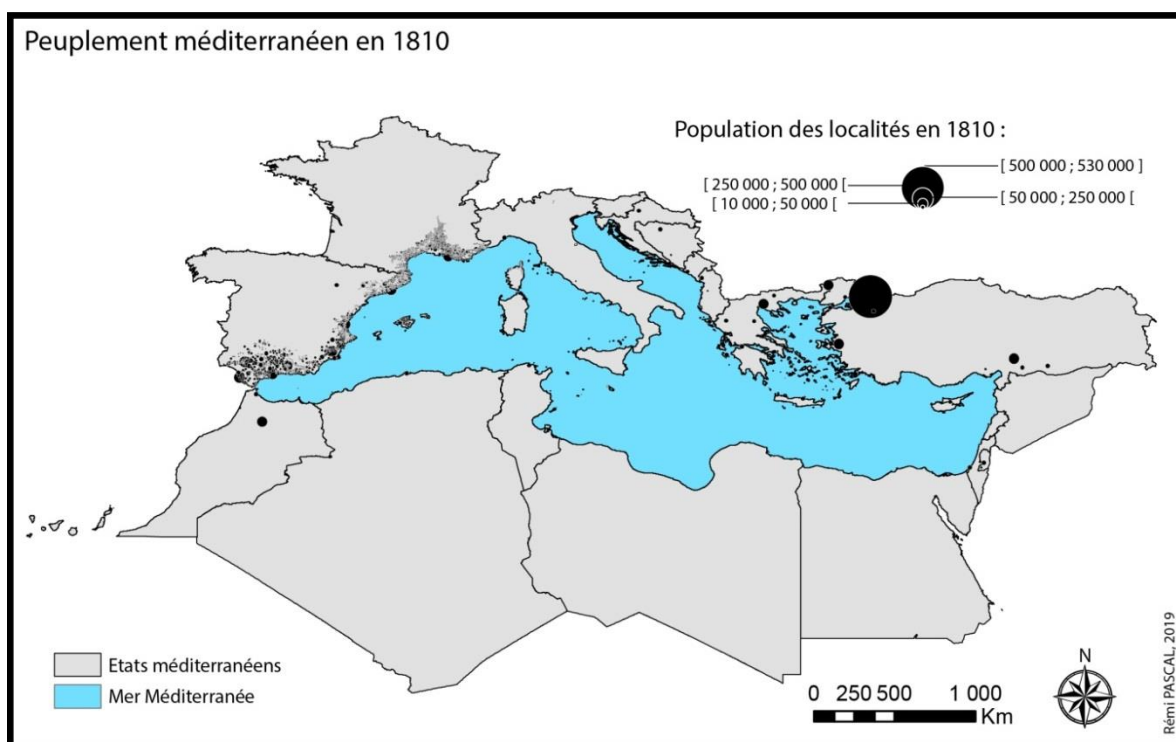
Après l'analyse de l'évolution du peuplement méditerranéen et de la dépendance aux données, il est possible d'observer la population de l'ensemble des localités à chacune des dates. Pour ce faire, une nouvelle étude cartographique sera proposée. Les cartes ont été construites afin de représenter au mieux le nombre d'habitants de toutes les LAUs. Pour cela, neuf classes communes aux différentes cartes ont été créées. Cependant, trois d'entre elles sont absentes de la légende, car les cercles sont de trop petite taille. Les localités qui ont donc entre 1 et 499, entre 500 et 2499 et entre 2500 et 9999 habitants, sont visibles sur la carte, mais non représentées en légende. L'analyse se fera autour des trois grandes périodes déjà présentées dans la partie précédente, mais trois cartes seront uniquement consultables en annexes. L'accent sera porté sur les localités qui ont le plus d'habitants, mais aussi sur la proportion, plus ou moins variable, de celles qui en ont peu.

III.1. La population jusqu'en 1860

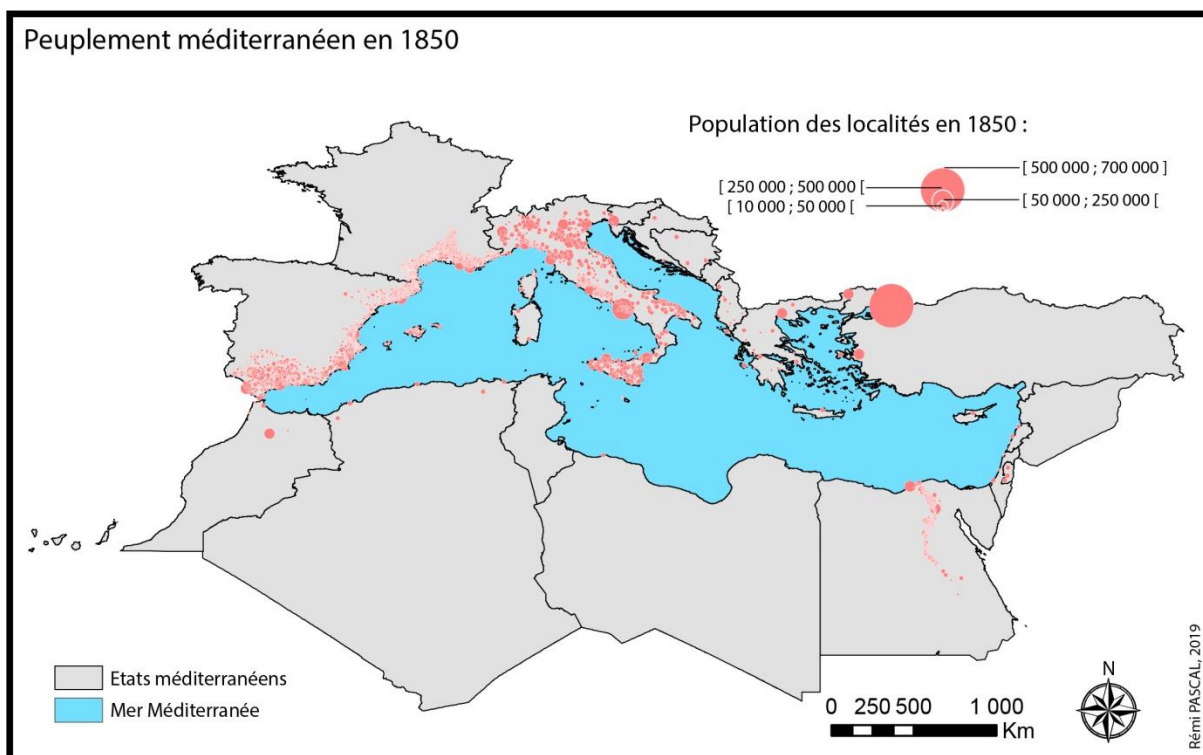
Afin de dresser un constat au début de la période d'étude, la Carte 39 permet de visualiser la population des localités méditerranéennes en 1810. Sur celle-ci, on peut observer la domination d'Istanbul et ses 530 000 habitants estimés. Ensuite, seulement quatre localités ont une population supérieure ou égale à 100 000 habitants (Izmir et Edirne environ 100 000, Marseille 102 156 et Barcelone 114 490). A cette même date, on observe une multitude de LAUs peu peuplées. En effet, 2965 localités sur les 3598 ont moins de 1000 habitants, soit 82,4% de l'échantillon. De futures LAUs très peuplées possèdent encore que peu d'habitants, à l'image d'Athènes (environ 10 000), Nice (21 280), ou Jérusalem (environ 25 000). Ces localités n'auront pas toutes les mêmes trajectoires. Pour

illustrer cela, à cette époque Jérusalem à moins d'habitants que la ville d'Avignon (25 351) dans le sud de la France, alors qu'en 2010 elle en aura plus de huit fois plus.

En 1850, la situation a peu évolué et Istanbul domine toujours avec environ 700 000 habitants. Cependant, si la population du Caire est de 237 175 habitants, on note surtout l'essor de plusieurs LAUs italiennes. En effet, Milan (209 000), Gênes (202 000) et Rome (172 038) ont toutes trois plus de 150 000 habitants, et Naples domine avec 409 000 personnes environ. Sur les quatorze localités méditerranéennes les plus peuplées, sept sont italiennes. On peut noter aussi l'augmentation des localités moyennement peuplées, puisque 375 d'entre elles ont plus de 10 000 habitants et moins de 50 000. Enfin, 3542 LAUs ont moins de 2000 habitants, soit 68,7% des 5159 localités de la base de données.



Carte 39 : La population des localités méditerranéennes en 1810

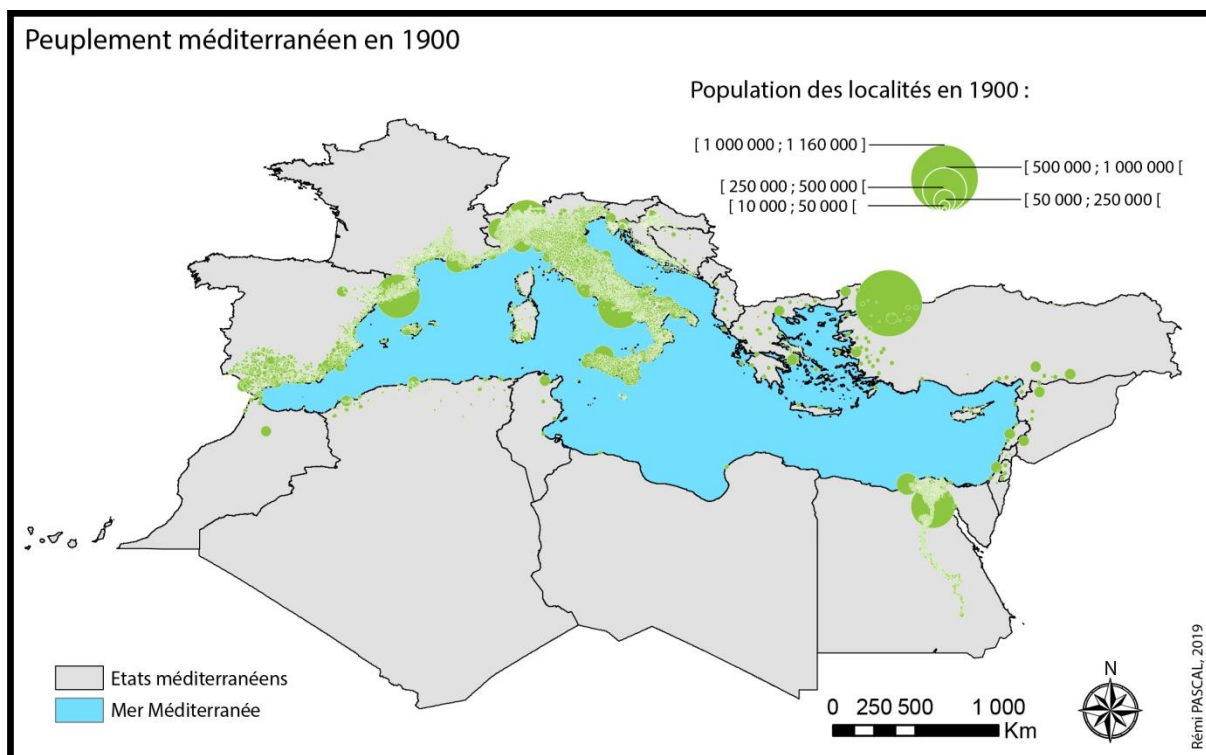


Carte 40 : La population des localités méditerranéennes en 1850

L'état de la population méditerranéenne est relativement similaire en 1860 (Carte 55 en annexes). On note cependant à cette date l'augmentation de la population du Caire (324 535 habitants), tout autant qu'une hausse dans les autres localités les plus peuplées. Néanmoins, malgré l'ajout de nombreuses LAUs italiennes, celles qui ont moins de 2000 habitants (8786 localités), représentent toujours 66,9% de l'échantillon.

III.2. La population de 1900 à 1970

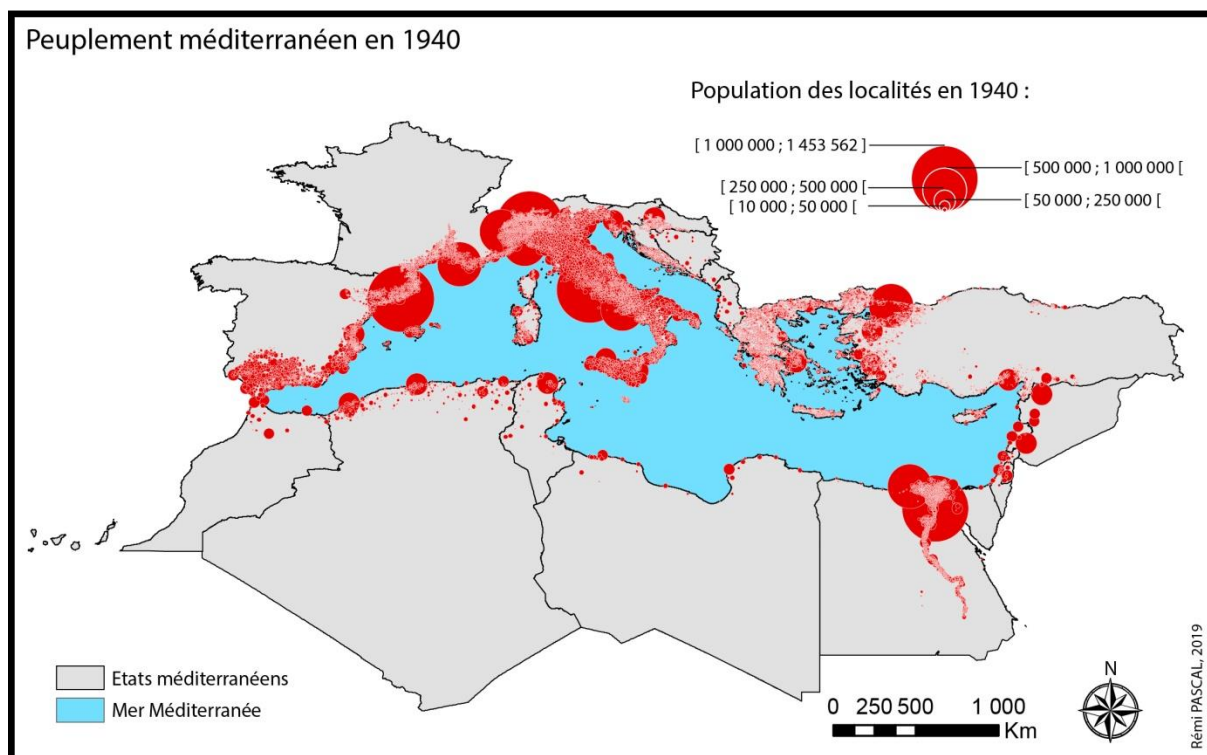
En 1900 (Carte 41), Istanbul a passé le million d'habitants avec 1 160 000 personnes. De plus, en 40 ans, la localité du Caire a doublé sa population, comptant alors 603 366 habitants et se rapprochant de la deuxième LAU, Naples, et ses 618 781 habitants.



Carte 41 : La population des localités méditerranéennes en 1900

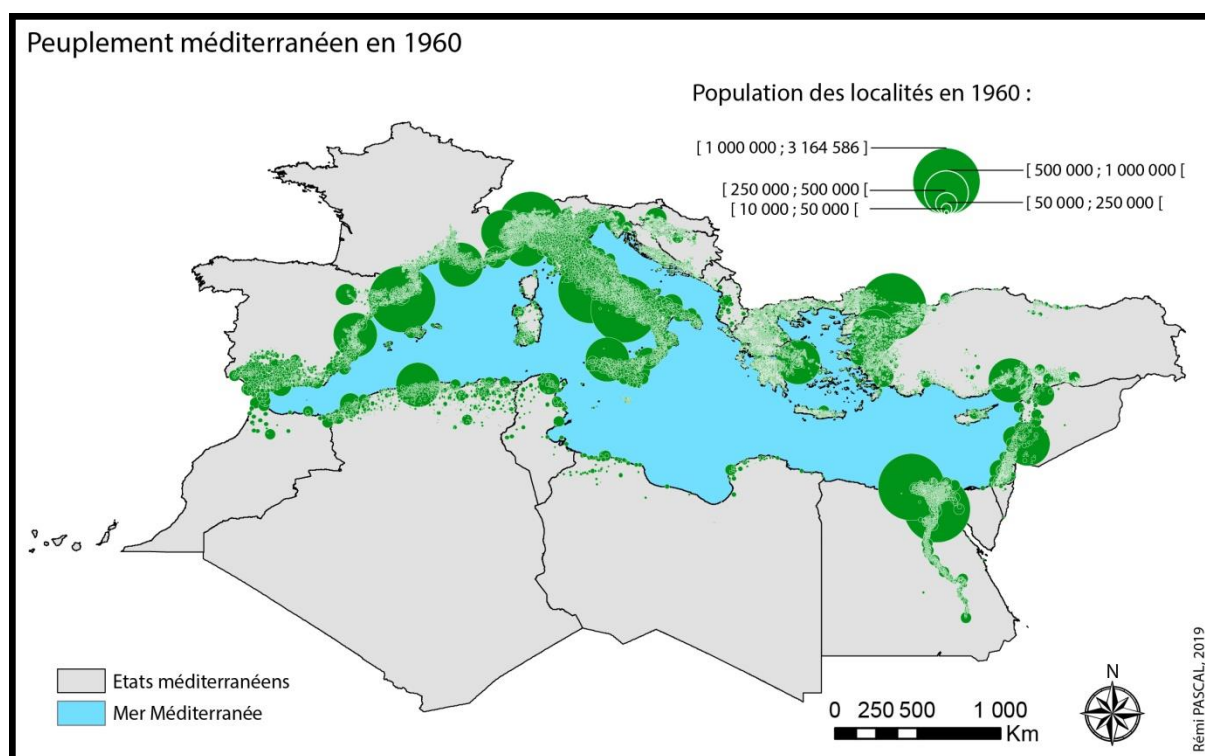
Au total, sept localités ont plus de 400 000 habitants, comptant les trois déjà citées puis Rome, Marseille, Milan et Barcelone. De plus, l'espace méditerranéen commence à se structurer autour de plusieurs localités moyennement peuplées, puisque vingt-cinq ont une population comprise entre 100 000 habitants et 400 000 habitants. Les années 1900 voient aussi les petites LAUs grandir, et 128 d'entre elles sont peuplées d'au moins 30 000 et de maximum 99 999 personnes. Enfin, le nombre de localités ayant moins de 2000 habitants reste toujours élevé avec près de 61%.

L'année 1940 (Carte 42) marque la transition entre Istanbul et Le Caire. En effet, si la première est provisoirement repassée sous le million d'habitants, la seconde en compte 1 453 561. Deux autres localités ont dépassé l'ancienne « mégapole » du peuplement méditerranéen : Milan qui compte 1 157 125 personnes et Barcelone, 1 077 262. Globalement, le nord de la Méditerranée domine. En effet, sur les trente-cinq LAUs qui ont plus de 200 000 habitants, uniquement sept sont au sud. Enfin, sur la totalité des 29 014 localités de l'échantillon d'étude, 10 490 ont entre 1000 et 5000 habitants, soit 36%, et 12 607 LAUs comptent entre 1 et 999 habitants, soit 43%.



Carte 42 : La population des localités méditerranéennes en 1940

Entre 1940 et 1960, l'espace méditerranéen connaît plusieurs changements (Carte 43). En effet, l'arc nord-ouest méditerranéen, composé des localités espagnoles, françaises et italiennes, s'affirme. Les LAUs de Barcelone, Milan et Naples dépassent le million d'habitants. De plus, douze localités situées dans ces trois pays en comptent entre 300 000 et 1 million, et trente-quatre entre 100 000 et 299 999. De l'autre côté de la Méditerranée, Alger se démarque avec de 729 897 personnes. En Egypte, un tandem de localités émerge : Le Caire et Alexandrie. Ces deux LAUs ont respectivement 3 164 585 et 1 496 293 habitants. De plus, un noyau de dix localités comptant plus de 100 000 personnes à l'est commence à grandir. Ce dernier est structuré autour d'Adana (760 803 habitants) et de Damas (552 700 habitants). Enfin, en 1960 le nombre de LAUs ayant moins de 2000 habitants est en hausse, puisqu'il représente 71,7% (26 545 LAUs) du total de l'échantillon.



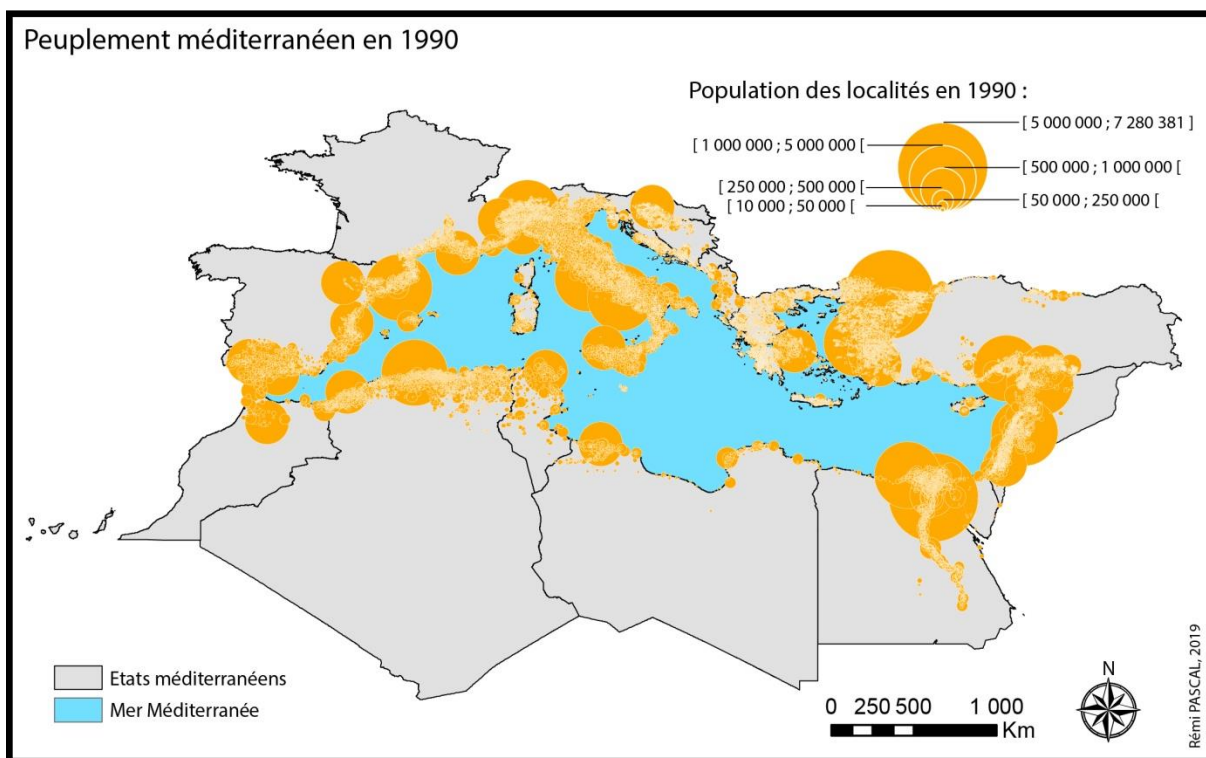
Carte 43 : La population des localités méditerranéennes en 1960

En 1970, on observe peu de changements (Carte 56 en annexes). Cependant, les localités d'Adana et d'Alger dépassent le million d'habitants avec une population de 1 035 377 personnes pour la première, et 1 070 586 pour la seconde. Dans le même temps, Zagreb est peuplée de 568 322 habitants.

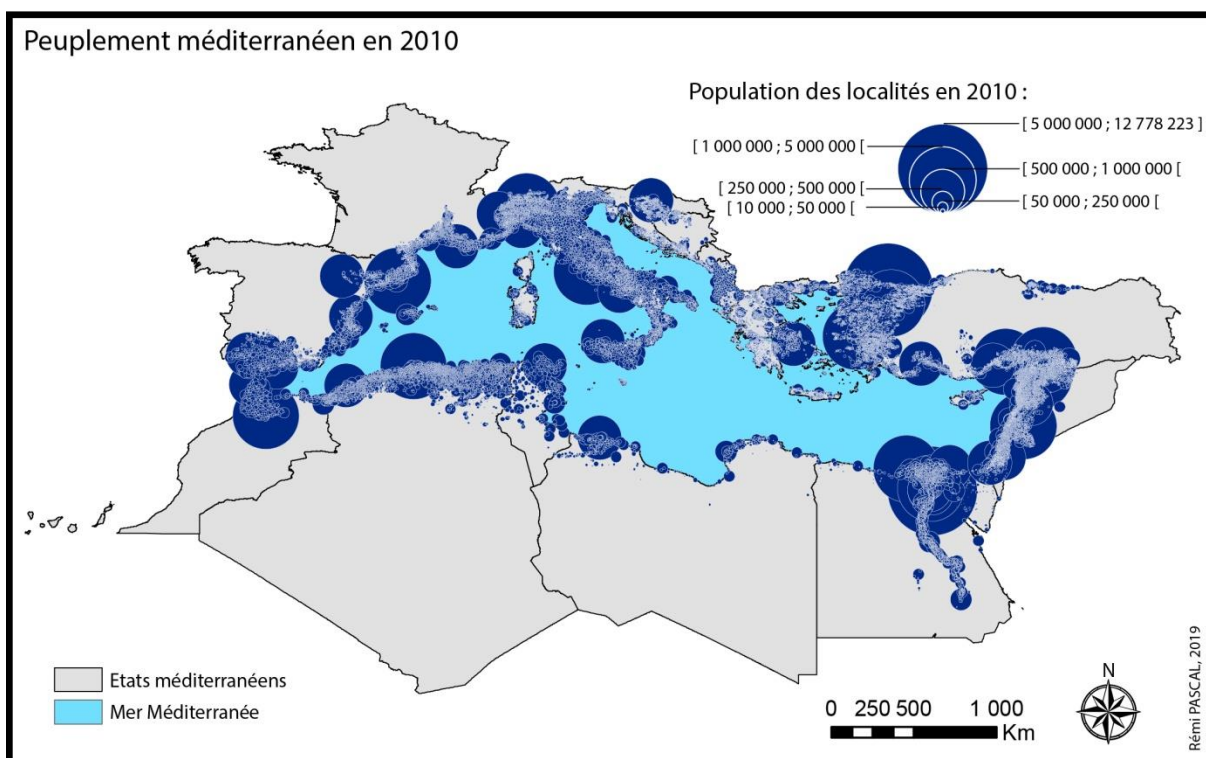
III.3. L'état de la population entre 1980 et 2010

En 1990, la quasi-totalité des localités méditerranéennes est renseignée (Carte 44). Au sud, la « dune » méditerranéenne fait maintenant face à l'arc du nord. En effet, une parabole de plusieurs LAUs peuplées s'est formée. Fès, Oran, Alger, Tunis et Tripoli, peuvent contrebalancer le poids des localités au nord. Dans le même temps, Istanbul grandit encore et compte à cette date 7 280 381 habitants. Le Caire suit le même chemin et dépasse les cinq millions de personnes (5 659 881). A l'est, quinze LAUs dépassent 200 000 habitants et trois le million, dont Adana qui approche les deux millions (1 934 167).

Toujours en 1990, les localités moyennes se renforcent. Ainsi, on compte à cette date 1022 LAUs qui ont entre 20 000 et 50 000 habitants. Enfin, dans le même temps, les petites localités sont largement les plus nombreuses : sur les 43 409 LAUs de l'échantillon, 36 157 ont une population inférieure à 5000 habitants, soit 83,3%.



Carte 44 : La population des localités méditerranéennes en 1990



Carte 45 : La population des localités méditerranéennes en 2010

Même si Fès dépasse le million d'habitants en 2000 (Carte 57 en annexes), la situation reste très proche de celle de 2010 (Carte 45). A cette dernière date, une seule localité dépasse les dix millions d'habitants : Istanbul (12 778 223). Le reste des LAUs peuplées est structuré de la façon suivante :

- 5 localités ont plus de 2 000 000 d'habitants (Alep, Rome, Izmir, Alexandrie, Le Caire).
- 9 LAUs ont entre un et deux millions d'habitants.
- 39 localités possèdent entre 400 000 et 999 999 habitants.
- 234 LAUs ont entre 100 000 et 399 999 habitants.

Enfin, 81% du total des LAUs de l'échantillon, soit 41 354, ont moins de 5000 habitants. Fait marquant, plus de localités ont moins de 100 habitants (8,9%) que celles qui en ont entre 5000 et 10 000 (8,6%).

III.4. Arc, Cédille et Dune : trois modèles géographiques

On connaissait la fameuse « Banane Bleue », image médiatique de l'axe structurant de la dorsale européenne proposée par Roger Brunet¹¹⁰. Suivant le même principe, a été proposée plus tard la notion d'*Arc Méditerranéen*¹¹¹ comme une vision stratégique de l'Union Européenne soulignant la structure spatiale du chapelet de villes littoral courant de la Sicile à Gibraltar. De la même façon, notre analyse permet à notre tour de proposer deux nouveaux espaces géographiques structurants originaux que nous avons appelé la « Cédille » de l'Est et la « Dune » du Sud (Carte 46).

L'*Arc Méditerranéen* fait référence à l'espace « littoral » s'étendant du sud de l'Espagne au sud de l'Italie. Bien que ce modèle géographique fasse aujourd'hui consensus, ses définitions varient en fonction des écrits. En 1994, Priscilla DE ROO (1994, pp. 43-79) identifie l'*Arc Méditerranéen* à travers les régions françaises auxquelles on ajoute l'*Arc Latin*, mais précise que ses limites sont floues. La même année, dans un article scientifique proposé par Jean-Claude JUAN (1994, pp. 7-14), celui-ci parle de l'*Arc Méditerranéen* comme un territoire composé de cinq régions espagnoles, six régions françaises et neuf régions italiennes. Dans cette thèse, il sera défini par l'ensemble des localités méditerranéennes qui forment un « arc » dont la courbure s'étend de l'extrême sud-ouest de l'Espagne à la pointe ouest de la Sicile.

La Cédille de l'Est méditerranéen tire son nom de la forme du peuplement s'étendant d'Istanbul à Alexandrie. Elle comprend de nombreuses localités, dont les principales sont Istanbul, Izmir, Antalya, Adana, Antioche (Antakya), Alexandrette (Iskenderun), Tripoli,

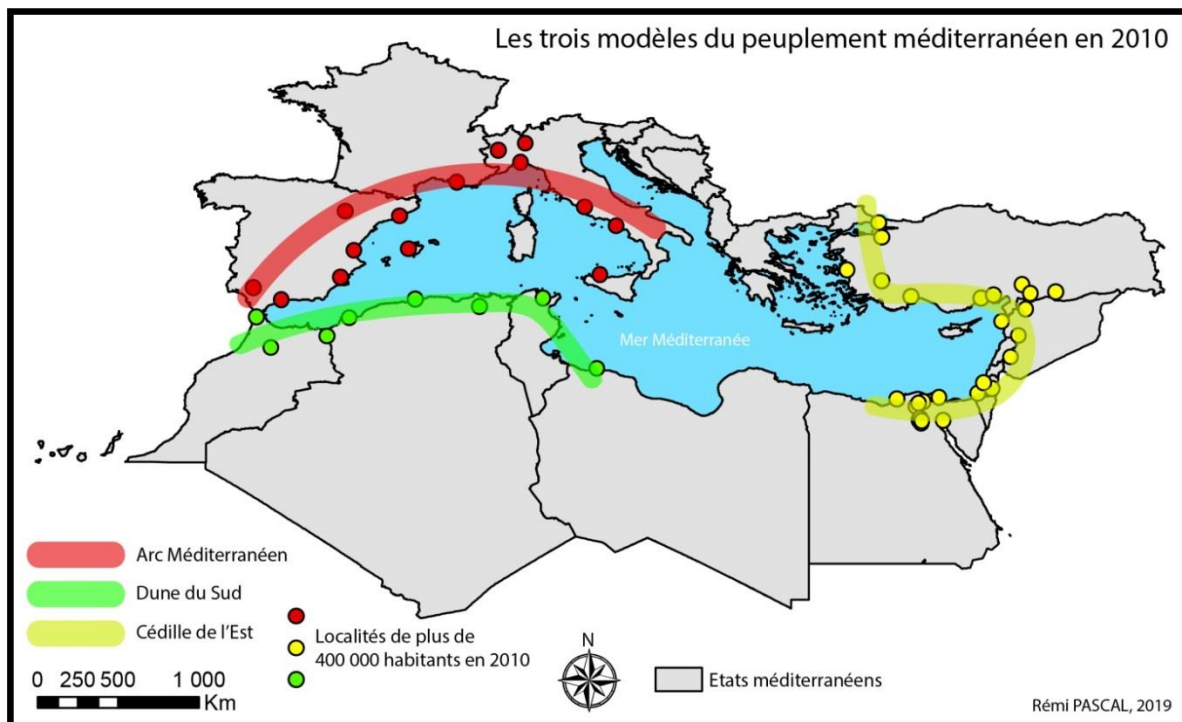
¹¹⁰ BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé - Les mots de la géographie, dictionnaire critique - 1997 - p58.

¹¹¹ *Ibidem* - p42.

Beyrouth, Sidon (Saïda), Sur (Tyr), Damas, Alep, Tel Aviv-Jaffa, Jérusalem, Le Caire et Alexandrie, autant dire : des villes millénaires, voire plurimillénaires. Elle est le nouveau lieu de concentration des grandes dynamiques méditerranéennes. En effet, elles ont été l'enjeu d'appropriation et de conflits de grandes civilisations, comme l'Égypte pharaonique, les gréco-romains (Guerre de Troie, Alexandrie ptolémaïque), les Phéniciens au Liban (Tyr, Sidon, Jaffa), les civilisations Juive (Temple de Jérusalem, Bethléem), Paléochrétienne (Antioche, Accre), arabo-musulmanes (Fatimides), turques (Seldjoukides, Mamelouks, Ottomans), Kurdes (Ayyoubides), Orthodoxes (Byzance/Constantinople), l'Eglise Romaine à travers les croisades. Toutes ces civilisations ont participé à l'essor de grandes villes dont l'Histoire est plurimillénaire... Mais aussi à ses conflits jusqu'à nos jours : citons la bataille d'El-Alamein en 1942, la guerre du Sinaï 1948-1982, la crise de Suez en 1956, les guerres israélo-palestiniennes et égyptiennes de 1948 à 1982, la guerre du Liban qui s'achève en 1994 jusqu'à la Syrie au XXI^e siècle.

De plus, la Cédille de l'Est est un territoire touché par de nombreuses fractures présentes dans le monde méditerranéen. A travers le Bosphore ou le Canal de Suez, c'est un carrefour stratégique du nord au sud. Enfin, jusqu'à nos jours, elle est l'objet d'une compétition intense entre les trois religions, entre les Empires modernes (Français, Anglais (Palestine)), jusqu'aux Soviétiques qui soutiendront le régime Nasserien en Egypte, ainsi que la Syrie.

La Dune du Sud, quant à elle fait, référence à la forme du peuplement allant des localités marocaines autour de Fès jusqu'à la région de Tripoli en Libye. Ses localités principales sont Fès, Tanger, Oran, Alger, Annaba, Constantine, Tunis, Sousse, Sfax et Tripoli. Mais son nom provient aussi de réalités territoriales. Elle est bordée par les confins du désert du Sahara, autrefois parcouru par les caravanes jusqu'à ce que ce commerce soit ruiné par les routes maritimes ouvertes le long des océans par les Portugais, les Hollandais, les Anglais et les Français. Maintenant, la Dune du Sud s'oppose au vide du désert, hésitant entre le statut de front pionnier et de No Man's Land avec la présence de rébellions armées dans le sud de la Libye, en Algérie (AQMI) et au Maroc (conflit saharaoui).



Carte 46 : Les trois modèles méditerranéens

Conclusion

Cette analyse de la population des localités méditerranéennes entre 1810 et 2010 a permis de voir évoluer les deux localités qui sont aujourd'hui les mégapoles méditerranéennes : Istanbul et Le Caire. Le peuplement méditerranéen connaît des phases différentes et certains espaces moins peuplés d'hier ont bien changé aujourd'hui. L'augmentation de la quantité de données disponibles permet aussi de voir se développer une trame de petites localités qui ont toujours été en grand nombre à travers toutes les dates. En 2010, le bassin est finalement divisé en deux. L'Arc Méditerranéen et la Dune du Sud s'opposent à la Cédille de l'Est.

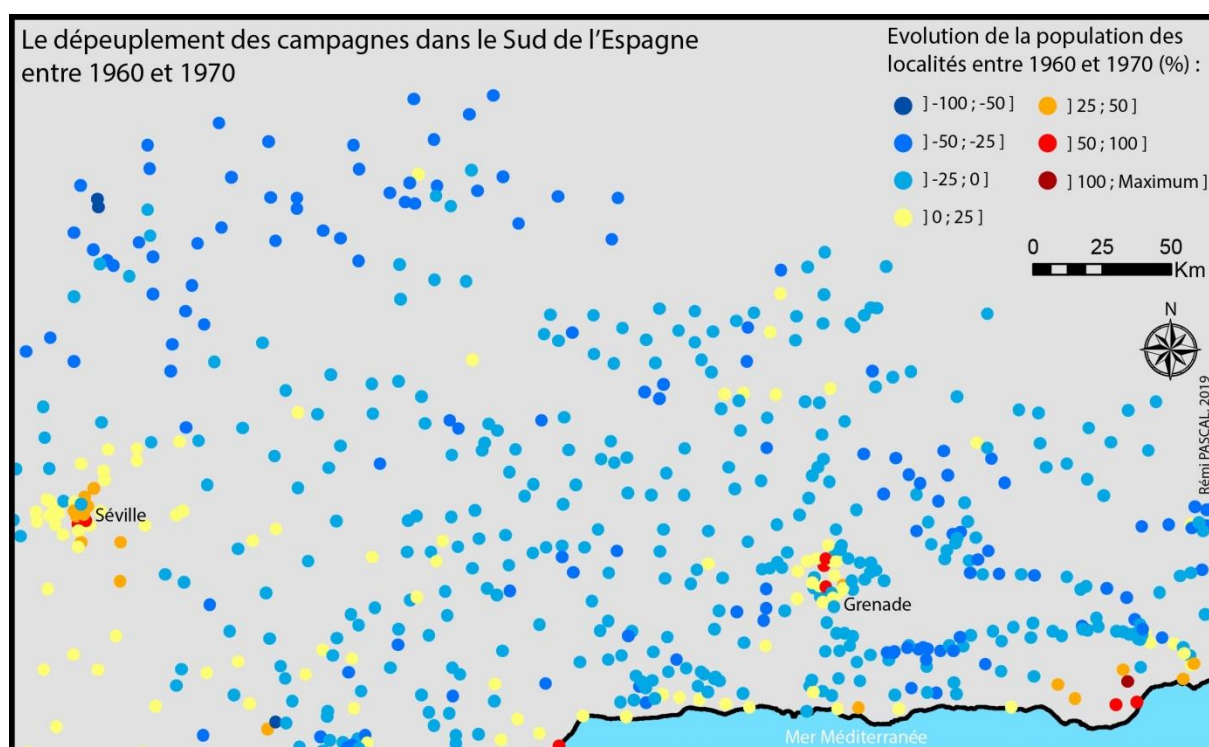
Mais cette étude à l'échelle globale ne permet pas toujours de visualiser certains phénomènes, pourtant récurrents à différentes dates et présents partout autour de la Méditerranée.

PARTIE IV. Visualisation de phénomènes géographiques

Le peuplement méditerranéen est en constante évolution et différents phénomènes, inhérents à celle-ci, sont observables au cours de la période étudiée. Pour les visualiser, des cartes ont été réalisées suivant la même méthodologie que celles construites pour étudier l'évolution du peuplement et la dépendance aux données. Cependant, en fonction des phénomènes, des échelles plus ou moins fines ont été choisies.

IV.1. Exode rural et périurbanisation

Entre 1960 et 1970, on observe principalement dans quatre pays (Espagne, France, Italie et Grèce), un dépeuplement des localités rurales et dans le même temps une forte croissance de celles proches des LAUs les plus peuplées.



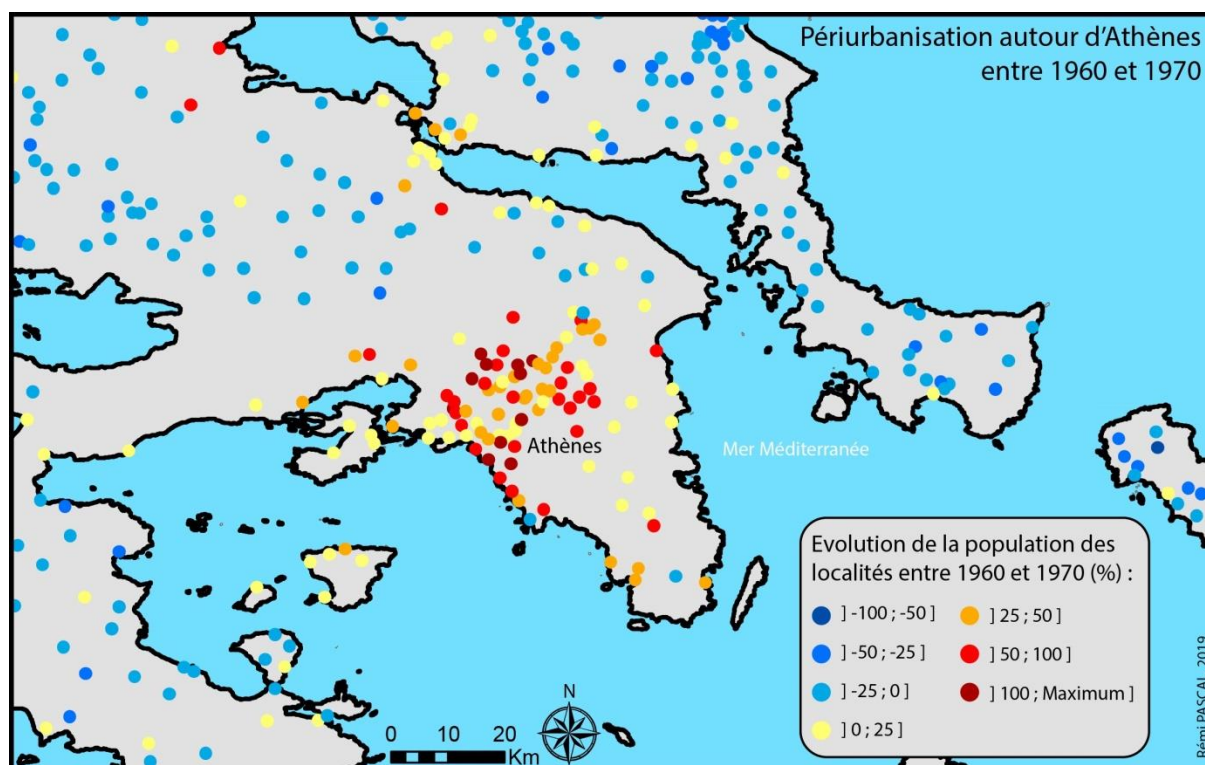
Carte 47 : L'exode rural en Espagne entre 1960 et 1970

La Carte 47 illustre ce phénomène autour de deux localités : Séville et Grenade. On peut effectivement constater que la majeure partie des localités rurales, perdent des habitants. Au contraire, Séville et Grenade, et les localités proches d'elles, connaissent des évolutions positives. Ce phénomène est commun à de nombreux espaces, comme en Italie, autour de Rome et Naples par exemple (Carte 58 en annexes). Cette dynamique, à ces

dates, est très occidentale. Elle ne sera observable que plus tard, entre 1980 et 1990, autour de Damas et Istanbul par exemple.

Quand les campagnes se dépeuplent au profit de localités, regroupées, qui concentrent les plus grandes hausses de population, on assiste à un autre phénomène géographique : la périurbanisation.

Ce phénomène est visible sur la Carte 48, qui présente l'évolution des localités autour d'Athènes entre 1960 et 1970. Ainsi, si la plupart des localités éloignées perdent des habitants, on voit que celles qui sont proches de la LAU principale ont toutes une croissance élevée. Des dynamiques similaires sont visibles autour d'autres localités et lors de la même période, comme à Barcelone et Milan par exemple (Carte 59 et Carte 60 en annexes).



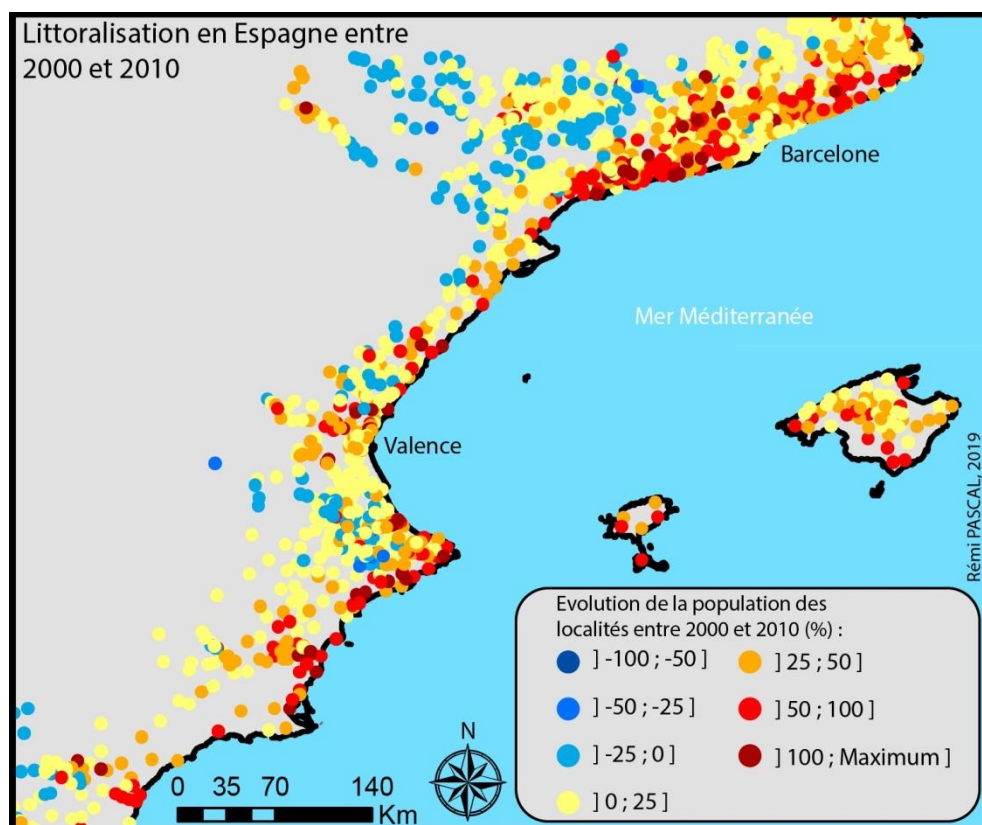
Carte 48 : La périurbanisation athénienne entre 1960 et 1970

IV.2. La littoralisation

En partie corrélé à la perte de population dans les campagnes, un autre phénomène est visible autour de la Méditerranée : la littoralisation du peuplement. Celle-ci est présente sur la Carte 49, qui propose d'observer l'évolution de la population des localités en Espagne et proches de deux LAUs plus peuplées que sont Valence et Barcelone. Le long de cette portion de littoral, les localités qui sont au plus près de la mer Méditerranée connaissent les croissances les plus élevées. Derrière, légèrement en retrait du trait de côte,

les LAUs ont aussi des croissances positives, mais plus modérées. Enfin, les localités les plus éloignées ont de faibles croissances, voire perdent des habitants.

Observée en France vingt ans plus tôt (Carte 61 en annexe), la littoralisation est un phénomène qui vient, au moins lors d'une courte période, structurer l'évolution de la population des localités méditerranéennes. Cependant, parfois les littoraux connaissent des bouleversements, qui rendent difficile la recherche d'une quelconque organisation spatiale.



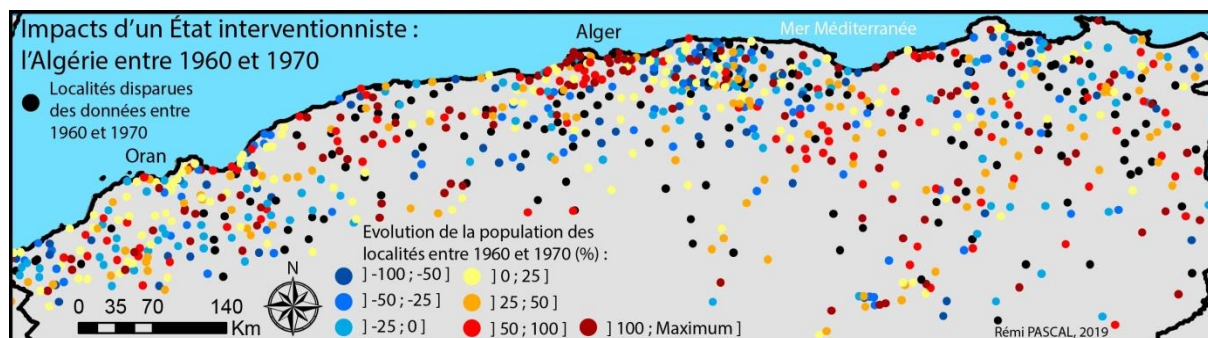
Carte 49 : Le phénomène de littoralisation en Espagne entre 2000 et 2010

IV.3. L'interventionnisme étatique

L'indépendance de l'Algérie, proclamée en 1962, marque un changement brutal dans la structure et le peuplement des localités algériennes. Sur la Carte 50, on peut voir qu'il est difficile de lier les formes d'organisations spatiales à des gradients « méditerranéens ». S'il est possible de distinguer une périurbanisation autour d'Alger, celle-ci est en revanche peu prononcée autour d'Oran. De plus, aucun phénomène de littoralisation n'est visible. Les localités proches du trait de côte ont des croissances ou décroissances très hétérogènes.

Ce que l'on peut constater, c'est que partout sur le territoire, et notamment en Kabylie, la population d'une multitude de localités disparaît des données entre 1960 et 1970, car elles sont fusionnées à une LAU plus importante. L'évolution des LAUs est chaotique.

Les dynamiques présentes sur ce territoire découlent, au moins en grande partie, de décisions politiques prises par le nouvel Etat indépendant. Celui-ci, après le départ des colons et de nombreux Pieds-noirs, a souhaité complètement restructurer le semis des localités. Cela a pour principale conséquence de modifier la densité de localités, et provoque de forts mouvements de population.



Carte 50 : Le nord algérien entre 1960 et 1970

Conclusion

L'étude de l'évolution du peuplement des localités méditerranéennes a donc permis de visualiser différents phénomènes prépondérants dans les études géographiques. En effet, l'exode rural, la périurbanisation et la littoralisation, sont trois dynamiques qui décrivent l'essentiel des mouvements de populations. Elles influencent donc l'état du peuplement à chacune des périodes et sur chacun des espaces où elles sont observables.

Indépendamment de gradients « méditerranéens », les données peuvent aussi rendre compte des décisions politiques. Par exemple, à l'image de l'Algérie après 1962, le semis du peuplement des localités méditerranéennes se trouve grandement modifié. Mais les données permettent aussi de visualiser de phénomènes géographiques et historiques d'échelle encore plus fine.

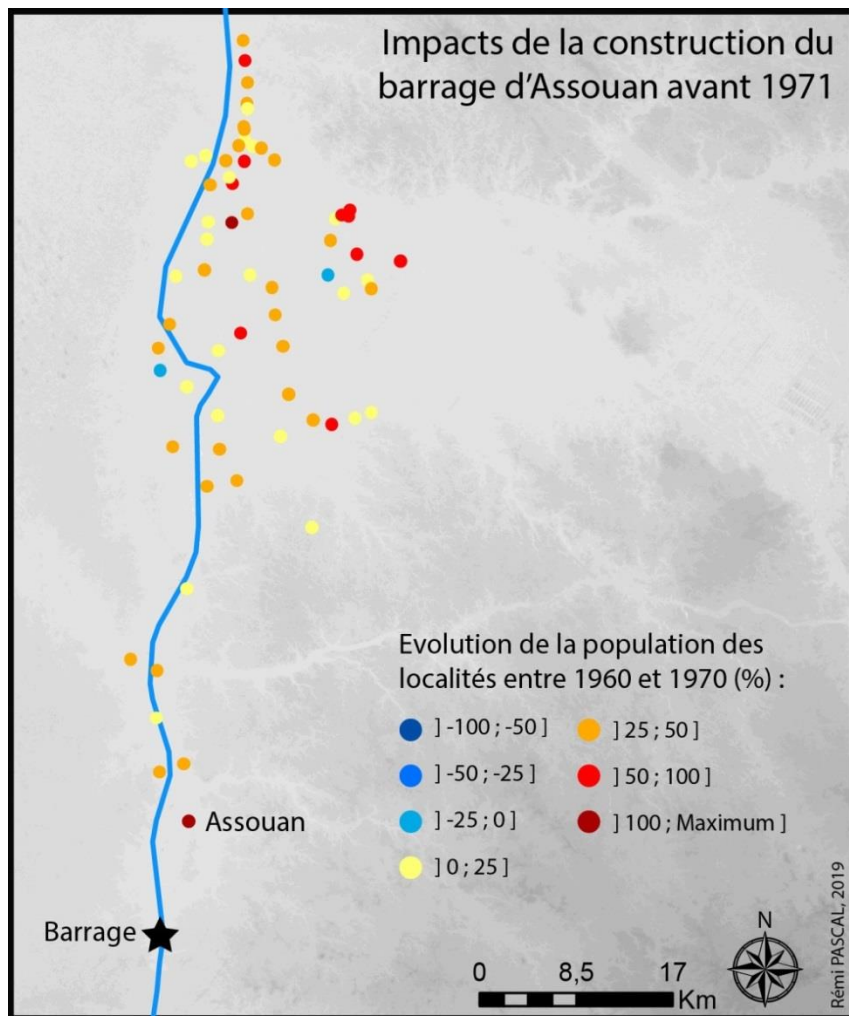
PARTIE V. Quand les données racontent l'Histoire

Parfois, lorsque l'on observe l'évolution du peuplement et plus localement de certaines localités, le contexte historique permet de comprendre les changements. L'impact des décisions politiques, notamment en aménagement du territoire, peut se lire dans l'évolution de la population des localités. De plus, les conflits ou bouleversements peuvent avoir des répercussions antagonistes sur le peuplement. Ils peuvent provoquer la diminution de l'information disponible, comme influencer grandement la croissance de certaines localités.

V.1. Le barrage d'Assouan

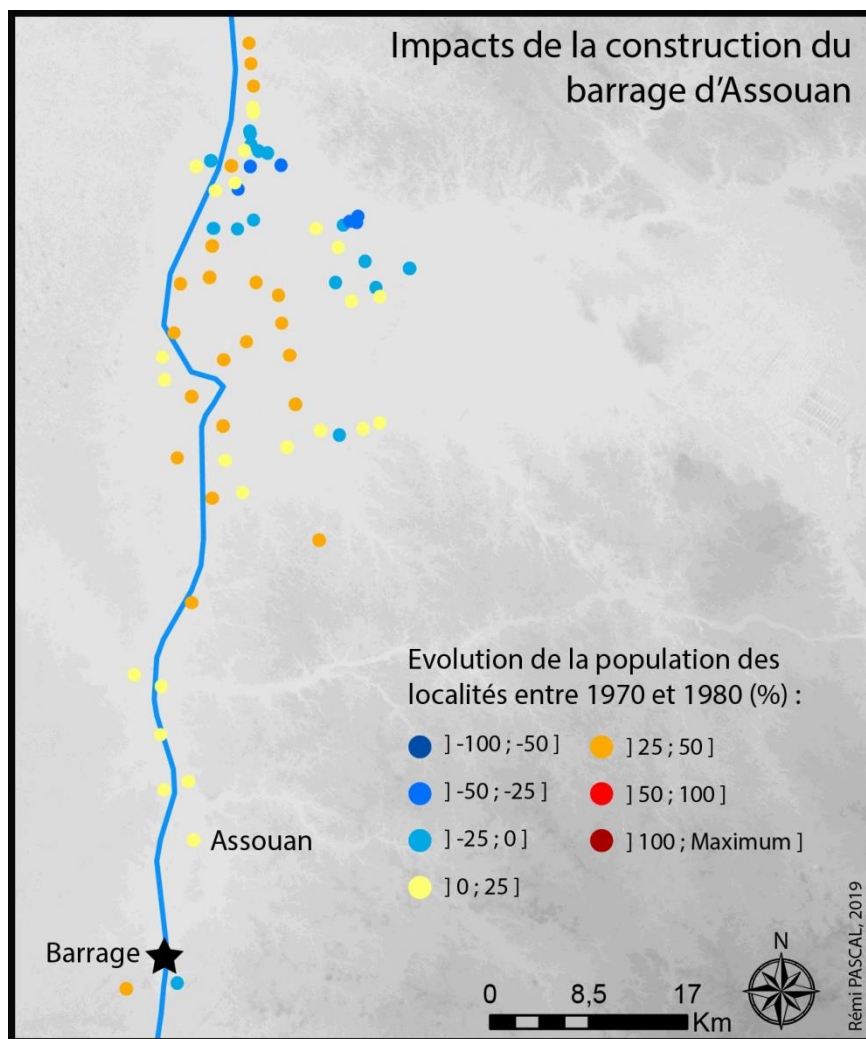
La construction de grandes infrastructures peut influencer les dynamiques du peuplement. L'interventionnisme de l'Etat se manifeste par la construction ou la transformation coûteuse de ports militaires et industriels en eau profonde des grandes villes, qui expliquent leur décollage démographique à certains moments, du XIXe au XXe siècle : c'est le cas d'Alexandrie, Tarente, Marseille, Barcelone, Valence, Beyrouth, Toulon, Izmir, Salonique, etc. Des voies de communication les relient à l'intérieur, comme les ambitieux programmes de construction de lignes chemins de fer et de grands axes routiers asphaltés et nivelés qui permettent de s'affranchir des contraintes du relief inhérentes à la région. Le réseau d'autoroutes construit au prix d'une débauche de tunnels et de viaducs sous le régime fasciste de Mussolini en Italie en fournit un bon exemple. Dans l'intérieur des terres, c'est aussi le cas au sud de l'Egypte avec la construction du barrage d'Assouan, terminé en 1971 avec l'aide de l'Union soviétique. A travers deux recensements datant de 1966 et 1976, il est possible de distinguer l'impact d'un tel bouleversement territorial.

Entre 1960 et 1970 (Carte 51), la localité d'Assouan connaît une très forte hausse de son nombre d'habitants. Avec une croissance de 113,7%, la LAU passe d'une population de 61 542 habitants à 131 536 habitants. Le chantier du barrage a attiré un grand nombre de travailleurs, qui ont pu s'installer dans la localité. De plus, onze autres LAUs ont une croissance supérieure à 50%. Celles-ci sont surtout localisées au nord d'une nouvelle oasis en aval du futur barrage. Créée par irrigation dans une dépression naturelle, elle permet d'élargir la carte du peuplement et de s'affranchir de la distance au Nil.



Carte 51 : Les localités proches d'Assouan avant la construction du barrage

Mais après la mise en service du barrage, l'évolution de la population dans ces localités est clairement différente. Sur la Carte 52, qui présente la situation des localités entre 1970 et 1980, on peut voir que de nombreuses LAUs perdent de la population. En effet, quand la population chutait pour seulement deux localités entre 1960 et 1970, ici vingt-deux sont concernées.



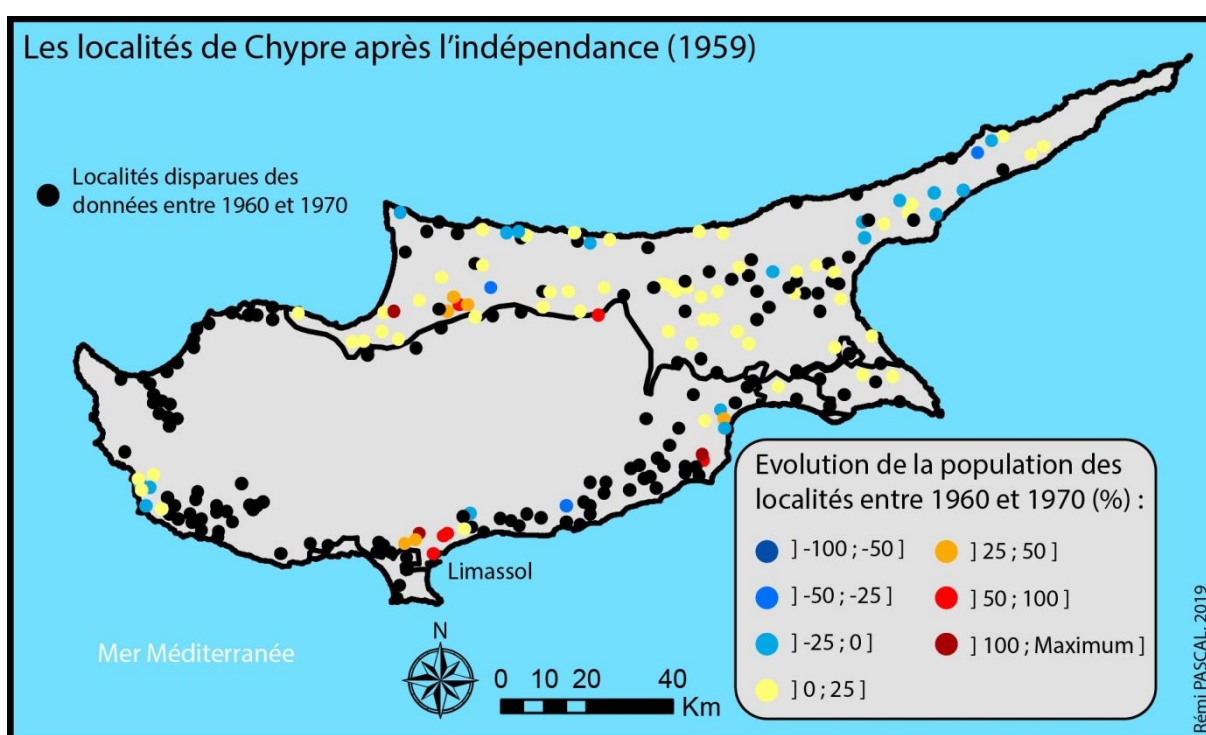
Carte 52 : Les localités proches d'Assouan après la construction du barrage

La localité d'Assouan voit sa croissance se réduire considérablement (21,5%), et sa population augmenter de 28 213 habitants, quand elle avait grimpé de 69 994 sur les dix précédentes années. De plus, les autres LAUs situées au nord et éloignées du Nil, identiques à celles de la Carte 51, perdent toutes des habitants. Deux hypothèses peuvent alors se poser. Dans un premier temps, il est possible que de nombreux travailleurs aient quitté ces localités après la fin de la construction du barrage. Mais cette déprise rurale est clairement influencée par la relative mauvaise qualité des sols, comparée aux sols limoneux de la vallée. Ces LAUs très agricoles ont donc pu être fortement touchées et les rendements médiocres, en dépit de la disponibilité en eau, ont entraîné une ré-émigration des populations. Autre impact, deux nouvelles localités sont apparues en amont du barrage. Celle le plus à l'est s'appelle « Haut-barrage », et si elle connaît une baisse de son nombre d'habitants, c'est certainement parce qu'elle était peuplée de travailleurs. Enfin, à l'ouest, Sahara City compte 1449 habitants en 1980 et contient aujourd'hui l'aéroport d'Assouan.

Si l'aménagement d'un territoire peut influencer le peuplement des localités méditerranéennes, les guerres qui elles, à l'inverse, bien souvent fracturent et détruisent des territoires, marquent aussi de leurs empreintes l'évolution de ces LAUs.

V.2. L'indépendance de Chypre

Entre 1950 et 1960 (Carte 62 en annexes), la population de 232 localités chypriotes est connue. Sur ce total, lorsqu'on calcule l'évolution, 69 LAUs perdent des habitants et 163 en gagnent. Ces chiffres sont disponibles, car deux recensements, effectués en 1946 et en 1962 bornent cette période.



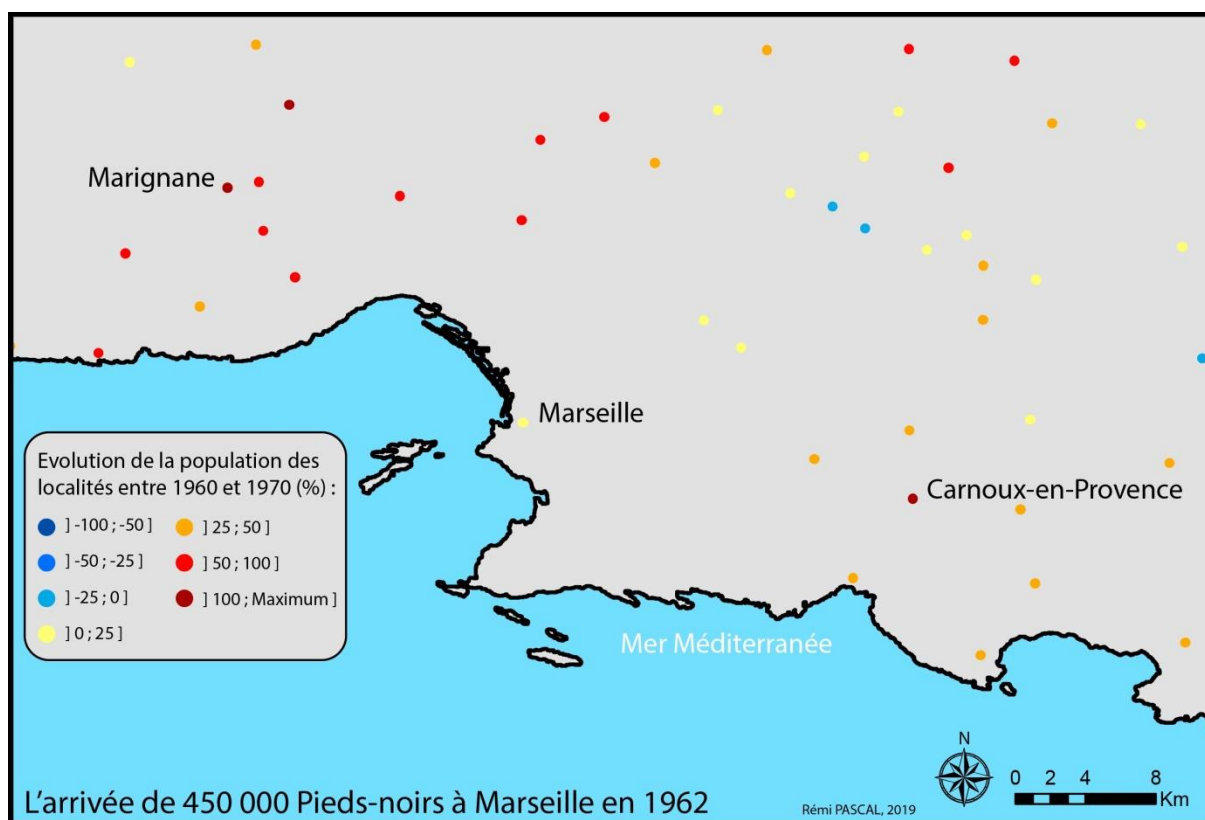
Carte 53 : Les localités de Chypre entre 1960 et 1970

Mais si l'on observe la période suivante, de 1960 à 1970, soit après l'indépendance du pays (1959), l'information disponible s'est drastiquement réduite. En effet, 144 localités ne sont plus renseignées, soit 62% des 232 LAUs présentes en 1960. Cette baisse est consécutive à la production d'un micro-recensement en 1974, considérablement perturbé par la guerre.

Mais les conflits et différents bouleversements politiques peuvent aussi provoquer la croissance de certaines localités, même lorsqu'elles sont éloignées de ces événements.

V.3. L'arrivée des Pieds-noirs à Marseille

La France entre les années 1950 et 1970 réalise quatre recensements (1954, 1962, 1968 et 1968). Durant cette période, par suite de l'indépendance de l'Algérie (1962), environ 450 000¹¹² Pieds-noirs débarquent à Marseille. Si l'on observe les localités autour de cette dernière entre 1960 et 1970, il est possible de mesurer, au moins en partie, l'impact de ce phénomène.



Carte 54 : La population des localités proches de Marseille entre 1960 et 1970

En dix ans, la population de la localité de Marseille augmente de 19,4%, passant de 749 798 habitants à 895 273 habitants. Il est difficile de connaître exactement la proportion de Pieds-noirs dans cette hausse. Cependant, autour de Marseille, d'autres LAUs en sont beaucoup plus marquées. Carnoux-en-Provence voit sa population augmenter de 1998%, et même si un noyau communal existait, une véritable « ville nouvelle » s'est créée en 1966 afin d'y accueillir les arrivants. Plus à l'ouest, la localité de Marignane a une croissance de 141%, passant de 9 100 habitants en 1960 à 21 920 en 1970. Cette LAU s'est démarquée en organisant un festival¹¹³ en 1968 pour l'arrivée de nombreux Pieds-noirs dans la

¹¹² LE MONDE, LA VIE - L'Histoire de la Méditerranée - 2019 - p102.

¹¹³ <https://fresques.ina.fr/reperes-mediterraneens/fiche-media/Repmed00006/fete-des-pieds-noirs-a-marignane.html>

commune. Enfin, il est donc tout à fait possible de poser l'hypothèse que les très fortes croissances (supérieures à 50%) présentes dans treize autres localités proches de Marseille, soient aussi en partie reliées à ce phénomène.

Conclusion

Des faits historiques et des choix politiques peuvent être visualisés à travers les données de population par localité. En effet, que ce soit la construction d'un barrage en Egypte, une guerre touchant l'île chypriote, ou bien encore de gros mouvements de population consécutifs à des changements politiques, tous ces événements ont laissé une trace dans les données disponibles.

PARTIE VI. Synthèse du peuplement méditerranéen de 1800 à 2010

Il est difficile d'étudier l'ensemble de l'évolution du peuplement méditerranéen sur une période étendue à partir d'une analyse cartographique. En effet, il est souvent impossible de tout montrer et de parcourir toutes les échelles. Pour tenter de remédier à ce problème, la réalisation d'une infographie du peuplement permettra de rassembler les phénomènes sur un seul et même schéma. Celui-ci et sa méthode de construction seront donc dans un premier temps présentés, puis il sera analysé.

VI.1. La représentation schématique du peuplement méditerranéen

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour construire le schéma synthétique du peuplement méditerranéen de 1800 à 2010 (Figure 4). Dans un premier temps, les trois zones géographiques identifiées (l'Arc méditerranéen (AR), la Dune du Sud (DS) et la Cédille de l'Est (CE)) ont été élargies. Ainsi, l'AR contient aussi la Slovénie, la Croatie, la Bosnie, le Monténégro, l'Albanie et la Grèce. La CE s'étire vers l'ouest jusqu'à la frontière égypto-libyenne, de même que la DS vers l'Est. Si les changements sont mineurs pour ces deux dernières, il faut noter que l'élargissement de la première augmente son poids au sein du bassin méditerranéen.

Pour chaque période entre 1810 et 2010, la population des localités a été sommée et les évolutions ont été calculées. Pour des soucis de représentativité à cause des forts écarts entre les valeurs, la population des grandes zones sera mesurée par une échelle logarithmique, matérialisée en gris entre chaque date. Les chiffres proposés sont toujours ceux de la date la moins ancienne entre les deux dates définissant une période. Autrement dit, le nombre de 146 600 pour la Dune du Sud figurant entre 1810 et 1820, correspond à la population en 1820.

La longueur des bâtons mesure donc la quantité de population. Leur couleur représente le taux d'évolution du nombre d'habitants entre deux dates, négatif ou positif, et la transparence la dépendance aux données. Cette dernière a été calculée à partir de l'information manquante entre la date t et la date $t+1$. A titre d'exemple, si 100 localités sont connues en 1800 et 200 en 1810 dans l'Arc Méditerranéen, alors l'évolution des seules 100 premières localités, présentes en 1800, pourra être calculée. L'information durant la période sera donc manquante pour 50% des localités.

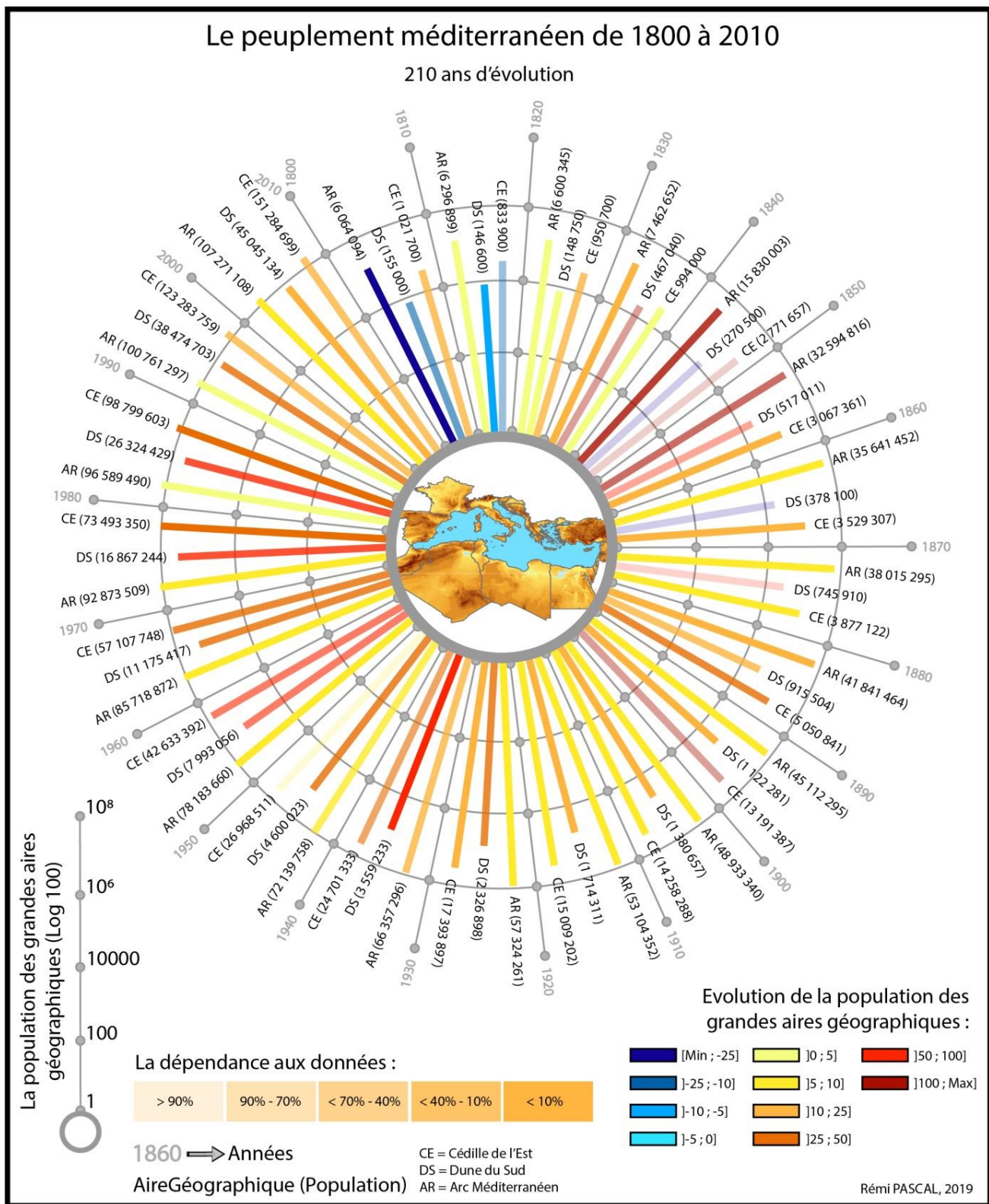


Figure 4 : Schéma synthétique du peuplement méditerranéen de 1800 à 2010

VI.2. L'analyse du schéma synthétique du peuplement méditerranéen

Au commencement, en 1810, la population de la DS est considérablement inférieure à celle de l'Arc Méditerranéen. Elle est de 155 000 habitants, contre déjà plus de 6 000 000. La Cédille de l'Est s'interpose entre les deux premières avec 1 021 700 habitants. Cette hiérarchie restera inchangée jusqu'aux années 1960 et à partir de cette date la CE va petit à petit rattraper l'AR, pour finir par le dépasser entre 1980 et 1990.

Entre 1800 et 1810, l'AR connaît une forte baisse de sa population. En effet, elle passe de plus de dix millions à environ six. Cette baisse est en particulier imputable à la perte des données sur l'Italie. Dans le même temps, l'information sur l'évolution de la population de la DS est très dépendante aux données, car celle-ci atteint 40%. Cette caractéristique se retrouve aussi, et jusqu'en 1820, pour la CE, puisque la dépendance aux données est de 35,3% pour la première décennie et 88,9% dans la seconde.

Dans la fin de la première moitié du XIXe siècle, on observe la première hausse majeure du nombre d'habitants dans la Dune du Sud. En l'espace de dix ans, entre 1830 et 1840, la population y augmente de 214%. Mais une régularité émerge aussi dans cette zone géographique. En effet, on y observe une forte dépendance aux données, supérieure à 37,8%, jusqu'en 1890, avec un pic à 360% entre 1860 et 1870.

Suite à la considérable hausse de la population de la DS, celle-ci connaît dans la décennie suivante (1840-1850) une forte baisse et perd 42,1% de ses habitants. Dans le même temps, et ce malgré une forte dépendance aux données (98,2%), la CE voit sa population croître de 178,8%. De plus, c'est aussi à partir de 1840 que, durant vingt ans, l'Arc Méditerranéen connaît sa seule forte hausse de population. En effet, cette période est marquée par une croissance supérieure à 100% dans cette zone géographique et la population y passe de 7 462 652 à 32 594 816. Après cela, la situation est relativement homogène et la croissance ralentit. Elle reste inférieure à 10% jusqu'en 2010, sauf entre 1880 et 1890 et entre 1930 et 1940, où elle y atteint respectivement 10,1% et 15,8%. Fait particulier, lors de la période s'étendant de 1850 à 1860, alors que la population y augmente fortement, l'étude de l'évolution du peuplement dans AR est très dépendante des données (63,5%).

Entre 1850 et 1880, la DS touchée par une alternance de hausses et de baisses. En effet, la population y augmente d'abord de 91,1% (1850-1860), décroît ensuite de 26,9% (1860-1870) et remonte enfin de 97,3%.

Après l'observation de l'évolution du peuplement méditerranéen dans les trois espaces géographiques, un phénomène récurrent semble émerger. En effet, à la fin du XIXe siècle, la population de la CE connaît une forte hausse de 161%, mais dans le même temps l'information est très dépendante des données, puisque celle-ci atteint 80,8%.

Durant le XXe siècle, la situation se stabilise partout. La DS connaît une croissance élevée entre 1920 et 2000, toujours supérieure à 29,2%, et allant jusqu'à 73,8% entre 1850

et 1960. Pendant cette même période, et surtout à partir des années 1950, la dépendance aux données reste forte et au-dessus de 23,9%. Le pic de manque d'information (53,2%) est ici aussi corrélé à la période dans laquelle la population augmente le plus (1950-1960). Dans ce laps de temps où les dynamiques sont plus homogènes, la CE voit sa population constamment croître entre 1950 et 2010, avec des taux de croissance toujours supérieurs à 20% avec un pic à 58,1% durant la décennie séparant 1950 de 1960. Enfin, au milieu du XXe siècle (1930-1960), la CE connaît une forte dépendance aux données, allant de 60,3% à 101,5%.

Cette étude de l'évolution du peuplement méditerranéen sur deux siècles met en lumière différentes phases en fonction des trois aires géographiques. Mais un phénomène est récurrent : la relation entre les fortes hausses de population et la dépendance aux données. Ainsi, dans toutes les périodes où l'augmentation du nombre d'habitants est conséquente, la dépendance aux données est aussi élevée. Si cette constatation est clairement visible pour la Dune du Sud et la CE, c'est dans l'étude du phénomène à travers l'AR que l'on va pouvoir « valider » celui-ci. En effet, lors de la phase de croissance modérée que connaît cette aire géographique entre 1870 et 2010, c'est durant le seul intervalle de dix ans (1930-1940) où la population augmente un peu plus fortement (15,8%) que la dépendance aux données est élevée, atteignant 26,7%.

Conclusion

La construction d'un schéma synthétique est venue compléter l'analyse cartographique. En effet, celui-ci a permis de visualiser différentes dynamiques au sein de l'évolution du peuplement méditerranéen. La Dune du Sud a connu une alternance de croissance et de décroissance, pour ensuite rejoindre la trajectoire de la Cédille de l'Est à partir du début du XXe siècle, caractérisée par une croissance stable et relativement élevée. Celle de l'Arc Méditerranéen par contre s'est ralentie dès le milieu du XIXe siècle. De plus, l'analyse de ce schéma a révélé une forte relation entre hausse de la population et dépendance aux données.

Conclusion : formes et temporalités dans le peuplement

Le peuplement méditerranéen a donc pu être extrait. Au total en 2010, il s'étale à travers 52 375 localités réparties sur le pourtour de la mer Méditerranée. Ce résultat est plutôt concluant, et les tentatives de corrections des espaces présentant d'apparentes « aberrations » se sont montrées peu pertinentes. Globalement, la quantité de localités méditerranéennes est différente en fonction des Etats. Ces écarts peuvent provenir de la superficie du pays, ou bien la localisation de celui-ci au sein du bassin.

Cette étape effectuée, l'évolution du peuplement, à l'échelle des localités méditerranéennes, a pu être analysée. Celle-ci a été divisée en trois grandes périodes, dont la première, de 1800 à 1890, est caractérisée par un fort manque de données. C'est dans la seconde, de 1900 à 1970, que l'information apparaît d'abord progressivement, puis soudainement à partir des années 1960. C'est alors entre cette date et 1970, que de nombreux phénomènes deviennent observables sur tout le pourtour méditerranéen. Enfin, la dernière période, de 1980 à 2010, est marquée par une stabilisation de l'accès à l'information.

L'analyse de la population et du nombre d'habitants des localités révèle différentes phases du peuplement. Ainsi, si le Nord-Ouest domine au début de l'ère d'étude, le Sud le rattrape peu à peu, et l'Est en vient même à le dépasser. Finalement, en 2010 trois formes d'organisation spatiale se démarquent : l'Arc Méditerranéen s'étendant de Malaga à Palerme, la Dune du Sud allant de Fès à Tripoli en Libye et la Cédille de l'Est descendant d'Istanbul à Alexandrie.

Un changement d'échelle a permis de visualiser certains phénomènes géographiques liés à des tendances plus générales, et non pas spécifiquement méditerranéennes de l'évolution du peuplement. Ainsi, littoralisation, exode rural et périurbanisation, parfois entremêlés, se combinent autour du bassin en de nombreux lieux et à des périodes différentes. Mais les données permettent aussi de rendre compte de changements historiques. En effet, à l'image de la construction d'un barrage en Egypte, ou de la fin d'un conflit en Algérie, des répercussions sur le peuplement méditerranéen sont visibles et, au moins en partie, mesurables.

Enfin, à travers l'étude du schéma du peuplement méditerranéen de 1800 à 2010, plusieurs dynamiques ont été mises en lumière. Ainsi, si la croissance de l'Arc Méditerranéen ralentit dès la moitié du XIXe siècle, celles de la Dune du Sud et de la Cédille de l'Est démarrent au contraire durant cette période. Ces dernières, à partir du début du XIXe siècle, se stabilisent tout en restant élevées. En outre, cette étude sur le long terme a permis de visualiser un phénomène très intéressant. En effet, il semble y avoir une relation entre la hausse de la population et une dépendance aux données importante. S'il est difficile de tirer des conclusions sur cette relation, une hypothèse peut cependant être émise. Effectivement, en prenant en compte la dépendance de l'évolution du peuplement méditerranéen aux bouleversements historiques se déroulant autour du bassin, il est

possible que des recensements aient aussi été effectués pour répondre à ces changements. On se retrouverait dès lors avec des recensements toujours plus complets à la fin d'une période au cours de laquelle la population augmente considérablement.

CONCLUSION GENERALE

La cohérence de la démarche

Méditerranée ! Voilà un mot dont le poids du sens que l'on veut lui attribuer peut aller du simple au centuple. Dans le cadre de cette thèse, le premier des travaux a été de rassembler une bibliographie complète, mais suffisamment synthétique pour être appréhendée en un laps de temps relativement court. Pour cela, des attentions particulières ont été portées sur des écrits d'auteurs références que sont Fernand BRAUDEL et Paul VALERY, sans oublier l'ouvrage référence d'André SIEGFRIED (*Vue générale de la Méditerranée*). C'est cette littérature, alternant entre science et récits de vie, qui a façonné et modelé les réflexions qui ont inspiré cette recherche.

Si Hercule avait eu comme deuxième épreuve celle de borner l'espace méditerranéen, il aurait peut-être préféré affronter l'Hydre de Lerne seul. Aujourd'hui, il existe plus de définitions et de débats sur la question, que ce monstre mythique n'avait de têtes. Pour tenter de délimiter la terre méditerranéenne de ce qui ne l'est pas – ou peut-être devrait-on dire de qui ne l'est plus –, il est possible de rechercher des ressemblances entre les territoires et peuples qui bordent la mer Méditerranée. Aventure s'il en est ! Car s'il en existe plusieurs permettant de définir une certaine « identité méditerranéenne », il existe autant d'antagonismes et de fractures qui viennent remettre en question une potentielle unité.

Telle est la complexité qui incombe à un travail sur la Méditerranée. Et l'objet principal de cette recherche, le peuplement, n'en est pas moins complexe. Pour le comprendre, il faut adopter une pensée globale et travailler en multipliant les analyses à des échelles différentes. Mais les outils à disposition du géographe, et répondants à ces choix méthodologiques, manquent. Ainsi, si nombre d'entre eux ont été calibrés pour étudier la population, peu l'ont été pour le peuplement. Peuplement qui, difficilement quantifiable *a priori*, est plutôt défini par une multitude de corrélats, notions et objets géographiques, comme la géographie de la population, la ville, l'urbanisation, le bourg, l'habitant et l'habitat, etc.

C'est au niveau des données utilisées qu'un choix primordial a été fait. En effet, tous les Etats riverains à la mer Méditerranée, possèdent de l'information – souvent sous la forme de recensements de la population – calibrée à leur échelle, mais surtout dont la qualité répond à leurs propres contextes sociaux, politiques, économiques et sans souci de comparabilité internationale... De plus, au sein de la majorité de l'information disponible, un même objet géographique est particulièrement visé : la ville. En outre, les données et leurs sources elles-mêmes peuvent contenir des erreurs, limites et une part plus ou moins grande d'incertitude. Afin d'étudier le peuplement, il est donc nécessaire de faire des choix, notamment spatio-temporel qui, même s'ils paraissent arbitraires, sont inhérents à un positionnement scientifique réfléchi.

Les principaux choix, originaux mais pertinents, sont au nombre de trois : la démarche scientifique, l'objet géographique et la prise en compte de limites spatiales. Ainsi pour le premier de ces trois choix – la démarche scientifique - c'est l'approche « bottom-up » qui a été préférée à l'approche « top-down ». Ainsi, il était quasi impossible de prévoir à l'avance les phénomènes que l'on pourrait observer, contrairement à la seconde qui nécessite de préconcevoir des conclusions. Pour suivre la voie « orientée objet » (*data driven*), l'objet géographique choisi devait être le plus petit possible. C'est la localité (*LAU*), qui a constitué le socle du départ de l'analyse. Cependant, pour une analyse sur une longue période d'environ deux siècles, et sur un vaste espace hétérogène comme le bassin méditerranéen, la qualité et la quantité d'information sont variables en fonction des dates et des aires géographiques. Le troisième choix – les limites spatiales - a été effectué pour tenter de répondre à cette « instabilité de l'information ». Il s'est matérialisé à travers la prise en compte de la dépendance aux données (*Path Dependence*). En d'autres termes, il faut comprendre que l'on ne pourra probablement jamais disposer de la complétude de l'information sur certains espaces. Il faut donc différencier la quantité d'information disponible en fonction des lieux étudiés, surtout lorsqu'on les regroupe, et prendre en compte cette hétérogénéité dans toutes les conclusions proposées.

La démarche scientifique posée, il a par la suite été nécessaire de préparer le « matériel » pour construire l'étude sur le peuplement méditerranéen. Dans un premier temps, le cadre spatial de l'étude a été défini. Ce dernier se compose des vingt-trois Etats ayant une frontière contiguë au trait de côte de la mer Méditerranée et deux micro-Etats. Deuxièmement, la période sur laquelle l'attention a été portée s'est étalée de 1800 à 2010. En dernier lieu, la base de données des localités des pays méditerranéens a été rassemblée. Pour ce faire, un catalogue des plus de trois cent soixante sources nationales, directes et indirectes a été réalisé. Ce dernier a d'ailleurs été indispensable pour entreprendre la suite du travail : la correction des données.

Cette étape a été cruciale et très chronophage. En effet, les bases de données des localités des Etats, bien que correctement renseignées pour le plus grand nombre d'entre eux, sont notamment dépourvues de coordonnées géographiques : les LAUs sont seulement présentées sous forme de tableaux, pour les statisticiens et non pour les géographes. Si pour quelques pays corrections et ajouts ont été rapides, ce n'a pas été le cas pour tous, surtout pour la Turquie. Pour ce seul pays, cinq mois de travail ont été dépensés afin d'ajouter 34 900 paires de coordonnées géographiques aux localités.

Mais, la correction de la base de données n'a pas été qu'un simple exercice se limitant à agrémenter une feuille de tableur. En effet, cette phase a permis de mettre en lumière différentes configurations spatiales propres à certains Etats, et de prendre connaissance de nombreux phénomènes s'y déroulant. En d'autres mots, les heures passées sur les images satellites et les recherches sur les changements de toponymes, ont été un excellent moyen d'explorer le terrain sur lequel porte cette thèse.

C'est d'ailleurs la question de ce « terrain » qui s'est posée après cette opération de correction. Par souci d'exhaustivité, les coordonnées géographiques de localités situées

dans le Sahara Occidental ont été ajoutées. Mais peut-on considérer qu'elles sont méditerranéennes ? Plus largement, quelles sont les localités méditerranéennes, et quel échantillon serait le plus pertinent pour rendre compte de l'évolution du peuplement sur cet espace ?

Pour répondre à cette interrogation, et en préparation d'un travail cartographique, de nouvelles données ont dû être rassemblées et leur utilisation justifiée. Ainsi par exemple, afin de pouvoir bénéficier de l'altitude des localités, tout en pouvant cartographier les reliefs de la zone d'étude, trois semaines ont été consacrées à la création d'un modèle numérique de terrain précis, d'une résolution de 30 mètres, pour l'ensemble des pays méditerranéens.

Après avoir franchi ces étapes, on a tenté d'apporter une réponse à la grande question des limites du bassin méditerranéen. Pour ce faire, il fallait trouver un moyen d'attribuer aux localités une qualité méditerranéenne. Celle-ci avait pour vocation de différencier les LAUs qui pouvaient faire partie du peuplement méditerranéen, afin de les étudier séparément. Il a donc été choisi de construire un indice composé de plusieurs variables. Les deux premières, la distance des localités au trait de côte méditerranéen et leur altitude, sont physiques et applicables sur tous les espaces. Avec ces deux seules variables, une première « bande » de localités s'est démarquée autour de la mer Méditerranée. Cependant, la distance et l'altitude, ne sont pas des caractéristiques méditerranéennes à proprement parler. Il a donc fallu « méditerranéiser » l'indice. Pour ce faire, deux autres variables historiques et culturelles ont été ajoutées : la proximité des localités aux villes méditerranéennes historiquement importantes, ainsi que le poids de l'héritage laissé par les empires et civilisations qui se sont succédé autour de la Méditerranée. Après une nouvelle collecte d'information à partir d'une bibliographie fournie, il a été possible de différencier l'espace méditerranéen et de rajouter ces deux nouvelles variables dans l'indice. Les résultats obtenus, recentrés sur la Méditerranée, étaient plus satisfaisants mais pouvaient encore manquer de pertinence dans certains cas. Pour tenter de corriger ces résultats, une dernière variable a donc été ajoutée à l'indice. En effet, il a été considéré que plus une localité avait une position centrale dans le bassin méditerranéen, plus elle était en contact avec les phénomènes qui s'y déroulent. La distance des LAUs au centre géométrique de la mer Méditerranée a donc été intégrée à l'indice. Après cette opération, les résultats obtenus ont été les plus pertinents, et différentes autres tentatives d'amélioration n'ont pas été concluantes.

L'indice validé, les localités constituant le peuplement méditerranéen ont pu être séparées et extraites. Au total, à la date la plus récente (2010), l'échantillon est composé de 52 375 LAUs sur l'ensemble du pourtour méditerranéen.

C'est à partir de ces nouvelles données que l'étude de l'évolution du peuplement, à partir des localités méditerranéennes, a pu être construite. Celle-ci a été effectuée en plusieurs phases. D'abord, une analyse de l'évolution de la population des localités, en prenant en compte la dépendance aux données, a débouché sur la différenciation de trois grandes périodes. Ainsi, de 1800 à 1890, le peuplement méditerranéen n'est renseigné que

pour quelques pays. De 1900 à 1970, l'information disponible augmente progressivement, jusqu'à connaître un pic à partir de 1960. Ce gain soudain de données a permis de mettre en lumière une multitude de phénomènes géographiques. Enfin, c'est durant la dernière période, entre 1980 et 2010, que les ressources en ligne se démocratisent. Ce changement a favorisé l'accès aux recensements nationaux et tout le pourtour méditerranéen a pu être renseigné.

Une deuxième analyse cartographique, centrée sur l'état de la population des localités méditerranéennes, a permis de distinguer trois grandes zones qui structurent le peuplement Méditerranéen en 2010.

La première correspond au nord-ouest du Bassin, allant des localités de Malaga en Espagne à Palerme en Italie. Elle est connue *l'Arc Méditerranéen*, car, entièrement contenue dans l'Union Européenne, elle a fait partie des visions stratégiques européennes, notamment via les programmes INTERREG.

Sur le même principe, nous proposons deux autres modèles originaux et issus de cette thèse : la Cédille de l'Est et la Dune du Sud. La Cédille de l'Est part d'Istanbul au nord et rejoint le Delta du Nil en passant par les Côtes du Levant. En 2010, elle présente une densité et un réseau de villes très fourni. La Dune du Sud s'étendant de Fès au Maroc à Tripoli en Libye, et représente la pente nord du Sahara – d'où l'image de la « dune ». C'est en sorte le front pionnier méditerranéen en direction du sud, du désert absolu le plus vaste de la Planète et une interface du monde méditerranéen avec le monde africain

Mais ces études à petite échelle peuvent masquer des phénomènes plus locaux. Ainsi, lorsque l'on a choisi une échelle plus grande, ce changement a mis en évidence des phénomènes géographiques et historiques à toutes les périodes. De grandes dynamiques très générales comme l'exode rural, la périurbanisation et la littoralisation, tout comme les impacts de bouleversements politiques ont été observés.

Pour conclure cette analyse du peuplement méditerranéen, les trois grandes zones précédemment identifiées et l'évolution de leur population, ont été intégrées à un schéma synthétique. Celui-ci a permis de rassembler en une seule et même figure l'ensemble de l'information, ce qui avait été difficile à rassembler en vue de l'analyse cartographique. En termes de changements, on observe principalement à travers le schéma un basculement à partir de 1980 du peuplement méditerranéen de l'ouest vers l'est. D'abord la population de la Cédille de l'Est dépasse celle de l'Arc Méditerranéen, puis en 2010 est environ à celle des deux grandes zones de l'Ouest réunies.

Ouvertures

La mer Méditerranée et les terres qui l'entourent sont incontestablement un espace d'échanges de cultures, de marchandises et d'idées. C'est un véritable laboratoire à ciel ouvert empli de dynamiques et phénomènes géographiques et historiques. Aujourd'hui, le rôle de la Méditerranée dans la Méditerranée est en perte de vitesse. Les ressources

planétaires diminuent et plusieurs sociétés se resserrent sur elles-mêmes. De plus, avec de grands projets, comme la possible ouverture de route commerciale à travers l'Arctique ou les projets régénérescence des Routes de la Soie par une alliance entre Russe et Chinois, la Méditerranée peut encore s'éloigner un peu plus du centre du monde. D'autant que la bibliographie date surtout d'une période expansionniste, où les croissances étaient élevées, et les essors technologiques nombreux. Aujourd'hui, on observe des décroissances de la population dans maintes localités. Après ces constatations, il est donc tout à fait possible d'envisager que l'on en (re)vienne à une Méditerranée tournée vers elle-même bien plus que vers l'extérieur.

Cette thèse sera aussi peut-être finalement une étude de plus, avec sa propre définition du bassin méditerranéen. Mais la tentative de borner l'espace méditerranéen à travers la création d'un indice universel qui laisse peu de place à la subjectivité, n'est donc sûrement pas dénuée de sens. Si les résultats peuvent encore être améliorés, la méthode établie porte l'espoir de proposer de solides bases de réflexion autour de cette grande question, pour aller vers des conclusions faisant scientifiquement consensus.

Concernant les recherches sur le peuplement méditerranéen, il est difficile de réaliser une étude globale et sur le long terme. Mais la démarche de la création d'un indice universel doit servir de ligne à suivre pour les prochains travaux portant sur cet espace. En effet, il est souhaitable de s'orienter vers une somme d'études dont la méthode est harmonisée, en utilisant les mêmes bases de données sur des zones différentes mais des périodes similaires. Car même avec des dizaines de cartes, l'information transmise n'est que partielle, et souvent fortement dépendante de l'échelle choisie.

L'intérêt de la démarche qui a été adoptée est aussi d'être applicable à d'autres espaces qui, comme la Méditerranée, structurent des écoumènes non bornés et bornés par des Etats différents : ainsi pourrait-on appliquer les méthodes utilisées à la construction d'un « indice d'Arcticité » pour le Pôle Nord, d'« Amazonité » pour le centre du continent sud-américain, ou de « Saharité » pour le désert du Sahara. La démarche qui a sous-tendu nos recherches est surtout applicable à des échelles plus grandes, où les données seront plus homogènes, car dépendant d'un nombre d'Etat plus réduit, voire d'un seul Etat. Ainsi, on peut envisager d'appliquer une recherche d'indice autour d'un lac, d'un massif, d'une chaîne de montagnes, d'un espace naturel protégé, ou d'un quelconque qui, tout comme la Méditerranée, génère des gradients culturels, économiques, culturels ou démographiques à partir d'un espace central vide.

Enfin, il faut prendre en considération le fait que certaines conclusions peuvent rapidement changer. Il y a toujours de nouveaux recensements à rajouter, qu'ils soient des mises à jour de données récentes ou des compléments de données anciennes. Cette opération reste nécessaire pour amoindrir la dépendance aux données, et permettre de visualiser et comprendre de nombreux phénomènes encore inconnus. De ce fait, atteindre l'exhaustivité et trouver toutes les données du peuplement dépasse l'unique cadre statistique.

Références Bibliographiques

.A.

ABULAFIA David, *Méditerranée, berceau de l'histoire*, (Mediterranean in History, Thames & Hudson, Ltd, Londres, 2003), L'Archipel, 2004, Paris, 317p.

ALBERA Dionigi, CRIVELLO Maryline, TOZY Mohamed (dir.), *Dictionnaire de la Méditerranée*, Actes Sud, 2016, Arles, 1728p.

ANTIER Gilles, *Les stratégies des grandes métropoles, enjeux, pouvoirs et aménagement*, Armand Colin, 2005, Paris, 252p.

ARRAULT Jean-Baptiste, *A propos du concept de méditerranée, Expérience géographique du monde et mondialisation*, Cybergéo, 2006, 16p.

ASCHER François, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Editions Odile Jacob, 1995, Paris, 345p.

AUJAC Germaine, *La géographie dans le monde antique*, PUF, Que sais-je ?, 1975, Paris, 128p.

AUSTIN.L John, *Quand dire, c'est faire*, Editions du Seuil, 1970, Paris, 183p.

.B.

BAIROCH Paul, *De Jéricho à Mexico, villes et économie dans l'histoire*, Arcades Gallimard, 1985, Paris, 705p.

BAIROCH Paul, BATOU Jean, CHEVRE Pierre, *La population des villes européennes : 800-1850 : banque de données et analyse sommaire des résultats*, 1988, Genève, np.

BARO Johanna, MERING Catherine, VACHIER Corinne, *Peut-on cartographier des taches urbaines à partir d'images Google Earth ?*, Cybergeog : European Journal of Geography, Images & Villes, n°682, 2014, 16p.

BAWA Anissou, *Mutations des périphéries urbaines au sud du Togo : des espaces ruraux à l'épreuve du peuplement et de la marchandisation des terres*, Thèse de doctorat en écologie des communautés, 2017, Montpellier, 239p.

BELHEDI Amor, *À propos de la loi Rang-Taille, Les impasses d'une mauvaise interprétation*, RTG, n°32, 2001, pp. 7-24.

BELHEDI Amor, *Le système urbain tunisien. Analyse hiérarchique démo-fonctionnelle sur la base de la loi Rang-Taille*, Cybergeog : European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire, 2004, 26p.

BELHEDI Amor, *Le système urbain tunisien. Analyse hiérarchique et fonctionnelle*, RTG, 21-22, 1992, pp 177-191.

BENDJELID Abed, Armature urbaine et population en Algérie, 13, 2001, Insaniyat, pp. 131-138.

BENDJOUDI Hocine, HUBERT Pierre, Le coefficient de compacité de Gravelius: analyse critique d'un indice de forme des bassins versants, Hydrological Sciences, Journal des Sciences Hydrologiques, 47, 2002, pp. 921-930.

BERRIANE Mohamed, Développement touristique, Urbanisation du littoral et Environnement, MEDIT n°2, 1995, 27p.

BERTIN Jacques, Atlas historique universel : un panorama de l'histoire du monde, France Loisirs, 1997, Paris, 179p.

BETHEMONT Jacques, Géographie de la Méditerranée, du mythe unitaire à l'espace fragmenté, Armand Colin, 2008, Paris, 351p.

BOUDEVILLE Jacques.R, Aménagement du territoire et polarisation, M.Th. Génin et Litec, 1972, Paris, 279p.

BORDAGI Julien, De la ville décidée à la ville vécue : Émergence et croissances des petites villes indiennes, Thèse de doctorat en géographie, 2015, Université d'Avignon, 423p.

BORNE Dominique, SCHEIBLING Jacques (dir.), La méditerranée, Hachette Supérieur, Carré Géographie, 2002, Paris, 255p.

BOURNE.S Larry, Population turnaround in the Canadian inner city : contextual factors and social consequences, Canadian Journal of Urban Research, n°1, 1992, pp. 69-92.

BRAUDEL Fernand, Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle, Tome 1 - Les Structures du quotidien, Le livre de poche, 1993, Paris, 736p.

BRAUDEL Fernand, La Méditerranée et le monde méditerranéen 1, Armand Colin, 4eme édition, 1979, Paris, 587p.

BRAUDEL Fernand, La Méditerranée et le monde méditerranéen 2, Armand Colin, 4eme édition, 1979, Paris, 628p.

BRAUDEL Fernand, La Méditerranée et le monde méditerranéen 3, Armand Colin, 2017, Malakoff, 389p.

BRAUDEL Fernand, Architecture Traditionnelle Méditerranéenne, L'Espace Méditerranéen, CORPUS, 2002, Avignon, 7p.

BRUNET Roger, Modèles de méditerranées, L'Espace Géographique, Belin, n°3, 1995, Paris, pp. 200-202.

BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus, La Documentation Française, Dynamiques du Territoire, 1997, Montpellier, 518p.

BURGAT François, LARONDE André, *La Libye, Que sais-je ?*, PUF, 2003, Paris, 127p.

.C.

CARRIERE Françoise, PINCHEMEL Philippe, *Le fait urbain en France*, Armand Colin, 1963, Paris, 374p.

CHALINE Claude, *L'urbanisation et la gestion des villes dans les pays méditerranéens, Evaluation et perspectives d'un développement urbain durable*, Commission méditerranéenne du développement durable, Gestion des villes et développement durable, 2001, Barcelone, 42p.

CHANDLER Tertius, FOX Gerald, *3000 Years of Urban Growth*, Academic Press, 1974, New York / London, 431p.

CHASTAGNARET Gérard, ILBERT Robert, *Quelle Méditerranée ?*, Vingtième Siècle, Revue d'histoire, n°32, La Méditerranée. Affrontements et dialogues, 1991, pp. 3-6.

CHATEL Catherine, *Dynamiques de peuplement et transformations institutionnelles, Une mesure de l'urbanisation en Europe de 1800 à 2010*, Thèse de Doctorat, Université Paris-Diderot-Paris VII, Vol 1, HAL, 2012, 634p.

CHATEL Catherine, *Dynamiques de peuplement et transformations institutionnelles, Une mesure de l'urbanisation en Europe de 1800 à 2010*, Thèse de Doctorat, Université Paris-Diderot-Paris VII, Vol 2 Annexes, HAL, 2012, 128p.

CHATEL Catherine, *Dynamiques de peuplement et transformations institutionnelles, Une mesure de l'urbanisation en Europe de 1800 à 2010*, Groupe Dupont, Mai 2013, Présentation PowerPoint, 25p.

CHATEL Cathy, MORILLAS-TORNE Mateu, ESTEVE Albert, MARTI-HENNEBERG Jordi, *Patterns of Polulation and Urban Growth in Southwest Europe : 1920-2010*, Journal of Urban History, vol 43, SAGE, 2017, pp. 2021-1040.

CHRISTALLER Walter, *Die zentralen Orte in Süddeutschland*, Jena, G.Fischer, 1933, np.

CLAVAL Paul, *Les géographes français et le monde méditerranéen*, Annales de géographie, tome 97, n°542, 1988, pp. 385-403.

COMBY Joseph, *Enjeux fonciers sur le littoral*, Les cahiers du Conservatoire du littoral, novembre 1996, np.

CORTESI Gisela, LEMMI Enrica, *Rôle et fonctions des villes moyennes italiennes*, Cahiers de la Méditerranée, N°50, Villes intermédiaires en Méditerranée, Tome 1, 1995, pp. 105-124.

CÔTE Marc, *L'Algérie ou l'espace retourné*, Flammarion, Géographes, 1988, Paris, 362p.

COTTINEAU Clémentine, *L'évolution des villes dans l'espace postsoviétique, Observation et modélisations*, Thèse de Doctorat, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014, 499p.

.D.

DARQUES Régis, *Mythe et réalité des « grands » incendie en Méditerranée*, Méditerranée, Presses Universitaires de Provence, 2013, 11p.

DAVIS Harold.T, *The analysis of economic time series*, The Principia Press, 1941, Bloomington, np.

DAVIS Kingsley, *World Urbanization 1950-1970*, Vol 1 & 2, Institute of International Studies, 1969, Berkeley, np.

DENIS Eric, **MORICONI-EBRARD François**, *La population de l'Égypte 1897-1996*, L'Information Géographique, vol 62, n°1, 1998, pp. 12-23.

DEPREST Florence, *L'invention géographique de la Méditerranée, éléments de réflexion*, L'Espace Géographique, Belin, 2002, Paris, pp. 73-92.

DE ROO Priscilla, *L'arc méditerranéen : une méthode d'aménagement*, Méditerranée, 72, L'arc méditerranéen en questions, 1994, pp. 43-79.

DERYCKE Pierre-Henri, *L'économie urbaine*, Aménagement du Territoire et Développement Régional, vol 4, 1970, pp. 3-30.

DESROSIERES Alain, **THEVENOT Laurent**, *Les catégories socio-professionnelles*, Economie rurales, n°189, 1989, pp. 55-57.

DIMOU Michel, **SCHAFFAR Alexandra**, *Evolution des hiérarchies urbaines et loi de Zipf, le cas des Balkans*, Région et développement, n°25, 2007, 21p.

DOIGNON Yoann, *Le vieillissement démographique en Méditerranée : convergences territoriales et spatiales*, Thèse de doctorat, Géographie, Aix-Marseille Université, 2016, 620p.

DOLLFUS Olivier, *Méditerranées, essai d'analyse géographique*, L'Espace Géographique, Belin, n°3, 1995, Paris, pp. 193-199.

DUREAU Françoise et al., *Métropoles en mouvement, une comparaison internationale*, Anthropos, Villes, 2000, Paris, 656p.

.E.

ELICIN-ARIKAN Yeseren, *Municipalités métropolitaines et municipalités d'arrondissement en Turquie*, Cahier d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien, 1997, 20p.

ESCALLIER Robert, *Le cosmopolitisme méditerranéen : Réflexions et interrogations*, Cahiers de la Méditerranée, 67, 2003, 9p.

.F.

FABRE Thierry, "Marie-Noëlle Bourguet et al, L'invention scientifique de la Méditerranée, Paris, EHESS, 1998", *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 91-94, 2000, 3p.

FERRIER Jean-Paul, Pour une théorie (géographique) de la métropolisation, Cahiers de la métropolisation n°1, 2001, p41-51.

.G.

GAZEL Hervé, HARRE Dominique, MORICONI-EBRARD François, L'urbanisation des pays du MoyenOrient et de l'Afrique du Nord (MENA), 1950-2030, Tableau de bord Liban, Etude Menapolis, eGeopolis, 2011, 26p.

GAZEL Hervé, HARRE Dominique, MORICONI-EBRARD François, L'urbanisation des pays du MoyenOrient et de l'Afrique du Nord (MENA), 1950-2030, Tableau de bord Tunisie, Etude Menapolis, eGeopolis, 2011, 17p.

GAZEL Hervé, MORICONI-EBRARD François, Métropolisation et dynamiques de peuplement, l'émergence de la métropole euro-méditerranéenne, Les cahiers de la métropolisation, n°2, Villes et territoires méditerranéens, 2001, 20p.

GENTELLE Pierre, À propos de méditerranée : de la géo à la néographie ?, L'Espace géographique, Belin, n°3, 1995, Paris, pp. 203-208.

GIBBS Jack.P, The evolution of population concentration, *Economic Geography*, 1963, pp. 119-129.

GIBRAT Robert, Les inégalités économiques, Sirey, 1931, Paris, 296p.

GIRAUT Frédéric, MORICONI-EBRARD François, La densification du semis de petites villes en Afrique de l'ouest, *MappeMonde*, n°4, 1991, Avignon, 5p.

GIZARD Xavier (dir.), La Méditerranée inquiète, Datar / Editions de l'aube, Monde en cours, 1993, Marseille, 191p.

GODARD Olivier, L'occupation des espaces littoraux méditerranéens, HAL, Options méditerranéennes, n°31, 1975, 20p.

GRASLAND Claude, Potentiel de population, interaction spatiale et frontières : des deux Allemagnes à l'unification, *L'Espace Géographique*, tome 19-20, Belin, n°3, 1990, Paris, pp. 243-254.

GUERIN-PACE France, Deux siècles de croissance urbaine, la population des villes françaises de 1831 à 1990, *Anthropos, Villes*, 1993, Paris, 197p.

.H.

HAMELIN Louis-Edmond, Un indice circumpolaire, *Annales de Géographie*, n°77, 1968, pp. 414-430.

HEUDIN Jean-Claude, *L'évolution au bord du chaos*, Hermès, 1996, Paris, 185p.

HOUILLON Vincent, THOMSIN Laurence, *Définitions du rural et de l'urbain dans quelques pays européens*, *Espace, populations, sociétés, Repopulation et mobilités rurales*, 2001, pp. 195-200.

HUSSON Michel, *L'école de la régulation, de Marx à la Fondation Saint-Simon : un aller sans retour ?*, in J.Bidet et E.Kouvelakis, *Dictionnaire Marx contemporain*, PUF, 2001, 9p.

.I.

ILBERT Robert, *De Beyrouth à Alger : la fin d'un ordre urbain*, *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n°32, 1991, pp. 15-24.

.J.

JEFFERSON Mark, *The law of the primate city*, *Geographical Review*, 29, 1939, pp. 226-232.

JUAN Jean-Claude, *L'arc méditerranéen : un espace en devenir*, *Méditerranée*, 72, L'arc méditerranéen en questions, 1994, pp. 7-14.

.K.

KASDALLAH Najet, *Dynamiques d'urbanisation des villes intermédiaires au Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), Effet chef-lieu et perspectives de développement*, Thèse de Doctorat, 2013, Cergy-Pontoise, 351p.

KASPARIAN Robert, BEAUDOIN André, ABOU Sélim, *La population déplacée par la guerre au Liban*, L'Harmattan, 1995, Paris, 196p.

KOCH PIETTRE Renée, *Fernand Braudel, Les Mémoires de la Méditerranée, une histoire à suivre*, Yod, 2013, 13p.

KOESTLER Arthur, *Le cheval dans la locomotive*, Calmann-Lévy, 1972, Paris, 342p.

.L.

LACOSTE Camille, LACOSTE Yves (dir.), *Maghreb, peuples et civilisations*, La découverte, L'état du monde, 2004, Paris, 208p.

LACOUR Claude, PUISSANT Sylvette, *La métropolisation, croissance, diversité, fractures*, Anthropos, Villes, 1999, Paris, 190p.

LARIA Silvia, THIBAUT Henri-Luc, *L'avenir en Méditerranée se jouera dans les villes*, Responsabilité & Environnement, n°49, 2008, pp. 56-62.

LAW Gwillim.R, *Administrative Subdivisions of Countries : A Comprehensive Word Reference, 1900 through 1998*, McFarland & Co Inc, 2010, Jefferson, 463p.

LE BRAS Hervé, *L'inversion démographique*, Les Temps Modernes, n°661, 2010, pp. 210-220.

LE BRAS Hervé, *Le Peuplement De L'Europe*, DATAR, La documentation Française, 1996, Paris, 203p.

LEGUEDOIS Sophie, PARTY Jean-Paul, DUPOUEY Jean-Luc, GAUQUELIN Thierry, GEGOUT Jean-Claude, LECAREUX Caroline, BADEAU Vincent et PROBST Anne, *La carte de végétation du CNRS à l'ère du numérique*, Cybergeog : European Journal of Geography, Environnement, Nature, Paysage, 2011, 37p.

LE MONDE, LA VIE, *L'Atlas des civilisations*, Rue des écoles, 2014, Paris, 175p.

LE MONDE, LA VIE, *L'Atlas des empires*, Rue des écoles, 2016, Paris, 186p.

LE MONDE, LA VIE, *L'Atlas des villes*, Rue des écoles, 2014, Paris, 175p.

LE MONDE, LA VIE, *L'Histoire de la Méditerranée*, Société éditrice du Monde SA, Malesherbes Publications SA, 2019, Paris, 186p.

LEVY Jacques, LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2013, Paris, 1127p.

LEVY Jacques, LUSSAULT Michel, *Mondialisation, périurbanisation et urbanité*, Mondialisations, concepts, enjeux, échelles, 2013, 9p.

LÖSCH August, *Die räumliche Ordnung der Wirtschaft*, 1940, Iena, np.

LOZATO GIOTART Jean-Pierre, *La Méditerranée*, CNED, CEDES, 2001, Paris, 256p.

.M.

MADDEN Carl.H, *On some indications of stability in the growth of cities in the United States*, Economic Development and Cultural Change, vol 4, 1956, Chicago, pp. 236-252.

MARSHALL John.U, SMITH William.R, *The dynamics of growth in regional urban system : southern Ontario 1851-1971*, The Canadian Geographer, 22, 1978, Ottawa, pp. 22-40.

MASSEY Doreen, *Humeur, lieux, culture et mondialisation*, Géographie et cultures, n°29, 1999, pp. 97-101.

MERTON.K Robert, *The Self-Fulfilling Prophecy*, The Antioch Review, Vol 8, n°2, 1948, Yellow Springs, pp. 193-210.

MONTSERRAT SERRANO Mañes, Paul Valery : regard et symbolique méditerranéens, Annales de Filología Francesa, n°2, 1987, Université de Grenade, pp. 133-146.

MORAND Paul, *Méditerranée, mer des surprises*, Editions du Rocher, 1996, Monaco, 230p.

MORICONI-EBRARD François, *De Babylone à Tokyo*, Géophrys, 2000, Gap, 344p.

MORICONI-EBRARD François, *Geopolis, Pour comparer les villes du monde*, Economica, Anthropos, Villes, Paris, 1994, 246p.

MORICONI-EBRARD François, *La distribution rang-taille de l'ensemble des lieux habités : de la césure urbain/rural à la césure métropolitaine*, UMR7300 ESPACE, 2012, Avignon, 14p.

MORICONI-EBRARD François, *La loi de la métropolisation et la notion de système urbain*, Colloque GéoPonts, 2000, pp. 65-75.

MORICONI-EBRARD François, *La loi de la métropolisation, Un modèle pour la croissance des systèmes urbains*, Revue de Géographie de Lyon, Vol 73, n°1, 1998, pp. 55-70.

MORICONI-EBRARD François, *La pérennité des sites urbains en Egypte : 5 000 ans d'Histoire, entre extension et repli*, Travaux de l'Institut Géographique de Reims, Vol 26, 1999, pp. 137-178.

MORICONI-EBRARD François, *La représentation cartographique de la métropolisation*, Territoires Méditerranéens, OTM, Cahier n°14, PUCA, 2005, 77p.

MORICONI-EBRARD François, *L'urbanisation du monde depuis 1950*, Economica, Anthropos, Villes, 1993, Paris, 372p.

MORICONI-EBRARD François, *MENAPOLIS*, Rapport de Synthèse, 2001, 25p.

MORICONI-EBRARD François, *Morphodynamique du peuplement, analyse spatiale et anthropologique du dogme. Influence du droit romano-canonique sur la géographie du peuplement*, Habilitation à Diriger des Recherches, 2003, 302p.

MORICONI-EBRARD François, CHATEL Cathy, *Nouvelle hiérarchie des grandes agglomérations et nouvelles formes de peuplement*, Questions internationales, La documentation française, n°60, 2013, 11p.

MORICONI-EBRARD François, DINARD Frédéric, *L'urbanisation du littoral méditerranéen*, Mappemonde, n°57, 2000, pp. 32-36.

MORICONI-EBRARD François, GAZEL Hervé, *L'émergence de la métropole euro-méditerranéenne*, Cahiers de la métropolisation, n°2, 2001, 49p.

MORICONI-EBRARD François, GIRAUD Jean-Pierre (dir.), *L'urbanisation en Méditerranée de 1950 à 1995*, Les cahiers du Plan Bleu, n°1, 2001, Sophia Antipolis, 55p.

MORIN Edgar, *Penser la Méditerranée et méditerranéiser la pensée*, Confluences Méditerranée, n°28, Hiver 1998-1999, 15p.

MUMFORD Lewis, *The city in History*, Harcourt, Brace & World inc, 1961, New York, 657p.

.N.

NICOLET Claude (dir.), *Mégapoles méditerranéennes*, Maisonneuve et Larose, 2000, Paris, 1071p.

.O.

OLIVEAU Sébastien, DOIGNON Yoann, *Ever closer to the water. Recent developments in Mediterranean settlement patterns*, South East European Journal of Political Science (SEEJPS), Vol II, n°3, 2014, pp. 23-30.

.P.

PAULET Jean-Pierre, *La France, villes et systèmes urbains*, Armand Colin, 2010, Paris, 222p.

PAULET Jean-Pierre, *Les villes et la mer*, Ellipses, 2007, Paris, 128p.

PAULUS Fabien, *Coévolution dans les systèmes de villes : croissance et spécialisation dans les aires urbaines françaises de 1950 à 2000*, Thèse de doctorat en géographie, Université Panthéon-Sorbonne, 2004, Paris, 409p.

PECQUEUX Anthony, *John Langshaw Austin, la perception et son ethnographie*, Paul-Louis Colon, Ethnographier les sens, 2013, Pétra, pp. 43-70.

PEREZ Joan, *Spatial structures in India in the age of globalisation : a data driven approach*, Thèse de doctorat en géographie, 2015, Université d'Avignon, 345p.

PERROUX François, *Economic Space : Theory and Applications*, Regional Development and Planning, M.I.T Press, 1964, pp. 21-36.

PINTA Pierre, *La Libye*, Karthala, 2006, Paris, 342p.

PLAN BLEU, *Les perspectives du Plan Bleu sur le développement durable en Méditerranée*, 2008, Sophia Antipolis, 32p.

PLAN BLEU, **Centre d'activités régionales du PNUE**, **PAM**, *Suivi de la stratégie méditerranéenne du développement durable, Principaux indicateurs*, 2013, 30p.

PLAN BLEU, **Centre d'activités régionales du PNUE**, **PAM**, *Stratégie méditerranéenne pour le développement durable*, SMDD, 2014, Rome, 68p.

PLUMEJEAUD Christine, *Modèles et méthodes pour l'information spatio-temporelle évolutive*, Thèse de Doctorat, 2011, Université de Grenoble, 331p.

POULAIN Michel, *Contribution à l'analyse spatiale d'une matrice de migration interne*, Cabay, 1981, Louvain-la-Neuve, 225p.

PRED Allan.R, *Systems of cities and information flows*, Lund Studies in Geography, n°38, 1973, np.

PUMAIN Denise, *La dynamique des villes*, Géographie Economique, Economica, 1982, Paris, 231p.

PUMAIN Denise, *Une théorie géographique pour la Loi de Zipf*, Région et Développement n°36, 2012, pp. 31-54.

PUMAIN Denise et al., *Multilevel comparison of large urban systems*, Cybergeog, 2015, 20p.

PUMAIN Denise, **MORICONI-EBRARD François**, *City size distributions and metropolisation*, GeoJournal, Springer Verlag, 1997, 8p.

PUMAIN Denise, **SAINT-JULIEN Thérèse**, *Analyse spatiale, Les interactions*, 2eme édition, Armand Colin, Cursus Géographie, 2010, Paris, 218p.

PUMAIN Denise, **SAINT-JULIEN Thérèse**, *Analyse spatiale, Les localisations*, 2eme édition, Armand Colin, Cursus Géographie, 2010, Paris, 190p.

.R.

RAULIN Anne, *Anthropologie urbaine*, Cursus, 2eme édition, Armand Colin, 2007, Paris, 211p.

REBA Meredith, **REITSMA Femke**, **SETO Karen.C**, *Spatializing 6000 years of global urbanization from 3700 BC to AD 2000*, Scientific Data, 2016, np.

REBOUR Thierry, *La théorie du rachat*, Publication de la Sorbonne, 2000, Paris, 258p.

RECLUS Elisée, *NGU Europe Méridionale*, Tome 1, Hachette, Paris, 1975, 1012p.

REDJIMI Mounir, *De l'Empire à L'Etat démiurge, La recomposition du territoire algérien (1830-1990)*, Thèse de doctorat de géographie, 2000, Montpellier, 589p.

ROBSON Brian.T, *Urban growth, an approach*, Methuen, 1973, London, 268p.

ROSENTHAL Robert, JACOBSON Lenore, *Pygmalion in the classroom. Teacher expectation and pupils intellectual development*, Casterman, 1971, Paris, np.

ROZENBLAT Céline, CICILLE Patricia, *Les villes européennes, analyse comparative*, 2003, Montpellier, 94p.

RUEL Anne, *L'invention de la Méditerranée*, Vingtième Siècle, Revue d'histoire, n°32, La Méditerranée. Affrontements et dialogues, 1991, pp. 7-14.

.S.

SANDERS Lena (dir.), *Modèles en analyse spatiale*, Hermès, Lavoisier, 2001, Paris, 333p.

SANDERS Lena, *Système de ville et Synergétique*, Economica, Anthropos, Villes, 1992, Paris, 274p.

SCHAFFAR Alexandra, *La loi de Zipf est-elle pertinente ? Un examen méthodologique*, ASRDLF, 2008, Canada, 23p.

SCHAFFAR Alexandra, *Croissance et hiérarchie urbaines dans les pays émergents*, Thèse de doctorat, Economies and finances, Université de la Réunion, Université de Toulon Sud, 2009, 330p.

SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace, Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Armand Colin, 2eme édition, 2010, Paris, 239p.

SELLIER André, SELLIER Jean, Anne LE FUR, *Atlas des peuples d'Europe centrale*, La Découverte, 2014, Paris, 200p.

SELLIER André, SELLIER Jean, *Atlas des peuples d'Europe occidentale*, La Découverte, 2011, Paris, 200p.

SELLIER Jean, *Atlas des peuples d'Afrique*, La Découverte, 2011, Paris, 208p.

SELLIER Jean, SELLIER André, Anne LE FUR, *Atlas des peuples d'Orient – Moyen-Orient, Caucase, Asie centrale*, La Découverte, 2004, Paris, 208p.

SIEGFRIED André, *Vue générale de la Méditerranée*, nrf, Gallimard, 1943, Abbeville, 190p.

SIGNOLES Pierre, *L'espace tunisien : capitale et Etat-Région*, Publications du laboratoire URBAMA, 1985, Tours, Tomes 1 & 2, np.

SION Jules, *La France méditerranéenne*, Armand Colin, 1947, Paris, 219p.

SOJA Edward, *Thirdspace : Journeys to Los Angeles and Other Real and Imagined Places*, Wiley-Blackwell, 1996, Cambridge, 348p.

SOMBART Werner, *Der moderne Kapitalismus*, 1902, Leipzig, np.

SOUIAH Sid-Ahmed (coord.), *Villes Arabes en Mouvement*, GREMANO Cahier n°18, L'Harmattan, 2005, Paris, 265p.

STASZAK Jean-François, *Propriétés autorégulatrices et géographie*, L'Espace Géographique, tome 29, n°2, Belin, 2000, Paris, pp. 105-119.

STENDHAL, Henri BEYLE, *Voyages en Italie*, Tomes 1&2, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1973, Paris, 1888p.

STEWART John.Q, WARNTZ William, *Some parameters of the geographical distribution of population*, The Geographical Review, 49, 1959, np.

SWERTS Elfie, PUMAIN Denise, *Approche statistique de la cohésion territoriale : le système de villes en Inde*, L'Espace Géographique, Belin, n°1, 2013, Paris, pp. 77-92.

.T.

TOPALOV Christian, « Expériences sociologiques » : les faits et les preuves dans les thèses de Maurice Halbwachs (1909-1913), Revue d'Histoires des Sciences Humaines, n°1, 1999, pp. 11-46.

TOPALOV Christian, *Naissance du Chômeur 1880-1910*, Albin Michel, L'évolution de l'humanité, 1994, Paris, 632p.

TOPALOV Christian, *Savants et capitalistes : le cas des sciences sociales au XXe siècle*, Le Mouvement Social, n°191, Les Editions de l'Ateliers, 2000, 4p.

TOYNBEE Arnold, *Cities on the move*, 1970, Oxford University Press, 257p.

TROIN Jean-François (dir.), *Le Grand Maghreb*, Armand Colin, Collection U, 2006, Paris, 383p.

TROIN Jean-François, *Le Maghreb, hommes et espaces*, Armand Colin, 1985, Paris, 360p.

TUOK Ivan, MYKHENKO Vlad, *The trajectories of European cities 1960-2005*, Cities, Vol 24, 2007, Université de Glasgow, pp. 165-182.

.V.

VAGUET Yvette, *Où commence le nord ? Mise à l'épreuve d'un concept par le cas d'une ville « post-arctique » : Noïabrsk en Russie*, Géoconfluences, 2019, np.

VALERY Paul, *Œuvre Tome 1, Inspirations méditerranéennes*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957, Paris, pp. 1084-1098.

VALERY Paul, Regards sur le monde actuel, Books on Demand, 2018, Norderstedt, 240p.

VALLAT Colette, Ville illégale, ville vivante, l'exception méditerranéenne, Villes et Territoires, Réalités industrielles, 2008, 9p.

VANDUICK Régine, BRUNET Roger, Le concept de « méditerranée », L'Espace géographique, n°3, Débat, 1995, pp. 209-225.

VANIER Martin, La métropolisation ou la fin annoncée des territoires?, Métropolitiques, 2013, 4p.

VERGES Pierre, "Thierry Fabre et Robert Ilbert (eds) Les représentations de la Méditerranée, Maisonneuve Larose, Paris, 2000", Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, 2000, 4p.

VIDAL DE LA BLACHE Paul, GALLOIS Lucien (dir.), Géographie universelle, Méditerranée, péninsule méditerranéenne, tome VII, Armand Colin, 1934, Paris, 234p.

VILAIN-CARLOTTI Pauline, DA LAGE Antoine, Forêts et sociétés dans les environnements méditerranéens : une ardente vulnérabilité ?, Méditerranée, Presses Universitaires de Provence, 2013, 10p.

.W.

WACKERMANN Gabriel, *Un carrefour mondial, La Méditerranée*, Ellipses, 2001, Paris, 160p.

WACKERMANN Gabriel, *Très grandes villes et métropolisation*, Ellipses, 2000, Paris, 224p.

WARNIER Raymond, *La chaire camoens à Nice*, Centre Universitaire Méditerranéen 1937-1941, 1943, Coimbra, 75p.

WIEMER Arthur.M, HOYT Homer, *Principles of urban real estate*, The Ronald Press C°, 1939, New York, np.

.Z.

ZIPF George.K, *Human behavior and the principle of least effort*, Addison-Wesley Press, 1949, Cambridge, Chapitres 1 et 2, np.

Annexes

Annexes I. Le catalogue des sources de données

Nomenclature (par fréquence d'apparition)

R. Recensement (Re. Recensement en ligne)

SI. Source indirecte

AS. Annuaire statistique

Ec. Etat civil (Ece. Etat civil en ligne)

Es. Estimation (Ese. Estimation en ligne)

Eq. Enquête (Eqe. Enquête en ligne)

DL. Dictionnaire de lieux

Rme. Registre municipal en ligne

Encadré précédant la liste des sources

NOM DU PAYS

Présentation générale :

Période couverte : Date 1 – Date 2

Institut statistique actuel : Acronyme, *nom complet*, url

Résumé des sources : tableau récapitulatif des types et nombre de sources disponibles

Liste détaillée des sources utilisées :

- **PAYS – DATE (PERIODE) – TYPE.**

Références.

Catalogue des sources (par ordre alphabétique)

ALBANIE

Présentation générale :

1902 – 2011

INSTAT, *The Institute of Statistics*, <http://www.instat.gov.al>

SI	AS	R	Re	Total
9	7	3	2	21

Sources utilisées :

- **ALBANIE – 1902-1910 – SI.**

BOURCART Jacques, *La population de l'Albanie*, La géographie, Paris, 1918, Vol. 37, N°3.

- **ALBANIE – 1915 – SI.**

ALMAGIA Roberto, *La popolazione della zona d'occupazione italiana dell'Albania meridionale*, *Revista geografica italiana*, Roma, 1918, V. 25, pp. 200-203.

- **ALBANIE – 1918 – SI.**

Akademie der Wissenschaften in Wien. Franz Seiner, *Ergebnisse der Volkszahlung in Albanien in dem von den osterr.-ungar. Truppen 1916-1918 besetzten Gebiete*, Wien, 1922, iv, 116p.

- **ALBANIE – 1918 – SI.**

BOURCART Jacques, *Les confins albanais administrés par la France (1916-1918)*, *Revue de géographie*, Paris, 1922, Vol. 10, N°1, pp. 292-305.

- **ALBANIE – 1923-1955 – SI.**

Recensamintele populatiei in Republica populara Albanie, *Revista de Statistica (Romania)* N°7, Bucarest, 1957, Anul VI, pp. 3-20.

- **ALBANIE – 1955 – SI.**

PASKO Milo, *Popullsia e Republikes Popullare te Shqiperise sipas regjistrimit te tetorit 1955*, *Ekonomia Popullare (Albania)*, Viti (ano) IV, 1957, pp. 53-69.

- **ALBANIE – 1955-1960 – SI.**

DIBRA Jaho. PASKO Vako, *La population de l'Albanie d'après les recensements de 1955 à 1960*, *Population, INED*, Paris, 1965, Vol. 20, N°2, pp. 253-264.

- **ALBANIE – 1958-1971 – AS.**

Drejtorja e Statistikes, *15 vjet pushtet popullor ne Shqiperi. (Its liber xheri statistikor)*, Tirane, 1959, 160p.

Drejtorja e Statistikes, *Anuari statistikor i R.P. Shqiperi, 1958-1961*, Tirana, 1958-1962, 4v, 1958. 312p, 1959 xv. 267p, 1960 xviii. 369p, 1961 xvii. 351p.

Drejtoria e Statistikes, *Vjetari statistikor i R.P. Shqiperi, 1963-1971*, Tirana, 1964-1973, 7v, 1963 xviii. 424p, 1964 xix. 489p, 1965 xix. 487p, 1966 xv. 160p, 1967-1968 xv. 151p, 1969-1970 xiii. 152p, 1973 xv. 214p.

- **ALBANIE – 1971 – AS.**

Drejtoria e Statistikes, *Republika Popullore e Shqiperise ne jubileun e 30-vjetorit te themelimit te R.P. Shqiperi; botim i vecante ne shifra*, Tirana, 1971, 175p.

- **ALBANIE – 1974 – AS.**

Drejtoria e Pergjithsine e Statistikes, *30 vjet Shqiperi Socialiste; shifra dhe fakte mbi zhvillimin e ekonomise dhe te kultures*, Tirana, 1974, 239p.

- **ALBANIE – 1978 – AS.**

Drejtoria e Pergjithshine e Statistikes, *35 vjet Shqiperi Socialiste. te dhena statistikore per zhvillimin e ekonomise dhe te kultures*, Tirana, 1979, 161p.

- **ALBANIE – 1979 – R.**

Comité Albanais pour les Relations Culturelles et Amicales avec l'Etranger, *Resident population in districts (urban/rural) according to the population census of 7 January 1979, Resident population in cities*, Tirane, 1981.

- **ALBANIE – 1979 – SI.**

MISJA Vladimir, YLLI Vejsiu, *Demographic development in the People's Socialist Republic of Albania*, Tirana, 1985, 99p.

- **ALBANIE – 1979 – SI.**

MISJA Vladimir, YLLI Vejsiu, *De l'accroissement démographique en RPS d'Albanie*, Studia Albanica, Tirana, 1982, N°1, pp. 3-30.

- **ALBANIE – 1984 – AS.**

Drejtoria e Statistikes, *40 vjet Shqiperi Socialiste; te dhena statistikore per zhvillimin e ekonomise dhe te kultures*, Tirana, 1984, 166p.

- **ALBANIE – 1989 – R.**

Drejtoria e Statistikes, Population Census 1989, *Vjetari statistikor i R.P.S. te Shqiperise, Statistical year-book of P.S.R. of Albania*, Tirane, 1990, 180p.

- **ALBANIE – 1989 – R.**

Central Directory of Statistics, *Population and housing census 1989. Principal results. Population. Family. Housing*, Tirana, 1991.xiv, 144p.

- **ALBANIE – 2001 – Re.**

Instituti i statistikës, *Repoba 2001*, <http://www.instat.gov.al/>

- **ALBANIE – 2011 – Re.**

Instat. census-al, Shqipëri, *Rezultatet Parprake të Censusit të Popullsisë dhe Banesave 2011*, <http://www.instat.gov.al/>

Présentation générale :

1860 – 2008

ONS, Office National des Statistiques, <http://www.ons.dz>

SI	R	Re	Total
1	24	2	27

Sources utilisées :

- **ALGERIE – 1860 – SI.**

KATEB Kamel, *Européens, "indigènes" et juifs en Algérie (1830-1962): représentations et réalités des populations*, INED, 2001, 386p.

- **ALGERIE (France) – 1876 – R.**

Statistiques de la France, *Résultats généraux du dénombrement de 1876. France – Algérie – Colonies*, Paris, Imprimerie Nationale, 1878, pp. liv-1xv, 262-281.

- **ALGERIE (France) – 1881 – R.**

Service de la Statistique Générale, *Dénombrement de la population dans les trois départements de l'Algérie le 28 décembre 1881. Résultats statistiques du dénombrement de 1881. France et Algérie*, Paris, Imprimerie Nationale, 1883, pp. lvii-lxiv, 282-291.

- **ALGERIE – 1886 – R.**

Gouvernement General de l'Algérie, *Dénombrement de 1886. In: Statistique générale de l'Algérie, années 1885, 1886 et 1887*, Alger, Imprimerie Typographique A. Bouyer, 1889, pp. 1-45.

- **ALGERIE – 1891 – R.**

Gouvernement Général, *Dénombrement de la population en 1891. In: Statistique générale de l'Algérie, années 1891, 1892 et 1893*, Alger-Mustapha, Giralt (Imprimeur du gouvernement), 1894, pp. 1-35.

- **ALGERIE (France) – 1891 – R.**

Ministère de l'Intérieur, *Dénombrement de la population, 1891*, Paris, Imprimerie Nationale, 1892, pp. 843-873.

- **ALGERIE – 1896 – R.**

Gouvernement d'Algérie, *Mouvement de la population : Dénombrement de 1896. In: Statistique générale de l'Algérie, années 1894, 1895 et 1896*, Alger, Giralt (Imprimeur du gouvernement), 1897, pp. 1-19.

- **ALGERIE (France) – 1896 – R.**

Ministère de l'Intérieur, *Dénombrement de la population, 1896, Paris, Imprimerie Nationale, 1897, pp. 845-878. Dénombrement de 1896. In: Résultats statistiques du dénombrement de 1896*, Paris, Imprimerie Nationale, 1899, pp. 113-123, 459-473.

- **ALGERIE – 1901 – R.**

Gouvernement General, *Mouvement de la population : Dénombrement de 1901. In: Statistique générale de l'Algérie, année 1900*, Alger, Impr. Orientale Pierre Fontana, 1902, pp. 1-36.

- **ALGERIE – 1906 – R.**

Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Tableau général des communes de l'Algérie. (Colonisation: centres de peuplement et fermes) (Senatus-Consulte: douars-communes, tribus) (Justice: cantons judiciaires et mahakmas). Dressé par ordre de M. Jonnart, Gouverneur General de l'Algérie. Situation au 31 décembre 1907*, Alger, Imprimerie Algérienne, 1908, 213p.

- **ALGERIE (France) – 1906 – R.**

Ministère de l'Intérieur, *Dénombrement de la population, 1906*, Paris, Imprimerie Nationale, 1907, pp. 84-900.

- **ALGERIE – 1906 – R.**

Gouvernement General, *Statistique générale de l'Algérie*, Année 1905, Alger, 1906.

.Annexe I. Résultats généraux du dénombrement de la population de l'Algérie, effectuée le 4 mars 1906. Population municipale, Européenne et indigène par nationalité. ii, ccic p.

.Annexe II. Population municipale, Européenne et indigène par sexe, lieu de naissance, âge, état civil et profession. xxxii-xxxiv p.

- **ALGERIE – 1921 – R.**

Service de la Statistique Générale, *Résultats généraux du dénombrement. In: Statistique générale de l'Algérie, années 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921*, Alger, Imprimeries Nord-Africaines, 1924, pp. 1-16.

- **ALGERIE – 1921 – R.**

Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation. Service de la Statistique Générale, *Tableau général des communes d'Algérie... situation au 6 mars 1921 (dénombrement général de la population)*, Alger, Imprimerie Administrative Emile Pfister, 1922, 222p.

- **ALGERIE – 1926 – R.**

Service de la Statistique Générale, *Tableau général des communes de l'Algérie, Situation au 7 mars 1926 (dénombrement général de population)*, Alger, Impr. Admin. Emile Pfister, 1927, 207p.

- **ALGERIE – 1931 – R.**

Service Central de Statistique, *Recensements quinquennaux de la population Algérienne de 1926 et de 1931, statistiques comparées*, Alger, Imp. E. Pfister, 1932, 130p.

Service Central de Statistique, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (1932). Recensement de la population Algérienne au 8 mars 1931*, Alger, Imp. Victor Heintz, 1932, 255p.

Service Central de Statistique, *Statistiques de la population Algérienne*, Alger, Imp. E. Pfister, 1934-1936, 2v.

.Tome 1. Principales agglomérations, 1934, 355p.

.Tome 2. Département de Constantine, 1936, vi, 217p.

- **ALGERIE – 1932 – R.**

Service Central de Statistique, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie, mars 1932*, Alger, Imp. Victor Heintz, 1932, 255p.

- **ALGERIE – 1936 – R.**

Service Central de Statistique, *Statistique comparée des recensements quinquennaux de la population Algérienne en 1936 et en 1931*, Alger, 1937, 104p.

- **ALGERIE – 1936 – R.**

Service Central de Statistique, *Répertoire statistique des communes de l'Algérie (Répartition, par commune ou fraction de commune et par race ou nationalité, de la population algérienne recensée le 8 mars 1936)*, Alger, Impr. Victor Heinz, 1937, 257p.

- **ALGERIE – 1948 – R.**

Service de Statistique Générale, *Résultats statistiques du dénombrement de la population effectuée le 31 octobre 1948*, Alger, 1950.

.Vol. 1. Population légale ou de résidence habituelle. Répertoire statistique des communes d'Algérie, 1950, 148p.

.Vol. 2. Population non musulmane. Etat civil et activité professionnelle, 1952, 120p.

.Vol. 3. Population musulmane. Etat civil et activité professionnelle, 1954, 122p.

.Vol. 4. Familles, 1954, 204p.

- **ALGERIE – 1954 – R.**

Service de Statistique General, *Résultats statistiques du recensement de la population effectuée le 31 octobre*, 1954, Alger, n.d, 3v.

.Volume I. Population légale ou de résidence habituelle, 277p.

.Volume II. Sexe, âge, état matrimonial, lieu de naissance, instruction, 146p.

.Volume III. Population active, 259p.

- **ALGERIE – 1966 – R.**

CNRP, *Recensement général de la population et de l'habitat (1966). Résultats de l'exploitation exhaustive*, Alger, 1969, Séries A-D.

Série A :

.A-1 Population totale par commune selon sexe et âge, 1969, 96p.

.A-2 Population totale par wilaya, secteur urbain et rural, selon sexe et âge, 1969, 35p.

.A-3 Résultats généraux pour ensemble de l'Algérie présentés par wilaya, 1970, 535p.

.A-4 Rapport général et méthodologie, 1971, 130p.

.A-5 Population totale par commune, selon sexe et âge, 1970, 207p.

.A-6 Caractéristiques socio-économiques. Tableaux supplémentaires, 1971, 535p.

.A-7 Données supplémentaires sur l'habitat, 1971, 364p.

.A-8 Population non-Algérienne, 1971, 545p.

.A-9 Aperçu général, 1971.

Série B : Population et habitat des villes et chefs-lieux, Vol. 1-5 in 7v.

.B-1 Données générales. 1970. 195p.

Etat et structure de la population des chefs-lieux urbains et semi-urbains, 1971, Tomes 1-2.

B-2-1 635p. B-2-2 626p.

.B-3 L'habitat dans les chefs-lieux urbains et semi-urbains.

.B-4 Etat et structure des ménages et familles des villes, 1972, 289p.

Série C : Ménages et familles, Vol. 1-2 in 3v.

- **ALGERIE – 1977 – R.**

Direction des statistiques et de la comptabilité nationale, *Deuxième recensement général de la population et de l'habitat du 12 février 1977*, Alger, 1977.

Série A :

- .A-1 ... par commune, 1977, 39p.
- .A-2 ... par commune et dispersion, 1978, 39p.

Série B : Résultats du sondage (1/10).

- .B-1 Tableaux et premières analyses globales, 1978, 94p.
- .B-2 Données abrégées par wilaya, 1978, 149p.
- .B-3 Population active, 1979, 218p.
- .B-8 Quelques indicateurs par wilaya (tirés du RGPH 1977), 1979, 88p.
- .B-9 Tableaux récapitulatifs par wilaya, 1979, 7p.
- .B-10 Migrations de la population Algérienne entre les wilayas, 1980, 126p. Tableaux par wilaya,

31v.

Série C :

- .C-15-1 Adrar, 1982, 145p.
 - .C-15-3 Loghouat, 1982, 162p.
 - .C-15-4 Oum-el-Bouaghi, 1982, 207p.
 - .C-15-9 Blida, 1982, 329p.
 - .C-15-11 Tamanrasset, 1982, 79p.
 - .C-15-13 Tlemcen, 1982, 314p.
 - .C-15-15 Tizi-ouzou, 1982, 368p.
 - .C-15-16 Alger, 1982, 285p.
 - .1-C-15-18 Jijel, 1982, 200p.
 - .C-15-19 Setif, 1982, 339p.
 - .C-15-23 Annaba, 1982, 174p.
 - .C-15-24 Guelma, 1982, 347p.
 - .C-15-25 Constantine, 1982, 160p.
 - .C-15-27 Mostaganem, 1982, 360p.
- Série D : Tableaux détaillés par wilaya. 31v.
- .D-18-10 Bouira, 1984, 88p.
 - .D-18-26 Medea, 1984, 92p.
 - .D-18-31 Oran, 1984, 133p.

Série E : .1-3 Programme de tabulation de l'exploitation exhaustive du réseau urbain, 1978, 94p.

- **ALGERIE – 1987 – R.**

Office National des Statistiques, *Recensement général de la population et de l'habitat, 1987. Série résultats*, Alger, 1988 (Collections statistiques, No. 9), Vol. 1.

- .Vol. 1. Résultats préliminaires, 1988, 259p.
- .Vol. 2. Conditions d'habitat des ménages algériens, 1991, 92p.
- .Vol. 3. La population active, 1989, 584p.
- .Vol. 4. Données par wilaya, 87p.

- **ALGERIE – 1998 – Re.**

Office National des Statistiques, *RGPH*, www.ons.dz

- **ALGERIE – 2008 – Re.**

Office National des Statistiques, *RGPH*, www.ons.dz

Présentation générale :

1800 – 2013

FZS, *Federalni zavod za statistiku*, <http://www.fzs.ba>

SI	AS	R	Re	Total
14	5	3	2	24

Sources utilisées :

• **BOSNIE-HERZEGOVINE (Empire ottoman) – 1800-1920 – SI.**

BEHAR Cem, *Osmanlı İmparatorluğu'nun ve Türkiye'nin nüfusu, 1500-1927*, Ankara : T.C. Başbakanlık Devlet İstatistik Enstitüsü, 1996.

BEHAR Cem, *The Population of the Ottoman Empire and Turkey: 1500-1927*, Historical Statistics Series (Vol. 2), Ankara : State Institute of Statistics, 1996.

ELIBOL Numan, *Osmanlı İmparatorluğu'nda nüfus meselesi ve demografi araştırmaları. Population issue and research on demography in Ottoman Empire*, Süleyman Demirel üniversitesi, 2007, pp.135-160.

KARPAT Kemal, *Ottoman population records and the census of 1881/1882-1893*, International Journal of Middle Eastern Studies, 9, 1978, p. 237-274.

KARPAT Kemal, *Ottoman Population, 1830-1914: Demographic and Social Characteristics*, University of Wisconsin Press, 1984, 352p.

• **AUTRICHE (Empire austro-hongrois) – 1880 – R.**

Statistischen Zentralkommission, *Ergebnisse der volkszählung und der mit derselben verbunden zahlung der hauslichen nutzthiere vom 31 Dezember 1880*, Wien, K.K. Hof- und Staatsdruckerei, 1882-1884.

• **AUTRICHE (Empire austro-hongrois) – 1890 – R.**

Statistische Zentral Kommission, *Die Ergebnisse der Volkszählung vom 31. Dezember 1890 in den im reichsrathe vertretenen königreichen und Ländern*, Wien, K.K. Hof- und Staatsdruckerei, 1892-1895. *Die Bevölkerung nach Grossenkategorien der Ortschaften, Stellung zum Wohnungsinhaber, Geschlecht, Alter und Familienstand*, Confession, Umgangssprache, Bildungsgrad, Gebrechen, 1893.

Heft 1. Analytische Bearbeitung und Reichsubersicht, 1894, clxxxiii, iv, 178p.

Heft 2. Nieder-Osterreich, 1894, iv, 213p.

Heft 3. Ober-Osterreich und Salzburg, iv, 155p.

Heft 4. Steiermark, iv, 347p.

Heft 5. Karnten und Krain, iv, 155p.

Heft 6. Trieste und Gebiet, Gorz und Gradisca, Istrien, v, 213p.

Heft 7. Tirol und Vorarlberg, iv, 371p.

Heft 8. Böhmen, iv, 651p.

Heft 9. Mähren, iv, 369p.

Heft 10. Schlesien, iv, 77p.

Heft 11. Galizien, iv, 615p.

Heft 12. Bukowina, Iv, 77p.

- **AUTRICHE (Empire austro-hongrois) – 1900 – R.**

Statistischen Zentralkommision, *Die Ergebnisse der Volkszahlung vom 31. dezember 1900 in den im Reichsrathe vertretenen Konigreichen und Landern*, Wien, K.K. Hof- und Staatsdruckerei, 1902-1905. *Die Bevolkerung nach Grossenkategorien der Ortschaften, nach der Geburtigkeit, nach der confession und Umgangssprache in Verbindung mit dem geschlechte, nach dem bildungsgrade innerhalb der Grossenkategorien der Ortschaften und dem familienstande.*

- Heft 1. Analytische Bearbeitung und Reichsübersicht, 1904, clxxi, 121p.
- Heft 2. Niederösterreich, 1903, v, 141p.
- Heft 3. Oberösterreich und Salzburg, 1903, v, 149p.
- Heft 4. Steiermark, 1903, v, 161p.
- Heft 5. Karnten und Krain, 1904, v, 105p.
- Heft 6. Triest und Gebiet, Gorz und Gradisca und Istrien, 1904, v, 89p.
- Heft 7. Tirol und Vorarlberg, 1904, v, 137p.
- Heft 8. Böhmen, 1904, v, 245p.
- Heft 9. Mähren, 1904, v, 131p.
- Heft 10. Schlesien, 1904, v, 53p.
- Heft 11. Galizien, 1904, v, 205p.
- Heft 12. Bukowina und Dalmatien, 1904, v, 107p.

- **AUTRICHE (Empire austro-hongrois) – 1910 – R.**

Statistisches Zentralamt, *Die Ergebnisse der Volkszahlung vom 31. Dezember 1910 in den im Reichsrathe vertretenen Königreichen und Länder*, Wien, K.K. Hof und Staatsdruckerei, 1912-1919, *Die Ergebnisse der Volkszahlung vom 31. dezember 1910 in Österreich. Die Österreicher im Auslande*, 1919, 40, 63p.

- Heft 1. Hauptübersicht und Besprechung der Ergebnisse, 1916, 119, 206p.
- Heft 2. Niederösterreich, 1914, 4, 148p.
- Heft 3. Oberösterreich und Salzburg, 1914, 4, 90p.
- Heft 4. Steiermark, 1915, 4, 106p.
- Heft 5. Karnten und Krain, 1915, 4, 84p.
- Heft 6. Küstenland und Dalmatien, 1915, 4, 151p.
- Heft 7. Tirol und Vorarlberg, 1915, 4, 125p.
- Heft 8. Böhmen, 1916, 4, 351p.
- Heft 9. Mähren und Schlesien, 1916, 4, 219p.
- Heft 10. Galizien und Bukowina, 1916, 4, 245p.

- **BOSNIE-HERZEGOVINE – 1879-1910 – SI.**

GRAVIER Gaston, *Données statistiques pour la Bosnie Herzégovine*, Annales de Géographie, 1913, Vol.22, Numéro 126, pp. 466-468.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1913_num_22_126_8230

Kommissionsverlag Wilhelm Braumüller, Bosnien und die Hercegovina, 1879; Bosnien und die Hercegovina, 1885; Bosnien und die Hercegovina, 1895; Bosnien und die Hercegovina, 1910, in: «*Statistische Daten über Bosnien und die Hercegovina* » in Mitteilungen des österreichisch-bosnisch-hercegowinischen Interessentenverbanden, n°3, Wien, 1912, 16p.

- **YUGOSLAVIE (Royaume des Serbes, Croates et Slovènes) – 1921 – R.**

Opšta Državna Statistika, *Podaci za srez (kotar) i opštine nalaze se u knjizi. Definitivni rezultati popisa stanovništva od 31. januara 1921. godine*, Beograd, 1923.

- **YOUgoslavIE (Royaume de Yougoslavie) – 1931 – R.**

Opšta Državna Statistika, *Podaci za opštine nalaze se u knjizi "Stanovništvo po veroispovesti i materwem jeziku" po popisu od 31 marta 1931 godine*, Pregled po opštinama, Beograd, 1945.

- **YOUgoslavIE – 1948-1981 – R.**

Savezni zavod za statistiku, *Popis stanovništva i stanova 1971. VII stanovništvo I domaćinstva i 1948, 1953, 1961, 1971 i 1981 i stanovi i 1981*, Beograd, 1985.

- **YOUgoslavIE – 1991 – R.**

Savezni zavod za statistiku, *Popis stanovništva, domaćinstava, stanova i poljoprivrednih gazdinstava 1991: Prvi rezultati popisa po opštinama i naseljima*, Beograd, 1992.

- **BOSNIE-HERZEGOVINE (Fédération de Bosnie et Herzégovine) – 2000-2011 – Ece.**

Federalni Zavod za Statistiku, *Statistički godišnjaci – Ljetoisi/ Statistical Yearbook – Annually data*, <http://www.fzs.ba>

- **BOSNIE-HERZÉGOVINE (Distrikt Brčko) – 2003 – Ece.**

United Nations Statistics Division, *2003- UN Population Estimate*. <http://unstats.un.org>

- **BOSNIE-HERZEGOVINE (République serbe de Bosnie) – 2010 – Ece.**

Republički zavod za statistiku republike srpske, *Anketa o radnoj snazi*. <http://www.rzs.rs.ba>

- **BOSNIE-HERZÉGOVINE – 2013 – Re.**

Republički zavod za statistiku republike srpske, *RPGH 2013*. www.fzs.ba

Présentation générale :

1881 – 2011

CYSTAT, *The Statistical Service of Cyprus*,

http://www.mof.gov.cy/mof/cystat/statistics.nsf/index_en/index_en?OpenDocument

Es	AS	R	Re	Total
2	2	11	3	18

Sources utilisées :

- **GRANDE BRETAGNE – 1881 – R.**

General Register Office, *Census of Great Britain, 1881*, Tables. London: HMSO, 1883.

- **GRANDE BRETAGNE – 1891 – R.**

General Register Office, *Census of Great Britain, 1891*, Tables. London: HMSO, 1893.

- **GRANDE BRETAGNE – 1901 – R.**

General Register Office, *Census of Great Britain, 1901. Index to the population tables in the county volumes of the census report*, London: HMSO, 1902-1904.

- **CHYPRE – 1911 – R.**

Census Superintendent's Office, *Report and general abstracts of the census of 1911, taken on the 2nd april, 1911*, London: Waterlow and Sons, 1912, 73p.

- **CHYPRE – 1921 – R.**

Census Superintendent's Office, *Report and general abstracts of the census of 1921, taken on the 24th April, 1921*, London: Waterlow and sons, 1922, 66p.

- **CHYPRE – 1931 – R.**

Census Superintendent's Office, *Report of the census of 1931, taken on April 27- 28, 1931*, Nicosia, Government Printer, 1932, 27p.

- **CHYPRE – 1946 – R.**

Superintendent of Census Office, *Census of Cyprus, 1946*, Nicosia, 1947, 6 parts, Part 2. Report on the civilian population of the six district towns, 7p.

- **CHYPRE – 1960 – R.**

Statistics and Research Department, *Census of population and agriculture, 1960*, Nicosia, 1962-1963, Vols. I-VI. Vol.I. Population by location, race and sex, 1962, ii, 26p.

- **CHYPRE – 1973 – Micro-recensement (perturbé par la guerre).**

Statistics and Research Department, «1973 census results» in Demographic report, 1974, Nicosia, 1974, pp. 27-38.

- **RÉPUBLIQUE DE CHYPRE – 1982 – R.**

Department of Statistics and Research, *Census of housing 1982*, Nicosia, 1983, Vol.1. Provisional results. Number of enumerated housing units, households, institutions and population by district, town, village, and quarter. 1983, 51p, Vol.2. All districts, 1984, 412p.

- **RÉPUBLIQUE DE CHYPRE – 1992 – R.**

Department of Statistics and Research, *Census of population 1992*, Nicosia, 1994.

- **RÉPUBLIQUE DE CHYPRE – 2001 – Re.**

CYSTAT, *Results of the Census of Population*, 2001.

http://www.mof.gov.cy/mof/cystat/statistics.nsf/populationcondition_22main_keyfarchive_en/populationcondition_22main_keyfarchive_en?OpenForm&yr=2001797BF9C94790C97182C7FA1AA07D46FF&n=2001

- **RÉPUBLIQUE DE CHYPRE – 2011 – Re.**

CYSTAT, *Results of the Census of Population*, 2011.

http://www.mof.gov.cy/mof/cystat/statistics.nsf/populationcondition_22main_en/populationcondition_22main_en?OpenForm&sub=2&sel=2

- **CHYPRE, TURKISH REPUBLIC OF NORTHERN – 1978 – AS & Es.**

Statistics and Research Department, «*Census of 1978*» in *Statistical yearbook 1982*, Nicosia, 1983, 237p.

- **CHYPRE, TURKISH REPUBLIC OF NORTHERN – 1985 – AS & Es.**

Statistics and Research Department, *Istatistik yilligi 1985*, Nicosia, 1986, V, 241p.

- **CHYPRE, TURKISH REPUBLIC OF NORTHERN – 2006 – Re.**

State planning organization, *Population and Housing census 2006. The Final Results of TRNC General Population and Housing Unit Census*.

<http://nufussayimi.devplan.org/index-en.html>

Présentation générale :

1857 – 2011

DZS, *Croatian Bureau of Statistics*, <http://www.dzs.hr>

SI	Re	Total
1	3	4

Sources utilisées :

- **CROATIE – 1857-2001 – Re & SI.**

Državni zavod statistiku (DZS), *Naselja i stanovništvo Republike Hrvatske 1857 - 2001*. <http://www.dzs.hr>

- **CROATIE – 2001 – Re.**

Državni zavod statistiku (DZS), *Census 2001. Population by settlements*. <http://www.dzs.h>

- **CROATIE – 2011 – Re.**

Državni zavod statistiku (DZS), *Census 2011 – First Results*. Table 2. Enumerated Persons, Households and Housing units, 2011 Census First Results, by Settlements. <http://www.dzs.hr>

EGYPTE

Présentation générale :

1848 – 2014

CAPMAS, *Central Agency for Public Mobilisation and Statistics*,
<http://www.capmas.gov.eg>

SI	R	Re	Total
3	12	1	16

Sources utilisées :

- **EGYPTE – 1848-1968 – SI.**

M. CUNO Kenneth, J. REIMER Michael, *The census registers of nineteenth-century. Egypt: a new source for social historians*, British Journal of Middle Eastern Studies, v24, 1997, pp. 193-216.

DOUMANI Beshara, *Family History in the Middle East: Household, Property, and Gender*, SUNY Press, New-York, 2003, 341p.

- **EGYPTE – 1882 – R.**

Ministère de l'Intérieur, Direction du Recensement, *Recensement général de l'Egypte, 15 Gamad Akher 1299--3 mai 1882*. Cairo, Impr. Nationale de Boulaq, 1884-1885, 2 vols in 3, 1-11. Dénombrement de la population, 1884, 874p.

- **EGYPTE – 1897 – R.**

Direction de Recensement, *Recensement général de l'Egypte, 1 juin 1897-1er Moharrem 1315*, Cairo, Impr. Nationale, 1898, 3v.

.I. Résultats généraux du recensement : Basse-Egypte, gouvernorats et provinces, 1898, lxxix, 666p.

.II. Haute-Egypte. Provinces, 1898, 482p.

.III. Bédouins. Basse et Haute Egypte, 1898, pp. 667-835.

- **EGYPTE – 1907 – R.**

Census Department, *The census of Egypt taken in 1907. Under the direction of C.C. Lowis, Director General of the Census Department*, Cairo, National Printing Department, 1909, xviii, 487p.

- **EGYPTE – 1917 – R.**

Ministry of Finance. Statistical Department, *The census of Egypt taken in 1917*, Cairo, Government Press, 1920-1921, 2v.

.I. Village returns showing the area density, number of occupied dwellings, sex, religion, civil status, literacy and blindness, 1920, viii, 377p.

.II. 1921, iix, ixiv, 677p.

- **EGYPTE – 1927 – R.**

Statistical and Census Department, *Population census of Egypt, 1927*, Cairo Government Press, Balaq, General tables, 1931, 242p.

- **EGYPTE – 1937 – R.**

Bureau of Census and Statistics, *Population census of Egypt, 1937*, Cairo, Government Press, 1942, 1v, General tables, 364p.

- **EGYPTE – 1947 – R.**

Statistics and Census Department, *Population census of Egypt, 1947*. Cairo, 1951. 1954. Vol. I-II in 19v.

I. Book 1-7. (Arabic only)

- .1. Aswan province, 163p.
- .2. Kena province, 1951, 232p.
- .3. Gerga province, 1952, 271p.
- .4. Asyat province, 1952, 389p.
- .5. Minva Drovine, 1952, 211p.
- .6. Beni Suef province, 1951, 211p.
- .7. Faiyum province, 1952, 224p.

I. Book 8-13. (Arabic only)

- .8. Giza province, 1952, 227p.
- .9. Bheira province, 1952, 277p.
- .10. Baqahliya province, 1952, 355p.
- .11. Sharqiya province, 1953, 372p.
- .12. Gharbiya province, 1953, 519p.
- .13. Sharqiya province, 1953, 372p.

I. Book 14-18

- .14. Minufiya province, 1953, 296p.
- .15. Governorate of Cairo, 1952, 242p.
- .16. Alexandria Governorate, 1952, 154p.
- .17. Governorates of Canal, Suez, Damietta, 195, 273p.
- .18. Frontier district, 1954, 667p.
- .General tables (English version), 1954, 493p.

- **EGYPTE – 1960 – R.**

Department of Statistics and Census, *1960 census of population*, Le Caire, 1962-1963, Vols. I-II in 23v, Vol.

I. Governorates: cities, provinces, and frontier districts. Cities. 5v.

- .1. Alexandria, 1962, 529p.
- .2. Cairo, 1962, 809p.
- .3. Ismailaia, 1962, 323p.
- .4. Port Said, 1962, 297p.
- .5. Suez, 1962, 259p.

Provinces of Lower Egypt: 8v.

- .6. Beheira, n.d, 957p.
- .7. Dagahliya, 1962, 778p.
- .8. Damietta, 1962, 222p.
- .9. Gharbiya, 1962, 734p.
- .10. Kafr E1 Shiek, 1962, 520p.
- .11. Minufiya, n.d, 616p.
- .12. Qealyubiya, 1962, 607p.
- .13. Shargiya, n.d, 956p.

Provinces of Upper Egypt: 8v.

- .14. Aswan, n.d, 463p.
- .15. Asyut, n.d, 757p.
- .16. Beni Suef, n.d, 553p.
- .17. Faiyum, 1962, 460p.
- .18. Giza 1962, 536p.
- .19. Minya, n.d, 754p.
- .20. Qena, n.d, 551p.
- .21. Souhag, 1962, 668p.
- .22. Frontier districts: Red Sea, Western Desert, Southern Desert, Sinai, n.d, 350p.
- .Vol. II. General tables, 1963, xviii, 319p.

- **EGYPTE – 1966 – R.**

United Arab Republic. CAPMAS, *Final results of the sample population census of 1966*. Cairo, 1967, 5v.

- .I. Method of taking the census and its stages/Stages and methodology, 48p.
- .II. Comprehensive tables and the settled sedentary districts/Summary tables and urban governorates, 72p.
- .III. Districts by the sea coast/Lower Egypt governorates, 254p.
- .IV. Southern districts/Upper Egypt governorates, 195p.
- .V. Districts along the borders/Governorates of the frontiers, 48p.

- **EGYPTE – 1976 – R.**

Central Agency for Public Mobilisation and Statistics, *The general population and housing census, 1976. Population census*, Cairo, 1978, Vol. I-II in 68v.

- **EGYPTE – 1986 – R.**

Central Agency for Public Mobilisation and Statistics, *General census of population, housing and establishments 1986. Governorates*, Cairo, 1989, 26 parts in 52v.

- **EGYPTE – 1996 – R.**

Central Agency for Public Mobilisation and Statistics, *Preliminary results of the 1996 Egypt population, housing and establishments census & Résultats complets du recensement sur Cédérom par nahya / shiyakha*.

- **EGYPTE – 2006-2014 – Re & SI.**

Central Agency for Public Mobilisation and Statistics, <http://www.capmas.gov.eg>

Présentation générale :

1787 – 2011

INE, *Instituto Nacional de Estadística*, <http://www.ine.es>

Rme	R	Re	Total
1	1	6	8

Sources utilisées :

- **ESPAGNE – 1787 – R.**

Conde de Floridablanca, *Censo español ejecutado de Orden del Ray, comunicada por el Excmo. Sr. Conde de Floridablanca, Primer Secretario del Estado y del Despacho, en el año 1787*, Madrid, Impr. Real, 1787.

- **ESPAGNE – 1842-2001 – Re.**

Instituto Nacional de Estadística,

INE, Alteraciones de los municipios en los Censos de Población desde 1842.

INE, Series históricas de población.

INE, Censos de Población desde 1857.

INE, Censo de Población 1981.

INE, Censo de Población y Viviendas 1991.

INE, Censo de Población y Viviendas 2001.

http://www.ine.es/inebmenu/mnu_cifraspob.htm#13

- **ESPAGNE – 1996-2011 – Rme.**

Instituto Nacional de Estadística, *Cifras oficiales de población: Revisión del Padrón municipal*.

<http://www.ine.es/jaxi/menu.do?type=pcaxis&path=%2Ft20%2Fe260&file=inebase&L=0>

FRANCE

Présentation générale :

1793 – 2011

INSEE, *Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques*, <http://www.insee.fr>

R	Re	Total
39	1	40

Sources utilisées :

- **FRANCE – 1793-1999 – R.**

MOTTE Claude, SÉGUY Isabelle, THÉRE Christine, *Communes d'hier, communes d'aujourd'hui. Les communes de la France métropolitaine, 1801-2001*, Dictionnaire d'histoire administrative, Paris : Institut National d'Études Démographiques, 2003, 407p. http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/6_index.htm?indexdep

- **FRANCE – 1793 – R.**

Ministère de l'Intérieur, comité de division, *Recensement des habitants et des électeurs par commune dit recensement de l'an II (résultats complets par commune)*, 1793.

- **FRANCE – 1801 – R.**

Ministère de l'Intérieur, *Recensement général de la population*, 1801.

- **FRANCE – 1806 – R.**

Ministère de l'Intérieur, *Recensement de la population domiciliée au 1er janvier 1806*, 1806.

- **FRANCE – 1820 – R.**

Ministère de l'Intérieur, bureau de la Statistique, *Recensement de la population*, 1820.

- **FRANCE – 1831 – R.**

Bureau de la Statistique générale de France, *Recensement de la population*, 1831.

- **FRANCE – 1836 – R.**

Bureau de la Statistique générale de France, *Recensement de la population*, 1836.

- **FRANCE – 1841-1851 – R.**

Bureau de la Statistique Générale, Recensements de 1841, 1846, 1851, Paris : Impr. Impériale, 1855, 441p. (Statistique de la France. 2e série. Tome II. Territoire et population.)

- **FRANCE – 1856 – R.**

Bureau de la Statistique Générale, *Résultats du dénombrement de la population en 1856*, Strasbourg : Impr. Veuve Berger-Levrault, 183p. (Statistique de la France. 2e série. Tome IX.)

- **FRANCE – 1861 – R.**

Bureau de la Statistique Générale, *Résultats généraux du dénombrement de 1861 comparé aux cinq dénombrements antérieurs*, Paris : Imprimerie Royale, 1864, 338p. (Statistique de la France. 2e série. Tome XIII. 1 & 2).

- **FRANCE – 1866 – R.**

Bureau de la Statistique Générale, *Résultats généraux du dénombrement de 1866*, Paris, Impr. Royale, 1869, 223p. (Statistique de la France. 2e série. Tome XVII.).

- **FRANCE – 1872 – R.**

Bureau de la Statistique Générale, *Résultats généraux du dénombrement de 1872*, Paris : Impr. Nationale, 1873, 256p. (Statistique de la France. 2e série. Tome XXI.).

- **FRANCE – 1876 – R.**

Bureau de la Statistique Générale, *Résultats généraux du dénombrement de 1876*, France- Algérie-Colonies, Paris : Impr. Nationale, 1878, 287p.

- **FRANCE – 1881 – R.**

Ministère du Commerce, Service de la Statistique Générale, *Résultats statistiques du dénombrement de 1881*, France et Algérie, Paris : Impr. Nationale, 1883, 291p.

- **FRANCE – 1886 – R.**

Statistique Générale de la France, *Résultats statistiques du dénombrement de 1886. 1re partie. France*, Paris, Nancy : Berger-Levrault, 1888, 332p. (Statistique de la France 2e série)

- **FRANCE – 1891 – R.**

Ministère de l'Intérieur, *Dénombrement de la population, 1891*, Paris : Impr. Nationale, 1892, 876p.

- **FRANCE – 1896 – R.**

Statistique Générale de la France, *Résultats statistiques du dénombrement de 1896*, Paris : Impr. Nationale, 189, 483p.

- **FRANCE – 1901 – R.**

Service du Recensement, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 24 mars 1901*, Paris : Impr. Nationale, 1906-1907, Vols. I-V.

- **FRANCE – 1906 – R.**

Statistique Générale de la France, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 4 mars 1906*, Paris : Impr. Nationale, 1908-1910, Vols. I-III in 6v.

- **FRANCE – 1911 – R.**

Statistique Générale de la France, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 5 mars 1911*, Paris : Impr. Nationale, 1913-1917, Vols. I-II in 5v.

- **FRANCE – 1921 – R.**

Statistique Générale de la France, *Résultats statistiques du Recensement général de la population effectué le 6 mars 1921*, Paris, Impr. Nationale, 1923-1927, Vols. I-III in 6v.

- **FRANCE – 1926 – R.**

Statistique Générale de la France, *Résultats statistiques du Recensement général de la population effectué le 7 mars 1926*, Paris, Impr. Nationale, 1928-1932, Vols. I-IV in 8v.

- **FRANCE – 1931 – R.**

Statistique de la France, *Résultats statistiques du Recensement général de la population effectué le 8 mars 1931*, Paris, Impr. Nationale, 1933-1936, Vols. I-III in 7v.

- **FRANCE – 1936 – R.**

Direction de la Statistique Générale et de la Documentation, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 8 mars 1936*, Paris, Impr. Nationale, 1938-1944, Vols. I-III in 7v.

- **FRANCE – 1946 – R.**

INSEE, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectuée le 10 mars 1946*, Paris, Impr. Nationale, Presses Univ, 1948-1953, Vol. I-VII in 10v.

- **FRANCE – 1954 – R.**

INSEE, *Recensement de 1954. Population de la France : départements, arrondissements, cantons, et communes. (Métropole)*, Paris : Impr. Nationale, Presses Univ, 1954, 985p.

- **FRANCE – 1954 – R.**

INSEE, *Villes et agglomérations urbaines. Répartition de la population par catégories de communes ou d'agglomérations. Liste des villes et agglomérations urbaines ayant changé de catégorie entre 1946 et 1954*, Paris : Impr. Nationale, 1955, 115, 26p.

- **FRANCE – 1962 – R.**

INSEE, *Recensement de 1962. Population de la France. Départements, arrondissements, cantons, communes*, Paris : Impr. des Journaux Officiels, 1962, 1141p.

- **FRANCE – 1962 – R.**

INSEE, *Recensement de 1962. Villes et agglomérations urbaines*, Paris, 1964, 216p.

- **FRANCE – 1968 – R.**

INSEE, *Recensement de 1968*, Paris : Journaux Officiels, 1968-1970. 3v. Vol. 1-1 Population de la France. Départements, arrondissements, cantons et communes, 1969, 1221p.

- **FRANCE – 1968 – R.**

INSEE, *Recensement général de la population 1968*, Paris : Impr. Nationale, 1970, 2v. Vol 2-2. Villes et agglomérations urbaines. Délimitation 1968. (Evolutions démographiques 1962-1968 and 1954-1962), 750p.

- **FRANCE – 1975 – R.**

INSEE, *Population de la France. Recensement général de la population de 1975. Départements, arrondissements, cantons, communes*, Paris : Impr. Nationale, 1976, 1147p.

- **FRANCE – 1975 – R.**

INSEE, *30e Recensement général de la population, 20 février/15 mars 1975. Villes et agglomérations urbaines : délimitation 1975 (Evolutions démographiques 1968-1975 et 1962-1968)*, Paris : Impr. Nationale, 1977, 780p.

- **FRANCE – 1982 – R.**

INSEE, *Recensement général de la population de 1982. La population de la France. (Série Bleue)*, Paris, 1983, Vol.1-1-1 Régions, départements, arrondissements, cantons, communes, 1983, 1103p.

- **FRANCE – 1982 – R.**

INSEE, *Recensement général de la population de 1982. Composition communale des unités urbaines, population et délimitation 1982*, Paris, 1983, 107p.

- **FRANCE – 1990 – R.**

INSEE, *Recensement général de la population de 1990. Population de la France. Régions départements-arrondissements-cantons communes (Série bleue)*, Paris, 1991, 1000p.

- **FRANCE – 1990 – R.**

INSEE, *Recensement général de la population de 1990 (Série blanche). Composition communale des unités urbaines*, Paris, 1992, 133p.

- **FRANCE – 1999 – R.**

INSEE, *Recensement général de la population de 1999. Population de la France. Régions départements-arrondissements-cantons communes*, Paris, 2000.

- **FRANCE – 1999 – R.**

INSEE, *Recensement général de la population de 1999, Composition communale des unités urbaines*, Paris, 2000.

- **FRANCE – 2006-2011 – Re.**

INSEE, *Populations légales des communes*, <http://www.insee.fr/>

GIBRALTAR

Présentation générale :

1814 – 2011

The Statistics Office, *HM Government of Gibraltar*, <https://www.gibraltar.gov.gi>

SI	R	Re	Ece	Total
1	3	3	1	8

Sources utilisées :

- **GIBRALTAR – 1814-1878 – Re.**

Census office, HM Government of Gibraltar, *Recensements & Données Rétrospectives*, <http://www.gibraltar.gov.gi/>

- **GIBRALTAR – 1881-1931 – R.**

Office of Registrar of Births, *The census of Gibraltar, Gibraltar*, 1881, 1891. 26p, 1901. 28p, 1911. 33p, 1921. 35p, 1931. 29p.

- **GIBRALTAR – 1901 – R.**

Gt. Brit. General Registrar Office, *Census of the British Empire, 1901. Report and detailed tables for several colonies. [Gibraltar] etc. Area, houses and population*, London, 1906, pp. xv-lxiv, iv, pp.72-75, iv, p.71, pp. 296-299.

- **GIBRALTAR – 1951-1961 – R.**

Census Office, *Report on the census of Gibraltar*, 1952. 39p, Gibraltar, 1962. 49p.

- **GIBRALTAR – 1970-2001 – Re.**

Census Office, *Report on the census of Gibraltar*, Gibraltar, 1971. 96p, 1982. 147p, 1992. 96p, 2002. 125p, <http://www.gibraltar.gov.gi/>

- **GIBRALTAR – 1980 – SI.**

Economic Planning and Statistics Office, *Abstract of Statistics, 1980*, Gibraltar, 1981, 68p.

- **GIBRALTAR – 2001-2011 – Ece & Re.**

Census office, HM Government of Gibraltar, *Census of Gibraltar*, Gibraltar, 2012, <http://www.gibraltar.gov.gi/>

Présentation générale :

1800 – 2011

EL.STAT, *Hellenic Statistical Authority*, <http://www.statistics.gr>

SI	R	DL	Total
5	18	1	24

Sources utilisées :

- **GRECE (Empire ottoman) – 1800-1920 – SI.**

BEHAR Cem, *Osmanlı Dmparatorluğu'nun ve Türkiye'nin nüfusu, 1500-1927*, Ankara : T.C. Basbakanlık Devlet İstatistik Enstitüsü, 1996.

BEHAR Cem, *The Population of the Ottoman Empire and Turkey: 1500-1927*, Historical Statistics Series (Vol. 2), Ankara : State Institute of Statistics, 1996.

ELIBOL Numan, *Osmanli Imparatorlugu'nda nüfus meselesi ve demografi araştırmaları. Population issue and research on demography in Ottoman Empire*, Süleyman Demirel üniversitesi, 2007, pp.135-160.

KARPAT Kemal, *Ottoman population records and the census of 1881/1882-1893*, International Journal of Middle Eastern Studies, 9, 1978, p. 237-274.

KARPAT Kemal, *Ottoman Population, 1830-1914: Demographic and Social Characteristics*, University of Wisconsin Press, 1984, 352p.

- **GRECE – 1828-1861 – R.**

MANSOLAS Alexandre, *Renseignements statistiques sur l'état de la Grèce*, Athens, 1867, 211p.

- **GRECE – 1870 – R.**

Ypoirgeion Esosterikon/Ministère de l'Intérieur, *Statistike tes ellados /Statistique de la Grèce*, Athens, 1872-1874, 1-1 Plethisnos, 1870/Population, 198p.

- **GRECE – 1879 – R.**

Ipoirgeion Esoterikon, *Statistike tes ellados. Plethismos 1879*, Athens, 1881, 183p.

- **GRECE – 1889 – R.**

Ipoirgeion Esoterikon, *Tmema Demosias Oikonomias kai Statistikes, Statistike tes ellados. Plethismos. Apograthe tes 15-16 aprilioy 1889/Statistique de la Grèce, population, recensement général à la date 15-16 avril 1889*, Athens, 1890-1891, 2v, 167p

- **GRECE – 1896 – R.**

Ipoirgeion Esoterikon, *Tmhma Ahmosias Oikonomias kai Estatistikes. Statistika apotelesmata tes apograthe plethismoy kata ten 5-6 oetobrioy 1896/Résultats statistiques du recensement de la population du 5-6 October 1896*, Athens, 1897, 1v, 174p.

- **GRECE – 1907 – R.**

Yperesia Apographes, *Recensement de la population au 27 octobre 1907. Deuxième partie - tableaux numeriques. 1 - Population de fait par départements, par provinces, par communes et par villes et villages*, Athens, 1908, 279p.

- **GRECE – 1907 – R.**

Ypoirgeion Esoterikon. Yperesia Apographes, *Statistika apotelesmata tes genikes apograthes toi plethismoï kata ten 27 oktobrioy 1907/Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 27 octobre 1907*, Athens, 1909, Vols. I-II, 735p & 506p.

- **GRECE – 1913 – R.**

Ypoirgeion Ethnikes Oikonomias, *Dieythynsis Statistikes. Genike Statistike Hyperesia. Aparithmesis ton katoikon ton neon eparchion tes ellados toy etoys 1913/Dénombrement des habitants des nouvelles provinces de la Grèce de 1913*, Athens, 1915, 94p.

- **GRECE – 1920 – R & DL.**

Ypoirgeion Ethnikes Oikonomias Dieythynes Statistikes, *Lexikon ton demon koinoteton kai synoikismon tes ellados kata ten apograthen 1920*, Athens, 1923, 249p.

Ypoirgeion Ethnikes Oikonomias. Dieythynsis Statistikes, *Tables - population de fait du Royaume par départements, provinces ou sous-préfectures, municipalités, communes, villes et villages*, Athens, n.d. 333p.

- **GRECE – 1928 – R.**

Genike Statistike Yperesia, *Lexikon ton Demon, koinoteton kai synoikismon tes ellados epi te basei tes apograthes toy plethysmoy toy 1928, kai ton epelthoyson mechri teloy thebroyarioy 1935 dioiketikon metabolon/Dictionnaire des municipalités, communes et localités de la Grèce d'après le recensement de 1928 et les changements administratifs apportés jusqu'à la fin du février 1935*, Athens, 1936, 236p.

- **DODECANESE ISLANDS / ITALIE – 1936 – R.**

Instituto Centrale di Statistica, *VIII censimento générale della popolazione, 21 aprile 1936-XIV. Volume 5. Libia; isole italiane dell'Egeo; Tientsin*, Roma, 1939, xvi, 38, 183p.

- **GRECE – 1940 – R.**

Genike Statistike Yperesia, *Plethysmos tes ellados kata ten apograthen tes 16 oktobrioy 1940. Pra gatikos plethysmos kata nomoys, eparchia, demoys, koinoteias poleiz kai choria. Ekdosis periechoysa ta episema onomata ton dioiketikon ypoliareseon kai ton poleon kai chorion symthoyos pros ten egkritheisan ypo ton eymboylioy toponymion opthen grathen kai ekthopan/Population de la Grèce d'après le recensement du 16 octobre 1940. Population de fait par départements, provinces, municipalités, communes, villes et villages. Edition contenant les noms officiels des subdivisions administratives et des villes et villages selon l'expression et l'orthographe approuvées comme correctes par le conseil de contrôle des noms locaux*, Athens, 1950, xxiv, 424p.

- **GRECE – 1951 – R.**

Ethnike Statistike Yperesia, *Plethysmos tes Ellados kata ten apographen tes 7es Apriliou 1951/Population de la Grèce au recensement du 9 avril 1951*, Athens, 1955-1961. 1-1 Pragmatikos plethysmos kata nomous, eparchias, demous, koinotetas, poleis kai choria/Population de fait par départements, municipalités, communes, villes et villages.

- **GRECE – 1961 – R.**

Ethnike Statistike Yperesia, *Plethysmou tes Ellados kata ten apographen tes 19es Martiou 1961/Population de la Grèce au recensement 19 mars 1961*, Athens, 1962, 2v, 1-1 Pragmatikos plethysmos kata nomoun, eparchias, demous, koinotetas kai oikismous./Population de fait par départements, éparchies, communes-dèmes, communes et localités, 1962, 183p. 1-2 Nomimos plethysmos kata nomoun, eparchias, demous kai koinotetas, 1962, 60p.

Ethnike Statistike Yperesia, *Lexikon ton demon koinoteton kai oikismon tes Ellados*, Athens, 1963, 319p.

- **GRECE – 1971 – R.**

Ethnike Statistike Yperesia, *Plethysmos tes Ellados kata ten apographen tes 14es Martiou 1971. Pragmatikos plethysmos kata nomous, eparchias, domous, koinototas kai oikismous/Population de la Grèce au recensement du 14 mars 1971. Population de fait par departements, eparchies, communes-demes, communes et localites*, Athens, 1972, 180p.

- **GRECE – 1981 – R.**

Ethnike Statistike Yperesia, *Pragmatikos plethysmos tes Ellados kata ten apograthe tes 5 Apriliou 1981. Kata nomous, eparchies, demous, koinotetes kai oikismous/Population de fait de la Grèce au recensement du 5 avril 1981. Par départements, éparchies, communes-dèmes, communes et localités*, Athens, 1982, 189p.

- **GRECE – 1991 – R.**

Office National de Statistique, *Population de fait de la Grèce au recensement du 17 Mars 1991, Par département, éparchies, communes-dèmes, communes et localités*, Athens, 1994, 239p.

- **GRECE – 2001 – R.**

ΕΦΗΜΕΡΙΣ ΤΗΣ ΚΥΒΕΡΝΗΣΕΩΣ ΤΗΣ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΔΗΜΟΚΡΑΤΙΑΣ, *ΤΕΥΧΟΣ ΔΕΥΤΕΡΟ Αρ*, (Gazette gouvernementale de la République Grecque), Φύλλου 1292, 88p.

- **GRECE – 2011 – R.**

Hellenic Republic. Hellenic Statistical Authority, *Publication of provisional results of the 2011 Population census*, Piraeus, 2011, 12p.

Présentation générale :

1922 – 2012

CBS, *Central Bureau of Statistics*, <https://cbs.gov.il>

SI	R	Ese	Re	Total
1	8	1	2	12

Sources utilisées :

- **ISRAEL – 1922 – R.**

Census Office, *Report and general abstracts of the census of 1922 taken on the 23rd of October, 1922*, Jerusalem 1923, 57p.

- **ISRAEL – 1931 – R.**

Census Office, *Census of Palestine, 1931*, Alexandria, 1932-1933, Vol. I-II.

.I. Palestine. Part 1, Report, Household schedule, 1933, viii, 345, 4p.

.II. Palestine. Part 2, Tables, 1932. vi, 595p.

- **ISRAEL – 1948 – R.**

Central Bureau of Statistics, *Registration of population (8 XI 1948)*, Jerusalem, 1955-1956.

.A. Towns, villages, and regions, By R. Bachi, G. Gil, B. Muehsam, and M. Sicron, 1955, xlv, 403, 42p.

.B. Characteristics of the Jewish population and types of settlement, By B. Gil and M. Sicron. 1956, xcii, 63, 89p.

- **ISRAEL – 1961 – R.**

Central Bureau of Statistics, *Population and housing census 1961*, Jerusalem, 1961-1969. Publications, No. 1-43.

- **ISRAEL – 1961 – SI.**

KANTOROWITZ Malka, *Evaluation of the census data*, 1969, Vol. I-II.

- **ISRAEL – 1967 – R.**

Central Bureau of Statistics, *Census of population, 1967*, Jerusalem, 1967-1970, Vols. 1-5.

- **ISRAEL – 1967 – R.**

Central Bureau of Statistics, Jerusalem Municipality, *Census of population and housing 1967. East Jerusalem*, Jerusalem, 1968-1970, Parts I-II.

.I. 1968, xlv, 64, 48p.

.II. 1970, ix, 31, 10p.

- **ISRAEL – 1972 – R.**

Central Bureau of Statistics, *Census of population and housing 1972*, Jerusalem, 1972-1981, N° 1-17 (Population and housing census 1972 series.)

- **ISRAEL – 1983 – R.**

Central Bureau of Statistics, *1983 census of population and housing*, Publications, Jerusalem, 1983-1990.

- **ISRAEL – 1995 – Re.**

Central Bureau of Statistics, *Recensement de la population en 1995 (en hébreu)*, 1995, cbs.gov.il

- **ISRAEL – 2008 – Re.**

Central Bureau of Statistics, *Recensement de la population des villes de plus de 5000 habitants en 2008*, 2008, cbs.gov.il

- **ISRAEL – 2012 – Ese.**

Central Bureau of Statistics, *Estimations par localités (en hébreu)*, cbs.gov.il

Présentation générale :

1861 – 2011

ISTAT, *Istituto nazionale di statistica*, <https://www.istat.it>

R	Ece	Re	Total
14	1	2	17

Sources utilisées :

- **ITALIE – 1861 – R.**

Ministero d'Agricoltura. Industria e Commercio, *Statistica d'Italia, Popolazione. Parte I. Censimento générale (31 dicembre 1861)*, Torino, 1864-1866, 497p.

- **ITALIE – 1871 – R.**

Ufficio Centrale di Statistica, *Classificazione dei comuni del regno secondo la popolazione (censimento 31 dicembre 1871)*, Firenze, 1875, 67p.

- **ITALIE – 1881 – R.**

Direzione Générale della Statistica, *Censimento della popolazione del regno d'Italia al 31 dicembre 1881*, Roma, 1883-1886, Vols. I-III. Vol. I. Parte I. Popolazione dei comuni e dei mandati, 1883, 451p.

- **ITALIE – 1901 – R.**

Direzione Générale della Statistica, *Censimento della popolazione del regno d'Italia al 10 febbraio 1901*, Roma, 1902-1904, Vol. I-V. 2-II. Popolazione dei comuni e delle rispettive frazione divisa in agglomerata e sparsa e popolazione dei mandamenti amministrativi, 1902, 455p.

- **ITALIE – 1911 – R.**

Ufficio del Censimento. Censimento della popolazione del regno al 10 Giugno 1911, *Popolazione legale dei singoli comuni del regno ai termini del regio decreto 5 dicembre 1912 e popolazione di fatto*, Roma, 1912, 334p.

- **ITALIE – 1921 – R.**

Direzione Générale della Statistica, *Censimento della popolazione del regno d'Italia al 1 dicembre 1921*, Roma, 1925-1930, Vol. I-XX.

- **ITALIE – 1931 – R.**

Istituto Centrale di Statistica, *VII censimento générale della popolazione 21 april 1931*, Roma, 1933-1935, Vol. I-VII in 103 v. II. -1. Popolazione dei comuni e delle frazioni di censimento. Parte prima : Italia settentrionale, 1933, 771p. -2. Parte seconda : Italia centrale, meridionale e insulare. 1933, pp. 744-1289. -3. Parte terza : Elenco alfabetico dei comuni e delle frazioni di censimento, 1934, 332p.

- **ITALIE – 1936 – R.**

Istituto Centrale di Statistica, *Dizionario dei comuni e delle frazione di comuni, VIII. censimento générale della popolazione al 21 aprile 1936*, Roma, 1938, 868p.

- **ITALIE – 1944 – R.**

Istituto Centrale di Statistica, *Census and surveys for the national reconstruction carried out in September 1944. Preliminary data. 1st edition*, Rome, 1945, 253p.

- **ITALIE – 1951 – R.**

Istituto Centrale di Statistica, *IX censimento générale della popolazione, 4 novembre 1951. Popolazione legale dei comuni*, Roma, 1955, 233p.

- **ITALIE – 1961 – R.**

Istituto Centrale di Statistica, *10 censimento générale della popolazione, 15 ottobre 1961. Popolazione legale dei comuni*, Roma, 1963, 241p.

- **ITALIE – 1971 – R.**

Istituto Centrale di Statistica, *11 censimento générale della popolazione, 24 ottobre 1971. Popolazione legale dei comuni*, Roma, 1973, 241p.

- **ITALIE – 1981 – R.**

Istituto Centrale di Statistica, *12 censimento générale della popolazione, 25 ottobre 1981. Popolazione legale dei comuni*, Roma, 1983, 225p.

- **ITALIE – 1991 – R.**

Istituto Nazionale di Statistica, *Censimento générale della popolazione e delle abitazione 20 ottobre 1991. Risultati provvisori provinciale e comunale sulla popolazione e sulle abitazione*, Rome, 1992, 255p.

- **ITALIE – 2001 – Re.**

ISTAT, *14e Censimento genrale della popolazione e delle abitazioni*, <http://dawinci.istat.it/>

- **ITALIE – 2011 – Re.**

ISTAT, *Censimento popolazione e abitazioni 2011. Primi risultati. Popolazione residente, alloggi ed edifici - Dati provvisori. Popolazione residente, famiglie e convivenze – livello comunale*, http://dati.istat.it/Index.aspx?DataSetCode=DCIS_POPRES1&Lang=

- **ITALIE – 2000-2011 – Ece.**

ISTAT, *Popolazione residente al 1° gennaio, Italie 2000-2010. État civil (annuel)*, Istituto Nazionale di Statistica. *Popolazione e movimento anagrafico dei comuni*, <http://www.istat.it/dati/catalogo/>

Présentation générale :

1850 – 2007

CAS, *Central Administration of Statistics*, <https://www.cas.gov.lb>

SI	Eq	Total
7	2	9

Le gouvernement libanais n'a effectué aucun recensement régulier depuis 1932. Il y a eu un recensement partiel en 1942 et une étude a été réalisée en 1958-1959 par un démographe de l'Université de Princeton. L'échantillon de 1970 correspond à une enquête récente et comprend des données démographiques, mais exclut les Palestiniens dans les camps de réfugiés.

On peut considérer que le nombre officiel de résidents donné par la CAS en 2007, soit 3 759 137 habitants, est relativement fiable, à condition d'y rajouter les quelques 420 000 réfugiés palestiniens recensés séparément chaque semestre par le l'UNRWA. (MENAPOLIS 2011)

Sources utilisées :

- **LIBAN – 1850-1960 – SI.**

COURBAGE Youssef, FARGUES Philippe, *La population du Liban*, World Population Year, CICRED series, Beyrouth, 1974, 132p.

HARRIS William, *Lebanon : A History, 600-2011*, OUP USA, Princeton, 2012, 360p.

- **LIBAN – 1963-1972 – SI.**

Direction Centrale de la Statistique, *Recueil des statistiques Libanaises*, Beirut, 1963. Années 1963, 1965, 1967, 1968, 1969, 1971, 1972.

- **LIBAN – 1964-1970 – SI.**

Direction Centrale de la Statistique, *Les comptes économiques*, Beirut, 1964. Années 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1964-1969, 1964-1970.

- **LIBAN – 1964 – SI.**

Direction Centrale de la Statistique, *Recensement de l'industrie au Liban*, Résultats pour 1964, Beirut, 1967, 174p.

- **LIBAN – 1965-1974 – SI.**

Direction Centrale de la Statistique, *Bulletin statistique mensuel*, Beirut, 1965. Années 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974.

- **LIBAN – 1970 – Eq.**

Direction Centrale de la Statistique, *L'enquête par sondage sur la population active au Liban*, Novembre 1970, Beirut, 1972, Vol.1-2.

- .1. Méthodes, analyse et présentation des résultats. 203p. Map.
- .2. Tableaux des résultats.

- **LIBAN – 1997-2007 – SI & Eq.**

VERDEIL Éric, FAOUR Ghaleb, VELUT Sébastien, *Atlas du Liban, Chapitre 3 : Population et peuplement, ressources électroniques de l'IPFO*, 2007, <http://ifpo.revues.org/418>

Central Administration of Statistics, *Living Conditions Survey, 2004, 2007*, <http://unrwa.org>, www.cas.gov.lb

Présentation générale :

1921 – 2012

BSC, Bureau of Statistics and Census Libya, <https://www.bsc.ly>

R	Ege	Ece	Re	Total
8	1	1	1	11

Sources utilisées :

- **LIBYE – 1921 – R.**

Istituto Centrale di Statistica del Regno, *Censimento della popolazione delle colonie italiane al 1° dicembre 1921 e rilevazione degli abitanti del possedimento delle Isole Egee al 20 agosto 1922*, Roma, 1930, 179p.

- **LIBYE – 1931 – R.**

Istituto Centrale di Statistica del Regno, *Censimento general della popolazione, 21 aprile 1931*, Vol. V. *Colonie e possedimenti*, Roma, 1935, vii, 150p.

- **LIBYE – 1936 – R.**

Istituto Centrale di Statistica, *VIII censimento générale della popolazione al 21 aprile 1936. Volume 5. Libia, Isole Italiane dell'Egeo, Tientsin, Appendice 1 - Atti relativial censimento della Libia; 2 - Elenco-alfabetico della localita della Libia*, Roma, 1939, vi, 38, 183p.

- **LIBYE – 1954 – R.**

Department of Census and Statistics, *General population census of Libya, 1954 Report and tables*, Tripoli, 1959, xxii, 234p.

- **LIBYE – 1964 – R.**

Census and Statistical Department, *General population census, 1964*, Tripoli, 1966, xxxv, 86p.

- **LIBYE – 1973 – R.**

Census and Statistical Department, *Census of population and housing, 1973*, Tripoli, 1979, 200p.

- **LIBYE – 1984 – R.**

Census and Statistical Department, *Population census. Preliminary report*, Tripoli, 1984, 82p.

- **LIBYE – 1995 – R.**

Census and Statistical Department, *Premiers résultats du recensement de la population et de l'habitat de 1995*.

- **LIBYE – 2006 – Re.**

Bureau of Statistics and Census Libya, ليبيا وال تعداد الإحصاء مصلحة, 2006, Recensement général de la population, 30p, www.bsc.ly

- **LIBYE – 2010 – Ece.**

Ministry of Planning, Bureau of Statistics and Census Libya, *Department of population statistics, Vital statistics 2010*, 2010, 147p. www.bsc.ly

- **LIBYE – 2012 – Ege.**

Bureau of Statistics and Census Libya, *Distribution of Population (Libyan & Non Libyan) By Region, Age Group And Sex / Enquête nationale sur la population de Libye en 2012*, 2012, 63p, www.bsc.ly

Présentation générale :

1842 – 2011

NSO, *National Statistics Office*, <https://nso.gov.mt>

R	Ece	Re	Total
14	1	1	16

Sources utilisées :

- **MALTE – 1842 – R.**

Malta Government Gazette, « *An Abstract Statement of the Population of the Islands of Malta and Gozo according to the Census taken on the 21st March 1842* », 31st December 1842, 1551, p.57-59.

- **MALTE – 1851 – R.**

Government Printing Office, *Census of the civil population of the islands of Malta, Gozo and Comino taken on the 31st March 1851*, Malta, 1852.

- **MALTE – 1861 – R.**

Alberto GIGLIO, *Census of the Islands of Malta, Gozo and Comino 1861, Taken on 31st October 1861*, Malta Government Printing Press, Malta, 1863.

- **MALTE – 1871 – R.**

Police Office, *Census of the civil population of the islands of Malta, Gozo and Comino taken on the 3rd May 1871*, Government Printing Office, Malta, 1872. 117p.

- **MALTE – 1891 – R.**

Governor's Office, *Census of the Maltese Islands taken on Sunday 5th April, 1891, under the ordinances n° II & III of 1891*, Malta, Government Printing Office, 1892, xlix, 108p.

- **MALTE (Grande Bretagne) – 1901 – R.**

Census of the British Empire, 1901. Report with summary and detailed tables for the several colonies. area, houses, and population, and also population classification by ages, condition as to marriage, occupations, birthplaces, religions, degrees of education, and infirmities, London, 1906, pp. 76-83.

- **MALTE – 1911-1931 – R.**

Census Office, *Census of the Maltese Islands taken on Sunday 2nd April 1911, under the ordinance n°VII of 1910*, Malta, Government Printing Office, 1912. xxxvii, 5p. 1922, 4p. 1932, xlii, 138p.

- **MALTE – 1948 – R.**

Office of Statistics, *Eleventh census of the Maltese Islands, 1948, taken on Monday, 14th June 1948, under the authority of Act of 1948*, Valletta, Progress Press Co., 1949, xxiv, 447p.

- **MALTE – 1957 – R.**

Central Office of Statistics, *Census of 1957, the Maltese Islands*, Valletta, 1959 3v, Vol.1. Report on population and housing, xcvi, 276p.

- **MALTE – 1967 – R.**

Census Office, *Malta census, 1967. Census of population, housing and employment, taken on 26th November 1967*, Valletta, 1969, 3 parts in 2v, Vol.1. Report on population and housing characteristics, 1969, vi, 500p.

- **MALTE – 1979 – R.**

Central Office of Statistics, *Demographic review of the Maltese Islands for the year 1979*, Valetta, 1980, 70p.

- **MALTE – 1985 – R.**

Central Office of Statistics, *Census of population, housing and employment taken on 16h November 1985*, Valletta, 1986.

- **MALTE – 1988 – R.**

Central Office of Statistics, *Demographic review of the Maltese Islands, 1988*, Valetta, 1989, 69p.

- **MALTE – 1995 – R.**

Central Office of Statistics, *Census of population and housing, Malta, 1995. Final report*, Valletta, 1998, 6v. Volume 1 Chapter 1: Population, Age and Gender and Citizenship.

- **MALTE – 2005 – Re.**

National Statistics Office, *Census of population and housing 2005. Volume 1 Population*, Malta, 2007.

http://nso.gov.mt/docs/Census2005_Vol1.pdf

- **MALTE – 2000-2011 – Ece.**

National Statistics Office, *Demographic Review*, Valletta. http://nso.gov.mt/themes/theme_page.aspx?id=77

Présentation générale :

1931 – 2011

HCP, *Haut-Commissariat du Plan*, <http://www.hcp.ma>

R	Ese	Eq	Total
10	1	1	12

Sources utilisées :

- **MAROC – 1931 – R.**

Service du Travail et des Questions Sociales, *Résultats statistiques du recensement de la population de la zone française de l'Empire Chérifien effectuée le 8 mars 1931*, Rabat, n.d, 477p.

- **MAROC – 1936 – R.**

Service du Travail et des Questions Sociales, *Résultats statistiques du recensement de la population de la zone française de l'Empire Chérifien, effectué le 8 mars 1936*, Rabat, 1938, 714p.

- **MAROC (Français) – 1947 – R.**

Service des Statistiques, *Dénombrement général de la population de la zone française de l'Empire Chérifien effectuée le 1er mars 1947*, Rabat, 1949.

- **MAROC – 1950 – R.**

Instituto Nacional de Estadística, *Censo de la población de España y territorios de su soberanía y protectorado, según el empadronamiento realizado el 31 de diciembre de 1950*, Tome I. Madrid, 1952, pp. 343-344.

- **MAROC – 1951 – R.**

Service Central des Statistiques, *Recensement général de la population de la zone française de l'Empire Chérifien effectué le 15 avril 1951, Fascicule 1, Population non marocaine, Résultats généraux*, Rabat, 1953, 17p.

- **MAROC – 1960 – R.**

Service Central des Statistiques, *Résultats du recensement de 1960*, Rabat, 1965-1972, Vol. I-IV.

- **MAROC – 1971 – R.**

Direction des Statistiques, *Recensement général de la population et de l'habitat, 1971. Serie "E". Résultats de l'exploitation exhaustive*, Rabat, 1971-1977, Vol. I-V in 47v.

- **MAROC – 1982 – R.**

Direction de la Statistique, *Population légale du Maroc. D'après le recensement général de la population et de l'habitat de 1982*, Rabat, 1983, 215p.

- **MAROC – 1984 – Eq.**

Direction de la Statistique, *Population active (enquête urbaine) 1984-1985*, Rabat, n.d, 2v.

- .1. Rapport de synthèse, 1988, 100p.
- .2. Résultats détaillés, 1985, 302p.

- **MAROC – 1994 – R.**

Direction de la Statistique, *Population légale du Royaume d'après le recensement général de la population et de l'habitat (Septembre 1994)*, Rabat, 1995, 309p.

- **MAROC – 2004 – R.**

Haut-Commissariat du Plan, *Recensement général de la population et de l'habitat 2004, Population légale du Maroc*, Rabat, 2005, np.

- **MAROC – 2011 – Ese.**

Haut-Commissariat du Plan, *Estimations officielles au 01-01-2011*, Rabat, 2011. <http://www.hcp.ma>

Présentation générale :

1757 – 2008

IMSEE, *Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques*,
<http://www.imsee.mc>

R	Re	Total
1	1	2

Sources utilisées :

- **MONACO – 1757-2000 – R.**

Division des Statistiques et des Etudes Economiques de la Direction de l'Expansion Economique,
Recensement général de la population 2000.

- **MONACO – 2008 – Re.**

Mairie de Monaco, IMSEE, *Recensement général de la population 2008. Principauté de Monaco*, 102p.

<http://www.gouv.mc/Action-Gouvernementale/L-Economie/Analyses-et-Statistiques/Publications/Recensement-de-la-population>

MONTENEGRO

Présentation générale :

1800 – 2011

MONSTAT, *Statistical Office of Monténégro*, <http://www.monstat.org>

SI	R	Re	Total
5	5	1	11

Sources utilisées :

- **MONTENEGRO (Empire ottoman) – 1800-1920 – SI.**

BEHAR Cem, *Osmanlı Dmparatorluğu'nun ve Türkiye'nin nüfusu, 1500-1927*, Ankara : T.C. Basbakanlık Devlet İstatistik Enstitüsü, 1996.

BEHAR Cem, *The Population of the Ottoman Empire and Turkey: 1500-1927*, Historical Statistics Series (Vol. 2), Ankara : State Institute of Statistics, 1996.

ELIBOL Numan, *Osmanli İmparatorluğu'nda nüfus meselesi ve demografi araştırmaları. Population issue and research on demography in Ottoman Empire*, Süleyman Demirel üniversitesi, 2007, pp.135-160.

KARPAT Kemal, *Ottoman population records and the census of 1881/1882-1893*, International Journal of Middle Eastern Studies, 9, 1978, p. 237-274.

KARPAT Kemal, *Ottoman Population, 1830-1914: Demographic and Social Characteristics*, University of Wisconsin Press, 1984, 352p.

- **YUGOSLAVIE (Royaume des Serbes, Croates et Slovènes) – 1921 – R.**

Opšta Državna Statistika, *Podaci za srez (kotar) i opštine nalaze se u knjizi. Definitivni rezultati popisa stanovništva od 31 januara 1921 godine*, Beograd, 1923.

- **YUGOSLAVIE (Royaume de Yougoslavie) – 1931 – R.**

Opšta Državna Statistika, *Podaci za opštine nalaze se u knjizi "Stanovništvo po veroispovesti i materwem jeziku" po popisu od 31 marta 1931 godine*, Pregled po opštinama, Beograd, 1945.

- **YUGOSLAVIE – 1948-1981 – R.**

Savezni zavod za statistiku, *Popis stanovništva i stanova 1971. VII stanovništvo I domaćinstva i 1948, 1953, 1961, 1971 i 1981 i stanovi i 1981*, Beograd, 1985.

- **YUGOSLAVIE – 1991 – R.**

Savezni zavod za statistiku, *Popis stanovništva, domaćinstava, stanova i poljoprivrednih gazdinstava 1991: Prvi rezultati popisa po opštinama i naseljima*, Beograd, 1992.

- **MONTENEGRO – 2003 – R.**

РЕПУБЛИКА ЦРНА ГОРА, *Завод за статистику. Попис становништва, домаћинства и станова у 2003. СТАНОВНИШТВО УПОРЕДНИ ПРЕГЛЕД*, Podgorica, Jan.2006, 125p.

- **MONTENEGRO – 2011 – Re.**

Zavod za statistiku Crne Gore (MONSTAT), *Census 2011 data – Settlements. Table N1. Population by ethnicity by settlement*. <http://www.monstat.org/eng/page.php?id=395&pageid=57>

Présentation générale :

1800 – 2016

PCBS, *Palestinian Central Bureau of Statistics*, <http://www.pcbs.gov.ps>

SI	R	Ese	Re	Total
6	5	1	2	14

Sources utilisées :

• **PALESTINE (Empire ottoman) – 1800-1920 – SI.**

BEHAR Cem, *Osmanlı İmparatorluğu'nun ve Türkiye'nin nüfusu, 1500-1927*, Ankara : T.C. Başbakanlık Devlet İstatistik Enstitüsü, 1996.

BEHAR Cem, *The Population of the Ottoman Empire and Turkey: 1500-1927*, Historical Statistics Series (Vol. 2), Ankara : State Institute of Statistics, 1996.

ELIBOL Numan, *Osmanlı İmparatorluğu'nda nüfus meselesi ve demografi araştırmaları. Population issue and research on demography in Ottoman Empire*, Süleyman Demirel üniversitesi, 2007, pp.135-160.

KARPAT Kemal, *Ottoman population records and the census of 1881/1882-1893*, International Journal of Middle Eastern Studies, 9, 1978, p. 237-274.

KARPAT Kemal, *Ottoman Population, 1830-1914: Demographic and Social Characteristics*, University of Wisconsin Press, 1984, 352p.

• **PALESTINE – 1922 – R.**

Census Office, *Report and general abstracts of the census of 1922 taken on the 23rd of October, 1922*, Jerusalem 1923, 57p.

• **PALESTINE – 1931 – R.**

Census Office, *Census of Palestine, 1931*, Alexandria, 1932-1933, Vol. I-II.

.I. Palestine. Part 1, Report, Household schedule, 1933, viii, 345, 4p.

.II. Palestine. Part 2, Tables, 1932. vi, 595p.

• **JORDANIE – 1953 – SI.**

Department of Statistics, *1953 census of agriculture*, Amman, National Press, n.d, 18p.

• **JORDANIE – 1961 – R.**

Department of Statistics, *First census of population and housing, 18 November 1961. Interim reports. Amman, 1962-1963*, Nos. 1-10.

.1. Number and characteristics of structures in municipalities. 1962. xv, 18p. Distribution and characteristics of population ...district.

.2. Ma'an. 1962. xiv, 5p.

.3. al-Karak. 1963. xii, 5p.

.4. al-Balqa. 1963. xii, 5p.

- .5. Hebron Census. 1963. xii, 9p.
- .6. Amman. 1963. xiv, 7p.
- .7. Jerusalem census. xvii, 23p.
- .8. Nablus. 1963. xvii, 22p.
- .9. Ajloun. 1963. xvii, 22p.
- .10. Scattered tents census. 1963. xviii, 23p.

- **JORDANIE – 1967 – R.**

Department of Statistics, *Population census and internal migration for Amman, Jerusalem, Zarqa Ruseifa, Irbia ana Aqiba*, Ammann, 1967, 161p.

- **JORDANIE – 1979 – R.**

Department of Statistics, *Housing and population census 1979. Governorates main results*, Amman, 1984, xx, 22p.

- **PALESTINE – 1997 – Re.**

Palestinian Central Bureau of Statistics, *Census of Palestine*, 1997. <http://www.pcbs.gov.ps>

- **PALESTINE – 2007 – Re.**

Palestinian Central Bureau of Statistics, *Census of Palestine*, 2007. <http://www.pcbs.gov.ps>

- **PALESTINE – 1997-2016 – Ese.**

Palestinian Central Bureau of Statistics, *Estimated Population in the Palestinian Territory Mid-Year by Governorate*, 1997-2016. <http://www.pcbs.gov.ps>

Présentation générale :

1772 – 2011

UPECEDS, *Ufficio Informatica, Tecnologia, Dati e Statistica della Repubblica di San Marino*, <http://www.statistica.sm>

SI	AS	Re	Total
1	5	1	7

Sources utilisées :

- **SAINT-MARIN – 1772-1865 – SI.**

REGINATO Mauro et al., *San Marino e l'emigrazione transoceanica*, in *Altreitalie* Portale di studi sulle migrazioni italiane.

http://www.altreitalie.it/Pubblicazioni/Rivista/Numeri_Arretrati/N_22/Saggi/San_Marino_E_LEmigrazione_Transoceanica.kl

- **SAINT-MARIN – 1865-1947 – AS.**

Ufficio Statale di Statistica, *Analisi Statistica socio-economica*, Anno I, n°1 June 1971.

- **SAINT-MARIN – 1972-1980 – AS.**

Ufficio Statale di Statistica, *Annuario statistico, 1972-1980*, Volume 1, San Marino, 1980, vii, 130p.

- **SAINT-MARIN – 1991-1995 – AS.**

Centro Elaborazione Dati e Estatistica, *Annuario statistico demografico 1991-1995*, n.d, 80p.

- **SAINT-MARIN – 1992-1996 – AS.**

Centro Elaborazione Dati e Estatistica, *Annuario statistico demografico 1992-1996*, n.d, 80p.

- **SAINT-MARIN – 1993-1997 – AS.**

Centro Elaborazione Dati e Estatistica, *Annuario statistico demografico 1993-1997*, n.d, 80p.

- **SAINT-MARIN – 2000-2011 – Re.**

Ufficio Informatica, Tecnologia, Dati e Statistica della Repubblica di San Marino, UPECEDS, *Bollettino di statistica*.

<http://www.statistica.sm/online/Home/Pubblicazioni/docCatBollettinodiStatistica.14000510.1.10.1.html>

SLOVENIE

Présentation générale :

1857 – 2011

SURS, *Statistical Office of the Republic of Slovenia*, <http://www.stat.si>

R	Re	Ece	Total
10	1	1	12

Sources utilisées :

- **AUTRICHE (Empire austro-hongrois) – 1857 – R.**

Ministry of the Interior, *Statistische Übersichten über die Bevölkerung und den Viehstand von Österreich nach der Zahlung vom 31. Oktober 1857*, Wien, K.K. Hof- und Staatsdruckerei, 1859.

- **AUTRICHE (Empire austro-hongrois) – 1869 – R.**

Statistische Zentralkommission, *Übersicht der Bevölkerung und des Viehstandes der im Reichsrathe vertretenen Königreiche und Länder nach der Zahlung vom 31. Dezember 1869*, Wien, K.K. Hof- und Staatsdruckerei, 1871.

- **AUTRICHE (Empire austro-hongrois) – 1880 – R.**

Statistischen Zentralkommission, *Ergebnisse der Volkszahlung und der mit derselben verbundenen Zahlung der hauslichen Nutzthiere vom 31. Dezember 1880*, Wien, K.K. Hof- und Staatsdruckerei, 1882-1884.

- **AUTRICHE (Empire austro-hongrois) – 1890 – R.**

Statistische Zentral Kommission, *Die Ergebnisse der Volkszahlung vom 31. Dezember 1890 in den im Reichsrathe vertretenen Königreichen und Ländern*. Wien, K.K. Hof- und Staatsdruckerei, 1892-1895. Die Bevölkerung nach Grossen Kategorien der Ortschaften, Stellung zum Wohnungsinhaber, Geschlecht, Alter und Familienstand, Confession, Umgangssprache, Bildungsgrad, Gebrechen, 1893.

Heft 1. Analytische Bearbeitung und Reichsübersicht, 1894, clxxxiii, iv, 178p.

Heft 2. Nieder-Osterreich, 1894, iv, 213p.

Heft 3. Ober-Osterreich und Salzburg, iv, 155p.

Heft 4. Steiermark, iv, 347p.

Heft 5. Karnten und Krain, iv, 155p.

Heft 6. Trieste und Gebiet, Gorz und Gradisca, Istrien, v, 213p.

Heft 7. Tirol und Vorarlberg, iv, 371p.

Heft 8. Böhmen, iv, 651p.

Heft 9. Mähren, iv, 369p.

Heft 10. Schlesien, iv, 77p.

Heft 11. Galizien, iv, 615p.

Heft 12. Bukowina, iv, 77p.

- **AUTRICHE (Empire austro-hongrois) – 1900 – R.**

Statistischen Zentralkommission, *Die Ergebnisse der Volkszahlung vom 31. Dezember 1900 in den im Reichsrathe vertretenen Königreichen und Ländern*, Wien, K.K. Hof- und Staatsdruckerei, 1902-1905. Die Bevölkerung nach Grossen Kategorien der Ortschaften, nach der Geburtigkeit, nach der Confession und Umgangssprache in Verbindung mit dem Geschlechte, nach dem Bildungsgrade innerhalb der Grossen Kategorien der Ortschaften und dem Familienstande.

- Heft 1. Analytische Bearbeitung und Reichsübersicht, 1904, clxxi, 121p.
- Heft 2. Niederösterreich, 1903, v, 141p.
- Heft 3. Oberösterreich und Salzburg, 1903, v, 149p.
- Heft 4. Steiermark, 1903, v, 161p.
- Heft 5. Karnten und Krain, 1904, v, 105p.
- Heft 6. Triest und Gebiet, Gorz und Gradisca und Istrien, 1904, v, 89p.
- Heft 7. Tirol und Vorarlberg, 1904, v, 137p.
- Heft 8. Böhmen, 1904, v, 245p.
- Heft 9. Mähren, 1904, v, 131p.
- Heft 10. Schlesien, 1904, v, 53p.
- Heft 11. Galizien, 1904, v, 205p.
- Heft 12. Bukowina und Dalmatien, 1904, v, 107p.

- **AUTRICHE (Empire austro-hongrois) – 1910 – R.**

Statistischen Zentralamt, *Die Ergebnisse der Volkszählung vom 31 Dezember 1910 in den im Reichsrathe vertretenen Königreiche und Länder*, Wien, K.K. Hof und Staatsdruckerei, 1912-1919, Die Ergebnisse der Volkszählung vom 31 dezember 1910 in Österreich. Die Österreicher im Auslande, 1919, 40, 63p.

- Heft 1. Hauptübersicht und Besprechung der Ergebnisse, 1916, 206p.
- Heft 2. Niederösterreich, 1914, 148p.
- Heft 3. Oberösterreich und Salzburg, 1914, 90p.
- Heft 4. Steiermark, 1915, 106p.
- Heft 5. Karnten und Krain, 1915, 84p.
- Heft 6. Küstenland und Dalmatien, 1915, 151p.
- Heft 7. Tirol und Vorarlberg, 1915, 125p.
- Heft 8. Böhmen, 1916, 351p.
- Heft 9. Mähren und Schlesien, 1916, 219p.
- Heft 10. Galizien und Bukowina, 1916, 245p.

- **YUGOSLAVIE (Royaume des Serbes, Croates et Slovènes) – 1921 – R.**

Opšta Državna Statistika, *Podaci za srez (kotar) i opštine nalaze se u knjizi. Definitivni rezultati popisa stanovništva od 31 januara 1921 godine*, Beograd, 1923.

- **YUGOSLAVIE (Royaume de Yougoslavie) – 1931 – R.**

Opšta Državna Statistika, *Podaci za opštine nalaze se u knjizi "Stanovništvo po veroispovesti i materwem jeziku" po popisu od 31 marta 1931 godine*, Pregled po opštinama, Beograd, 1945.

- **YUGOSLAVIE – 1948-1981 – R.**

Savezni zavod za statistiku, *Popis stanovništva i stanova 1971. VII stanovništvo I domaćinstva i 1948, 1953, 1961, 1971 i 1981 i stanovi i 1981*, Beograd, 1985.

- **SLOVENIE – 1991 – R.**

Statistical Office of the Republic of Slovenia, *Census of the population, households, housings and agricultural holdings in the Republic of Slovenia in 1991. Results by municipalities*, Ljubljana, 1994, 395p.

- **SLOVENIE – 2002 – Re.**

Statistični urad republike slovenije, *Popis prebivalstva 2002*, <http://www.stat.si>

- **SLOVENIE – 1995-2011 – Ece.**

Statistični urad republike slovenije, *Registrski popis*, <http://www.stat.si>

Présentation générale :

1800 – 2011

CBSSYR, Central Bureau of Statistics of Syria, <http://www.cbssyr.sy>

SI	R	Es	Eq	Re	Total
5	8	1	1	2	17

Sources utilisées :

Les chiffres de la population des villes syriennes pour la période 1920-1960 sont issus d'estimations. Ils sont calculés à partir des recensements ottomans et d'une estimation officielle syrienne en 1953.

• **SYRIE (Empire ottoman) – 1800-1920 – SI.**

BEHAR Cem, *Osmanlı İmparatorluğu'nun ve Türkiye'nin nüfusu, 1500-1927*, Ankara : T.C. Basbakanlık Devlet İstatistik Enstitüsü, 1996.

BEHAR Cem, *The Population of the Ottoman Empire and Turkey: 1500-1927*, Historical Statistics Series (Vol. 2), Ankara : State Institute of Statistics, 1996.

ELIBOL Numan, *Osmanlı İmparatorluğu'nda nüfus meselesi ve demografi araştırmaları. Population issue and research on demography in Ottoman Empire*, Süleyman Demirel üniversitesi, 2007, pp.135-160.

KARPAT Kemal, *Ottoman population records and the census of 1881/1882-1893*, International Journal of Middle Eastern Studies, 9, 1978, p. 237-274.

KARPAT Kemal, *Ottoman Population, 1830-1914: Demographic and Social Characteristics*, University of Wisconsin Press, 1984, 352p.

• **SYRIE – 1922-1953 – Es.**

Estimations (recensement ottoman), estimation officielle syrienne, 1953.

• **SYRIE – 1960 – R.**

Directorate of Statistics, *Census of population, 1960*, Jomhuria Press, Damascus, 1965, 15v.

- .1. Dar'a Mohafaza, xxv, 225p.
- .2. Sweida Mohafaza, xxv, 222p.
- .3. Damascus City, xxv, 157p.
- .4. Aleppo City, xxi, 157p.
- .5. Damascus Mohafaza, xxiii, 232p.
- .6. Aleppo Mohafaza, xxiii, 272p.
- .7. Homs Mohafaza, xxv, 246p.
- .8. Hama Mohafaza, xxv, 246p.
- .9. Latakia Mohafaza, xxv, 312p.
- .10. Idleb Mohafaza, xxvi, 281p.
- .11. Hasakeh Mohafaza, xxv, 300p.
- .12. Deir-ez-Zor, xxv, 234p.
- .13. Al-Rakka Mohafaza, xxv, 236p.
- .14. Bedowins, xvi, 45p.
- .15. Syrian Arab Republic, xxii, 287p.

- **SYRIE – 1970 – R.**

Central Bureau of Statistics, *Population census, 1970* Syrian Arab Republic*, Damascus, 1975, Vol. 1-2.

- .1. Syrian Arab Republic, 310p.
- .2. Syrian Arab Republic, pp. 311-646.

Central Bureau of Statistics, *Population census, 1970 [Governorates and cities]*, Damascus, 1975 Vol. 1-14 in 15v.

- .1. Damascus City, 162p
- .2. Damascus Governorate, 195p.
- .3. Aleppo Governorate, 305p.
- .3a. Annex, Population aggregates in Aleppo Governorate, 91p.
- .4. Hama Governorate, 333p.
- .5. Homs Governorate, 326p.
- .6. Rakka Governorate, 331p.
- .7. Tarlous Governorate, 337p.
- .8. Lattakia Governorate, 341p.
- .9. Edleb Governorate, 333p.
- .10. Deir-ez-Zor Governorate, 300p.
- .11. Al-Hasakeh Governorate, 400p.
- .12. Al-Sweida Governorate, 301p.
- .13. Dar'a Governorate, 293p.
- .14. Quneitra Governorate, 35p.

Central Bureau of Statistics, *Summary bulletin: 1970 population census data of Syrian Arab Republic*, Damascus, 1973, 19p.

- **SYRIE – 1976 – R.**

Central Bureau of Statistics, *Results of population census by sample, 1976*, Damascus, 1977-1978, 2v.

- .1. First phase, Certain demographic indicators, 1978, 27p.
- .2. Second phase, Survey design – Results, 1977, 30p.

- **SYRIE – 1976-1979 – Eq.**

Central Bureau of Statistics, *Follow-up demographic survey. Final report 1976-1979*, Damascus, 1981, 115p.

- **SYRIE – 1977-1978 – R.**

Central Bureau of Statistics, *Results of the housing sample in the Republic of Syria. 1977 and 1978*, Damascus, 1979, 86p.

- **SYRIE – 1981 – R.**

Central Bureau of Statistics, *Results of the census of population of the Republic of Syria, 1981*, Damascus, 1988, 274p.

- **SYRIE – 1981 – R.**

Central Bureau Of Statistics, *Adad al-Sukkan wa-al-Usar wa-al Masakin hasab al-Taqsimat al-Idariyah, 1981 (Number of inhabitants, households and dwellings by administrative division according to the census of population, 1981)*, Mohafazas, Damascus, 1983, Nos. 1-14.

- .1&2. Damascus city and province, 60p.
- .3. Homs, 58p.
- .4. Hama, 61p.
- .5. Tartous, 61p.
- .6. Lattakia, 101p.
- .7. Idleb, 81p.
- .8. Aleppo, 151p.
- .9. Al-Rakka, 120p.
- .10. Dier-ez-zor, 36p.
- .11. Al-Hasakeh, 213p.
- .12. Sweida, 18p.
- .13. Dar'a, 24p.
- .14. Quneitra, 28p.

- **SYRIE – 1983 – R.**

Central Bureau of Statistics, *Results of the housing sample of the Republic of Syria, 1983*, Damascus, 1985, 53p.

- **SYRIE – 1994 – R.**

Central Bureau of Statistics, *Population census, Résultats saisis par village*, sur disquette.

- **SYRIE – 2004 – Re.**

Central Bureau of Statistics, *Population census, 2004*, www.cbssyr.sy

- **SYRIE – 2011 – Re.**

Central Bureau of Statistics, *Dénombrement officiel de la population, 2011*, www.cbssyr.sy

TUNISIE

Présentation générale :

1906 – 2014

INS, *Institut National de la Statistique*, <http://www.ins.tn>

R	Re	Total
10	1	11

Sources utilisées :

- **TUNISIE – 1906 – R.**

Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, *Le recensement de 1906 en Algérie et en Tunisie*, Paris, 1908, pp. 24-33 (Annales de Géographie, Vol. 17. The census of 1906 in Algeria and in Tunisie).

- **TUNISIE – 1931 – R.**

Direction Générale de l'Intérieur, *Dénombrement de la population civile européenne et indigène en Tunisie au 22 mars 1931*, Tunis, 1931, viii, 157p.

- **TUNISIE – 1936 – R.**

Direction Générale de l'Intérieur, *Dénombrement de la population civile européenne et tunisienne en Tunisie au 12 mars 1936*, Tunis, 1936, viii, 137p.

- **TUNISIE – 1946 – R.**

Service Tunisien des Statistiques, *Dénombrement de la population civile européenne et tunisienne en Tunisie au 1 novembre 1946*, Tunis, pp. 1-73 (Bulletin du Service Tunisien des Statistiques, 2eme trimestre 1947).

- **TUNISIE – 1956 – R.**

Service des Statistiques, *Recensement général de la population de la Tunisie du 1 février 1956. Répartition géographique de la population*, Tunis, n.d, 191p.

- **TUNISIE – 1966 – R.**

Institut National de la Statistique, *Recensement général de la population et des logements du 3 mai 1966*, Tunis, 1973-1974, Vol. I-IV, Population par division administrative. Caractéristiques démographiques, fécondité, population étrangère, 1973, 271p.

- **TUNISIE – 1975 – R.**

Institut National de la Statistique, *Recensement général de la population et des logements, 8 mai 1975. Population par division administrative*, Tunis, 1975, 242p.

- **TUNISIE – 1984 – R.**

Institut National de la Statistique, *Recensement général de la population et de l'habitat, 30 mars 1984*, Tunis, 1984, Vol. I-V, 1-1. Population par division administrative, 1984, 282p. Volume régional Population et condition l'habitat par unité administrative, V.1-23.

- **TUNISIE – 1994 – R.**

Institut National de la Statistique, *Recensement général de la population et de l'habitat, 1994. Principales caractéristiques démographiques de la population*, Tunis, 1995, 65p.

- **TUNISIE – 2004 – R.**

Institut National de la Statistique, *Recensement général de la population et de l'habitat, 2004. Principales caractéristiques démographiques de la population*, Tunis, 2005, n.p.

- **TUNISIE – 2014 – Re.**

Institut National de la Statistique, *RGPH, Résultats du recensement 2014 par gouvernorats et délégations (Vol2)*, Tunis. www.ins.tn

TURQUIE

Présentation générale :

1800 – 2011

TÜİK, *Turkish Statistical Institute*, <http://www.tuik.gov.tr/Start.do>

SI	R	Re	Ece	Total
5	13	1	1	20

Sources utilisées :

- **TURQUIE (Empire ottoman) – 1800-1920 – SI.**

BEHAR Cem, *Osmanlı İmparatorluğu'nun ve Türkiye'nin nüfusu, 1500-1927*, Ankara : T.C. Başbakanlık Devlet İstatistik Enstitüsü, 1996.

BEHAR Cem, *The Population of the Ottoman Empire and Turkey: 1500-1927*, Historical Statistics Series (Vol. 2), Ankara : State Institute of Statistics, 1996.

ELIBOL Numan, *Osmanlı İmparatorluğu'nda nüfus meselesi ve demografi araştırmaları. Population issue and research on demography in Ottoman Empire*, Süleyman Demirel üniversitesi, 2007, pp.135-160.

KARPAT Kemal, *Ottoman population records and the census of 1881/1882-1893*, International Journal of Middle Eastern Studies, 9, 1978, p. 237-274.

KARPAT Kemal, *Ottoman Population, 1830-1914: Demographic and Social Characteristics*, University of Wisconsin Press, 1984, 352p.

- **TURQUIE – 1927 – R.**

İstatistik Umum Mudurlugu, *28 tesrinievel 1927 umumnt nüfus tahriri/Recensement général de la population au 28 octobre 1927*, Ankara, 1929, 3v, 1927.

Vol. I. Mufasssal neticeler, iemal tabeolari, 297p.

.1. Marmara ve Adalar denizi sahil vilayetleri

.2. Garbi Anadolu vilayetleri

.3. Akdeniz sahil vilayetleri

.4. Sarki ve cenubisarki Anadolu vilayetleri

Vol. II. Mufasssal neticeler, 208p.

.1. Merkez-t Anadolu vilayetleri

.2. İstanbul ve Türkiye Avrupası

.3. Karadeniz sahil vilayetleri

- **TURQUIE – 1935 – R.**

İstatistik Genel Direkrorlugu, *1935, 20 ilkesrin genel nüfus sayımı. Türkiye nüfusu. Vilayet, kaza, sehir ve koyler itibarile./Population de la Turquie, 20 octobre 1935. Recensement général de la population par provinces, districts, villes et villages. Kati ve mufasssal neticeler./Résultats définitifs et détaillés*, Ankara, 1936-1938, 60v.

- **TURQUIE – 1940 – R.**

Istatistik Umum Mudurlugu, *20 ilkesrin 1940 genel nufus sayimi. Vilayetler, kazalar, nahiyeler ve koyler itibarile nufusve yuzey odeu/Recensement général de la population au 20 octobre 1940. Population et superficie par provinces, districts, communes et villages*, Ankara, 1940, 73, (Publication n°158), 680p.

- **TURQUIE – 1945 – R.**

Istatistik Genel Mudurlugu, *21 ekim 1945 genel nufus sayimi./Recensement général de lapopulation au 21 octobre 1945*, Ankara, 1948-1950, Vol. I-LXV. Vol.II.1. Ilce, bucak ve muhtarliklar itibarile nufus miktarı ve yuzey olgu./Population et superficie par provinces, districts, communes et villages, Ankara, 1948, lv, (Publication n°286), 649p.

- **TURQUIE – 1950 – R.**

Istitistik Umum Mudurlugu, *Umuml nufus sayimi 22 ekim 1950. Vilayat, kaza, nahiye ve koyler itibriyle nufus/Recensement général de la population du 22 octobre 1950. Population par provinces, districts, communes, et villages*, Ankara, 1961, (Publication n°359), 395p.

- **TURQUIE – 1955 – R.**

Istitistik Genel Mudurlugu, *23 ekim 1955, genel nufus sayimi. Vilayet, kaza, nihiye ve koyler itibariyle nufus*, Ankara, 1961, lxxii, (Publication n°412), 572p.

- **TURQUIE – 1960 – R.**

Devlet Istatistik Enstitusu, *23 ekim 1960, genel nufus sayimi. I1, ilce, bucak ve koyler itibariyle nufus*, Ankara, 1963, lvi, (Publication n°444), 601p.

- **TURQUIE – 1965 – R.**

Devlet Istatistik Enstitusu, *Genel nufus sayimi. Idari bolunus. [I1, ilce, bucak ve koy (muhtarlik) nufuslari]*, 24.10.1965, Ankara, 1968, xlvii, (Publication n°537), 673p.

- **TURQUIE – 1970 – R.**

Devlet Istatistik Enstitusu, *Genel nufus sayimi, 25 ekim 1970*, Ankara, 1976, (Publication n°690), pp. 1-66.

- **TURQUIE – 1975 – R.**

Devlet Istatistik Enstitusu, *Genel nufus sayimi, idari bolunus. Il ilge, bucak ve koy (muhtarlik) nufusleri*, 26.10.1975, Ankara, 1977, xlv, (Publication n°813), n.p.

- **TURQUIE – 1980 – R.**

Devlet Istatistik Enstitusu, *Genel nufus sayimi, idaribolunus 12.10.1980*, Ankara, 1981, n.p.

- **TURQUIE – 1985 – R.**

Devlet Istatistik Enstitusu, *Genel nufus sayimi. Idari bolunus, 20.10.1985*, Ankara, 1986, xi, (Publication n°1211), 637p.

- **TURQUIE – 1990 – R.**

Devlet Istatistik Enstitusu, *1 Genel nufus sayimi. Idari bolunus/Census of population. Administrative division*, Ankara, 1991, xiv, n.p.

- **TURQUIE – 2000 – Re.**

Turkish Statistical Institute, *Nüfus İstatistikleri. 2000 Genel Nüfus Sayımı*, <http://www.tuik.gov.tr/PreTabloArama.do>

- **TURQUIE – 2010-2011 – Ece.**

Turkish Statistical Institute, *Adrese Dayalı Nüfus Kayıt Sistemi. Nüfus Büyüklüğü, Yaş ve Cinsiyet Yapısı*, <http://www.tuik.gov.tr/PreTabloArama.do>

Présentation générale :

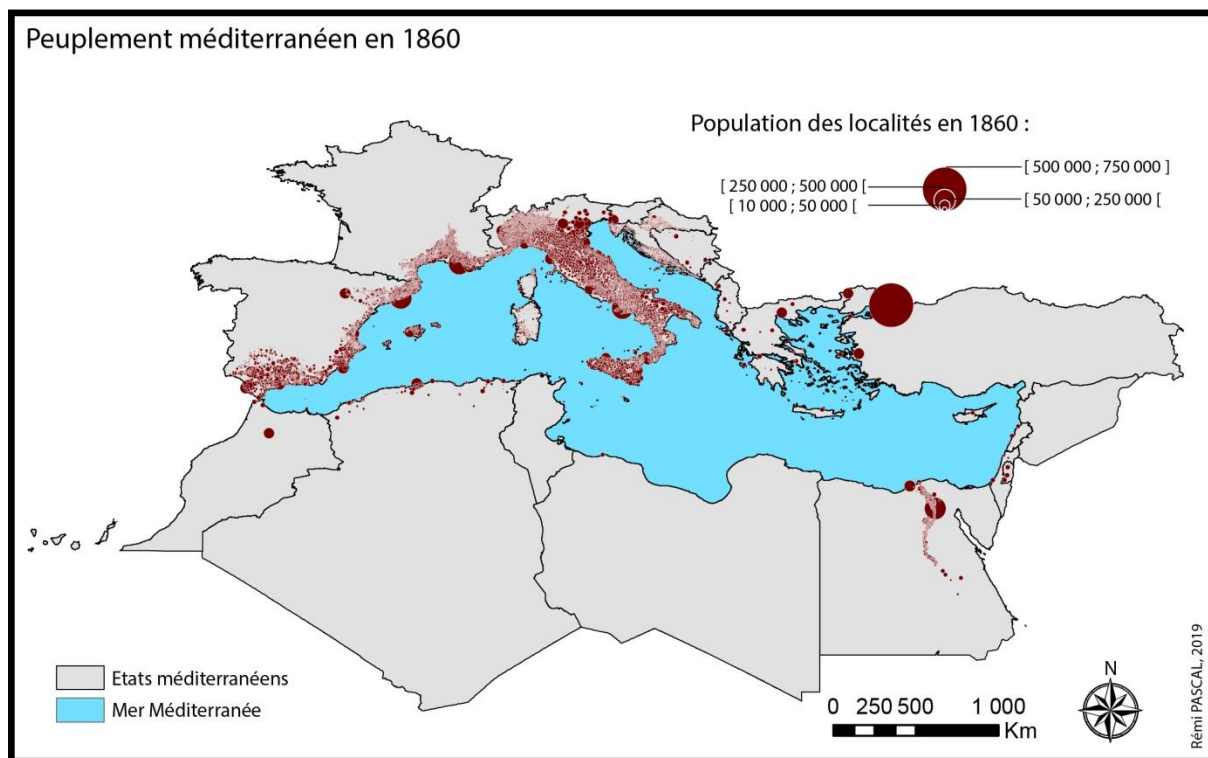
1930 – 2010

<https://www.vaticanstate.va/it/stato-governo>

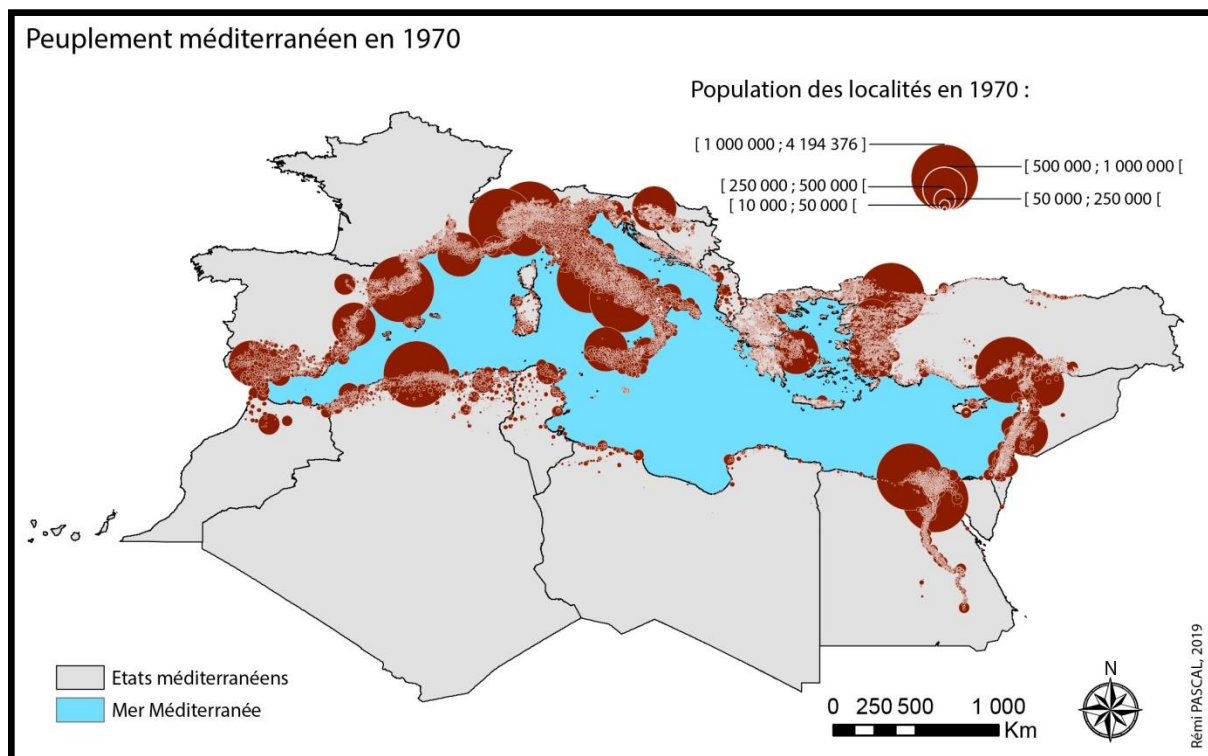
Sources utilisées :

<https://www.vaticanstate.va/it/stato-governo/note-general/popolazione.html>

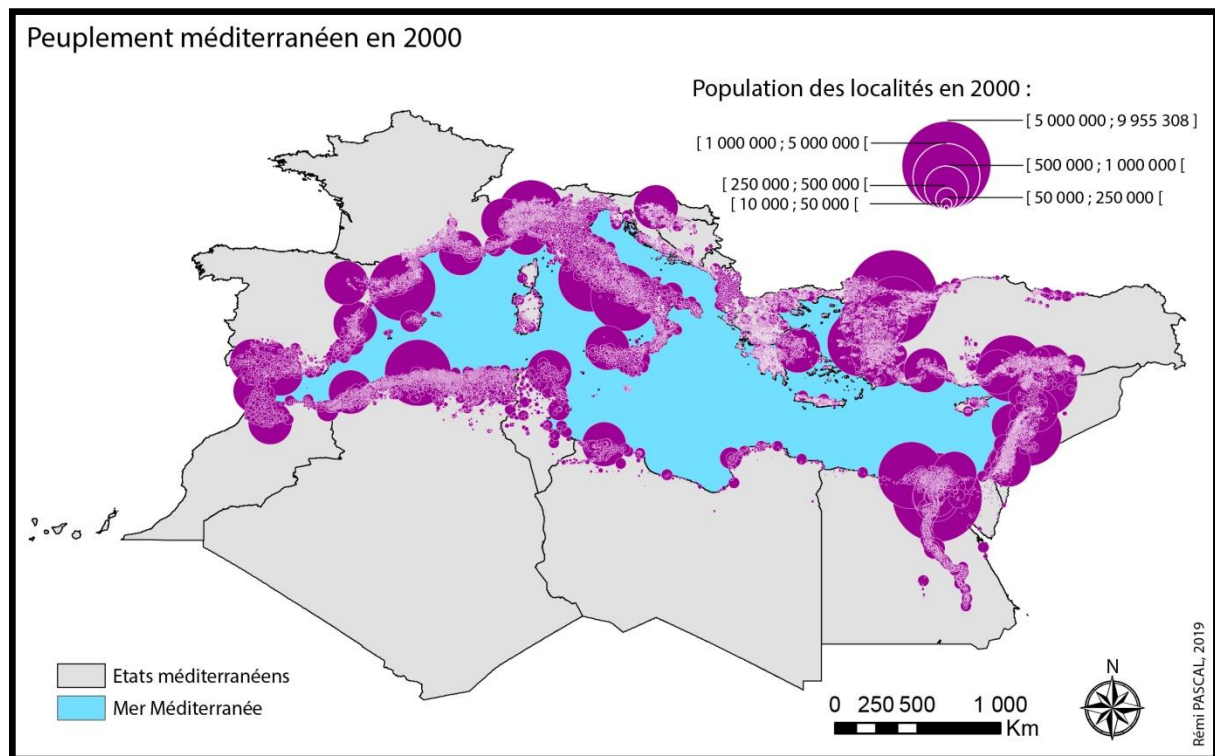
Annexes II. Les cartes de la population des localités méditerranéennes



Carte 55 : La population des localités méditerranéennes en 1860

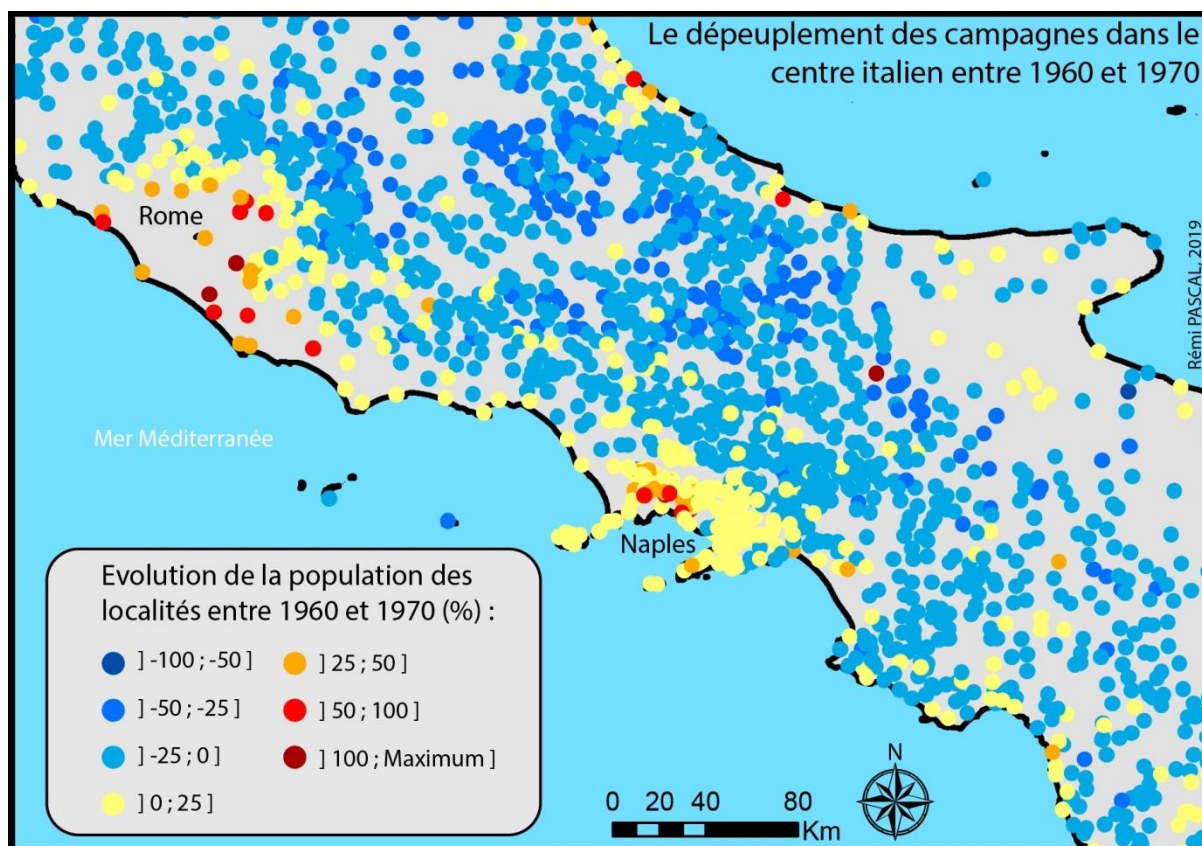


Carte 56 : La population des localités méditerranéennes en 1970

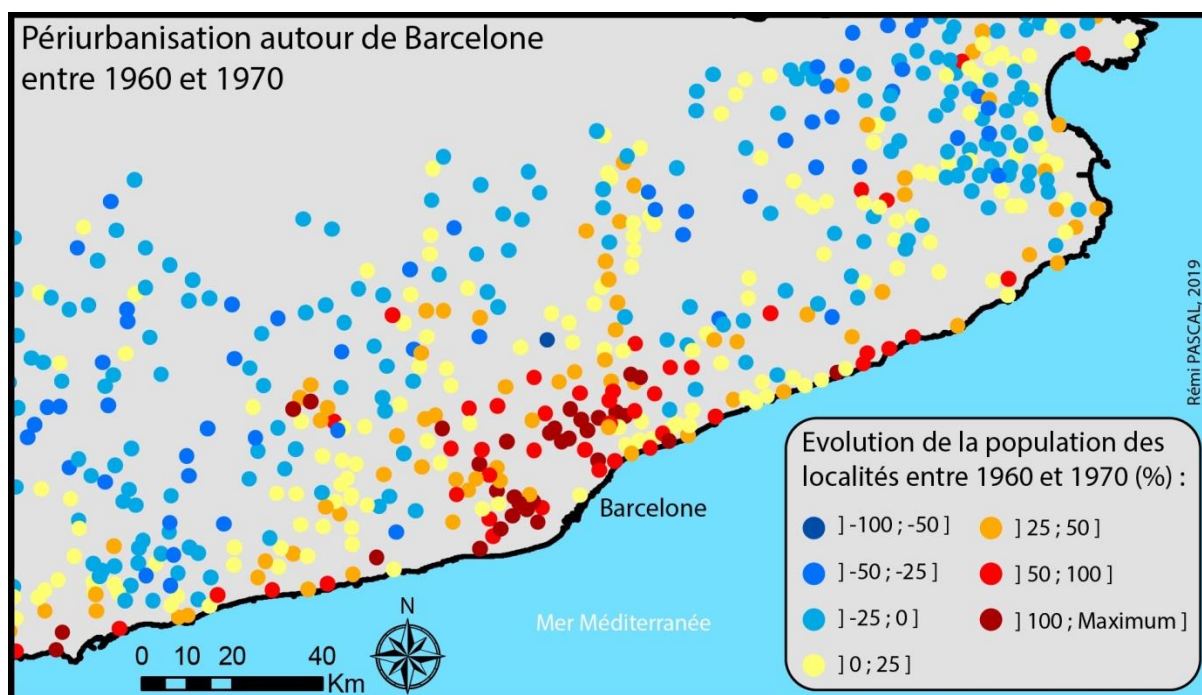


Carte 57 : La population des localités méditerranéennes en 2000

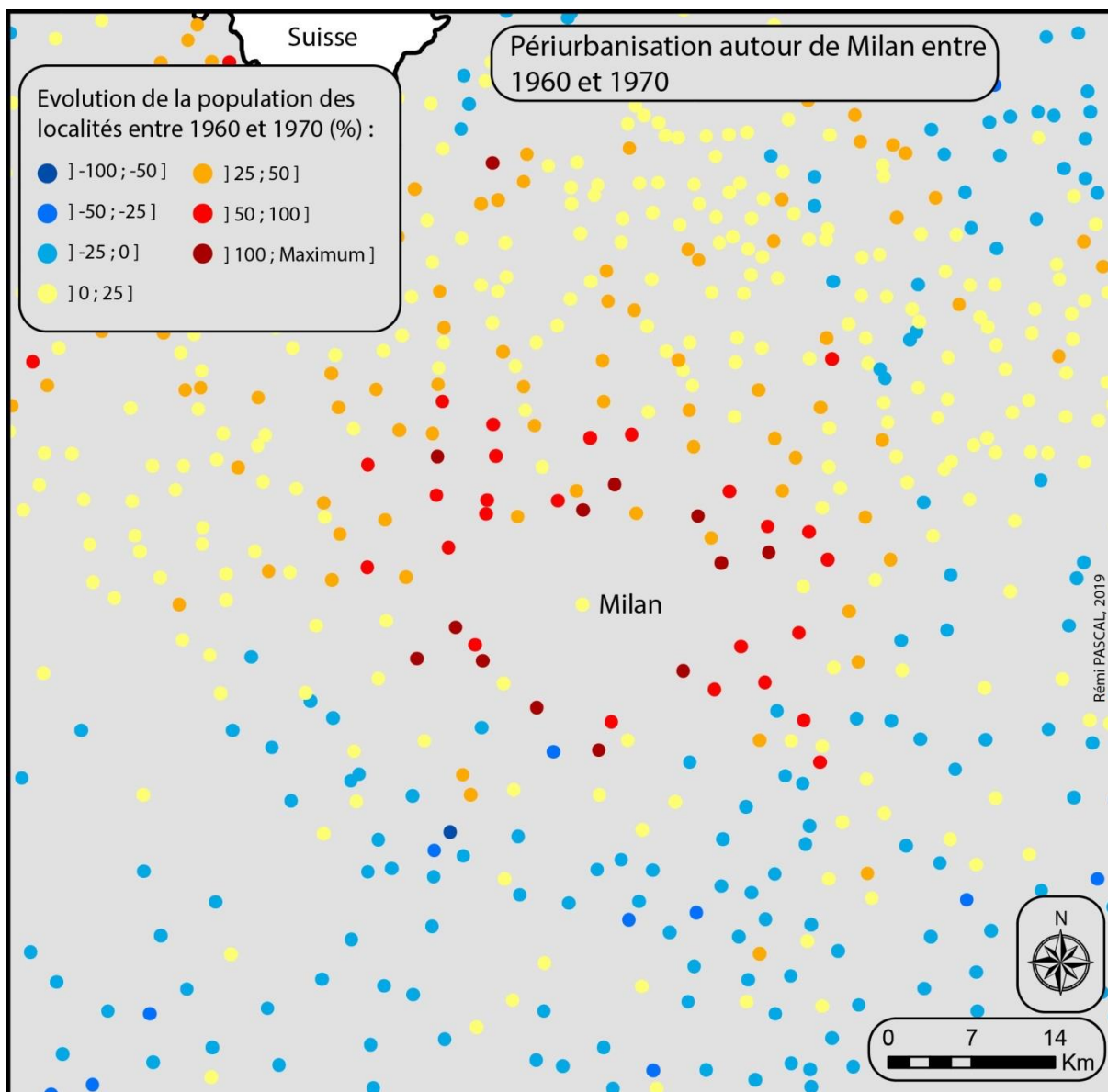
Annexes III. Les cartes des phénomènes géographiques



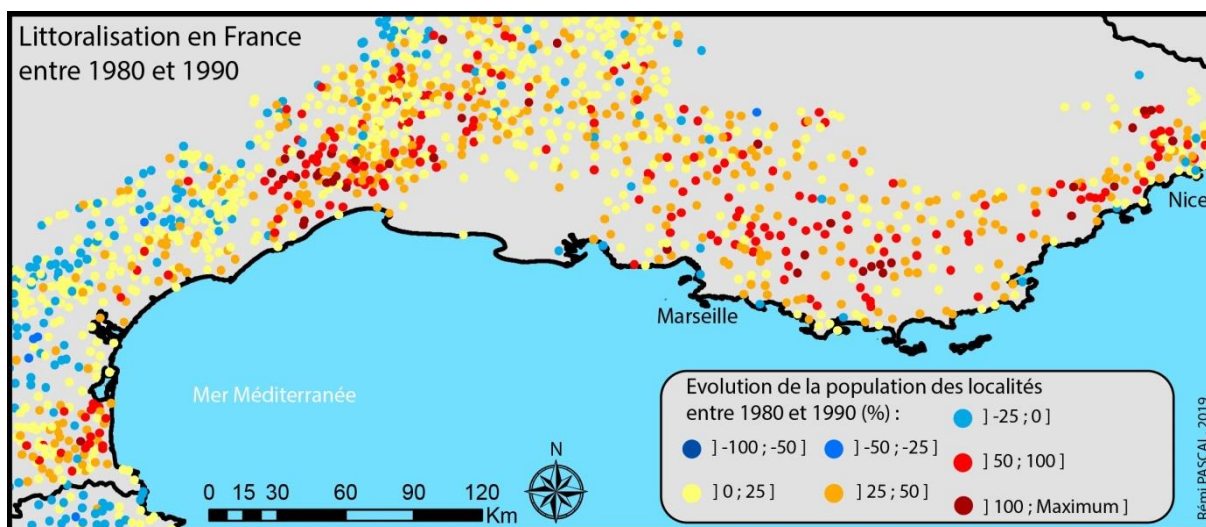
Carte 58 : L'exode rural en Italie entre 1960 et 1970



Carte 59 : La périurbanisation barcelonaise entre 1960 et 1970

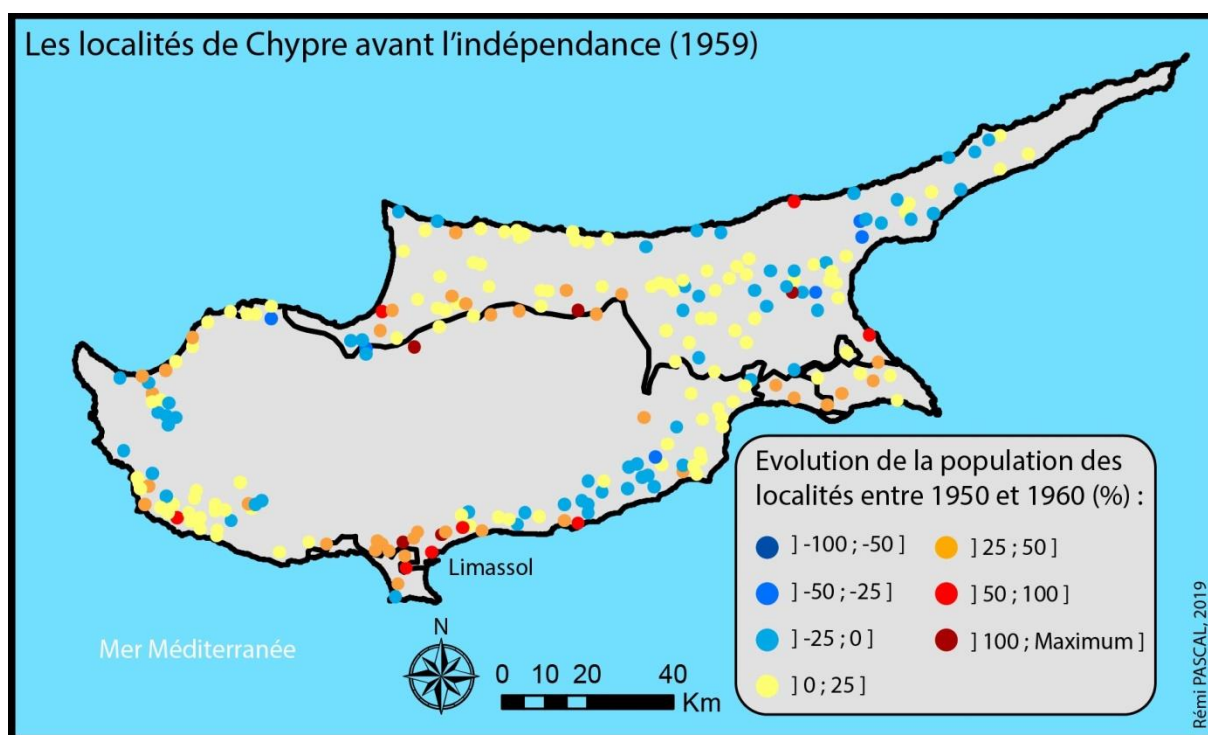


Carte 60 : La périurbanisation milanaise entre 1960 et 1970



Carte 61 : Le phénomène de littoralisation en France entre 1980 et 1990

Annexes IV. Les cartes des faits historiques



Carte 62 : Les localités de Chypre entre 1950 et 1960

Annexes V. Tableau synthétique des découpages

Pays	c2		c3		c4		c5	
	Type	Nombre	Type	Nombre	Type	Nombre	Type	Nombre
Albanie	Etat	1					Prefecture	12
Algérie	Etat	1					Wilaya	48
Bosnie-Herzégovine	Etat	1	Federacija	1			Kanton	10
			Republik	1				
			Distrikt	1				
Chypre	Etat	1	SOUTH CYPRUS	1				
			NORTH CYPRUS	1				
Croatie	Etat	1			Sjeverozapadna Hrvatska	1	županija (1997)	21
					Središnja i Istočna (Panonska) Hrvatska	1		
					Jadranska Hrvatska	1		
Egypte	Etat	1			muhafaza	29		
Espagne	Etat	1			region	19	provincia	50
France	Etat	1	Z.E.A.T.	8	région	22	departement	96
Gibraltar	Etat	1						
Grèce	Etat	1	GRECE DU NORD	1	region	14	nome	48
			GRECE CENTRALE	1			c5 autres (îles...)	26
			ATTIQUE	1				
			ILES	1				
			MONT ATHOS	1				
Israël	Etat	1					district	8
Italie	Etat	1	zona	5	regione	16	province	110
					regione autonoma	4		
Liban	Etat	1					muhafadha	5
Libye	Etat	1	Cirenaica	1			(2006) شعبية	20
			Tripolitana	1				
			Fezzan	1				
Malte	Etat	1						

Tableau 18 : Tableau synthétique des découpages 1

c6		c7		c8		c9	
Type	Nombre	Type	Nombre	Type	Nombre	Type	Nombre
Rrethe	36	bashki	65	fshat	2961		
		Autres	5	komuna	309		
				qytet	74		
		Commune 1966	664	Agglomération chef-lieu (2008)	1481		
		Commune 1977	31	Agglo second (2008)	3107		
		Commune 1987	845	Hameau CL (2008)	22		
		Distrikt	1	naselje	6242		
		Opstina	141	naselje (grad)	43		
Eparchia	5	Poli	18	belediye	27		
Ilçe	5	Khorio	57	dimo	26		
		Merkez buçak		koinotita	392		
		Toplami	12	köy	126		
		Opçina	433	scat.	235		
		Grad	123	Naselje	6757		
qism	190	madina	213	qarya	4858		
madina	4	shiyakha	694	shiyakha	8		
markaz	166			c8 sans statut	2390		
				municipio	8097		
				consejo	11		
				Commune	36571		
				Commune del.	19		
				c8 Etat	1		
dimos 2011	326	dimos 2000	900	Dimos	148		
				Dimos 1951	201		
				Dimos 1961	19		
				Koinotita	5874		
sub-district	25	Région nat.	53	c8 sans statut	1285		
Bezirk	9			Commune	8092		
Stadt	2						
qadha	26			CF	1316		
				ND	95		
				c8 sans statut	14		
		N.D.	67	المحلة	715		
Ile	2	Region	6	Loc.	68		

Tableau 19 : Tableau synthétique des découpages 2

Pays	c2		c3		c4		c5	
	Type	Nombre	Type	Nombre	Type	Nombre	Type	Nombre
Maroc	Etat	1			région	16	préfecture	16
							province	45
Monaco	Etat	1						
Monténégro	Etat	1	S.A.P.	1				
Palestine	Etat	1					region	2
Saint-Marin	Etat	1						
Slovénie	Etat	1					statistična regije	12
Syrie	Etat	1					muhafaza	14
Tunisie	Etat	1					Wilaiyya	24
Turquie	Etat	1	c3 sans statut	2	bölgesi	7	il(1927)	59
							il(1938)	1
							il(1940)	2
							il(1946)	1
							il(1954)	3
							il(1957)	1
							il(1991)	6
							il(1992)	3
							il(1995)	3
							il(1997)	1
							il(1999)	1
Vatican	Etat	1						

Tableau 20 : Tableau synthétique des découpages 3

c6		c7		c8		c9	
Type	Nombre	Type	Nombre	Type	Nombre	Type	Nombre
		(AR)	41	centre(1960)	5		
		C.R.	1144	centre(1971)	27		
		CR. with centre	154	centre(1982)	32		
		Mun.	5	centre(1994)	53		
		Mun.(1960)	21	centre(2004)	40		
		Mun.(1971)	1	CR (Rural part)	153		
		Mun.(1982)	12				
		Mun.(1994)	153				
		Mun.(2004)	1				
				c8 Etat	1		
opština	21			grad	40	grad	10
				naselja	1215	naselja	47
muhafaza	15			camp	20		
	rural			394			
	urban			97			
	c8 sans statut			17			
				Castello	9		
		opčina 1998	192	naselje	6030		
		opčina 2003	1				
		opčina 2006	17				
mantıqa	61	nahya	271	rowid	5013		
				qarya	233		
Arrondissement	16	baladiyya	260	Arrondissement	2		
Commune	5			da'ra al-baladiyya	136		
mutamadiyya	240			mutamadiyya	4		
c6 sans statut	2						
ilçe	862	beldedir	1529	Belediye	1981	İlçe	79
merkez	65			il	65	İlk Kademe Bld.	19
c6 sans statut	30			İlçe	789	köy	238
				İlk Kademe Bld.	1	c9 sans statut	1
				köy	34257		
				c8 Etat	1		

Tableau 21 : Tableau synthétique des découpages 4

Tables

Table des cartes

Carte 2 : Localités et seuil français (données Geokhoris, 2010)	69
Carte 3 : Seuils algérien et grec (données Geokhoris 2010)	70
Carte 4 : Découpage communal algérien en 2010.....	89
Carte 5 : Trame des localités algériennes en 2010	90
Carte 6 : Evolution de la disponibilité des données autour de la Méditerranée entre 1900 et 1940	111
Carte 7 : Evolution de la disponibilité des données autour de la Méditerranée entre 1940 et 1980	112
Carte 8 : Evolution de la disponibilité des données autour de la Méditerranée entre 1980 et 2010	113
Carte 9 : Peuplement du nord-ouest de la Libye en 1970 et 1980.....	114
Carte 10 : Peuplement du nord de l'Algérie.....	115
Carte 11 : La dépendance aux données : la région de Benghazi en Libye	125
Carte 12 : La dépendance aux données : la région de Sebha en Libye	126
Carte 13 : Les pays méditerranéens.....	132
Carte 14 : Les 137 742 localités des pays méditerranéens en 2010	160
Carte 15 : Représentation cartographique du nombre de localités en 2010	161
Carte 16 : Les densités de localités en 2010.....	162
Carte 17 : Modèle numérique de terrain des pays méditerranéens.....	166
Carte 18 : L'altitude des localités des pays méditerranéens en 2010.....	170
Carte 19 : La distance au littoral méditerranéen des localités en 2010	172
Carte 20 : Indice "méditerranéen" : Distance et altitude	174
Carte 21 : Indice "méditerranéen" : Distance, altitude et population en 2010	175
Carte 22 : Zoom sur les résultats de l'indice "Distance et Altitude"	176
Carte 23 : Zoom sur les résultats de l'indice "Distance, altitude et population".....	176
Carte 24 : L'aire d'influence des villes historiques importantes	183
Carte 25 : La concentration des villes issues de la base de données PLEIADES	184
Carte 26 : Prise en compte des quatre variables : l'indice méditerranéen	189
Carte 27 : La cinquième variable, la distance au centre géométrique de la Méditerranée	190
Carte 28 : Test de l'indice méditerranéen avec une autre classification : les octiles	192
Carte 29 : Les localités du peuplement méditerranéen en 2010	195
Carte 30 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1800 et 1810.....	200
Carte 31 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1840 et 1850.....	201
Carte 32 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1850 et 1860.....	202
Carte 33 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1890 et 1900.....	204
Carte 34 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1930 et 1940.....	205
Carte 35 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1950 et 1960.....	207
Carte 36 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1960 et 1970.....	208

Carte 37 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1980 et 1990	209
Carte 38 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 1990 et 2000	211
Carte 39 : Les localités du peuplement méditerranéen entre 2000 et 2010	212
Carte 40 : La population des localités méditerranéennes en 1810	214
Carte 41 : La population des localités méditerranéennes en 1850	215
Carte 42 : La population des localités méditerranéennes en 1900	216
Carte 43 : La population des localités méditerranéennes en 1940	217
Carte 44 : La population des localités méditerranéennes en 1960	218
Carte 45 : La population des localités méditerranéennes en 1990	219
Carte 46 : La population des localités méditerranéennes en 2010	219
Carte 47 : Les trois modèles méditerranéens.....	222
Carte 48 : L'exode rural en Espagne entre 1960 et 1970	223
Carte 49 : La périurbanisation athénienne entre 1960 et 1970	224
Carte 50 : Le phénomène de littoralisation en Espagne entre 2000 et 2010.....	225
Carte 51 : Le nord algérien entre 1960 et 1970	226
Carte 52 : Les localités proches d'Assouan avant la construction du barrage.....	228
Carte 53 : Les localités proches d'Assouan après la construction du barrage.....	229
Carte 54 : Les localités de Chypre entre 1960 et 1970.....	230
Carte 55 : La population des localités proches de Marseille entre 1960 et 1970	231
Carte 56 : La population des localités méditerranéennes en 1860	313
Carte 57 : La population des localités méditerranéennes en 1970	313
Carte 58 : La population des localités méditerranéennes en 2000	314
Carte 59 : L'exode rural en Italie entre 1960 et 1970	315
Carte 60 : La périurbanisation barcelonaise entre 1960 et 1970	315
Carte 61 : La périurbanisation milanaise entre 1960 et 1970	316
Carte 62 : Le phénomène de littoralisation en France entre 1980 et 1990	316
Carte 63 : Les localités de Chypre entre 1950 et 1960.....	317

Table des tableaux

Tableau 1 : Différence de population à Barcelone en fonction des sources.....	60
Tableau 2 : Seuils et nombre de localités en France, Algérie et Grèce en 2010	67
Tableau 3 : Détails au sein des Etats et comparaisons	68
Tableau 4 : Superficie des mailles	91
Tableau 5 : Coefficient de compacité de Gravélius	93
Tableau 6 : Population dans les mailles administratives des pays méditerranéens en 2010	95
Tableau 7 : Evolution du nombre de lieux habités par pays entre 1900 et 1940.....	117
Tableau 8 : Evolution du nombre de lieux habités par pays entre 1950 et 2010.....	118
Tableau 9 : Types de sources par pays.....	135
Tableau 10 : Nombre de LAUs géolocalisées.....	137
Tableau 11 : Occurrences les plus nombreuses dans les toponymes turcs.....	138
Tableau 12 : Modifications des découpages administratifs en Libye entre 1934 et 2006.....	143
Tableau 13 : La stabilité dans le temps de la mahalla.....	144
Tableau 14 : L'ensemble des localités disponibles entre 1800 et 1900.....	158
Tableau 15 : L'ensemble des localités disponibles entre 1910 et 2010.....	159
Tableau 16 : Villes influentes au sein du bassin méditerranéen.....	181
Tableau 17 : Les villes proches du bassin méditerranéen	182
Tableau 18 : Tableau synthétique des découpages 1.....	318
Tableau 19 : Tableau synthétique des découpages 2.....	319
Tableau 20 : Tableau synthétique des découpages 3.....	320
Tableau 21 : Tableau synthétique des découpages 4.....	321

Table des figures

Figure 1 : Frise comparative des seuils urbains (Cartes 2 & 3).....	66
Figure 2 : Construction de la base de données Geopolis.....	78
Figure 3 : Schéma de la théorie mathématique des ensembles	87
Figure 4 : Schéma synthétique du peuplement méditerranéen de 1800 à 2010	234

Table des graphiques

Graphique 1 : Ecart de valeur des taux d'urbanisation entre la définition Geopolis et les définitions nationales	71
Graphique 2 : Evolution du nombre de localités entre 1900 et 2010	121
Graphique 3 : Evolution de la population entre 1900 et 2010	122
Graphique 4 : Evolution de la population totale entre 1900 et 2010.....	123
Graphique 5 : Evolution du nombre total de lieux habités entre 1900 et 2010	124
Graphique 6 : Ruptures dans la distribution de l'indice "distance et altitude"	173

Table des photos

Photo 1 : Les côtes turques au nord de l'île de Rhodes (Rémi PASCAL, 2017).....	35
Photo 2 : Un village turc dans les montagnes (Rémi PASCAL, 2017).....	35
Photo 3 : Intersection D360 et Samsat Yolu	139
Photo 4 : Distance entre la D360 et la localité de Samsat.....	140
Photo 5 : Route entre Hirdşih et Yenice.....	140
Photo 6 : Le village de Bozlar.....	141
Photo 7 : Localisation des trois exemples précédents sur le territoire turc	142
Photo 8 : La seule habitation de la localité d'Ágios Theódoros Tillyrías	145
Photo 9 : La localité rurale de Przinovac	146
Photo 10 : Les localités de Tripari & Sveti Ivan	146
Photo 11 : La localité "rue" de Lipovac	147
Photo 12 : La récurrence de la configuration spatiale de "localité rue"	148
Photo 13 : La localité de Nijemci.....	148
Photo 14 : La localité de Donje Novo Selo.....	149
Photo 15 : La localité de Pitomača, l'araignée des champs	149
Photo 16 : La localité de Tara	150
Photo 17 : La localité de Mekica Kula Polje.....	151
Photo 18 : Camps militaires et Mur des Sables.....	152
Photo 19 : Camp militaire d'Haouza	153
Photo 20 : La localité frontalière de Rafah en 2013.....	154
Photo 21 : La localité de Rafah rasée en 2016	155
Photo 22 : Tache urbaine de Rafah issue du site Africapolis.org.....	156

Table des matières

RESUME	5
ABSTRACT	5
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION GENERALE	9
CHAPITRE I. MEDITERRANEE ET PEUPLEMENT : DES SUJETS A PRECISER	15
PARTIE I. Les fondements d'un questionnement	16
I.1. Un champ bibliographique vaste et ancien	16
I.2. L'art de la synthèse des grands auteurs	16
I.3. Une représentation poétique	17
Conclusion	17
PARTIE II. La Méditerranée et ses multiples définitions	18
II.1. Mer et père Méditerranée	18
II.2. Terre Méditerranée	19
Conclusion	19
PARTIE III. Quelles bornes pour la Méditerranée ?	21
III.1. Un espace cloisonné par le relief	21
III.2. Un espace défini par son climat et sa végétation ?	22
Conclusion	23
PARTIE IV. Des identités, des frontières ?	23
IV.1. Un même peuple ?	23
IV.2. L'unité par la fonction, un lac de transit ?	24
Conclusion	24
PARTIE V. Un espace fragmenté ?	25
V.1. Une division terrestre majeure	25
V.2. Les différentes mers	25
V.3. Les fragmentations sociales, culturelles et religieuses	26
Conclusion	26
PARTIE VI. La succession de cas ne permet pas la généralisation	28
VI.1. L'échelle spatiale	28
VI.2. Une connaissance plurielle	28
VI.3. Atteindre l'exhaustivité en une étude et non en une somme d'études	29
Conclusion	30
PARTIE VII. Le peuplement : une information complexe	30
VII.1. Les bases d'un espace particulier	31
VII.2. Quelle(s) ville(s) méditerranéenne(s) ?	32
VII.3. La ville méditerranéenne définie par ses trajectoires ?	33
VII.4. De la Cité-Etat aux Etats des cités	36
VII.5. Les métropoles en Méditerranée, « matriochkas » du peuplement ?	36
Conclusion	38
PARTIE VIII. Quels outils pour étudier le peuplement/la population ?	39
VIII.1. Critique des modèles existants	40

VIII.2. Critique des lois existantes	42
VIII.3. Critique des outils existants	47
Conclusion	51
Conclusion : de la population au peuplement	53
CHAPITRE II. LES DONNEES SUR LE PEUPLEMENT	58
PARTIE I. Les bases de données existantes	59
I.1. Les bases de données multilatérales institutionnelles	59
I.2. Les bases de données sur internet	60
I.3. Les bases de données de chercheurs ou de laboratoires	61
I.4. Les bases de données nationales	62
Conclusion	64
PARTIE II. Les données pour travailler sur le peuplement	64
II.1. L'aide des corpus de données <i>Geopolis</i> et <i>Geokhoris</i>	65
II.2. La structure de <i>Geopolis</i>	71
Conclusion	76
PARTIE III. Découpages et qualité des données	79
III.1. Découpage et regroupement, deux opérations différentes	79
III.2. Les groupements de population	84
Conclusion	87
PARTIE IV. Les conséquences de l'hétérogénéité du découpage	88
IV.1. La superficie	88
IV.2. La taille démographique	93
IV.3. Des arbitrages inévitables	96
IV.4. Rendre les données comparables	97
Conclusion	97
Conclusion : étudier l'ensemble du peuplement	98
CHAPITRE III. DES CHOIX METHODOLOGIQUES	100
PARTIE I. Le Positionnement scientifique	100
I.1. Comment aborder les données ?	101
I.2. Quel objet géographique ?	103
I.3. La question métropolitaine	105
Conclusion	108
PARTIE II. Eclairer le chemin	109
II.1. Evolution de l'information disponible	109
II.2. Une comparaison des chiffres pays par pays	116
II.3 La path dependence : L'exemple libyen	124
Conclusion	127
Conclusion : apports et limites des données	128
CHAPITRE IV. LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES POUR ETUDIER LE PEUPLEMENT MEDITERRANEEN	130
PARTIE I. Travailler sur les données et les rendre exploitables	130
I.1. Quels choix méthodologiques ?	131
I.2. Le catalogage des données	134
Conclusion	136

PARTIE II. De <i>Geokhoris</i> à la base de données méditerranéenne des LAUs	136
II.1. La montagne turque	138
II.2. Le chantier libyen	142
II.3. Le Robinson chypriote	144
II.4. Le diamant vert croate	145
II.5. Les espaces ruraux monténégrins	150
II.6. Les camps dans le désert saharien	151
II.7. L'instabilité territoriale en image : la frontière israélo-égyptienne	153
Conclusion	156
PARTIE III. Présentation des données finales	157
III.1. Les tableaux des données des LAUs	157
III.2. Les localités du bassin méditerranéen en cartes	159
Conclusion	162
Conclusion : une avancée inédite dans la documentation géographique	163
 CHAPITRE V. LA PREPARATION DES ANALYSES : L'INDICE MEDITERRANEEN	 164
PARTIE I. Les premières étapes du travail d'analyse cartographique	164
I.1. Les données et projections géographiques utilisées	164
I.2. Le Modèle Numérique de Terrain (MNT) des Etats méditerranéens	165
Conclusion	167
PARTIE II. L'indice « méditerranéen »	167
II.1 Pourquoi un indice ?	168
II.2 Du physique au social, altitude, distance, population : les variables prises en compte	168
II.3 Les premiers résultats de l'indice « méditerranéen »	172
Conclusion	177
PARTIE III. De l'indice brut à l'indice méditerranéen	177
III.1 Les villes influentes	178
III.2 Prise en compte des civilisations et des empires pour la construction de l'indice méditerranéen	185
III.3 La finalisation de l'indice méditerranéen	187
Conclusion	192
Conclusion : cinq variables pour un indice de « méditerranéité »	193
 CHAPITRE VI. LE PEUPLEMENT MEDITERRANEEN	 194
PARTIE I. Extraction des localités méditerranéennes	194
I.1. Extraction du peuplement méditerranéen	195
I.2. Analyse de la carte des localités du peuplement méditerranéen en 2010	195
I.3. Les tentatives de corrections	197
Conclusion	198
PARTIE II. Evolution du peuplement méditerranéen et dépendance aux données	199
II.1. Le déficit statistique : de 1800 à 1890	199
II.2. L'essor de l'information : de 1900 à 1970	203
II.3. La révolution du numérique : de 1980 à 2010	209
Conclusion	212
PARTIE III. Le nombre d'habitants des localités entre 1800 et 2010	213
III.1. La population jusqu'en 1860	213
III.2. La population de 1900 à 1970	215
III.3. L'état de la population entre 1980 et 2010	218

III.4. Arc, Cédille et Dune : trois modèles géographiques	220
Conclusion	222
PARTIE IV. Visualisation de phénomènes géographiques	223
IV.1. Exode rural et périurbanisation	223
IV.2. La littoralisation	224
IV.3. L'interventionnisme étatique	225
Conclusion	226
PARTIE V. Quand les données racontent l'Histoire	226
V.1. Le barrage d'Assouan	227
V.2. L'indépendance de Chypre	230
V.3. L'arrivée des Pieds-noirs à Marseille	231
Conclusion	232
PARTIE VI. Synthèse du peuplement méditerranéen de 1800 à 2010	232
VI.1. La représentation schématique du peuplement méditerranéen	232
VI.2. L'analyse du schéma synthétique du peuplement méditerranéen	235
Conclusion : formes et temporalités dans le peuplement	237
CONCLUSION GENERALE	239
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	245
ANNEXES	259
Annexes I. Le catalogue des sources de données	259
Nomenclature (par fréquence d'apparition)	259
Encadré précédant la liste des sources	259
Catalogue des sources (par ordre alphabétique)	260
Annexes II. Les cartes de la population des localités méditerranéennes	313
Annexes III. Les cartes des phénomènes géographiques	315
Annexes IV. Les cartes des faits historiques	317
Annexes V. Tableau synthétique des découpages	318
TABLES	323